



HAL
open science

Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme. Exemples de Madagascar et du Costa Rica.

Clemence Ratel

► **To cite this version:**

Clemence Ratel. Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme. Exemples de Madagascar et du Costa Rica.. Géographie. Université d'Angers, 2014. Français. NNT : 2014ANGE0019 . tel-01565840

HAL Id: tel-01565840

<https://theses.hal.science/tel-01565840>

Submitted on 20 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de Doctorat

Clémence RATEL

*Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le label de l'Université Nantes Angers Le Mans*

Discipline : Géographie
Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
Université de Nantes Angers Le Mans (PRES UNAM)

Laboratoire : Eso-Angers UMR CNRS 6590
École doctorale : Droit, Économie, Gestion, Environnement, Sociétés et Territoires (ED
DEGEST)

Présentée et soutenue publiquement le 14 octobre 2014
N° d'ordre : 1360

Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme. Exemples de Madagascar et du Costa Rica.

JURY

Rapporteurs : **Mme Isabelle Sacareau**, Professeur de géographie, Université de Bordeaux 3.
Mme Nathalie Bernardie -Tahir, Professeur de géographie, Université de Limoges.

Examineur : **M. Éric Glon**, Professeur de géographie, Université de Lille 1.

Président du Jury : **M. Philippe Duhamel**, Professeur de géographie, Université d'Angers.

Directeur de Thèse : **M. Philippe Violier**, Professeur de géographie, Université d'Angers.

Thèse de Doctorat

Clémence RATEL

*Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de Docteur de l'Université d'Angers
sous le label de l'Université Nantes Angers Le Mans*

Discipline : Géographie
Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
Université de Nantes Angers Le Mans (PRES UNAM)

Laboratoire : Eso-Angers UMR CNRS 6590
École doctorale : Droit, Économie, Gestion, Environnement, Sociétés et Territoires (ED
DEGEST)

Présentée et soutenue publiquement le 14 octobre 2014
N° d'ordre : 1360

Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme. Exemples de Madagascar et du Costa Rica.

JURY

Rapporteurs : **Mme Isabelle Sacareau**, Professeur de géographie, Université de Bordeaux 3.
Mme Nathalie Bernardie -Tahir, Professeur de géographie, Université de Limoges.

Examineur : **M. Éric Glon**, Professeur de géographie, Université de Lille 1.

Président du Jury : **M. Philippe Duhamel**, Professeur de géographie, Université d'Angers.

Directeur de Thèse : **M. Philippe Violier**, Professeur de géographie, Université d'Angers.

REMERCIEMENTS

Tous les doctorants le diront, la thèse est un exercice qui dépasse le seul cadre de la recherche scientifique. C'est un voyage souvent chaotique, au cours duquel nous nous retrouvons quotidiennement face à nous même, sans stabilité ni répit, sur une longue période.

Malgré l'engagement, il arrive parfois que la passion et la volonté s'échappent, et il est indéniable que la réussite d'une thèse nécessite d'avoir de multiples soutiens, venus souvent d'horizons très divers. Ce sont tous ces soutiens, que je voudrais remercier à présent.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon directeur de thèse, Monsieur Philippe Violier. Sa présence, son soutien, sa bienveillance et ses conseils m'ont permis de démarrer, d'arpenter, et, finalement, d'achever ce long travail de recherche. Par ailleurs, je lui suis particulièrement reconnaissante pour la confiance qu'il m'a accordée, en me confiant des charges d'enseignement riches en expérience et en m'offrant l'opportunité de faire partie de différents projets universitaires ou de recherche à l'international qui m'ont énormément appris. Je garderai en mémoire l'éminent plaisir que j'ai eu à travailler à ses côtés, tant pour ses qualités de chercheur que pour ses qualités humaines.

Je remercie Madame Nathalie Bernardie-Tahir, Monsieur Philippe Duhamel, Monsieur Éric Glon ainsi que Madame Isabelle Sacareau, pour avoir répondu favorablement à ma demande d'être dans ce jury de thèse.

Je remercie également tous mes collègues universitaires, enseignants-chercheurs ainsi que l'ensemble du personnel administratif de l'UFR ITBS des campus d'Angers, de Cholet et de Saumur pour leur soutien et leur sympathie, sans lesquels un chercheur ne pourrait pleinement exercer son travail.

J'ai une pensée pour mes collègues et amis Laurie Lepad et Jérôme Piriou pour leur soutien et leurs conseils qui ont beaucoup compté pendant cette période de recherche.

Un grand merci à Laurence Lépicié pour son écoute sincère, sa disponibilité sans faille, ses conseils bienveillants et pour tous ces bons moments au Centre de recherche.

J'adresse ici un grand merci à toute l'équipe d'Antongil Conservation qui a su provoquer en moi cette attirance irrésistible pour Madagascar et cet attachement irréversible. Souvenirs inoubliables des trekkings en forêt et des rencontres avec les populations des villages de brousse et plus particulièrement celui d'Ambodivohangy.

Je remercie également l'équipe de la Wildlife conservation society, et notamment Helen Crowley et David O'Farrell de m'avoir accueillie en dépit de nos divergences, ils ont su m'orienter et me rassurer au début de ce travail de recherche et m'ont permis de participer à plusieurs projets.

Tout particulièrement, je remercie la famille De Heulme pour son accueil chaleureux et son aide quotidienne lors de mes séjours à Madagascar, notamment lors des excursions effectuées au Conservatoire vivant d'Analabe et à la Réserve de Berenty. Merci à eux de m'avoir fait partager leur vie et leur longue expérience malgache. Je n'oublie pas non plus Michel, Ranja et Ken pour leur accueil et pour tous les bons moments passés en leur compagnie à Tana et à l'hôtel Coco beach de Maroantsetra.

J'adresse aussi un remerciement ému à toutes les populations des villages rencontrés à Madagascar sans lesquelles ce travail n'aurait eu aucun sens.

Je souhaite remercier tous les acteurs du tourisme rencontrés au Costa Rica, agents de voyage, guides nature, hôteliers et en particulier Madame Gina Guillén Grillo, conseillère du Ministre du Tourisme au Costa Rica, pour sa disponibilité lors de nos entretiens. Ces rencontres m'ont permis de mieux cerner et comprendre la vision costaricaine du tourisme et de l'environnement.

Je tiens à remercier vivement ma famille et mes amis, qui en coulisse m'ont apporté la force et la bienveillance nécessaires à l'aboutissement de ce projet. Tout d'abord, mes parents Serge et Annie, ma sœur Anne, mon frère Valentin, mon beau-frère Julien et ma belle-sœur Charlotte, pour leur soutien et pour tout ce qu'ils ont pu m'apporter pendant cette longue période de recherche. Ensuite mon meilleur ami Pierre pour son affection, son écoute toujours attentionnée. Enfin Philippe, Adeline, Hélène et Patrice pour leur présence et leurs encouragements.

Pour terminer, je remercie infiniment Denis, partenaire de vie et de voyage, qui m'a été d'un soutien sans faille et qui a fait preuve d'une patience à toute épreuve, tout d'abord lors de nos

voyages à Madagascar et au Costa Rica dans des conditions souvent extrêmes, puis en partageant la vie quotidienne d'une doctorante. Comme le disaient très pertinemment les Malgaches avec beaucoup d'humour : « Denis est l'assistant permanent de Clémence ». Les mots me manquent pour lui exprimer ici toute ma reconnaissance.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	9
SIGLES ET ACRONYMES	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
PARTIE 1. DU TOURISME À L'ÉCOTOURISME	27
CHAPITRE 1. LA RÉALITÉ DU TOURISME DANS LE CONTEXTE MONDIALISÉ ...	31
1.1. Le développement du tourisme dans la mondialisation	31
1.2. Le tourisme : un enjeu de la société contemporaine	39
1.3. Le tourisme de masse et ses représentations	41
CHAPITRE 2. LA PLACE DU TOURISME DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.	55
2.1. L'enjeu mondial de la gestion des ressources naturelles	56
2.2. La biodiversité dans la logique du développement durable	65
2.3. L'adaptation du tourisme au développement durable	78
CHAPITRE 3. L'AVÈNEMENT DE LA NOTION D'ÉCOTOURISME	87
3.1. L'écotourisme : une pratique touristique récente	87
3.2. Les aspects socio-économiques de l'écotourisme	96
3.3. La dialectique du tourisme et de l'environnement	99
PARTIE 2. L'ÉCOTOURISME À L'ÉPREUVE DES FAITS : L'EXEMPLE DE MADAGASCAR	143
CHAPITRE 4. LA PHASE EXPLORATOIRE DU TERRITOIRE MALGACHE	147
4.1. L'état des lieux environnemental	148
4.2. L'aperçu de la dimension sociale	186
4.3. L'étude de la situation économique	203
CHAPITRE 5. LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE : LE CHOIX POLITIQUE DE L'ÉCOTOURISME	218
5.1. Le processus régressif de l'environnement malgache	218
5.2. L'ambition touristique malgache : la stratégie de l'écotourisme	227
CHAPITRE 6. MADAGASCAR : L'ILLUSION ÉCOTOURISTIQUE	249
6.1. L'analyse de l'activité touristique à Madagascar	249
6.2. L'incompatibilité du tourisme « restreint » et de l'impératif de développement	265

PARTIE 3. LE TOURISME CRÉATEUR DE RICHESSES : LA RÉUSSITE COSTARICAINE	271
CHAPITRE 7. LE COSTA RICA : UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE	274
7.1. La présentation environnementale du Costa Rica	274
7.2. Le parcours de la protection environnementale	284
CHAPITRE 8. LE SAUVETAGE ÉCOLOGIQUE PAR LE TOURISME DE MASSE	297
8.1. La dynamique du tourisme au Costa Rica	297
8.2. Le tourisme de masse protecteur de l'environnement	316
CHAPITRE 9. LE TOURISME PROMOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	325
9.1. Le tourisme vecteur d'intégration dans l'économie mondiale	325
9.2. La redéfinition de la capacité de charge	331
CONCLUSION GÉNÉRALE	353
BIBLIOGRAPHIE	359
ANNEXES	381
TABLE DES ILLUSTRATIONS	441
TABLE DES MATIÈRES	447

SIGLES ET ACRONYMES

AAVM :	Association des agences de voyages de Madagascar
AFD :	Agence française de développement
AGTER :	Association pour contribuer à améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles
ANAI :	Association of new alchemists incorporation (cet acronyme est utilisé actuellement comme nom propre à l'ONG qui est spécialisée dans la mise en place et le suivi de projet de développement durable au Costa Rica)
ANGAP :	Association nationale pour la gestion des aires protégées
ANGEF :	Agence nationale pour la gestion des forêts
AP :	Aire protégée
ASHOTA :	Association hôtelière et touristique d'Antsirabe
ASHORT :	Association des hôteliers et restaurateurs de Tana
BAE :	Bandera azul ecologica (Drapeau bleu écologique)
CANATUR :	Camara nacional de turismo (Chambre nationale du tourisme)
CCT :	Centro científico tropical (Centre Scientifique Tropical)
CDB :	Convention sur la diversité biologique
CERG2R :	Centre d'études et de recherches sur la gestion des ressources renouvelables
CIEP :	Centre international d'études pédagogiques
CIRAD :	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CITES :	Convention of international trade of endangered species (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)
CNDT :	Comité national pour le développement touristique
CNUCED :	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CNT :	Conseil national du tourisme
CST :	Certificación para la sostenibilidad turística (Certification pour le tourisme durable)
CST :	Compte satellite du tourisme
DEAP :	Droit d'entrée dans les aires protégées
DSRP :	Document stratégique de réduction de la pauvreté
DUDH :	Déclaration universelle des droits de l'homme
EF :	Entreprise franche
EIE :	Évaluation d'impact environnemental
FEM :	Fonds pour l'environnement mondial
FMI :	Fonds monétaire international
FHORM :	Fédération des hôteliers et restaurateurs de Madagascar
FOFIFA :	Foibem-pirenena ho an'ny fikarohana ampiarina ho fampanandrosoana ny eny Ambanivohitra (Centre national de recherche appliquée au développement rural)
GATT :	General Agreement on Tariffs and Trade (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce)
GELOSE :	Gestion locale sécurisée
GIZC :	Gestion intégrée zone côtière
GES :	Gaz à effet de serre
GLVM :	Groupement des loueurs de voitures à Madagascar
GOTO :	Groupement des opérateurs du tourisme de Madagascar
ICT :	Instituto costarricense de turismo (Institut du tourisme costaricain)
IDH :	Indice de développement humain
IFI :	Institutions financières internationales
INBio :	Instituto nacional de biodiversidad (Institut national de la biodiversité)

INTH :	Institut national du tourisme et de l'hôtellerie
INSTAT :	Institut national de la statistique
IRESA :	Initiative pour la recherche économique et sociale en Afrique sub-saharienne
IUCN :	World conservation union (Union internationale pour la conservation de la nature)
LGIM :	Loi sur les grands investissements miniers
MEEF :	Ministère de l'environnement, des eaux et forêts
MINAE :	Ministerio del ambiente y energía (Ministère de l'environnement et de l'énergie)
MNP :	Madagascar national parks (Parcs nationaux de Madagascar)
MAP :	Madagascar action plan (Plan d'action Madagascar)
MTM :	Maison du tourisme malgache
OACI :	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT :	Organisation internationale du travail
OITS :	Organisation internationale du tourisme social
OMC :	Organisation mondiale du commerce
OMT :	Organisation mondiale du tourisme
ONE :	Office national de l'environnement
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONT :	Office national du tourisme
ONU :	Organisation des Nations unies
OPEP :	Organisation des pays exportateurs de pétrole
ORSTOM :	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
ORTU :	Office régional du Tourisme
OTS :	Organisation des études tropicales
PAE :	Plan action environnemental
PAP :	Programme d'aires protégées
PAS :	Programme d'ajustement structurel
PE :	Programme environnemental
PEMA :	Programme expérimental mondial d'alphabétisation
PHCT :	Programme holistique de conservation des forêts à Madagascar
PSE :	Paiements pour services environnementaux
PIB :	Produit intérieur brut
PIC :	Pôle intégré de croissance
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE :	Programme des Nations unies pour l'environnement
POP :	Polluant organique persistant
PPA :	Parité pouvoir d'achat
PPSA :	Programme de paiement pour services environnementaux
QMM :	Qit madagascar minerals
REEM :	Rapport sur l'état de l'environnement
RFT :	Réserve foncière touristique
RGPH :	Recensement général de la population et de la gestion de l'habitat
ROE :	Return on equity (Rentabilité des capitaux propres)
SAGE :	Service d'appui à la gestion de l'environnement
SECREN :	Société d'études, de construction et de réparation navales
SCIM :	Société commerciale et industrielle de Madagascar
SINAC :	Sistema nacional de areas de conservación (Système national des aires de conservation)
SNDG :	Stratégie nationale de la biodiversité
SMIC :	Salair minimum interprofessionnel de croissance
SNU :	Système des Nations unies
STA :	Service transport aérien
TACA :	Transportes aéreos del continente americano (Compagnie aérienne latino-américaine)
TEEB :	The economics of ecosystems and biodiversity (L'économie des écosystèmes et de la biodiversité)

TIC :	Technologies de l'information et de la communication
TLC :	Traité de libre échange
TOP :	Association des tours opérateurs réceptifs de Madagascar
TIES :	The international ecotourism society (Société internationale d'écotourisme)
UNAT :	Union nationale des associations en tourisme
UNESCO :	United Nations educational, scientific and cultural organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF :	United Nations international children's emergency fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
FNUAP:	Fonds des Nations unies pour la population (United Nation population fund)
USAID :	United states agency for international development (Agence des États-Unis pour le développement international)
WCS :	Wildlife Conservation Society (Société pour la conservation de la vie sauvage)
WWF :	World Wide Fund for Nature (Fonds mondial pour la nature)
WTTC :	World travel and tourism council (Conseil mondial du voyage et du tourisme)
ZIT :	Zone d'intérêt touristique

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le tourisme que nous définissons à la suite des travaux de l'équipe MIT représente l'intérêt universel de l'homme pour la découverte de nouveaux territoires et des différentes sociétés.

« Système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « récréation » des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien ». ¹

Initialement phénomène de l'élite, le tourisme est devenu au fil des décennies, une pratique mondialement répandue générant des flux financiers et des retombées économiques comparables à celles de l'industrie. Malgré cela, le tourisme a toujours suscité passions et débats dans les sociétés modernes, devenant un véritable enjeu politique et social. Dans cette perspective, nous proposons de revenir sur cette question à propos d'une modalité de l'écotourisme présentée comme vertueuse.

D'une pratique sociale concernant une minorité, le tourisme est devenu un phénomène de plus en plus massif qui impacte la planète dans son ensemble. Cet impact a suscité de vives critiques qui ont donné naissance à des stéréotypes à l'image de ces propos :

« Vacanciers souvent schizophrènes ». ²

« zombi [...] à la limite de la débilité ». ³

« Un touriste majoritairement issu des classes moyennes sinon modestes, et porteur d'un exotisme ambigu plus ou moins bien masqué à travers son statut nouveau de

¹ J. Lévy, M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, Nouvelle édition, 2013, p. 1018.

² Cf. J. Krippendorf (1977), *Les dévoreurs de paysages : le tourisme doit-il détruire les sites qui le font vivre ?*, Lausanne, Édition 24 Heures, 1977.

³ J-M. Hoerner, *Géopolitique du tourisme*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 17.

consommateur de voyages et de loisirs, pâtit du déficit d'une véritable « culture d'échange » ». ⁴

De tels propos ramènent le touriste au stade d'un animal nuisible, qui conteste son humanité, c'est-à-dire sa capacité réflexive, lequel touriste n'est pas moins un homme parmi ses semblables. Il est possible, à l'instar de l'équipe MIT de :

« s'interroger sur les raisons pour lesquelles nos sociétés secrètent et tolèrent un discours anti-touristique qui est fondamentalement un discours de rejet de l'autre ». ⁵

Ce discours traduit plutôt une profonde incompréhension voire un certain malaise dans l'approche d'un phénomène aussi complexe que le « fait touristique ».

Par ailleurs, le développement de l'activité touristique est lié à celui d'un autre phénomène, la mondialisation, dont il est devenu un vecteur et une composante essentielle. ⁶ La mondialisation est définie comme « l'émergence d'une société complète de niveau mondial, d'une société Monde qui, ajouterait un nouvel échelon aux géotypes sociétaux déjà présents (local, régional, national, continental) sans se substituer à eux mais en influant sur eux et en étant influencé par eux », ⁷ elle consiste aussi en « l'extension du champ d'activité des agents économiques (entreprises, banques, Bourse), conduisant à la mise en place d'un marché mondial unifié. Il s'agit d'un phénomène qui affecte à la fois la sphère réelle de l'économie – c'est-à-dire la production et la consommation des biens et des services – et la sphère financière (monnaies et capitaux). Elle se traduit par une recomposition de l'espace économique mondial, au sein duquel, le modèle occidental d'économie de marché s'étend aux pays émergents, et suscite de vives oppositions, qui prennent la forme soit de l'antimondialisation, soit de l'altermondialisation ». ⁸ Le terme « économie » doit être interprété au sens le plus large comme « l'étude des mécanismes de production, de consommation et d'échange dans une structure sociale donnée et des interdépendances entre cette structure et ces mécanismes ». ⁹

La mondialisation n'a pas été créée uniquement pour installer une paix mondiale après la dernière guerre ; elle a aussi et surtout imposé un modèle économique dominant : le capitalisme. C'est ainsi que les moyens de production se sont développés, la fluidité des

⁴ J-M. Breton, « Tourisme, société, culture et pauvreté : les ambiguïtés d'une politique développementale » in S. Boujrouf, O. Tebbaa, *Tourisme et Pauvreté*, Paris, Archives contemporaines, 2011, p. 20.

⁵ Équipe Mobilité, Itinéraire et Territoires, *Tourismes 1 lieux communs*, Paris, Belin, 4^{ème} de couverture, 2002.

⁶ Cf. G. Caire, « À qui profitent les vacances ? », juillet 2012, consulté sur www.monde-diplomatique.fr, le 12 juin 2013.

⁷ J. Lévy, M. Lussault, *op. cit.*, p. 692.

⁸ L'Encyclopédie Larousse, consultée sur www.larousse.fr le 20 mai 2013.

⁹ J. Attali, M. Guillaume, *L'anti-économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 10.

échanges a augmenté la vitesse d'action des groupes financiers, les moyens de communication associés au développement des nouvelles technologies ont interconnecté le monde dans son ensemble. Néanmoins, cette « connexion » n'est pas équitable. Les pays riches utilisent l'outil « mondialisation » et y ont accès en totalité, à la différence des pays en développement qui la subissent sans bénéficier de toutes ses richesses. Au regard de la crise qui a frappé le monde au début de l'année 2007, la mondialisation questionne ; ses effets négatifs sont mis sur le devant de la scène (chômage, dette des États, etc.), et donnent lieu à des velléités de repli des nations dans les pays occidentaux qui prônent un hypothétique retour salvateur à l'isolement étatique. En réalité, bien que remise en cause actuellement, la mondialisation représente un modèle efficace, dans le sens où malgré de grandes disparités, l'ensemble des richesses créées est sans précédent.¹⁰ Les tensions militaires, au regard de l'histoire et en dehors de ce que l'on peut qualifier de micro-conflits ou conflits larvés, sont au plus bas, et la démocratie n'a jamais autant été véhiculée dans le monde.

La mondialisation a impacté et changé le visage d'une autre activité : le tourisme. En effet, l'activité touristique a connu une évolution considérable avec le développement de la mondialisation. Élitiste au commencement, le tourisme s'est démocratisé et s'est transformé en véritable phénomène de société, incontournable aujourd'hui. Désormais mondialisé, il est un produit de la société de consommation qui utilise tous les outils de l'économie moderne (bas coûts, ouverture des frontières, facilités de déplacement, etc.). À l'aube du XX^{ème} siècle, le tourisme peut apparaître comme l'un des symboles de la mondialisation, car il concentre à lui seul tout ce que cette dernière a pu créer : « Le tourisme réalise ainsi le passage d'une société jadis fermée, composée d'États clos, repliés sur eux-mêmes, à une société ouverte, universelle, où les contacts entre les hommes sont devenus une réalité quotidienne. Le tourisme satisfait un besoin, profondément ressenti, de connaissance des autres, d'échange, mais aussi d'évasion, de santé et de progrès social. Il est l'un des phénomènes, peut-être le plus marquant, du développement économique et social de notre société ».¹¹

Cependant, la question de l'empreinte négative de la mondialisation sur l'environnement se pose, y compris dans sa dimension touristique. La création de nouvelles richesses s'est accompagnée d'atteintes préoccupantes à l'environnement (industrie, surexploitation des ressources, surconsommation, etc.) qui ont conduit une partie de l'élite scientifique à rechercher une solution aux problèmes écologiques liés à la mondialisation. C'est ainsi qu'en 1972, à la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm, les scientifiques

¹⁰ Cf. Banque Mondiale, consulté sur www.donnees.banquemondiale.org le 30 mars 2014.

¹¹ F. Vellas, *Économie et politique du tourisme international*, Paris, Economica, 2^{ème} édition, 2007, p. 7.

du monde entier ont mis en avant les inégalités de développement des pays face à la mondialisation, de même que l'idée d'un développement qui a été lancée pour la première fois à l'échelle internationale.¹² Comme le souligne Denis Clerc : « En juin de la même année – preuve que la question ne titillait pas seulement les scientifiques –, s'est réunie à Stockholm, sous l'égide des Nations unies, la première conférence internationale sur l'environnement ».¹³ Un mouvement « anti-mondialisation » a vu le jour, et s'est amplifié depuis Rio, Copenhague, Johannesburg ou encore jusqu'aux « Indignés ».

Le développement économique mondial basé sur la recherche d'une croissance sans limites a conduit à un questionnement sur sa compatibilité à terme avec l'épuisement de nos ressources. Depuis, l'idée de la protection environnementale s'est imposée, devenant l'un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle. Dans ce contexte, le tourisme dit « de masse » est automatiquement associé à la mondialisation dans ses aspects les plus négatifs, notamment au regard des atteintes à l'environnement.¹⁴ Vivement critiqué, ce tourisme mondialisé, moderne, voire contemporain et pourquoi pas, pour éviter tout qualificatif inutile, tout simplement tourisme, est accusé de destruction, d'acculturation, etc. Tous les stéréotypes accablent cette activité de vacanciers abandonnant leurs déchets dans des paysages de rêve, jusqu'aux grands groupes hôteliers détruisant la nature afin d'y offrir des services touristiques.

À partir de ces constats, une myriade de notions dites de tourisms alternatifs a vu le jour, comme le tourisme vert, responsable, éthique, communautaire, équitable, mais aussi l'écotourisme avec la Déclaration de Québec en 2002.¹⁵ Aujourd'hui, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit l'écotourisme de la façon suivante : « L'Écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles. Il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être ».¹⁶

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de cette notion en confrontant ces discours et la réalité. L'analyse a conduit à identifier des failles dans l'application de l'écotourisme, tant dans sa faisabilité que dans la contradiction de certains de ses objectifs. Dans cette optique,

¹² Cf. Conférence des Nations unies sur l'environnement, « La déclaration de Stockholm », du 5 au 16 juin 1972, consultée sur www.diplomatie.gouv.fr le 12 mars 2013.

¹³ Cf. D. Clerc, « Du Club de Rome à Copenhague, une longue marche », décembre 2009, consulté sur www.alternatives-economiques.fr le 23 octobre 2011.

¹⁴ Cf. B. Dehais, « Mondialisation : les dégâts du tourisme », juillet 2001, consulté sur www.alternatives-economiques.fr le 4 juin 2010.

¹⁵ Cf. Sommet mondial de l'écotourisme, « Déclaration de Québec sur l'écotourisme », 2002, consulté sur www.gdrc.org le 4 juin 2010.

¹⁶ *Ibid.*

nous avons choisi d'étudier Madagascar et le Costa Rica. À travers cette étude, l'objectif n'est pas seulement d'analyser l'évolution du tourisme, et plus particulièrement de l'écotourisme à Madagascar et au Costa Rica, mais surtout d'observer les corrélations qui existent entre la nécessité économique et culturelle de maintenir des espaces menacés d'une part, et l'utilisation et la préservation de ces espaces par le développement touristique d'autre part.

Madagascar est l'une des dix régions biogéographiques du monde, son taux d'endémisme record en fait un territoire regroupant des trésors écologiques majeurs de la planète. Cet État se caractérise également par une population aujourd'hui en survie dans un environnement menacé. Ainsi, le tourisme pourrait faire l'objet d'un levier au développement, en alliant croissance économique et protection des ressources naturelles. Sur le plan environnemental, le pays est historiquement dans une dynamique forestière régressive toujours à l'œuvre aujourd'hui, qui porte atteinte à son exceptionnelle biodiversité. Depuis plusieurs années, les gouvernements malgaches ont mis en place des politiques environnementales qui méritent d'être discutées par rapport à leur efficacité. Afin de générer une activité touristique, les Malgaches « vendent » leur territoire comme une destination écotouristique qui, par ailleurs, est perçue comme telle dans le monde et plus particulièrement par les organismes internationaux. Néanmoins, comment expliquer la qualification écotouristique et la réalité d'un processus régressif au niveau économique et environnemental à Madagascar ?

Le Costa Rica offre une richesse écologique comparable à celle de Madagascar. Bien que dix fois moins étendu, ce petit pays d'Amérique centrale est une destination écotouristique mondiale majeure. Au Costa Rica, tout est tourné vers l'environnement et le tourisme par le biais de véritables politiques écologiques, impliquant aussi des acteurs privés du tourisme. Après une période de déforestation, le Costa Rica retrouve bon an, mal an son couvert forestier.

Il s'est avéré intéressant de comparer l'écotourisme costaricain avec celui de Madagascar. On observe alors une gestion de l'environnement fondamentalement différente. En quoi et comment, ce mode de gestion profitable aux niveaux environnemental et économique, s'articule-t-il au Costa Rica avec le développement du tourisme ? En réalité, la problématisation de l'objet représente à elle seule la pierre angulaire de l'enquête qui a été menée dans ces deux pays du Sud. Plus qu'une analyse de l'évolution du tourisme, notre étude conduit à aborder les liens qui unissent développement touristique, développement durable et protection environnementale. Dans un contexte de tourisme mondialisé, où la préoccupation écologique a toute sa place, quelle est l'efficacité de la notion d'écotourisme en tant que catalyseur économique, écologique et social dans les pays du Sud ? Nous avons fait

le choix de diviser la problématique en trois points selon les activités qu'elle sollicite : protection environnementale, économie et tourisme. Il apparaît que la protection écologique doit se faire avec un autre intérêt que la « morale environnementale », ainsi, en dehors des aides internationales qui sont par ailleurs de moins en moins distribuées aujourd'hui. À cet égard, le cas de l'Équateur est révélateur d'une nouvelle réalité. Dans son édition du 16 août 2013, le journal *Le Monde*, explique que :

« Le Président de l'Équateur, Rafaël Correa, a demandé jeudi au Congrès l'autorisation d'exploiter le pétrole dans une importante réserve écologique d'Amazonie, après avoir constaté l'échec d'un plan international qui visait à éviter l'extraction dans cette zone, moyennant une compensation financière pour le pays [...] de 3,6 milliards de dollars sur 12 ans à titre de contribution pour la lutte contre le réchauffement climatique [...]. Cependant, durant ces dernières années, l'Équateur n'a obtenu qu'à peine 13,3 millions de dollars, [...]. « Le monde nous a lâchés », a déclaré le Président équatorien ».¹⁷

Il faut permettre aux pays du Sud de développer une activité économique générant suffisamment de flux financiers propres à autofinancer la protection de leur environnement. Cette réflexion pose alors la question de l'opportunité du tourisme : est-il incontournable ? En ce sens, pourrait-il générer des retombées financières significatives avec une empreinte environnementale « acceptable » sans commune mesure avec les destructions produites par l'industrie, l'agriculture ou encore les concentrations urbaines ? En outre, se pose la question de la pertinence de la notion d'écotourisme, quelle peut être sa place, au sein de ces impératifs économiques incontournables ? La faible pénétration touristique qu'il impose peut-elle conduire à des retombées économiques suffisantes, de nature à neutraliser les tentations industrielles dans un univers à protéger ? Le paradoxe est incontestable et sera analysé au cours des développements. Assiste-t-on dans des lieux touristiques, à des pollutions et destructions irréversibles plus importantes que celles émises par toute autre activité humaine, telle que l'industrie ou l'agriculture ? Quelle différence rencontre-t-on dans la pratique de ces deux activités : tourisme et écotourisme ? Est-ce une démarche marketing vendeuse qui donne bonne conscience aux touristes ou au contraire est-ce une plus-value écologique et économique pour les pays en développement ? Le tourisme par sa seule présence n'a-t-il pas, contrairement aux idées bien pensantes, un rôle protecteur ? Quel intérêt économique et environnemental y aurait-il pour des autorités publiques à préserver l'intégrité de lieux naturels ou bâtis ? Ce travail de recherche ne s'inscrit pas dans une critique agressive de l'écotourisme à l'image de l'agression permanente du tourisme dit de « masse », mais il tente

¹⁷ Cf. *Le Monde*, « L'Équateur se résout à exploiter le pétrole du parc Yasuni », 16 août 2013, consulté sur www.lemonde.fr le 16 août 2013.

d'analyser à la fois la cohérence et la pertinence de cette notion dans sa confrontation à la réalité du terrain.

La première phase de ce travail de recherche qui pourrait être qualifié de phase d'expérimentation et d'observation s'est effectuée en deux étapes de deux mois et une de trois mois. Elles se sont déroulées dans le cadre d'un stage en licence professionnelle d'écotourisme, en collaboration avec le Bioparc de Doué la Fontaine qui mène différents projets avec Antongil Conservation, une ONG malgache. Ce partenariat a permis une immersion plus rapide dans le pays, lors de notre premier séjour, nous donnant l'occasion de mettre en place une structure d'accueil-hébergement écotouristique dans un village au cœur de la forêt primaire. Cette première expérience sur le terrain a été essentielle afin de percevoir les réalités géographiques, économiques, politiques, ethniques, écologiques de Madagascar. Fort de notre conviction théorique initiale sur l'écotourisme en tant qu'alternative au développement durable des populations locales nous avons travaillé à établir des échanges, partenariats avec des scientifiques locaux et internationaux, ainsi qu'avec des professionnels du tourisme malgache. Toujours dans un souci de compréhension, nous avons mené lors d'un second séjour, de nombreux déplacements à pied et en pirogue dans des conditions souvent extrêmes mais indispensables à la connaissance des populations et du territoire. Cette immersion a été encadrée par des guides formés par l'Association nationale pour la gestion des aires protégées (ANGAP), l'actuel Madagascar National Parks, et facilitée par des scientifiques locaux et internationaux, plus particulièrement la Wildlife Conservation Society (WCS). Ces séjours en forêt tropicale humide nous ont permis d'établir un contact direct et soutenu avec les populations locales. Un troisième séjour d'observation a été consacré à l'évaluation du rôle des instances publiques dans la mise en place d'une politique environnementale et touristique à Madagascar. Ces trois séjours d'étude ont permis d'aboutir à un questionnement sur la confrontation entre la vision théorique de départ et la réalité de terrain, faisant naître des doutes quant à la faisabilité d'un projet écotouristique. Compte-tenu de l'isolement de cette région et des difficultés d'accès, l'hypothèse économique du projet écotouristique nous apparaissait peu réalisable en raison de l'absence de fréquentation touristique.

Dans une deuxième phase, il nous est alors paru nécessaire de rechercher les causes profondes de ce constat négatif. Une année d'étude et de questionnements nous ont conduit à un quatrième voyage pour étendre notre terrain de recherche à l'ensemble du territoire malgache, afin de confronter nos observations de la première phase d'étude à d'autres réalités de terrain. Notre constat a fait naître un paradoxe entre « l'affichage écotouristique » de Madagascar et

son inefficacité en termes de protection environnementale et de développement économique. Il est alors apparu nécessaire d'identifier une autre destination écotouristique afin de dégager des éléments de comparaison pouvant asseoir une réflexion sur le lien à établir entre tourisme, écotourisme et développement durable.

Notre choix s'est arrêté sur le Costa Rica qui, par sa biodiversité exceptionnelle comparable à celle de Madagascar et par sa renommée écotouristique admise et soutenue par la communauté internationale a conduit à une comparaison des plus intéressantes. Lors d'un séjour de trois mois au Costa Rica, le travail s'est concentré sur la recherche d'un angle d'approche permettant de comparer ces deux destinations si différentes en apparence. En réalité, cette période d'analyse et de réflexion a consisté dans un premier temps, à encadrer et poser la structure liant ces deux territoires (état des lieux, sociologie, ressources endémiques) et dans un deuxième temps, à dégager trois objectifs poursuivis à la fois par Madagascar et par le Costa Rica. À savoir, une identification symbolique en matière de biodiversité, une volonté de vendre de l'écotourisme, et enfin, une volonté de bénéficier de retombées financières conséquentes à la venue de touristes.

Il conviendra dans une première partie de considérer les questions écologiques et leur pénétration dans la sphère touristique. Il a fallu exclure du champ d'investigation tous les stéréotypes associés au tourisme et à l'environnement. Il faut alors se demander quelle est la place de l'homme, acteur principal dans son rapport à l'environnement mais aussi dans son rapport à l'autre ? Dans un monde de plus en plus connecté, il apparaît que l'homme s'est éloigné de ses anciennes dépendances à l'environnement. Aujourd'hui, il s'exporte et s'échappe des frontières, laissant derrière lui une empreinte qu'il conviendra de quantifier et d'analyser. Le premier chapitre traite du phénomène touristique dit de « masse ». Cette dernière appellation à la connotation péjorative fait suite à la croissance des flux touristiques de ces trente dernières années. Comme toute activité de cette ampleur, le tourisme dit de « masse » est jugé responsable de nombreuses destructions environnementales ; cependant, il faut s'interroger sur la réalité objective du concept de tourisme de « masse », n'est-il pas plus pertinent de parler plutôt d'un avènement du tourisme moderne ?¹⁸ L'activité touristique telle

¹⁸ Notre conception du tourisme moderne : les pays Occidentaux de la révolution industrielle ont été à l'origine de la naissance du tourisme, étant à la fois émetteurs de touristes (les classes privilégiées essentiellement) et récepteurs de touristes (dans de nouveaux lieux de villégiature, comme par exemple Deauville et Biarritz). Les pays à l'écart de la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, souvent très pauvres, étaient seulement des pays visités (Espagne, Grèce par exemple), percevant les occidentaux fortunés et oisifs comme des étrangers originaux, présentant souvent peu d'intérêt pour la population elle-même.

La « modernité touristique » est apparue avec la mondialisation et l'explosion récente du phénomène touristique. De nombreux pays se sont alors perçus et organisés en tant que pays récepteurs de touristes (Espagne, Maroc, Tunisie par exemple), puis sont devenus à leur tour émetteurs de touristes, en fonction de leur niveau de

qu'elle s'est construite jusqu'à une période récente s'est considérablement diversifiée, et son ampleur est telle que les retombées financières qu'elle génère aujourd'hui obligent à une prise en compte prioritaire dans la mise en place de politiques de développement durable. Le deuxième chapitre traite de la rencontre du tourisme et du développement durable. La prise de conscience écologique mondiale a transformé la gestion des ressources naturelles en véritable enjeu du XXI^{ème} siècle. Toutes les activités humaines sont passées au crible du regard écologique. Ce regard, souvent trop subjectif, a condamné le tourisme moderne, ce dernier ne serait-il pas au contraire intrinsèquement porteur du respect de l'environnement ? La qualité environnementale n'est-elle pas *in fine* consubstantielle au fait touristique ? Ne détient-on pas, au travers du développement du tourisme, une des activités économiques mondiales finalement des plus vertueuses en matière de développement durable ? À la différence de l'industrie ou de l'agriculture, qui s'avèrent peu perméables aux exigences du développement durable, comment la rencontre du tourisme et du développement durable peut-elle conduire à la naissance d'un modèle viable de croissance ? Le troisième et dernier chapitre traite de la réalité de l'écotourisme. Catégorie hybride du tourisme durable, l'écotourisme s'est voulu une réponse à la massification touristique tant décriée. Il convient d'en retracer l'émergence et les contradictions qu'il implique, révélant l'écotourisme comme un concept à l'avenir incertain, en ce sens qu'il ne répondrait pas en totalité aux enjeux du développement durable. La dernière partie de ce chapitre précise le cadre de recherche dans sa problématique et ses hypothèses qui seront développées dans les chapitres suivants.

La deuxième partie consiste à éprouver l'écotourisme au travers du cas malgache. Un parcours d'observation de 5 000 kilomètres au travers des lieux emblématiques de l'écotourisme à Madagascar a conduit à une relecture de la notion d'écotourisme dans son ensemble. Le temps passé sur les différents terrains de l'île a fait de Madagascar le principal terrain de ce travail de recherche, apportant *de facto* les premiers éléments de réponse aux questionnements de cette thèse. Cette destination a été retenue selon trois critères fondamentaux pour cette étude : biodiversité exceptionnelle, utilisation de la notion d'écotourisme et volonté de capter les flux touristiques. Le quatrième chapitre expose les réalités du terrain malgache en fonction du triptyque du développement durable : environnemental, économique et social. Le cinquième chapitre traite *de facto* de l'écotourisme à Madagascar ; plus précisément de la situation écologique et touristique de l'île. En effet, Madagascar offre une vision préoccupante de la gestion écologique durable de

développement. C'est cette dualité émetteur/récepteur étendue à de très nombreux pays qui confère au tourisme contemporain sa caractéristique de « tourisme moderne » dans le système-monde post-Seconde Guerre mondiale.

ses ressources, à l'image de sa situation économique qui en fait l'un des pays les plus pauvres de la planète.¹⁹ La pratique d'une agriculture sous son aspect culturel ancestral, associée aux difficultés économiques, anéantit les moyens d'action des Malgaches en faveur de la réhabilitation écologique. L'activité touristique à Madagascar a fait l'objet d'une attention particulière au cours du sixième et dernier chapitre de la deuxième partie ; l'objectif était de comprendre et d'analyser la réalité touristique de l'île en prenant en compte tous les aspects de l'activité touristique moderne. Il a fallu étudier le rôle de tous les intervenants du tourisme, des pouvoirs publics aux guides locaux, mais aussi les politiques mises en place afin de générer un intérêt touristique tourné vers la préservation de l'environnement.

La troisième et dernière partie se propose de réhabiliter l'image du tourisme, en le définissant comme un véritable créateur de multiples richesses. Le Costa Rica a été étudié comme un contre-exemple, tant dans sa réussite touristique que dans la protection de son environnement. Au même titre que Madagascar, le Costa Rica a été sélectionné sur la base d'une biodiversité exceptionnelle, de l'utilisation de la notion d'écotourisme et enfin sur la volonté de capter les flux touristiques. En effet, la situation géopolitique du Costa Rica l'a poussé à des renaissances multiples mais pas toujours fructueuses. Gérer la période postcoloniale n'a pas été sans bouleversement, mais à la différence des Malgaches, les Costaricains ont eu le temps d'asseoir un État démocratique stable, permettant l'application et le suivi de politiques publiques. Notre analyse du Costa Rica tente de démontrer en quoi le tourisme est un puissant moteur, capable de favoriser à bien le développement durable. Le chapitre sept expose directement la réussite costaricaine en matière touristique. Ce chapitre se veut avant tout une réponse au cas malgache. L'histoire du pays sera abordé en mettant en relief l'aspect environnemental. Il apparaît clairement que, le Costa Rica et Madagascar ont connu un développement similaire dans une certaine mesure. L'agriculture, intensive au Costa Rica, et ancestrale à Madagascar, a conduit à une déforestation considérable, entraînant ces pays dans des impasses écologiques comparables. Néanmoins, les Costaricains ont su amorcer, à temps, un processus de changement global conduisant à la réussite actuelle. En effet, les scientifiques se sont dressés contre les ravages de l'agriculture intensive au Costa Rica. Suivis par le gouvernement, leurs analyses ont trouvé un écho pertinent dans la mise en place de politiques solides en faveur de la protection environnementale. Le chapitre huit montre comment le tourisme dit de « masse » est venu au secours de l'environnement costaricain, devenant la véritable planche de salut du Costa Rica. Ce travail de réhabilitation en faveur du tourisme en

¹⁹ Madagascar fait en effet partie des 48 pays les moins avancés selon la liste établie par les Nations unies. Cf. Organisation mondiale du commerce, « Pays les moins avancés », consulté sur www.wto.org le 12 juin 2014.

tant que tel prend ici une dimension nouvelle, empreinte d'un réalisme incontestable. Loin d'être un danger ou un destructeur de l'environnement, le tourisme s'est révélé comme une alternative viable à une reconversion globale d'un pays vers le développement durable et la protection environnementale. Cette réussite ne s'est pas faite sans obstacle et le Costa Rica a dû faire face à nombre de problèmes pour en arriver à un statut de destination écotouristique incontournable. Devenir une destination touristique majeure, protéger son environnement et amorcer le cercle vertueux du développement durable demande du temps, de la volonté et de l'ambition, ce qui est exposé tout au long de ce développement, afin d'établir les points essentiels de la réussite touristique et environnementale. Le neuvième et dernier chapitre de la thèse aborde la création de richesses générées par le tourisme, tant économiques que sociales. Le développement dans la mondialisation de cette activité a montré l'impact à tous les niveaux de la société du tourisme moderne.

En dehors de certains pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Russie, Afrique du Sud), qui tirent leur épingle du jeu dans la mondialisation, la majorité des pays du Sud n'a pas eu accès aux richesses de cette globalisation. Il n'est pas exagéré de prétendre que ces pays du Sud ont été massivement exploités dans leurs ressources pour satisfaire aux besoins toujours croissants de l'Occident, et des pays émergents, sans respect pour leur environnement.

En définitive, le tourisme ne serait-il pas, l'un des vecteurs de richesses durables qui pourrait permettre aux pays en développement de s'affranchir efficacement de la dépendance financière occidentale aux niveaux économique et écologique ? Favoriser le transfert de richesses des pays du Nord vers les pays du Sud au travers de flux touristiques de plus en plus massifs, ne serait-elle pas la solution la plus efficace et la plus vertueuse en matière de développement durable pour ces pays ?

PARTIE 1
DU TOURISME À L'ÉCOTOURISME

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1

L'écotourisme est une notion qui tente de concilier tourisme, protection environnementale et développement économique. Néanmoins, l'application de cette notion a fait naître un paradoxe qui nécessite une analyse de celle-ci dans ses fondamentaux. Afin d'aborder ce travail de redéfinition, il est étudié dans cette première partie la naissance de l'écotourisme. L'analyse impose une approche pluridisciplinaire où interagissent l'économie, la sociologie et la philosophie. En effet, analyser l'écotourisme, revient à placer l'individu au centre de la définition, il sera le cas échéant touriste, consommateur, destructeur ou protecteur de l'environnement, mais en définitive « citoyen du monde ». L'objet d'étude est de comprendre la cohabitation de l'homme avec l'environnement. Ces deux entités se sont sans cesse renouvelées et réadaptées aux conjonctures, une seule composante reste inchangée : l'interdépendance entre l'homme et la nature. Une logique immédiate imposerait dès lors, la sauvegarde de l'environnement comme un principe moral international ; pourtant, en ce début de XXI^{ème} siècle, la dégradation et les atteintes environnementales n'ont jamais été aussi fortes. L'homme étant tantôt pollueur agriculteur, industriel, tantôt pollueur public et étatique, ou enfin pollueur privé. Aujourd'hui, l'homme « s'exporte » et devient un touriste qui agit et laisse son empreinte hors de ses frontières. Amplifié par le système capitaliste dérégulé et mondialisé, le phénomène touristique a fait irruption dans la sphère économique mondiale pour en devenir une des composantes majeures. Le secteur du tourisme représente actuellement à lui seul une des toutes premières activités économiques du globe.²⁰ Ces deux paramètres ont suscité un questionnement de la part de la communauté scientifique internationale, tendant à mesurer les conséquences du tourisme dit « de masse » sur les environnements. À cette question, nombre de commentaires se sont offerts à nous et sont allés dans le même sens : le tourisme « de masse » détruit l'environnement. En ce sens, il s'agit d'étudier dans un premier chapitre la réalité du « tourisme de masse », et ce qu'implique la rencontre de ce dernier avec l'environnement. Dans un second chapitre, nous analyserons les rapports entre le tourisme et le développement durable ; nous verrons ainsi que la gestion des ressources naturelles est devenue un enjeu mondial dont l'homme doit être le gardien vigilant.

²⁰ À l'exemple de la France. Cf. Le rapport du Conseil national du tourisme, « Le poids économique et social du tourisme », session 2010 consulté sur www.ladocumentationfrancaise.fr le 14 octobre 2011.

Nous aborderons enfin, dans un troisième chapitre, la réelle pertinence de la notion d'écotourisme. Notre démarche d'observation participante sur quatre terrains de recherche à Madagascar a débouché sur un questionnement quant à la pertinence de l'écotourisme dans ce pays. Ce questionnement s'est développé selon une démarche de recherche constructiviste et ce, dans le cadre d'une analyse systémique de la question écotouristique confrontée à la complexité du terrain malgache.

CHAPITRE 1

LA RÉALITE DU TOURISME DANS LE CONTEXTE MONDIALISE

Introduction

Afin d'aborder au mieux l'écotourisme et toutes ses composantes, il a fallu exclure les présupposés tenant au tourisme et à l'environnement. L'imbrication du tourisme avec la mondialisation et la société de consommation a donné naissance au tourisme dit de « masse ». En réalité, cette évolution du tourisme reflète des enjeux qui sortent du cadre touristique *stricto sensu*. Phénomène social et économique, le tourisme « de masse » est une activité qui suscite passion et interrogation auprès des milieux scientifiques. Comme toute grande entreprise humaine, le développement durable associé à la protection environnementale, appelle à une réflexion objective afin d'apporter des réponses appropriées au développement des sociétés. Dans ce contexte, la difficulté réside dans la mesure de l'activité touristique moderne, il a donc fallu retravailler les données et établir de nouveaux raisonnements pour comprendre le tourisme « de masse ». L'intérêt de ce chapitre est de dégager des données pour établir un premier bilan de la rencontre du tourisme avec l'environnement.

1.1. Le développement du tourisme dans la mondialisation

Le tourisme de masse est un phénomène indissociable de la société de consommation liée à la mondialisation. Nous constatons dès lors un double facteur, celui de la mobilité des échanges et des personnes, couplé à celui de la recherche effrénée de réduction des coûts ouvrant le tourisme à tous.

« La naissance d'une industrie du divertissement et des loisirs, en rendant accessible la consommation d'objets industriels standards ou l'achat de prestations de services, va bouleverser les structures de consommation et les modes d'occupation du temps libre [...]. La pratique touristique est devenue un fait de consommation ».²¹

Depuis longtemps, l'élite scientifique mondiale mène une véritable croisade anti-mondialisation, en partant du principe que le capitalisme moderne conduirait inévitablement

²¹ P. Cuvelier, *Anciennes et Nouvelles formes de tourisms, une approche socio-économique du tourisme*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2010, p. 64.

vers une catastrophe globale sans précédent. Dans cette logique, le tourisme de masse est devenu au fil du temps le symbole de nombreux maux du monde moderne, et n'échappe plus, dès lors, aux charges parfois violentes des opposants au système mondialisé d'essence néolibérale inspiré par l'Occident. Néanmoins, ces critiques formulées à l'encontre du tourisme dans un contexte teinté d'idéologie, ne semblent pas toujours justifiées, voire même parfois inappropriées. Comme le souligne Pierre-Noël Giraud, toute analyse théorique même entourée de toutes les précautions d'objectivité échappe difficilement aux *a priori*.

« Elle reste donc influencée par des « visions » du monde et des normes éthiques ».²²

C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de relire la réalité du tourisme mondialisé en élaborant des constats à partir de faits établis.

1.1.1. L'émergence du phénomène touristique

Le « Grand Tour » en Angleterre à la fin du XVII^{ème} siècle a marqué le commencement des pratiques touristiques internationales. Il s'agissait d'une sorte de voyage initiatique des jeunes aristocrates anglais sur le continent européen d'une durée de six mois à deux ans, à travers l'Europe. Ce circuit culturel était considéré comme un complément indispensable à la bonne éducation de chaque jeune issu de l'aristocratie anglaise. Le but du voyage étant d'acquérir des connaissances et une ouverture sur le monde afin de se préparer au mieux à une carrière. La préparation de ce voyage faisait l'objet d'une réflexion précise et de recherches sur les différents pays pour ensuite vérifier ses connaissances théoriques en relation directe et concrète avec les pays visités.²³ Des années 1800 à 1950, le tourisme est passé d'une pratique touristique élitiste à un tourisme plus populaire. Au début du XIX^{ème} siècle, le tourisme reste limité à l'aristocratie et à la bourgeoisie aisée. Cependant, l'imaginaire du voyage planétaire se développe avec l'apparition de romans appartenant à la littérature, comme « Le Tour du Monde en 80 jours » de Jules Verne. C'est une œuvre populaire internationale que l'on peut considérer comme une volonté des hommes de se déplacer pour découvrir le monde, ce voyage étant vécu comme une aventure exceptionnelle.²⁴ À cette même période, une réelle impulsion au développement du tourisme en Europe a été initiée par les Anglais dans les régions montagnardes et sur les littoraux. En effet, on a vu des stations alpines et balnéaires de renom émerger et bénéficier de l'essor économique de l'époque et du développement des voies de communication, des moyens de transport et en particulier de la construction des

²² P.-N. Giraud, *La Mondialisation, Émergences et Fragmentations*, Auxerre, Sciences Humaines, 2008, p. 59.

²³ P. Cuvelier, *op. cit.*, pp. 41-42.

²⁴ M. Boyer, *Histoire du Tourisme de masse*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p. 11.

voies ferrées.²⁵ À la fin du XIX^{ème} siècle, le voyage organisé fait son apparition avec la création par Thomas Cook d'une agence de voyage. L'Agence du même nom a débuté par des voyages organisés sur l'ensemble de la planète en favorisant les réductions tarifaires sur les transports par le regroupement des voyageurs. Cette innovation touristique entrepreneuriale permettait de proposer aux voyageurs des prix attractifs, ce qui a eu un effet d'entraînement sur le nombre de voyageurs, permettant à l'entreprise de se développer considérablement partout dans le monde.²⁶ L'évolution du tourisme à l'international s'est faite grâce aux progrès technologiques des moyens de transport qui ont permis une mobilité touristique sur l'ensemble de la planète²⁷. En effet, la seconde révolution des transports à la fin du XIX^{ème} siècle a relayé de plus en plus le transport ferroviaire au profit du transport aérien et de l'automobile.^{28 29} Ce n'est que dans les années 50 que le transport aérien est véritablement devenu accessible à une population aux revenus modestes. Désormais, il est utilisé à des fins touristiques.³⁰

« Même avec un pétrole autour de 100 \$ le baril, le coût du kérosène ne représente que 30 à 35 % du prix du billet pour les passagers, moins pour le fret qui voyage en partie en cargo mixte où ce sont les passagers qui paient le vol ».³¹

C'est également à cette époque que le tourisme se démocratise. L'évolution sociale par l'augmentation du temps libre se diffuse essentiellement dans les pays développés. La croissance économique des années d'après-guerre et la hausse du pouvoir d'achat, ont généralisé l'activité touristique. Le tourisme est intrinsèquement lié à un excédent de richesses qui n'a été la caractéristique pendant longtemps que de certains pays occidentaux. En effet, les congés payés n'ont été obtenus que grâce à une augmentation très significative de la productivité liée aux progrès techniques et à une meilleure organisation du travail. Si l'on prend l'exemple de la France de 1946 à 1966, la production a été multipliée par trois. Depuis 1950 jusqu'au début des années 70, la France a connu une croissance moyenne de 5,5 %, soit la plus élevée en Europe et même dans le monde (États-Unis : un peu plus de 4 %, Allemagne : 5 %, Royaume-Uni : 3 %), à l'exception du Japon (11,4 %).³² L'augmentation des revenus n'a pas toujours suivi la croissance. Le rattrapage s'est fait aux accords de

²⁵ A. Mesplier, P. Bloc-Durafour, *Le Tourisme dans le monde*, Bréal, 2009, pp. 18-20.

²⁶ P. Cuvelier, *op. cit.*, pp. 52-53.

²⁷ M. Beaud, O. Dollfus, C. Grataloup, P. Hugon, G. Kébabdjian, J. Lévy, *op. cit.*, p. 317.

²⁸ P. Duhamel, I. Sacareau, *Le Tourisme dans le monde*, Paris, Armand Colin, 1998, pp. 104-106.

²⁹ M. Boyer, *op.cit.*, p. 59.

³⁰ A. Mesplier, P. Bloc-Durafour, *Le Tourisme dans le monde*, Paris, Bréal, 2009, p. 21.

³¹ P-N Giraud, *op. cit.*, p. 32.

³² Cf. J-J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, *La Croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, Seuil, 1972.

Grenelle en 1968, le SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) a été relevé de 35 % et la moyenne des salaires de 10 %.³³ Cette évolution économique et sociale a permis aux ménages de consacrer une part de leurs revenus à l'occupation du temps libre. Le tourisme n'est donc plus l'apanage d'une seule catégorie sociale mais s'étend à l'ensemble de la population. Cependant, la hausse de la productivité qui a permis d'élever le niveau des salaires a eu un effet de stress sur la population active, rendant le loisir nécessaire. Cette idée rejoint celle de Marcuse :

« C'est la longueur de la journée du travail elle-même, la routine lassante et mécanique du travail aliéné, qui accomplit ce contrôle des loisirs. Cette longueur et cette routine exigent que les loisirs soient une détente passive et une re-création de l'énergie en vue du travail futur ». ³⁴

Le temps libre qui est désormais un acquis social pour tous, a eu comme conséquence la mise en place d'une réelle organisation et d'une législation des loisirs et du tourisme. Cette transformation sociale a eu pour effet de créer une société des loisirs. Ajoutée au « désir mimétique »³⁵ d'après l'expression de René Girard, elle a fait de cette organisation des loisirs et du tourisme une industrie de masse sans aucune connotation péjorative. En effet, la société a créé un désir de loisirs et de voyages qui s'est transformé en besoin pour les individus, si bien que ne pas profiter de cette nouvelle norme sociale aujourd'hui paraît difficile à imaginer. Selon Pascal Cuvelier, « la pratique touristique est devenue un fait de consommation ».³⁶

³³ Cf. P. Delfaud, C. Gérard, P. Guillaume, J-A. Lesourd, *Nouvelle Histoire Économique*, Paris, Armand Colin, tome 2, 1976.

³⁴ Cf. H. Marcuse, *Eros et civilisation*, Paris, 1963, Minuit.

³⁵ Selon Jacques Lacan, « le désir de l'homme trouve son sens dans le désir de l'autre [...] parce que son premier objet est d'être reconnu par l'autre ». Selon Hegel, « il y a dans le désir, la prise de conscience d'une autre conscience dont on veut être reconnu ». René Girard quant à lui propose que le désir humain soit mimétique : « l'homme désire toujours le désir de l'autre » ; en d'autres termes c'est le désir en lui-même qui devient source de désir chez l'autre par besoin d'imitation, en dehors de toute relation avec un sujet ou un objet. Le désir mimétique est au cœur de la société de l'hyper consommation, nouvelle religion au XXI^{ème} siècle. Les campagnes publicitaires de plus en plus sophistiquées (moteurs efficaces de la consommation) renvoient par ailleurs à la question du libre-arbitre et de la manipulation des individus-consommateurs, au travers de la publicité. La consommation touristique, par son ampleur, n'échappe pas à ces interrogations sur le degré de liberté de choix des individus devenus des touristes-consommateurs.

³⁶ P. Cuvelier, *op. cit.*, p. 65.

1.1.2. La mondialisation du tourisme

L'analyse du graphique ci-après révèle clairement la suprématie du tourisme occidental dans le monde de 1950 à 1990 et la carte « Les voyageurs en 2010 » confirme cette situation.

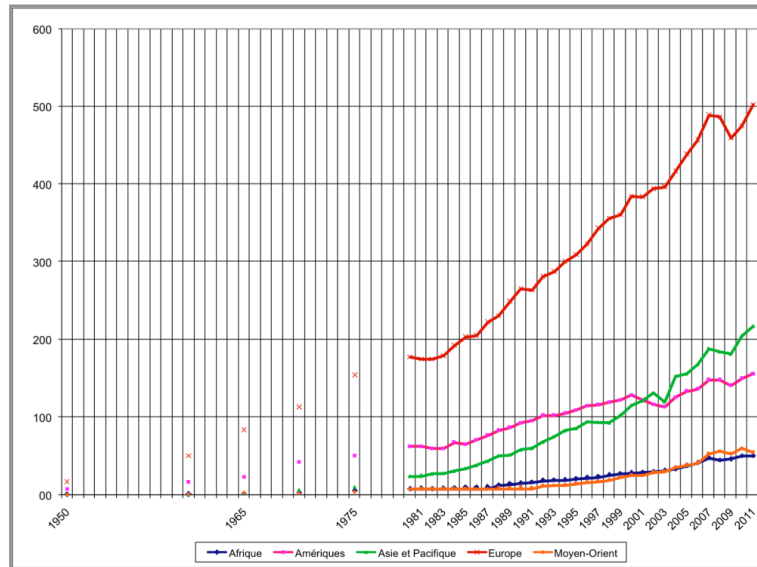
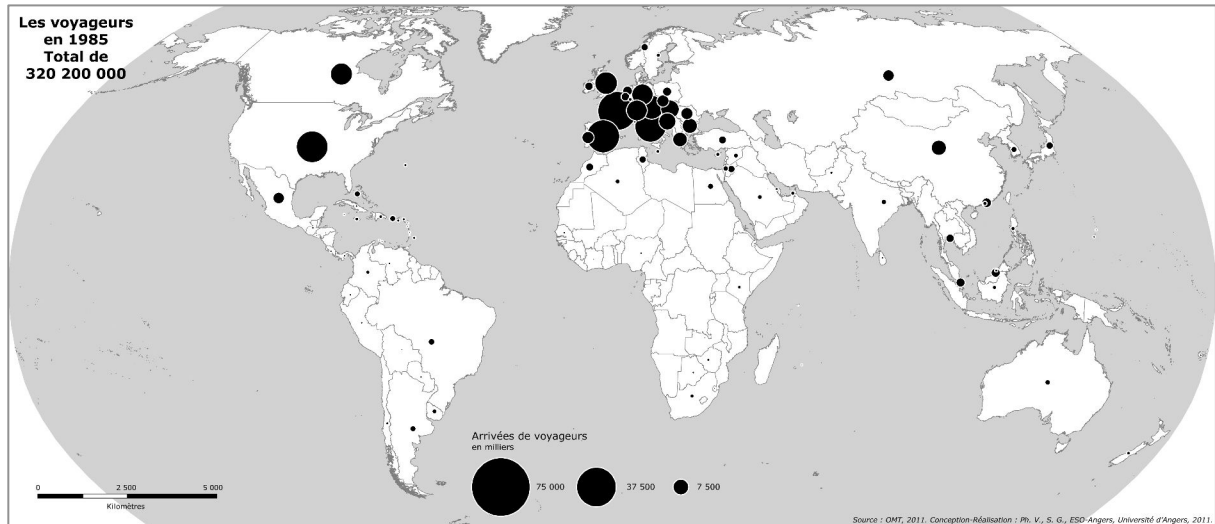


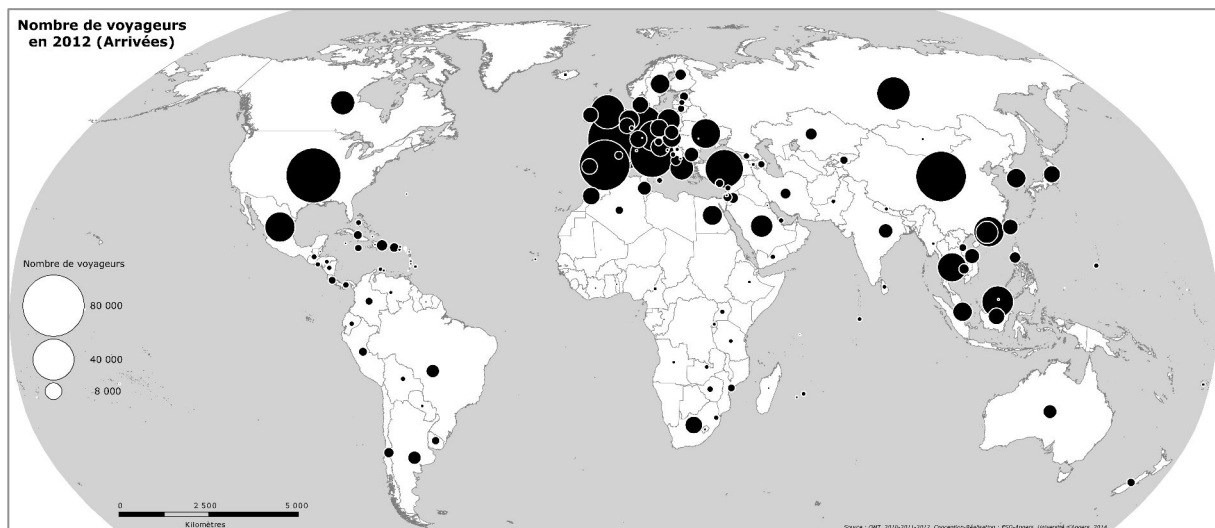
Figure 1 : Évolution du nombre des voyages internationaux de 1950 à 2011, selon les continents en % du monde. Source : Organisation mondiale du tourisme.

Aujourd'hui, cette suprématie se poursuit puisque les régions Europe et Amériques représentent toujours 70 % du total des arrivées touristiques mondiales. Depuis une trentaine d'années pourtant, ce pourcentage baisse par rapport au tourisme mondial. En effet, l'Europe continue à progresser en absolu, mais le poids relatif du tourisme en Europe diminue par rapport au reste du monde. Il s'agit d'une des conséquences du développement économique des pays émergents qui, pour certains, ont pu mettre en place des infrastructures touristiques. La proportion des voyageurs asiatiques augmente dans le monde sur la même période. Cela corrobore l'émergence de la puissance économique asiatique dans un contexte mondialisé. Dans toutes les régions du monde, on constate une croissance très forte des arrivées de touristes. En 2005, l'Organisation mondiale du tourisme recensait 802 millions de touristes internationaux et 880 millions en 2009. Les recettes touristiques internationales représentaient 941 milliards de dollars en 2008. Bien que l'Europe demeure la première destination touristique mondiale, on constate qu'elle ne représente qu'à peine 50 % des recettes touristiques mondiales, qui représentent 852 milliards de dollars en 2009, alors que celles de l'Europe sont de 413 milliards de dollars la même année. L'Asie de l'Est et le Pacifique ainsi que les Amériques bénéficient de recettes proportionnellement plus élevées : 203 milliards de dollars en 2009 pour 181 millions de touristes pour la région Asie Est et le Pacifique, et 165

milliards de dollars pour 140 millions de touristes pour les Amériques. On observe une place très faible de l'Afrique et de l'Asie du Sud, qui s'explique d'une part, par un manque d'infrastructures touristiques et d'autre part par un contexte géopolitique incertain pour quelques zones, notamment en Afrique subsaharienne.



Carte 1 : Les voyageurs en 1985. Source OMT. Conception, réalisation : P. Violier, S. Griffon, ESO-Angers, Université d'Angers, 2011.



Carte 2 : Les voyageurs en 2012. Source OMT. Conception, réalisation : ESO-Angers, Université d'Angers, 2014.

L'augmentation du nombre de touristes circulant sur l'ensemble de la planète est aussi liée à la fin du monde bipolaire consécutive à la chute du mur de Berlin en 1989, puisque le cadre institutionnel de nombreux pays réduisait la mobilité aussi bien des autochtones que individus venant de l'extérieur. La croissance du tourisme peut aussi être considérée comme l'une des conséquences de la globalisation actuelle, qui est essentiellement axée sur la libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes. Les pays riches peuvent donc investir entre autres dans les pays émergents pour le tourisme. Le Consensus de Washington³⁷ dans les années 80, théorisé en 1989 par l'économiste John Williamson de l'École de Chicago³⁸ libérale et même néo-libérale, prône la libéralisation du commerce extérieur. Les pays ne peuvent empêcher les capitaux extérieurs de s'investir librement dans n'importe quel endroit du globe. Sur les dix propositions composant le Consensus de Washington, on observe qu'au moins cinq d'entre elles ont un rapport direct avec le tourisme :

Proposition n° 5	un taux de change compétitif	donc favorable aux touristes
Proposition n° 6	libéralisation du commerce extérieur	ce qui signifie qu'il n'y a pas de protectionnisme, les touristes sont donc libres de voyager sans contrôle d'échanges.
Proposition n° 7	libéralisation des investissements directs à l'étranger	les détenteurs de capitaux peuvent mettre en place des infrastructures touristiques.
Proposition n° 8	privatisation des monopôles ou participation de l'État	si l'État n'intervient pas, les investisseurs étrangers accèdent plus facilement aux marchés locaux.
Proposition n° 9	déréglementation des marchés	on ôte des réglementations qui ne font qu'entraver la liberté d'entreprendre

Tableau 1 : Les cinq propositions du Consensus de Washington ayant un lien avec le tourisme. Conception/réalisation : Clémence Ratel.³⁹

C'est le principe même du néo-libéralisme, capitalisme financier dont la principale caractéristique est un ROE (Return on equity), où le retour sur l'investissement est très élevé, qui s'est imposé à l'échelle mondiale. Pratiquement tous les pays de la planète ont accepté le

³⁷ Expression qui tire son nom d'un article de l'économiste John Williamson édité en 1989. John Williamson a synthétisé un corpus de 10 préconisations ayant fait l'objet d'un consensus entre les organisations internationales à Washington et les autorités américaines. Ce Consensus de Washington a été élaboré en vue de gérer la dette intérieure et extérieure des pays en développement ravagés par la crise économique et l'hyperinflation. Le Consensus de Washington regroupe 10 propositions clé qui ont structuré les Programmes d'ajustement structurels (PAS) imposés par le FMI et la Banque Mondiale aux pays en développement en défaut face à leurs dettes extérieures. Les premiers PAS ont été imposés par le FMI à la plupart des pays d'Amérique latine dans les années 80.

³⁸ Par « École de Chicago » il faut entendre un courant de pensée économique qui se développe après la guerre au sein de l'Université de Chicago. D'inspiration nettement libérale, il s'oppose aux théories de Keynes qui prônait l'intervention des États en matière de régulation économique. Milton Friedman représente la figure emblématique de ce courant de pensée qui conduit à l'émergence des politiques économiques ultra libérales du reaganisme et du thatchérisme, caractérisées par la dérégulation des marchés et la financiarisation de l'économie mondialisée. La crise financière de 2007 marque les limites de cette théorie économique ultra libérale.

³⁹ Cf. J. Ziegler, *Les Nouveaux Maîtres du Monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2002.

Consensus de Washington, ceux qui ne l'ont pas ratifié sont contraints de le faire par le FMI, lorsqu'ils sont endettés, en contrepartie d'une aide financière.⁴⁰

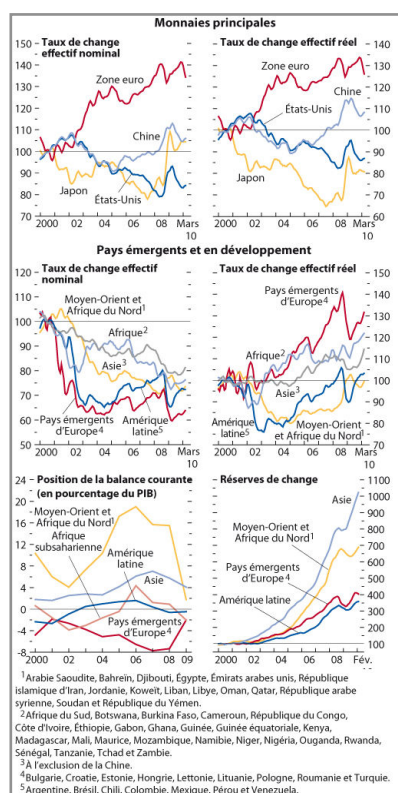


Figure 2 : Le secteur extérieur. Source : FMI, calculs des services du FMI, avril 2010.

C'est donc à partir de cette dernière globalisation que le tourisme a réellement pris une place majeure au niveau international et qu'il a bénéficié de l'apparition des classes aisées des pays émergents. La mondialisation a permis l'apparition d'une population possédant une capacité financière suffisante pour voyager dans le monde et aussi mettre en place des infrastructures touristiques sur leurs propres territoires.⁴¹

« La modicité du prix, condition première de la démocratisation du tourisme, constituait pour Cook un objectif. Il permit ainsi aux membres de la classe moyenne, malgré leurs

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ En France, le concept « classe moyenne » renvoie dans l'inconscient collectif à une perception populaire de « français moyen » assez peu valorisante, loin de la Middle Class américaine perçue comme une étape fondamentale ouverte sur tous les possibles de la réussite sociale de la Upper Class du « rêve américain ». Bien que difficile à définir d'une manière rigide, cette réalité sociologique aux contours flous reste pertinente dans la compréhension des bouleversements sociaux survenus en Occident au cours du XX^{ème} siècle. L'émergence des « classes moyennes » dans son ampleur est un phénomène relativement récent, qui traduit avant tout un bouleversement profond de la société occidentale ; elle résulte de l'effondrement du secteur primaire, essentiellement rural, et de l'explosion concomitante du secteur secondaire, essentiellement urbain et salarié. Cette spectaculaire transition sociale s'est pour partie développée dans un contexte économique favorable qui, à partir des années 50, a connu un accroissement très significatif des revenus. On estime que cette « classe moyenne » représente environ 60 % de la population française d'aujourd'hui. Il s'agit d'un ensemble hétérogène que l'on a coutume de classer typologiquement selon une échelle individuelle de revenus mensuels de 1 200 euros pour la classe moyenne inférieure à 3 000 euros pour la classe moyenne supérieure.

ressources limitées, d'accéder à un privilège de riche, ou tout au moins d'en avoir l'illusion ».⁴²

Le taux de change est une variable clé pour l'activité touristique. À l'appui des graphiques ci-après, on constate que la zone euro a eu un taux de change élevé par rapport aux autres pays exportateurs, tels que le Japon et les États-Unis qui ont vu leurs monnaies se déprécier par rapport à l'euro, favorisant ainsi leurs exportations et leur activité touristique.⁴³ Paradoxalement, avec cette appréciation importante de l'euro, l'Europe reste la première zone touristique mondiale. Elle garde une attractivité telle qu'il y a une rigidité à la baisse même lorsque la monnaie est forte. Il n'empêche que pour les pays émergents et non émergents, une monnaie sous-évaluée par rapport à l'euro est très favorable à leur propre activité touristique. Finalement, le secteur touristique peut se comparer à un service qu'on exporte, une monnaie faible augmentant la compétitivité.

1.2. Le tourisme : enjeu de la société contemporaine

1.2.1. Les catastrophes écologiques : le tourisme hors de cause

Le tourisme a évolué avec la mondialisation en devenant une réalité socio économique majeure, cependant, ce constat n'empêche pas la persistance des stéréotypes à l'image de la vision de Jean-Michel Hoerner.⁴⁴ Celui-ci présente le tourisme comme une catastrophe humaine, pour autant, des critères de relativité doivent conduire l'analyse quand on compare les nuisances liées à l'industrie touristique à celles d'autres activités industrielles qui ont engendré des catastrophes écologiques majeures. On peut citer celle de Bhopal (3 décembre 1984) en Inde, où l'explosion d'une usine de pesticides appartenant à une firme américaine a fait entre 20 000 et 25 000 morts. D'autres catastrophes, nucléaires, comme Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011), peuvent également illustrer notre propos, mais aussi les marées noires, telles le Torrey Canyon (1967), l'Amoco Cadiz (1978), l'Erika (1999), la plate-forme

⁴² P. Cuvelier, *op. cit.*, p. 53.

⁴³ La notion « d'exportation touristique » correspond à l'ensemble des recettes générées dans un pays par l'activité liée au tourisme sur le marché international. Elle comprend d'une part les recettes provenant de l'activité réceptrice de touristes étrangers (séjours, visites, trajets, etc.) et d'autre part, les exportations de produits et de services ayant un lien avec le tourisme (équipements touristiques, savoir-faire en ingénierie touristique). Ce qui représente d'après l'OMT, 9 % du PIB mondial, 1 emploi sur 11 dans le monde, 1 300 milliards de dollars EU en exportations, 6 % des exportations mondiales, 1 035 millions en 2012. Cf. Les exportations touristiques, consulté sur www.unwto.org le 5 février 2013.

⁴⁴ Cf. J.-M. Horner, *op. cit.*

Deep Horizon dans le golfe du Mexique (2010), figurent également sur la liste des catastrophes d'origine humaine, sans compter toutes les catastrophes écologiques, par exemple la pollution chimique dans le delta du Niger. « Les risques sanitaires en Afrique proviennent également des produits agrochimiques, les polluants organiques persistants (POP), les stocks de produits chimiques, les déchets électroniques et les déchets du pétrole. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le Centre national de recherche agronomique à Abidjan estime que 65 % des maladies dont souffrent les maraîchers, les producteurs de coton, les producteurs de mangues et les consommateurs sont dues aux pesticides. La Communauté de l'Ogoni dans le delta du Niger au Nigéria est quant à elle exposée « aux hydrocarbures qui se trouvent parfois en quantité élevée dans l'air extérieur et l'eau destinée à la consommation », rappelle l'organisation onusienne ».⁴⁵

L'incidence de l'activité touristique semble bien faible dans une échelle des pollutions par rapport à ces quelques exemples qui sont la conséquence directe de l'activité humaine. Toute présence et activité humaine génère une pression anthropique sur la nature. Cependant, il faut cesser d'accuser le tourisme d'être à l'origine de catastrophes écologiques majeures, on peut tout au plus parler de « nuisances » esthétiques, sonores, sociales. D'ailleurs, la destruction et la pollution sont incompatibles avec la notion d'attractivité touristique. En ce sens, le Costa Rica sans forêt serait-il une destination privilégiée pour les touristes ? Dans cette logique de préserver l'attractivité touristique, ne serait-il pas pertinent d'envisager le tourisme non plus comme un problème, mais plutôt comme une alternative aux enjeux de la protection environnementale ?

1.2.2. Le tourisme en tant que marqueur social

La fulgurante croissance économique des pays développés depuis près d'un siècle s'est construite sur la production à grande échelle, de biens de consommation de masse.

	1870	1913	1939	1950	1973	1998
France	1 876	3 485	4 793	5 270	13 123	19 559
Allemagne	1 821	3 648	5 406	3 881	11 966	17 799
Italie	1 499	2 564	3 521	3 502	10 643	17 759
Royaume-Uni	3 191	4 921	6 262	6 907	12 022	18 714
États-Unis	2 445	5 301	6 561	9 561	16 689	27 331
Japon	737	1 387	2 816	1 926	11 439	20 413
Monde	867	1 510	1 958 (1 940)	2 114	4 104	5 709

Tableau 2 : PIB/habitant des principales puissances économiques (en milliers de dollars de 1990). Source : A. Maddison, « l'économie mondiale : une perspective millénaire, Étude du Centre de Développement », OECD Publishing.

⁴⁵ Cf. R. Boughrier, « 28% des maladies en Afrique sont liées aux risques environnementaux, selon le Pnue », le 21 février 2013, consulté sur www.actu-environnement.com le 30 juin 2013.

Partir en vacances, était considéré en 1950 comme un service superflu, c'est aujourd'hui, dans notre société de consommation, quasiment devenu un service de première nécessité. Les sociétés contemporaines occidentales considèrent comme un quasi déclassement social le fait de ne pas partir en vacances. Marqueur social, le tourisme est au centre de la vie sociale des pays développés, et un enjeu majeur des politiques publiques en faveur des populations les plus défavorisées : conduisant à l'élaboration d'un tourisme social.⁴⁶

Dans la mondialisation, le modèle de société de consommation occidentale tend à se généraliser à l'ensemble de la planète, induisant une nouvelle révolution du tourisme, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. L'accroissement des revenus, l'augmentation du temps libre, et les facilités de déplacements ont fait exploser la demande touristique générant un accroissement considérable de l'offre touristique.⁴⁷ Ces deux phénomènes ont induit une concurrence de plus en plus vive conduisant à un processus qualitatif du produit touristique. Au plan quantitatif, la rapide croissance de certains pays émergents comme la Chine a fait naître une nouvelle catégorie de population aisée qui fournit aujourd'hui des contingents de touristes de plus en plus considérables dans les pays occidentaux.

1.3. Le tourisme de masse et ses représentations

Le terme « masse » a plusieurs significations. Le premier sens qu'on lui donne généralement est celui de la physique, à l'image des définitions de l'Encyclopédie Larousse, où la masse est définie dans un premier temps sous son aspect physico-scientifique comme :

- « - Grande quantité de substances solides ou de choses diverses ;
- Corps solide/compact/informe ;
- Totalité d'une chose dont les parties sont de même nature ;
- Ce que l'on voit globalement sans distinguer les parties ;
- Mouvement de « masse » signifiant déplacement simultané de particules vers un même point ».⁴⁸

⁴⁶ Le tourisme social est selon l'Organisation internationale du tourisme social : « l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme et en particulier de la participation des couches sociales à revenus modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini », consulté sur www.bits-int.org le 15 janvier 2013.

Selon l'UNAT (Union nationale des associations en tourisme), le tourisme social représente en France, 24 millions de journées de vacances et 3,2 millions de personnes, consulté sur www.economie.gouv.fr le 15 janvier 2013.

⁴⁷ P. Duhamel, *Le tourisme : lectures géographiques*, Paris, La documentation française, 2013, pp. 2-3.

⁴⁸ L'Encyclopédie Larousse, consulté sur www.larousse.fr le 18 octobre 2011.

Ce concept de masse est une construction de l'esprit, tout comme le concept d'énergie, de champ, de force, d'espace et de temps. En effet, le monde premier de l'homme est hors de ces constructions qui se sont faites au cours de l'histoire des sciences.

Le deuxième sens de ce terme est sociologique, et, toujours selon l'Encyclopédie Larousse, il est défini comme :

- « - Grande quantité de personnes rassemblées dans un endroit ;
- Ensemble non délimité d'individus considéré en dehors des structures sociales traditionnelles telles que la classe, la famille, et se définissant surtout indirectement par l'objectif qu'il constitue pour certaines activités comme la publicité, la culture de masse, les loisirs, etc. ;
- La majorité du corps social par opposition aux individus, aux élites ;
- « Les masses » signifie *in fine* les couches populaires ». ⁴⁹

Cette définition sociologique nous laisse penser à une dimension politique et sociale du terme. Au-delà de l'aspect qui peut être perçu négativement, la masse s'oppose à l'élite, il y a donc un rapport de domination et d'infériorité. Ce concept est flou, car il peut avoir une connotation sociale, c'est-à-dire la masse en tant que classe populaire, inférieure à l'élite. Mais il peut aussi avoir une signification quantitative, comme le définit l'Encyclopédie Larousse : « grande quantité de personnes rassemblées dans un endroit ». ⁵⁰ On remarque que cette définition n'est pas précise, puisqu'elle ne donne pas d'idée quant au nombre de personnes nécessaire à la formation de cette masse et elle ne tient pas compte de l'appartenance sociale des individus. De plus, le mot « masse » s'oppose à l'individu, puisque la masse ouvrière signifie *in fine* l'ensemble de tous les ouvriers sans tenir compte des individus en particulier en prétendant implicitement qu'ils auraient tous, les mêmes caractéristiques communes. Dans le terme « tourisme de masse », on retrouve ces trois distinctions, puisqu'il pourrait signifier « tourisme populaire », il pourrait également correspondre à un nombre important d'individus regroupés en un même endroit, et enfin un tourisme de masse qui pourrait s'opposer à un tourisme individuel ou marginal. Si le terme est souvent analysé par rapport à un contexte défini par les auteurs eux-mêmes, à savoir la façon d'utiliser cette expression dans leurs études sur l'évolution de l'activité touristique, il aura souvent le sens de tourisme populaire avec une forte connotation négative. À cela s'ajoute la vision du touriste lui-même, qui se positionne comme ne faisant pas partie de la multitude car il existe toujours le désir de se sentir unique. L'expression « tourisme de masse » est par ailleurs redondante, puisque le terme touriste est un terme à la fois anonyme et englobant, et que le terme « masse » rappelle une sensation de horde dans le déplacement. On observe donc

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

au travers de la définition encyclopédique d'une part, que l'expression « tourisme de masse » est moins précise que son utilisation usuelle ne le laisserait supposer. D'autre part le mot « masse » en tant que concept sociologique est perçu comme un négatif global d'une réalité restreinte que serait l'élite. C'est cette dualité entre la masse et l'élite qui constitue la réalité de ce concept, l'un n'allant pas sans l'autre. On peut donc se questionner sur la pertinence de ce pseudo-concept en géographie, et plus particulièrement dans les études sur le tourisme, c'est-à-dire de savoir comment utiliser scientifiquement un terme, un concept dont la signification n'est pas établie scientifiquement ?

1.3.1. Le tourisme de masse et les classes sociales

Le « tourisme de masse » est une expression très usitée mais qui ne fait pas l'objet d'une définition précise. Cependant, ce terme renvoie obligatoirement à l'accroissement du temps libre lié et à l'augmentation des mobilités sur l'ensemble de la planète depuis un peu plus d'un demi-siècle dans les sociétés occidentales en pleine croissance. On peut ainsi établir une corrélation entre l'émergence d'une société de consommation et le développement de l'activité touristique. Les nombreuses critiques virulentes sur de multiples aspects négatifs de la consommation voire de l'hyper consommation plus particulièrement en termes d'atteintes à l'environnement, ont été reprises en bloc pour qualifier le développement massif de l'activité touristique, désormais désignée par le vocable « tourisme de masse ». Cette expression est un terme englobant qui renvoie à une perception peu gratifiante voire dévalorisante des spécificités de chaque touriste et donc de chaque individu avec ses potentialités propres s'exprimant au travers de son propre vécu. Dans ce contexte négatif, se pose la question de la légitimité du touriste d'aujourd'hui, considéré en tant qu'élément non individualisé d'une masse non définie. De même qu'il existerait une culture légitime, celle de l'école ou de la culture instituée, il existerait une culture non légitime, par exemple, les livres de la collection Arlequin, les journaux comme France Dimanche. Le tourisme de masse n'échappe pas à cette dichotomie entre ce qui serait légitime et ce qui ne le serait pas.

« La pratique culturelle sert à différencier les classes et les fractions de classe, à justifier la domination des uns par les autres ».⁵¹

On pourrait comparer la pratique culturelle et l'activité touristique, en ce sens que la pratique touristique serait un curseur dans l'échelle sociale, et l'expression « tourisme de masse »

⁵¹ F. Deprest, *Enquête sur le tourisme de masse : contribution de l'analyse du tourisme à la science géographique*, thèse de doctorat, Géographie, Paris, p. 18.

serait le reflet d'un positionnement social avec une connotation non légitime, voire péjorative, c'est à dire une activité qui n'élève pas l'individu mais plutôt le rabaisse et qui, en plus, participerait à la destruction de l'environnement. Le « tourisme de masse » renvoie à la notion de jugement et plus particulièrement de jugement de valeur, et n'est pas défini de façon rigoureuse. Florence Deprest pose d'ailleurs la question :

« En quoi la masse qualifie-t-elle ? ». ⁵²

En effet, le tourisme de masse s'oppose au devoir être, il définit une non-idéalité, alors que ce terme utilisé de manière récurrente n'a pas de réalité sociologique et manque de précision pour une utilisation scientifique du phénomène touristique. N'étant pas scientifiquement établi, la notion allusive de « tourisme de masse » induit par sa formulation une signification quasi idéologique dans la confrontation entre la masse et l'élite. Par effet de miroir, la masse tend à se conformer à l'image que lui renvoie l'élite alors que l'élite cherche à s'éloigner de l'image que lui renvoie la masse pour se distinguer. En occupant massivement les lieux qu'occupait l'élite, la masse est perçue comme un tout intrusif et inquiétant. Elle remet alors en question la domination culturelle et sociale qu'exerçait l'élite dans sa pratique touristique.

« Deux aspects nous importent : d'une part la réaction de l'élite de naissance, des rentiers ; ils affichent leurs différences de culture et inventent des pratiques de distinction dont les migrations touristiques saisonnières ». ⁵³

C'est une réaction de peur, une méfiance ancestrale de l'élite par rapport au « peuple », perçu comme une masse indifférenciée et inconnue. En effet, comme expliqué précédemment, le mot « masse » est un terme générique, voire de commodité, que l'on emploie pour désigner un ensemble difficile à appréhender. C'est donc un terme simplificateur, pratique, utilisable à « toutes les sauces ». Pour compléter cette analyse, on constate que, dans l'expression « tourisme de masse », le mot masse est employé comme locution adverbiale c'est-à-dire « un groupe de mots équivalents pour le sens à un seul mot ». ⁵⁴ En ce sens, l'expression « tourisme de masse » serait associée automatiquement aux classes populaires « pullulantes » et de fait animalisées. Si l'on prend la définition du mot « adverbe » – mot qui se joint aux mots pour en modifier la signification – ⁵⁵ l'expression « tourisme de masse » socialise le terme « tourisme » de façon populaire. Par conséquent, dans l'idée de masse, il n'y a plus d'individus en tant que tel. On perçoit une forte opposition entre masse et individu ; l'individu appartiendrait à l'élite et de ce fait serait perçu de façon très positive. Lorsque l'on reconnaît

⁵² F. Deprest, *op. cit.* p. 18.

⁵³ M. Boyer, *op. cit.*, p. 68.

⁵⁴ L'Encyclopédie Larousse, *op. cit.*

⁵⁵ *Ibid.*

l'individu en tant que tel, on le valorise, à la différence des classes populaires que l'on englobe dans une sorte de « magma » dépréciatif. On ne reconnaît une entité propre qu'à ceux qui appartiennent à l'élite.

« Le voyage organisé est seulement présenté comme une pratique qui annihile toute initiative individuelle et fait du touriste un consommateur passif et complètement assisté. L'image du troupeau fait perdre au touriste sa singularité d'individu pour le confondre dans une masse moutonnaire caractérisée par son instinct grégaire, son infantilisme et son aliénation au système touristique qui crée à son intention un monde factice ». ⁵⁶

Le mot « masse » est vague d'un point de vue quantitatif, c'est la raison pour laquelle il faut toujours quantifier ce terme. Il existe deux façons de quantifier : les chiffres et les statistiques, c'est-à-dire le nombre exact et le pourcentage. Pour utiliser le terme « masse », il est important de donner le chiffre exact, le pourcentage et la comparaison à d'autres facteurs. Si l'on prend l'exemple de la France, dire que le tourisme représente 8 % du PIB, renseigne mieux que le chiffre d'affaires exact. Il faut comparer le pourcentage de l'activité touristique à d'autres critères comparables, par exemple, les autres secteurs d'activité économiques, comme l'industrie et l'agriculture en France. La temporalité du tourisme a aussi son importance. En effet, son apparition récente dans l'histoire contemporaine et son évolution rapide ont donné l'impression d'un non-contrôle du phénomène touristique, qui est constamment qualifié par des expressions exprimant l'*hybris* : « essor fulgurant », « explosion », « embrasement ». ⁵⁷ Toutes ces expressions dénotent encore la réserve de l'élite vis-à-vis de la masse, et plus particulièrement l'inquiétude d'être rattrapé par celle-ci et de surcroît de perdre un positionnement social. Le terme « masse » exprime une vision non scientifique mais émotionnelle de l'activité touristique, même si les chiffres corroborent de façon statistique un phénomène économique de grande ampleur.

Le tourisme est un phénomène de société dû à une mutation profonde et rapide des sociétés modernes, et à un accroissement généralisé du niveau de vie des sociétés occidentales après la Seconde Guerre mondiale. Finalement, le tourisme est globalement un luxe, un bien et/ou un service d'une société parvenue à un stade économique conséquent. On peut dire aussi que, dans les sociétés plus développées, une société de classe très marquée a évolué vers une classe moyenne hybride.

⁵⁶ Équipe Mobilité, Itinéraire et Territoires, *Tourismes 1 lieux communs*, Paris, Belin, 2002, p. 39.

⁵⁷ F. Deprest, *op. cit.* p. 21.

1.3.2. Le tourisme de masse et le consumérisme

Le désir mimétique est un des thèmes de prédilection de René Girard, il s'explique en partie par le désir d'imitation entre les hommes. En ce qui concerne le tourisme, le désir mimétique fonctionne pleinement, et on retrouve la compétition, la rivalité, ce que l'on peut aussi appeler « la lutte des consciences », c'est-à-dire la recherche de la reconnaissance chez l'autre. La reconnaissance, sous toutes ses formes (physique, culturelle, intellectuelle, mode de vie, etc.), est un moteur de la psychologie humaine, et le tourisme est un des éléments importants de différenciation et donc de reconnaissance entre les individus en ce qui concerne le mode de vie. Un séjour touristique se concrétise généralement par un discours utilisé à une fin de valorisation de soi-même. Le désir mimétique est au cœur de la société de consommation et le tourisme est devenu une activité marchande à part entière de la société de consommation, où la création du besoin précède le besoin.⁵⁸ Par la propagation de l'imitation, le tourisme a basculé dans une certaine banalité dans l'accès pour tous à la mobilité et aux activités de temps libre. Cela a comme conséquence de raviver la confrontation symbolique entre les catégories sociales. Cette rivalité crée une nouvelle dynamique des lieux et des pratiques touristiques qui, de façon différée, constitueront dans le futur les lieux et pratiques du tourisme de masse, puisque le « tourisme de classe » a créé le fait touristique et les lieux touristiques.⁵⁹ À l'inverse, le tourisme de masse subit le fait touristique pour se rendre dans des lieux touristiques qu'il n'a pas choisis. La plupart des créations touristiques d'avant 1936 ont été créées par des financiers (essentiellement anglais) pour l'usage de privilégiés, qui au final n'étaient qu'une classe de consommateurs de « haut vol ».⁶⁰

Si l'on s'en tient aux critiques du tourisme dit « de masse », le touriste ne serait plus un individu pratiquant le tourisme mais deviendrait l'élément indifférencié d'un groupe de touristes. Sa prise en charge touristique en ferait presque un automate comparé au « véritable » touriste d'avant 1936, qui aurait su ou pu préserver son autonomie et son individualité.

« Le tourisme de masse, uniquement consommateur, pris en charge ou manipulé, est donc suprêmement dévalorisé face à l'autonomie créatrice du « touriste privilégié » d'avant 1936 ».⁶¹

⁵⁸ F. Deprest, « Tourisme et massification » in J-M. Decroly, A-M. Duquesne, R. Delbaere, A. Diekmann, *Tourisme et société, mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 2006, p. 37.

⁵⁹ Cf. T. Veblen, *La théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 2011.

⁶⁰ M. Boyer, in F. Deprest, *op.cit.*, p. 45.

⁶¹ F. Deprest, *op. cit.* p. 46.

À l'origine, les premiers congés symbolisaient le repos du travailleur. C'était alors un temps libre caractérisé par l'oisiveté et l'immobilité. Le phénomène touristique en tant que nouvelle pratique populaire a entraîné un processus de changement dans la vision et la pratique des vacances.

« en démocratisant des activités qui jusqu'ici avaient été réservées à une minorité, va introduire une rupture dans cette histoire. Au temps de l'élite faisait place celui des masses. La démocratisation des activités touristiques va bouleverser l'organisation de l'univers vacancier. Elle articule d'autres dimensions, en particulier un lien étroit avec le travail, et ne peut donc se résumer à l'extension pour de larges couches de la société de l'accès aux produits touristiques. Le processus de massification a obligé à réfléchir à la mise en place d'approches de type industriel des loisirs. Tout se passe comme si une classe de la société (la classe de loisir) avait construit un modèle d'occupation du temps qui allait servir de référent à la société entière ». ⁶²

Elles deviennent mobiles et le repos fait l'objet d'une envie d'ailleurs, aussi bien dans l'activité que dans le lieu. Au commencement, « l'ailleurs du repos » était essentiellement réservé à une élite, qui avait du temps disponible et les moyens financiers de se déplacer. Dans le même temps, la conquête sociale du XX^{ème} siècle a permis aux classes populaires d'accéder à une parcelle d'oisiveté et à du temps disponible rémunéré. C'est à cette période que l'on constate une intervention étatique dans la vie sociale des classes populaires par la création d'un temps de repos pour les travailleurs. ⁶³ Ce droit de villégiature du plus grand nombre a engendré un phénomène massif qui a changé les rapports sociaux de domination symbolique dans la possibilité de déplacement et du repos dans l'ailleurs. L'expression « tourisme de masse » devient par la même très connotée politiquement. Les avantages sociaux et politiques du tourisme de masse sont multiples. Il atténue la frustration sociale et le ressentiment des classes populaires envers l'élite, puisqu'elles peuvent désormais avoir le sentiment de connaître les vacances hors de chez soi. Les classes moyennes et populaires éprouvent un sentiment d'égalité, qui n'est bien sûr qu'une « pseudo-égalité » entre les classes. Le tourisme de masse semble donc être un régulateur social puisqu'il canalise le désordre. Le secteur touristique fait donc l'objet d'une réelle réflexion et organisation dans les déplacements et les activités touristiques pour une classe sociale de masse, source d'inquiétude pour l'élite. ⁶⁴

L'accessibilité au temps libre d'une population de plus en plus importante a eu comme conséquence l'explosion d'un phénomène social et économique appelé communément

⁶² P. Cuvelier, *op.cit.*, p. 49.

⁶³ Cf. M. Boyer, *op. cit.*

⁶⁴ Cf. P. Cuvelier, *op. cit.*, pp. 36-37.

« industrie du tourisme ». Cependant, le secteur touristique est considéré comme une offre de services, et il n'appartient pas au sens propre à l'industrie. Ceci n'empêche pas d'utiliser le terme « industrie du tourisme » dans le sens d'une méthode d'organisation à grande échelle et d'une production de masse de services qu'il convient d'organiser, de rationaliser et d'optimiser. Le tourisme utilise des biens issus du secteur industriel tels que les biens d'équipement. Son développement participe de fait à la croissance de l'industrie dans le domaine des transports, par exemple. Il faut bien sûr ajouter toutes les externalités liées à cette activité, ce que l'on appelle, en économie, « l'effet multiplicateur ». Cette idée d'externalité peut être complétée par l'effet de ruissellement. Il ne s'agit pas ici de justifier une théorie ultralibérale qui rejette la redistribution (entre autres par la fiscalité), mais dans notre étude, nous employons ce terme au sens premier. C'est-à-dire un transfert d'argent de ceux qui en possèdent, dans le cas présent les touristes riches ou moins riches qui détiennent un pouvoir financier et qui est transféré à des populations moins aisées. Cette théorie s'applique au tourisme, puisque les populations locales des lieux de villégiature bénéficiaient des retombées financières d'une élite fortunée à l'époque de la naissance de l'activité touristique. De même, le tourisme de masse que l'on connaît actuellement complète ce ruissellement. Il faut considérer que, même si les touristes d'aujourd'hui sont moins fortunés, leur nombre est intéressant car il se répartit mieux et se propage géographiquement de façon plus importante. L'activité touristique traduit toujours un surplus économique d'une société qui dégage des excédents et le tourisme consiste donc à opérer un transfert de richesses avec consentement et même avec une satisfaction de consommateur d'un service touristique. Associé à ce phénomène, le tourisme de masse fait baisser les coûts de l'activité touristique par des économies d'échelle des différents secteurs touristiques. En effet, la baisse des coûts résulte des économies des coûts de production liées à l'augmentation de la taille d'une entreprise. Il faut donc entendre ici « industrie du tourisme » au sens de méthode d'organisation et de production de masse d'une activité économique de services.

« Le secteur touristique représente le premier poste de commerce mondial devant l'automobile et les hydrocarbures. Il continue à croître 1,3 fois plus rapidement que le produit mondial brut, pour en constituer en 2008 plus d'un douzième (WTTC, 2008). L'industrie touristique est créatrice de richesses et fournisseur de voyages et de loisirs pour un septième de l'humanité ; elle fournit également quelque 250 millions d'emplois dans le monde ».⁶⁵

⁶⁵ A. Koussoula-Bonneton, « Patrimoine et écotourisme : dialectique controversée ? Le cas de la fondation Françoise-Canez-Auguste en Haïti et de la Vallée Verte en Guadeloupe », in C. Gagnon, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 124.

1.3.3. Le tourisme de masse et la démocratisation

Comme nous l'avons vu précédemment, le tourisme est un phénomène dont l'ampleur en a fait une activité économique à part entière caractérisée par une croissance très rapide, émergence d'une nouvelle économie majeure en un temps très court. Le tourisme concerne une clientèle de plus en plus étendue géographiquement et socialement. Le processus conduit à forme de démocratisation du phénomène touristique, en ce sens qu'il y a un accès de plus en plus large des classes populaires à cette activité. La soudaineté du phénomène a induit chez les élites un sentiment d'intrusion de la multitude populaire dans une activité de loisirs qui leur était jusque-là spécifique et consubstancielle à une certaine forme de prestige social. Ce ressenti en tant que « déclassement psychologique » et en l'absence d'outils scientifiques établis dans le domaine touristique, conduit à une qualification du phénomène touristique de grande ampleur sous le vocable « tourisme de masse ». Ce processus d'élaboration du terme « tourisme de masse » est le résultat d'une analyse plus émotionnelle que scientifique conduisant à une expression stéréotypée qui aboutit au cliché. Ce faisant, le tourisme de masse est assimilé indirectement et presque inconsciemment à la saleté, la laideur et à l'idiotie, la masse étant perçue comme fatalement destructrice. Cette « irruption touristique » a entraîné des excès, voire des abus de langage, qui perdurent encore aujourd'hui. On peut percevoir une certaine « hypocrisie » et même une « schizophrénie » au sein de la société actuelle, puisque le tourisme est l'objet de critiques récurrentes, alors que les différenciations dans les pratiques touristiques se font plus subtiles et sont devenues globalement les mêmes. En effet, tout individu se déplaçant dans un lieu hors du quotidien à des fins touristiques a les mêmes besoins fondamentaux, la différence se fera dans les détails de la qualité du service, par exemple la différence d'hébergement se fera entre le camping et l'hôtel pour des vacances au bord de la mer. Nonobstant le fait que si formellement, toutes les pratiques touristiques sont ouvertes à tous, on ne peut écarter le fait que, dans la réalité, des nouveaux comportements de distinction apparaissent quant au niveau des services proposés pour une même pratique touristique. C'est cette différence de niveau de qualité dans la pratique touristique qui reconstruira un comportement élitiste par le sentiment de supériorité qu'il engendre.

Néanmoins, si l'on considère le fait touristique dans sa globalité, on peut affirmer que toutes les classes sociales dans leur ensemble peuvent y accéder, et que par conséquent il est pertinent d'affirmer qu'en cela, le tourisme a d'une certaine manière aplani, à défaut d'avoir aboli les classes et qu'il a ainsi fortement contribué à la démocratisation des sociétés occidentales.

« Entre le jeune travailleur décidant de dormir à la belle étoile pour découvrir les beautés d'un monde qui lui était fermé, et ce jeune vacancier de la fin du XX^{ème} siècle, il y a plus que six ou sept décennies : une étape géante dans la conception même de la vie sociale et individuelle. Ce que nous voudrions dire aux jeunes voyageurs et vacanciers d'aujourd'hui, c'est ce qui est caché sous l'accès aux vacances et au voyage. C'est le sens même de la condition humaine qui d'est trouvé marqué. Pour la première fois dans l'histoire, les masses constituent la richesse laborieuse, créative de chaque peuple, sont passées du niveau de producteurs de biens à celui de citoyens de plein exercice ». ⁶⁶

Le tourisme démocratisé est une donnée sociale majeure dans les sociétés occidentales à tel point qu'il est perçu comme une injustice sociale pour ceux qui en sont exclus.

« Satisfaction profonde d'un besoin inné, le tourisme apparaît sur ce plan comme l'un des facteurs les plus puissants de rétablissement de la dignité sociale des travailleurs notamment ». ⁶⁷

C'est pourquoi en Occident, les États organisent non seulement le temps de travail mais aussi le temps de loisirs.

1.3.4. Le tourisme de masse et l'environnement

La paix, l'altérité non violente et la recherche du bien-être sous toutes ses formes constituent l'essence même du tourisme. Bien loin d'un tourisme « Attila », avatar d'une mondialisation honnie, dont il semble cristalliser tous les maux. Cette métaphore guerrière n'est pas innocente, elle renvoie à une logique de confrontation violente mobilisant une peur ancestrale phobique et irrationnelle des invasions barbares, sur arrière-plan de fin du monde. Cette argumentation paralogique induisant que le touriste est hautement destructeur d'environnement, de cultures, et de civilisations, confine à la caricature. C'est une posture éristique traduisant non pas la volonté de soutenir une position que l'on saurait fautive, mais destinée à promouvoir une position idéologique anti mondialisation non formulée mais sous-jacente. Elle focalise tous les maux de la mondialisation sur le « tourisme bouc émissaire », dans une vision volontairement anxigène du tourisme. Le « tourisme destructeur », comparé aux hordes de Huns qui ont semé la terreur et la désolation en Europe au V^{ème} siècle, constitue l'archétype du « tourisme bouc émissaire » selon Jean-Pierre Lozato-Giotart, désigné en tant que groupe non-défini, masse informe, globalisée, dont les membres seraient, par principe, affectés de tares originelles intrinsèques. Par leur représentation uniforme et globale des

⁶⁶ A. Haulot, « Une conquête sociale majeure du XX^{ème} siècle » in J-M. Decroly, A-M. Duquesne, R. Delbaere, A. Diekmann, *op. cit.*, p. 20.

⁶⁷ A. Haulot, *op. cit.*, p. 24.

touristes, les auteurs induisent une hiérarchie parmi les hommes : les « touristes destructeurs » honnis, et tous les autres, leurs victimes ; Nous sommes en présence d'une représentation élitaire des touristes désignés comme un problème, un risque, une menace, porteurs de tous les stigmates d'une altérité repoussante.

« En ce début de XXI^{ème} siècle, la mondialisation des flux et des destinations n'a fait que confirmer l'urgence de recourir à des politiques touristiques et environnementales capables de mettre un terme aux méfaits du tourisme dit « Attila », consommateur et, parfois – même s'il n'est pas aussi radicalement ravageur que le fut en son temps, le roi des Huns –, destructeur d'environnement. [...] ». ⁶⁸

Pour autant une foule de touristes paisibles « harnachés » de maillots et serviettes de bain, « armés » de pelles et de seaux de plages, soutiennent difficilement la comparaison avec « les hordes d'Attila » même si l'auteur consent à ces derniers une efficacité dans l'horreur légèrement supérieure, etc.

« [...] Il suffit de mesurer les masses de touristes qui se déplacent et qui consomment de l'énergie, de l'eau et autres matières premières pour réaliser à quel point, le développement touristique – même s'il n'est pas responsable, loin de là, de la majorité des dégradations que subissent certaines parties du monde – est un facteur primordial dans la bonne ou mauvaise gestion de l'environnement ». ⁶⁹

L'homme devenu touriste devrait-il s'arrêter, de respirer, de manger, de boire, de dormir, de se déplacer, etc. Le touriste agissant transfère ses besoins fondamentaux d'un endroit à un autre au cours de ses pérégrinations. Il est comme l'ensemble de ses semblables, porteurs et vecteurs des caractéristiques positives comme négatives des sociétés dont il n'est que l'émanation.

Tous ces excès traduisent autre chose que leur objet affiché ; le tourisme n'est que le prétexte, sinon la cible désignée, symbole de tous les maux de la mondialisation, dont il est vrai qu'il est par ailleurs, une des conséquences les plus emblématiques.

« Mais M. Frangialli fait la mise en garde suivante : Il n'en demeure pas moins vrai que la libération des échanges touristiques et leur mondialisation croissante, par les excès mêmes auxquels elles conduisent, appellent une réaction : on ne saurait justifier, au nom de la liberté souhaitable des échanges touristiques, la dilapidation irrémédiable des sites, la surexploitation des ressources naturelles, le recul de la biodiversité (Frangialli, 2001, p. 8) ». ⁷⁰

⁶⁸ J-P. Lozato-Giotart, *Le chemin vers l'écotourisme, impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd'hui*, Paris, Delachaux et Niestlé, p. 9.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ F. Frangialli in M-A. Delisle, L. Jolin, *Un autre tourisme est-il possible ?, éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2007, p. 31.

La doctrine exprime en réalité des idéologies politiques anti mondialisation. Il faut prendre garde aux excès, dans certains écrits, il n'y a pas loin du touriste au « sous-homme ».

Ces représentations stéréotypées posent un problème moral, quand elles sont produites par une élite intellectuelle censée éclairer et guider les débats sur le tourisme, phénomène social majeur du monde contemporain. Il s'agit le plus souvent de récits construits sur un argumentaire sommaire souvent basé sur des assertions destinées à produire un effet, plutôt qu'à démontrer à partir de données validées, analysées, comparées :

« Vacanciers souvent « schizophrènes », spéculateurs, sociétés immobilières et financières, organisateurs de voyage, compagnies aériennes, architectes, pouvoirs publics, organismes touristiques et scientifiques, du tourisme contribuent joyeusement à la destruction du paysage ».⁷¹

« La principale conséquence d'une telle concentration dans l'espace concerne l'urbanisation avec des constructions surdimensionnées conçues pour accueillir un flot massif de vacanciers en un même lieu. Des problèmes d'ordre environnemental en découlent : production des eaux usées, des déchets parfois dans des lieux difficiles d'accès, consommation d'eau sans rapport avec les possibilités d'approvisionnement, épandage de sel sur les routes ».⁷²

« Cela n'est pas sans créer des impacts majeurs comme on le sait, puisque deux phénomènes les amplifient, soit la concentration des déplacements dans quelques mois par années seulement et l'accroissement du nombre de voyageurs des pays émetteurs du Nord se rendant dans des pays récepteurs du Sud ».⁷³

« Le tourisme n'a pas épargné l'environnement ni la biodiversité ; L'arrivée de davantage de touristes dans ces réserves – encore plus depuis l'accélération de la mondialisation – a augmenté la déforestation, la pollution et a déséquilibré l'environnement. Dans le Masai Mara National Park au Kenya et dans la Ngorongoro Conservation Area en Tanzanie, les forêts qui jouxtent les gîtes et les campings ont été abattues en raison de la demande de bois de chauffage. L'afflux massif de touristes motorisés a également causé la destruction de la couverture herbeuse, ce qui a affecté les espèces végétales et animales dans la zone. Les hôtels ont déversé leurs eaux usées dans les zones d'habitation masai, tandis que les campings ont pollué les rivières adjacentes ».⁷⁴

⁷¹ J. Krippendorf, *Les dévoreurs de paysages*, 1977, in B. Lieberherr, F. Lieberherr « Quel avenir pour le paysage, lieu d'échange entre la nature et l'homme ? », in *Revue Économie Rurale*, n°124, Paris, Société française d'économie rurale, 1978, pp. 55-61.

⁷² J-P. Lamic, *Tourisme durable, utopie ou réalité ? Comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 20.

⁷³ M-A. Delisle, L. Jolin, *op.cit.*, p. 79.

⁷⁴ R. Chavez, « Mondialisation et tourisme : mélange détonnant pour les peuples indigènes », in Centre tricontinental, *Expansion du tourisme : gagnants et perdants*, Louvain-la-Neuve, Paris, Centre tricontinental, Syllepse, 2006, pp. 189-198.

Toute activité économique génère des externalités positives, par les effets bénéfiques qu'elle crée autour d'elle, mais également des externalités négatives qui peuvent impacter son voisinage (population et environnement). C'est la somme des externalités qui *in fine* détermine l'intérêt économique et social effectif d'une activité. En matière d'activité touristique c'est en grande partie la capacité des pouvoirs publics à évaluer et gérer les externalités négatives (essentiellement environnementales) qui détermine le bilan économique, social et environnemental d'une implantation touristique.⁷⁵ S'il est particulièrement difficile pour les pouvoirs publics de contraindre les groupes industriels puissants à internaliser leurs externalités négatives, notamment en matière d'environnement, n'y voyant pas eux-mêmes un intérêt direct, il en va différemment pour l'industrie du tourisme qui par intérêt économique, intègre à des degrés divers la nécessité de préserver la source de profits que représente la qualité des lieux qu'elle vend à ses clients de plus en plus exigeants. Par ailleurs, les touristes se conforment de plus en plus naturellement aux normes qui s'imposent aujourd'hui en matière de protection des sites, ainsi qu'aux normes environnementales qui deviennent des arguments mis en avant par les professionnels publics ou privés pour promouvoir des destinations. Jamais les plages de France n'ont été aussi propres, le drapeau bleu étant devenu l'obsession des responsables des stations balnéaires qui affichent ce label pour attirer les touristes. Dans le même sens, l'intérêt touristique d'un lieu ou d'une région devient un moyen de pression souvent décisif dans la prise en compte par les pouvoirs publics de graves problèmes environnementaux ; c'est le cas des algues vertes sur les plages bretonnes, où du lobby de l'élevage intensif qui recule face au poids des enjeux touristiques. Isabelle Sacareau souligne ainsi :

« Il ne faut pas mésestimer la sensibilité environnementale d'une partie des touristes, particulièrement anglo-saxons, qui se rendent au Népal. Ce sont eux qui souvent les premiers ont attiré l'attention de leurs guides et porteurs sur le problème du ramassage des déchets ».⁷⁶

⁷⁵ J-L. Caccomo, *Fondements d'économie du tourisme, acteurs, marchés, stratégies*, Bruxelles, De Boeck, 2007, pp. 208-210.

⁷⁶ I. Sacareau, « La transformation d'une haute montagne par le tourisme : le massif des Annapurna dans l'Himalaya du Népal », in *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, volume 108, n°605, 1999, pp. 39-40.

Conclusion

Le tourisme, aujourd'hui mondialisé, qualifié de « tourisme de masse » est l'objet de telles critiques souvent violentes que le simple terme « tourisme », trop fortement connoté négativement est devenu pour de nombreux acteurs quasiment inemployable seul.

« « Invasion », « poussée », « déferlement », « vague », « marée », « flot » : autant de termes qu'on applique au tourisme. Loin d'être innocents, ils expriment, lorsqu'ils sont employés par des « scientifiques », la faiblesse de la réflexion sur le vocabulaire mobilisé et, plus généralement, une grande défiance vis-à-vis de cette activité ».⁷⁷

C'est ainsi qu'une approche périphérique du tourisme en tant que réalité socio-culturelle en plein développement a conduit à l'élaboration de nouveaux concepts alternatifs du tourisme, se voulant une approche de l'activité touristique « plus présentable ». Nous avons vu au cours de ce premier chapitre que la notion même de tourisme de masse est complexe à appréhender. En effet, préférant céder à la facilité d'un combat idéologique antimondialisation, certains scientifiques du monde entier ont sous-estimé la réalité du tourisme. Il faut certes noter une massification du tourisme existant mais qui ne suscite aucunement la création d'une nouvelle catégorie édulcorée du tourisme. La massification des flux touristiques touche toutes les pratiques touristiques. En définitive, il y a bien massification du tourisme mais non pas de tourisme de masse. Nous avons constaté que la mondialisation n'était pas négative pour le tout.

« La vision restrictive d'une « mondialisation » sans mobilité des hommes, pose une triple interrogation quant à la légitimité éthique, au réalisme politique et à l'efficacité économique et par conséquent au caractère durable à long terme d'une telle stratégie de développement mondial ».⁷⁸

Il s'agit au final d'agir selon l'adage « de deux maux il faut choisir le moindre », tout en agissant de telle sorte que le moindre mal soit réduit au strict minimum admissible. Mais plus qu'une valeur financière, nous verrons ce que le touriste peut apporter à la nature. C'est pourquoi le tourisme peut conduire à la mise en place d'un développement durable au niveau mondial.

⁷⁷ Équipe Mobilité, Itinéraire et Territoires, *op. cit.*, p. 52.

⁷⁸ M. Beaud, O. Dollfus, C. Grataloup, P. Hugon, G. Kébabdjian, J. Lévy, *op. cit.*, p. 323.

CHAPITRE 2

LA PLACE DU TOURISME DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Qu'ils soient riches ou pauvres, tous les habitants de la planète ont hérité d'un bien commun naturel qui devrait être préservé et être transmis aux générations à venir. Depuis une quarantaine d'années, on observe sous la pression des scientifiques, une évolution des mentalités qui conduit citoyens et dirigeants des sociétés modernes à une compréhension teintée d'inquiétudes sur les questions environnementales. Comme toute activité humaine, le tourisme moderne implique un rapport impactant l'environnement qu'il conviendrait néanmoins de replacer dans sa réalité par une analyse objective. La forte croissance de cette activité, induisant l'augmentation des déplacements des individus à l'échelle internationale, oblige le tourisme à s'adapter aux nouvelles exigences de développement durable. En effet, on admet désormais que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables dans un monde de plus en plus connecté. Les besoins se font de plus en plus grands, la demande ne cesse de croître, ce qui pousse à une consommation sans contrôle, alors qu'une consommation effrénée dépassant les limites de notre planète ne peut qu'aboutir à une fin précipitée de nos ressources naturelles. Le tourisme qui représente 1 087 milliards de touristes en 2013 selon l'OMT,⁷⁹ est une composante majeure de cet enjeu moderne, dont il serait utile d'évaluer l'impact réel sur la nature.

Cette réponse a nécessité et nécessite encore une prise de conscience écologique planétaire répondant à une logique de développement durable, dans laquelle le tourisme doit trouver toute sa place.

⁷⁹ Cf. Organisation mondiale du tourisme, « Faits et chiffres », 2013, consulté sur www2.unwto.org/fr le 31 mai 2014.

2.1. L'enjeu mondial de la gestion des ressources naturelles

2.1.1. Les conséquences environnementales des activités humaines

L'activité humaine a toujours eu des conséquences sur la nature, mais la globalisation des échanges a entraîné *de facto* une hausse considérable de la consommation, bouleversant ainsi l'équilibre entre les ressources naturelles et les besoins. À ce sujet, Claude Lévi-Strauss disait lors d'un entretien avec Boris Wiseman :

« Quand je suis né, il y avait un milliard d'hommes sur la terre, et quand je suis entré dans la vie active, après l'agrégation (en 1931), il y en avait un milliard et demi ; ils sont six milliards maintenant, et ils seront huit ou neuf demain. Ce monde n'est plus le mien ». ⁸⁰

Claude Lévi-Strauss soulève la question de l'inadéquation des ressources de la planète avec d'une part, l'augmentation de la population et d'autre part, la façon de vivre de cette dernière. Les externalités négatives créées par les activités humaines ont connu un prodigieux accroissement, mais ne peuvent plus être circonscrites dans la limite des États. Le niveau, ainsi que le mode de vie des pays occidentaux impactent très fortement l'environnement de la planète toute entière et l'émergence de nouveaux géants économiques issus de l'ex-tiers monde menace également gravement l'environnement planétaire.

« Le lien écouménal est devenu problème commun, non seulement par l'accélération des capacités productrices/destructrices des sociétés qui se moquent bien des frontières des hommes ». ⁸¹

Des continents comme l'Asie, l'Amérique du Sud et maintenant l'Afrique ont entamé une course au développement économique sur le modèle ultra consumériste occidental. Cela a conduit à une explosion de l'exploitation des ressources naturelles disponibles, causant une pollution planétaire intenable à terme. La situation écologique actuelle est préoccupante et on observe une pression anthropique sur la nature de plus en plus massive. Elle correspond à une empreinte humaine sur près de 83 % de la surface terrestre, selon l'Institut français de la biodiversité. ⁸²

« La relation société/nature s'affirme comme une question essentielle qui oblige à penser le Monde comme un territoire en gestation ». ⁸³

⁸⁰ Cf. J. Lévy-Strauss, *in Revue Les Temps Modernes*, Paris, Gallimard, n°628, août-octobre 2004.

⁸¹ O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, *op. cit.*, p. 120.

⁸² Cf. Institut français de la biodiversité, consulté sur www.gis-ifb.org le 12 juin 2012.

⁸³ O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, *op. cit.*, p. 120.

L'explosion démographique,⁸⁴ tant décriée comme responsable de la diminution de nos ressources naturelles, n'est pas à elle seule une réponse satisfaisante. En effet, une grande partie de la population mondiale consommait très peu et créait peu de pollution avec les moyens de production qu'elle utilisait puisque, avant la grande période de mondialisation, les pays hors Occident vivaient surtout d'artisanat et d'agriculture et développaient peu d'industrie. L'expansion démographique est associée à une forte expansion de consommation, aussi bien en besoins alimentaires qu'en biens matériels. Néanmoins, cette hausse démographique tend à se stabiliser. L'Organisation des nations unies (ONU) note à ce sujet que le taux de fécondité mondiale est passé de 5 à 2,5 enfants par femme, entre 1960 et 2010. De plus, l'ONU précise que l'Afrique est passée d'un taux de fécondité de 7 à 4,5 enfants par femme sur la même période ; ainsi, la population mondiale devrait se stabiliser aux alentours de 9 ou 10 milliards d'habitants vers 2050. Les conséquences de l'augmentation de la démographie ne sont pas irrémédiables, le problème majeur proviendrait du mode de consommation qui l'accompagne. De plus la capacité à consommer de la population mondiale a beaucoup évolué ; en effet, on estime actuellement à 1,8 milliard le nombre d'habitants qui ont un revenu compris entre 10 et 100 dollars par jour, et ils pourraient être 3 milliards en 2020 dont plus de la moitié en Asie.⁸⁵ Une augmentation du pouvoir d'achat de ces populations émergentes s'accompagne en même temps d'une destruction environnementale due à une course aux terres cultivables qui induit l'utilisation de cultures traditionnelles et intensives.

« La solution la plus générale apportée à la pression démographique exercée par l'accroissement de la population est toutefois le système de la mise en valeur de nouvelles terres ».⁸⁶

L'augmentation du niveau de vie des populations impliquant une consommation de viande de plus en plus importante, souligne le lien entre le niveau de vie et l'atteinte à l'environnement. En cinquante ans, la population mondiale a modifié son alimentation, passant d'une alimentation essentiellement végétale à une alimentation carnée responsable d'une pollution atmosphérique par le méthane, causée par les rejets bovins, entre autres. Les sols de la planète sont loin d'être seuls impactés, la dégradation des océans et de leurs réserves halieutiques pour cause de surpêche, est aujourd'hui très préoccupante. On est passé de 70 millions de tonnes d'extraction en 1970 à 145 millions de tonnes aujourd'hui. Selon Jean Chaussade :

⁸⁴ J-Y. Martin, « Le temps et l'espaces des sociétés » in *Développement durable ?*, Paris, IRD éditions, 2002, p. 39.

⁸⁵ Cf. J. Damont, *Les classes moyennes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

⁸⁶ A. Ciattoni, Y.Veyret, *op.cit.*, p. 51.

« Tous les experts s'accordent à dire que 80 à 85 % des 10 principales espèces pêchées dans le monde sont exploitées ou surexploitées ».⁸⁷ Selon le même auteur, les rejets « par-dessus bord » représentent près de 30 % de tout ce qui est pêché.⁸⁸ Didier Chabrol conclut ce sujet en précisant que :

« Parallèlement, ce qui était rare et cher est devenu abondant et bon marché. Le prix des corps gras et des volailles a été divisé par deux en 50 ans, tandis que celui des légumes augmentait de 30 %. Alors que les civilisations agricoles traditionnelles se nourrissaient pour l'essentiel de glucides complexes et n'avaient qu'un accès mesuré aux protéines animales, aux matières grasses et aux sucres simples, la situation s'est totalement inversée. De 1950 à 2000, la consommation de pain et de pommes de terre a été à peu près divisée par deux, tandis que celle des viandes, poissons, et corps gras était multipliée par deux ».⁸⁹

L'expansion agricole archaïque vivrière, telle que la pratique ancestrale très peu efficace de la culture sur brûlis, aussi bien que l'agriculture moderne et intensive, occupent de plus en plus d'espaces. En effet, les études de *The economics of ecosystems and biodiversity* (TEEB) estimaient en 2008 que :

« 11 % des espaces naturels existant en 2000 auront disparu avant 2050 et près de 40 % des sols actuellement exploités extensivement seront convertis à l'agriculture intensive ».⁹⁰

Cette course aux terres cultivables ne pouvait qu'impacter le domaine forestier mondial. La déforestation représente aujourd'hui presque 15 millions d'hectares de forêts détruits chaque année par une utilisation intensive de celles-ci en termes de défrichage. Mais la pression anthropique sur la forêt ne se limite pas exclusivement à la conquête de terres cultivables, elle impacte aussi beaucoup l'environnement par l'exploitation de bois de chauffe, par le bois de construction, par l'emprise de l'aménagement urbain et des infrastructures routières et ferroviaires. L'augmentation et l'urbanisation de la population mondiale ont engendré une destruction de la nature par l'extension de l'habitat et par l'implantation de voies de communications terrestres, aériennes et maritimes. Rappelons que nous sommes passés d'environ 3 milliards d'individus en 1960 à un peu plus de 7 milliards en cinquante ans⁹¹ dans un contexte d'augmentation du niveau de vie ; la conjonction de ces deux phénomènes

⁸⁷ Cf. J. Chaussade, « Assez de surpêche », le 21 août 2012, consulté sur www.lemonde.fr le 21 août 2012.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Cf. D. Chabrol, « Manger, un acte culturel », novembre 2008, consulté sur www.ceras-projet.com le 21 août 2012.

⁹⁰ Cf. *The economics of ecosystems and biodiversity*, « An interim report », 2008, Cambridge, European communities.

⁹¹ Cf. ; Population référence bureau, « 2012 - World Population data sheet », 2013, consulté sur www.prb.org le 2 juillet 2013.

explique en partie la dégradation environnementale actuelle. En dehors de la disparition massive des forêts, l'activité humaine produit aussi une multitude de pollutions qui contribuent fortement à la dégradation générale des ressources naturelles planétaires. Par exemple, les pollutions sonores qui proviennent essentiellement des transports sont très nuisibles, en particulier celles qui proviennent du trafic aérien. Elles sont non seulement nuisibles pour l'homme mais aussi pour la faune. Ces perturbations sonores sous-marines peuvent être la cause de l'échouage de certaines espèces de cétacés. Parmi les multiples pollutions, certaines sont insidieuses mais néanmoins importantes, c'est le cas de la pollution lumineuse urbaine dont les populations ont le moins conscience. Celle-ci a un impact très négatif sur la faune et la flore, en effet, un éclairage continu peut porter atteinte aux écosystèmes environnants. La pollution qui affecte le plus les populations est la pollution atmosphérique qui émane des gaz d'échappement des moyens de transport, de tous les usages domestiques, de l'industrie et de l'agriculture. Cette forme de pollution est la plus négativement perçue par l'homme, car il la subit directement sans pouvoir s'y soustraire, notamment au niveau de sa santé et plus particulièrement concernant les populations les plus sensibles : les insuffisants respiratoires, les personnes âgées et les enfants en bas âge. En matière d'atteinte à l'environnement, l'activité industrielle génère de par le monde des externalités négatives de plus en plus considérables. On observe une augmentation de la production de matières premières, conduisant à la fois à un épuisement des ressources naturelles et à une augmentation de la pollution. La production et la consommation massive d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) rejettent dans l'atmosphère des quantités considérables de gaz, notamment de CO₂, ainsi qu'une grande quantité de particules diverses, en particulier pour le charbon et le bois.

« Afin d'attirer des sociétés comme la vôtre [...] nous avons abattu des montagnes, rasé des forêts, asséché des marais, détourné des cours d'eau, déplacé des villes [...] afin qu'il vous soit plus facile, à vous et votre entreprise, de faire des affaires chez nous ».⁹²

L'empreinte industrielle commence à être relativement maîtrisée dans les pays du Nord à l'inverse des pays du Sud, qui ne sont pas armés pour lutter contre des pollutions et qui ne peuvent mettre en place des solutions écologiques viables. Le rapport Brundtland a débouché sur une impasse, car il impose au monde des considérations d'anciens pollueurs enrichis qui ont désormais le privilège de s'occuper de leur bien-être une fois les besoins de base largement satisfaits et qui ont cru pouvoir imposer leurs conclusions et leurs objectifs aux

⁹² E. Goldsmith, J. Mander, *Le Procès de la mondialisation*, Paris, Fayard, 2001, p. 324.

pays qui frappaient à la porte du développement.⁹³ Pour réaliser leurs nouveaux objectifs de « propreté industrielle », les pays riches ont institué des normes draconiennes extrêmement coûteuses et exigeantes, qui ont indirectement encouragé (pour des raisons financières) l'externalisation de leur pollution dans les pays pauvres. Toutes ces activités entraînent une forte dégradation des sols qui touche environ deux milliards d'hectares dans le monde, selon l'Institut de recherche pour le développement. Les dégradations des sols viennent de l'érosion hydrique, l'érosion éolienne, l'altération de la composition chimique du sol et de la dégradation physique des sols (tassement des sols).

À l'échelle mondiale, on observe une inégalité de la dégradation environnementale, puisque les pays du Nord sont soumis à une politique de contrôle environnemental forte. En revanche, les pays du Sud font passer la protection de l'environnement au second plan, le développement économique étant prioritaire. Dans ce contexte mondialisé et de logique financière, on constate que les grandes entreprises transnationales procèdent à un transfert dans les pays du Sud de leurs unités de production souvent polluantes et à bas coûts salariaux.

« Les activités des grandes firmes du Nord sont si écologiquement dommageables qu'elles sont interdites ou lourdement pénalisées financièrement par l'obligation de dépolluer, mais la libéralisation de l'investissement leur permet de les poursuivre partout dans le monde où les législations environnementales ou leur application sont plus laxistes. Les exemples ne manquent pas d'activités dangereuses délocalisées pour échapper aux normes écologiques strictes et coûteuses du Nord : production d'amiante, de teinture à base de benzidine, de CFC destructeurs de la couche d'ozone, de pesticides comme le DDT, fonte du plomb et du cuivre, transformation de certains minerais ». ⁹⁴

On assiste actuellement à un arraisonnement de la nature par l'homme sur l'ensemble de la planète, que critiquait déjà Claude Lévi-Strauss. Ce philosophe-anthropologue avait conclu que c'était le résultat de l'humanisme, ou idéologie occidentale, qui s'est imposé à la planète et, plus particulièrement, la séparation entre l'homme et la nature et la soumission de celle-ci à celui-là :

« en isolant l'homme du reste de la création, en définissant trop étroitement les limites qui l'en séparent, l'humanisme occidental hérité de l'Antiquité et de la Renaissance l'a privé d'un glacis protecteur ». ⁹⁵

Éric Glon dénonce lui aussi cet anthropocentrisme toujours à l'œuvre, qui place l'homme toujours à côté, voire au-dessus de la nature :

« Une nature fragmentée et résiduelle qui semble d'autant plus extraordinaire que l'homme en est absent ». ⁹⁶

⁹³ E. Zaccàï, « De quelques visions mondiales des limites de l'environnement » in *Développement durable et territoires*, 2002, consulté sur www.developpementdurable.revues.org le 12 juin 2012, p. 7.

⁹⁴ E. Goldsmith, J. Mander, *op cit.*, p. 324.

⁹⁵ C. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Paris, Presses Pocket, 2001, p. 46.

Depuis toujours, il existe une destruction de la biodiversité mécanique et naturelle. Les espèces arrivées à la finalité de leur développement sont inadaptées à leur environnement puisque la durée de vie d'une espèce est de 1 à 10 millions d'années. Les prédateurs accélèrent aussi l'extinction de certaines espèces et l'homme est sans conteste le plus grand prédateur en raison de la surexploitation des ressources de la planète qui lui sert à assurer son niveau de vie et qui est intrinsèque à une croissance démographique et économique. Les catastrophes naturelles représentent une forme de destruction de la biodiversité, par exemple la sécheresse où les météorites, qui expliqueraient la disparition emblématique des dinosaures. Des espèces s'éteignent pour laisser place à d'autres, il y a un cycle de vie entre l'apparition de l'espèce jusqu'à sa fin, indépendamment de l'action humaine. Mais actuellement, les taux d'extinction sont de cent à mille fois supérieurs à ceux qui existaient aux temps géologiques. On ne peut que voir une corrélation entre cette destruction et l'activité humaine. On arrive alors à des indices de dégradation inquiétants.

« En effet, selon la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, inventaire de référence actualisé chaque année, 19 817 espèces s'avèrent menacées dans le monde, sur les 63 837 que l'organisme a passées en revue : 3 947 sont classées dans une situation critique, 5 766 comme en danger et 10 104 comme vulnérables. Dans le détail, 41 % des espèces amphibiens, 33 % des barrières de corail, 25 % des mammifères, 20 % des plantes et 13 % des oiseaux sont menacés ».⁹⁷

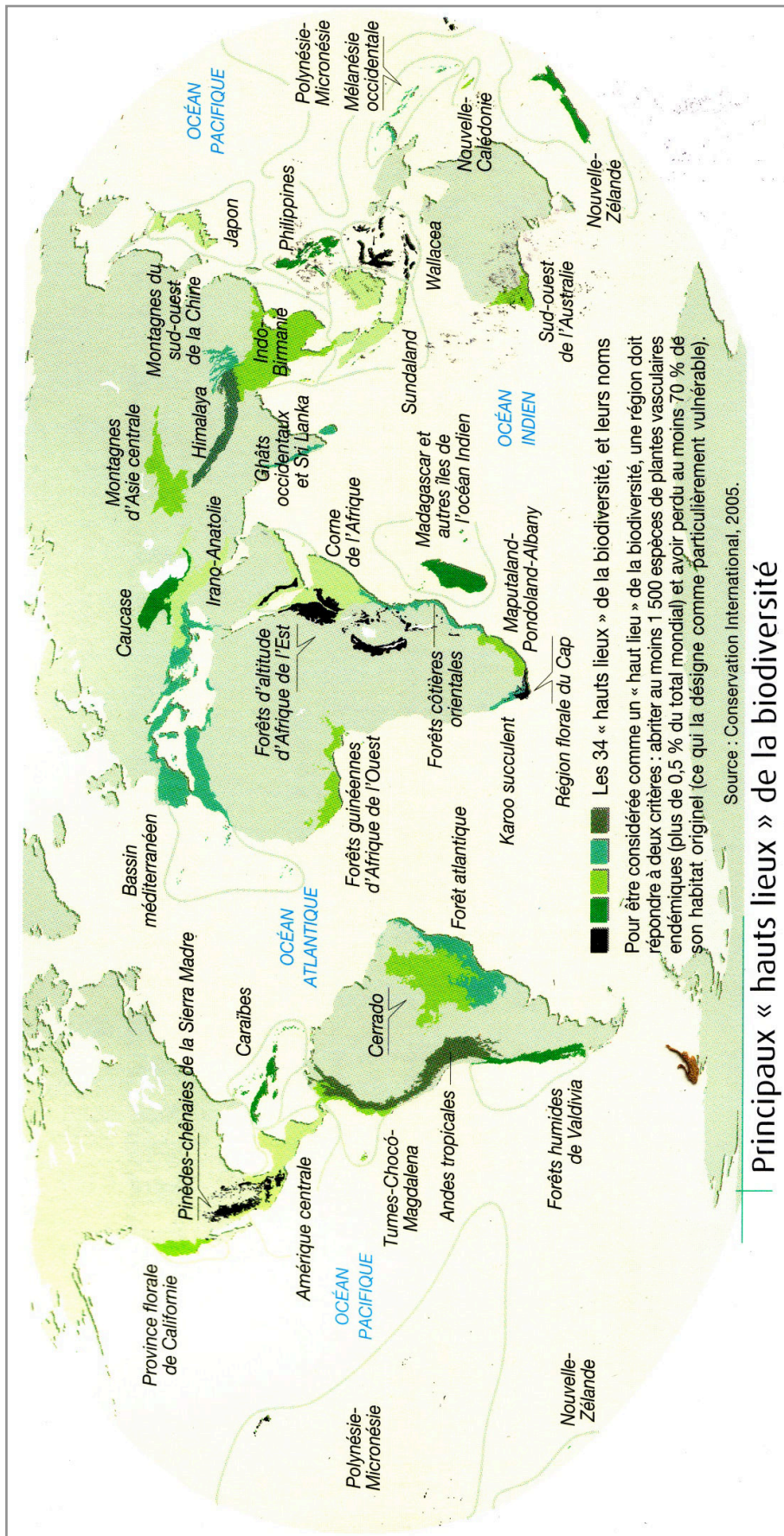
La Conservation internationale répertorie, en 2005, 34 hauts lieux de la biodiversité, c'est-à-dire des régions qui abritent au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires endémiques et qui ont perdu plus de 70 % de leur habitat originel.⁹⁸ On observe qu'aucun continent n'est épargné par la dégradation environnementale, puisque ces hauts lieux se répartissent sur l'ensemble de la planète. Ils correspondent à des régions particulièrement riches en espèces animales et végétales, mais ne bénéficient pas de protection environnementale efficace. La carte ci-après illustre cet état de fait car Madagascar et le Costa Rica sont deux pays qui possèdent une richesse naturelle exceptionnelle. Cependant, on peut constater que le Costa Rica jouit visiblement d'une protection environnementale supérieure et plus efficace que Madagascar.⁹⁹

⁹⁶ É. Glon, « Faut-il prendre les canards sauvages pour des enfants du Bon Dieu ? » in E. Glon, *Protéger la nature, est-ce protéger la société ?*, Paris, L'Harmattan, n°69, 2009, p. 43.

⁹⁷ Cf. A. Garric, « Quel est l'état de la biodiversité ? », 8 octobre 2012, consulté sur www.lemonde.fr le 20 octobre 2012.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Cf. X. Amelot, V. André-Lamat, « La nature enfermée ou l'aire protégée comme norme de protection d'un bien commun menacé » in É. Glon, *op.cit.*, pp. 81-96.



Carte 3 : Les principaux hauts lieux de la biodiversité. Source : Conservation internationale, 2005.

2.1.2. Le développement durable : la temporalité dans la durabilité

Le questionnement vis-à-vis du temps a toujours existé et il est particulièrement difficile de l'expliquer, comme le disait Saint Augustin :

« Qu'est-ce que le temps ? Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus ». ¹⁰⁰

La vision traditionnelle du temps selon cet auteur est composée de trois moments temporels que sont le passé, le présent et l'avenir.

« Comment donc, ces deux temps, le passé et l'avenir, sont-ils, puisque le passé n'est plus et que l'avenir n'est pas encore ? Quant au présent, s'il était toujours présent, s'il n'allait pas rejoindre le passé, il ne serait pas du temps, il serait l'éternité. Donc, si le présent, pour être du temps, doit rejoindre le passé, comment pouvons-nous déclarer qu'il est aussi, lui qui ne peut être quand cessant d'être ». ¹⁰¹

Si, au sens traditionnel du terme, le passé n'est plus, il reste cependant dans notre conscience, le passé n'a donc pas totalement cessé d'être, Edmund Husserl parle même de rétention du passé. En effet, selon lui, le passé existe toujours dans la conscience. Si le passé est toujours inscrit dans notre mémoire, l'homme agit en fonction de lui au moment présent. Ce qui revient à penser que le présent retient le passé et est tendu vers l'avenir. ¹⁰² Il existe maintenant la conscience d'une finitude possible de l'humanité, ce qui est une nouveauté pour les hommes qui ne pensaient qu'à leur finitude personnelle. L'homme commence à agir en fonction de l'avenir et non plus seulement en fonction des actions passées. La responsabilité de ces actions passées ne changera jamais l'histoire, mais notre responsabilité en fonction des générations futures construit l'avenir. Si l'avenir n'est pas une répétition du passé, le temps prend une dimension linéaire. On parle de temps linéaire au sens social ou historique du terme et non au sens du temps des physiciens ou des horloges. En effet, le temps des physiciens est un temps mathématisé que la science a appelé le temps « t », ce temps est utile pour la physique et surtout la dynamique (mécanique et thermodynamique). En théorie, le temps physique est réversible, en ce sens, on pourrait revenir vers le passé car les équations mathématiques de la physique n'indiquent pas de « flèche du temps » appelé aussi irréversibilité. Mais en pratique, on constate une irréversibilité qui peut s'expliquer physiquement par l'augmentation de l'entropie, ou augmentation du désordre. L'exemple du

¹⁰⁰ Saint Augustin, *Livre XI*, Paris, Nathan, 1998, chap. 14.

¹⁰¹ Saint Augustin, *op. cit.*, chap. 17.

¹⁰² Cf. E. Husserl, *La crise de sciences européennes et la phénoménologie transcendentale*, Paris, Gallimard, 1976.

vieillesse du corps humain peut s'interpréter comme une augmentation du désordre du corps humain qui évolue de façon inexorable vers la mort. Ce temps des physiciens est « objectif », c'est-à-dire qu'il se situe en dehors de notre conscience et qu'il a modelé notre vision du monde et ainsi ôté la vision cyclique du temps. Friedrich Nietzsche a donné un sens nouveau à la dimension cyclique du temps qui a toujours existé et existe toujours en partie en Occident. Il reprend donc cette idée du temps cyclique chez les Grecs et plus particulièrement l'idée de « l'éternel retour ».¹⁰³ Ce temps cyclique implique l'idée que l'être revient vers lui-même mais en étant passé par un processus de changement au cours du cycle. Dans un cycle, il n'y a jamais de retour à l'identique, puisqu'il y a à la fois de l'immuable et du changement. La nature se reproduit à chaque printemps mais jamais exactement de la même façon. Il y a donc toujours un cycle et un être à la fois immuable et dans le devenir. Cette idée de cycle et de projection dans l'avenir amène l'homme à l'idée de durabilité. C'est une conception moderne de prise de conscience de l'homme qui évolue dans un environnement qui n'est pas inépuisable et qui est cependant indispensable à sa pérennité. Ce n'est donc que récemment que la notion de durabilité a pris sa place dans la pensée contemporaine. L'homme n'a pas à sa disposition, des ressources inépuisables et ne peut « user » la planète de façon illimitée. Auparavant, la planète était pensée sans notion de durée. L'homme en est venu à penser la durabilité vis-à-vis de la planète qui lui est co-substantielle dans un contexte mondial de croissance économique, et il ne faudrait pas que cette croissance soit synonyme de destruction vis-à-vis de l'évolution et de la survie de l'espèce humaine.

« Tout saccage est d'abord une atteinte à notre statut d'espèce humaine. Une fois qu'on a dit cela, on a dit l'essentiel. [...] la crise de la biodiversité est une occasion pour l'espèce humaine de réagir, de reconsidérer ses objectifs de développement. Cela renvoie à l'impératif d'un développement durable ».¹⁰⁴

L'homme a toujours été angoissé pour lui-même, mais désormais, il s'inquiète pour le devenir de l'humanité. Cette nouvelle pensée est relayée par certains scientifiques, qui s'interrogent sur le comportement de l'homme vis-à-vis des ressources naturelles dans une société de consommation et de production non maîtrisées. Le Club de Rome, groupement de scientifiques et d'économistes fondé en 1968, dénonce notamment dans le Rapport Meadows, en 1972, le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources, en ce qui concerne la gestion de l'énergie, de l'eau, et des sols, et plus particulièrement de la pollution et de la surexploitation des systèmes

¹⁰³ Cf. F. Nietzsche, *Le Gai Savoir, textes et variantes établis par Giorgio Colli etazzino Montinari*, Paris, Gallimard, 1982.

¹⁰⁴ Centre national de la recherche scientifique, *La biodiversité*, Paris, CNRS, 2006, p. 10.

naturels. Ce constat a permis une prise de conscience des limites d'une croissance uniquement quantitative et de proposer une croissance qualitative permettant de maîtriser l'exploitation et le gaspillage dans la gestion des ressources naturelles. Le but recherché étant de faire agir les individus par une démarche personnelle conduisant inévitablement à une traduction politique d'une gouvernance mondiale de la planète. Paul Valéry avait déjà eu cette intuition du poète en 1945 lorsqu'il écrivait : « Le temps du monde fini commence ».¹⁰⁵ Cette phrase résume parfaitement la problématique actuelle, où l'homme est entré dans un nouveau cycle de rapport au monde. Son présent doit se faire en pensant sans cesse à l'avenir, et plus particulièrement à la transmission aux générations futures d'une Terre que l'on exploite toujours mais qui devra toujours être viable pour l'humanité future.

2.2. La biodiversité dans la logique du développement durable

2.2.1. La civilisation et la nature idéalisées

On observe une relation complexe entre l'homme civilisé et la nature. L'homme s'est arraché dans un premier temps à la nature, s'éloignant en partie de son animalité ; cela ne s'est pas fait sans une certaine souffrance et perte de son « état premier » ou « innocence première ». Ce que Sigmund Freud appelle « refoulement » dans *Malaise dans la civilisation*.¹⁰⁶ Quand l'homme retourne à une vie plus proche de la nature, il n'est plus le même, ce qui donne une impression artificielle, puisqu'il bénéficie, intellectuellement et matériellement, des apports de la civilisation. L'homme idéalise son passé. D'ailleurs, plus l'homme s'urbanise, plus il idéalise la campagne comme symbole de son passé historique avant la civilisation. Cette nature, « vie des champs », a toujours été célébrée par les poètes les plus anciens. Selon Virgile, le travail des champs est la principale vocation de l'homme, parce qu'il est le seul à pouvoir transformer la nature en biens consommables. Le paysan rend le monde utile et habitable. Par son action, l'homme permet à la nature d'atteindre une certaine perfection. La charrue est le symbole même de cette pensée, car elle transforme la nature et la met au service de l'humanité. Elle transforme la nature en champs nourriciers. Pour Virgile, cette nature transformée est encore plus belle car elle est utile et ordonnée. C'est ainsi que la ville est perçue comme l'antithèse de cette nature magnifiée.¹⁰⁷

¹⁰⁵ P. Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Folio, 1988, p. 11.

¹⁰⁶ Cf. S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, Paris, Points, 2010.

¹⁰⁷ Cf. Virgile, *Bucoliques. Géorgiques*, Paris, Folio, 1997.

« Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine [...]. Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilière, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux ».¹⁰⁸

Cette vieille pensée de la ville qui corrompt, a traversé les siècles et les courants idéologiques et politiques. Pour Rousseau, la nature est synonyme de bien et de bonté, il faut donc la respecter et vivre au plus près d'elle, le plus longtemps possible. Cette idéalisation de la nature chez Rousseau conduit à un plus grand attachement à celle-ci, qui impliquera une amorce ou un désir de la conserver, même si, à cette époque, en paraphrasant Paul Valéry, on était à l'ère d'un monde infini sans aucune pensée de protection des ressources naturelles. À l'inverse, presque deux siècles plus tôt, Descartes, écrivait « l'homme maître et possesseur de la nature »,¹⁰⁹ laissant penser que l'homme considère la terre comme inépuisable et totalement à son service sans se soucier des autres espèces, animales et végétales, ni de l'humanité future. À notre époque, on observe que l'homme a compris que la nature est indissociable de sa condition, et semble regretter la destruction qu'il a provoquée et qui continue encore aujourd'hui dans une société de surconsommation. Désormais, on prône le retour à une vie saine, tant physique que spirituelle. On idéalise à l'extrême les gens qui sont encore plus proches de la nature. Dans *Tristes Tropiques*, de façon consciente ou inconsciente, Claude Lévi-Strauss sacralise son objet d'étude : les Indiens d'Amazonie. L'expérience de la vie sauvage fait son retour actuellement.¹¹⁰ En effet, on observe de nos jours un engouement pour un contact authentique avec la nature. Le tourisme, émanation même de notre société, n'échappe pas à ce phénomène. En effet, en dépit de la réalité observable, le touriste d'aujourd'hui rêverait de se couper de la foule et de la ville, à la recherche d'un mode de vie où il faut écouter la nature pour se recentrer sur soi-même. C'est la nature vécue comme une thérapie. C'est le message que tente de transmettre l'émission « Rendez-vous en terre inconnue ». Ce divertissement télévisé à l'échelle nationale fait découvrir des cultures inconnues par l'immersion d'une célébrité dans une population supposée « primitive » ou médiatisée comme telle, présentée dans une nature perçue comme primaire selon les critères d'un exotisme à l'occidental par ailleurs discutables. Cependant, cet engouement pour ces peuples supposés en accord avec la nature pour leur survie fait partie de l'imaginaire de l'homme occidental enlaidi dans sa modernité. Ces peuples seraient des vestiges vivants de

¹⁰⁸ J.-J. Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 1966, p. 66.

¹⁰⁹ R. Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Nathan, 1998, p. 79.

¹¹⁰ Cf. C. Lévi-Strauss, *op.cit.*

notre état naturel tel que le définissait Jean-Jacques Rousseau.¹¹¹ Ce surcroît d'intérêt et cette volonté affichée de préserver ces populations et cette nature viendraient de cette culpabilité d'avoir autant « détruit » les ressources naturelles sans réaliser les effets sur les populations locales perçues comme des ancêtres primitifs.

L'homme a peut-être initié à travers le tourisme un nouveau rapport avec la nature. En effet, lors de ses vacances, le touriste peut retrouver une relation avec celle-ci dans un contexte hors du quotidien, de non-travail loin d'un cadre urbanisé dans lequel il évolue sans cesse.

2.2.2 L'homme contemporain protecteur de la nature

Depuis les années 60, un basculement idéologique a remis en question la notion de croissance et a mené une réflexion sur les impacts écologiques de toute activité humaine. En effet, on a réalisé que les ressources de la planète ne sont pas inépuisables. Cette nouvelle préoccupation s'est concrétisée par le Rapport Meadows (1972), initié par le Club de Rome.¹¹² Ce regroupement de scientifiques a dénoncé, le danger que représente une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources (énergie, eau, sols), de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels. Il a été suivi de près la même année par la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm.¹¹³ Ce premier Sommet Terre a permis d'introduire un modèle de développement économique compatible avec l'équité sociale et la prudence écologique. Cette conférence des Nations unies sur l'environnement humain¹¹⁴ a placé pour la première fois les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement au sujet du lien qui existe entre la croissance économique, la pollution (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples. Les participants ont adopté une déclaration de 26 principes et un vaste plan d'action pour lutter contre la pollution. Ce sommet a donné naissance au Programme des Nations unies pour l'environnement.¹¹⁵

¹¹¹ Cf. J-J. Rousseau, *op. cit.*

¹¹² Cf. J. Delaunay, *Halte à la croissance*, Paris, Fayard, 1972.

¹¹³ Cf. Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm, 1972, consulté sur www.unep.org le 5 février 2013.

¹¹⁴ A. Aknin, G. Froger, V. Géronimi, P. Méral, P. Schembri, « Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de développement durable », in *Développement durable ?*, Paris, IRD éditions, 2002, p. 59.

¹¹⁵ Cette institution onusienne est chargée de mettre l'environnement au service du développement, d'une part en « encourageant la coopération pour protéger l'environnement », et d'autre part en faisant office d'instrument de facilitation permettant aux États et aux populations d'améliorer leur qualité de vie sans toutefois compromettre

Suite à la guerre du Kippour entre Israël et les pays arabes en 1973 (le premier choc pétrolier), les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) mettent en place un embargo sur le pétrole. En 1978, un deuxième choc pétrolier voit le jour suite à la révolution iranienne et la guerre Iran-Irak, le prix du pétrole est multiplié par 2,7 entre 1978 et 1981. Ces deux chocs pétroliers montrent la fragilité des ressources énergétiques de l'Occident.¹¹⁶

En 1987, le Rapport Brundtland consacre le terme de « Sustainable Development » dans son rapport sur la Stratégie Mondiale de la Conservation et élabore une définition du développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le concept de « sustainable development » a fait l'objet de plusieurs traductions en français. Certains ont proposé le terme « soutenable » qui s'approche le plus de l'anglais, d'autres, les termes « viable » ou « durable ». Aujourd'hui, l'expression « développement durable » est reconnue comme la plus représentative de l'expression anglaise, et admis dans tous les pays francophones. Le Rapport Brundtland a été conçu à partir de la notion de développement abordé autour de trois axes principaux, dépendant les uns des autres. On retrouve dans ce rapport le premier objectif qui est d'accepter une certaine croissance mondiale qui doit aussi permettre un développement économique des pays pauvres, de telle sorte que la répartition des richesses mondiales doit se faire de façon plus équitable. Cette dynamique économique doit aussi induire une dynamique sociale permettant aux populations des pays défavorisés de profiter des biens produits par la croissance mondiale. Le résultat souhaité étant de faire sortir de la misère une part significative des populations défavorisées. Le Rapport Brundtland s'est établi dans le respect de la contrainte environnementale. L'idée principale étant d'établir une politique globale environnementale permettant de mettre en place des programmes de protection et de préservation des ressources naturelles et d'accroître le pouvoir des instances supra nationales dans ce domaine. Ce rapport n'est pas dans l'idéologie de la décroissance que suggère le Club de Rome. Les membres de la commission Brundtland ont compris que, pour faire reculer la pauvreté, il fallait accepter une certaine croissance, d'une part en limitant le gaspillage des ressources naturelles et d'autre part en limitant la pollution. Les trois pôles fondamentaux que sont l'économie, le social et l'environnemental doivent donc être en

celle des générations à venir. Cf. Programme des Nations unies pour l'environnement, consulté sur www.unep.org le 13 juin 2012.

¹¹⁶Cf. Le portail de l'économie et des finances, « Les chocs pétroliers », consulté sur www.economie.gouv.fr le 12 septembre 2013.

interconnexion pour une efficacité optimale de cette nouvelle conception du développement à l'échelle internationale.

Cependant, le Rapport Brundtland insiste de façon idéaliste sur la réduction des inégalités, ce qui est à contre-courant de l'évolution du libéralisme mondialisé que l'on connaît actuellement. C'est la contradiction majeure entre les réalités actuelles du développement et les impératifs de durabilité. Si une croissance mondiale de l'ordre de 5 % par an sur le mode actuel perdure, les ressources de la planète ne pourront être suffisantes pour ce mode de consommation étendu à la population mondiale, on assistera alors à une pénurie des ressources. La croissance économique actuelle génère une dégradation environnementale supplémentaire, même avec de bonnes intentions de préservation environnementale et de bien-être des populations du Sud. Une troisième contradiction apparaît dans un contexte de libéralisme mondialisé où les multinationales décident de leurs stratégies économiques. Elles peuvent délocaliser dans des pays où les contraintes environnementales sont faibles, voire inexistantes. Les directives étatiques ou inter étatiques sont de peu d'effets. Par définition, l'État n'est pas maître des décisions des entreprises dans une économie libérale. Ce Rapport Brundtland, bien pensé mais pas toujours applicable dans les faits, s'inscrit sur la lancée du Rapport Meadows. Il a été l'amorce d'une réflexion de la notion de développement et de protection de la nature sur la scène internationale. Le terme de développement durable défini dans le Rapport Brundtland est aujourd'hui reconnu et accepté comme :

« un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des hommes ».¹¹⁷

Le second Sommet Terre en 1992 à Rio de Janeiro¹¹⁸ est la continuité du Rapport Brundtland. Il reprend les mêmes préoccupations en mettant davantage l'accent sur l'environnement et le bien-être environnemental et économique des générations futures. Ce sommet valide toujours la croissance économique en tant que moyen d'éradication de la pauvreté dans les pays du Sud. Le nombre d'États représentés était significatif, « 173 chefs d'État et de gouvernement adoptent « l'Agenda 21 » ».¹¹⁹ Cela est important, car le cadre juridique mis en place ne sera pas appliqué uniquement à quelques pays. La difficulté étant de faire accepter ce nouveau concept de développement par l'ensemble des pays, tant riches que pauvres. Ces derniers craignaient que les directives mises en place deviennent des contraintes trop fortes pour leur

¹¹⁷ G. Cazes, R. Lanquar, *L'aménagement touristique et le développement durable*, Presses Universitaires de France, n°1882, 5^{ème} édition, 2000, p. 7.

¹¹⁸ Cf. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, consulté sur www.unep.org le 4 mai 2012.

¹¹⁹ S. Brunel, *Le Développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^{ème} édition, 2007, p. 50.

développement. En effet, les pays développés n'ont pas eu à subir ces contraintes lorsqu'ils se sont industrialisés. Les pays pauvres y ont perçu une forme d'injustice qui s'ajoutait à leur situation économique déjà problématique. Cette conférence a permis d'élaborer un plan d'action de politique environnementale à l'échelle planétaire : l'Agenda 21 ou Action 21. Ce dernier se compose d'une déclaration de vingt-sept principes sur l'environnement et le développement, d'un programme d'actions de quarante chapitres et environ 2 500 recommandations. La déclaration de vingt-sept principes a été adoptée avec une orientation manifestement plus environnementale qu'économique et sociale. Le quatrième principe l'énonce clairement :

« Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément ».¹²⁰

Même si cette conférence représente une avancée majeure dans la prise en compte de la pensée écologique avec la mise en place de principes énoncés et adoptés par les pays présents, il faut reconnaître les limites de ce sommet. En effet, cette déclaration a été établie dans un cadre non contraignant, et le financement et le calendrier n'ont pas été clairement définis, ce qui a entraîné une application difficile des principes édités dans l'Agenda 21.¹²¹

L'année 1997 est marquée par le Sommet de Kyoto, qui a rassemblé la presque totalité des États de la planète sur la problématique des émissions de gaz à effet de serre (GEZ) responsables des changements climatiques. À Kyoto, la volonté affichée des membres présents traduit une prise de conscience forte de l'obligation d'une croissance plus propre. Selon cet objectif, il y a nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre en mettant en place des actions concrètes de réduction d'émission de certains gaz, comme le CO₂, le méthane (CH₄), les halocarbures (HFC et PFC), c'est-à-dire les gaz réfrigérants et les gaz propulseurs des aérosols, l'oxyde nitreux (N₂O) engrais azotés et l'hexafluorure de soufre (SF₆). 194 États ont participé à ce protocole, mais seulement 37 se sont engagés à respecter ces objectifs. C'est ainsi que dans le cadre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, chaque pays signataire a été chargé d'évaluer pour lui-même ses émissions de GES (exprimées en équivalent CO₂) et de prendre des mesures de limitation et de réduction, en fonction des quantités maximum attribuées à chacun

¹²⁰ Cf. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, consulté sur www.un.org le 11 mai 2012.

¹²¹ Cf. A. Porceda, O. Petit, « Culture et développement durable : vers quel ordre social ? Quelques éléments d'introduction » in *Développement durable et territoires*, 2011, consulté sur developpementdurable.revues.org le 8 février 2011.

à partir de 1995, année de référence.¹²² Le principe de globalité au niveau mondial d'émissions de GES confère à chaque pays le droit de céder ou d'acquérir des « unités de droits d'émissions » (chaque unité correspondant à l'émission d'une tonne de CO₂) permettant à chacun de se conformer à ses engagements pris en matière de réduction des émissions de GES. Ces dispositions ont donné naissance à un marché international du carbone. Il réduit les unités d'émissions CO₂ à de simples marchandises sous-forme d'actifs financiers soumis aux fluctuations de l'économie mondiale financiarisée. Le protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005 a fixé à 5,5 % la réduction d'émissions de gaz à effets de serre sur la période 2008-2012. L'Union européenne a même fixé un objectif plus élevé (8 %). C'est dans ce sens que la France a institué une taxe carbone applicable dès 2014 dans le cadre de la contribution climat-énergie.¹²³

En 2002, dix ans après la Conférence de Rio, s'est tenu le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. Il a été l'occasion pour le monde entier de faire le bilan et de compléter le programme lancé lors du Sommet de Rio. La rencontre visait donc à inciter les États à réitérer leur engagement politique en faveur du développement durable, ainsi qu'à favoriser le renforcement d'un partenariat entre le Nord et le Sud. Par ailleurs, l'écotourisme a été reconnu comme un secteur économique important pouvant contribuer à réduire la pauvreté et à préserver l'environnement. Ce sommet a été gigantesque, 40 000 participants, il a intéressé de très nombreux acteurs, dont les entreprises, ce qui aurait dû aboutir à des résultats importants ; mais finalement, ce sommet n'a pas eu l'effet escompté. La Conférence de Johannesburg a démontré la difficulté de coordonner des interventions internationales communes avec des acteurs dont les attentes sont diamétralement opposées. La confrontation que nous avons constaté entre les pays riches et les pays pauvres, entre les radicaux et les réformistes, sans compter la réaction dominatrice des États-Unis, est à l'opposé de la position européenne. Les États-Unis ayant signé mais toujours pas ratifié les accords. En 1992, George Bush avait déclaré « le mode de vie des américains n'est pas négociable ».¹²⁴

¹²² Cf. Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, 1997, consulté sur www.diplomatie.gouv.fr le 12 avril 2012.

¹²³ Cf. F. Nodé-Langlois, « Hollande confirme la création d'une taxe carbone », le 20 septembre 2013, consulté sur www.lefigaro.fr le 25 octobre 2013.

¹²⁴ Cf. E. Rodary (2005), « La France, l'Europe, le globe et le Monde », in *Écologie et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, n°31, pp. 5-10.

Lors de la Conférence de Copenhague sur le climat en 2009,¹²⁵ les objectifs étaient à long terme de réduire les gaz à effets de serre de 50 à 85 % en une quarantaine d'années (c'est-à-dire en se référant à l'année 1990) ainsi que la lutte contre la déforestation. Les pays participants étaient conscients que les objectifs de la conférence seraient difficiles à réaliser. En effet, la pollution par les gaz à effets de serre est une des conséquences des sociétés industrielles qu'il est difficile de combattre. De plus, les pays émergents n'ont pas encore le niveau de consommation des pays du Nord, et il est difficile de leur imposer des normes écologiques qui auraient comme conséquence de restreindre leur croissance.

Au Sommet de Durban de décembre 2011,¹²⁶ près de 200 délégations ont négocié pendant deux semaines un difficile compromis, a minima, sur le réchauffement climatique. Le refus persistant des États-Unis et du Canada, voire du Japon, sur des objectifs contraignants, ainsi que l'attitude, toujours hostile, des pays émergents craignant pour leur nouvelle croissance (Inde, Chine, Brésil) n'ont pas permis à une Europe très volontariste mais affaiblie par la crise d'entraîner une adhésion internationale suffisamment forte. Cependant, les objectifs de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre ont été confirmés jusqu'en 2017, assortis d'un processus de négociations à engager, en vue d'un renforcement des contraintes à l'horizon 2020. Mais il s'agit seulement d'un protocole en tant que nouvel instrument juridique, d'application légale plus stricte des objectifs des accords de Kyoto, sans toutefois que ces objectifs, devenus obsolètes, soient revus à la hausse dans leurs ambitions. Un accord sur la création d'un « fonds vert », de près de 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020, a été conclu. Il a pour objectif d'aider financièrement les pays en développement lors de la mise en place de programmes de réduction de gaz à effet de serre. Cependant, les sources de financement de ce « Fonds Vert », très ambitieux dans son principe, restent toujours à préciser.¹²⁷ Pour autant, l'essentiel de l'acquis du Protocole de Kyoto a été confirmé, en dépit d'un contexte de crise économique internationale très tendu.

Néanmoins, il faut bien reconnaître que cet accord de Durban, si inespéré qu'il soit, est loin de répondre à l'urgence climatique qui menace plus que jamais la planète.

Entre décembre 2000 et décembre 2008, pas moins de sept résolutions (55/199-56/226-57/253-52/270 A et B-62/189 et 63/212) ont été adoptées par l'ONU, concernant la mise en

¹²⁵ Cf. Sommet de Copenhague, 2009, consulté sur www.diplomatie.gouv.fr le 18 janvier 2012.

¹²⁶ Cf. Sommet de Durban, 2011, consulté sur www.cop17-cmp7durban.com le 13 janvier 2012.

¹²⁷ *Ibid.*

œuvre du plan, relatif à la Déclaration sur l'Environnement et le Développement Durable, lui-même adopté dans le cadre des accords de Rio au Sommet de la Terre, en 1992, appelés Agenda 21. L'Assemblée générale de l'ONU du 24 décembre 2009, dans sa résolution 64/236, a d'une part réaffirmé avec force les principes de l'Agenda 21, et fixé d'autre part les principes et les thèmes de la deuxième Conférence de l'ONU à Rio en 2012, dite Conférence Rio +20. Cette conférence doit reformuler, dans ses conclusions, de manière très forte, l'engagement politique des signataires et de nouveaux objectifs de croissance, qui devront prendre en compte prioritairement à la fois le respect de l'environnement et le bien-être des populations par le biais de plans d'éradication de la pauvreté. En d'autres termes, il faudra tendre vers une « Économie Verte » dans un objectif de développement durable. Cette Résolution 64/236 de décembre 2009 met en outre l'accent sur l'aspect institutionnel des futurs accords sur le développement durable, qui devra conduire à l'adoption de réglementations internationales plus contraignantes. En effet, l'action de l'ONU au travers du PNUE se limite pour l'essentiel à un rôle d'information et de conseil auprès des États, dans leurs actions en matière d'environnement. Ce rôle du PNUE reste jusqu'alors trop limité à l'expertise environnementale. Pour accroître l'efficacité du PNUE, la Résolution 64/236 stipule :

« L'objectif de la Conférence sera de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre des textes issus des grands sommets relatifs au développement durable et de relever les défis qui se font jour ».¹²⁸

À la suite des différents sommets qui se sont succédés depuis plus de 20 ans au chevet de la planète, 90 objectifs prioritaires ont été identifiés, adoptés, et officiellement reconnus par la Communauté internationale, concernant la protection de l'environnement et les objectifs de protection et de développement des populations. Selon le PNUE, seuls quatre de ces objectifs ont connu une évolution favorable : la diminution mesurable du « trou » dans la couche d'ozone, l'élimination du plomb dans les carburants, des progrès significatifs dans la lutte contre la pollution marine, ainsi qu'une réelle amélioration de l'accès de nouvelles populations à l'eau potable. Par ailleurs, 40 objectifs ont connu une inversion de tendance positive, tel le ralentissement du rythme de destruction forestière, que l'on peut pour partie associer à l'augmentation de la surface des zones protégées. D'un autre côté, 24 objectifs sont demeurés en l'état, voire se sont plutôt dégradés, comme les émissions de CO₂, ou la diminution des ressources halieutiques. On dénombre aussi 8 objectifs qui se sont fortement

¹²⁸ Cf. Organisation des Nations unies, Résolution A/RES/64/236, consultée sur www.un.org le 11 février 2012.

dégradés, telle la pollution préoccupante des nappes d'eau profondes. Enfin, 14 objectifs n'ont pu être évalués, faute de données exploitables statistiquement. De ce constat décevant, le PNUE conclut que les objectifs du premier Sommet de la Terre (1992) et de l'OMT (2000), objectifs du Millénaire pour le Développement, sont très loin d'être tenus, il déclare que « la planète doit réorienter son développement ».

Ces conclusions des différents sommets qui ne dissocient plus l'homme et son environnement vont dans le sens des préconisations d'Yvette Veyret selon laquelle on associe au développement durable un volet environnemental ou écologique, un volet économique et un autre social qui ne sont pas dissociables.¹²⁹ Les analyses de Sandrine Rousseau vont dans le même sens.¹³⁰ Autrement dit, sur le plan environnemental il est conseillé de préserver les ressources naturelles et non renouvelables, et de maintenir les grands équilibres naturels. Si le développement durable est favorable sur le plan social et culturel, il permettra de répondre aux besoins en termes d'alimentation, d'habitat, d'éducation et de santé ; l'objectif étant *in fine* de combattre la pauvreté.¹³¹

« Pauvreté, biodiversité et développement durable sont en relation étroite. Gérer la biodiversité, conserver un potentiel évolutif, c'est aussi conserver les options ouvertes pour l'avenir de l'humanité ».¹³²

Le principe n°5 de la Déclaration de Rio va dans ce sens en précisant que :

« Tous les États et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveau de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde ».¹³³

Sur le plan économique, il s'agit de respecter les milieux naturels à travers les activités humaines, et de veiller aux relations internationales pour mettre en place un commerce équitable et un tourisme solidaire à l'échelle mondiale. C'est ainsi que l'aspect du développement dans sa dimension durable a été défini lors de la Conférence de Rio en ces termes : « reconnaître le développement durable comme un contrat passé entre les

¹²⁹ Y. Veyret, P. Arnould, *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement, 2012, p. 6.

¹³⁰ Cf. S. Rousseau, « Dimensions humaine et sociale du développement durable : une problématique séparée du volet environnement ? » *in* Développement durable et territoires, 2004, consulté sur www.developpementdurable.revues.org le 8 février 2011.

¹³¹ Cf. J. Ballet, J-L. Dubois, F-R. Mahieu, « A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base » *in* Développement durable et territoires, 2004, consulté sur www.developpementdurable.revues.org le 8 février 2011.

¹³² Cf. Centre national de la recherche scientifique, *op. cit.*, p. 39.

¹³³ Cf. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992, consultée sur www.un.org le 21 juillet 2012.

générations », autrement dit, il s'agit de préserver l'environnement pour les générations futures. Par ailleurs, le fait « d'intégrer les trois dimensions – la société, l'économie et l'environnement » correspond au principe n°12 de la Déclaration de Rio selon lequel :

« Les États devraient coopérer pour promouvoir un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une croissance économique et un développement durable dans tous les pays, qui permettrait de mieux lutter contre les problèmes de dégradations de l'environnement ».¹³⁴

Enfin il est apparu nécessaire de mettre en place une panoplie de règles juridiques coercitives tendant à l'efficacité des engagements des signataires. C'est en ce sens qu'a été « créer une justice environnementale globale »¹³⁵ ; en conséquence de quoi, le monde entier est désormais concerné par la protection de la planète. Chaque État a les mêmes droits et devoirs, notamment ceux de se soucier de l'environnement.

Au même titre que toute autre activité humaine, le tourisme en tant qu'acteur majeur de l'économie mondiale est partie prenante de ces exigences nouvelles en matière de développement durable ; il doit se conformer aux enjeux environnementaux importants. Sans pour autant souscrire aux excès d'une critique récurrente selon l'axiome : le tourisme (de masse) est par nature destructeur, l'activité touristique en tant qu'activité humaine génère elle aussi une pression environnementale qu'il conviendrait de qualifier et de mesurer dans ses externalités négatives et positives. C'est cette démarche qui devrait inscrire le tourisme dans le processus de développement durable notamment pour les pays en développement.

C'est ainsi que le concept actuel de tourisme durable conjuguant écologie, tourisme et pays en développement suit les préconisations du Rapport Brundtland et semble correspondre aux attentes des pouvoirs publics dans le monde. Il s'est traduit par l'adoption de la Charte du tourisme durable¹³⁶ et par le Code mondial d'éthique du tourisme.¹³⁷

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Cf. D. Blanchon, S. Moreau, Y. Veyret, « Comprendre et construire la justice environnementale », in P. Gervais-Lambony, *Justice spatiale, in Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, 2009.

¹³⁶ S. Merasli, « La place de la firme dans le développement d'un tourisme durable » in C. Bataillou, B. Schéou, *Tourisme et développement, regards croisés*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2007, p. 435.

¹³⁷ *Ibid.*

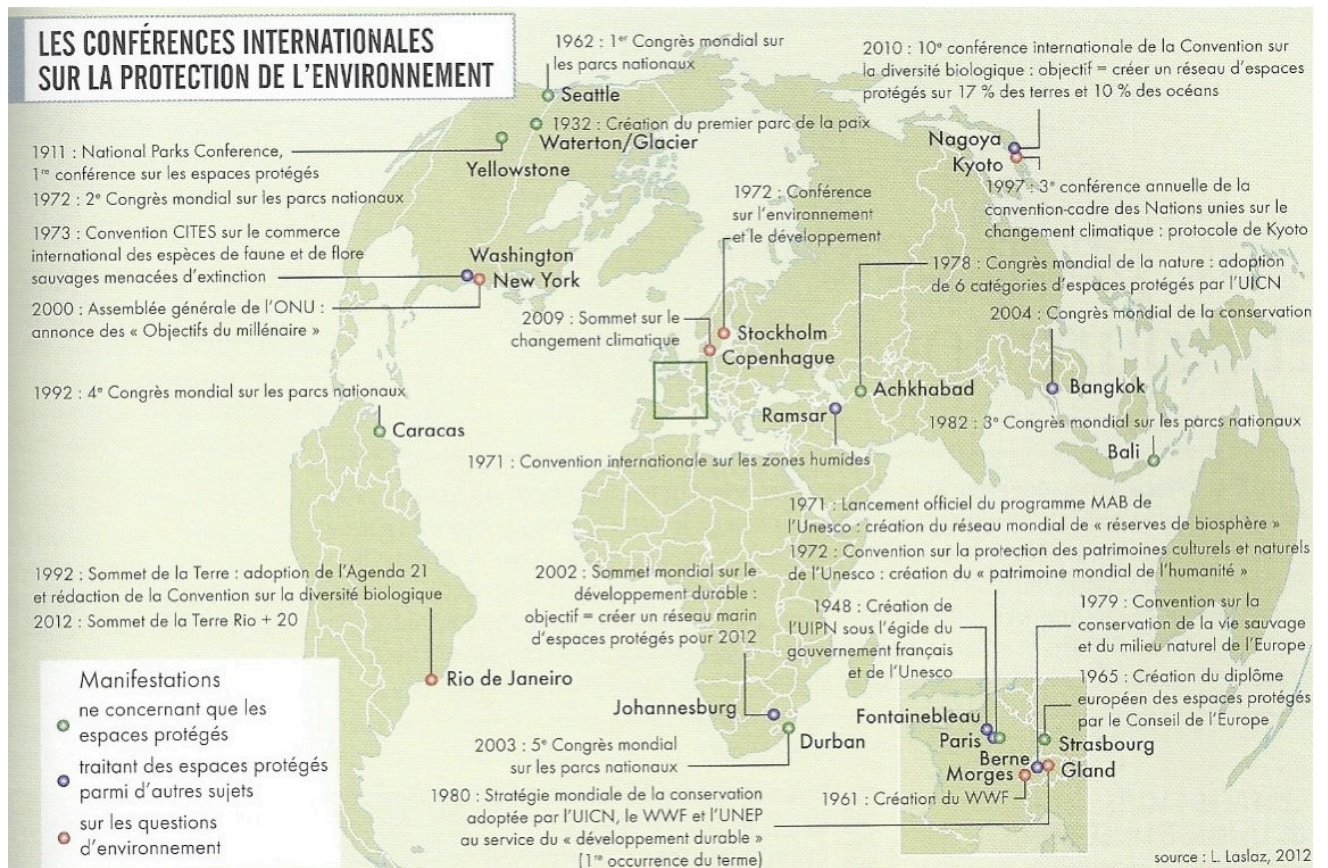


Figure 3 : Les Conférences internationales sur la protection de l'environnement.¹³⁸

¹³⁸ L. Laslaz, S. Depraz, S. Guyot, S. Héritier, *Atlas mondial des espaces protégés, les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement, 2012, p. 21.

LA LONGUE HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

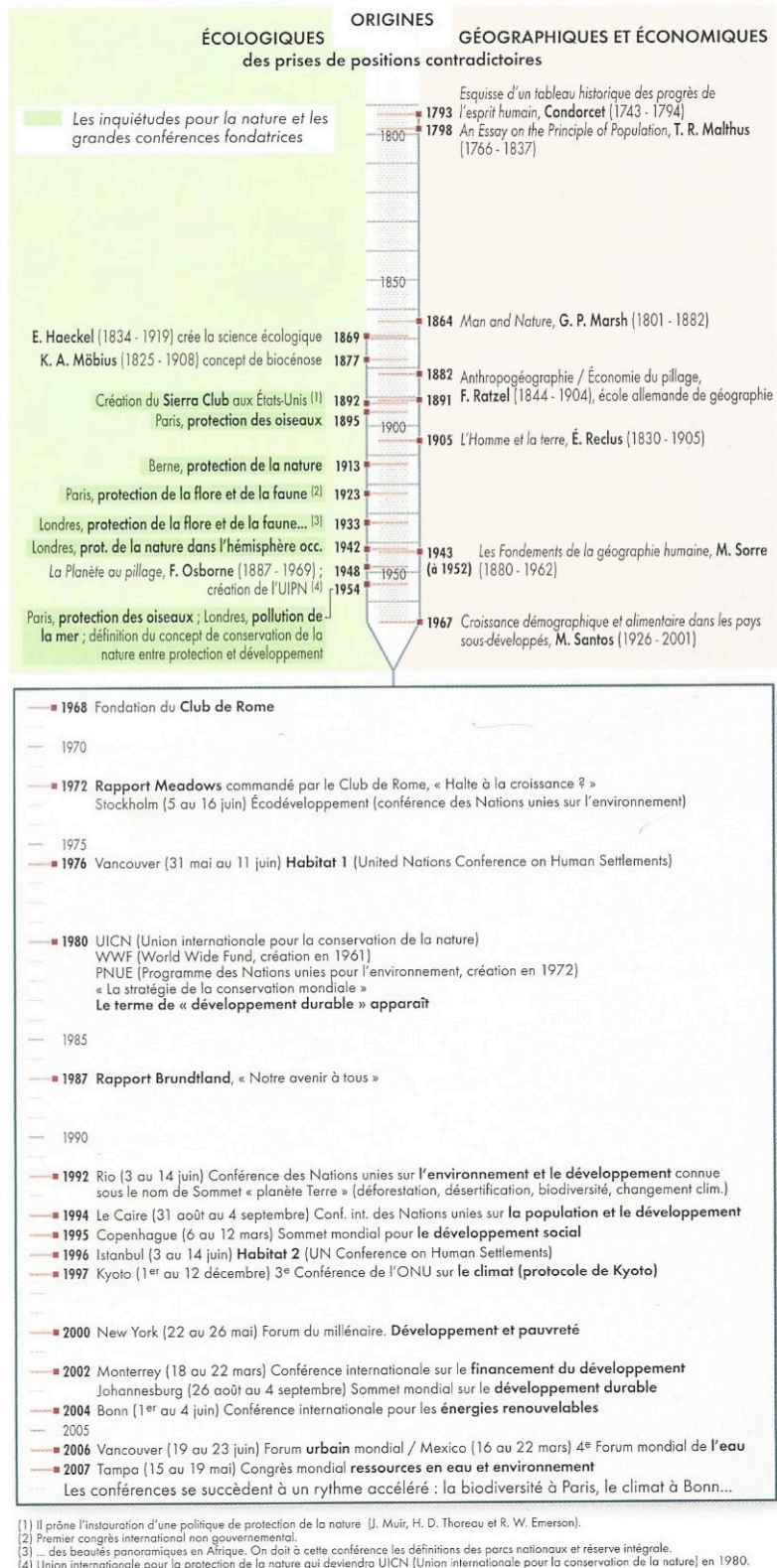


Figure 4 : La longue histoire du développement durable.¹³⁹

¹³⁹ Y. Veyret, P. Arnould, *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement, 2012, p. 7.

2.3. L'adaptation du tourisme au développement durable

2.3.1. La nécessité d'un tourisme durable

Le tourisme à ses débuts était une activité marginale essentiellement destinée à des classes sociales restreintes et aisées pour lesquelles la pratique touristique quelque peu dilettante ne se préoccupait ni de l'environnement, ni du social, ni de l'économie et des populations locales. À partir de ce tourisme réel, on a donc voulu construire un tourisme idéal. L'OMT définit en 1995 le tourisme durable ainsi :

« Le tourisme durable correspond à la demande actuelle des touristes et des pays récepteurs et permet de préserver et valoriser leurs opportunités d'avenir. Il doit mener à une gestion des ressources telle que les besoins économiques, sociaux et culturels soient satisfaits sans toutefois porter atteinte à l'intégrité culturelle, aux écosystèmes, à la diversité biologique et à tout élément vital ».¹⁴⁰

Le tourisme durable est une forme de tourisme qui se doit de posséder toutes les qualités du développement durable. En effet, le tourisme durable est fondé sur les trois principes, que sont la sauvegarde et la protection environnementales, le respect des populations et cultures locales ainsi que le développement économique local dont le tourisme serait le catalyseur.¹⁴¹ Dans cette logique récente du tourisme durable, tout projet de développement doit être viable et durable sur le long terme puisque, selon l'article 1^{er} de la Charte du tourisme durable de 1995, il est précisé que tout projet touristique durable a pour finalité d'être :

« supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales ».¹⁴²

Le tourisme durable a sa propre logique, puisque c'est par le respect de l'environnement et des cultures locales que les touristes continueront à visiter des lieux préservés. Le tourisme durable est la création d'un cercle vertueux. En effet, des paysages spécifiques et des cultures autochtones sont l'essence de l'activité touristique, qui lorsqu'elles sont protégées gardent leur potentiel d'attractivité touristique. De plus, ce cercle vertueux génère un développement économique local qui doit aussi aboutir à une entente entre les hommes. La notion de tourisme durable reprend le triptyque du développement durable :

¹⁴⁰ Cf. Conférence mondiale du tourisme durable de Lanzarote, 27 et 28 avril 1995, consulté sur www.tourisme-solidaire.org le 27 novembre 2012.

¹⁴¹ Cf. J-P. Lamic, *op. cit.*, p. 90.

¹⁴² Cf. Organisation mondiale du tourisme, « Charte du tourisme durable », 1995, consulté sur www.tourisme-durable.org le 10 décembre 2009.

« il doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales ». ¹⁴³

« Dans le domaine du tourisme ces diverses conférences et déclarations ont généré des concepts spécifiques, de nouvelles terminologies et une prolifération de littérature. On s'est pris à affubler le développement de certaines formes de tourisme d'épithètes comme « tourisme alternatif », « tourisme doux » [...] et aujourd'hui « tourisme durable ». ¹⁴⁴

Dans un contexte où le système économique est remis en cause par ses effets négatifs au niveau environnemental et social, et où l'enjeu du développement durable se fait jour, l'activité touristique n'échappe pas à cette remise en question. ¹⁴⁵ Ainsi, l'application du développement durable au tourisme est nécessaire et incontournable au travers du concept de tourisme durable. ¹⁴⁶ La conférence mondiale du tourisme durable de Lanzarote de 1995 a été la première étape qui a posé le triptyque du tourisme durable en s'inspirant des principes de la Déclaration de Rio. À cette conférence, les participants ont également proposé une définition du tourisme durable que l'on retrouve à l'article 1^{er} de cette même charte. L'Organisation mondiale du tourisme définit ainsi le tourisme durable comme une façon :

« d'exploiter de façon optimale les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ; respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ; assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté ». ¹⁴⁷

Dans cette logique de tourisme durable, l'Organisation mondiale du tourisme encadre ses stratégies à travers l'élaboration des douze objectifs de durabilité : la viabilité économique, la prospérité au niveau local, la qualité de l'emploi, l'équité sociale, la satisfaction des visiteurs, le contrôle local, le bien-être des communautés, la richesse culturelle, l'intégrité physique, la diversité biologique, l'utilisation rationnelle des ressources et la pureté de l'environnement.

¹⁴³ G. Cazes, R. Lanquar, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ D. Weaver, *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 2001, p. 203.

¹⁴⁶ M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzaroti, I. Sacareau, P. Violier, *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, 2003, p. 240.

¹⁴⁷ Cf. Organisation mondiale du tourisme, « Charte du tourisme durable, 1995, consulté sur www.tourisme-durable.org le 10 décembre 2009.

L'important pour le tourisme durable est de respecter les trois niveaux : économique, écologique et social relevant du développement durable. Le tourisme durable propose un modèle de développement touristique respectueux des sites visités. Il s'agit donc de développer le tourisme de manière à préserver les ressources naturelles mais aussi les structures sociales et humaines des destinations visitées. L'objectif est de rendre compatible l'amélioration du niveau de vie que pourrait permettre l'ouverture au tourisme pour les pays en développement et le maintien des capacités de développement des générations futures. Le concept de tourisme durable se veut un contributeur économique efficace en même temps qu'un protecteur des patrimoines naturels et culturels. Il est conçu en tant que rempart face aux dommages supposés du tourisme à l'encontre des traditions et modes de vies des populations locales.¹⁴⁸

2.3.2. Le tourisme protéiforme dans le développement durable

Du « tourisme durable » découlent plusieurs formes de tourisme qui illustrent la volonté et la prise de conscience pour une « éthique de la responsabilisation et de la solidarité ».¹⁴⁹ Ainsi, on voit surgir d'autres formes de tourisme, alter-tourismes, qui ont pour seul objectif la durabilité. L'étude de ces différentes formes de tourisme est un travail délicat et complexe tant il existe une multitude de formes alternatives de tourisme. Cette volonté de différenciation des formes alternatives de tourisme conduit à une cohorte de terminologies différentes désignant des réalités de pratiques touristiques souvent très proches. Malgré le désaccord de certains auteurs concernant la viabilité de certaines formes alternatives de tourisme, un consensus s'est opéré quant à la définition de cinq types de tourisme alternatifs. À cet effet, Michèle Laliberté a établi une liste énumérant les différentes formes de tourisme durable utilisées aujourd'hui. On retrouve notamment le tourisme responsable, le tourisme équitable, le tourisme solidaire, le tourisme social et l'écotourisme.¹⁵⁰

Le tourisme responsable est une forme alternative de tourisme qui met l'accent sur la responsabilité économique et sociale de tous les acteurs du tourisme en particulier le respect

¹⁴⁸ Cf. Y. Veyret, P. Arnould, *op. cit.* pp. 38-39.

¹⁴⁹ Cf. M-A. Delisle, L. Jolin, *op. cit.*

¹⁵⁰ Cf. M. Laliberté, « Tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... un brin de compréhension... », in Téoros, Montréal, Université du Québec, volume 24, n°2, 2005, pp. 69-71.

des populations locales.^{151 152} Toutes les valeurs du tourisme durable sont reprises par cette forme de tourisme, en insistant sur l'épanouissement des populations autochtones dans le respect et la valorisation de leur culture propre et dans l'implication de ces dernières dans la mise en place de projets touristiques. Le tourisme responsable se veut incitatif, éducatif vis-à-vis des touristes, des populations locales, mais aussi des entreprises impliquées dans le tourisme. En ce sens, cette vision du tourisme prône des valeurs sociales afin que les retombées économiques générées par l'activité touristique soient redistribuées en partie au bénéfice des locaux.

Le tourisme équitable s'inspire du commerce équitable qui souhaite modifier le rapport commercial entre les pays du Nord et les pays du Sud en instaurant un respect minimal du droit du travail tel que le refus de l'exploitation des enfants, le refus du travail forcé et de l'esclavage, tout en préservant l'environnement.¹⁵³ L'équité se traduit dans les faits par une élévation des prix des biens produits et des salaires dans les pays du Sud. L'aspect le plus politique est la volonté de transparence et de démocratie participative dans les prises de décisions.¹⁵⁴ Cette forme de tourisme doit donc permettre aux locaux d'être intégrés à tout projet de développement par l'activité touristique.¹⁵⁵ Le tourisme équitable se veut être une activité économique prônant une répartition plus juste des retombées économiques liées au tourisme.

« C'est un ensemble d'activités de services touristiques, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré par les communautés d'accueil, autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter). Elles participent aussi à leur gestion continue de façon significative (en limitant au maximum les intermédiaires n'adhérant pas à ces principes du tourisme équitable). Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement, et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone ».¹⁵⁶

Le tourisme solidaire est une forme alternative de tourisme qui complète le tourisme équitable en intégrant la notion de solidarité. Cette solidarité se traduit par l'importance de la rencontre entre les touristes et les populations locales.¹⁵⁷ Ce principe se veut opposé à un tourisme qui

¹⁵¹ Cf. B. Schéou, *Du tourisme durable au tourisme équitable, quelle éthique pour le tourisme de demain ?*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 168.

¹⁵² Cf. M-A. Delisle, L. Jolin, *op. cit.*, pp. 41-43.

¹⁵³ Cf. M-A. Delisle, L. Jolin, *op. cit.*, pp. 48-49.

¹⁵⁴ Cf. B. Schéou, *op. cit.*, pp. 172-174.

¹⁵⁵ Cf. J-P. Lamic, *op. cit.*, pp. 152-153.

¹⁵⁶ Cf. Charte du Tourisme équitable, 2002, consulté sur www.tourismesolidaire.com le 23 mai 2009.

¹⁵⁷ Cf. M-A. Delisle, L. Jolin, *op. cit.*, pp. 45-46.

se « consomme et se vit » dans l'indifférence du rapport entre touristes et population hôte.¹⁵⁸ Le voyage ne doit pas être considéré comme une finalité, il doit induire un développement économique et social faisant reculer la pauvreté tout en protégeant l'environnement et en permettant une meilleure connaissance des cultures et des peuples. Par son voyage, le touriste est quasiment acteur de la vie locale. Selon l'Union nationale des associations du tourisme (UNAT) :

« Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition équitable des ressources générées sont les fondements ».¹⁵⁹

Le tourisme social considère le tourisme comme un droit. Il doit permettre à toutes les classes sociales d'accéder aux vacances et aux loisirs ; cela sous-entend une notion de justice distributive et d'équité pour tous. Finalement, le tourisme social veut réduire les inégalités et la fracture sociale qui existe aussi dans le secteur touristique. Selon l'Organisation internationale du tourisme social (OITS), le tourisme social a été adopté officiellement par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1936 par les lois mettant en place les congés payés.¹⁶⁰ Le tourisme, fondé sur les congés payés, est codifié dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) en 1948 :

« toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques ».¹⁶¹

Cette forme de tourisme correspond à une exigence éthique fondée sur l'idée d'une égalité permettant à tous d'accéder au tourisme. C'est en 1963 qu'a été institutionnalisé le tourisme social par la création du Bureau international du tourisme social.¹⁶²

L'écotourisme est une forme alternative de tourisme basée sur la sensibilité environnementale destinée aux touristes et à la population locale, sur les programmes environnementaux de protection, sur le développement économique local par l'activité touristique, sur la gouvernance participative des populations autochtones à tous les projets de développement.¹⁶³

¹⁵⁸ Cf. B. Schéou, *op. cit.*, pp. 171-172.

¹⁵⁹ Union des associations de tourisme, 2005, consulté sur www.unat.asso.fr le 23 mai 2009.

¹⁶⁰ Cf. M-A. Delisle, L. Jolin, *op. cit.*, pp. 43-44.

¹⁶¹ Cf. DUDH, consultée sur www.un.org le 31 août 2012.

¹⁶² Cf. Organisation internationale du tourisme social, consulté sur www.bits-int.org/fr le 23 mai 2009.

¹⁶³ Cf. C. Gagnon, N. Lahaye, « Tensions entre conservation et développement touristique, le cas du Parc national du Mont-Orford (Québec, Canada) » in C. Gagnon, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 25.

Le terme « écotourisme » est apparu dans les années 80, et c'est en 1991 qu'a été créée la Société internationale d'écotourisme (TIES) qui fait la promotion de l'écotourisme dans plus de 90 pays. Cette institution définit l'écotourisme comme :

« une forme de voyage responsable dans des espaces naturels, qui contribue à la préservation de l'environnement et le bien-être des populations locales ». ¹⁶⁴

La multiplicité des notions de toutes ces formes de tourisms alternatifs complexifie la compréhension du tourisme durable et de ses enjeux ; ainsi, on pourrait parler de « flou définitionnel lié aux différents alter-tourismes ». ¹⁶⁵ Rémy Knafou le confirme quand il déclare que le développement durable est source de confusion provoquant également une ambiguïté dans la définition du tourisme durable, ce qui peut entraîner une perte de crédibilité due à une banalisation et une vulgarisation des termes.

« Dès lors, le « tourisme durable », né sous les auspices d'une ambiguïté fondamentale, constitue un improbable cocktail composé d'éléments très disparates et dont la définition est mouvante selon les moments et les contextes ». ¹⁶⁶

« Dans un monde en rapide mutation où les stratégies sont surtout de court et de moyen terme, le projet du « développement durable » introduit la dimension à la fois rassurante et utopique du long terme, permettant de penser que le monde ne court pas nécessaire à sa perte, dès lors que la responsabilité des générations successives est davantage assumée, y compris vis-à-vis des générations à venir ». ¹⁶⁷

En réalité, certaines expressions se rapportent plutôt à des pratiques, tandis que les autres se réfèrent plus à des valeurs. Ne serait-on pas face à une vision morale du tourisme impliquant des notions de bien et de mal ? Le mal étant le tourisme dit « de masse » et le bien étant le tourisme alternatif sous différentes formes comme on l'a précisé auparavant. Selon Isabelle Sacareau, le tourisme solidaire appartiendrait à une élite culturelle du tourisme qui se considérerait comme pratiquant le « vrai tourisme ». En effet, le terme « authentique », fréquemment repris renforce cette notion de vrai. Isabelle Sacareau appelle cette forme de tourisme, un « tourisme d'entre-soi », de personnes appartenant à certaines catégories sociales et partageant les mêmes valeurs. Cependant, on peut s'interroger sur la pertinence de ces formes de tourisme alternatif en terme de développement économique et social puisque :

¹⁶⁴ Cf. The International Ecotourism Society, 1991, consulté sur www.ecotourism.org le 15 juin 2009.

¹⁶⁵ Cf. P. Kottelat, « Multiplicité et ambiguïté des discours sur les alter-tourismes : un point de vue linguistique sur les tourisms alternatifs » in P. Duhamel, B. Kadri, *Tourisme et mondialisation, Troisièmes Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Angers, 2010, Paris, Éditions touristiques européennes, Espaces tourisme et loisirs, 2011.

¹⁶⁶ R. Knafou, « Tourisme et « développement durable » » in Y. Veyret, *Le développement durable*, Paris, Sedes, p. 179.

¹⁶⁷ *Ibid.*

« le tourisme solidaire demeure très marginal en France, puisqu'il ne représenterait dans le meilleur des cas que 0,3 % des 17 millions de voyages personnels des français à l'étranger ». ¹⁶⁸

Enfin, ces tourisms alternatifs détourneraient la notion de tourisme et de loisirs en faisant culpabiliser le touriste de son propre loisir en transformant le touriste en « pénitent ». D'une certaine manière, on assiste à un « détournement de la notion de tourisme » vers une « action caritative ou à un engagement militant qu'à du tourisme proprement dit ». ¹⁶⁹ Ce militantisme étant à forte connotation tiers-mondiste, avec un mélange ambigu de sentiments de supériorité et de culpabilité que peut induire ce rapport du Nord envers le Sud.

Les différentes formes de tourisme alternatif croient trouver une légitimité par l'existence d'exemples « pseudo-touristiques » dans certains pays du Sud à l'image du Botswana qui justifie sa politique d'exclusion des populations autochtones de leurs terres, de leur culture et par conséquent de tout projet de développement en mettant en avant une politique de patrimonialisation environnementale et touristique. Cependant, on observe que l'exclusion de cette population est plus fondée sur un racisme inter ethnique plutôt que sur de réelles considérations environnementales et touristiques :

« D'origine bantoue, les Tswanas contrôlent le pouvoir dans le Botswana moderne. Ce peuple d'éleveurs de vaches assimile depuis longtemps les San aux pygmées (Rwa qui vient du mot Twa en bantou) qu'ils ont croisés lors de leur migration vers le Sud de l'Afrique c'est à dire un peuple (Ba) d'êtres inférieurs d'où le nom de Basarwa (Chebanne, 2008). Ce terme témoigne du mépris que les Tswanas ont pour les San. Considérés comme des nomades, ils n'ont jamais été reconnus comme propriétaires de leurs terres. Le président Botswanais, Khama, qui est bantou déclare en 2010 que les San mènent une « vie d'attardés ». ¹⁷⁰

Toutes ces « motivations » complexes et troubles montrent à quel point le tourisme est relégué au second plan dans les prises de décisions. Par cet exemple, l'accusation péremptoire d'un tourisme responsable de tous les maux peut parfois être simpliste et montre à quel point la mise en place d'un tourisme alternatif ne pourrait être une solution dans ce contexte local.

¹⁶⁸ A. Laurent in I. Sacareau, « Au pays des bons sentiments : quelques réflexions critiques à propos du tourisme solidaire », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, 2007, volume 26, p. 11.

¹⁶⁹ Cf. I. Sacareau, *op.cit.*

¹⁷⁰ É. Glon, A. Chebanne, « Peuples autochtones et patrimonialisation de la nature protégée : les San indésirables dans le « Central Kalahari » (Botswana) ? » in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, Hors Série 16, p. 9.

Conclusion

Ce deuxième chapitre a mis en évidence la prise de conscience planétaire concernant la finitude de nos ressources. Cette prise de conscience a engendré une remise en cause du système de consommation actuel et *a fortiori* du mode de vie occidental. Cependant, le tourisme s'est montré compatible avec la mise en place d'un développement durable surtout tourné vers la protection environnementale. Dans cette recherche de développement durable, une certaine idéalité du tourisme s'est construite, un tourisme parfait qui aurait toutes les qualités et aucun défaut, un tourisme exemplaire, se voulant une alternative au tourisme dit « de masse ». Cette présentation en trompe l'œil d'un univers touristique idyllique ne masquerait-elle pas en arrière plan la réalité de non-dits idéologiques, soutenue par certaines ONG dans la confrontation entre le Nord et le Sud ? Nombre d'auteurs ont aujourd'hui pris leur distance :

« De même, les ONG sont soit contraintes de se professionnaliser, soit de se cantonner à des propositions touristiques très limitées aux effets par conséquent incertains et peu durables, à l'opposé des discours convenus ».¹⁷¹

En définitive, le touriste, « homme nouveau » devrait être un « citoyen exemplaire », participant pleinement au bonheur de l'humanité. Dans cette optique, il est intéressant de se demander si l'écotourisme pourrait représenter une solution alternative viable et pérenne au tourisme dit « de masse » ?

¹⁷¹ V. Coeffe, H. Pébarhe, P. Violier, « Mondialisations et mondes touristiques », in *l'Information géographique*, Paris, Armand Colin, n°2, volume 71, 2007, p. 90.

CHAPITRE 3

L'AVÈNEMENT DE LA NOTION D'ÉCOTOURISME

Introduction

Depuis plusieurs décennies, l'ampleur de l'activité touristique est devenue un phénomène incontournable, proche des préoccupations internationales, notamment sur la question de l'environnement. De par l'activité que le tourisme génère, il a dû sans cesse s'adapter et se renouveler. La prise de conscience écologique mondiale qui a donné naissance au développement durable a obligé l'industrie touristique à se positionner comme acteur majeur de la protection environnementale : le tourisme durable. Dans cette logique d'adaptation, une catégorie hybride semble s'être dégagée : l'écotourisme. De par la nouveauté de cette notion, il convient de rappeler dans ce chapitre, son origine, sa définition et sa mise en œuvre. À la lumière de cette analyse, il apparaît clairement que l'écotourisme fait naître un paradoxe. En effet, même si l'écotourisme se veut une notion moderne, les résultats de son application peuvent être discutés voire remis en cause, comme nous l'avons constaté à Madagascar et au Costa Rica lors de nos observations de terrain. Par ailleurs, ce chapitre exposera également notre cadre général de recherche, notre méthodologie, mais aussi les raisons plus détaillées qui ont amené notre regard à se poser sur ces destinations.

3.1. L'écotourisme : une pratique touristique récente

3.1.1. Quelle définition de l'écotourisme ? Un consensus introuvable ?

Le premier programme d'écotourisme dans le monde a été organisé par le World Wide Fund For Nature (WWF) en 1987. Après des études et des analyses systématiques sur le développement du tourisme dans cinq pays en Amérique et dans les Caraïbes, le rapport de recherche *Ecotourism : The Potentials and Pitfalls*¹⁷² a été publié en 1990, et il proposait des conseils et des solutions pour ces cinq pays dans le cadre d'une mise en place propice au développement de l'écotourisme. Ce programme a toujours une influence importante sur le

¹⁷² Cf. E. Boo, *Ecotourism : The potentials and pitfalls*, Washington, World Wildlife Fund, 1990.

développement de l'écotourisme dans ces régions ainsi que dans le monde. L'écotourisme a fait son apparition dans un contexte où les flux touristiques se sont développés de façon fulgurante à l'échelle mondiale. L'ampleur de ce phénomène a provoqué une inquiétude quant aux impacts sociaux, économiques et culturels qu'il peut générer, le qualifiant ainsi de tourisme dit « de masse », c'est-à-dire destructeur de ressources naturelles, de paysages, de cultures, etc. L'écotourisme a donc été créé en tant que réponse au « tourisme de masse ».^{173 174}

« L'écotourisme est une activité en forte croissance, envisagée comme une sorte d'alternative au tourisme de masse mais aussi comme une voie privilégiée du développement durable ».¹⁷⁵

« This is not to deny that « mass tourism » has caused problems, because it has. There has, quite justifiably, been a need to identify an alternative approach to tourism development that lessens the negative consequences of the mass tourism approach ».¹⁷⁶

L'écotourisme a fait son apparition dans les années 1980 dans certains pays en voie de développement, qui possèdent des ressources naturelles particulièrement riches, et correspondant parfaitement à la notion écotouristique. À l'image du Kenya et du Costa Rica qui sont souvent qualifiés de destinations pionnières de la mise en place de l'écotourisme.

« When I lived in Costa Rica during the 1980s, I saw the country transform itself from a low-key outpost for nature lovers into the most popular ecotourism destination in the Americas ».¹⁷⁷

Dès lors, une véritable course à la définition a été lancée. En 1987, Hector Ceballos-Lascurain, directeur de la commission écotourisme de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), a défini l'écotourisme comme un tourisme responsable impactant faiblement l'environnement et apportant des avantages substantiels aux habitants :

« Environmentally responsible travel and visitation to relatively undisturbed natural areas, in order to enjoy and appreciate nature [...] that promotes conservation, has

¹⁷³ M. Lequin, *Écotourisme et gouvernance participative*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 15-17.

¹⁷⁴ R. Blamey, « Principles of ecotourism » in D. Weaver, *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 2001, p. 18.

¹⁷⁵ C. Gagnon, S. Gagnon, *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, de la conservation au développement viable des territoires*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 3.

¹⁷⁶ D.B. Weaver, *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 2001, p. 25.

¹⁷⁷ M. Honey, *Ecotourism and Sustainable Development : Who Owns Paradise ?*, Washington, D.C., Island Press, 1999, p. 5.

low visitor impact, and provides for beneficially active socio-economic involvement of local population ». ^{178 179}

Cette définition s'articule autour de trois principes complémentaires : la responsabilité des populations locales mais aussi des touristes dans le rapport de chacun à l'environnement, le faible impact sur l'environnement, et les retombées économiques locales.

« Sustainable development principles that can be applied to regional ecotourism development include :

Ecological sustainability which ensures that development is compatible with the maintenance of essential ecological processes, biological diversity and biological resources.

Social and cultural sustainability which ensures that development increases people's control over their own lives, is compatible with the culture and values of people affected by it, and maintains and strengthens community identity.

Economic sustainability which fosters development that is economically efficient and so that resources are managed so that they can support future generations ». ¹⁸⁰

Nonobstant les éternels débats doctrinaux sur la définition de l'écotourisme, on notera que plusieurs auteurs ont repris, modifié et recommandé, cette définition. ¹⁸¹ À l'image de Fennell, qui a dégagé une définition sur des bases similaires tout en se concentrant davantage sur l'expérience touristique, et ensuite sur la dimension éthique de l'activité écotouristique :

« Ecotourism is a sustainable form of natural resource-based tourism that focuses primarily on experiencing and learning about nature, and which is ethically managed to be low-impact, non-consumptive, and locally oriented (control, benefits, and scale). It typically occurs in natural areas, and should contribute to the conservation or preservation of such areas ». ¹⁸²

Malgré les définitions et points de vue pertinents de ces deux auteurs, on ne pourra que remarquer l'absence du terme « développement durable » dans les définitions, qui éloigne *de facto* de la notion écotouristique. Mais cette première lacune a été comblée par d'autres auteurs qui ont, eux, inclus le développement durable de manière plus satisfaisante dans la définition de l'écotourisme :

« L'écotourisme est une approche de développement qui favorise la conservation et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures (développement durable), tout en contribuant à l'amélioration des conditions et qualité de vie des populations locales (développement régional) ». ¹⁸³

¹⁷⁸ H. Ceballos-Lascurain, « Tourism, ecotourism and protected areas : the state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development », The World conservation union, Switzerland, United Kingdom, 1996, p. 20.

¹⁷⁹ M. Honey, *op.cit* p. 15.

¹⁸⁰ D. Fennell, R. Dowling, *Ecotourism Policy and Planning*, CABI Publishing, 2003, pp. 13-14.

¹⁸¹ R. Blamey, « Principles of ecotourism » in D. Weaver, *op.cit.*, p. 6.

¹⁸² D. Fennell, *Ecotourism : an introduction*, London, New-York, Routledge, 1999, p. 43.

¹⁸³ M. Lequin, *op. cit.*, p. 51.

De son côté en 1991, la Société internationale d'écotourisme (The International ecotourism society) définit l'écotourisme comme « une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. La motivation de l'écotouriste est donc principalement d'observer et de comprendre la nature et les cultures traditionnelles qu'il rencontre lors de son périple ». Néanmoins, cette définition n'est toujours pas satisfaisante, puisqu'elle ne prend pas en compte l'aspect quantitatif du tourisme, à savoir quel est le palier numérique (nombre de touristes) pour parler d'écotourisme afin de limiter l'impact sur l'environnement. Selon Olivier Dehoorne et Anne-Laure Transler:

« Les pratiques écotouristiques s'étendent dans des zones naturelles préservées ou faiblement marquées par l'empreinte humaine et doivent avoir un faible impact sur l'environnement. Les niveaux de fréquentation sont réduits et les consommations de ressources naturelles limitées. L'écotourisme s'oppose ici au tourisme de masse, aux fortes concentrations saisonnières ». ¹⁸⁴

C'est aussi la vision retenue par l'Organisation mondiale du tourisme à l'occasion du Sommet Mondial de l'écotourisme (Québec, 2002), tenu sous l'égide de l'OMT et dans le cadre du PNUE en 2002, faisant suite à la déclaration des Nations Unies en 1998, désignant l'année 2002 « Année internationale de l'écotourisme ». Cette décision a permis d'adresser un message à la communauté internationale en présentant l'écotourisme comme un élément de la lutte contre la pauvreté en retenant cette définition :

« L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles. Il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être ». ¹⁸⁵

La réflexion sur l'écotourisme et la Déclaration de Québec sur l'écotourisme ont permis de poser un cadre de référence, une structure canalisant les travaux relatifs à l'évolution de cette notion concernant la « Politique et la planification de l'écotourisme, la réglementation de l'écotourisme, le développement des produits et le marketing de l'écotourisme, la surveillance des coûts et des avantages de l'écotourisme ». La réussite et la mise en œuvre de l'écotourisme sont subordonnées à la mise en place de cinq points fondamentaux :

¹⁸⁴ O. Dehoorne, A-L. Transler, « Autour du paradigme d'écotourisme » in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, 2007, p. 3.

¹⁸⁵ Cf. Organisation mondiale du tourisme « Sommet Mondial de l'Écotourisme: rapport final », Madrid, World Tourism Organization, 2002.

- « 1. L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles.
2. Il comporte une part d'éducation et d'interprétation.
3. Il est généralement organisé pour des groupes restreints par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs étrangers de dimensions variables qui organisent, gèrent ou commercialisent des circuits écotouristiques, pour de petits groupes.
4. L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel.
5. Il favorise la protection de zones naturelles menacées ».¹⁸⁶

La définition que nous retiendrons pour notre travail de recherche est la plus citée aujourd'hui, il s'agit de celle de la Société internationale d'écotourisme (TIES) :¹⁸⁷

« L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ».¹⁸⁸

Cette définition a été précisée pour les besoins d'une étude commanditée par l'OMT :

« Au-delà de l'appréciation et de l'observation de la nature, l'écotourisme implique, de la part du tour-opérateur et de ses clients, un certain degré de responsabilisation par rapport à la destination visitée, un respect des sites et des cultures locales, un engagement, une implication personnelle, qui visent à minimiser l'impact des visites, à maximiser les retombées financières locales et à contribuer à la conservation et au développement durable de la région visitée ».¹⁸⁹

Cette définition est celle que nous retiendrons pour notre étude, car elle présente des avantages. Le premier étant celui d'une maturation suffisante concernant cette notion et enfin parce qu'elle est donnée par une organisation internationale légitime reconnue par l'ensemble des scientifiques internationaux. Depuis, de plus en plus de pays participent à la diffusion de l'écotourisme en mettant l'accent sur l'importance de la participation des populations locales pour la conservation, la protection de l'environnement et des cultures locales. En effet, la Société internationale d'écotourisme compte actuellement plus de 1 700 membres dans plus de 90 pays (associations, universités, consultants, tour-opérateurs, gouvernements, etc.), s'engageant à suivre à la lettre, la charte de bonne conduite en matière d'écotourisme. À l'exemple du gouvernement canadien, qui a appelé ses ressortissants à protéger et à sauvegarder les héritages naturels et culturels tout en respectant les us et coutumes locaux. En 2002, le gouvernement canadien s'est inscrit dans une démarche de sensibilisation citoyenne

¹⁸⁶ Cf. Organisation mondiale du tourisme « Sommet mondial de l'écotourisme: rapport final », *op. cit.*

¹⁸⁷ Cf. M. Honey, *op.cit* pp. 28-33.

¹⁸⁸ Cf. The International Ecotourism Society, consulté sur www.ecotourism.org le 10 janvier 2009.

¹⁸⁹ Cf. Ministère du Tourisme, « Écotourisme et tourisme de nature au Québec », Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2002.

se traduisant toujours à cette même époque par l'abandon d'activités causant des dégâts sur la faune et la flore en choisissant des produits touristiques permettant l'harmonie entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Pour autant, depuis cette époque l'exploitation controversée des schistes bitumineux dans le Nord canadien suscite des interrogations concernant la réalité de l'engagement écotouristique. Citons également l'Australie, où le gouvernement a manifesté un intérêt tout particulier pour la promotion de l'écotourisme depuis les années 90. C'est d'ailleurs ce dernier qui a élaboré officiellement la première stratégie nationale de l'écotourisme.¹⁹⁰ L'Australie a ainsi donné une nouvelle dimension officielle à l'écotourisme, en faisant une priorité politique et financière associée à tous les projets entrant dans le cadre de l'écotourisme, ce qui a poussé certaines régions à établir des programmes cohérents de développement touristique. Néanmoins, cet affichage officiel est à relativiser au regard de la déforestation massive de la forêt primaire de Tasmanie traduisant là encore un double langage troublant. Sur le vieux continent, en Suède, en Angleterre ou encore aux Pays-Bas, la culture et les coutumes locales font l'objet d'une attention toute particulière des pouvoirs publics. À l'exemple de la capitale danoise, qui est devenue celle de l'écotourisme en proposant des centaines de kilomètres de pistes cyclables et des milliers de « city bikes » en libre-service permettant aussi bien aux touristes qu'à la population locale de découvrir et de se déplacer à Copenhague à vélo. La ville offre aussi des hôtels respectueux de l'environnement, des restaurants bio, des boutiques éthiques, ce qui fait de la capitale l'une des villes touristiques les plus écoresponsables d'Europe.¹⁹¹

Les pays du Sud ne sont pas en reste dans cette compétition dans l'affichage écotouristique, notamment à l'image du Kenya, où les gouvernements ont adopté un système de « récompense économique » plus communément appelés Paiement pour services environnementaux (PSE). En effet :

« depuis la fin des années 1990, l'expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux a connu un fort développement sur l'ensemble de la planète. Ce type d'instrument a été développé tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, offrant ainsi une situation singulière pour analyser les processus de transfert de politique (policy transfer) qui ont été principalement considérés dans leur dimension Nord-Nord ou Nord-Sud ».¹⁹²

¹⁹⁰ Cf. A. Allcock, B. Jones, J. Grant, S. Lane, « National Ecotourism Strategy », Canberra, Commonwealth Department of Tourism, 1994.

¹⁹¹ Cf. F. Boucaret, « Copenhague, capitale de l'écotourisme, le voyage et vous », 14 avril 2009, consulté sur www.lefigaro.fr le 18 avril 2009.

¹⁹² Cf. J-F. Le Coq, P. Méral, « Transfert de politiques publiques : le cas de la diffusion internationale des mécanismes de Paiements pour Services Environnementaux à travers les exemples Costaricien et Malgache », Communication au XI^{ème} Congrès de l'Association Française de Science Politique – Strasbourg, 2011, pp. 1-16.

Cet instrument de régulation associe le bénéfice économique et la préoccupation écologique en encourageant financièrement les populations à protéger leur environnement. On retrouve ce processus en Amérique centrale, notamment dans l'archipel des Caraïbes, où les stratégies régionales écotouristiques ont été déployées depuis les années 90,¹⁹³ ces stratégies environnementales s'accompagnent d'une réévaluation permanente par les pouvoirs publics en matière de tourisme balnéaire et de préservation de l'environnement.¹⁹⁴ L'Amérique du Sud a elle aussi soulevé une prise de conscience massive lorsque scientifiques et écologistes, alarmés par l'allure à laquelle la forêt était pillée, ont vu dans l'écotourisme une alternative économique à l'exploitation forestière, aux forages pétroliers et aux activités minières. Concernant l'Amérique centrale, et plus particulièrement le Costa Rica, les scientifiques ont joué un rôle prépondérant dans le développement de l'écotourisme. Les chercheurs, conscients du caractère exceptionnel de ce laboratoire vivant, ont fait pression sur le gouvernement pour qu'il crée des espaces protégés et ont alerté l'opinion publique sur la nécessité de le protéger. Ce laboratoire est sans conteste le parfait exemple de ce challenge écotouristique que nous expliciterons dans la deuxième partie de notre travail de recherche. Cette main mise des gouvernements dans l'affichage officiel écotouristique dans les politiques de préservation de l'environnement a suscité des commentaires de la part des ONG à l'origine de la notion. C'est ce qu'a souligné Sylvie Blangy en rappelant que :

« le concept d'écotourisme a été créé et développé dans les années 1985 par des ONG telles que WWF, qui ont vu dans le tourisme naturaliste une opportunité de financer la conservation des aires protégées, d'éduquer les visiteurs et de soutenir des projets de développement durable ». ¹⁹⁵

Les ONG souhaitent garder leurs prérogatives en tant que véritables précurseurs et défenseurs acharnés de l'environnement.¹⁹⁶ Ce travail de sensibilisation planétaire mené par les ONG, associé à l'image désastreuse construite autour du tourisme de masse, a poussé l'industrie du tourisme à reconsidérer sa position envers l'écotourisme et à lui laisser toute sa place.¹⁹⁷ ¹⁹⁸ Les ONG à vocation écologique sont les acteurs incontournables du développement écotouristique, leur rôle est particulièrement important grâce aux multiples connexions

¹⁹³ O. Dehoorne, A-L. Transler, *op.cit.*

¹⁹⁴ Cf. J. Raboteur, « Écotourisme et Écodéveloppement », in J-M. Breton, *L'Écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Paris, Karthala, 2001, pp.159-172.

¹⁹⁵ S. Blangy, « L'écotourisme dans le monde » in *Cahiers Espaces*, Paris, Espaces, tourisme et loisirs, Hors Série, 1993, p. 223.

¹⁹⁶ S. Moreau, « Madagascar : un laboratoire pour le développement durable ? », in Y. Veyret, P. Arnould, *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement, 2008, p. 80.

¹⁹⁷ Cf. D. Weaver, *Ecotourism in the Less Developed World*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 1998.

¹⁹⁸ Cf. M. Honey, *op. cit.*

internationales qu'elles génèrent offrant un cadre particulièrement favorable à la diffusion de l'idéologie écotouristique. Elles jouent différents rôles lors de la mise en place de l'écotourisme : soit directement en tant que directeur de programmes ou responsable de la gestion de sites, soit indirectement en se chargeant de la formation, mettant leur conseil à disposition, devenant partenaires commerciaux des communautés ou entreprises de tourisme et dans des circonstances exceptionnelles, offrant elles-mêmes des services d'écotourisme. Le succès de la promotion de l'idéal écotouristique au plus haut niveau international n'a pas pour autant éluder les questions relatives à la définition de l'écotourisme, qui restent entières.

Rémy Knafou, qui présente l'écotourisme comme :

« un type de tourisme dont la définition est à géométrie variable : certains se réfèrent à une définition restrictive (la visite de sites naturels peu ou pas transformés) : c'est le sens premier du terme ; d'autres ont tendance à élargir la définition de l'écotourisme à sa dimension culturelle (visite de populations techniquement peu évoluées, comme les indiens d'Amazonie ou les Papous de Nouvelle-Guinée) et, plus généralement, à tout produit touristique sortant des sentiers battus et ne s'adressant qu'à de petits groupes ».¹⁹⁹

David Fennell explique lui aussi la complexité de l'écotourisme en tant que notion relevant de plusieurs domaines de recherche, ne facilitant pas un consensus quant à sa définition :

« La chose intrigante avec l'écotourisme c'est qu'il fait le pont entre le royaume des sciences sociales et celui des sciences naturelles. Bien que ce soit fort excitant, cela se présente également comme un défi, celui de trouver un terrain commun afin de donner un sens et une direction à ce nouveau champ de recherche ».²⁰⁰

À l'image de Christiane et Serge Gagnon, qui définissent l'écotourisme comme :

« un concept polysémique, correspondant à des réalités mouvantes [...] Il s'agit d'une lutte idéologique (non explicitée) pour fixer non seulement un contenu dominant mais, subséquemment, des modes d'exploitation et de mise en valeur, ancrés socialement et spatialement, qui canaliseront des ressources tant matérielles qu'immatérielles ».²⁰¹

Maurice Couture précise quant à lui, que la formulation d'une définition de l'écotourisme est complexe compte tenu du rôle des acteurs publics et privés dans leur utilisation de cette notion :

« aux définitions proposées par des chercheurs, des universitaires et des organisations s'ajoutent celles élaborées par les agences de tourisme de pays, de provinces ou de régions [...]. Les destinations intéressées par cette forme de tourisme [...] ont pour la

¹⁹⁹ R. Knafou, « Tourisme et environnement : des rapports ambigus et contradictoires », in M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzarotti, I. Sacareau, P. Violier, *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, 2003, p. 223.

²⁰⁰ D. Fennell in J. Tardif, « Écotourisme et développement durable », in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, 2003, p. 13.

²⁰¹ C. Gagnon, S. Gagnon, *op. cit.*, p. 18.

plupart élaboré leur propre définition ou adopté une définition existante en fonction de leurs besoins ou de leur compréhension du terme ».²⁰²

À travers cette énumération des différentes définitions de l'écotourisme, on observe que tous les chercheurs spécialisés sur les tourisms alternatifs ne s'accordent pas sur une définition claire et précise de l'écotourisme. En effet, l'écotourisme est tantôt un concept, tantôt une notion ou une pratique de tourisme axé sur la nature.

« Bien que les différents auteurs s'accordent sur les grands principes de l'écotourisme, il n'y a pas de consensus sur son acceptation. [...] Ainsi, il revêt une multitude et une variété de formes ».²⁰³

C'est la raison pour laquelle on peut se questionner quant à la pertinence d'une notion qui semble de plus en plus liée à une idéologie permettant de contrer le tourisme dit de masse, reflet pour certains d'une société de consommation destructrice de l'environnement et de cultures locales.

3.1.2. L'écotourisme dans le monde

L'OMT estime que l'on ne peut identifier une région du monde comme particulièrement importante pour l'écotourisme, vu la grande diversité des destinations offertes. En effet, le choix de ces destinations varie d'un pays émetteur à l'autre. Ainsi, les Espagnols et les Italiens préfèrent l'Amérique latine (Brésil, Argentine) ; les Français, quant à eux, favorisent l'Afrique (en particulier le Maroc) ; les Britanniques mentionnent le Népal, le Pérou et l'Équateur comme les trois premières destinations écotouristiques ; tandis que les Allemands tendent à préférer l'Europe, puis le Costa Rica, le Canada et l'Équateur ; pour les voyageurs des États-Unis, le Mexique est la première destination, suivie de l'Australie ; enfin, les Canadiens considèrent leur propre pays comme la première « éco destination », suivi des États-Unis puis de l'Europe.

À l'échelle mondiale, trois grands secteurs écotouristiques se dessinent ; à savoir le continent Américain, l'Afrique et l'Asie pacifique. Le continent américain est divisé en deux entités : d'une part l'Amérique du Nord, regroupant le Canada et les États-Unis (pour leurs parcs nationaux notamment) et d'autre part, plusieurs pays latino-américains jouent la carte de

²⁰² M. Couture, « L'écotourisme, un concept en constante évolution », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 21, n°3, 2002, pp. 6-7.

²⁰³ C. Gagnon, *op. cit.*, p. 166.

l'écotourisme dans un souci de développement économique et de préservation de leurs écosystèmes. Ainsi, le Costa Rica, avec ses nombreux parcs nationaux et réserves privées et publiques, le Belize (dont la barrière de corail est l'une des plus grandes au monde), le Brésil, avec comme atout son bassin amazonien, l'Équateur avec ses Îles Galápagos, le Mexique, le Venezuela et la Colombie. Sur le continent africain, l'écotourisme est particulièrement développé au Kenya, qui avec le Costa Rica comptent parmi les premières destinations écotouristiques mondiales. L'Asie pacifique, quant à elle, recense également des destinations à forte implication écotouristique telles que la Chine, la Nouvelle-Guinée, le Népal ou encore l'Australie. En réalité, tous ces pays ont saisi l'importance d'utiliser leur nature dans le but d'accéder aux flux touristiques mondiaux. On remarque à cet effet que tous les pays venant du Nord comme du Sud sont animés par le même objectif : capter les touristes tout en protégeant et en valorisant leur environnement.

3.2. Les aspects socio-économiques de l'écotourisme

3.2.1. La pratique écotouristique de l'écotourisme

L'écotourisme répond à une demande particulière adressée par un profil spécifique de touriste. Les principaux pays émetteurs de touristes de nature ou d'écotouristes correspondent principalement aux pays anglo-saxons. Les nationalités présentant un intérêt marqué pour les produits de nature et d'écotourisme sont, dans cet ordre, les Américains, les Anglais, les Allemands, les Canadiens, les Français, les Australiens, etc.²⁰⁴ En réalité, on observe que cette forme de tourisme est composée en majorité de couples et d'individuels entre 40 et 60 ans, dont le niveau d'études et la connaissance approfondie des voyages en font des demandeurs exigeants. En effet, ces touristes « d'exception » recherchent, lors de leur séjour écotouristique, une immersion à la fois culturelle et environnementale, c'est-à-dire une confrontation avec la nature et avec les populations locales. Cette immersion n'a pour but que de confronter les connaissances et l'expérience de l'écotouriste dans un milieu dont il n'avait qu'une connaissance théorique. On comprend dès lors que l'écotouriste est un touriste sensibilisé et engagé. On notera que la majorité des écotouristes est d'ailleurs affiliée à des

²⁰⁴ Cf. P. F-J. Eagles, « International Trends in Park Finance and Tourism: Implications for Ontario », in J-G. Nelson, K. Van Osch, T-J. Beechey, W-R. Stephenson, J. Marsh, *Parks and Protected Areas Research in Ontario*, Heritage Resources Centre, University of Waterloo, Waterloo, Ontario, 1998, pp. 30-48.

groupes écologiques, environnementaux ou naturalistes.²⁰⁵ L'écotouriste est un voyageur consciencieux, curieux, qui privilégie la rencontre, la découverte et le respect de la nature, se retrouvant surtout impliqué par l'utilisation qui est faite de son argent. L'écotouriste est avant tout un vacancier, mais sa visite doit permettre de financer la protection d'une zone naturelle et donner de la valeur ajoutée à l'artisanat local qui tombe souvent en désuétude, ainsi qu'apporter du travail au sein de communautés défavorisées là où il y en avait peu, etc. S'il y en a, les bénéfices se mesurent directement sur place.

Il est possible de distinguer plusieurs catégories d'écotouristes en fonction de leur prédisposition à la pratique d'activités écotouristiques. Ainsi, une étude australienne réalisée par Tourism Queensland auprès des résidents et touristes internationaux a permis de développer un modèle de classification des écotouristes. Celui-ci a permis l'identification de 4 types d'écotouristes selon leur niveau d'engagement dans la poursuite d'une expérience écotouristique comme le montre le tableau ci-après.

<p>« écotouriste expérimenté » 21, 6 % de l'échantillon, international</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus convaincu et plus engagé au plan environnemental. - Prend des vacances dans des milieux naturels. - A une bonne compréhension du terme écotourisme et de son application à un contexte de vacances. - Adopte de bons comportements envers la nature et le tourisme de nature. - Très disposé pour des activités d'apprentissage et d'interprétation de la nature.
<p>« écotouriste probable » 0,4% de l'échantillon international</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bien disposé envers la nature et l'apprentissage. - Mais ne le démontre pas encore au plan de sa planification et de ses attentes de voyages.
<p>« écotouriste potentiel » 11,2% de l'échantillon international</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bien prédisposé pour des vacances axées sur la nature. - A une compréhension de base du terme écotourisme. - Prend des vacances qui ne seront pas orientées vers l'apprentissage et l'interprétation.
<p>« non-écotouriste » 66,8% de l'échantillon international</p>	<ul style="list-style-type: none"> - N'est pas prédisposé à des vacances axées sur la nature. - N'a pas ou peu de compréhension à propos de l'écotourisme

Tableau 3 : Catégorisation des écotouristes selon le modèle de « Tourism Queensland » d'Australie. Source : Ministère du tourisme, « Nature et tourisme : L'écotourisme au Québec en 2002 », Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 2002, p. 12.

L'écotourisme, est aussi un état d'esprit, et reflète des motivations précises, que Sylvie Blangy a identifié comme suit :

²⁰⁵ Cf. J. Priskin, « Quand l'étiquette écotourisme est utilisée à toutes les sauces », réseau de veille en tourisme, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005, pp. 1-4.

« La qualité de l'environnement avec un système d'aires protégées et de réserves naturelles publiques ou privées, une grande diversité biologique faunistique et floristique ainsi que de petits aménagements légers préservant le sentiment d'immersion dans la nature. La qualité de l'encadrement avec des guides naturalistes facilitant l'exploration et la connaissance du milieu sans le perturber, ainsi qu'une information bien conçue (écrite, signalétique ou orale sur l'histoire naturelle du pays). La qualité de l'hébergement avec un accueil convivial personnalisé, immergé dans la nature, situé sur le site ou à proximité, respectueux de l'environnement et de petite capacité. L'expérience culturelle avec des interactions fréquentes avec les natifs et une participation à leur vie quotidienne : rencontre au village, accompagnement en forêt, cérémonies... voire jusqu'à la participation à un projet de développement économique lié à la protection des espaces visités ».²⁰⁶

L'écotouriste se caractérise par un profil singulier et exigeant à laquelle l'offre s'efforce de répondre. Selon les résultats d'une étude de l'OMT réalisée en 2002, portant sur les marchés émetteurs d'écotourisme, il apparaît que l'offre de produits est très diversifiée. Ainsi, les tour-opérateurs britanniques et allemands ont développé une offre de voyages très spécialisée, axée sur l'ornithologie, la botanique, la géologie ou la conservation des parcs naturels. Parallèlement, en France, en Italie et en Espagne, les tour-opérateurs sont plus généralistes et proposent une offre comprenant un ensemble d'activités sportives et culturelles combinée à l'observation de la nature.

« Ainsi, par définition, l'écotourisme n'est pas une forme de tourisme accessible à tous. Lorsqu'il le devient, ce n'est plus de l'écotourisme mais du tourisme de masse. L'écotourisme représente une forme de tourisme à petite échelle, qui ne peut compter sur la fidélité d'une clientèle en particulier puisque l'écotouriste recherche constamment de nouvelles expériences, donc de nouvelles destinations ».²⁰⁷

3.2.2. Les retombées économiques marginales de l'écotourisme

Si tous s'accordent sur l'idéal environnemental et culturel de l'écotourisme, ces références à l'efficacité écotouristique de pays comme le Costa Rica ou le Kenya posent la question des critères économiques de l'écotourisme.²⁰⁸

Même si Jean-Marie Breton fait l'éloge de la notion d'écotourisme, il souligne quand même le faible impact économique de celle-ci et il précise, au même titre que Jonathan Tardif qu'il est source de revenus instables.²⁰⁹ En effet, le paramètre du seuil maximal de fréquentation touristique imposé par la définition de l'écotourisme n'incite pas les investisseurs

²⁰⁶ S. Blangy, *op. cit.*

²⁰⁷ M. Lequin, *op. cit.*, p. 17.

²⁰⁸ Cf. C. Gagnon, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010.

²⁰⁹ Cf. J. Tardif, « Écotourisme et développement durable », in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, 2003, pp. 1-19.

internationaux à la mise en place de projets écotouristiques dans les pays en développement par exemple. En effet, même si une faible pénétration touristique permet de protéger davantage les espaces protégés, cela ne permet pas à l'inverse, de générer des retombées économiques suffisantes pour développer économiquement un pays.

« L'écotourisme continue de diviser les spécialistes et l'opinion. Les opposants, très divers, n'acceptent pas de se voir offrir ou imposer un type de développement peu pourvoyeur d'emplois et de revenus stables ». ²¹⁰

« De par son emphase sur les voyages individuels ou en petits groupes, il serait utopique de croire que l'écotourisme puisse insuffler une vigueur nouvelle à l'économie d'un pays en difficulté ». ²¹¹

« Notons enfin que l'écotourisme sied davantage aux voyages individuels et aux petits groupes ». ²¹²

Ce paramètre nous questionne quant à la capacité de l'écotourisme à apporter une alternative économique à un pays en développement comme Madagascar :

« les produits écotouristiques se multiplient : si ces initiatives sont sympathiques, elles ne sont pas une réponse aux problèmes posés aujourd'hui, sauf à considérer leur rôle dans une pédagogie de nouveaux comportements touristiques : d'une part, elles contribuent à une diffusion du tourisme dans les espaces reculés ; d'autre part, elles ne constituent aucunement une solution à l'échelle d'une demande mondiale en rapide croissance ». ²¹³

3.3. La dialectique du tourisme et de l'environnement

3.3.1. Le questionnement sur la pertinence de l'écotourisme

Tourisme et croissance économique

Comme nous avons pu le constater dans le chapitre 1, le tourisme a connu une croissance spectaculaire depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Il ne concernait que 50 millions de touristes en 1960 pour atteindre en 2005, selon l'Organisation mondiale du tourisme, 802 millions de touristes internationaux et 880 millions en 2009. Les recettes touristiques

²¹⁰ M. Burac, « Écotourisme et insularité », in J-M. Breton, *L'Écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Paris, Karthala, 2001, p.112.

²¹¹ J. Tardif, *op. cit.*, p. 11.

²¹² M-A. Delisle, L. Jolin, *Un autre tourisme est-il possible ? éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2007, p. 69.

²¹³ R. Knafou, « Tourisme et environnement, évolution d'une relation contradictoire et symbiotique » in C. Girault-Labalt, J-R. Morice, P. Violier, *Le patrimoine est-il fréquentable ? , accès, gestion, interprétation*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, p. 147.

internationales représentaient 852 milliards de dollars en 2009. Ce qui en fait un secteur économique sans précédent avec une croissance en constante augmentation en passant d'environ 3 % dans les années 60 à presque 6,7 % en 2010 selon l'Organisation mondiale du tourisme. Le secteur touristique est inhérent au développement économique, on peut même souligner que la croissance du tourisme suit la croissance du PIB mondial ; en effet, selon la Banque Mondiale, la croissance économique mondiale est de l'ordre de presque 5 %. Le tourisme est devenu un indicateur de développement économique à part entière d'une société. On remarque qu'en Chine, le tourisme actuel devient de plus en plus conséquent, au diapason du développement économique.

Tourisme et environnement

Liée à ce phénomène, la mondialisation a par ailleurs accentué la pensée écologique déjà amorcée dans les années 70 par le Club de Rome. Même si celui-ci a souligné la problématique environnementale, il n'a pas ralenti la croissance mondiale, car toujours selon la Banque Mondiale, de 1980 à 2006, le PIB mondial a triplé. L'objectif d'une « croissance zéro » est devenu dans les faits une chimère. Cependant, le Rapport Meadows a été inéluctablement le déclencheur de la préoccupation environnementale planétaire ; en effet, l'idée de sauvegarder, de protéger les ressources naturelles de la planète a perduré et se fait de plus en plus pressante depuis le Rapport Brundtland en 1987, en passant par le Sommet de Rio en 1992 jusqu'à aujourd'hui avec Rio +20. Penser l'avenir avec la préoccupation des générations futures est devenu aujourd'hui une évidence, et on peut penser qu'émerge l'idée d'une « croissance propre ». En ce sens, on peut toujours produire autant en polluant moins. On retrouve cette problématique dans le tourisme, où l'on constate une croissance du tourisme forte et l'on veut qu'elle s'accompagne d'une préservation de l'environnement, ce qui a amené la création du concept de tourisme durable.

Tourisme dit « de masse »

En effet, la peur d'un désastre écologique annoncé engendre une culpabilité vis-à-vis du tourisme moderne dit « de masse ». Toute massification soudaine d'un phénomène engendre une certaine peur. Le concept de « tourisme de masse » n'est pas défini de façon intersubjective et il n'existe pas réellement d'accord sur une définition rigoureuse en géographie de ce concept flou, mais de façon usuelle, ce terme est perçu de façon quantitative. Selon Florence Deprest, le tourisme dit « de masse » est assimilé à la très forte croissance de ce secteur en quelques décennies, en particulier dans les pays occidentaux. Le progrès social

avec la naissance des congés payés, la hausse du niveau de vie liée à l'augmentation de la production, ont rendu possible l'essor rapide de ce secteur d'activité. Le « tourisme de masse » est une expression particulièrement négative, car elle renvoie à tous les termes liés à la destruction, pollution, dégradation, acculturation ; le tourisme est automatiquement associé à la destruction environnementale et à l'extinction des cultures locales. C'est aussi l'expression de la confrontation plus générale et ancestrale entre l'élite et la masse dans les domaines de l'éducation, de la culture, du mode de vie, etc. On retrouve fatalement dans le tourisme cette confrontation perpétuelle entre ceux qui essaient de se différencier et ceux qui copient l'élite et qui constituent la masse. On a toujours une élite qui veut s'arracher de la masse.

« Quand les riches mangeaient du poulet tous les jours, c'était du luxe. Quand les pauvres mangent du poulet tous les jours, c'est dégueulasse. [...] Quand les riches allaient aux bains de mer, c'était une curiosité. Quand les pauvres vont aux bains de mer, c'est une invasion. [...] Quand les riches se droguaient, c'était pittoresque. Quand les pauvres se droguent, c'est un fléau national. Quand les riches sont riches, ils ont de la classe. Quand les pauvres sont riches, ils sont des parvenus. Moralité : aux dernières nouvelles, on en est toujours là ».²¹⁴

C'est ainsi que le dessinateur Jean-Marc Reiser décrit finement sous une forme humoristique, ce qu'un sociologue comme Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La distinction* ou un philosophe comme René Girard, dans *Désir mimétique*, ont perçu et décrit sous la forme d'un travail universitaire, le rapport complexe entre les différents groupes sociaux et leurs modes de consommation de biens. Dans le tourisme comme dans toute activité, il existe deux facteurs déterminants, le culturel et le financier.

De la pensée touristique à la pensée écotouristique

L'élaboration d'une « pensée touristique » autonome n'en est qu'à ses débuts. C'est un domaine majeur constitutif des sociétés contemporaines occidentales, intrinsèque à leur prodigieux développement depuis environ un siècle. C'est une science majeure en devenir qui présenterait à terme des avantages qu'aucune autre activité n'a présenté jusqu'alors. Le tourisme est devenu un enjeu économique de première importance à l'échelle du monde. Toutes les théories fleurissent, comme il est normal pour tout phénomène nouveau d'une telle ampleur. De nouvelles méthodes apparaissent, qui cherchent à fonder des bases solides, et à

²¹⁴ J.-M. Reiser, *On vit une époque formidable !*, Grenoble, Glénat, 2011.

faire émerger les structures fondamentales du champ touristique. Le domaine d'investigation du tourisme, en tant que nouvel horizon pour la recherche, s'est d'abord construit autour de présupposés qui ont longtemps agi comme des axiomes : vérités premières irréfutables, qui finissent tôt ou tard par poser elles-mêmes des problèmes fondamentaux à l'étude objective du fait touristique dans sa spécificité. Il faut redéfinir une approche nouvelle du fait touristique pour refonder les bases du champ touristique. Il est indispensable de conduire une analyse des fondements de la recherche en matière touristique, de nature à redéfinir des fondamentaux propres à valider l'analyse objective des phénomènes liés au tourisme et à son évolution. Cette activité nouvelle est en constant développement ; les problèmes qu'elle soulève et les résultats qu'elle produit progressent chaque jour un peu plus. De nouveaux sujets apparaissent, de nouvelles théories émergent, de nouvelles méthodes d'approche voient le jour, de nouvelles tendances s'imposent petit à petit et induisent une nouvelle orientation de la recherche. L'évolution des sociétés modernes pose de redoutables défis, auxquels le tourisme, partie prenante de cette évolution, n'échappe pas. Dans ce domaine, les chercheurs explorent des voies nouvelles, à la recherche d'outils de compréhension et d'élaboration adaptés aux enjeux du monde à venir. L'écotourisme est une voie nouvelle qui suscite de grands espoirs. C'est pourquoi il nous est apparu fondamental de nous poser la question de savoir en quoi l'écotourisme constitue un véritable enjeu pour l'évolution du tourisme dans le monde. La fécondité d'un tel sujet nous a semblé propre à générer de nouveaux concepts, de nature à accroître le champ des connaissances en matière d'écotourisme tel qu'il a commencé à se développer dans certains pays, pouvant ensuite ouvrir le champ de nouveaux possibles en matière écotouristique. Défricher, baliser et éclairer les supports décisionnels concernant des projets à venir dans le domaine immense du champ écotouristique tel qu'il semble se dessiner.

3.3.2. La question de départ et le cadre d'étude

À Madagascar où la pauvreté rurale est largement répandue et où les populations locales font pression sur les ressources naturelles, le tourisme pourrait représenter un puissant outil de développement en stimulant la croissance et la diversification de l'économie, mais pourrait aussi contribuer à la sauvegarde de l'environnement du pays. C'est à partir effectivement l'une des dix régions biogéographiques du monde. Elle abrite un ensemble botanique et zoologique homogène par son haut degré d'endémisme. Malheureusement, ces richesses naturelles sont fortement menacées par une déforestation massive. L'extrême pauvreté de l'île (revenu/habitant : 240 dollars en 2013) et le manque de moyens qui en découle peuvent faire

craindre le pire pour l'avenir de cette région du monde. C'est de ce constat que le gouvernement malgache a décidé de mettre en place depuis plusieurs années une politique de protection de l'environnement, notamment par l'élaboration d'un Plan d'action environnemental (PAE), en trois programmes quinquennaux, initié depuis 1991. Face aux problèmes de pauvreté et d'écologie, les gouvernements voient dans le tourisme un outil de développement économique et de protection de l'environnement. Un plan d'action du ministère du Tourisme, une politique pour le Tourisme en faveur des pauvres initiée en 2001, ainsi qu'un Plan directeur de l'écotourisme (PDE) ont été mis en place. Il est alors intéressant de se demander en quoi le secteur du tourisme peut être un moteur de l'économie et un outil de protection et de conservation de l'environnement dans un pays en développement ?

3.3.3. La posture de recherche : la démarche constructiviste

C'est dans le cadre du paradigme conceptuel concernant l'écotourisme que nous avons effectué notre première expérience écotouristique sur le terrain *in situ*. Le corpus de connaissances acquises en la matière a constitué l'outil pour nos premières observations sur le terrain, dans le cadre d'une méthode sur le modèle constructiviste, le but était de faire émerger une hypothèse au fil de l'observation et de l'expérimentation par le chercheur, selon la formule de Le Moigne :

« la connaissance implique un sujet connaissant ».²¹⁵

Cette démarche sur le modèle constructiviste s'inspire des réflexions épistémologiques de Giambattista Vico, aujourd'hui reconnu comme l'initiateur des sciences sociales, et « premier vrai constructiviste » selon Ernst Von Glasersfeld dans *An Introduction to radical constructivist*²¹⁶ ainsi que par Jean-Louis Le Moigne qui parle des « 3 V du constructivisme » dans *les épistémologies constructivistes* en 2007.

Si Giambattista Vico met en avant l'intelligence, l'esprit, le talent, voire le génie de l'homme au travers de ce qu'il nomme l'*ingenium*, cette étrange faculté de l'esprit qui est de « discerner pour relier et conjoindre »,²¹⁷ il insiste également sur l'importance de l'action qui doit être le but de toute recherche de connaissance « le vrai est le fait même ».²¹⁸ À une

²¹⁵ Cf. J-L. Le Moigne, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

²¹⁶ Cf. E. Glaserfeld (von), *Radical constructivism, a way of knowing and learning*, London, Washington DC, Routledge Farmer, 1995.

²¹⁷ Cf. G. Vico, *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations 1744*, Paris, Fayard, 2001.

²¹⁸ *Ibid.*

époque où le dogmatisme entrave l'émergence d'une pensée scientifique, à l'exemple de la condamnation de Galilée en 1633, la proposition philosophique de Giambattista Vico apparaît équilibrée entre le dogmatisme furieux de l'Église et le rationalisme extrême de Descartes qu'il conteste. Aux côtés de la métaphysique, il tente de faire émerger une science du réel à travers le prisme de l'observation et de l'expérimentation, propre à faire naître des vérités relatives opérantes à l'échelle de l'homme. En ce sens, il est d'une grande modernité, la pensée dogmatique n'ayant jamais vraiment déserté le domaine de la science et particulièrement des sciences humaines. En effet Giambattista Vico, dans son concept du *verum-factum* propose une connaissance de la société suivant le principe que l'homme en tant que créateur de sa propre société est parfaitement habilité à en rechercher la connaissance dans toutes ces manifestations concrètes ; savoir regarder, savoir apprendre conduit au savoir agir. Cette démarche constructiviste écarte la posture positiviste selon laquelle seule la validation des connaissances par une démarche expérimentale peut expliquer le monde réel ; l'expérimentation scientifique reproductible conduit à la vérité scientifique selon les positivistes. Si cette démarche s'est longtemps imposée dans le domaine des mathématiques ou des sciences physiques par exemple, elle s'est avérée peu pertinente dans le domaine des sciences humaines où, seule la convergence de fortes probabilités construit une vérité relative hautement probable. C'est au final le caractère de réfutabilité qui valide la réalité de la vérité scientifique en dehors de son processus d'élaboration. En ce sens, la démarche constructiviste d'élaboration d'une vérité scientifique, toute relative qu'elle soit, n'en obéit pas moins à ce principe.

Une fois validée, au travers de notre première expérimentation de terrain, le principe de notre recherche suivant des modalités constructivistes, nous avons entamé notre travail de recherche proprement dit par une analyse des observations et des informations selon une procédure d'analyse systémique de la notion d'écotourisme étendue à d'autres terrains. En effet, la notion d'écotourisme fait appel à une multitude de concepts très éloignés quand on les étudie isolément. Mais, analysés d'une certaine manière, ils se retrouvent tous en interconnexion, ce qui rajoute une complexité à notre travail de recherche. Cette confrontation avec la notion d'écotourisme dans son application concrète a soulevé de nombreuses questions quant à son efficacité réelle. Cette expérience négative de mise en place d'une structure écotouristique à Ambodivohangy, village dans l'Aire de conservation de Makira au Nord-Est de Madagascar semblait réfuter le paradigme de l'écotourisme admis. Une question s'est alors posée : ce paradoxe est-il lié à des critères écotouristiques admis pour partie erronés, ou à une ou plusieurs failles dans le processus de réalisation locale ? La première phase d'observation et

de recherche d'informations ensuite étendue aux territoires de la réserve d'Analabe, de la Montagne d'Ambre et de la réserve de Berenty, nous a conduit à la phase topique conclusive de ce premier épisode de recherche. Celle-ci s'est traduite par la formulation d'un questionnement multiple sur la vision écotouristique officiellement admise et sa concrétisation objective sur ces quatre territoires malgaches. Dans un système complexe, les parties sont en interdépendance d'où l'intérêt de l'analyse systémique qui tient compte de toutes les relations entre les composantes du système. Une organisation humaine est un système complexe, l'analyse systémique apparaît donc pertinente au vu des interactions entre tous les éléments.²¹⁹ Notre sujet, l'écotourisme, outre les composantes classiques du tourisme, implique en plus, l'intégration des populations locales ainsi que celle de la préoccupation écologique. La première phase exploratoire limitée à ces quatre sites écotouristiques déjà cités a fait émerger notre problématique de thèse concernant la pertinence du paradigme écotouristique admis, confronté à la réalité du terrain malgache. Il nous est donc apparu nécessaire d'étendre notre recherche à l'ensemble du pays et de confronter la réalité écotouristique à Madagascar au contre exemple de la réalité écotouristique au Costa Rica.

²¹⁹ Cf. G. Donnadiou, M. Karsky, *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Rueil Malmaison, Éditions Liaisons, 2002.

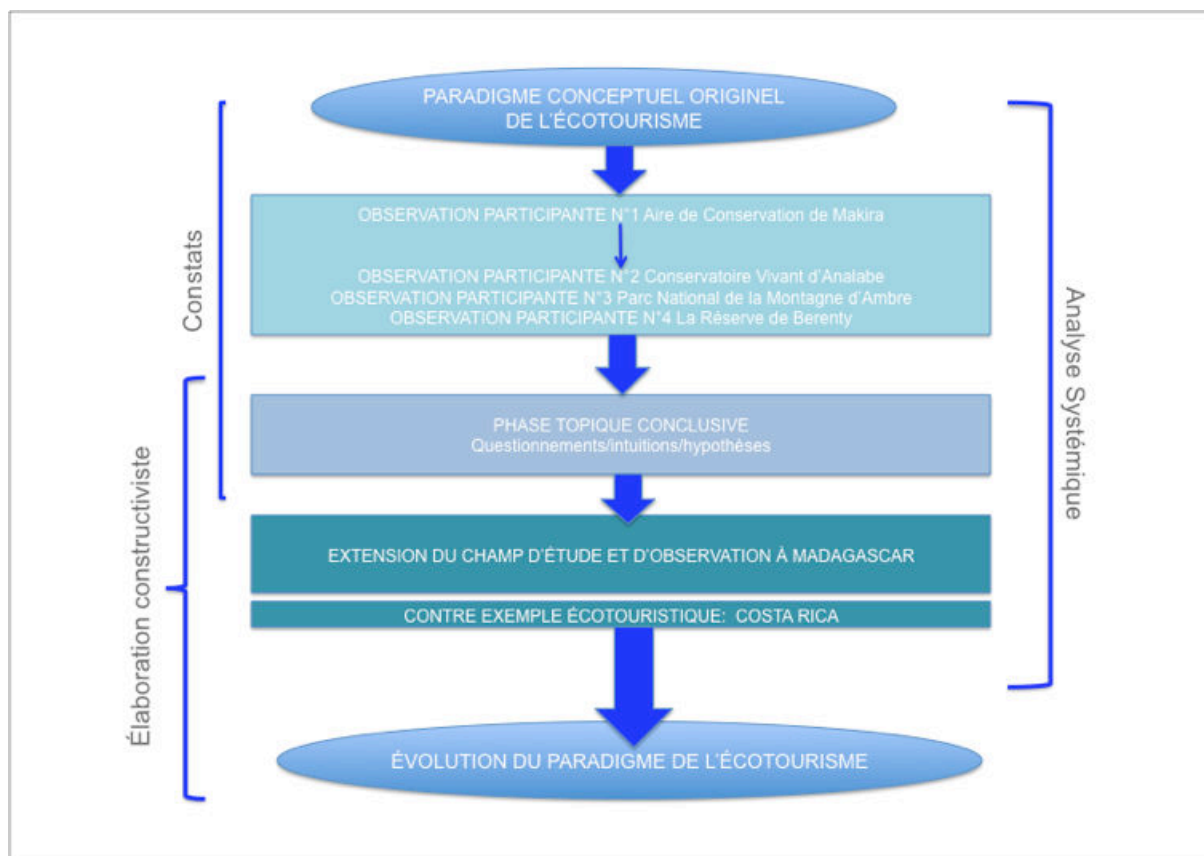


Figure 5 : Le schéma de la posture de recherche. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

3.3.4. La problématisation et la construction de l'objet de recherche

Le choix de la population étudiée, ainsi que le contexte spatio-temporel vont permettre de définir l'objet de recherche dans lequel cette étude a été réalisée. Il s'agit ici de mener une enquête sur une thématique bien précise de la notion d'écotourisme sur deux terrains laboratoires que représentent Madagascar et le Costa Rica. La problématisation de l'objet de recherche représente à elle seule la pierre angulaire de l'enquête qui a été menée dans deux pays du Sud. Ces deux pays comportent de fortes disparités géographiques, sociales, économiques, culturelles, politiques, qu'il est intéressant de mettre en perspective. Le Costa Rica et Madagascar sont deux entités relativement différentes, néanmoins unies par une biodiversité exceptionnelle, qui en fait deux destinations comparables sur le plan écotouristique.

À travers cette étude, l'objectif n'est pas seulement d'analyser l'évolution du tourisme, et plus particulièrement de l'écotourisme à Madagascar et au Costa Rica, mais surtout d'observer les corrélations qui existent entre la nécessité économique et culturelle de maintenir des espaces

menacés ainsi que l'utilisation et la préservation de ces espaces par le développement écotouristique.

La problématique s'articule autour de trois thèmes principaux : l'économie, la protection de l'environnement et le tourisme (en tant que sources de richesses pour un pays en développement). Ainsi, même si l'écotourisme paraît séduisant par sa définition, celui-ci fait naître un paradoxe dans la pratique. On constate une certaine contradiction dans les exigences de l'écotourisme, qui apparaît peu efficace économiquement dans les pays en développement comme Madagascar. Puisque pour limiter les dégradations sur l'environnement il est nécessaire de mettre en place un tourisme dit qualitatif (plutôt faible en termes d'arrivées touristiques), ce qui ne peut évidemment permettre de réelles retombées économiques significatives à l'échelle d'un pays. À l'inverse, les pays pour lesquels l'activité écotouristique connaît une réussite observable, comme le Costa Rica, sont confrontés à un tourisme dit « de masse » bien qu'ils soient fondés sur la découverte de l'environnement.

Dans un contexte de tourisme mondialisé, où la préoccupation écologique a toute sa place, quelle est l'efficacité de l'écotourisme en tant que catalyseur économique, écologique et social dans les pays du Sud ?

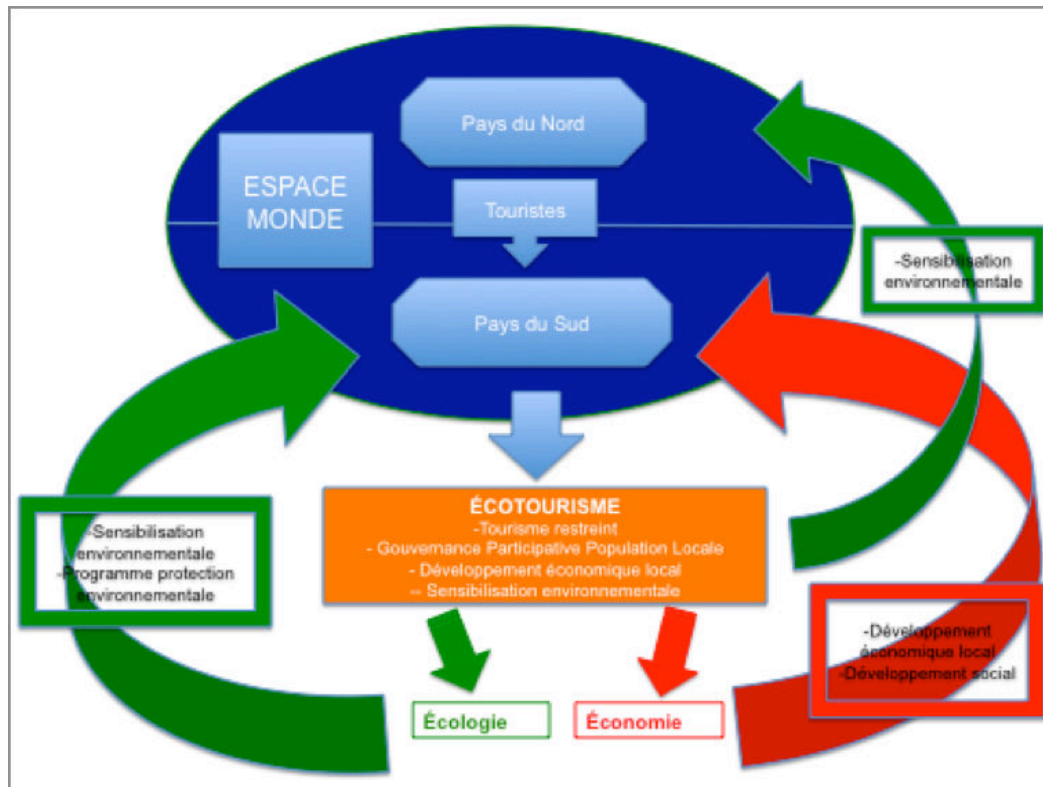


Figure 6 : Le schéma de l'écotourisme. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

► Hypothèses

Madagascar possède des richesses naturelles uniques au monde, à l'image d'un taux d'espèces endémiques supérieur à 90 %. C'est pourquoi ce pays essaie de développer un tourisme à l'échelle humaine et respectueux des écosystèmes locaux, tant le constat écologique de cette île est alarmant. Madagascar demeure l'un des pays les plus riches de la planète sur le plan écologique, et pourtant sa population, en pleine explosion démographique, est l'une des plus pauvres au monde. L'écotourisme en tant qu'activité économique, est-il la solution la mieux adaptée pour pallier les problèmes écologiques croissants et soutenir le développement économique d'un pays pauvre ? Il s'agira d'évaluer comment l'écotourisme peut s'intégrer dans un pays où l'insécurité foncière ne favorise pas la venue d'investisseurs internationaux et en particulier dans le secteur touristique. Étant donné l'insuffisance du cadre juridique en matière foncière, un investisseur étranger peut difficilement prendre le risque d'implanter une structure hôtelière sur un site pourtant attractif par ses ressources naturelles en étant en conflit permanent avec les populations locales qui s'approprient les terres illégalement et les détruisent avec la culture sur brûlis.

Ce modèle de tourisme alternatif n'est pas viable dans les faits, car il ne peut respecter la définition et donc l'éthique de « l'écotourisme » défini par l'OMT. L'écotourisme dans son volet « environnement » nécessite qu'il y ait peu de touristes pour limiter l'impact supposé sur la nature, dans son volet « développement économique », l'écotourisme exige qu'il y ait des retombées financières donc économiques suffisamment importantes pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. En effet, si l'on respecte la définition, il faut privilégier un tourisme qualitatif plutôt que quantitatif en termes d'arrivées touristiques, tout ceci dans une logique de préservation environnementale. On le remarque, une application *stricto sensu* de la définition n'est pas propice à l'économie du pays concerné. Au regard du faible nombre de touristes, il est aisé de comprendre la faible incidence que cette activité génère pour les populations locales au regard de la stagnation du PIB malgache. Cette définition de l'écotourisme apparaît donc idéaliste. On peut également s'interroger sur le bien-fondé de cette notion, en ce sens qu'elle a été créée afin d'apporter une réponse, une alternative au tourisme dit « de masse ». En effet, depuis l'ère industrielle, il existe une obsession environnementale chez l'homme, qui se retrouve aujourd'hui directement impliquée dans les problèmes environnementaux. L'activité touristique augmentant fortement en nombre a aussi posé la question de son impact sur l'environnement, d'autant plus que cette activité est tout de même récente à l'échelle de l'histoire de l'humanité. L'écotourisme s'est voulu une

réponse à ces préoccupations somme toute récentes dans ce domaine à la différence d'autres activités humaines.

- Hypothèse 1 : Un tourisme de masse, sur des espaces ciblés, pourrait-il permettre la création de pôles de croissance économique qui diminueraient les pressions exercées sur l'environnement par les populations locales ?

- Hypothèse 2 : Assiste-t-on à des pollutions et des destructions irréversibles, dans des lieux touristiques comparables en ampleur, en intensité et en durée à d'autres activités humaines comme l'industrie ou l'agriculture ?

Quelle différence rencontre-t-on dans la pratique de ces deux activités : tourisme et écotourisme ?

- Hypothèse 3 : Contrairement aux idées bien pensantes, le tourisme n'a-t-il pas par sa seule présence, un rôle protecteur ?

Contrairement aux idées reçues, les autorités publiques ont tout intérêt à préserver l'intégrité d'un lieu naturel ou bâti, destiné à des fins touristiques, avec un seul objectif, celui d'être toujours attractif pour pérenniser l'activité touristique, génératrice de richesses.

Ce travail de recherche ne s'inscrit pas dans une critique agressive de l'écotourisme par une symétrie inversée avec le tourisme de masse. Il tente d'analyser à la fois la cohérence, mais aussi la contradiction et la faisabilité de cette notion aux valeurs idéalisées, créé par les institutions politico-intellectuelles dans les années 90. Finalement, à travers cette étude, on s'interroge sur l'une des observations sous-jacentes de l'écotourisme qui ne serait finalement que le politiquement correct du tourisme. L'évolution du paradigme de l'écotourisme couramment admis est peut-être nécessaire aujourd'hui si l'on veut rendre efficiente la relation entre le tourisme et la préservation de l'environnement.

3.3.5. L'approche qualitative de la méthodologie

Le principe même de l'écotourisme implique un faible nombre d'acteurs et impose de par sa substance même, une approche qualitative basée sur l'analyse de discours, sur un nombre ciblé plus que sur une analyse quantitative qui étudiera un phénomène massif. En effet, les enquêtes qualitatives permettent de traduire des phénomènes de faible ampleur qui passent inaperçus dans une analyse quantitative. Pour notre étude, nous avons choisi de recourir à des enquêtes qualitatives, notamment par le biais d'une enquête exploratoire avec une observation

ciblée des deux terrains de recherche. Cette enquête a été conjuguée à des observations participantes orientées vers la création et l'organisation de réunions de chefs de village d'une part, et vers la mise en place d'entretiens auprès d'acteurs ayant un lien avec le tourisme et l'environnement d'autre part. Ce protocole nous est apparu indispensable pour plusieurs raisons ; tout d'abord, il fallait faire le lien entre une notion particulière (précise, mais galvaudée) et une réalité faiblement représentative. Il fallait aussi établir une connexion entre les acteurs étatiques (politiques publiques) et les acteurs privés (entreprises privées et population locale) afin d'extraire les tenants et les aboutissants qui sont liés à l'écotourisme. Plus encore, il nous est apparu évident que l'écotourisme et sa définition étaient et sont toujours déconnectés de la réalité du terrain. *In extenso*, la notion d'écotourisme telle qu'elle nous apparaît en Occident reflète davantage une idéologie qu'une réelle politique environnementale viable. Si une enquête quantitative avait été mise en place, elle n'aurait pas mis en évidence les failles du discours écotouristique tenu par les élites mondiales. Seule une approche qualitative suivie d'une enquête rigoureuse a pu démontrer les limites de cette notion dans l'air du temps.

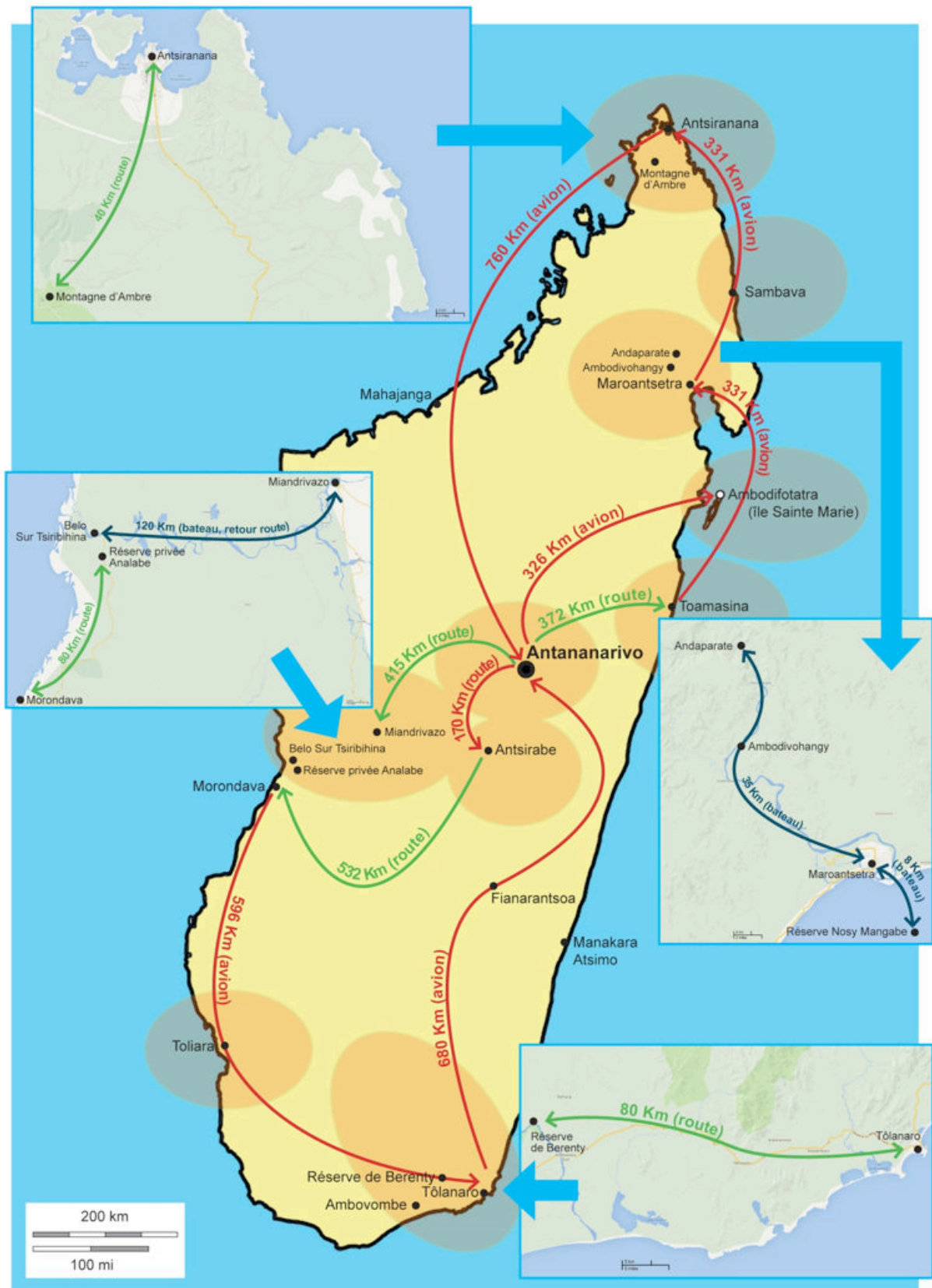
La phase exploratoire d'observation nous a permis de mettre rapidement à jour que la notion d'écotourisme suscitait un malaise tant dans sa mise en place que dans son explication. En effet, lors d'un premier voyage à Madagascar, il est apparu que les résultats de l'écotourisme étaient très décevants voire inexistantes. Par la suite, nous avons souhaité comprendre cet échec, en analyser les causes et si possible trouver une voie alternative viable. Plus précisément, il a fallu mettre en place des entretiens collectifs, tels que l'observation participante avec des chefs de village. Notre travail a donc débuté par une redéfinition sociologique de l'individu et plus précisément de l'individu dans un pays du Sud, rattachée au comportement de ce dernier face à son environnement ; l'appropriation du territoire est une composante essentielle de notre travail et plus encore elle en est le point de départ. Plus qu'une démarche d'analyse environnementale pure, il fallait saisir les comportements et les réactions de ces acteurs *in situ*, sans oublier ceux des professionnels du tourisme pour comprendre l'action inefficace d'une politique écotouristique. Une approche quantitative par questionnaire nous aurait fourni des réponses uniquement conceptuelles et techniques sans nous permettre de nous approprier le ressenti général face à l'écotourisme. La technique de l'immersion est apparue nécessaire en vue de traiter notre sujet dans toutes ses aspérités. Concrètement, nous nous sommes d'abord heurtés au paradoxe de l'aspect théorique de la notion d'écotourisme. Face à ce premier blocage nous avons essayé de comprendre la relation

que l'homme entretient avec son environnement pour identifier les failles et ainsi trouver des réponses pour rendre efficaces le développement durable et la protection environnementale.

Dans le cadre de ce travail de recherche nous avons effectué de nombreux entretiens collectifs auprès de la population, dans quatre villages de l'Aire de conservation de Makira. Ces observations participantes ont été réalisées pendant quatre mois dans le cadre du suivi de la création des communautés de base (COBA). Des entretiens semi-directifs au nombre de 16 ont également été menés avec des acteurs publics, des professionnels du tourisme, et des ONG nationales et internationales. Nous avons ainsi parcouru au cours de nos séjours de recherche plus de 11 000 kilomètres à travers le pays. Ces déplacements nous ont permis d'appréhender le territoire malgache dans sa globalité tant dans ces aspects environnementaux, sociaux, économiques, qu'écotouristiques. Nous avons pu constater des modes de fonctionnement propres à Madagascar, qui nous ont interpellés et amenés à des questionnements quant à leur efficacité en terme de développement économique, social et de protection environnementale. Ces observations de terrain au niveau micro conduisent à l'analyse macro du territoire malgache selon le tryptique du développement durable dans le chapitre 4.

	ACTEURS	EXPÉRIENCES DE TERRAIN	OBSERVATIONS ET QUESTIONNEMENTS
Population locale	Villages dans l'Aire de conservation de Makira : - Ambinanitelo - - Rantavatobe-Andasibe - - Marovaka - Ambodivohangy	Ces entretiens collectifs ont été effectués auprès de la population locale dans le cadre du suivi technique de la création des Communautés de Base (COBA). Association de femmes Participation au rite funéraire du retournement des morts.	- Problème foncier - Infrastructures sanitaires (ressource en eau, accès à l'eau potable, assainissement, traitement des eaux usées). - Problème de la déforestation. - Culture sur brûlis, tavy. - Agriculture, irrigation. - Structure sociale (prise de décision, rapports hiérarchiques, etc.).
ONG Nationale	Antongil Conservation : - Augustin - Mako Jean - Gaga - Alexis - Élisée ANGAP : - Guide à la réserve de Nosy Mangabe - Guide au parc national de Masoala	- Projet d'une structure d'accueil/hébergement écotouristique. - Organisation d'un concert « environnemental ». - Organisation de la fête des lémuriens à Maroantsetra. - Jeu de sensibilisation au problème de la déforestation et à la gestion des déchets auprès des enfants. - Observation et évaluation des ressources naturelles.	- Problème foncier - Infrastructures sanitaires (ressource en eau, accès à l'eau potable, assainissement, traitement des eaux usées). - Problème de la déforestation. - Culture sur brûlis, tavy. - Agriculture, irrigation. - Vestiges de tombeaux dans des enceintes sacrées. - Problème de malnutrition. - Structure sociale (prise de décision, rapports hiérarchiques, etc.). - Système éducatif. - Artisanat. - Habitat.
ONG Internationale	WCS : - Peter O'Farrel - Helen Crowley - James Mc Keannon	- Formation des guides de l'ANGAP à l'observation des baleines à bosses. - Aide au suivi de la planification et de l'organisation des COBA dans les quatre villages. - Organisation et encadrement d'un séjour de sensibilisation à la protection environnementale avec des lycéens.	- Problème foncier. - Problème de la déforestation. - Culture sur brûlis, tavy. - Agriculture, irrigation. - Structure sociale (prise de décision, rapports hiérarchiques, etc.).
Acteurs publics	Coopération Française : - Responsable projet éducation environnementale auprès des enfants.	- Politique environnementale.	- Problème de la déforestation. - Culture sur brûlis, tavy.
Acteurs privés	Conservatoire Vivant d'Analabe : - Henry De Heulme Hôtel Coco Beach : - Propriétaire de l'hôtel Réserve de Berenty : - Jean De Heulme 3 M loisirs - Christian Société de production - réalisation de reportages : - Michel et Ranja Thomas	- Programme de reboisement. - Observation du fonctionnement des structures écotouristiques. - Observation et évaluation des ressources naturelles. - Infrastructures.	- Problème foncier. - Problème de la déforestation. - Culture sur brûlis, tavy. - Construction de canaux pare-feux permettant la protection de zones boisées. - Agriculture, production du sisal. - Infrastructures sanitaires (ressource en eau, accès à l'eau potable, assainissement, traitement des eaux usées). - Problème sévère de malnutrition. - Extrême pauvreté.

Tableau 4 : Les expériences de terrain à Madagascar : actions, observations et questionnements. Conception, réalisation : Clémence Ratel.



Carte 4 : Les déplacements liés à l'observation participante à Madagascar. Conception : Clémence Ratel, réalisation : Julien Brevet.

C'est avec cet outil que nous nous sommes aperçus que l'écotourisme au Costa Rica faisait l'objet d'une réelle volonté gouvernementale relayée par une politique de résultats. À l'inverse, l'écotourisme malgache en est resté au stade de l'ambition et d'une politique inefficace et superficielle. Il a fallu comprendre les raisons de cet échec, à savoir pourquoi l'État malgache ne trouve-t-il pas une place viable à l'écotourisme ? Pour le comprendre, nous avons mis en place un autre outil d'investigation afin d'analyser les relations entretenues entre les populations et l'environnement. L'observation participante nous a permis une immersion totale au sein des populations locales, faisant ressortir des éléments incontournables que l'on ne pouvait saisir par un autre moyen. Ainsi, les us et coutumes malgaches ont montré que l'échec écotouristique de Madagascar n'est pas seulement dû à une carence politique, mais à des traditions ancestrales beaucoup plus complexes qui ne s'accommodent pas avec les objectifs de l'écotourisme. Il faut alors se demander comment concilier la non-déforestation et le tavy (culture sur brûlis) ? Comment faire comprendre et demander à une population en développement de ménager son territoire tout en luttant pour sa survie ?

3.3.6. L'observation participante de l'Aire de conservation de Makira

Dans la mise en place de notre observation participante, nous avons choisi un territoire disposant de ressources écologiques conséquentes mais où la pression humaine mettait et met toujours en péril cette richesse naturelle. Notre regard s'est donc posé en plein cœur de la forêt primaire tropicale au Nord-Est de Madagascar sur l'Aire de conservation de Makira dans le village d'Ambodivohangy. Jusqu'au début des années 90, le constat écologique concernant la déforestation a poussé le gouvernement à agir auprès des populations locales. En effet, comme dit précédemment, le problème de la déforestation mettait en avant deux carences. Premièrement, l'absence d'une politique solide, et deuxièmement, la non-concordance entre les objectifs internationaux et les coutumes locales. Il faut attendre 1991 pour qu'une politique environnementale nationale prenant en compte les aspects d'une politique environnementale internationale se fasse jour. Cette politique environnementale se décompose en trois phases, avec pour ambition de pallier les carences précédemment exposées. En réalité, le gouvernement utilise l'outil « décentralisation » pour l'appliquer cette fois à la protection environnementale, dans le but de sensibiliser les populations locales à la protection de leur propre environnement naturel. C'est donc dans cet objectif, lors de l'adoption de la deuxième phase du Plan National d'Action Environnemental (PNAE) en 1997, que le modèle des

COBA a été retenu. Véritable novation malgache, car pour la première fois, la gestion de la protection environnementale est établie sur la base d'un véritable contrat tripartite entre le Service des eaux et forêts (État), la commune (collectivité territoriale) et la communauté de base locale. Ces COBA sont composées d'une association de villageois présente dans chaque village. C'est précisément « un groupe volontaire d'individus unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune. Elle regroupe selon le cas les habitants d'un hameau, d'un village ou d'un groupe de villages ». C'est bien dans cette dernière caractéristique que réside toute la novation du projet, en ce sens que chaque association doit gérer et protéger elle-même sa forêt. C'est d'ailleurs grâce à la COBA du village d'Ambodivohangy que notre premier projet écotouristique sous l'impulsion du Bioparc de Doué-la-Fontaine et en collaboration avec la Wildlife Conservation Society (WCS) que la construction, aux abords du village d'un centre d'accueil-hébergement, a été décidée. Les retombées financières qui auraient été générées par la venue des touristes auraient dû être gérées par la COBA. En réalité, ce projet n'a jamais vu le jour. Les raisons de cet échec ont mis en évidence l'un des nombreux obstacles à une application viable de l'écotourisme, à savoir le problème de la sécurité foncière à Madagascar, rendant toute acquisition foncière par un non malgache impossible et par la même, tout investissement durable sur l'île risqué, donc peu envisageable. Ce problème lié aux investissements fonciers est récurrent à Madagascar et prive le pays de précieux capitaux étrangers qui font cruellement défaut à Madagascar. En définitive, comment convaincre les détenteurs de capitaux internationaux d'investir sur un territoire sans acquérir de garanties tenant à la réalité et à la pérennité de la propriété foncière. Lors de notre observation participante nous sommes arrivés à la conclusion que les structures juridiques malgaches encadrant les processus d'investissements des étrangers sur l'île étaient particulièrement instables et floues. Cela pouvant conduire progressivement à la dénaturation de la propriété de certains espaces acquis légalement en apparence mais qui se retrouvent progressivement occupés par l'extension des surfaces agricoles des villages à la suite des brûlis par exemple, selon l'usage coutumier. Il n'en reste pas moins que l'appropriation légale du territoire dans une logique de transmission par l'intermédiaire des COBA est un premier pas vers une réflexion tendant à la naissance d'une politique environnementale. Cependant, l'ambiguïté juridique sous-jacente écarte tout investissement étranger d'envergure, la rendant par la même économiquement inopérante. Néanmoins, ces projets ont le mérite de répondre sur le plan purement formel aux critères internationaux du moment en matière de protection environnementale : clef d'accès indispensable aux subventions.



Carte 5 : Terrain de l'observation participante : Aire de conservation de Makira. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

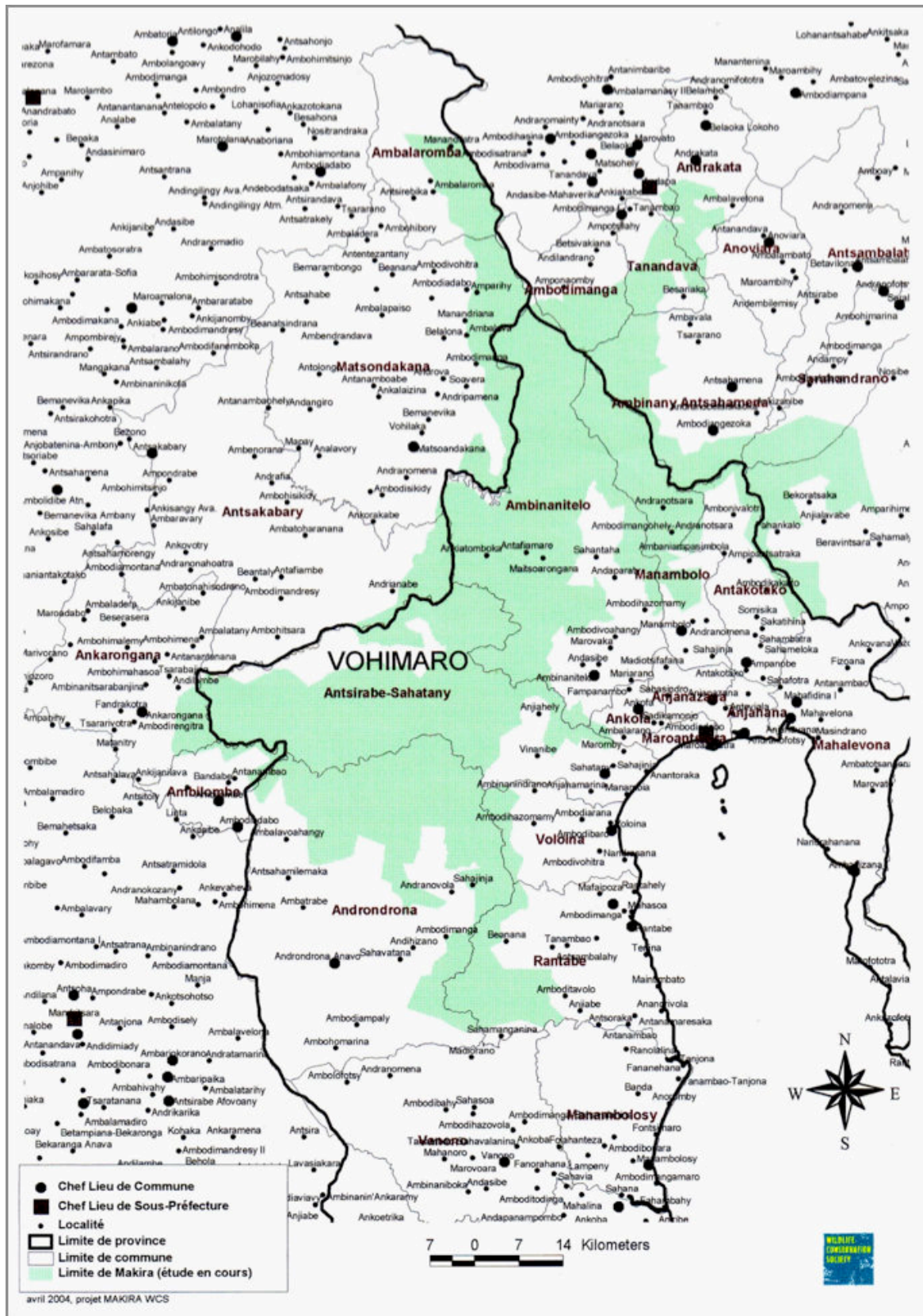
Carte 6 : Vue satellite de la forêt de Makira. Source : WCS.

Le plateau de Makira représente le plus grand reliquat forestier encore intact, qui a été classé définitivement en Aire de conservation en 2008. La préservation du site de Makira se donne pour objectif la protection de certaines espèces rares comme le lémurien *Candidus (Propitèque diadema candidus)*, particulièrement menacé, mais sera aussi investit par les scientifiques pour la recherche de nouvelles espèces tant floristiques que faunistiques.

Lors du Congrès mondial des aires protégées organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Durban en 2003, le Président de la République malgache Marc Ravalonamana, annonçait l'engagement du gouvernement d'augmenter la surface des aires protégées, de 1,7 à 6 millions d'hectares. Il s'agissait essentiellement de forêts, de zones marines et de zones humides continentales dans le réseau d'aires protégées. Il a été proposé dans le même temps de créer un nouveau type d'aire protégée à Madagascar, plus flexible et moins coûteux : les sites de conservation au niveau national et régional. Ce nouveau projet a été entériné par le ministère de l'Environnement, des eaux et forêts et par le ministère chargé de la pêche. Cette reconnaissance institutionnelle a été accompagnée par une procédure de classement qui prévoyait plusieurs étapes. La première étape consistant en l'identification, la détermination et la description d'une zone de travail devant conduire à la création d'un site de conservation. Enfin, une étude de faisabilité et des impacts précisant la description de la faune et de la flore à protéger ainsi qu'une étude sur les caractéristiques géologiques de l'Aire de

conservation on été menées. L'ultime étape aboutissant à une proposition concernant la réglementation et la gestion du site à instaurer.

Le projet Makira a été conçu par la WCS. Son principal objectif était de créer un site de conservation doté par cette ONG d'une subvention devant assurer son financement ainsi que la création d'une structure opérationnelle de gestion. Cette proposition a marqué le premier pas vers la classification officielle de 376 156 hectares comme site de conservation. Cette première création a été conçue comme un modèle à la gestion intégrée par les populations autochtones d'un ensemble naturel encore intact.



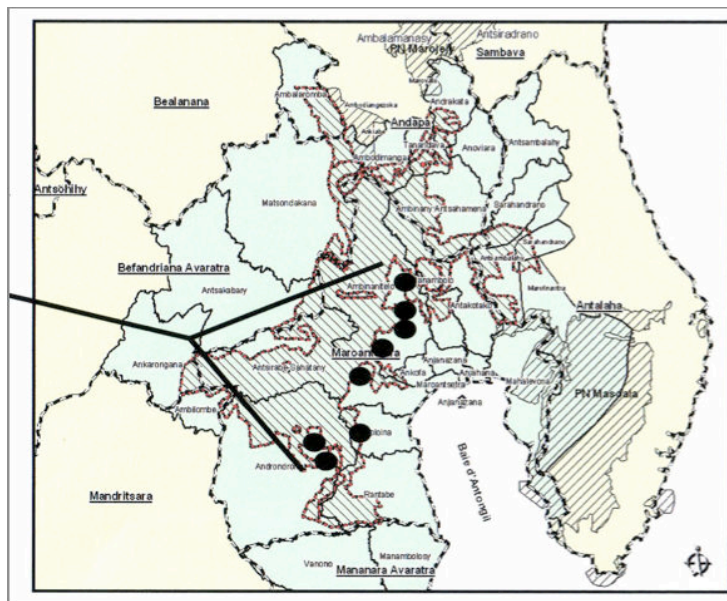
Carte 7 : Nord-Est de Madagascar Baie d'Antongil, division communale de Makira. Source WCS.²²⁰

²²⁰ Cette carte montre clairement la pression anthropique qui s'exerce sur le reliquat forestier.

Les principales menaces qui pesaient et pèsent encore sur ce grand massif forestier résultent de la très forte pression anthropique sur ce territoire sous diverses formes d'activités agricoles (défrichage, culture sur brûlis, prairies d'élevage, etc.) et de prélèvements directs sur la forêt (nourriture, bois de chauffe, bois de construction, bois d'œuvre, charbon de bois, sans oublier l'exploitation minière). Par ailleurs, le braconnage sous toutes ces formes, soit pour la nourriture, soit pour le trafic commercial, constitue encore une menace importante pour la faune, en particulier les lémuriens et les oiseaux.

Il semble évident que l'exploitation intense de la forêt qui perdure ne peut se maintenir sans risque de fragmenter ce massif, et de compromettre ainsi sa viabilité sur le plan écologique de manière irréversible. Pendant longtemps, l'absence de statut juridique de ce grand bloc forestier a amené la population à exploiter sans modération les ressources naturelles de celui-ci. Nonobstant ces pressions importantes, le site de Makira a de nombreux atouts pour un avenir favorable à la conservation durable. La grande superficie (462 000 hectares) de ce massif forestier lui confère une valeur inestimable ; la réussite de ce projet intégré de conservation apparaît dès lors un impératif majeur. En outre, de par sa taille relativement vaste, ce site joue un rôle central dans la connexion des aires protégées du Nord-Est de Madagascar. Il constitue un corridor reliant les blocs de forêts du Nord de l'île avec le reste des forêts denses humides de l'Est. La mise en place d'une aide à la population dans la recherche de financement en matière de micro investissement local (permaculture, artisanat, etc.) se donne pour objectif l'amélioration du niveau de vie de la population tout en rejoignant l'objectif de conservation, toujours dans une logique de développement durable. La mise en place au travers des COBA de ce nouveau cadre juridique, les transferts de gestion, doit conduire à une conservation optimale du site impliquant totalement la population qui se voit investit à la fois de responsabilité de gestion ainsi que du respect des engagements institutionnels. Les actions menées sont des actions d'urgence destinées à enrayer le phénomène de déforestation. Mais pour mener une action durable, il faut passer du nomadisme agricole destructeur de l'environnement à une agriculture sédentarisée durable, qui, conjuguée à la mise en place d'une nouvelle ressource complémentaire, seraient susceptibles de déclencher un développement en profondeur.

Villages pilotes
de transfert de
gestion



Carte 8 : Les pressions anthropiques qui pèsent sur l'Aire de conservation de Makira. Source : WCS.

Le système de gestion transférée de la COBA à Ambodivohangy nous a permis lors de nos voyages d'approcher les participants au projet. Premièrement, les collectivités territoriales sont représentées par le chef du village d'Ambodivohangy, et les guides de l'ANGAP, rebaptisée aujourd'hui Madagascar National Park, sous l'autorité du ministère de l'Environnement, des eaux et forêts. Deuxièmement, l'ONG internationale WCS, et troisièmement les membres de l'association de villageois qui composent la COBA du village d'Ambodivohangy (photo n°4). L'objectif était de saisir l'articulation qui pouvait exister entre ces trois acteurs de la politique environnementale malgache. En réalité, un pays disposant d'une telle diversité de ressources naturelles ne pouvait qu'aboutir à une réussite écotouristique. C'est la raison pour laquelle il était nécessaire de se rendre sur place, au sein même du village, afin de saisir au mieux les rouages complexes de l'écologie à Madagascar, et notamment, celui du rapport qu'entretiennent les Malgaches avec leur environnement. L'inconvénient majeur qui se présentait à nous était l'absence d'un point d'ancrage local d'observation. La réponse a été apportée par le projet que nous menions en partenariat avec le Bioparc de Doué-la-Fontaine. En effet, ce projet de création d'un centre d'accueil-hébergement écotouristique dans un village en plein cœur de la forêt primaire se présentait comme une solution satisfaisante à nos objectifs de recherche. Cela nous a permis de pénétrer rapidement et de façon légitime, l'environnement humain et écologique de Madagascar. Les informations recueillies lors de cette expérience sur le terrain nous ont conduit à envisager

une démarche d'observation participante à l'échelle du pays. Cette approche au plus près du terrain nous a conduit à mener une observation permettant de mettre en place et de mener neuf entretiens collectifs axés sur des thèmes tels que les pratiques agricoles, le niveau de vie de ce type de village, les conditions sanitaires, la gestion des ressources naturelles, l'organisation familiale, le système éducatif, l'administration du village, la culture ancestrale malgache et la perception des villageois de leur forêt.

Une fois les thèmes dégagés, nous avons défini un protocole d'échantillonnage qui nous a permis de cibler de façon pertinente les interlocuteurs amenés à intervenir lors des réunions. Ainsi, nous avons mené des « focus group » avec les membres de la COBA et les relais d'opinion locaux tels que les instituteurs, le chef du village et ses adjoints, l'association des femmes du village, les familles d'agriculteurs, les exploitants de bois, les guides ANGAP, les responsables WCS.

Le village d'Ambodivohangy se situe à 25 kilomètres au Nord de Maroantsetra dans l'Aire de conservation de Makira sur la rivière d'Antainambalana (photo n°1) qui se jette dans la baie d'Antongil sur la côte Nord-Est de Madagascar dans l'océan Indien. On y accède en quelques heures à partir de Maroantsetra en remontant la rivière, ou, par sentier pédestre en une journée, quand les conditions météorologiques le permettent. C'est une région d'altitude moyenne sur un socle de roche primaire (granite) qui donne ce relief escarpé encaissé de petites vallées isolées et parcouru de petites rivières côtières. Sa situation géographique à mi-chemin entre l'Équateur et le tropique du Capricorne, ainsi que la présence continue des alizés donnent à cette région un climat de type tropical chaud et très humide avec 3 000 mm de pluies par an. Ce climat favorise l'extraordinaire développement de la forêt tropicale humide. Cette région est l'un des rares territoires malgaches où subsiste un vaste massif de la forêt primaire ombrophile de l'Est de Madagascar. Il s'agit d'une immense forêt humide, s'étendant sur plusieurs milliers de km² au Nord-Est de la baie d'Antongil, recouvrant la presqu'île de Masoala, les plateaux de Makira et qui s'étire sur 400 kilomètres en une longue bande étroite large de 20 à 30 kilomètres. Le site de conservation de Makira se situe au cœur de ce vaste ensemble, il est traversé par la rivière Antainambalana. Cependant, ce vaste ensemble de forêt primaire est loin d'être homogène. Il est entaillé autour des zones habitées par de larges formations secondaires dégradées en plateaux inondables issus du défrichage et de la culture sur brûlis où l'on pratique la culture du riz de montagne et l'élevage. Ces zones de rizières autour de zones de peuplement contrastent de façon saisissante avec la forêt tropicale dense. Ce massif forestier, vaste et reclus, accidenté et escarpé, abrite une nature sauvage encore

largement inexplorée où vivent de nombreuses espèces de lémurien, de batracien, de caméléon, d'insectes et d'oiseaux, ainsi que des centaines de types de plantes dont beaucoup sont encore inconnues. Cette forêt présente un taux d'endémisme exceptionnel. Elle abrite des espèces connues pour être extrêmement rares dans les autres régions de Madagascar, comme l'aigle serpenteur de Madagascar, le fossa, le aye aye, le vari roux ou l'indri. Il s'agit probablement d'une des forêts les plus riches en fougères arborescentes, palmiers et orchidées au monde. La déforestation a mis en grand danger de nombreuses espèces animales et végétales, désormais menacées d'extinction. Certaines ont déjà disparu et d'autres disparaissent certainement avant même que l'on ne les ait découvertes. De nombreuses espèces endémiques peuplent des niches écologiques extrêmement fragiles, tel le *propitèque diadema candidus*.

Ambodivohangy est un important village, d'environ 1 000 habitants qui font partie de l'ethnie du peuplement des Betsimisaraka. Ils vivent dans un habitat très concentré de cases de bois (photo n°5), au toit de ravalana entourant la case du chef du village. Un grand bâtiment, plus excentré, fait office d'école (photo n°2), de mairie, de lieu de culte et de salle de réunion (photo n°3). Tous vivent de l'exploitation agricole. Les terres et la forêt appartiennent aux différentes familles du village, où l'on exploite aussi riz, lentilles, pois secs, canne à sucre, tout en pratiquant l'élevage de zébus, poules et canards. Notons aussi que la culture des épices fait aussi partie intégrante de l'activité agricole du village (girofle, café, thé, vanille, poivre) (photos n°6 et 7). L'organisation du travail ainsi que l'organisation économique reposent sur un système d'entraide. La monnaie fiduciaire étant extrêmement rare, l'essentiel des échanges se fait par le « troc », l'unité d'échange est le riz, qui constitue l'essentiel de l'activité agricole. Il existe de petites activités artisanales à l'image essentiellement de la vannerie (raphia, paille de riz, ravalana). Le travail du bois se concentre autour de la construction de maisons, de la fabrication de pirogues, de mobilier et d'objets. Le bois est la seule source d'énergie disponible pour la cuisson des aliments, on le retrouve sous forme de bois brut ou de charbon de bois. Le système éducatif joue un rôle central dans la vie du village, plus de 200 enfants de 6 à 16 ans fréquentent assidûment l'école, encadrés par deux instituteurs payés pour partie par l'État et pour partie par le village sous forme de dons en nature (bois sec et riz).



1



2



3



4



5



6



7

AIRE DE CONSERVATION DE MAKIRA

- 1- Rivière Antainambalana
- 2- École Ambodivohangy
- 3- Réunion villageoise (école Ambodivohangy)
- 4- Réunion COBA (sur le projet d'écotourisme)
- 5- Hutte typique malgache (village Ambodivohangy)
- 6- Récolte du poivre (village Ambodivohangy)
- 7- Culture de la vanille (village Ambodivohangy)

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2007

3.3.7. L'observation participante du Conservatoire vivant d'Analabe

Cette réserve privée se situe dans l'Ouest de Madagascar. Le site fait partie d'un domaine privé de 14 200 hectares, appartenant à la famille De Heulme depuis 1960, et qui a été partiellement exploitée jusqu'en 1975 pour la production de sisal. La réserve est située sur la côte Ouest de Madagascar, dans la région du Menabe, à 700 kilomètres d'Antananarivo entre Morondava et Belo sur Tsiribihina. Le site est traversé par la RN8, qui relie ces deux villes et constitue la seule voie d'accès à la zone des Tsingy du Bemaraha (site classé au Patrimoine Mondial) à 80 kilomètres au Nord-Est d'Analabe. Cette réserve s'étend sur une surface totale d'environ 5 000 hectares, et est donnée à bail emphytéotique (pour 99 ans) au Conservatoire vivant d'Analabe à des fins de préservation.



Carte 9 : Terrain de l'observation participante : Conservatoire Vivant d'Analabe. Conception, réalisation : Clémence Ratel.



Carte 10 : Région centre de Madagascar. Source : www.mko-fr.org

Le Conservatoire vivant d'Analabe est une association de droit privé malgache, sans but lucratif, régie par l'ordonnance 60-133 qui a pour objet principal la protection, le développement de la faune et de la flore endémique de la région du Menabe. Cette association a pour projet de créer une réserve naturelle « La réserve Naturelle d'Analabe ». Cette réserve doit permettre, d'une part la réalisation de travaux scientifiques améliorant les connaissances, actuellement incomplètes, de la faune et de la flore, ainsi que la diffusion et la vulgarisation de celles-ci et, d'autre part, l'amélioration de la situation économique et sociale des populations locales. La zone d'Analabe constitue une région exceptionnelle par la concentration sur un espace géographique réduit d'écosystèmes très différents : forêt sèche et zones humides, en bordure de mer, par le nombre et la variété des espèces animales endémiques de cette zone comme des reptiles (tortues *Pyxis planicauda*), rongeurs (rat géant sauteur – *Hypogeomys antimena*), oiseaux (Mesite variée - *Mesitornis variegata*) et insectes, ainsi que par la densité localement très élevée des populations d'animaux endémiques de

Madagascar, chez les carnivores (fossa – *Cryptoprocta ferrox*) ou les lémuriens (Propitèques de Verreaux). Une telle densité élevée se retrouve également dans la végétation, notamment avec les différentes espèces de baobabs.

La zone d'influence, située à mi-chemin entre deux pôles urbains, Belo et Morondava, se caractérise très probablement par les seuils inférieurs des principaux indicateurs significatifs qui sont parmi les plus bas du pays. En 1990, Belo se positionnait déjà parmi les préfectures et sous-préfectures les plus défavorisées du pays, d'un classement socio-économique avec une très faible couverture sanitaire et un taux brut de mortalité élevé, un taux d'alphabétisation de 50-60% et un taux de scolarisation nettement inférieur à la moyenne nationale. Les activités sont typiques d'une économie de subsistance. En dehors d'une quinzaine d'emplois salariés dans le gardiennage et l'administration, la population, (estimée entre 5 et 10 000 personnes dans un rayon de 10 kilomètres autour de Beroboka) tire ses ressources des activités suivantes :

- la riziculture et les cultures saisonnières (maïs, manioc) destinées à l'autoconsommation.
- la pêche en mer et dans le marais, la chasse en forêt.
- l'élevage extensif d'un petit cheptel de zébus (moins d'un animal par habitant).
- l'exploitation de la forêt pour le bois de charpente.
- l'exploitation plus systématique de la forêt pour la fabrication de charbon de bois destiné à la commercialisation et à la consommation domestique.
- les activités commerciales se limitent à quelques gargotes et « epi-bars » aux points d'arrêts des taxis brousse.

En ce qui concerne la valorisation des ressources touristiques, le site est composé de trois zones distinctes : la rivière Lambobe, une zone de forêt sèche caducifoliée caractéristique de l'Ouest malgache, sur environ 500 hectares, l'embouchure de la rivière Mandrotra, une zone de forêt caractéristique des bords de marais sur environ 350 hectares entre la RN8 et le marais, une zone d'anciennes plantations abandonnées et de forêts dégradées mais présentant néanmoins quelques zones résiduelles d'intérêt majeur. Cette zone s'étend sur 3 500 hectares environ. Le site d'Analabe se caractérise par une variété exceptionnelle de milieux différents rassemblés sur une zone géographique relativement restreinte. La réserve naturelle d'Analabe devrait permettre aux visiteurs d'avoir un échantillonnage complet de cette diversité, en proposant six excursions représentatives de l'ensemble de la zone :

- La forêt sèche de la Lambobe : il s'agit de l'un des derniers sites de la région où l'on peut retrouver la forêt sèche caducifoliée typique de l'Ouest malgache, pratiquement intacte, avec

l'ensemble des espèces végétales et animales qui la caractérisent. Bien que menacée par la progression des cultures sur brûlis et des coupes sauvages des forestiers, la zone de la Lambobe est particulièrement représentative.

- L'arboretum de la Mandrotra : la rivière Mandrotra traverse la réserve naturelle d'Analabe d'Est en Ouest, pour se perdre dans les marais et la mangrove au bord du canal du Mozambique dans un vaste estuaire encombré de joncs. La présence de l'eau dans cette région sèche a permis le développement d'un écosystème particulier.

- Le lac d'Andranolava : à l'extrémité Sud de la réserve se trouve le plan d'eau d'Andranolava, qui s'étend sur 300 mètres environ. Les eaux vertes du lac ont une salinité élevée. Le lac présente un tracé original, dans un ancien lit sinueux de rivière. Alimenté en saison sèche par des résurgences, il se maintient à niveau constant en saison des pluies par débordement dans les marais avoisinants.

- Le lac Bedo : dans une petite dépression à l'embouchure de l'oued Lambobe, dans les marais à l'Ouest du parc s'étend le lac Bedo, qui abrite une avifaune remarquable. Le niveau de ses eaux présente des fluctuations importantes selon les saisons, le débit des oueds qui l'alimentent, et le niveau des marées. Il est toutefois rarement asséché.

- Une visite des Sakalavas : la réserve naturelle d'Analabe est située au cœur du Menabe, région au riche passé historique (le royaume sakalava du Menabe). Même si les vestiges sont aujourd'hui de plus en plus rares à cause d'actes de vandalisme, il reste quelques cimetières que l'on peut visiter.

- Les marais, la mangrove et la plage d'Andrahanga : le parc d'Analabe est situé sur la terre ferme, en limite de marais et de mangroves, qui sont eux-mêmes séparés de la pleine mer par une ligne de dunes. Les eaux du canal du Mozambique en ce lieu ne sont pas chargées des limons transportés par le fleuve Tsiribihina, dont l'estuaire se trouve trente kilomètres plus au Nord. Ce milieu humide et marin constitue une troisième zone très typée du site d'Analabe.



CONSERVATOIRE VIVANT D'ANALABE

- 8- Paysage après culture sur brûlis
- 9- Mise en pot de plants pour le reboisement
- 10- Pépinière
- 11- Reboisement d'une parcelle
- 12- Construction infrastructure restauration
- 13- Construction infrastructure hôtelière
- 14- Hutte malgache typique de l'Ouest

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2008

La réserve naturelle d'Analabe, créée et gérée par le Conservatoire Vivant d'Analabe et en particulier par Henry De Heaulme, a pour projet la création d'une structure hôtelière afin de dégager des ressources financières suffisantes pour réaliser les actions de conservation dans le parc. Ce projet hôtelier s'effectuera en deux phases. La première concernera l'implantation du « Relais d'Analabe », d'un niveau de confort moyen pour Madagascar, avec comme objectif de lancer la destination et de capter la population de touristes se rendant actuellement dans les Tsingy. La deuxième phase de ce projet hôtelier sera la création du « Domaine de Kodanga » de catégorie de confort supérieure à Madagascar, et comparable aux structures hôtelières haut de gamme existantes dans le pays.

Afin de mettre en place ce projet écotouristique, il faut susciter l'intérêt d'investisseurs pour le montage du pôle écotouristique et des activités associées, ainsi que d'autres activités agricoles compatibles avec la protection du site. En effet, l'expérience montre qu'une réserve comme celle envisagée, n'est pas en mesure de dégager à elle seule et de manière constante, les ressources financières suffisantes pour réaliser les actions de protection de l'environnement et le développement de l'activité économique locale. L'ensemble de ce projet devrait permettre la création d'une centaine d'emplois en tant que guide, gardien, pépiniériste, hôtesse d'accueil, femme de chambres, etc. Une partie des bénéfices sera également redistribuée pour les projets d'aide à la population locale (centre de soins, écoles et projets agricoles). L'ensemble de ces objectifs requiert des actions transversales, notamment en matière de formation du personnel (gardien, guide, pépiniériste, etc.) et des cadres techniques et de gestion en matière de formation des adultes en vue de leur participation active et efficace aux activités collectives. La stratégie envisagée consiste à mettre en réserve protégée les deux zones de forêt (Lambobe et Mandrotra) en mettant en œuvre des protections physiques et réglementaires qui en régulent l'accès, en procédant aux aménagements qui en permettent néanmoins la visite et l'étude et en exécutant des travaux de reforestation, en particulier pour refermer les voies de pénétration et régénérer les zones de brûlis et créer un centre scientifique et culturel qui permettent les études et la vulgarisation des connaissances. Pour être opérationnelle, cette stratégie doit s'inscrire dans la durée et celle-ci ne peut que ressortir du long terme. Ce n'est qu'à l'horizon de 10 ou 15 ans qu'il sera possible d'évaluer dans quelle mesure les objectifs auront été atteints et que les résultats pourront être considérés comme des acquis. Pour autant, dès le démarrage des opérations, des actions de type conservatoire devront être prises, tant en matière de protection de l'espace qu'en matière d'adhésion de la population à ces nouvelles règles.

3.3.8. L'observation participante de la montagne d'Ambre

Le parc national de la Montagne d'Ambre est situé dans la province d'Antsiranana à l'extrême Nord de Madagascar. La province d'Antsiranana, d'une superficie d'environ 50 000 km² compte deux préfectures, Diego-Suarez et Antalaha. Elle est bordée à l'Est par l'Océan Indien et à l'Ouest par le Canal du Mozambique. La baie de Diego Suarez qui s'étend sur presque 160 kilomètres de côtes est considérée comme la deuxième plus grande baie du monde après celle de Rio de Janeiro. Situé à environ 40 kilomètres au Sud de Diego-Suarez et 7 kilomètres de Joffreville, le parc national de la Montagne d'Ambre dont la forêt tropicale humide d'altitude moyenne (entre 800 et 1475 mètres) s'étend sur 18 200 hectares.



Carte 11 : Terrain de l'observation participante du Parc national de la Montagne d'Ambre.
Conception, réalisation : Clémence Ratel.



Carte 12 : Nord de Madagascar.
Source : www.mko-fr.org

La Montagne d'Ambre est située sur un ensemble volcanique d'environ 300 000 hectares composé essentiellement de roches basaltiques. La végétation de ce parc national est de type tropical humide avec une pluviométrie parmi les plus importantes du pays (3 585 mm/an) permettant ainsi le développement d'une biodiversité exceptionnelle avec un fort taux d'endémisme. Le parc national de la Montagne d'Ambre a été le premier parc national créé à Madagascar en 1958 en raison de sa biodiversité exceptionnelle. En effet, il abrite une flore typique d'une forêt pluviale sempervirente avec notamment l'« arbre géant », plus connu sous le nom malgache « ramy » (*Canarium madagascariensis*), les fougères « nid d'oiseau » (*Asplenium nidus*) ou encore les fougères arborescentes, les orchidées et le pandanus.

Concernant la faune, le parc comptabilise près de 75 espèces d'oiseaux tels l'Ibis Huppé de Madagascar (*Lophotibis cristata*), 59 espèces de reptiles comme l'Uroplate (*Uroplatus alluaudi*) ou même le caméléon Brookesia tuberculé (*Brookesia tuberculata*) qui est le plus petit du monde et endémique à Madagascar, 7 espèces de lémurien, le Aye-aye (*Daubentonia madagascariensis*), le Microcèbe roux (*Microcebus rufus*), 34 espèces d'amphibiens et 36 espèces de papillons.

De nombreux fleuves se situent dans la région de Diego Suarez et traversent le parc national de la Montagne d'Ambre. Il s'agit des fleuves Besokatra, Saharenana, Irodo, Antomboka, Andranofanjana, Sandrapiana, Andongoza, Andohan'Ankarana. La Montagne d'Ambre est jalonnée de cascades célèbres dont la Grande cascade haute, de 80 mètres, la Petite cascade et la cascade des Antakarana. Cinq lacs sont situés au sein du parc et dans la réserve spéciale de la forêt d'Ambre. Ce qui permet au parc national de la Montagne d'Ambre d'approvisionner la ville de Diego-Suarez d'environ 50 millions de mètres cube d'eau potable par an.

La ville de Diego Suarez compte environ 100 000 habitants issus pour la majorité des ethnies Antankarana et Sakalava. Malgré l'ouverture de la route Antananarivo-Diego Suarez, l'agglomération occupe dans l'île une position excentrique, dans une région difficile d'accès du fait du relief volcanique (la province comprend le point culminant de Madagascar, le Maromokotra, 2 876 mètres).

Le plus important pôle économique de la région est le pôle urbain de Diego Suarez. La ville a longtemps vécu en grande partie de son arsenal, mais le retrait de la marine française a obligé la ville à reconverter ses installations en chantiers de construction et de réparation de navires. Aujourd'hui, le principal secteur économique est lié à l'industrie de la pêche. Cette activité est classée en trois catégories : pêche traditionnelle, pêche artisanale et industrielle puisque le port de Diego Suarez est actuellement le troisième port du pays après ceux de Tamatave et Fort-Dauphin. La ville est considérée comme un pôle industriel important quant à la production thonière puisque le port de Diego Suarez propose plusieurs infrastructures portuaires permettant l'entretien, les réparations sur les navires ainsi que le transbordement de marchandises. Le secteur industriel occupe également une place importante dans l'économie de la région. On trouve notamment les usines de production de sucre qui totalisent près de 51 % du sucre malgache et emploient environ 7 000 personnes. La Compagnie Salinière de Madagascar est une société qui produit environ 50 000 tonnes de sel par an, en moyenne, dont 25 % sont exportés et le reste écoulé sur le marché intérieur, elle emploie 200 personnes. La

brasserie « STAR » (bière nationale malgache) assure l'emploi de 140 personnes. Sa production de bière s'élève chaque année à 180 000 hectolitres (24 millions de bouteilles) et 100 000 hectolitres de boissons gazeuses (21 millions de bouteilles). La Société d'études, de construction et de réparation navales (SECREN) emploie 1 200 employés et se positionne comme l'un des pionniers du secteur dans la région Océan Indien. La Société commerciale et industrielle de Madagascar (SCIM) va vers l'intégration régionale avec l'utilisation du coco de Sambava. En matière de savonnerie et d'huilerie, elle produit une valeur annuelle de 1 560 tonnes. D'autres unités industrielles permettent de valoriser les produits régionaux comme la distillerie et la tannerie.

En ce qui concerne le secteur agricole, le climat, en plus de la composition du sol (volcanique) permet à la population de pratiquer les cultures tropicales et tempérées :

- Les cultures vivrières : riz, manioc, maïs.
- Les cultures de rente : café, cacao, poivre et vanille.
- La culture de fruits et légumes.
- La culture industrielle : canne à sucre, arachides, tabac, coton, anarcadiers.

La population vivant pour l'essentiel en milieu rural, l'élevage de zébus fait partie intégrante du mode de vie des habitants. L'élevage de bovins s'élève à l'heure actuelle à 76 zébus pour 100 habitants (la moyenne nationale étant de 80 zébus/habitant).

En ce qui concerne le secteur touristique, la ville de Diego Suarez et ses environs offrent des infrastructures de tourisme et de loisirs de qualité ainsi qu'une grande diversité d'activités pour toutes les clientèles de touristes. Du tourisme balnéaire, en passant par le tourisme d'aventure, sportif, et l'écotourisme, ainsi que les nombreux hôtels, restaurants, et casinos, ajoutés au site emblématique de la Baie de Diego Suarez, font de cette destination touristique la deuxième du pays puisqu'elle concentre presque 25 % des arrivées de touristes internationaux. La visite de la Montagne d'Ambre représente un site majeur de l'activité écotouristique la plus importante dans la région. En effet, la situation isolée de la partie supérieure de la Montagne d'Ambre favorise le développement de certaines espèces endémiques, ce qui explique en partie les raisons qui ont amené à la création d'un parc national en 1958, l'un des plus anciens du pays. C'est un strato volcan de 35 kilomètres de diamètre et ce massif fait partie des quatre zones volcaniques récentes du pays. De nombreux lacs de cratère jalonnent la ligne de crêtes, notamment le lac de la Coupe Verte, le lac Maudit, le Grand Lac, le lac Texier et le lac Fantany. Les cascades sont aussi une particularité du parc national de la Montagne d'Ambre, en particulier la Cascade des Antakarana ainsi que la Petite

Cascade. La Petite Cascade est d'ailleurs l'objet d'un rite le « Tsakafara » et l'on peut y apercevoir certaines offrandes faites aux divinités du lieu. De plus, le parc propose au touriste une offre de trekking écotouristique constituée de plusieurs circuits :

Circuit court (2 h)	Station des Roussettes - Cascade Sacrée - Voie des Mille Arbres - Cascade Antakarana. L'itinéraire menant à la Cascade Sacrée permet de découvrir des objets rituels malgaches utilisés lors de cérémonies : cornes, pièces de monnaie, grains de riz blanc ou bouteilles de miel.
Circuit moyen (3h30)	Station des Roussettes - Cascade Sacrée - Voie des Mille Arbres - Cascade Antomboka ou Petit Lac.
Circuit long (5h)	Station des Roussettes - Cascade Sacrée - Cascade Antakarana - Voie des Mille Arbres - Cascade Antomboka.
Trekking long parcours (14h)	Lac Maudit - Grand Lac - Sommet d'Ambre.
Pour randonneurs avertis	Des circuits de plusieurs jours.

Tableau 5 : Offre de trekking proposée aux visiteurs du parc. Source : MNP. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Le site de la Montagne offre aussi à ses visiteurs, la possibilité de bivouaquer sur place grâce à la création d'une aire de camping écotouristique permettant ainsi aux touristes de découvrir le parc sur plusieurs jours.



15



16



17



18



19



20



21

PARC NATIONAL DE LA MONTAGNE D'AMBRE

- 15- Panneau d'accueil Montagne d'Ambre
- 16- Sentier randonnée (forêt tropicale humide)
- 17- Signalétique touristique
- 18- Aire de pique-nique
- 19- Aire de camping
- 20- Abris tente (aire de camping)
- 21- Point relais téléphone

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2008-2009

3.3.9. L'observation participante à la Réserve Privée de Berenty

La réserve de Berenty est située aux abords du fleuve Mandrare (le plus long fleuve du Sud de Madagascar). La réserve privée de Berenty se situe au cœur de milliers d'hectares de plantations de sisal, et longe par conséquent le fleuve Mandrare. C'est une réserve privée du Sud de Madagascar, située à 80 kilomètres de Fort Dauphin. Elle a été fondée en 1936 par la famille De Heaulme. À l'époque, la famille avait obtenu une « concession » du gouvernement français afin d'exploiter 6 000 hectares le long fleuve Mandrare pour la production du sisal (plantation et usine). Sur ces 6 000 hectares, les propriétaires ayant conscience du caractère unique de cette biodiversité ont souhaité conserver près de 200 hectares de leurs terres à la protection de la forêt typique du sud malgache.



Carte 13 : Terrain de l'observation participante : Réserve de Berenty. Conception, réalisation : Clémence Ratel.



Carte 14 : Localisation de la réserve. Source : Clémence Ratel et Denis Leplat.

Dans les années 80, les propriétaires ont ouvert la réserve au grand public. Aujourd'hui, elle est devenue un site touristique incontournable dans le Sud de Madagascar. C'est également un centre de recherche particulièrement important sur les lémuriens depuis une cinquantaine d'années. Les primatologues de renommée internationale comme Alison Jolly ou même Russell Mittermeier ont mené ou mènent encore de nombreuses études dans la Réserve de Berenty. Cette dernière possède un caractère écologique exceptionnel de par les espèces de lémuriens endémiques à la région, le Propitèque de Verreaux ou Sifaka (*Propithecus verreauxi*), le Maki Catta (*Lemur Catta*), le Maki à front roux (*Eulemur rufus fulvus*), le Lépilemur à pattes blanches (*Lepilemur leucopus*), ou encore le Microcèbe gris-roux (*Microcebus griseorufus*). De nombreuses espèces d'oiseaux, telles le Coua Huppé (*Coua*

cristata), d'insectes, de caméléons, de tortues, comme la Tortue Péloméduse Roussâtre (*Pelomedusa subrufa*) et de chauves-souris (*Pteropus rufus*) sont également dans cette réserve. La végétation est unique puisqu'elle est caractéristique du paysage semi-désertique de cette région, l'un des derniers vestiges de la forêt typique du Sud (forêt de galerie, forêt transitionnelle et forêt épineuse) avant les destructions de la forêt originelle de cette dernière pour l'exploitation du bois, et la production de sisal.

L'ethnie Antandroy (« ceux des épines ») constitue la principale population vivant autour de la réserve de Berenty. Elle figure parmi les plus pauvres du pays. Les conditions climatiques arides du Sud les obligent à avoir une agriculture non diversifiée constituée pour l'essentiel de cultures de manioc, de maïs destinées à la consommation propre. Les activités de chasse et de pêche complètent l'alimentation quotidienne. La production de charbon de bois est destinée à la commercialisation et l'autoconsommation. L'élevage de zébus et de chèvres est pratiqué à petite échelle pour un usage domestique exclusivement.

Cette région est également le lieu de production du sisal ; cette plante, originaire du Mexique appartenant à la famille des *Agavaceae* y est exploitée depuis les années 70. Les fibres de cette plante servent à la fabrication de cordages, de tapis et de tissus rustiques. Cependant, cette activité en déclin est passée d'un peu plus de 30 000 tonnes dans les années 70 à un peu moins de 15 000 tonnes aujourd'hui. Cette baisse d'activité dans ce domaine oblige une partie importante de la population à s'exiler pour rechercher des zones de développement économique ayant besoin de main d'œuvre.

Le principal pôle urbain du Sud-Est malgache est Fort Dauphin. Cette ville est située à environ 80 kilomètres de la Réserve de Berenty. L'ethnie Antanosy constitue la principale population de la région de Fort Dauphin. Dans les années 70, la ville et sa périphérie atteignaient presque les 20 000 habitants, elles en comptent aujourd'hui plus de 70 000. Cette croissance exponentielle depuis une quarantaine d'années s'explique par l'orientation économique de la région axée sur l'industrie minière et plus particulièrement par l'exploitation minière de l'ilménite par la société Rio Tinto et sa filiale malgache Qit Madagascar minerals (QMM). Le récent développement économique généré par cette activité minière à grande échelle a favorisé la construction d'infrastructures routières et portuaires avec notamment celle du port d'Ehoala achevée en 2009, qui permet ainsi de désenclaver la région et d'accroître les échanges commerciaux.

En dépit de l'activité minière importante, le secteur touristique perdure puisque le Sud de Madagascar est la deuxième région touristique du pays en terme de fréquentation après le nord de l'île (Nosy Be). Cette région offre aux touristes une multitude d'activités, comme le tourisme balnéaire, les sports nautiques, l'écotourisme. En effet, la diversité des écosystèmes et la biodiversité exceptionnelle que proposent la réserve de Berenty et le parc national d'Andohahela en font les sites écotouristiques les plus emblématiques. La région propose également des infrastructures de qualité en terme de voies de communication, (l'aéroport de Fort dauphin, le port de plaisance qui permet de développer le tourisme de croisière) et des infrastructures d'hébergement de qualité à l'échelle du pays.

La réserve de Berenty fait l'objet de valorisation touristique des ressources naturelles et culturelles. Elle possède un caractère exceptionnel puisque dans cette petite forêt d'environ 200 hectares, on recense environ 115 espèces de plantes. C'est un des derniers vestiges de forêt encore présent dans cette région du Sud de Madagascar puisqu'elle est encerclée par une végétation semi-aride typique du Sud-Est. Le site propose des excursions diurnes et nocturnes dans les forêts « galeries » afin d'observer les plantes et en particulier découvrir les tamariniers.

La réserve permet également une découverte de la faune typique du Sud malgache par :

- l'observation des lémuriens, et plus particulièrement de quatre espèces emblématiques : le Propitèque de Verreaux ou Sifaka (*Propithecus verreauxi*), le Maki Catta (*Lemur Catta*), le Maki à front roux (*Eulemur rufus fulvus*), le Lépilémur à pattes blanches (*Lepilemur leucopus*), le Microcèbe gris-roux (*Microcebus griseorufus*).
- l'observation ornithologique : 83 variétés d'oiseaux sont recensées dans cette réserve, telles le Coua Huppé (*Coua cristata*), le paradisier gobe-mouches (*Terpsiphone mutata*), le petit duc malgache (*Otus rutilus*)
- l'observation des chauves-souris (*Pteropus rufus*), des tortues comme par exemple la Tortue Péloméduse Roussâtre (*Pelomedusa subrufa*) et plusieurs espèces de tenrecs (*Tenrec ecaudatus*, *Tenrec setifer setosus* et le *Echinops telfairi*).
- l'observation des reptiles et des amphibiens : 25 espèces de lézards dont le *Furcifer oustaleti*, le *Zonosauria trilineatus*, *Geckolepis typica*, l'*Oplurus cyclurus*, ou encore le *Mabuya elegans*, 5 espèces d'amphibiens dont le *Scaphiophryne brevis*, le *Tomopterna labrosa*, le *Heteroadus butill*, 16 espèces de serpents, tels le *Boa madagascariensis*, le *Leioheterondon geayi* et le *Typhlops boettgeri*, 4 espèces de tortues : *Pelomedusa subrufa*, *Geochelone radiata*, une espèce de crocodile, le *crocodylus niloticus*.

La visite du jardin botanique est une autre activité proposée au touriste qui lui permet d'avoir un aperçu des spécificités de la forêt du Sud malgache avec une « reconstitution » de tous les différents types de végétations. Le jardin botanique se veut une première étape de reconnaissance des espèces végétales afin de mieux les appréhender dans le milieu naturel. C'est l'occasion pour le touriste de comprendre les spécificités du territoire d'un point de vue floristique dans un premier temps et l'adaptation et les caractéristiques des espèces animales à ce territoire dans un second temps.

Les touristes peuvent également découvrir des plantations et une usine de transformation de sisal. Cette dernière a été créée en 1940 dans la ville de Fort Dauphin, puisque le sisal a été importé du Mexique et introduit à Madagascar dans cette ville en 1936. Cette activité a pendant longtemps été créatrice de revenus pour les populations locales.

Retraçant le mode de vie, les us et coutumes de l'ethnie Antandroy du Sud de Madagascar dite « ceux du pays des épines ». Un musée a été inauguré en 1995 et est à la disposition du public. La plupart des musées se situent à Antananarivo, celui de l'Androy fait parti des rares exceptions puisqu'il a été créé au sein même de la réserve de Berenty en hommage à l'ethnie Antandroy. Il a été conçu par les anthropologues Georges Heurtebize et Sara Fee et propose une rétrospective de la vie de cette ethnie dans sa dimension artistique, rituelle, environnementale et dans son quotidien. Des mises en scène respectant fidèlement la vie traditionnelle de ce peuple, ainsi que des photos et écrits donnent au visiteur une idée plus précise des rites et coutumes de l'ethnie Antandroy.

La Réserve de Berenty dispose d'une infrastructure hôtelière comprenant 13 bungalows, 16 chambres en lodge, un restaurant, un bar, une cafeteria, une blanchisserie, une boutique de souvenirs artisanaux et une piste d'atterrissage.

La réserve de Berenty a mis en place une politique écotouristique au travers :

- d'une protection environnementale de la faune et de la flore.
- d'un centre de recherche de renommée internationale quant à l'évolution des espèces de lémurien mais également concernant les écosystèmes locaux.
- d'une mise en valeur de la culture locale par le Musée de la culture Antandroy.
- d'une sensibilisation auprès des touristes des enjeux environnementaux.
- d'une intégration des populations locales à l'économie locale par l'industrie du Sisal.



22



23



24



25



26



27



28

RÉSERVE DE BERENTY

- 22- Forêt typique du Sud
- 23- Huttes typiques du sud de Madagascar
- 24- Cafétéria de la réserve
- 25- Jardin botanique
- 26- Musée Antandroy
- 27- Séchage production de sisal
- 28- Usine de traitement du sisal

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2009

3.3.10. L'étude d'une destination de renommée écotouristique mondiale

Comme à Madagascar, nous avons effectué des déplacements sur quatre terrains d'observation au Costa Rica et nous avons parcouru plus de 2 000 kilomètres conformément à notre démarche systémique partant de plusieurs observations de terrain au niveau micro vers l'analyse macro du territoire costaricain.



Carte 15 : Les déplacements liés à l'observation participante au Costa Rica. Conception : Clémence Ratel, réalisation : Julien Brevet.

Le Costa Rica bénéficie d'une biodiversité exceptionnelle qui a suscité la curiosité des scientifiques dans les années 40 et qui aujourd'hui suscite l'intérêt des touristes. En ce sens, il est pertinent de se demander comment le gouvernement du Costa Rica s'appuie sur une politique de protection de l'environnement forte pour développer le tourisme, et en quoi le tourisme favorise ou induit la protection environnementale ? À la fin des années 40, bien avant le Club de Rome, des scientifiques ont mis en avant le caractère unique des richesses naturelles du Costa Rica. La préservation de cette biodiversité et l'utilisation raisonnée des ressources étaient déjà une préoccupation. La première impulsion dans la pratique a été la « Ley Forestal » de 1969, qui a permis la création d'espaces protégés. La loi sur la Biodiversité en 1988 et la mise en place du Système national des aires de conservation (SINAC) en 1989 ont renforcé cette politique environnementale. Malgré une prise de conscience écologique, le Costa Rica a fait l'objet d'une déforestation massive jusqu'à la fin des années 1990. Les scientifiques ont alerté le gouvernement de la catastrophe écologique qui menaçait le pays et de l'urgence qu'il y avait de mettre en place une politique environnementale d'envergure efficace. La paix sociale et politique a été utilisée comme principal argument touristique lors de la création de l'Instituto costarricense de turismo (ICT) en 1955. Mais ses atouts n'ont pas suffi à faire du Costa Rica une destination touristique attractive sur le plan international. En effet, le nombre de visiteurs étrangers n'est passé que de 42 000 en 1960 à près de 155 000 en 1970. Avec une population accueillante mais dans un pays sans véritable architecture monumentale à admirer, l'option environnementale s'imposait d'autant plus qu'il fallait rapidement la protéger. Le gouvernement costaricain a donc joué la combinaison protection de l'environnement-tourisme. Aujourd'hui, on peut dire que c'est un mariage réussi, puisque le pays a accueilli près de 2,5 millions de touristes en 2012 et protège plus de 25 % de son territoire.

	ACTEURS	EXPÉRIENCES DE TERRAIN	OBSERVATIONS ET QUESTIONNEMENTS
Acteurs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Guide Parc national de Tortuguero. - Guide Parc national du volcan Arenal. - Guide Inbioparque. - Assistante du ministre du tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique environnementale. - Politique écotouristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures sanitaires (ressource en eau, accès à l'eau potable, assainissement, traitement des eaux usées). - Problème de la déforestation. - Agriculture, irrigation. - Observation et évaluation des ressources naturelles. - Observation infrastructures touristiques.
Acteurs privés	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtelier station balnéaire Jaco. - Hôtelier San Jose - Guide agence réceptive de voyage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique écotouristique. - Observation du fonctionnement des structures écotouristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation du fonctionnement des structures écotouristiques. - Analyse normes de certification de développement durable dans l'hôtellerie (CST).

Tableau 6 : Les observations et les entretiens au Costa Rica. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Sept entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de différents acteurs publics et privés qui interviennent directement dans le champ de l'écotourisme.

Conclusion

Après avoir analysé l'écotourisme au travers des ouvrages de spécialistes, nous avons été amené à questionner à notre tour la pratique écotouristique et *de facto* formuler notre problématique et nos hypothèses de recherche. Grâce à nos enquêtes de terrain à Madagascar, nous avons établi une étude détaillée de l'environnement et du tourisme dans ce pays. Cette étude de terrain a mis en évidence les limites au modèle « écotourisme ». Pour approfondir notre démarche critique de cette notion à Madagascar, nous avons choisi de l'éprouver au sein d'une autre destination écotouristique, le Costa Rica. Il s'agit pour nous d'étudier la réussite écotouristique du Costa Rica comme révélateur de l'expérience touristique protectrice de l'environnement. Nous avons concentré notre recherche sur le résultat de l'économie touristique et de la protection de l'environnement qui fait l'objet de la troisième partie de cette thèse.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Cette première partie, a fait l'objet d'une analyse des concepts liés à l'écotourisme. Le premier constat tenant au tourisme dit « de masse », a relevé les limites de ce dernier, préférant redéfinir un phénomène de tourisme plutôt que de parler d'une catégorie péjorative ; il est préférable de parler de massification des flux touristiques plutôt que de qualifier ce phénomène de façon péjorative. Ainsi, le tourisme réapproprié, il a été intéressant d'étudier sa pénétration dans la sphère développement durable. Le mode de vie occidental a subi lui aussi une relecture dans laquelle le tourisme a toute sa place en tant que vecteur de richesses durables. Appliqué à la protection environnementale ainsi qu'au développement économique des pays en voie de développement. Le tourisme pourrait se montrer une alternative viable à la différence d'autres secteurs créateurs de richesses affiliées à la mondialisation (industrie, agriculture intensive, etc.). Notre analyse a montré la réalité de la massification des flux touristiques de ces trente dernières années, à savoir un tourisme qui se développe, dans tous les sens du terme : économique, social, politique et aussi environnemental. En effet, le tourisme génère des retombées financières importantes, mais ces retombées ne sont possibles qu'avec la mise à disposition d'une offre attractive. L'attractivité d'une offre tient dans la rigueur environnementale mais aussi dans la stabilité du territoire. Cette requalification du tourisme moderne effectuée, il a été établi les limites de l'écotourisme. Se voulant vertueux sur la forme, l'écotourisme se révèle limité dans le processus de développement global, la dichotomie qui existe entre le besoin de financement d'un côté et la limitation des flux touristiques de l'autre bloque les rouages du développement durable. Ainsi, il paraît intéressant d'adopter une autre stratégie touristique afin d'accélérer durablement la protection environnementale mondiale. La définition de l'écotourisme devrait faire l'objet d'un réajustement devant cette relecture du tourisme moderne. En effet, le tourisme pourrait générer développement économique et protection environnementale dans le même temps, ce qui répond *in fine* aux objectifs internationaux. Nous entrons alors dans le monde du développement durable qui régule l'activité humaine. Dans cette optique, le tourisme moderne devient le fer de lance d'une politique mondiale de développement durable.

PARTIE 2

L'ÉCOTOURISME À L'ÉPREUVE DES

FAITS :

L'EXEMPLE DE MADAGASCAR

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2

Dans la première partie nous avons reconsidéré le tourisme sous l'angle d'une activité majeure, emblématique de la mondialisation contemporaine. Le tourisme représente de tels enjeux, qu'il a fallu s'abstraire de la forte charge idéologique qu'il véhicule, pour tendre vers un positionnement, le plus neutre possible d'un point de vue axiologique. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire au cours de cette première partie. Celle-ci s'est inscrite dans une mise en perspective du tourisme dans ses dimensions sociales, économiques culturelles et environnementales. Nous avons construit notre démarche sur un ensemble de données et d'informations reconnues par une majeure partie de la communauté scientifique internationale, en vue de dépasser les présupposés, stéréotypes et autres propos très souvent négatifs. C'est ainsi que dans notre étude nous nous sommes cantonnés à la réalité de l'activité touristique, pour faire ressortir le lien essentiel qui unit fondamentalement le tourisme et son environnement dans une nécessité de protection de ce même environnement, opérante dans des objectifs de développement durable. Ce lien inhérent qui unit la protection de l'environnement et le tourisme est au cœur de la notion d'écotourisme selon le triptyque économie, social et environnemental, où la variable économique est concrétisée sur le terrain par l'apport financier d'un tourisme volontairement réduit. La théorisation du tourisme restreint, moteur du développement durable a été appliquée à Madagascar qui est ainsi devenu un véritable laboratoire du tourisme écologique, selon les critères officiels au niveau international de l'écotourisme, porteur de tous les espoirs en matière de sauvetage écologique et de développement. C'est dans ce contexte que nous avons entamé à Madagascar, un très long parcours de recherche objet de notre deuxième partie.

Nos évaluations initiales effectuées localement ont mis en évidence un décalage tangible entre l'ambition écotouristique affichée et la réalité concrète de ce que nous pouvions observer sur le terrain en matière de tourisme, de développement social et économique dans un contexte environnemental tendu. Par ces premières observations, il nous est vite apparu que la question de l'écotourisme à Madagascar renvoie à la notion même d'écotourisme, source de développement durable ; notion opérante ou illusoire ? C'est à ce stade que nous avons choisi d'étendre le champ de nos observations à l'ensemble du pays permettant d'élaborer une synthèse conclusive à la problématique de l'échec de l'écotourisme à Madagascar.

Selon cet objectif nous conduirons dans le chapitre 4 une analyse du territoire malgache dans ses composantes géographiques, environnementales, sociales et économiques. Dans le

chapitre 5, nous traiterons des ressorts de l'ambition touristique de Madagascar au travers des projets écotouristiques mis en place depuis plus de vingt ans. Enfin, nous terminerons cette deuxième partie par le chapitre 6, en procédant au bilan des réalisations écotouristiques à Madagascar, qui confirme « l'illusion écotouristique » formulée dans notre hypothèse initiale.

CHAPITRE 4

LA PHASE EXPLORATOIRE DU TERRITOIRE MALGACHE

Introduction

À ce stade de notre recherche, il est apparu intéressant d'effectuer une analyse du territoire de Madagascar selon le triptyque du développement durable.²²¹ En ce sens, nous avons procédé à l'analyse de chaque composante du développement durable c'est-à-dire à l'environnement, l'économie et les facteurs sociaux.

« Loin de se dissoudre dans la mondialisation, la géographie continue de dessiner les lignes de force de la puissance. Même si le nerf de celle-ci, l'économie, s'affranchit de plus en plus du territoire, les ressources du sol et du sous-sol d'une part, les voies de communication d'autre part, sont en revanche irréductiblement tributaires de la géographie ».²²²

Il a été nécessaire d'organiser une présentation de la géographie physique de Madagascar. Celle-ci constitue une description objective d'un territoire en tant qu'élément majeur, déterminant et stable, d'une réalité économique, sociale et environnementale à l'œuvre aujourd'hui à Madagascar. Le relief, le sol, le sous-sol, le climat et l'hydrographie constituent des paramètres plus ou moins invariants de la géographie physique, qui ont déterminé les concentrations et les activités humaines. Comment les groupes sociaux se sont-ils inscrits dans ce réel préexistant à Madagascar ? Quelles interactions et quelles représentations ont-ils développé dans cet environnement ? À quel niveau d'évolution la société malgache est-elle parvenue dans sa capacité à produire son propre territoire au sens de l'appropriation sociale de son espace physique ? Nous nous sommes efforcés de reconstituer les éléments qui expriment cette appropriation au travers d'une production structurante de différents réseaux immatériels (sociaux, culturels, linguistiques) et matériels (rationalisation des espaces dévolus à l'habitat, à l'agriculture, aux communications). Tous ces éléments structurent une territorialité malgache en tant que réalité objectivée du territoire physique d'une part, et en tant qu'appropriation de ce même territoire réifié par des pratiques socio-culturelles d'autre part. Cette territorialité malgache originale en tant qu'espace vécu et espace perçu, conjuguée à des degrés divers des caractéristiques d'identification spatiale satellisée en de vastes ensembles

²²¹ *Supra*. Chapitre 2.

²²² P. Buhler, *La puissance au XXI^{ème} siècle, les nouvelles définitions du monde*, Paris, CNRS, 2011, p. 162.

identifiables, perçus comme autant de territoires qui se répartissent en quatre ensembles : les Hautes Terres Centrales, la Côte Est, la Côte Ouest et la Pointe Sud de l'île. Par ailleurs, on distingue des caractéristiques d'appartenance spatio-temporelle au travers d'une histoire ethnique, inter ethnique et culturelle partagée, dans une dynamique toujours à l'œuvre. Dans cet ensemble socio-culturel multi-ethnique et fragmenté, on révèle des signes évidents d'appropriation collective d'une territorialité proprement malgache, par-delà les ethnies. Cette « nouvelle » territorialité repose pour l'essentiel sur une insularité ressentie et sur un corpus de valeurs culturelles, économiques et sociales, globalement partagées au sein d'une structure politico-administrative commune depuis l'indépendance en 1960.

Ce chapitre fait ressortir la problématique des articulations entre le territoire, les réseaux et les lieux qui font la singularité de Madagascar dans le système monde d'aujourd'hui.

4.1. L'état des lieux environnemental

4.1.1. Le relief

L'île de Madagascar se situe dans l'hémisphère Sud, au Sud-Est du continent africain, dont elle est séparée sur sa côte Ouest par le canal du Mozambique, large de 400 kilomètres. Elle est bordée sur sa côte Est par l'océan Indien. Sa localisation est comprise entre d'une part les latitudes Sud 12 et 25 degrés, et d'autre part les longitudes Est 43 et 50 degrés. Elle s'étire sur une longueur de 1 580 kilomètres du cap d'Ambre au Nord jusqu'au cap Sainte-Marie au Sud, et mesure 580 kilomètres sur sa plus grande largeur d'Est en Ouest. D'une superficie de 587 000 km², Madagascar est la quatrième île du monde, après le Groenland, la Nouvelle-Guinée et Bornéo. L'histoire géologique de Madagascar, dont la formation est le résultat d'un long processus de tectonique des plaques et de dérive des continents, provient de la dislocation il y a environ 150 millions d'années d'un super continent, le Gondwana, qui formait alors avec un autre super continent, le Laurasia, la quasi-totalité des terres émergées du globe, eux-mêmes regroupés en un méga continent : la Pangée. L'Afrique, l'Arabie, l'Inde, l'Amérique du Sud, l'Antarctique et l'Australie sont des blocs continentaux résultant de la dislocation du Gondwana.²²³ Madagascar, souvent appelée « île continent » du fait de son origine continentale très ancienne, est également qualifiée « d'antiquité géologique » en raison de sa grande stabilité géologique au cours d'une lente évolution depuis sa séparation

²²³ Cf. A. Wegener, *La genèse des continents et des océans, théorie des translations continentales*, Paris, Nizet et Bastard, 1937.

avec le continent africain au Crétacé.²²⁴ En effet, au cours de cette longue période, elle n'a connu qu'une activité volcanique modérée, à l'opposé des Comores et des Mascareignes pourtant voisines. Cette activité volcanique de faille s'est superposée par endroits au vieux socle continental, par un processus d'épanchement qui a donné naissance aux plus hauts sommets. Le relief de Madagascar est essentiellement l'héritier de cette activité tectonique continue, qui, après avoir provoqué la séparation puis l'éloignement de l'ensemble malgache du continent africain du début du Crétacé, a conduit au soulèvement de la partie centrale de la grande île à la fin de cette période, et à sa cassure sur ses bords Ouest et Est. Cette cassure s'est accompagnée d'une activité volcanique qui, par un processus d'épanchement en superposition, a donné naissance à trois ensembles distincts : au Nord, le massif d'Ambre et Nosy Be, au centre, les massifs de l'Ankaratra et d'Itasy, et au Sud, le massif d'Ankilioka.²²⁵ Le climat tropical humide, conjugué à de violents alizés, ont constitué le moteur d'un puissant mécanisme d'érosion qui a donné à Madagascar son relief chaotique particulièrement tourmenté. On peut néanmoins distinguer quatre grands ensembles relativement bien différenciés : une large bande centrale du Nord au Sud, nommée les Hauts Plateaux, bordée sur presque toute sa longueur d'un versant oriental abrupt (Océan Indien) et d'un versant occidental qui s'abaisse plus progressivement vers la mer (canal du Mozambique), et enfin la partie méridionale de la côte Ouest malgache.

- Les Hautes Terres Centrales. Appelées également Hauts Plateaux, ils sont constitués d'un enchevêtrement de massifs granitiques et volcaniques, de collines érodées, de pics dénudés, de plateaux desséchés, mais aussi de hautes plaines et de vastes bassins sédimentaires, et de marais. Véritable « château d'eau » de Madagascar, cette région centrale est la source de fleuves et de rivières de dimensions modestes mais nombreux ; elle abrite aussi un certain nombre de lacs, également modestes mais précieux pour l'irrigation des terres agricoles, en particulier de multiples rizières. Le socle ancien, hérité du Gondwana, affleure sur les 2/3 de ce vaste ensemble, avec une altitude moyenne comprise entre 800 et 1 200 mètres. Trois groupes montagneux émergent : au Nord, le Tsaratanana (2 876 mètres) d'origine volcanique, point culminant de Madagascar ; au centre, l'Ankarata (2 642 mètres), également volcanique ; et au Sud, l'Andringitra (2 658 mètres), granitique.

²²⁴ Cf. A. Pique, « L'évolution géologique de Madagascar et la dislocation du Gondwana, une introduction », in *Journal of African Earth Sciences*, Oxford, Elsevier, volume 28, n°4, 1999, pp. 919-930.

²²⁵ Cf. P. Brenon, P. Bussière, « Le volcanisme à Madagascar », in *Bulletin volcanologique*, Tananarive, n°2, 1959, pp. 77-93.

À l'Est et à l'Ouest, les deux bandes côtières s'étirent au pied d'escarpements, limitent les Hautes Terres Centrales, et présentent une abondance remarquable de différents types de milieux littoraux tropicaux : récifs coralliens, côtes sableuses basses, lagunes, mangroves, et côtes élevées, coupées de vallées.

- Le versant oriental. Du cap d'Ambre au Nord, à Fort Dauphin au Sud, le versant oriental des Hautes Terres Centrales, quasi rectiligne, s'étire en une longue bande côtière étroite large de 50 kilomètres en moyenne, basse et sableuse. Seule la baie d'Antongil, dans son premier quart Nord, provoque une profonde rupture dans la continuité linéaire de cette côte, qui est dominée sur son bord intérieur par une longue série d'escarpements puissants et abrupts qui tracent une ligne de rupture brutale avec le socle ancien, nettement surélevé. D'Ouest en Est, de nombreux petits fleuves plutôt courts, au débit rapide, dévalent des Hauts Plateaux, souvent en cascade, vers l'Océan Indien. Ces multiples voies d'eau, généralement modestes, impraticables pour la navigation, alimentent sur leur passage un système complexe de lagunes sur près de 800 kilomètres, reliées entre elles, la plupart du temps artificiellement, pour former une voie d'eau intérieure, parallèle au littoral marin : le canal des Pangalanes ; unique au monde, cette extraordinaire voie d'eau est navigable en continu sur 600 kilomètres. La partie septentrionale du littoral oriental de Madagascar, du cap d'Ambre au Nord au grand port de Toamasina (Tamatave) dans le Sud de la baie d'Antongil, offre de nombreux sites propices à une véritable activité portuaire. La spectaculaire baie d'Antisiranana (San Diego) aux pieds de la montagne d'Ambre est, après celle de Rio, la plus grande baie du monde. Les 2/3 des méridionaux de la bande côtière orientale offrent peu d'abris naturellement favorables au mouillage de navires, la navigation côtière étant par ailleurs extrêmement délicate sur cette partie du littoral :

« battu douze mois par an par l'alizé et donc par la houle et la dérive qu'il engendre ».²²⁶

Cette houle qui a fortement contribué à :

« édifier tout au long de l'île un immense cordon littoral parfaitement régularisé, en arrière duquel ont pu s'établir des espaces marécageux et des étangs ».²²⁷

- Le versant occidental. Bordée par le canal du Mozambique, la côte Ouest de Madagascar s'étire sur près de 2 000 kilomètres du cap Saint-Sébastien au Nord, au cap Sainte Marie à l'extrême Sud de l'île. C'est une mer chaude toute l'année avec une

²²⁶ J.-N. Salomon, « L'accrétion littorale sur la côte ouest de Madagascar », in *Physio-Géo*, Les Arcs, Revue Physio-Géo, 2009, p. 25.

²²⁷ J.-N. Salomon, *op. cit.*

température moyenne en surface de 25 degrés, particulièrement propice à la croissance des récifs coralliens. La côte Ouest, beaucoup plus large que la côte Est, descend progressivement en une succession de larges gradins et de grands escarpements qui délimitent les Hautes Terres Centrales sur leur flanc occidental. Elle présente un profil en pente douce descendant vers la mer et se prolongeant assez loin sous les eaux par une plateforme continentale large et peu profonde.²²⁸ Cette dernière a permis aux dépôts sédimentaires charriés par les fleuves, provenant des Hauts Plateaux, de se fixer, de s'accumuler et de s'étendre.²²⁹ Une immense barrière de corail et de récifs protège relativement efficacement la côte Ouest de la houle (à l'inverse de la côte Est, peu protégée), contribuant ainsi à stabiliser les dépôts sédimentaires sur tout le littoral. De nombreuses baies jalonnent cette côte occidentale, surtout dans sa portion septentrionale, et jouent également un rôle protecteur. Elles ont permis l'implantation très ancienne de sites portuaires, souvent modestes, qui ont favorisé le développement d'une navigation importante, essentiellement côtière. Cette plateforme continentale, qui adoucit notoirement le profil du littoral Ouest, en repoussant les abîmes marins très loin des côtes, est par endroits incisée transversalement de fosses marines très profondes (dans le prolongement de grands fleuves, telle la fosse des Comores (-3 700 mètres) ou la fosse de Morandava (-500 mètres).

« Plaines littorales, vallées transversales des grands fleuves, dépressions marécageuses de l'intérieur sont les seuls secteurs privilégiés où ont pu se créer et se développer des économies paysannes réalisant un équilibre relatif entre l'homme et un milieu naturellement hostile ».²³⁰

En effet, l'ensemble de la large bande côtière occidentale de Madagascar se caractérise par une succession remarquable d'immenses étendues monotones, relativement planes, semi-arides et très peu fertiles, où apparaissent par intervalles transversaux de longues plaines alluviales souvent fertiles, alimentées par les fleuves et rivières qui descendent des Hautes Terres Centrales et se jettent en de nombreux deltas dans le canal du Mozambique. L'impression visuelle de ces brusques étendues verdoyantes, rompant la monotonie des immenses étendues sèches et très peu végétalisées, rappelle inmanquablement l'apparition soudaine des oasis dans les univers désertiques.

²²⁸ Cf. J-P. Trouchaud, « Contribution à l'étude géographique de Madagascar, la basse plaine du Mangoky », in *Cahiers Orstom*, Paris, Orstom, volume 2, n°3, 1964, pp. 1-94.

²²⁹ R. Battistini, A. Guilcher, A-M. Marec, « Morphologie et formations quaternaires du littoral occidental entre Maintirano et le cap Saint-André », in *Madagascar revue de géographie*, Tananarive, Université de Madagascar, volume 16, 1970, pp. 45-81.

²³⁰ Trouchaud, *op. cit.*, p 4.

- La pointe Sud. La partie méridionale de la côte Ouest malgache, souvent dénommée « côte Sud de Madagascar », qui se prolonge jusqu'au cap Sainte Marie pour remonter vers l'Est jusqu'à Fort Dauphin, se présente en une succession de hautes dunes et de falaises aplanies par une violente érosion ; elle est particulièrement aride et inhospitalière.



Carte 14 : La topographie de l'île de Madagascar. Source : www.tangka.com.

4.1.2. Les sols

La géologie à Madagascar se répartit en deux grands groupes : les roches sédimentaires sur tout le pourtour côtier, essentiellement à l'Ouest, et le socle cristallin qui constitue les Hautes Terres Centrales.²³¹ Dans cet ensemble géologique, défini par Besairie et Roederer en 1971, on distingue quatre types de sols différents.

Les sols ferrugineux tropicaux (Classe VIII/sous-classe 2/groupe b selon la « Classification française des sols »)²³² se sont formés sous un climat tropical humide, comportant une longue saison sèche. Ils représentent un stade d'altération avancé de la roche mère dans sa couche la plus superficielle, avec une forte concentration en oxyde de fer cristallisé, et en oxyde d'alumine. Ces sols occupent la majeure partie des surfaces à l'Ouest et au Sud, soit 28 % de la surface de l'île selon le FAO.²³³ Ils sont le support originel de la savane arborée et des forêts peu denses sur les 2/3 septentrionaux de la côte Ouest, tandis que le bush recouvre le tiers méridional restant plus sec. Ces superficies, aujourd'hui très dégradées, exposées à l'action directe de la chaleur et des pluies violentes, se sont transformées en une croûte de surface, la latérite, très pauvre et particulièrement sensible à l'érosion. La couleur de ces sols dégradés évolue du brun rougeâtre au rouge en fonction de la concentration en oxyde de fer.

Les sols ferralitiques (Classe VIII/sous-classe 3/groupe c de la « Classification Française des Sols »)²³⁴ constituent en fait le stade le plus avancé de l'évolution des sols ferrugineux. Dans les sols qualifiés de ferralitiques, la décomposition des minéraux est plus poussée que dans les sols ferrugineux, ainsi que la concentration en oxyde de fer et oxyde d'alumine est plus importante. Typiques de la zone tropicale très humide, avec près de onze mois de pluie par an, ces sols se sont formés à l'abri de la forêt primaire dense, sous l'action conjuguée de l'eau et de températures élevées. Les sols ferralitiques occupent près de 46 % des terres malgaches, sur les Hautes Terres Centrales et sur la côte orientale. Bien que très riches en surface grâce à la dégradation de l'humus qui les protège, ces sols sont extrêmement fragiles. La perte de leur couverture forestière les expose à une érosion particulièrement violente sous l'action directe des fortes pluies et des rayons du soleil. Cela provoque un lessivage très important qui appauvrit le sol, et conduit, comme pour les sols ferrugineux, à la formation en surface d'une

²³¹ Cf. H. Besairie, *Précis de géologie malgache*, in *Annales géologiques de Madagascar*, Tananarive, Impression nationale, fascicule n°36, 1973.

²³² G. Aubert, « La classification des sols, la classification pédologique française », in *Cahiers Orstom de Pédologie*, Paris, Orstom, n° 3, 1962, p. 6.

²³³ Cf. J-H. Rasambainarivo, N. Ranaivoarivelo, « Profil Fourager », Madagascar, FAO, 2003.

²³⁴ G. Aubert, *op. cit.*

carapace latéritique, par la concentration très élevée en oxyde de fer et en oxyde d'alumine. La concentration en oxyde de fer produit là aussi une coloration rouge typique de ces surfaces. Les sols hydromorphes (Classe X/sous-classe 1., 2., 3., de la « Classification française des sols »)²³⁵ sont des sols sédimentaires ou alluviaux gorgés d'eau en permanence ou de façon alternée. Ils occupent certains bas-fonds des reliefs, ainsi que certaines parties des marais et deltas côtiers, sur environ 6 % de la surface de l'île. Certains, riches en minéraux et matières organiques, se rencontrent dans les fonds mal drainés des Hauts Plateaux, ainsi que dans les basses plaines alluviales de la côte Ouest, où dans les parties exposées aux marées, où elles se sont transformées en milieux salés à l'origine de la formation des mangroves. Enfin, certains sols hydromorphes relativement pauvres en minéraux et en éléments organiques et par ailleurs plus acides, donnent des sols tourbeux, que l'on trouve essentiellement dans les basses plaines côtières de l'Est et plus rarement dans certaines cuvettes isolées des Hautes Terres Centrales. Les sols alluvionaux occupent pour l'essentiel des bassins des grands fleuves de la partie occidentale de l'île, en de larges plaines alluviales, qui s'achèvent en de vastes deltas et marais maritimes dans le golfe du Mozambique. Ces ensembles alluvionaux représentent près de 20 % de la superficie malgache.²³⁶ Ces sols correspondent globalement à la classe des sols peu évolués (Classe II, sous-classe 2, groupes a et b de la « Classification française des sols »)²³⁷ constitués généralement d'un mélange grossier de galets, de sable et d'argile, ils sont relativement meubles et plutôt faciles à cultiver. Cependant, ces sols jeunes et peu évolués, provenant pour l'essentiel de l'érosion des Hauts Plateaux, peuvent se révéler plus ou moins fertiles en fonction de la quantité de matière organique qu'ils renferment. Pour la plupart exposées aux crues pendant la saison des pluies, on les désigne sous le terme générique de « plaines d'inondation ».²³⁸ Il faut souligner que ces zones alluviales, et plus particulièrement leurs parties les plus proches du littoral, évoluent de façon spectaculaire en raison d'une érosion « galopante » qui sévit sur les Hautes Terres Centrales, en lien direct avec le phénomène de déforestation intense et continu qui accélère le processus d'érosion. En effet, Madagascar avec 400 tonnes l'hectare par an connaît un des plus forts taux d'érosion au monde, la moyenne mondiale étant de 11 tonnes l'hectare par an.²³⁹ Ce processus érosif, d'ampleur exceptionnelle, induit une conséquence en apparence paradoxale : alors que le

²³⁵ G. Aubert, *op. cit.*, p. 7.

²³⁶ Cf. Rasambainarivo, Ranaivoarivelo, *op. cit.*

²³⁷ G. Aubert, *op. cit.*, p. 4.

²³⁸ Cf. Bourgeat, *op. cit.*

²³⁹ Cf. Rasambainarivo et Ranaivoarivelo, *op. cit.*

recul des rivages dans le monde s'amplifie avec la remontée avérée du niveau des océans, Madagascar :

« présente un bilan où l'accrétion l'emporte nettement sur le recul des côtes [...] l'accrétion actuelle des dépôts sur le littoral, et la modification du trait de côte qui en résulte, doivent être corrélées avec les actions anthropiques les plus récentes ».²⁴⁰

L'arrivée massive et continue de sédiments induit la formation de vasières à la salinité très élevée occupées par de nouvelles mangroves, à raison d'une avancée de 2 à 3 mètres par an sur le littoral.²⁴¹ Des espaces typiques des zones rétro littorales de la mangrove, les « Tanes », ultra-salés et stériles, envahissent les deltas et se développent à un rythme particulièrement préoccupant pour l'agriculture malgache. Quand on descend plus au Sud, les apports alluviaux sont majoritairement dus à l'érosion marine et éolienne, et se constituent en amas sableux qui forment de vastes ensembles de dunes.

4.1.3 Le réseau hydrographique et les ressources en eau

En raison de son relief clairement différencié en une partie occidentale et une partie orientale bordant en contrebas du Nord au Sud les Hautes Terres Centrales, le réseau hydrographique de Madagascar se répartit assez nettement en deux versants principaux : à l'Est, un versant abrupt et étroit bordé par l'Océan Indien, et à l'Ouest, un versant en pente douce, beaucoup plus large bordé par le canal du Mozambique. Cette différence de relief entre les deux versants se traduit par des profils de bassins versants très différents.²⁴²

On peut néanmoins distinguer deux versants d'importance secondaire : la région de la montagne d'Ambre et du massif de Tsaratanana au Nord, et la région semi désertique autour du cap Sainte-Marie à l'extrême Sud.

La région de la montagne d'Ambre à l'extrême Nord totalise un ensemble de bassins versants d'environ 11 000 km². Ce massif volcanique est parcouru par des torrents encombrés de blocs de basalte.²⁴³ L'ensemble des bassins versants du massif de Tsaratanana couvre environ 20 000 km². Le profil des principaux cours d'eau se caractérise par une pente très forte qui s'adoucit notablement dans les plaines côtières. Trois grandes rivières remarquables descendent le versant Ouest de la montagne pour se jeter dans le canal du Mozambique.

²⁴⁰ Cf. Salomon, *op. cit.*

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² Cf. A. Dandouau, *Manuel de géographie de Madagascar*, Paris, Larose, 1922.

²⁴³ Cf. M-D. Jenkins, *Madagascar : profil de l'environnement*, Switzerland, United Kingdom, UICN-PNUE-WWF, 1990.

Le versant oriental, qui s'étire de la presqu'île de Masoala au Nord-Est jusqu'à Fort-Dauphin au Sud-Est, est sillonné transversalement de nombreuses rivières qui dévalent les Hauts Plateaux, parfois en cascade, vers l'Océan Indien qui est obstrué par le long cordon littoral fait de sable et de récifs coralliens qui empêche leur déversement direct dans l'océan. Ces grandes rivières au profil parfois torrentiel charrient de grandes quantités d'alluvions provenant de l'érosion massive des Hautes Terres Centrales, qui se déposent à l'intérieur du cordon sableux, transformant la zone rétro littorale en une suite de deltas marécageux qui constituent le long de la côte orientale, une longue bande lagunaire de près de 700 kilomètres.

« Ces lagunes ont été reliées artificiellement le long de la partie centrale de la côte pour former le canal des Pangalanes, long de 400 km ».²⁴⁴

Le débit des rivières de la côte Est est relativement constant en raison d'une pluviométrie continue presque toute l'année. Cependant, ces rivières au débit abondant toute l'année sont particulièrement réactives à l'augmentation soudaine des pluies, et plus particulièrement aux cyclones de l'Océan Indien. Les inondations sont fréquentes, soudaines et de grande ampleur. Les bassins versants de la côte Est totalisent une surface de près de 150 000 km².

Le versant occidental, en raison de sa plus grande largeur et de son relief relativement plat en pente douce, est traversé de nombreuses rivières, mais aussi de véritables fleuves ; ceux-ci ont tracé des vallées fertiles à travers les Hautes Terres Centrales et la bande côtière de l'Ouest pour s'écouler par de larges deltas dans le canal du Mozambique. Ces fleuves, en particulier les huit principaux, prennent pour la plupart leur source dans les massifs montagneux du centre. En raison du relief escarpé des Hauts Plateaux, leur cours dans cette partie centrale de l'île présente des ruptures brutales :

« des séries de biefs, séparés par des chutes et des rapides infranchissables ».²⁴⁵

Leur profil s'aplanit en traversant les bassins sédimentaires de la côte occidentale, pour rejoindre le canal du Mozambique au travers de deltas. Le débit des fleuves du versant occidental malgache varie considérablement en fonction du régime des pluies, très variable sur ces contrées : faible en saison sèche et souvent très important pendant la saison des pluies. Des crues soudaines et souvent de grande ampleur inondent périodiquement les plaines alluviales. Pendant ces périodes de fort débit, les fleuves de l'Ouest charrient des quantités énormes d'alluvions provenant essentiellement de l'érosion considérable des Hautes Terres Centrales. Il faut noter également que la forte amplitude des marées du canal du Mozambique influence fortement le cours des fleuves de la côte ouest dans leur parcours le plus en aval.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ *Ibid.*

Les bassins versants des huit fleuves et de leurs affluents totalisent une surface de 365 000 km².²⁴⁶

Il y a de nombreuses rivières côtières sur la côte Ouest. Leur débit dépend de l'alternance de la saison sèche, où beaucoup sont pratiquement à sec, et de la saison des pluies qui provoquent des crues soudaines, souvent de courte durée.²⁴⁷

Le versant méridional dont la bande côtière s'étend à l'Ouest et à l'Est du cap Sainte Marie présente un ensemble de bassins versants d'une superficie globale de 49 000 km².²⁴⁸

En dehors des cours d'eau, on recense à Madagascar 520 lacs d'une surface comprise entre 20 et 100 hectares. Seulement 18 lacs ont une superficie supérieure à 1 000 hectares ;²⁴⁹ le plus grand d'entre eux, le lac Alaotra dans la province de Tamatave, couvre une superficie de 20 000 hectares sur 40 kilomètres de long et 20 kilomètres de large. D'une profondeur moyenne de 2 à 4 mètres, il alimente un marais de 35 000 hectares. Ce lac est particulièrement dégradé par les conséquences de la déforestation de cette région qui, exposée au ruissellement massif et continu, envase le fond du lac et donne une couleur brunâtre à ses eaux.

Le sous-sol de Madagascar renferme de nombreuses nappes d'eaux souterraines ; cependant, il s'agit d'une ressource en eau potentiellement importante mais encore mal connue. Quelques-unes d'entre elles, notamment dans les bassins sédimentaires de Tuléar et de Morondava, offrent des débits satisfaisants (3 000 m³/h) et sont bien exploitées. D'autres nappes, notamment dans le Sud, sont exploitées, mais fournissent de faibles débits (3 à 10 m³/h maximum).²⁵⁰

L'essentiel de la ressource en eau à Madagascar provient directement des précipitations.

« À Madagascar, les apports pluviométriques annuels présentent une très grande diversité, allant de 3 800 mm dans la baie d'Antongil au Nord-Est, à 380 mm dans l'extrême Sud-Ouest ». ²⁵¹

Il existe également une grande différence entre la pluviométrie élevée de la côte Est, qui décroît progressivement jusqu'à la côte Ouest. La ressource en eau annuelle, renouvelable est

²⁴⁶ Cf. P. Chaperon, J. Danloux, L. Ferry, *Fleuves et rivières de Madagascar*, Paris, Cahiers Orstom, Orstom, 1993.

²⁴⁷ Cf. M-D. Jenkins, *op. cit.*

²⁴⁸ Cf. P. Chaperon, J. Danloux, L. Ferry, *op. cit.*

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ Cf. Office national pour l'environnement, Institut national de la statistique, « Rapport sur l'état de l'environnement à Madagascar – 1994 », PNUD, Banque Mondiale, Antananarivo, Washington DC, 1995.

de 40 km³, soit 3 120 m³ par habitant. Les prélèvements annuels en eau douce sont estimés à 16,3 km³, soit environ 1 675 m³ par habitant.²⁵²

La dégradation de la qualité de l'eau douce est un problème de plus en plus aigu ; l'érosion massive des sols, consécutive à la disparition quasi totale du couvert forestier sur les Hautes Terres Centrales, est pour une grande partie, à l'origine de l'altération de la qualité des eaux douces disponibles à Madagascar. Ce processus érosif de grande ampleur est en effet responsable de la concentration élevée en fer et en minéraux en suspension.

« Ce phénomène est également responsable de deux caractéristiques physiques de l'eau, qui sont la turbidité et la couleur ».²⁵³

4.1.4. Le climat

En ce qui concerne le climat, Madagascar est situé dans l'hémisphère sud entre le 12^{ème} et le 25^{ème} parallèle, soit pour l'essentiel dans la zone inter tropicale de l'hémisphère austral. Le climat de la grande île est de type tropical, caractérisé par l'alternance d'une saison sèche d'avril à novembre, l'hiver austral, et d'une saison humide de décembre à mars, l'été austral. Le pays s'étirant du Nord au Sud sur une distance de 1 600 kilomètres, il existe naturellement des différences de température entre ces deux extrémités. Cependant, ces différences ne sont pas importantes, puisque l'on note une moyenne annuelle des températures de 27 degrés au Nord et de 23 degrés au Sud. On peut donc en déduire que le climat malgache est peu influencé par la latitude. C'est le relief qui exerce une influence marquée sur les températures à Madagascar. On a mesuré que le niveau moyen des températures s'abaisse de 0,6 degré pour un dénivelé de 100 mètres. Sur les Hautes Terres Centrales, la moyenne annuelle des températures se situe entre 16 et 19 degrés, et on y rencontre des gelées (pendant l'été austral) au-dessus de 1 500 mètres. À l'inverse du pourtour côtier, où la différence de température entre le jour et la nuit est peu importante, sur les Hauts Plateaux du centre, l'amplitude de température entre le jour et la nuit varie de 6 à 16 degrés à Antananarivo par exemple.²⁵⁴ Si le relief joue un rôle déterminant au niveau des températures, il est tout aussi déterminant par son interaction avec l'environnement météorologique de Madagascar, constitué pour

²⁵² Cf. World Resources Institute, « A Guide to the Global Environment 1992-1993 », Oxford University Press, Oxford, 1992.

²⁵³ Cf. Ministère de l'Environnement des eaux et forêts et du tourisme, « Rapport sur l'état de l'environnement en 2007 à Madagascar », chapitre 7, section 4 « Environnement social et dégradation environnementale », Antananarivo, République de Madagascar et Réseau africain des informations environnementales, 2008.

²⁵⁴ Cf. M-D. Jenkins, *op.cit.*

l'essentiel de deux « Centres d'action météorologiques qui déterminent le climat de l'île ». ²⁵⁵
D'une part, l'anticyclone des Mascareignes (Océan Indien) est à l'origine des forts alizés du Sud-Est (vents dominants à Madagascar) en toute saison. D'autre part, la zone dépressionnaire subéquatoriale, qui apporte un vent de mousson par le Nord-Ouest pendant la saison chaude. Il faut noter également qu'il existe au Nord de Madagascar une zone de rencontre entre les masses d'air provenant de l'anticyclone des Mascareignes au Sud-Est, et les masses d'air équatoriales, c'est la zone de convergence inter tropicale. Cette zone dépressionnaire descend sur Madagascar entre janvier et mars, essentiellement sur le Nord de l'île pendant la période chaude de l'hiver austral, et accentue le temps instable et pluvieux. Enfin, le Sud de Madagascar peut être soumis de manière sporadique à des perturbations en provenance des zones anticycloniques et dépressionnaires de l'Atlantique Sud.

« Ce sont les grands courants aériens, qui, heurtant les reliefs de l'île, conditionnent le type de temps et la répartition des précipitations ». ²⁵⁶

L'élément principal qui détermine pour une grande partie la répartition des précipitations à Madagascar est constitué par l'obstacle quasi ininterrompu du Sud au Nord que représente la bordure orientale des Hautes Terres Centrales. L'ascension des masses d'air humides portées par les alizés du Sud-Est concentre les masses nuageuses, provoquant leur rupture ainsi que de fortes précipitations. Une fois déchargées d'une grande partie de leur humidité, ces mêmes masses d'air franchissent l'obstacle des hauts reliefs de la bordure orientale des Hauts Plateaux, provoquant, dans leur progression vers l'Ouest des précipitations plus modérées, sous forme de pluies fines, de crachins et de brouillards. Puis, ces masses d'air de plus en plus sèches, descendent sur les reliefs en pente douce et surchauffés de l'Ouest, produisant un phénomène caractéristique de ces masses d'air qui se sont asséchées sur les hauts reliefs pour redescendre sur les bas reliefs : le Foehn. ²⁵⁷ Bien que l'on puisse parler d'un climat essentiellement tropical pour l'ensemble de Madagascar, des différences notoires s'observent par région géographique. La quantité de précipitations décroît sensiblement d'Est en Ouest, mais également du Nord vers le Sud. De la même façon, l'alternance de la saison pluvieuse est plus marquée au fur et à mesure que l'on progresse vers la partie Ouest de l'île, la saison sèche étant de plus en plus longue dans cette direction Est/Ouest.

²⁵⁵ Cf. A. Cornet, « Essai de cartographie bioclimatique à Madagascar », in *Cahiers Orstom*, Paris, Orstom, 1976, pp. 1-41.

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ *Ibid.*

On peut en conséquence distinguer cinq régions au climat très marqué dans cet ensemble tropical :

- La côte Est présente un climat tropical humide caractérisé par une pluviométrie élevée presque toute l'année (3 000 millimètres en moyenne), avec des températures également élevées (25 degrés en moyenne). Ce climat est particulièrement favorable à la végétation tropicale humide, notamment à la forêt primaire.

- La région Nord, de la montagne d'Ambre et Nord-Ouest du massif de Tsaratanana, possède un climat tropical humide de mousson, proche d'un climat subéquatorial, caractérisé par une moyenne élevée de température (27 degrés), des pluies abondantes charriées par les alizées du Sud-Est auxquelles s'ajoutent des précipitations de la mousson apportée par les masses d'air humide de la zone de convergence intertropicale, entre janvier et mars.

- La côte Ouest de Madagascar, entre la pointe Maromany au Nord-Ouest et la baie de Saint-Augustin au Sud-Ouest, l'hiver austral est dominé par l'effet de Foehn engendré par l'alizé Sud-Est, qui induit une très longue période sèche, se poursuivant pendant les premiers mois de l'été (d'avril à décembre). La région bénéficie en été (de janvier à mars) de masses d'air plus humides qui arrivent du Nord-Ouest, dans le prolongement du régime de mousson qui s'installe sur la région Nord/Nord-Ouest de Madagascar avec l'arrivée de la dépression intertropicale. Ce sont souvent des précipitations brusques et violentes à l'origine de multiples crues. La quantité de pluie décroît fortement du Nord-Ouest en descendant vers le Sud-Ouest. Cette différence importante du volume des précipitations s'observe par une végétation qui évolue de la forêt tropicale sèche à la savane arborée des baobabs au fur et à mesure que l'on progresse vers le Sud.

- La région Sud de Madagascar, entre la baie de Saint-Augustin à l'Ouest et le cap Ranavalona à l'Est, présente un climat semi-aride, où sévit une très longue saison sèche (jusqu'à 11 mois) avec des écarts de température importants (de 6 à 40 degrés). C'est l'univers du bush, peuplé de plantes xérophiiles formant pour l'essentiel une forêt arbustive faite d'épineux particulièrement difficile d'accès.

- Les Hautes Terres Centrales présentent un climat tropical d'altitude tributaire d'une hauteur moyenne de 1 200 mètres, les températures sont nettement plus basses que sur le pourtour côtier de l'île (18 degrés de moyenne annuelle) avec une amplitude sur l'année de 5 à 6 degrés. Alors que la différence de température entre le jour et la nuit est plus élevée que sur les côtes, il n'est pas rare que les températures nocturnes proches de zéro degré se rencontrent

au-dessus de 1 500 mètres. La pluviométrie sur les Hauts Plateaux s'étale d'octobre à avril, avec une moyenne de 1 200 à 1 500 millimètres par an, elle décroît vers le Sud.

4.1.5. La végétation

De par sa situation géographique, Madagascar possède une végétation unique avec un taux d'endémicité élevé.

« Les groupes d'animaux et de plantes ont cependant une histoire tellement ancienne et particulière qu'ils présentent tous un élément spécifique, le plus souvent unique, véritables reliques qui ont aujourd'hui disparu des masses continentales mais qui ont évolué à Madagascar en vase clos ». ²⁵⁸

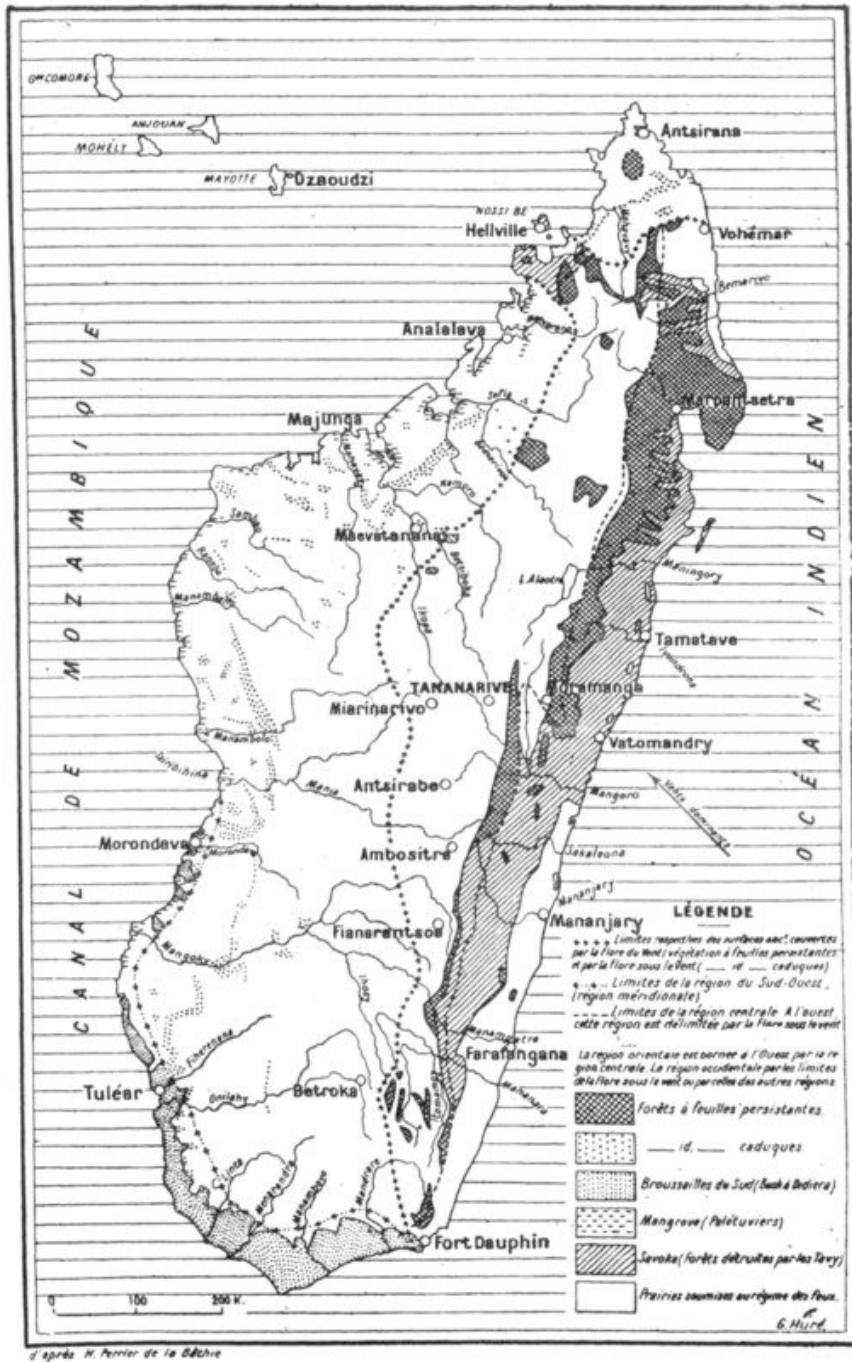
En effet, la géologie nous apprend que Madagascar s'est détachée puis isolée du continent africain il y a environ 140 millions d'années. Cet isolement très ancien a déterminé une évolution particulièrement originale des espèces végétales du pays. Le très haut degré d'endémisme (plus de 80 %), caractéristique remarquable de sa végétation, fait de Madagascar un pôle majeur de la biodiversité mondiale. On parle même de mégabiodiversité, faisant de cette région du monde une priorité quasi absolue en matière de conservation. Les botanistes s'accordent sur un maximum évalué de plantes avoisinant les 12 000 espèces, dont près de 85 % sont endémiques. À titre de comparaison, on estime que l'Afrique tropicale recèle environ 35 000 espèces pour une superficie 35 fois supérieure. L'exemple de l'emblématique baobab donne la mesure du caractère unique de la végétation de l'île : sur huit espèces de baobabs inventoriées sur l'ensemble de la planète, six d'entre elles sont endémiques de Madagascar. Le caractère remarquable de la répartition géographique de la végétation de Madagascar réside dans une différence radicale entre la flore du versant oriental dite « Flore au vent » et celle du versant occidental dite « Flore sous le vent ». ²⁵⁹

Le climat à Madagascar est pour l'essentiel déterminé par l'alizé du Sud-Est qui, ascendant et chargé d'humidité, arrose abondamment un territoire limité à l'Est par l'Océan Indien et à l'Ouest par une ligne virtuelle qui rejoint les crêtes des massifs montagneux des Hautes Terres Centrales allant de l'extrême Sud-Est, en passant par le centre, jusqu'au Nord-Ouest. Ce vaste territoire ainsi délimité à l'Est de Madagascar est dit « au vent ». Par-delà cette haute ligne de crête, en allant vers l'Ouest, les masses d'air déchargées d'une grande partie de leur humidité deviennent descendantes et s'assèchent encore au fur et à mesure de leur progression vers le

²⁵⁸ Cf. Ministère de l'Environnement, de l'écologie et des Forêts, 2013, « Biodiversité de Madagascar », consulté sur www.ecologie.gov.mg le 1^{er} juillet 2013.

²⁵⁹ Cf. A. Chevalier, « La végétation à Madagascar, d'après l'ouvrage de Henri Perrier de la Bathie », in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, tome 31, n°174, 1922, pp. 465-484.

canal du Mozambique, engendrant le phénomène de Foehn.²⁶⁰ Ce versant occidental du territoire malgache est dit « sous le vent ».



Carte de la végétation dans l'île de Madagascar.

Carte 17 : Végétation dans l'île de Madagascar d'après Perrier de la Bathie.²⁶¹

²⁶⁰ *Supra.*

²⁶¹ *Ibid.*

- Végétation du versant oriental dit « au vent » : Le caractère persistant du feuillage constitue le trait commun à la végétation de ce vaste ensemble oriental dit « au vent ». Les botanistes s'accordent généralement sur une division de cette région Est en trois territoires. D'une part, l'étroite bande côtière, entre l'Océan Indien à l'Est et les escarpements des Hautes Terres Centrales sur sa partie Ouest. Le domaine de la forêt tropicale humide plus particulièrement dense (photo n°29) est composé d'un grand nombre d'espèces d'arbres de grande taille (de 25 à 30 mètres), entourés de lianes et abritant d'innombrables variétés d'orchidées et de fougères ; dans la strate moyenne au pied de ces grands arbres, prospère un enchevêtrement de fourrés denses (photo n°30) et de palmiers. Le sous-sol constitué d'humus particulièrement riche est tapissé de mousses et de fougères (photo n°31). Cependant, ce couvert forestier luxuriant est désormais hautement dégradé (photo n°32). Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques vestiges remarquables, essentiellement sur les endroits les plus inaccessibles à l'activité humaine : un vaste ensemble au Nord-Est autour de la baie d'Antongil, recouvrant la presqu'île de Masoala, les plateaux de Makira, qui s'étire sur 400 kilomètres vers le Sud, en une large bande étroite de 20 à 30 kilomètres s'adossant aux escarpements Est des Hautes Terres Centrales, jusqu'à hauteur de la ville de Moramanda à environ 100 kilomètres à l'Est d'Antananarivo. Plus au Sud jusqu'à Fort Dauphin, ne subsistent que quelques lambeaux épars de forêt tropicale, constitués en îlots isolés de végétation primitive loin des zones habitées. Le reste de la bande côtière Est est recouvert d'une végétation secondaire, appelée « Savoka » (photo n°35). C'est une sorte de savane qui prospère sur des sols appauvris par la culture sur brûlis, appelée Tavy. Cette végétation secondaire se compose de grandes formations de bambous et de raphia. Tout le long du cordon littoral, prospère une végétation de lagunes et de marais avec le Pandanus, l'emblématique Ravinala (arbre du voyageur), une multitude de fougères dont la célèbre fougère arborescente (photo n°33), ainsi que de nombreuses rizières dans les bas-fonds (photo n°34). Cette végétation dite aussi pseudo-steppe est dix fois moins riche en espèces différentes que la forêt primaire originelle. Sur le tiers Sud-Est de la bande côtière, une grande partie de cette pseudo-steppe, dite Savoka, s'est encore davantage dégradée en une prairie très pauvre, à la suite de brûlis successifs dits « feux de prairie » encore plus destructeurs que les feux de forêts.

« C'est le dernier stade de la dénudation ».²⁶²

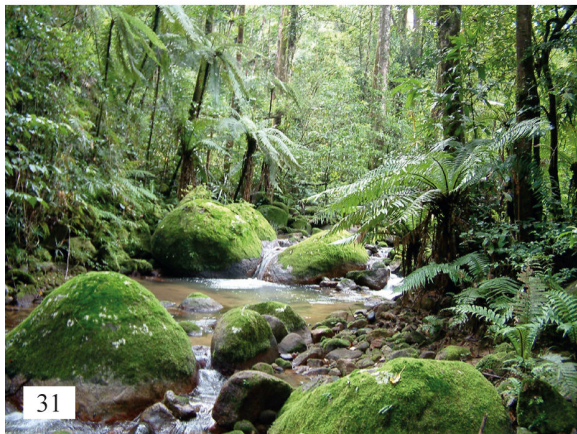
²⁶² Cf. A. Chevalier, *op. cit.*, p. 474.



29



30



31



32



33



34



35

PAYSAGES EST

- 29- Forêt tropicale humide
- 30- Fourrés denses (forêt tropicale humide)
- 31- Sous-sol (forêt tropicale humide)
- 32- Couvert forestier hautement dégradé
- 33- Végétation secondaire
- 34- Rizières (cordon littoral est)
- 35- Végétation secondaire « Savoka »

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2007

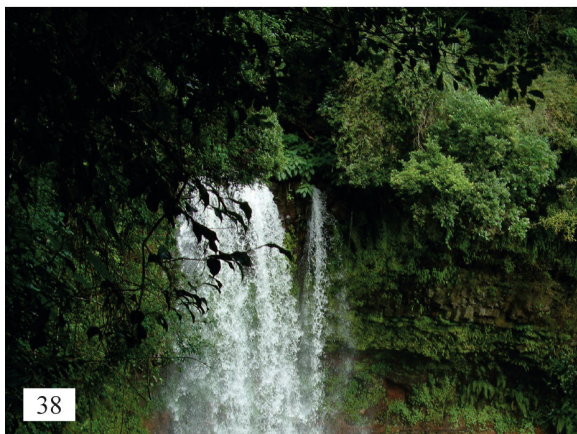
D'autre part, dans les Hautes Terres Centrales, sur leur versant oriental « au vent » avec un climat tropical d'altitude, les précipitations sont plus importantes au Nord (plus de 2 000 mm) et plus faibles allant vers le Sud (moins de 1 000 mm), tandis que la température moyenne n'est que de 18/19 degrés. De très rares vestiges de la forêt primaire subsistent, essentiellement sur les massifs montagneux peu accessibles (montagne d'Ambre, Tsaratanana (au Nord), Ankaratra (au centre), Andringitra (au Sud) (photos n°36 à 42)).



36



37



38



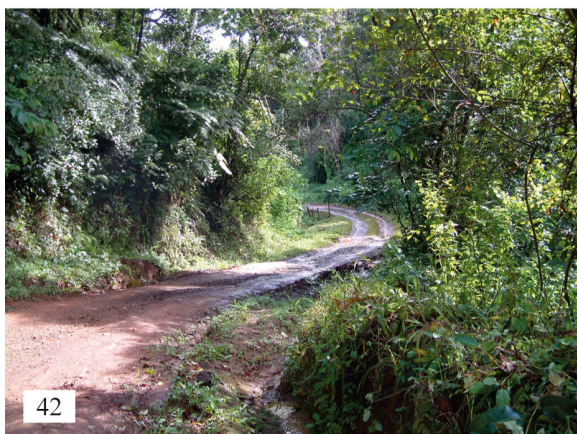
39



40



41



42

PAYSAGES NORD

- 36- Vue aérienne Diego Suarez (Antsiranana)
- 37- Vestige forêt primaire (montagne d'Ambre)
- 38- Cascade (montagne d'Ambre)
- 39- Forêt montagne d'Ambre
- 40- Sentier forêt montagne d'Ambre
- 41- Sentier forêt montagne d'Ambre
- 42- Vestige forêt primaire (montagne d'Ambre)

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2009

Enfin, au Nord-Ouest de l'île, dans les grandes plaines du Sambirano, subsistent d'importantes formations de forêts tropicales humides qui, comme sur la bande côtière Est, reculent devant les feux de forêts, pour faire place à une végétation secondaire de type savoka.

« Aujourd'hui, les Hautes Terres Centrales présentent un milieu dénudé, où domine la couverture de graminées ».²⁶³

C'est l'univers des rizières à perte de vue dans les dépressions humides et le long des cours d'eau, tandis que, couvrant d'immenses pénéplaines (photo n°43) et frangeant la base des hautes collines de latérite croûteuse et dénudée, des étendues de prairie s'étalent à l'infini, ponctuées de vestiges de la forêt ancienne, presque « reliques », témoins d'un passé luxuriant, difficile à imaginer (photo n°44). Cette succession de rizières (photo n°43) et de prairies forme un tapis presque uniformément vert qui semble avoir été déroulé au pied d'un vertigineux chaos minéral, quasi lunaire (photo n°45), de sols aux couleurs flamboyantes du jaune au rouge vif, et barrés transversalement, en de nombreux endroits, d'immenses saignées, les « lavaka » (photo n°46). Elles sont le résultat de l'érosion des sols, en une gigantesque « hémorragie » de terres rouges. Nous sommes fréquemment montés sur les hauteurs pour constater et ressentir la saisissante réalité de cet univers vu d'en haut, qui semble en sursis en dépit de la fausse qui peut faire illusion de prime abord quand on chemine dans les prairies et le long des rizières. On ne peut que remarquer cette beauté formelle des reliefs éclatants et nus, contrastant violemment avec le vert cru qui s'étale à leurs pieds (photo n°47). Cette pelouse de graminées (photo n°48), issue des incendies répétés de la forêt primaire originelle puis secondaire, est pauvre et peu nourrissante pour le bétail. Elle continue, faute d'une véritable mise en valeur moderne et pérenne des cultures, à subir périodiquement des feux de prairies qui améliorent provisoirement, pour deux ou trois ans maximum, la qualité du fourrage au moment de la repousse, mais qui finit par ne plus repousser du tout. La disparition de la prairie est l'étape ultime qui laisse le sol dénudé, exposé au soleil et aux pluies violentes conduisant à un lessivage qui transforme le sol en une croûte de latérite définitivement stérile et à une érosion massive (photo 49). Sur les Hautes Terres Centrales, après la forêt qui a disparu, c'est désormais la prairie qui recule.

²⁶³ Cf. R. Andrianivoarivony, « L'environnement végétal des sites à enceintes des Hautes Terres Centrales malgaches et sa transformation par l'homme », in *Omalv sy Anio (revue d'études historiques)*, Tananarive, Université de Madagascar, n°27, p. 49.



43



44



45



46



47



48



49

PAYSAGES HAUTES TERRES CENTRALES

- 43- Vue d'Antananarivo (Pénéplaines)
- 44- Hautes collines de latérite croûteuse
- 45- Dernière phase de l'érosion (paysage quasi lunaire)
- 46- Lavakas (immenses saignées de terre)
- 47- Vue du palais
- 48- Pelouse de graminés (paysage après culture sur brûlis)
- 49- Sol dénudé (périphérie d'Antananarivo)

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2008

- Végétation du versant occidental de Madagascar, dit « sous le vent » : Elle regroupe un vaste ensemble territorial à l'Ouest de la ligne de crête définie par Perrier de la Bathie. Cette moitié Ouest de l'île s'étend de la presqu'île d'Ampasindava au Nord jusqu'à Fort-Dauphin au Sud-Est. Par-delà cette ligne de crête, l'alizé du Sud-Est, déchargé d'une grande partie de son humidité, descend sur la partie Ouest des Hauts Plateaux puis poursuit sa progression sur la bande côtière vers le canal du Mozambique en s'asséchant continuellement. Il y règne un climat de type tropical chaud, avec une longue période sèche de sept à huit mois. Sauf dans les endroits très humides, la végétation possède un feuillage caduque ; c'est un caractère commun remarquable de l'ensemble de la flore « sous le vent » de la partie occidentale de Madagascar. La pluviométrie de ce vaste ensemble détermine deux zones assez différenciées ; en effet, la quantité de pluie diminue progressivement du Nord-Ouest, relativement arrosé (1 800 mm en moyenne) jusqu'au sud, beaucoup plus sec (500 mm en moyenne). Cette pluviosité décroissante conditionne fortement une lente transition de la végétation : d'une forêt tropicale sèche sur deux tiers septentrionaux (photo n°50), vers des formations végétales semi-arides dans son tiers méridional, « là où l'alizé arrive privé de son humidité ».²⁶⁴ La forêt sèche typique de la partie occidentale de l'île, sur ses deux tiers septentrionaux, ne subsiste qu'en de rares endroits, essentiellement sur quelques plateaux en gradins le long des lignes d'escarpements des rebords ouest des Hautes Terres Centrales, surplombant la bande côtière à une altitude moyenne d'environ 800 mètres.²⁶⁵ C'est essentiellement sur ces plateaux que l'on trouve l'extraordinaire baobab dont les ensembles les plus spectaculaires se trouvent dans la région de Morondava. Ces arbres géants de 30 mètres dominant là où subsistent les vestiges de la forêt primaire sèche (photo n°51), formation végétale peu dense, constituée pour l'essentiel de fourrés arbustifs, parsemés de grands arbres au feuillage caduque sec, sur un sous-sol très pauvre garni de rares fougères et d'orchidées courant au sol. On note de rares plantes xérophytes qui annoncent, en se densifiant vers le Sud, la végétation typique ultra sèche du bush méridional (photo n°52). Cette diversité végétale, beaucoup plus restreinte que dans le versant Est de l'île, est cependant caractérisée par un très haut degré d'endémisme. L'explosion « verte » de la période humide, sur fond rouge des sols ferrugineux d'où jaillissent ici et là les immenses baobabs, confère à ces paysages un caractère « presque irréel », témoins d'un « monde disparu » (photo n°53). Partout ailleurs, le feu a totalement détruit cet ensemble fragile. Une

²⁶⁴ Cf. A. Chevalier, *op. cit.*, p. 472.

²⁶⁵ Cf. R. Battistini, J-M. Hoerner, *Géographie de Madagascar*, Paris, Edicef, Sedes, 1986, p. 66.

savane herbeuse a envahi tous ces espaces où subsistent des fourrés d'arbustes résistants au feu comme le Tapia, typique de l'Ouest des Hauts Plateaux, ainsi que de rares baobabs et quelques palmiers. Par la suite, des feux de brousse successifs ont anéanti toute végétation, en de nombreux endroits, pour laisser un sol nu exposé à une érosion intense et à sa transformation progressive en carapace de latérite totalement stérile (photo n°54). Ces étendues immenses et monotones de savane de hautes herbes sont régulièrement entaillées transversalement par des coulées verdoyantes qui s'étalent sur les plaines alluviales le long des cours d'eau, occupées le plus souvent par des rizières, des prairies ou des formations marécageuses couvertes de roseaux et de raphia (photo n°55). Tout le long du littoral de la côte Ouest, deltas, lagunes et estuaires abritent de vastes ensembles forestiers, les mangroves, constituées pour l'essentiel de palétuviers à feuilles persistantes, particulièrement adaptées au milieu salé et souvent saumâtre, composées de plantes rampantes, d'arbustes, de buissons et de fougères, ainsi que de pandanus. Entre ces formations marécageuses, de larges étendues de dunes de sable, le Ranto, abrite une végétation clairsemée halophile.



50



51



52



53



54



55

PAYSAGES OUEST

- 50- Forêt tropicale sèche
- 51- Baobabs et vestiges de forêt primaire sèche
- 52- Bush méridional
- 53- Allée des baobabs
- 54- Feu de brousse
- 55- Plaines alluviales

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2008

- Végétation de la partie méridionale dite « sous le vent » : La partie méridionale de ce vaste ensemble ouest, « sous le vent », est une région aride offrant des conditions climatiques extrêmes, avec un sol ferrugineux de sable roux, très pauvre, typique du Sud. La végétation xérophyte (photo n°56), endémique à 95 %, se présente, telle un patchwork, en une juxtaposition de formations herbeuses grossières (la savane ou pseudo-steppe du Sud), de fourrés et buissons d'épineux, dite Alandroy ou « forêt des épines » (photo n°57). Une grande variété d'euphorbes prospère dans des espaces dits « bush à euphorbes » (photo n°58), où se mélangent également une grande diversité de plantes grasses très rares, et des ensembles végétaux proches du cactus (photo n°59). Certaines formations végétales présentent un aspect presque monstrueux, témoins de stratégies d'adaptation originale de certaines espèces dans ce milieu hostile. C'est le cas de « l'arbre pieuvre » avec ses alignements parallèles et torsadés d'épines, mais aussi du « buisson saucisse », variété d'euphorbes au tronc, comme le « pied d'éléphant », à l'aspect ventru, ou le baobab à la silhouette typique « d'arbre bouteille » (photo n°60).



56



57



58



59



60

PAYSAGES SUD

- 56- Végétation xérophyte
- 57- Forêt des « épines »
- 58- Bush à euphorbes
- 59- Plantes grasses proches du cactus
- 60- Baobab « arbre-bouteille »

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2009

Cette biodiversité unique est aujourd'hui menacée par deux éléments qui se conjuguent. D'une part, la pression anthropique s'est accrue, dans un contexte de grande pauvreté amplifiée par la poussée démographique ; l'exploitation massive du bois transformé en charbon de bois et en bois d'œuvre est un problème difficile à enrayer.²⁶⁶ D'autre part, l'exploitation commerciale des plantes grasses endémiques recherchées par les amateurs du monde entier en tant que plantes d'ornement d'une grande rareté, et prélevées sans discernement sur le milieu, constitue une seconde calamité pour l'environnement.

4.1.6. Les écosystèmes²⁶⁷

En raison de son isolement depuis des millions d'années, la faune de Madagascar a subi une évolution originale, en vase clos, qui fait aujourd'hui du pays l'un des dix « hotspots » de la diversité biologique mondiale. Cette rupture géologique très ancienne semble avoir ralenti, parfois s'être totalement figée. L'évolution de nombreuses espèces, qui confère, à des degrés divers, une caractéristique archaïque à la faune malgache, fait de certains organismes de véritables « fossiles vivants ». L'exemple le plus frappant est celui de l'araignée *Arachaca* qui vit dans les forêts de Madagascar, alors qu'elle n'est connue dans le reste du monde que sous sa forme fossilisée retrouvée dans des ambres de la Baltique. Sans être archaïques, mais plutôt primitifs dans leurs caractères, les emblématiques lémuriens ont disparu de l'ensemble des autres continents, à l'exception de rares spécimens vivant en Afrique et en Asie. Ces primates prosimiens primitifs sont très nombreux à Madagascar où l'on recense aujourd'hui 101 espèces et sous-espèces regroupées en 5 familles. Le caractère hautement endémique de sa faune confère à Madagascar un intérêt biologique sans équivalent sur la planète. C'est un témoignage unique d'un monde sauvage quasiment disparu ailleurs. L'extrême diversité des reliefs, conjuguée à la pluralité des climats ont conduit à la formation d'une grande variété d'écosystèmes qui a conditionné la répartition des différentes espèces sur l'ensemble de l'île, souvent en osmose avec un milieu spécifique. Les écosystèmes terrestres, aquatiques, marins et côtiers se sont développés au sein de formations primaires très anciennes.

- Les écosystèmes terrestres : Ils sont essentiellement constitués des forêts primaires tropicales humides à l'Est et au Nord, les sclérophylles sur les hauts reliefs du centre et sèches

²⁶⁶ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *Environnement et développement à Madagascar, du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles*, Paris, Karthala, 2013, pp. 140-141.

²⁶⁷ Cf. Centre d'échange d'information de Madagascar, « Convention sur la Diversité biologique », 2008, consulté sur www.mg.chm-cbd.net le 8 juillet 2013.

à l'Ouest et au Sud-Ouest, les fourrés sur les Hautes Terres, et le bush xérophile au Sud. Il faut noter que l'ensemble de la forêt primaire représente désormais moins de 10 % de la superficie de l'île. Par les amphibiens, on recense 179 espèces de grenouilles endémiques à 98 %. Elles se répartissent dans les zones de forêts denses et humides, sur les berges des rivières, les mares et d'une façon plus générale dans les zones humides de rizières et de marais, elles sont arboricoles ou terricoles. La plus célèbre d'entre elles est la « Grenouille Tomate » (*Dyscophus Antongili*), d'une couleur rouge vif, très toxique ; on la trouve uniquement dans une zone proche de la baie d'Antongil au Nord-Est de Madagascar (photo n°33). Les amphibiens sont menacés par la destruction de leur habitat. Les reptiles sont composés des serpents, des tortues, des lézards et des caméléons, ils comptent environ 256 espèces recensées, avec un taux d'endémisme compris entre 80 et 100 % selon les groupes. À titre d'exemple, Madagascar renferme les 2/3 des caméléons de la planète, tous endémiques. Parmi les tortues, la « tortue radiée » (*Astrochelys Radiata*) est la plus connue, sa présence se limite aux zones sablonneuses du Sud-Est. Quant au serpent Boïdae, il est un vestige vivant de la faune du Gondwana avant la séparation de l'Afrique au Crétacé. On peut noter que les serpents de Madagascar sont peu dangereux. Les lézards comportent deux spécimens très connus : l'uroplate, qui se confond avec l'écorce des arbres auxquels il s'accroche, tandis que le Gecko ou « lézard vert » possède la faculté étonnante d'adhérer et de marcher sur toutes les surfaces : murs et plafonds compris. Le « caméléon panthère » (*Furcifer Paradis*) est très spectaculaire : le mâle est vert avec des tâches rouges et jaunes, tandis que la femelle est orange tachée de noir. La majorité des caméléons est arboricole, le *Brookesia minima*, mesure à peine trois centimètres et est le plus petit vertébré terrestre. Les aires de répartition de chaque espèce sont généralement très limitées. Quant aux oiseaux, 266 espèces et sous-espèces sont répertoriées, avec un taux d'endémisme élevé. On reconnaît facilement le Couas huppé (*Coua cristata*) dans les forêts sèches de l'Ouest, le Vangab, qui compte 14 espèces avec des becs différents adaptés à leur biotope, le plus connu étant le Vangab écorcheur (*Vanga Curvirostris*) qui se nourrit de grenouilles. Le « perroquet de Madagascar » (*Agapornis cana*) au corps vert et à la tête grise est très typique de l'île, qui, avec le Grand Vasa et Petit Vasa, constitue les trois espèces de perroquets de l'île.

« Les menaces qui pèsent sur l'avifaune sont insuffisamment connues pour la plupart des espèces recensées : destruction de l'habitat pour 8 espèces, chasse pour 30 espèces et 6 espèces sont concernées par ces deux types de menaces à la fois ». ²⁶⁸

²⁶⁸ *Ibid.*

Par ailleurs, 156 espèces de mammifères sont recensées à Madagascar, réparties entre les insectivores, les chauves-souris, les rongeurs, les carnivores et les primates. Pour l'essentiel, les mammifères de Madagascar occupent des écosystèmes forestiers. Dans leur ensemble, ils sont directement et gravement menacés par la perte progressive de leur habitat, lié à la déforestation. Parmi les carnivores, on compte 15 espèces endémiques à 89 %, dont le Fossa (*Cryptoprocta ferox*) est le plus connu ; d'aspect proche d'un petit puma, il est répandu dans toutes les forêts, et à ce titre, très menacé. Des populations de chiens et de chats vivant à l'état sauvage se rencontrent fréquemment à proximité des villages ; ils ont une alimentation essentiellement carnivore dans la nature, qu'ils complètent à l'occasion, de déchets jetés par les habitants. Le « Tenrec rayé », semblable à un hérisson, est le plus connu des mammifères insectivores malgaches, et compte près de 30 espèces endémiques à 94 %. La « Grande Roussette » (*Prepopus rufus*) est la chauve-souris la plus répandue sur l'ensemble de l'île, qui en héberge 28 espèces différentes, endémiques à 54 %. Le « Rat géant » ou « Rat sauteur » (*Hypogeomy antimena*) est une espèce de rongeur dont l'habitat est réduit à une niche écologique très limitée au Nord de Morondava, à l'Ouest de Madagascar. Il en existe 28 espèces endémiques à 89 %. Les lémuriens, primates emblématiques de Madagascar, sont répertoriés en 101 espèces et sous-espèces, et sont endémiques à 100 %. Il s'agit d'un primate primitif ancêtre du singe. Les massifs forestiers constituent l'habitat exclusif des lémuriens, qui sont essentiellement arboricoles. Le plus grand est l'Indri (*Indri indri*) qui debout peut mesurer jusqu'à un mètre. Le plus petit est le « Microcèbe de Madame Berthe » (*Microcebus berthae Rasoloarison*) qui pèse moins de 30 grammes ; il représente le plus petit mammifère connu sur la planète. Les niches écologiques qu'ils occupent au sein des différents couverts forestiers de l'île constituent, pour la plupart des lémuriens, le critère déterminant de leur répartition sur l'île. C'est cependant dans les forêts tropicales de l'Est que l'on rencontre les plus grandes concentrations de lémuriens, animal emblématique du pays. À l'est de Madagascar, dans la forêt tropicale humide, on trouve²⁶⁹ le Maki à front blanc (*Lemur albifrons*) se trouve principalement sur l'île de Nosy Mangabe au Nord-Est (classé VU (vulnérable)), le Maki à collier roux (*Lemur Collaris*) possède un pelage châtain avec une barbe orangé-roux chez le mâle. Il est situé dans la région Sud-Est aux environs de Fort-Dauphin (classé VU (vulnérable)), le Maki à ventre roux (*Lemur rubiventer*) qui est au cœur de la longue bande de forêt tropicale, sur les escarpements à l'Est, entre les massifs du Tsaratanana au Nord et l'Andringitra au Sud (classé VU (vulnérable)), l'Hapalémur à nez

²⁶⁹ *Ibid.*

large dit aussi « Grand Hapalémur » (*Hapalemur sinus*), est un des très rares primates à vivre dans les bambous, dans la strate moyenne des forêts tropicales de l'Est (classé CR (en danger critique d'extinction)), le Vari roux (*Varecia rubra*) se trouve sur la presqu'île de Masoala au Nord-Est (classé EN (en danger)). Cinq spécimens ont été réintroduits en 1997 par la University Primate Center (USA), le Microcèbe roux (*Microcèbe rufus*), est un petit primate d'à peine 50 grammes, il prolifère dans les forêts tropicales de l'Est (classé LC (Préoccupation mineure)), l'Indri (*Indri indri*) est le plus gros des primates de Madagascar, il peut peser jusqu'à 10 kilogrammes. On le trouve dans les réserves de la côte Est et sa fourrure est noir et blanc (classé EN (en danger)), le Aye-aye (*Daubentonia madagascariensis*) est totalement unique dans sa famille, on le trouve surtout à Nosy Mangabe, au Nord-Est (classé NT (quasi menacée)). À l'Ouest, la forêt primaire sèche, presque entièrement dégradée n'abrite plus que des colonies restreintes de lémuriens au sein des îlots forestiers encore existants. C'est le cas, entre autres, du Microcèbe Géant de Coquerel (*Mirza Coquereli*) et du Chirogale moyen (*Cheirogalus medius*) et du Maki brun (*Lemur fulvus*), (classés NT (quasi menacés)). Au Sud, le bush aride abrite le Maki Catta (*Lemur Catta*) ainsi que le Propitèque de Verreaux ou Sifaka (*Propithecus verreauxi*), très menacés l'un et l'autre. Seul le Microcèbe murin (*Microcebus murinus*) semble stable.

L'ensemble des insectes connus à Madagascar semble commun à celui qui existait dans le Gondwana avant la séparation au Crétacé. Ce n'est donc pas au niveau des familles, mais à celui de leur diversification, isolée sur l'île, en genre et en espèces, qu'il y a eu véritablement une « explosion de formes endémiques ». En 1997, la Monographie nationale sur la Biodiversité à Madagascar recensait 868 espèces, toutes endémiques, sauf quatre, soit 99 % d'endémicité. Les scorpions et les scolopendres sont les seules espèces dangereuses à Madagascar, mais rarement mortelles. Certains insectes peuvent atteindre des tailles monstrueuses, tels les phasmes, dont certains spécimens mesurent 30 centimètres. De nombreuses espèces d'araignées se répartissent sur l'ensemble du territoire malgache ; certaines, comme les néphiles, peuvent atteindre 20 centimètres. On rencontre aussi des mygales et des « veuves noires » au plus profond des forêts pluviales. Madagascar est aussi le pays des papillons. On en compte 391 espèces, soit 45 % du total de l'entofaune qui se rencontrent la plupart du temps dans les forêts humides du Nord et de l'Est, essentiellement le long des côtes. Ils effectuent annuellement de spectaculaires migrations à travers l'île. La Phalène comète (*Argema mitrei*) est l'un des plus grands papillons de la planète, avec une longueur de plus de 20 centimètres. Ces papillons et autres insectes, extrêmement

spectaculaires, sont rares, et font l'objet de trafics en tout genre qui, en plus d'une forte dégradation de leur habitat, menacent gravement leur survie.

En ce qui concerne les animaux domestiques, toutes les espèces domestiques ont été introduites à Madagascar. Le Zébu (*Bos taurus indicus*) est le plus répandu, il compte aujourd'hui entre 7 et 10 millions de têtes, et aurait été introduit au V^{ème} siècle. C'est l'animal fétiche, ancré au plus profond de la culture malgache, où il occupe une place extrêmement importante, comparable par certains aspects à l'importance si particulière des vaches dans la culture de l'Inde. Le zébu est répandu sur toute l'île, cependant, les plus grandes concentrations se retrouvent sur les grandes prairies des Hautes Terres Centrales. On rencontre également de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, résultant de multiples croisements depuis leurs introductions successives à partir du XVI^{ème} siècle. C'est le cas de l'actuelle chèvre angora, si particulière, que l'on rencontre surtout dans le Sud de l'île, et dont le poil sert à la fabrication de tapis. Les porcs d'origine peu définie sont élevés un peu partout dans le pays. Il existe également à Madagascar une espèce de cochon sauvage, proche du sanglier ou du phacochère africain, le Potamochère (*Potamochoerus larvatus*), dont l'origine reste inconnue. Les volailles, essentiellement poulets et poules, mais aussi canards sont omniprésents dans tous les villages de Madagascar, leur total est évalué à au moins 15 millions d'animaux. On rencontre très peu de chevaux et d'ânes sur l'île. À l'intérieur des villages, errent nombre de chiens et de chats qui, bien que faméliques le plus souvent, sont restés entièrement domestiques, au contraire des chiens et chats sauvages qui, quand ils ne chassent pas, rôdent continuellement autour des villages, et qui semblent maintenus à distance par leurs congénères domestiques, assurant une tranquillité relative aux habitants. S'ils ne semblent pas menacés de disparition, les animaux domestiques sont affectés par de nombreux parasites et maladies qui peuvent à terme engager un :

« processus de régression des populations : tuberculose, charbon bactérien ou symptomatique chez les bovins ; pestes porcines, maladie de Teschen et cysticerose chez les porcins ; choléra, variole et maladie de Mareck chez les volailles ».²⁷⁰

- Les écosystèmes aquatiques :²⁷¹ ils sont constitués d'une part, par le réseau d'eaux courantes (les bassins versants des fleuves et rivières) et d'autre part, par les surfaces d'eaux douces stagnantes (lacs, étangs, marais, marécages). Des énormes quantités d'alluvions charriées par les rivières et les fleuves, il résulte une forte turbidité de l'eau qui dégrade les écosystèmes en milieu lotique, désormais très pauvre sur le plan de la biodiversité. Les

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ *Ibid.*

milieux lenticques comptent plus de 1 300 lacs et lagunes pour une superficie de 2 000 km² ; seulement six d'entre eux couvrent plus de 30 km² : quatre se trouvent dans la partie occidentale de l'île (Kinkoky, Antetraka, Ihotry et Tsimanampetsotsa), un dans sa partie centrale (Itasy) et un dans sa partie orientale (Alaotra). Par ailleurs, une multitude de petits lacs est essentiellement répartie sur les Hautes Terres Centrales, ainsi que sur l'ensemble du versant Ouest, où ils conservent encore une biodiversité remarquable. La partie orientale de Madagascar abrite un ensemble considérable de lacs littoraux réunis artificiellement en un énorme système lagunaire qui s'étire sur près de 600 kilomètres du Nord au Sud, isolé de l'océan Indien par une étroite bande sableuse ; c'est le canal des Pangalanes. L'apport massif et continu d'eau douce qui dévale du versant oriental des Hautes Terres Centrales par de nombreux cours d'eau maintient l'équilibre des écosystèmes lenticques dans les lagunes ; le milieu devient saumâtre dans les zones d'échanges avec l'océan. Cependant, les phénomènes d'érosion des Hauts Plateaux, bien que moins spectaculaires que sur le versant Ouest, vont là aussi en s'accroissant ; provoquant un engorgement progressif des zones de débordement des cours d'eau, modifiant les écosystèmes.

Enfin, disséminés sur toute l'île, on trouve une grande quantité de marais et de marécages d'eau douce d'importance très inégale, alternativement inondés puis asséchés sur des périodes plus ou moins longues en fonction du régime local des précipitations, après le retrait des eaux, beaucoup sont aménagés en rizières ou en vastes zones de culture comme autour de la capitale Antananarivo. Ces zones marécageuses abritent de grandes quantités de poissons et sont le refuge de nombreux oiseaux.

Dans le milieu lotique, des espèces de poissons introduites dès le XIX^{ème} siècle, tels le black-bass, la carpe miroir, la truite, ont supplanté en grande partie les espèces endémiques. Plus productives, ces espèces ont été installées pour améliorer la ressource alimentaire des populations toujours plus nombreuses. Introduit clandestinement en 1975, le « Fibata », poisson originaire d'Asie, s'est développé de façon extraordinaire dans les milieux lenticques, détruisant nombre d'insectes, de batraciens et de poissons, appauvrissant également la biodiversité dans ces zones.

Autrefois, le crocodile (*Crocodilus niloticus*) se rencontrait dans tous les milieux aquatiques de Madagascar jusqu'à 1 000 mètres d'altitude. En voie de disparition, sa population, protégée depuis 1988, est en cours de reconstitution. Cependant, de graves problèmes de cohabitation s'accroissent avec les populations locales, toujours plus nombreuses dans ces zones humides de plus en plus cultivées. On trouve également quelques rares spécimens de tortues aquatiques dans les zones d'eau douce.

On compte 63 espèces d'oiseaux liées au milieu aquatique dont 18 sont endémiques. L'aigle pêcheur (*Haliaeetus vociferoides*) notamment est extrêmement menacé.

Les mammifères typiquement aquatiques sont très rares à Madagascar. Il faut noter cependant le remarquable Brando (*Hapalémur griseus alaotrensis*), lémurien qui vit dans la végétation aquatique autour du lac Alaotra.

- Les écosystèmes marins et côtiers :²⁷² ils se répartissent sur près de 5 000 kilomètres de côtes et présentent une très grande diversité : les longues bandes lagunaires et le cordon littoral sableux à l'Est, les mangroves et deltas et les grands ensembles dunaires à l'Ouest. De vastes lagons, délimités par les récifs de corail, constituent de spectaculaires ensembles marins sur la côte Ouest dans le canal du Mozambique. Les écosystèmes marins et côtiers sont encore mal connus, ils :

« regroupent la plus vaste communauté d'organismes marins vivants [...] un des plus hauts lieux de la biodiversité à l'échelle de la planète ».²⁷³

Sur la côte Est, au large de l'île de Sainte-Marie, on peut observer les baleines à bosse qui viennent s'accoupler entre juillet et septembre. Sur la côte Ouest, les lagons abritent une faune exceptionnelle mais néanmoins commune aux mers chaudes de l'hémisphère Sud comme les requins, les dauphins et les tortues.

Les mangroves abritent une faune qui présente un caractère endémique plus marqué, à l'exemple des crevettes d'eau douce, et des crabes de mangroves. Il faut noter que les écosystèmes aquatiques, marins et côtiers sont également menacés d'une part, par l'ampleur non contrôlée des prélèvements qui sont effectués sur la ressource et qui s'amplifient, mais aussi d'autre part, par les conséquences directes de l'érosion de grande ampleur des Hautes Terres qui bouleverse les équilibres par les alluvions massives qu'elle produit, provoquant un engorgement irréversible des lacs, du lit des fleuves et des rivières, ainsi que des deltas, des mangroves et des lagunes.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*



61



62



63



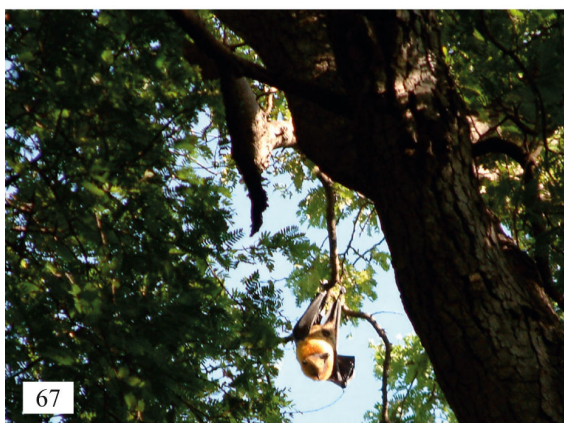
64



65



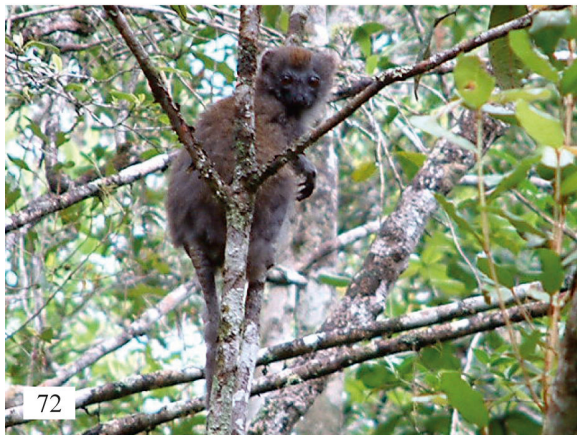
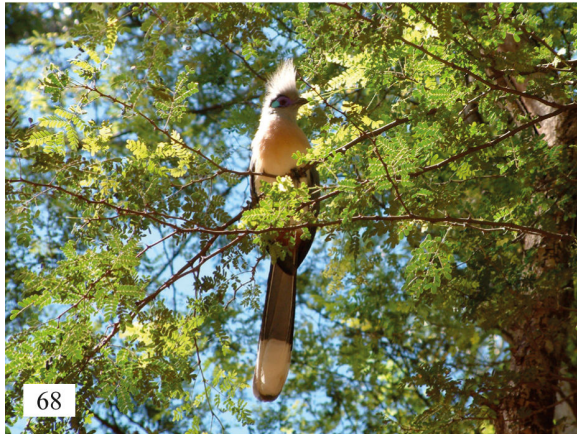
66



67

- 61- Araignée Néphile (*Nephila inaurata madagascariensis*)
- 62- Baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*)
- 63- Boa (*Boa manditra*)
- 64- Calumma Brevicornis
- 65- Caméléon d'Oustalet (*Furcifer oustaleti*)
- 66- Caméléon Panthère (*Furcifer pardalis*)
- 67- Chauves-Souris (*Pteropus rufus*)

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2007-2009



- 68- Coua Huppé (*Coua cristata*)
- 69- Crocodile (*Crocodylus niloticus*)
- 70- Faucon de Newton (*Falco newtoni*)
- 71- Grenouille tomate (*Dyscophus Antongili*)
- 72- Hapalémur gris (*Hapalemur griseus*)
- 73- Indri (*Indri indri*)
- 74- Lémur à ventre roux (*Eulemur rubriventer*)

© Clémence Ratel, Denis Leplat - 2007-2009



- 75- Lépilémur à pattes blanches (*Lepilemur leucopus*)
- 76- Lézard (*Zonosarus madagascariensis*)
- 77- Lézard Oplure de Cuvier (*Oplurus de cuvier*)
- 78- Maki à front rouge (*Eulemur fulvus rufus*)
- 79- Maki-Catta (*Lemur Catta*)
- 80- Mille-pattes noir à pattes jaunes (*Diplopoda*)
- 81- Mocrocèbe gris-roux (*Microcebus griseorufus*)



82



83



84



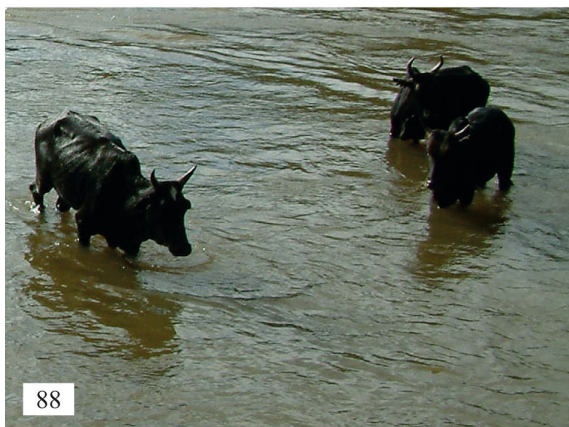
85



86



87



88

- 82- Lémur macaco (*Eulemur macaco macaco*)
- 83- Petit duc malgache (*Otus rutilus*)
- 84- Propithèque de Verreaux (*Propithecus verreauxi*)
- 85- Serpent menarana (*Leioheterodon madagascariensis*)
- 86- Tortue Péloméduse Roussâtre (*Pelomedusa subrufa*)
- 87- Tortue Radiée (*Astrochelys radiata*)
- 88- Zébus (*Bos taurus indicus*)

4.2. L'aperçu de la dimension sociale

4.2.1. La population

Le dernier recensement officiel de la population malgache remonte à 1993,²⁷⁴ celui prévu en 2005 n'ayant pu être mis en place à ce jour, compte tenu de graves perturbations politiques récurrentes depuis près de 15 ans, et faute du budget nécessaire à sa mise en œuvre. Les données statistiques fiables disponibles aujourd'hui sont fournies pour l'essentiel par les organismes internationaux qui, au travers de leurs programmes sur le terrain collectent en permanence de nombreuses données. C'est le cas du United Nation population fund (UNFPA) à Madagascar qui agit dans le cadre du Système des Nations unies (SNU) pour la mise en œuvre d'une procédure transitoire dite « situation de développement spéciale » qui permet à l'ONU d'agir directement en dehors des autorités politiques, non reconnues internationalement, au niveau des ministres, du Premier ministre, et du Président.²⁷⁵

La population malgache est estimée en 2011 à 21 315 000 habitants²⁷⁶ et à 22 585 517 en 2012.²⁷⁷ Soit une densité moyenne de population d'environ 38,5 hab./km².

Année	Population totale	Densité
1903	2 454 000	4,2
1975 (1)	7 586 000	12,9
1993 (2)	12 239 000	20,8
2012 (3)	22 585 000	38,5

Tableau 7 : Évolution de la population malgache. Conception : Clémence Ratel à partir des données :

(1) Banque de données de l'État (BDE), RGPH 1975

(2) INSTAT, RGPH, 1993

(3) Statistiques Mondiales / Eurostat – FAO – PNUD – UNESCO/ République de Madagascar – Statistiques

Cette population est très inégalement répartie sur le territoire. La plus forte densité de population se concentre autour de la capitale Antananarivo qui compte 1,5 million d'habitants et plus de 2 millions, si l'on inclut la zone périurbaine qui s'y rattache. La deuxième ville du pays Tamatave compte 236 000 habitants.

²⁷⁴ Cf. République de Madagascar, « État de la population », in *Recensement général de la population et de la gestion de l'habitat*, Antananarivo, République de Madagascar, tome 1, 1993.

²⁷⁵ Cf. Fonds des Nations unies pour la population, « Évaluation indépendante du programme de pays, Madagascar, 2008-2013 », New-York, FNUAP.

²⁷⁶ Cf. United Nations international children's emergency fund, *Rapport national Madagascar, analyse de la pauvreté des enfants à Madagascar*, New York, Unicef, 2011.

²⁷⁷ Cf. Statistiques mondiales, « Républiques de Madagascar – statistiques », consulté sur www.statistiques-mondiales.com le 10 juin 2013.



Carte 18 : Répartition de la population malgache en 2007. Conception : Clémence Ratel, réalisation : Julien Brevet. Source : Madagascar – ministère des Affaires étrangères consulté sur www.diplomatie.gouv.fr le 4 février 2011.

Bien que la population se soit fortement urbanisée, 70 % des habitants vivent toujours dans les campagnes faisant encore aujourd'hui de la société malgache, une société essentiellement rurale. C'est l'accroissement spectaculaire de la population qui constitue l'élément le plus remarquable de la démographie malgache depuis l'indépendance. À la fin du XIX^{ème} siècle, Madagascar comptait environ deux millions d'habitants. Le « décollage » démographique se situe à partir de 1946 grâce à la baisse soudaine de la mortalité consécutive au recul de certains fléaux tels la peste et le paludisme que l'on peut attribuer aux actions menées par l'Institut Pasteur, installé à Madagascar depuis 1898.²⁷⁸ De 1 % au temps de la colonisation jusqu'en 1960, le taux de croissance annuel de la population est passé à 3 % sur la période 1990-2011;²⁷⁹ il devrait se maintenir à 3 % jusqu'en 2030. Le scénario d'une population malgache de plus de 40 millions d'habitants à l'horizon 2030 est hautement probable. La population actuelle est très jeune : 41,4 % de la population a moins de 15 ans, seulement 3,1 % a plus de 64 ans alors que l'espérance de vie atteint 67 ans en 2011.²⁸⁰ Elle était de 44 ans en 1970 et de 51 ans en 1990.²⁸¹ D'autre part, les mariages ou les simples « unions consensuelles » d'adolescents parfois très jeunes constituent un phénomène courant essentiellement dans la société rurale malgache. Selon l'UNICEF,²⁸² 11 % des jeunes garçons adolescents et 34 % des jeunes filles adolescentes sont actuellement mariés ou en « union consensuelle ». Une certaine « tolérance » quant à la maturité sexuelle semble être la norme tacitement admise à l'extérieur voire à l'intérieur même des familles. Toutefois, il est nécessaire d'acquérir une certaine expérience de la société rurale malgache pour saisir la réalité de ces comportements diffus touchant à un intime sociétal et culturel plus ou moins tabou.

²⁷⁸ Cf. L. Chevalier, *Madagascar : population et ressources*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

²⁷⁹ Cf. United Nations International Children's Emergency Fund, *op. cit.*

²⁸⁰ Statistiques mondiales, *op. cit.*

²⁸¹ Cf. United Nations International Children's Emergency Fund, *op. cit.*

²⁸² *Ibid.*

Tableau 4.3 Fécondité par âge selon quatre sources

Taux de fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité selon l'ENDS (1992), l'EDS (1997), l'EDSMD-III (2003-2004) et l'EDSM-IV (2008-2009)

Groupe d'âges	ENDS 1992 ¹	EDS 1997 ²	EDSMD-III 2003-2004 ³	EDSM-IV 2008-2009
15-19	157	180	150	148
20-24	270	279	245	234
25-29	272	254	235	207
30-34	226	215	189	169
35-39	192	152	130	131
40-44	89	88	69	63
45-49	19	25	17	13
ISF 15-49 ans	6,1	6,0	5,2	4,8

Note: Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes.
¹ Enquête Nationale Démographique et Sanitaire 1992. CNRE et Macro International Inc. 1994.
² Enquête Démographique et de Santé 1997. INSTAT/DDSS et Macro International Inc. 1998.
³ Enquête Démographique et de Santé de Madagascar 2003-2004. INSTAT et ORC Macro. 2005.

Tableau 8 : Fécondité par âge selon quatre sources. Source : INSTAT, Ministère de l'économie et de l'industrie, ICF Macro 2010.

Cette permissivité factuelle se retrouve dans le niveau de responsabilité comportementale en matière de prévention des risques liés aux pratiques sexuelles. En effet, si près de 25 % des garçons et des filles de 15 à 24 ans déclarent avoir une connaissance d'ensemble du VIH moins de 10 % d'entre eux déclarent utiliser un préservatif avec des partenaires multiples.²⁸³ Cette question inquiète beaucoup les responsables sanitaires concernant la propagation du virus dans les années à venir. Si la structure générale de la société malgache est restée relativement stable pendant très longtemps, elle est aujourd'hui à l'aube de bouleversements considérables par l'accélération et l'ampleur du choc démographique qui s'annonce. La répartition des zones de peuplement sur le territoire va se modifier en profondeur. En effet, rejoignant en cela la tendance mondiale actuelle, la croissance de la population urbaine se fait au rythme de 5 % par an, ce qui implique son doublement en dix ans.²⁸⁴ Cette perspective pose problème alors qu'en 2005 déjà 80 % de la population urbanisée habiterait dans des bidonvilles.

4.2.2. L'alimentation, la sécurité et l'éducation

Des problèmes d'alimentation, de santé, de sécurité, d'hygiène et d'éducation commencent dès aujourd'hui à se poser. Il est hautement probable que dans peu de temps Madagascar soit confronté à des problèmes d'alimentation.

Pour une population d'environ 6 millions d'habitants en 1960, Madagascar couvrait largement ses besoins en riz, et exportait ses excédents. Aujourd'hui, la population a été multipliée par

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ *Ibid.*

quatre alors que la production de riz, ne suffit plus, et d'exportateur, Madagascar est devenu importateur (200 000 tonnes en 2012).²⁸⁵

Nous avons pu constater par ailleurs que la nourriture de base est très peu variée. Elle se compose presque exclusivement de riz (1 074 Kcal/personne/jour), accompagné le plus souvent de haricots secs, et très rarement de viande (37 Kcal/personne/jour).²⁸⁶ La consommation de légumes et de fruits frais est par ailleurs exceptionnelle, ce qui ne manque pas de surprendre dans un pays où ils sont très faciles à cultiver. Production de légumes frais en 2011 était de 354 397 tonnes,²⁸⁷ soit 16 kg/habitant/an, c'est-à-dire 44 g/habitant/jour. Quand ils ont un peu d'argent, les villageois achètent des conserves faciles à stocker ; c'est ainsi parfois que notre riz avec ses haricots secs se trouvait « agrémenté » de sardines à l'huile. Cette alimentation traditionnelle inchangée depuis fort longtemps présente des carences importantes qu'il serait pourtant relativement aisé d'enrayer par la mise en culture de potagers et de vergers domestiques, la terre et l'eau ne manquant pas. Si le zébu est omniprésent dans les campagnes, sa consommation est exceptionnelle et réservée aux grandes occasions : mariages, enterrements, cérémonies de retournement des morts.²⁸⁸ Cette nourriture carencée retentit sur la santé de la population. Les cas de rachitisme sont très fréquents chez les enfants. Par ailleurs, l'état des femmes enceintes ou qui allaitent leurs enfants est préoccupant. 16 % des enfants ont une insuffisance pondérale à la naissance, 36 % des enfants de 2 ans présentent une déficience pondérale parfois importante.²⁸⁹ La réduction du taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans marque le pas ; après avoir enregistré un très net recul, il s'établit en 2011 à 62 %.

L'accès à l'eau potable reste un problème très préoccupant à Madagascar. Là aussi, la ressource est abondante. Cependant, seulement 46 % de la population avait accès à l'eau potable améliorée en 2010 avec une disparité importante entre les zones urbanisées et les zones rurales aujourd'hui. 74 % de la population urbaine a accès à l'eau potable améliorée contre seulement 34 % dans les campagnes. Concernant les équipements sanitaires de base (toilettes conformes), seulement 21 % des urbains en sont pourvus, et 12 % chez les ruraux.²⁹⁰ Les populations font leurs besoins où elles peuvent, autour des habitations, dans la nature,

²⁸⁵ Cf. Statistiques Mondiales, *op. cit.*, p. 48.

²⁸⁶ Cf. FAOSTAT, « Dix principaux produits disponibles à la consommation », 2012, consulté sur www.faostat.fao.org le 11 juin 2013.

²⁸⁷ Cf. FAOSTAT, « Dix principaux produits produits en quantité », 2012, consulté sur www.faostat.fao.org le 11 juin 2013.

²⁸⁸ R. Battistini, *L'Afrique australe et Madagascar*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pp. 184-185.

²⁸⁹ Cf. United Nations International Children's Emergency Fund, *op. cit.*

²⁹⁰ *Ibid.*

dans les cours d'eau etc., ce qui, outre l'inconfort, ne manque pas de poser des problèmes sanitaires, en dehors des odeurs pestilentielles qui règnent souvent dans les villes et les villages.

Au niveau de la sécurité, Madagascar est un pays relativement apaisé, où il n'existe pas de conflits internes entre les différentes populations. Cependant, la poussée démographique est également à l'œuvre, elle réduit les espaces disponibles dans les campagnes, concentre les populations dans les villes, exacerbant les tensions de plus en plus vives entre les individus. L'évolution est palpable pour le visiteur étranger, coutumier de Madagascar. L'insécurité et la violence urbaine sont réelles. La désorganisation de l'État consécutive aux crises politiques récurrentes depuis 10 ans est un facteur majeur de troubles dans une société en profonde mutation, qui perd ses repères traditionnels.

L'insécurité s'installe aussi dans les campagnes. Des incendies de brousses ont fréquemment pour origine des conflits entre les familles ou entre les villages. Des cultures de rentes attirent les convoitises : c'est le cas de la vanille que les cultivateurs armés surveillent nuit et jour. Certains phénomènes liés à l'insécurité dans les campagnes sont la conséquence de pratiques traditionnelles très anciennes ancrées dans la culture malgache, très troublantes et mystérieuses pour le néophyte. C'est le cas de la tradition du « dahalo », très primitive par certains aspects. Il s'agit d'une pratique ancienne et répandue du vol de zébus que les jeunes hommes dans certaines régions doivent accomplir au moins une fois en tant que rite de passage à l'âge adulte ; le jeune garçon acquiert en outre, reconnaissance et prestige auprès de sa future belle famille. Mais cette coutume a dégénéré aujourd'hui en véritables razzias. Les « dahalo » se sont transformés en attaques de villages, souvent meurtrières, où les voleurs pillent, saccagent ce qui leur tombe sous la main. Ces actions violentes traumatisent les populations des campagnes. Elles provoquent des migrations de paysans découragés vers les villes où le phénomène « dahalo » n'existe pas.

L'insécurité grandissante dans les villes et l'insécurité nouvelle dans les campagnes constituent également, à des degrés divers, un obstacle supplémentaire au développement.

La préoccupation de l'éducation et particulièrement de l'alphabétisation est ancienne à Madagascar. Dès 1820, des missionnaires anglais de la London Missionary Society ont ouvert une école à Antananarivo pour les enfants de l'aristocratie royale.

« En 1828 il y avait 28 écoles avec 2 309 élèves inscrits et 44 maîtres pour l'Imerina ; 14 écoles existaient en outre pour l'Imano, le betsileo et le Venizongo ».²⁹¹

Le malgache étant essentiellement une langue parlée, il a fallu au préalable effectuer un travail de codification de la langue, établir une orthographe et des règles grammaticales, afin de produire des textes imprimés, embryons de futurs manuels scolaires, nécessaires aux apprentissages. Dès 1828, les premiers abécédaires en malgache ont été imprimés. En outre des mesures novatrices, ont été prise par les souverains malgaches entre 1828 et 1896 touchant à l'école ; l'instruction a été déclarée obligatoire dès 1879. On dénombrait :

« 1 155 écoles et 133 695 élèves inscrits, 79 324 élèves assidus et 41 168 élèves capables de lire ».²⁹²

En 1862, une École Normale est créée, ainsi qu'une Académie médicale en 1870 ; toutes deux ouvertes par des missions. En 1896, la puissance coloniale a voulu mettre en place son modèle français et laïque. L'enseignement des missions, bien qu'affaibli, a perduré alors que les français, faute de véritables moyens, ont peiné à mettre en place un projet scolaire d'envergure. Il faudra attendre 1925 pour que le nombre d'élèves revienne à son niveau de 1882. C'est seulement à partir des années 50 que les résultats en matière de scolarisation des enfants peuvent être considérés comme significatifs : 34 % des enfants d'âge scolaire fréquente régulièrement l'école, et 30 à 35 % de la population de plus de 14 ans lit correctement.²⁹³ Les progrès de l'alphabétisation présentent cependant de grandes disparités quant à leur diffusion sur le territoire de Madagascar. Les populations des Hautes Terres Centrales, historiquement dominantes et réparties dans les territoires proches d'Antananarivo bénéficiaient de la proximité des élites et des pôles d'activités culturelles concentrés pour l'essentiel dans la capitale. Enfin, le système éducatif mis en place par la puissance coloniale était très profondément inégalitaire et même par certains aspects ségrégationniste puisque dans :

« l'enseignement secondaire [...] à peine la moitié des places pouvait revenir à des malgaches, le reste étant occupé par peu d'enfants d'origine européenne ».²⁹⁴

Le système a plus ou moins perduré après l'indépendance :

« au profit d'une oligarchie nationale composée de dirigeants, d'industriels, et de commerçants ».²⁹⁵

²⁹¹ Cf. A. Lizarzaburu, « Promotion de campagnes et de programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation des jeunes et des adultes », in *Rapport technique de l'UNESCO, Politique de Post-alphabétisation – Madagascar*, Paris, UNESCO, 1987.

²⁹² Cf. Madagascar times, 1885, in A. Lizarzaburu, *op.cit.*

²⁹³ Cf. A. Lizarzaburu, *op.cit.*

²⁹⁴ *Ibid.*

À partir de 1972, le nouveau régime a entamé la malgachisation à marche forcée du pays, en commençant par l'enseignement. Mais cette malgachisation a été beaucoup plus difficile à mettre en œuvre qu'escompté. Si le français représentait pour les malgaches l'oppression coloniale, le malgache moderne de l'ethnie dominante Merina a réveillé d'ancestrales tensions interethniques vis-à-vis du peuple des Hauts Plateaux, berceau de la monarchie pré-coloniale, qui en unifiant le pays, avait établi un régime d'oppression à l'encontre des ethnies des régions côtières. C'est ainsi que la langue malgache des Merina, imposée à tout le pays s'est heurté à une résistance parfois violente de la part des populations côtières. Le français s'est paradoxalement révélé plus consensuel et a été maintenu en tant que langue officielle avec le malgache. Dans les années 2000, l'anglais a également été promu au rang de langue officielle. Cette instabilité linguistique reflète la difficulté de ce pays à trouver ses équilibres tant intérieurs, qu'extérieurs depuis l'indépendance. Il traduit une sorte d'ambivalence, entre un héritage colonial douloureux mais prégnant, et un besoin vital d'affirmation identitaire d'une jeune nation qui cherche toujours son unité véritable.²⁹⁶

L'évolution du système éducatif à Madagascar traduit cette recherche si compliquée d'équilibre et d'efficacité qui manque tant à ce pays dans de nombreux domaines depuis son indépendance en 1960. Depuis 1972, l'État malgache a engagé des efforts considérables pour mettre en place dans tout le pays un système scolaire efficace : entre 1974 et 1985 « plus de 95 % de la population en âge d'entrer au niveau I (enseignement primaire) a été scolarisée » pendant que les effectifs de l'enseignement secondaire de niveau II (enseignement secondaire de base) et III (secondaire professionnel) ont respectivement doublé et triplé.²⁹⁷ Les projets ambitieux en matière d'éducation suivis de vastes programmes non moins ambitieux, répondaient à une très forte attente de la population, après les frustrations de la période pré-coloniale Merina et coloniale française. Le manque de moyens financiers, l'explosion de la démographie, les difficultés économiques à répétition, l'instabilité politique depuis l'indépendance, n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé, à savoir, faire du système éducatif le socle et le moteur du développement. Les différents programmes mis en œuvre non jamais su se débarrasser du système scolaire colonial conçu avant tout au bénéfice de l'élite de la puissance occupante, visant à asseoir et maintenir sa domination sur le pays. Dans l'inconscient populaire, la réussite passait par une reproduction des critères d'éducation de

²⁹⁵ Cf. R. Velomihanta, « Le système éducatif de Madagascar », in *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques, 2007, pp. 125-132.

²⁹⁶ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris, Karthala, 2002, p. 409.

²⁹⁷ Cf. A. Lizarzaburu, *op. cit.*

l'aristocratie Merina et des anciens colons qu'il fallait égaler. Alphonso Lizarzaburu, dans son rapport pour l'UNESCO en 1987 déclarait :

« la croissance rapide des effectifs du niveau I s'est traduite par une forte pression sociale en faveur de l'enseignement secondaire général que la population considère être la voie privilégiée de la mobilité sociale ascendante, plutôt que de la formation professionnelle ».²⁹⁸

Cette orientation élitiste du système éducatif malgache n'a jamais été véritablement en accord avec les préconisations du Programme expérimental mondial d'alphabétisation (PEMA) promu par l'UNESCO et le PNUD dès 1969, dont les objectifs appelés « work oriented literacy » recommandaient la mise en œuvre d'un alphabétisme fonctionnel orienté vers le travail. Une convention a été signée par le gouvernement malgache en juin 1970 et abandonnée prématurément en 1971. Cet abandon a fait suite à une recommandation négative d'une mission d'enquête spéciale de l'UNESCO.²⁹⁹ De nombreux plans gouvernementaux se sont succédés depuis l'indépendance, sans permettre véritablement de mettre sur pied un système d'éducation publique économiquement et socialement efficient. L'alphabétisation n'étant pas une fin en elle-même, la population malgache nouvellement alphabétisée, après l'enthousiasme de l'apprentissage tant espéré, a connu la désillusion de son inutilité pratique dans une société sans réelles perspectives, où la préoccupation alimentaire envahit le quotidien, reléguant au second plan l'envie d'apprendre. Toutefois, dans les campagnes, les familles restent attachées à leur école de village et se mobilisent pour les maintenir.

En dépit des grandes difficultés rencontrées, Madagascar a néanmoins réussi à atteindre des taux d'alphabétisation de sa population assez remarquables ; ils sont respectivement de 66 % pour les jeunes hommes de 15 à 24 ans et de 64 % pour les jeunes femmes du même âge.³⁰⁰ Il est universellement admis que « l'évolution des sociétés passe par l'éducation des filles ». De ce point de vue, il existe une réelle symétrie en matière d'éducation entre les garçons et les filles à Madagascar, dans tous les niveaux du système scolaire. Le taux net de scolarisation à l'école secondaire est même légèrement supérieur chez les filles : 28 % contre 27 % chez les garçons.³⁰¹ La mixité à l'école est la règle. Cette structure mixte quasi parfaite de l'enseignement malgache constitue pour ce pays un atout qui pourrait s'avérer décisif en matière de développement. Enfin, si le manque de supports écrits (journaux, livres, revues, etc.) fait toujours cruellement défaut dans l'utilisation post-scolaire des apprentissages,

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Cf. United Nations International Children's Emergency Fund, *op. cit.*

³⁰¹ *Ibid.*

l'émergence de nouveaux supports médiatiques tels que le téléphone mobile et l'internet mobile qui se développent rapidement devrait ouvrir des perspectives nouvelles en matière d'éducation de masse à Madagascar. On compte actuellement 361 téléphones mobiles pour 1 000 habitants sur l'île.³⁰² Si les espoirs demeurent, la situation à court terme est préoccupante. L'état économique et social du pays s'est beaucoup altéré. La fragilité de la situation intérieure, très gravement accentuée par une crise politique non résolue depuis 2009, se télescope avec la crise financière et économique mondiale. Le système éducatif mis en place avec d'énormes difficultés depuis l'indépendance est touché de plein fouet :

« malgré l'aide d'urgence aux secteurs sociaux, le nombre d'enfants déscolarisés s'est accru de plus d'un demi-million ».³⁰³

L'explosion démographique qui se poursuit dans un tel contexte ne peut qu'amplifier les problèmes. Il semble que seule une intervention massive de la communauté internationale serait de nature à enrayer cette dégradation qui semble s'accélérer.

4.2.3. La culture malgache

Bien que constitué de dix-huit ethnies différentes avec des particularismes locaux assez marqués, le peuple malgache présente à travers tout le pays une certaine communauté culturelle caractérisée par deux aspects remarquables : la langue malgache malgré de multiples nuances dialectales, et le culte des ancêtres.³⁰⁴ L'origine du peuplement de Madagascar est mal connu et faute d'éléments matériels tangibles (vestiges, documents écrits, transmission orale, etc.), il paraît difficile de définir avec précision la provenance des différentes ethnies qui ont peuplé les régions de l'île. Toutefois, l'origine afro-asiatique de la population malgache ne fait aucun doute. Certains groupes des Hauts Plateaux et de l'Est possèdent des traits à dominante indonésienne, alors que d'autres sur la côte Ouest et le Sud présentent des caractéristiques physiques propres aux africains. Les historiens s'accordent généralement pour faire remonter à environ 2 000 ans le début des premières immigrations. Des colonies d'origine sémites se sont implantées à une époque très reculée dans les environs du cap Sainte Marie. Puis, des groupes successifs venus d'Arabie et de Perse se sont établis sur la côte africaine du canal du Mozambique au IX^{ème} et ont initié une longue période d'échanges avec Madagascar. Certaines ethnies se sont implantées durablement sur la côte

³⁰² Cf. Statistiques Mondiales, *op. cit.*

³⁰³ Cf. Banque Mondiale, « Madagascar -Vue d'ensemble », 2013, consulté sur www.banquemondiale.org le 23 juillet 2013.

³⁰⁴ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 125.

Ouest.³⁰⁵ La représentation coloniale officielle soulignait exclusivement, en l'instrumentalisant, le caractère pluri ethnique du peuplement de Madagascar, rattachant chaque ethnie à une localisation géographique très précise.³⁰⁶ Aujourd'hui, l'État malgache dénombre dix-huit ethnies différentes réparties en autant d'espaces géographiques sur tout le territoire. Néanmoins, l'évolution démographique de ces cinquante dernières années a dilué les contours, provoquant une lisibilité moins évidente des limites d'implantation de chaque ethnie ; certaines ethnies cohabitent en de nombreux endroits. Il semble alors plus pertinent de distinguer le caractère majoritaire d'une ethnie sur un lieu géographique donné. Cette mixité inter ethnique est particulièrement évidente dans les zones urbaines et péri-urbaines, et tend à s'estomper sur les zones de peuplement rural plus isolées, qui présentent souvent un caractère ethnique plus marqué.

Parmi les dix-huit ethnies « officielles » de Madagascar, nous avons séjourné plus particulièrement au milieu de cinq d'entre-elles : au Nord chez les Antakarana, dans le centre chez les Merina, sur la côte Nord-Est chez les Betsimisaraka, dans l'extrême Sud chez les Antandroy, et sur la côte Ouest chez les Sakalava.

Les Antakarana : « habitants des pays rocheux ». Leurs ancêtres ont débarqué sur la côte Est puis sont remontés dans le Nord jusqu'aux montagnes de l'Ankarana qui leur a servi de refuge face aux nombreuses attaques des Merina dont ils ont longtemps été l'objet. Ils se sont mélangés avec des groupes arabes qui ont fréquenté la côte Nord depuis longtemps, et certaines communautés ont pratiqué toujours l'Islam.

Les Merina : « Ceux du pays où la vue s'étend au loin » ou « ceux des Hautes Terres ». Ils occupent une région des Hauts Plateaux appelée Imerina. Avec près du quart de la population malgache, ils représentent l'ethnie la plus nombreuse. C'est aussi traditionnellement la plus dominante, avec des velléités d'expansion récurrentes tout au long de l'histoire de Madagascar. Ils se plaisent à rappeler que le nom de leur territoire Imerina signifierait « seul le soleil les domine » ; les souverains Merina employaient plutôt l'expression : Ambanilanitra « ceux qui sont sous le ciel », alors qu'ils désignent de façon condescendante les populations côtières du nom de « ceux qui sont sous les feuilles ».³⁰⁷ Les historiens pensent que le pays Merina était composé d'un peuple très ancien, aujourd'hui disparu, les Vazimba, probablement d'origine indonésienne, qui a apporté la langue et les coutumes. Puis, aux alentours du XV^{ème} siècle des peuples venus de Malaisie par la côte Est ont pénétré en

³⁰⁵ Cf. A. Dandouau, *Histoire des populations de Madagascar*, Paris, Orstom, 1952.

³⁰⁶ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 11.

³⁰⁷ Cf. C. Fournet, « La dimension spatiale du fait national à Madagascar : un État-nation en Afrique ? », in *L'Espace Politique*, Université de Reims, 2009, pp. 1-17.

territoire vazimba, puis ont fini par s'imposer en les repoussant après avoir adopté leur langue et les us et coutumes. Les Merina se sont hiérarchisés en plusieurs castes :

- Les Andriana (les nobles) jouissaient de grands privilèges ; ils se répartissaient eux-mêmes en six castes différentes.
- Les Hova (les hommes libres) comprenaient d'une part les Menabe, vassaux directs du Roi, et d'autre part les Menakely, vassaux des parents du Roi. Enfin les deux catégories se divisaient elles-mêmes en Borizano, les civils et Miaramila, les militaires.
- Les Mainty (les noirs) formaient une classe intermédiaire entre les Hova et les esclaves. Ils étaient eux-mêmes divisés en six catégories.
- Les Andavo (les esclaves) se divisaient en « trois groupes : les Zazahova, de la caste Hova, ayant perdu leur liberté à la suite de forfaits, les Andavo proprement dits, prisonniers de guerre, et les Makos ou Makosombiki (Mozambique) qui étaient des esclaves étrangers.

Cette énumération de castes, sous-castes, groupes et sous-groupes donne une idée de la hiérarchisation très complexe de ces sociétés originelles de Madagascar, hiérarchisation qui perdure encore aujourd'hui dans la mentalité de ses habitants. L'ethnie Merina, morcelée en une multitude de micro royaumes a fini par se regrouper en un seul royaume, qui a étendu sa domination au fil des siècles, jusqu'au grand roi Andrianampoinimerina qui défini son royaume comme « la limite de ma rizière c'est la mer » aboutissant en 1827 à la domination des trois-quarts de l'île. La grande ville merina est Antananarivo, aujourd'hui capitale nationale, mais toujours fortement « meranisée ». L'Imerina est par excellence le pays des grandes rizières et des grands troupeaux de zébus. Les Merina accordaient une grande importance à l'éducation qu'ils avaient organisé très tôt, prenant par la même un avantage décisif sur les autres ethnies, qu'ils conservent encore aujourd'hui.

Les Betsimisaraka : « beaucoup qui ne se séparent pas ». Ils se répartissent tout au long de la côte Est de Madagascar sur environ 700 kilomètres de Sambava au Nord-Est jusqu'à Manakara au Sud-Est. Leur expansion est limitée vers l'intérieur par les escarpements de la bordure Est des Hauts Plateaux Centraux. On distingue généralement les Betsimisaraka du Nord, ceux du Centre, et ceux du Sud, bien qu'ils constituent une ethnie très homogène partageant le même dialecte et les mêmes coutumes. Dès le XIII^{ème} siècle, ils se réunissaient en une sorte de confédération de tribus et sous l'autorité d'un chef mulâtre Ratsimilaho, et ont juré de ne jamais se séparer, d'où leur nom. Ils exploitent une multitude de rizières, cultivent le café, la canne à sucre, le giroflier et la vanille.

Les Antandroy : « ceux du pays des buissons épineux ». Ils occupent les forêts et le bush aride de l'extrême Sud de Madagascar. Ils vivent avec de petits troupeaux de chèvres dans de très petits villages isolés entourés de haies de cactus. Ils sont de type africain très marqué. Sans véritable unité, le pays est morcelé en une multitude de clans. Leurs conditions d'existence sont difficiles ; à côté de leurs maigres troupeaux, ils cultivent un peu de maïs et de manioc. Ils continuent leur fabrication traditionnelle de charbon de bois, causant de plus en plus de dommages à leur environnement très fragile.

Les Sakalava : « ceux des longues vallées » ou plus précisément « ceux de la longue vallée semblable à l'Isaka » ou plus probablement « pourvoyeurs d'esclaves », correspondant à l'origine arabe du nom. Ces populations installées le long du canal du Mozambique à l'Ouest de Madagascar occupent une vaste région qui s'étire de la vallée de la Betsiboka au Nord-Ouest à la vallée de l'Onalaha au Sud-Ouest. Elles sont constituées d'une mosaïque de peuples d'origines diverses : africaines par le Sud, métisses arabe le long de la côte Ouest, et indiennes par le Nord. Après plusieurs siècles, ces différentes peuplades se sont trouvées réunies en un seul royaume Sakalava. Ces peuples de tradition guerrière étaient particulièrement combattifs. Même la puissante expansion du royaume Merina au début du XIX^{ème} siècle n'a pu les soumettre tout à fait. Les forces coloniales, pourtant supérieurement armées, n'y sont parvenues qu'au bout de plusieurs années. L'origine du nom Sakalava a longtemps été incertaine. Aujourd'hui, l'origine arabe du nom Sakalava reste la plus probable. En effet, dès le XIII^{ème} siècle, les peuples de l'Ouest faisaient de nombreuses incursions à l'intérieur de l'île, d'où ils ramenaient de nombreux prisonniers qu'ils revendaient comme esclaves dans les comptoirs arabes installés dans différents ports le long de la côte malgache bordant le canal du Mozambique. Louis Molet dans son ouvrage *Origines et sens du nom des Sakalava à Madagascar*³⁰⁸ cite Affonso De Albuquerque qui, en 1507 longeait les côtes Ouest de Madagascar écrit : « les navires de Malindi et de Mombaze viennent acheter de ce pays des esclaves et des vivres »³⁰⁹ et de la même manière, Louis Molet écrit :

« en 1667, le Révérend Père Barreto estime que les Arabes enlèvent chaque année de Madagascar plus de 1 000 esclaves ».³¹⁰

Le commerce des esclaves se disait « sakabila » en arabe ; ce nom arabe, malgachisé, est devenu sakalava, et aurait, selon Louis Molet, désigné la côte ouest de Madagascar, où les Arabes venaient acheter des esclaves aux populations littorales autochtones qui les ramenaient

³⁰⁸ Cf. L. Molet, « Origine et sens du nom des Sakalava à Madagascar », in *Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou*, Paris, Mouton, 1972, pp. 341-355.

³⁰⁹ Cf. Écrits d'Albuquerque de la côte nord-ouest en 1507, in L. Molet, *op. cit.*

³¹⁰ Cf. L. Molet, *op. cit.*

des Hautes Terres lors de leurs razzias. Quand le trafic a cessé à la fin du XVIII^{ème} siècle, la désignation arabe des « peuples pourvoyeurs d'esclaves » de la côte Ouest a subsisté dans sa forme malgachisée de Sakalava.

Le peuplement multi ethnique et ses évolutions au cours des deux derniers millénaires apportent de nombreux éléments pouvant permettre une meilleure compréhension de la société malgache d'aujourd'hui dans ses ressorts profonds. La longue histoire des rapports inter ethniques révèle une lutte permanente, qui a opposé l'ethnie dominante à un moment de l'histoire aux autres ethnies alors sur la défensive. La recherche de la domination et des moyens de s'en défendre apparaît comme une constante du rapport inter ethnique. À cet égard, l'histoire des Sakalava et des Merina est riche d'enseignements : un peuple côtier de l'Ouest guerrier « chasseur et vendeur d'esclaves », les Sakalava et en face un peuple des Hautes Terres qui va s'organiser pour se défendre et devenir à son tour dominant et oppresseur, les Merina. Un autre élément se révèle comme une constante remarquable concernant l'organisation hiérarchique interne des groupes ethniques à Madagascar. À ce titre, l'exemple Merina est éloquent ; on découvre une communauté très complexe hyper hiérarchisée comparable à des degrés divers, à l'organisation interne qui prévaut également dans les autres ethnies depuis des siècles.³¹¹ La dualité entre dominant et dominé³¹² apparaît comme une constante caractéristique ancienne et très forte de l'équilibre inter ethnique et intra ethnique avec toutes les tensions que cette dualité induit à l'intérieur comme à l'extérieur des communautés. Ces caractéristiques remarquables à l'œuvre depuis des siècles nous semblent fondamentales dans le processus d'émergence d'une société qui cherche dans la crise de nouveaux équilibres pour un État partagé. Si la question des rapports inter-ethniques représente un obstacle à l'émergence d'un « peuple malgache » tant proclamé depuis l'indépendance, mais toujours introuvable ; peut-on pour autant ignorer la réalité d'une véritable identité culturelle malgache fondée sur un socle de traditions partagées ? On distingue une identité géographique, une identité linguistique, une identité coutumière et une identité de valeurs.

L'identité géographique : elle est très forte, au travers d'une insularité commune à tous les peuples de l'île. Ce sentiment d'appartenance à l'île est partagé par tous ; l'étranger en

³¹¹ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 17.

³¹² F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 19.

malgache se dit l'Andafy, qui littéralement signifie « outre-mer ». Cette insularité très forte³¹³ se traduit sur le plan juridique par un accès très difficile à la nationalité malgache, extrêmement restrictive ; à tel point que les immigrants indiens, comoriens et chinois, installés depuis plusieurs générations à Madagascar n'ont toujours pas obtenu la nationalité malgache depuis l'indépendance. Ils sont ainsi plusieurs milliers d'apatrides dans un pays où ils sont nés et où ils ont des racines anciennes. Ce sentiment d'appartenance à une terre sacrée est bien réel, et peut même conduire, en période de crise, à des mouvements de rejets de type nationaliste à l'encontre de minorités perçues comme non-malgaches ; c'est ainsi qu'un pogrom contre des minorités indiennes et comoriennes s'est produit à Mahajanga en 1976. Le rapport à l'étranger reste toujours empreint d'une certaine ambiguïté. À l'indépendance en 1960, la loi interdisant à un étranger d'acquérir des terrains à Madagascar, soulignant le caractère sacré de la terre pour les malgaches.³¹⁴ Cette interdiction constitue d'ailleurs un frein redoutable aux investissements étrangers sur l'île, et n'est pas sans conséquence sur le développement.

L'identité linguistique : en dépit de particularismes dialectaux propres à certaines ethnies, le malgache est compris par tous les habitants de l'île. C'est une langue d'origine austronésienne enrichie de multiples apports : sanscrits, bantous, arabes. Uniquement orale, des transcriptions en caractères arabes ont été réalisées entre les XV^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Au début du XIX^{ème} siècle, les souverains Merina ont décidé la transcription du malgache en alphabet latin. Cette décision s'est inscrite dans un souci de modernité sous l'influence des pasteurs anglo-saxons nombreux à Tananarive au début du XIX^{ème} siècle ; elle répond également à la conversion des Merina au Christianisme. Même si la malgachisation de l'enseignement à marche forcée des années 80 a été maladroite et compliquée, il n'en reste pas moins que dans la pratique, le malgache est bien la langue nationale d'usage courant pratiquée par tous les habitants de Madagascar.

L'identité de valeurs : la référence aux ancêtres assortie de certaines pratiques d'ordre culturel qui s'y rattachent, constitue le socle de la pensée malgache, commun à toutes les ethnies. Il s'agit d'un caractère identitaire particulièrement remarquable relatif à une valeur fondamentale partagée ; la croyance en un seul dieu, créateur et maître de toute chose, appelé

³¹³ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 21.

³¹⁴ F. Raison Jourde, S. Randrianja, *op. cit.*, p. 13.

Andriamanitra « le seigneur parfumé » ou Andriananahary « le seigneur créateur », semble représenter pour tous un acquis immuable, hors du temps, de la volonté et de l'action des hommes. C'est une vérité première, vécue comme une évidence sur laquelle il n'y a pas lieu de revenir. C'est pourquoi, bien que toujours présent dans les esprits, le « seigneur parfumé » n'est l'objet d'aucune célébration rituelle d'importance.

À Madagascar, c'est l'ancêtre Razana qui est célébré. Il est au centre de la vie domestique et de la vie communautaire.

« Qu'est-ce d'autre, ce « lien mystique » ou cette « influence des ancêtres » sur la progéniture que les éléments d'un système de pensée ? ».³¹⁵

En effet, le culte voué aux ancêtres correspond à un mode de pensée, où le défunt constitue le lien, avec l'au-delà et qui par delà la mort, perpétue la vie et assure la permanence de la lignée. Ce système est fondé sur le principe de primogéniture ; il y a le premier ancêtre, fondateur de la lignée, puis viennent successivement les défunts de la communauté, reliés eux-mêmes directement aux vivants de cette même communauté par ordre de naissance. Il n'y a donc aucune rupture entre le monde des morts et celui des vivants. Cette chaîne continue, conditionne à la fois une hiérarchie dans la mort, le plus ancien étant le plus important, mais également dans la vie où la proximité du passage dans l'au-delà place les plus âgés au sommet de la pyramide des vivants. Ce système de pensée qui s'organise autour de l'ancêtre est à la base du lien social qui soude les individus au sein des communautés paysannes que sont les « Fonkonolana ». La hiérarchisation induite par la primogéniture est intériorisée par chaque individu comme allant de soi, chacun occupant la place qui lui est attribuée par Andriananahavy, le « seigneur créateur », volonté suprême au-dessus de tout. Les anciens sont ainsi les dépositaires de l'ordre ancestral, et à ce titre seuls détenteurs de la parole qui fait autorité. Les jeunes se situant en bas de la hiérarchie, l'espace qui leur est attribué dans la réflexion collective est limité ; ils n'ont de ce fait qu'une très faible autonomie de pensée et d'action. Interrompre la relation entre les morts et les vivants est considéré comme une calamité. Le déroulement de l'existence est tendu vers cet objectif de continuité ; dans la vie domestique d'abord, où chaque maison dans les villages consacre un endroit le « Zoro firarazana », toujours orienté Nord-Est, qui est un lieu où les ancêtres partagent symboliquement le quotidien des occupants. À l'extérieur ensuite, où la vie des villageois est littéralement entravée de tabous : les « Fady ». Ce sont des interdictions de toutes sortes qui se rapportent aux activités de tous les jours : tel arbre est sacré, il faut le contourner par la droite plutôt que par la gauche, on ne doit pas couper le bois tel jour, ne pas se rendre dans tel

³¹⁵ P-R-P. Tempels, *La philosophie bantoue*, Paris, Éditions de l'évidence, 2009, p. 14.

champ passée une certaine heure, cuire ses aliments dans un récipient plutôt que dans un autre etc. Une multitude d'interdits qui a toujours pour origine des faits qui se sont produits durant la vie des défunts. Ces « Fady » sont très différents d'un village à un autre, ce qui ne facilite pas les échanges lorsque l'on sait que leur transgression porte malheur. C'est pourquoi la situation de l'étranger ignorant est souvent inconfortable ; pour employer une image triviale mais très réaliste, il est souvent perçu comme « un éléphant dans un magasin de porcelaine ». Cette situation de transgression se ressent immédiatement par des changements presque imperceptibles dans l'attitude des villageois qui vous accompagnent, et qui installent une gêne réciproque.

De grandes cérémonies collectives sont organisées à l'occasion des funérailles. Elles donnent lieu à de grandes fêtes rituelles où l'on mange et boit énormément. La cérémonie du « Famadihana », dite du « retournement des morts » pratiquée essentiellement par les peuples des Hauts Plateaux est très impressionnante. Cette cérémonie s'inscrit dans la même obligation qu'il y a pour les vivants de maintenir le contact avec les défunts. Pour un Malgache, honorer ses ancêtres prépare toute sa vie à devenir un bon ancêtre soi-même, et lui permettra d'être à son tour honoré par ses descendants après sa mort. C'est beaucoup plus qu'une simple coutume ; c'est un mode de pensée qui conditionne toute la vie terrestre, cette dernière pouvant apparaître à bien des égards comme secondaire. Des dépenses souvent disproportionnées sont consenties à cette occasion ; dépenser beaucoup confère du prestige au « futur ancêtre » honorant les siens. Cette pratique très coûteuse met à mal des ressources domestiques souvent très limitées. Ce qui est dépensé pour les morts ne sera pas investi pour les vivants ;³¹⁶ le progrès sur terre n'étant pas une préoccupation prioritaire. Cependant, il faut se garder de toute interprétation hâtive et superficielle d'une réalité culturelle dont la profondeur échappe à notre vision occidentale du monde. Il serait inapproprié, voire déplacé, de considérer cette cérémonie du retournement des morts sous l'angle du folklore. Il s'agit en réalité de l'expression d'une vision fondamentale de l'essence des choses. La manière dont elle nous apparaît au travers de la « Famadihana » n'est que la partie visible d'un processus complexe d'une représentation de l'univers dans le rapport de l'« Être profond » au monde qui l'entoure. La vie ici bas n'est qu'un simple passage voilà tout. Satisfaire à ses besoins quotidiens suffit amplement, l'avenir véritable se situant après la vie. C'est peut-être ce qui explique la résignation joyeuse des Malgaches face à l'adversité ; mais c'est peut-être aussi une explication de leur peu de goût pour le changement qu'implique tout progrès. Cette

³¹⁶ G. Froger, V. Géronimi, P. Méral, P. Schembri, *op. cit.*, p. 152.

incidence culturelle profondément conservatrice n'est pas sans conséquence en tant que frein puissant au développement. L'analyse de Sygrid Aubert à travers l'exemple des Bezanozano nous éclaire sur cet aspect du conservatisme culturel qui au travers de mécanismes d'assimilation coutumiers inhibe toute velléité d'innovation.³¹⁷

L'identité nationale à construire : la société malgache ancestrale, essentiellement rurale, est structurée par la communauté. La notion d'État démocratique sur le modèle d'une République selon le « Pacte Social Rousseauiste » à la française suppose l'existence d'un sentiment d'appartenance à une identité partagée à l'échelle d'un pays, constitutive d'une souveraineté populaire, socle indispensable à l'émergence d'une démocratie efficiente. Cette volonté égalitariste venue d'en haut se heurte à la réalité malgache, du moins dans les campagnes. C'est la hiérarchie intracommunautaire issue des fratries élargies qui organise toujours la société rurale, en fonction de la naissance, de la richesse ou des statuts (fonctionnaires ou militaires). Cette structure est profondément inégalitaire : il y a les bien-nés et les mal-nés. La communauté « Fokonolana » constitue le véritable critère d'appartenance. Elle reste par excellence le lieu où s'organise l'essentiel de la vie sociale à Madagascar.

4.3. L'étude de la situation économique

À l'indépendance en 1960, Madagascar était un pays potentiellement très riche, qui semblait promis à un avenir enviable dans cette partie du monde. Bien que sujettes à de nombreuses réserves quant à leur finalité contestable, les structures administratives, éducatives et sanitaires ainsi que les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et fluviales, laissées par la puissance coloniale étaient loin d'être négligeables. Une politique responsable et réaliste aurait pu conduire ce pays vers un important développement économique et humain. La réalité d'aujourd'hui est toute autre. Les données statistiques sont indiscutables : de 1980 à 2011, le PIB s'est accru de seulement 64 % alors que sur cette même période la population enregistrait un accroissement de plus de 240 %, tandis que les prix augmentaient de 126 % entre 1965 et 2011. Il résulte de cette évolution une baisse du PIB (PPA) par habitant de 34 % depuis 1980.³¹⁸ Le recul économique avéré depuis 30 ans et la forte poussée démographique qui s'accélère, dans un contexte politique chaotique depuis 1972, laissent entrevoir des perspectives préoccupantes.

³¹⁷ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 127.

³¹⁸ Cf. Banque Mondiale, 2012, consulté sur www.donnees.banquemondiale.org le 13 mai 2013.

Au niveau des communications, l'insuffisance notoire et le mauvais état d'entretien des infrastructures de transports ainsi que la faible qualité des services publics affaiblis par la corruption limitent les échanges à l'intérieur du pays, empêchant une véritable intégration économique.

4.3.1. La prédominance de l'agriculture

Si l'agriculture représente moins d'un tiers du PIB de Madagascar, elle représente toujours le socle de la société, qui est restée au trois quart rurale. Le secteur tertiaire, qui totalise plus de la moitié du PIB malgache, emploie moins d'un cinquième de la population active, tandis que l'industrie avec 16 % du PIB emploie moins de 4 malgaches sur 100.

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur <i>(en % de l'emploi total)</i>	80,4	3,7	15,8
Valeur ajoutée <i>(en % du PIB)</i>	29,1	16,0	54,9
Valeur ajoutée <i>(croissance annuelle en %)</i>	8,5	-8,5	-8,0

Tableau 9: Les principaux secteurs économiques, Source : Banque Mondiale - 2013.

Il s'agit d'une agriculture vivrière à 80 %, autour de deux cultures céréalières majeures : le riz et le manioc cultivés dans toutes les régions humides, c'est à dire dans les zones lagunaires de la Côte Est, les dépressions marécageuses et plaines fluviales des Hauts Plateaux Centraux, ainsi que les plaines alluviales et les deltas de la Côte Ouest. L'élevage du zébu est un secteur important de l'agriculture malgache. On en rencontre un peu partout, mais la majorité des troupeaux se trouve sur les grandes prairies sèches de la moitié Ouest de l'île. Un cheptel de près de 10 millions de têtes fait la fierté des Malgaches. En dehors de sa valeur économique, pas toujours évidente au regard des espaces qui lui sont dévolus, il conserve une valeur hautement symbolique dans l'inconscient populaire, et occupe une place centrale dans l'univers culturel du pays. À titre de comparaison, le riz, aliment de base du pays, représente en valeur nutritive 1 074 Kcal/personne/jour, alors que la consommation de viande bovine ne représente que 37 Kcal/personne/jour.

Madagascar		
Dix principaux produits disponibles à la consommation 2009		
	Produit	Quantité (Kcal/personne/jour)
1	Riz (Eq blanchi)	1074
2	Manioc	301
3	Maïs	155
4	Sucre Eq Brut	78
5	Patates Douces	69
6	Blé	44
7	Viande de Bovins	37
8	Huile de Soja	33
9	Haricots	30
10	Fruits, autres	28

Tableau 10 : Madagascar, dix principaux produits disponibles à la consommation 2009. Source : FAOSTAT, FAO of the UN, 2012.

À côté de l'agriculture vivrière, le paysan malgache pratique une agriculture de rente qui lui procure annuellement un complément de revenu monétaire précieux. Cette production est pour l'essentiel destinée à l'exportation. Chaque production est spécifique aux zones climatiques de l'île : le cacao au Nord-Ouest, la vanille dans le Nord-Est de Diego-Suarez à la Baie d'Antongil ; le poivre dans la moitié méridionale de la côte Est, le clou de girofle sur une grande partie de la côte Est, le coton dans les régions du Sud Ouest, la canne à sucre pratiquement sur tout le pourtour côtier de l'île et enfin le litchi, fruit emblématique de Madagascar, est produit sur toute la côte Est.

	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Paddy	86	86	86	84	88	86
Maïs	29	30	30	33	26	25
Autres céréales	1	0	1	0	1	2
Manioc	54	52	56	58	52	46
Pommes de terre	8	10	11	7	5	7
Patates douces	16	13	18	16	20	13
Autres tubercules	2	1	1	2	1	3
Arachides	7	7	6	8	6	9
Haricots	16	13	16	17	15	20
Autres légumineuses	5	5	7	4	4	4
Légumes	8	2	9	9	9	15
Fruits	10	10	10	9	10	9
Cultures de rente	21	27	21	18	19	18
<i>Indice de diversification</i>	2,6	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6

*Q1 : quintile le plus pauvre ; Q5 : quintile le plus riche

Tableau 11 : Pourcentage de ménages agricoles par culture pratiquée (%). Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT-DSM.

On constate que 69 % de la production de riz est autoconsommée. La surface totale des terres cultivées atteint 1 620 615 hectares, soit seulement 5,1 % de la superficie du pays.³¹⁹ 44 % des terres cultivées sont occupées par des rizières, et 52 % par d'autres cultures (élevage essentiellement).³²⁰

Il s'agit d'une agriculture presque exclusivement traditionnelle, voire rudimentaire par certains aspects : abattis-brûlis (Tavy) dans les zones forestières résiduelles primitives ou secondaires encore accessibles, feux de brousse et feux de pâtures. Les paysans exploitent de petites surfaces de 0,87 hectares en moyenne.³²¹ Faute de moyens les techniques agricoles sont restées sommaires : 79 % des paysans utilisent de simples bèches pour retourner la terre,³²² un sac de 50 kilogrammes d'engrais coûte environ 140 000 ariary (70 dollars), beaucoup trop onéreux pour la grande majorité des paysans. Toujours selon l'INSTAT, seulement 2 % des agriculteurs se fournissent en semences de qualité. Enfin, la peur de l'échec qui pourrait leur être fatal, tant l'équilibre alimentaire est précaire, empêche les agriculteurs de tenter des innovations, écartant tout progrès. Pour toutes ces raisons, les rendements agricoles sont médiocres : moins de 2,5 tonnes à l'hectare.³²³ À titre de comparaison, la production chinoise de riz atteint un rendement de 5 tonnes à l'hectare.³²⁴ Sur sa petite exploitation de 0,87 hectare, le paysan malgache produit environ 800 kilogrammes de riz paddy chaque saison.³²⁵ La consommation annuelle moyenne de riz par habitant est de 138 kilogrammes pour les ruraux et de 118 kilogrammes pour les urbains. En dehors de rares zones d'agriculture intensive, notamment dans certains deltas de l'Ouest, l'agriculture malgache dans son ensemble s'ouvre peu au progrès. La précarité alimentaire très préoccupante est un frein puissant face à la nouveauté ; en effet, franchir le pas de l'innovation est hors de portée du petit paysan malgache qui, abandonné à lui-même, supporte seul les besoins alimentaires de toute sa famille, toujours plus nombreuse. Le risque de l'échec est tout simplement inenvisageable. Déjà confronté aux aléas ancestraux du climat,

³¹⁹ Cf. Union des producteurs de riz, Food and agriculture organization, « Diagnostic et perspectives de développement de la filière riz à Madagascar » in « Note sur les goulots d'étranglement et les points forts - Riz - Dossier Produits de base Mai 2008 », Antananarivo, Rome, FAO, 2008.

³²⁰ Cf. Food and agricultural organization, Programme alimentaire mondial, « Rapport spécial, mission FAO/PAM d'évaluation de la sécurité alimentaire à Madagascar », Rome, FAO, 2013.

³²¹ Cf. Union des producteurs de riz, Food and agriculture organization, *op. cit.*

³²² Cf. Food and agricultural organization, Programme alimentaire mondial, *op. cit.*

³²³ Cf. Banque Mondiale, « Agriculture et développement rural », *op. cit.*

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Cf. Food and agricultural organization, Programme alimentaire mondial, *op. cit.*

des maladies, des prédateurs, ses connaissances empiriques sont les seules armes du paysan. Sans assistance efficace, la nouveauté reste étrangère à l'agriculteur traditionnel.

En dehors des techniques inadaptées, l'agriculture malgache souffre également d'une déficience structurelle en eau. Si l'on excepte les régions du Sud qui supportent un déficit hydrique chronique, Madagascar avec près de 400 000 km² de bassins versants possède une ressource en eau potentiellement abondante. Pourtant, le manque d'eau disponible constitue aujourd'hui un handicap majeur pour l'agriculture. L'eau tombe effectivement en quantité suffisante, mais souvent de façon irrégulière et violente dans certaines régions (40 km³ soit 3 120 m³ par habitant et par an).³²⁶ Le relief de l'île, caractérisé par un profil en deux versants, favorise l'écoulement rapide des eaux de pluie vers les côtes. La forêt, disparue à 80 %, ne rempli plus depuis longtemps son rôle de rétenteur d'eau et l'érosion massive consécutive produit des quantités monstrueuses de matériaux charriés par les eaux de ruissellement, les rivières et les fleuves, qui bouchent les canaux d'irrigation, engorgent les bassins de retenue existants, envasent les lacs et les marais. L'ampleur du phénomène est telle, qu'il dépasse de très loin les possibilités techniques et financières du pays, qui se trouve, non seulement dans l'incapacité d'entretenir les systèmes existants, mais aussi d'en créer de nouveaux. Là encore, le paradoxe malgache est troublant : à partir d'une ressource en eau potentiellement abondante, son agriculture se trouve aujourd'hui en situation hydrique précaire dépendant exclusivement du rythme saisonnier des précipitations, avec tous les aléas que cela représente dans un contexte alimentaire très tendu, exacerbé par une demande qui s'accroît plus vite que la ressource disponible en raison d'une poussée démographique intense :

« La quasi dépendance de l'agriculture à la pluviométrie constitue le principal blocage du développement de ce secteur ».³²⁷

Cette incapacité à capter et conserver l'eau prive l'agriculture malgache de cultures d'arrière saison très courantes en zone tropicale, qui pourraient s'avérer déterminantes au niveau de la couverture des besoins en nourriture.

³²⁶ Cf. World Resources Institute, « A Guide to the Global Environment 1992-1993 », Oxford University Press, Oxford, 1992.

³²⁷ Cf. Food and agricultural organization, Programme alimentaire mondial, *op. cit.*

4.3.2. La carence des infrastructures et des voies de communication

Le problème lié au manque d'infrastructures de transports constitue également un frein puissant au développement agricole. Le réseau terrestre des voies de communication, qu'il soit routier ou ferroviaire n'a connu aucun développement vraiment significatif en un demi-siècle. Il se limite encore aujourd'hui à moins de 6 000 kilomètres de routes goudronnées souvent en mauvais état, et à moins de 800 kilomètres de voies ferrées la plupart obsolètes, qui pour l'essentiel date du début du XX^{ème} siècle. Une seule voie navigable intérieure, héritage de la colonisation, le canal des Pangalanes, constitue une voie d'échange efficace, mais le processus d'envasement qui la frappe hypothèque à moyen terme son avenir faute d'entretien. Les temps de transport et leur extrême difficulté privent Madagascar de véritables infrastructures d'échanges terrestres à l'échelle d'un pays. Seules les communications terrestres périphériques autour des régions fortement urbanisées connaissent une certaine réalité à défaut d'efficacité.

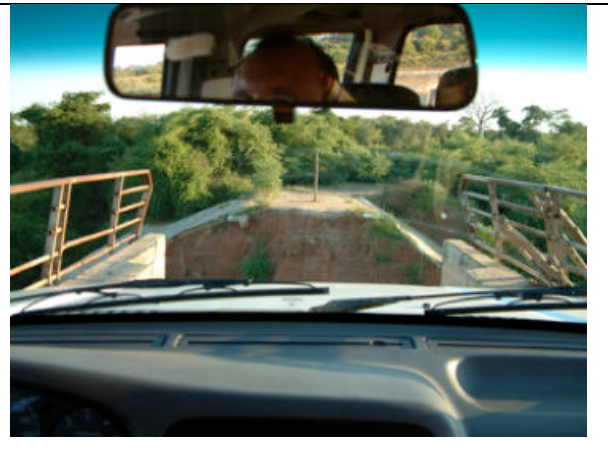
Transports	
Chemins de fer :	<i>total</i> : 732 km <i>voies étroites</i> : 732 km (largeur = 1.000 m) (2003)
Grandes routes :	<i>total</i> : 49,827 km <i>asphaltées</i> : 5,780 km <i>non-revêtues</i> : 44,047 km (1999 est.)
Voies navigables :	600 km (2004)
Ports :	Antsiranana, Antsohimbondrona, Mahajanga, Toamasina, Toliara
Marine marchande :	<i>total</i> : 9 navires (1,000 GRT ou plus) 14,865 GRT/17,936 DWT <i>immatriculés dans d'autres pays</i> : 1 (2005) <i>par type</i> : cargo 5, passagers/cargo 2, pétroliers 2
Aéroports :	116 (2004 est.)
Aéroports avec pistes pavées :	<i>total</i> : 29 <i>plus de 3,047 m</i> : 1 <i>2,438 à 3,047 m</i> : 2 <i>1,524 à 2,437 m</i> : 4 <i>914 à 1,523 m</i> : 20 <i>moins de 914 m</i> : 2 (2004 est.)
Aéroports avec des pistes non-pavées :	<i>total</i> : 87 <i>1,524 à 2,437 m</i> : 2 <i>914 à 1,523 m</i> : 42 <i>moins de 914 m</i> : 43 (2004 est.)

Tableau 12 : Voies de communication à Madagascar. Source : Tableau de bord-Madagascar/2005.

À titre d'exemple nous avons mis près de 18 heures pour parcourir un peu plus de 700 kilomètres d'Antananarivo à Morondava avec un véhicule tout terrain moderne et particulièrement performant dans des conditions souvent dangereuses (pont écroulé, fondrières) et avec un chauffeur très expérimenté sur ce trajet.



Photographie n°89: Route nationale-Sortie Fort Dauphin.



Photographie n°90 : Moitié de pont écroulée – Route Antsirabe/Morondava.

Ce trajet a été effectué par temps sec, puisqu'en temps de pluie, le parcours est rédhibitoire. Les conditions de transport des véhicules poids lourd chargés, dans de telles conditions et sur de telles distances, comportent des risques très importants, notamment lors du franchissement des ouvrages d'art qui, pour la plupart datent de l'époque coloniale et sont particulièrement dangereux. On compte à Madagascar 7 véhicules particuliers pour 1 000 habitants (contre 481 en France), pour l'essentiel concentrés dans les zones urbaines.³²⁸ L'absence de véhicules et d'infrastructures de communication véritables conduit à la quasi inexistence de moyens de transports à une échelle significative en dehors des grands centres urbains. Les zones rurales, quand elles ne se trouvent pas à proximité immédiate des zones urbaines, restent majoritairement isolées.

Le développement des surfaces exploitées en agriculture se heurte à l'absence de moyens de transport efficaces qui pourraient ouvrir de nouveaux espaces potentiellement cultivables, mais inaccessibles. Cet isolement des espaces ruraux disponibles explique ce curieux phénomène d'une agriculture vivrière qui colonisent les zones urbaines ; en effet, à défaut de pouvoir transporter leur production vers les villes, de nombreux ruraux ont émigré directement dans les zones urbanisées pour devenir les nouveaux paysans des villes, où ils ont installé leurs cultures. C'est ainsi que s'interpénètre de manière curieuse, en un patchwork étonnant, une multitude de champs cultivés et de zones de peuplement urbain. C'est l'agri-ville à la façon malgache, mélange inédit de ville dans la campagne et de campagne dans la ville, peuplée de nouveaux occupants : les agro-urbains. L'exemple d'Antananarivo est particulièrement frappant de ce point de vue ; en abordant la capitale, on ne sait pas où commence la ville et où s'arrête la campagne.

³²⁸ Cf. Statistiques Mondiales, *op. cit.*



Photographie n°91 : Vue d'ensemble, zone urbaine Antananarivo.



Photographie n°92 : « Agri-ville », vue du Palais d'Ambohimanga-Antananarivo.

Cette carence de moyens de communication terrestres est une des clés du non-développement des terres cultivables potentiellement disponibles. Le manque de moyens de déplacements concentre les populations rurales sur les zones cultivées déjà existantes où les possibilités d'extension des surfaces restent extrêmement limitées. Le manque de mobilité explique en grande partie que seulement 5,1 % de la superficie du territoire soit actuellement cultivée à Madagascar alors que 79,6 % de la superficie totale de Madagascar est réputée cultivable, soit près de 40 millions d'hectares.³²⁹ C'est d'ailleurs dans ce contexte que Madagascar va devenir une sorte d'Eldorado pour les pays émergents à la recherche de terres cultivables à mettre en valeur pour leur propre usage avec les moyens financiers considérables dont ils disposent aujourd'hui (Chine, Corée du Sud, Inde, etc.)

4.3.3. La particularité du système foncier

Enfin, en matière de développement agricole, le problème du foncier est récurrent dans de nombreux pays notamment en Afrique subsaharienne. Madagascar n'échappe pas à l'instabilité foncière, source première de précarité du monde agricole. Le problème de la sécurité foncière n'a toujours pas été résolu depuis l'indépendance. Il s'agit là aussi d'un lourd handicap pour le développement de Madagascar et plus particulièrement pour le développement du secteur agricole. Sur le fond, ce n'est pas, la propriété foncière au sens du Code Civil qui, jusqu'à une période récente préoccupait le paysan malgache, c'est plutôt la propriété « Gasy », au sens de la sécurité foncière, garantissant une continuité d'usage et de

³²⁹ Cf. Worldstat, « Utilisation du sol à Madagascar », 2012, consulté sur www.fr.worldstat.info le 13 juin 2013.

transmission à sa descendance des terrains agricoles qu'il a lui-même reçu de ses ancêtres et qu'il continue d'exploiter. En effet, le paysan a son lopin de terre dont l'exploitation représente le seul moyen de survie pour lui-même et toute sa famille.

« Avant la colonisation française, il ne faut pas parler de propriété mais de possession, [...] le souverain était considéré comme le propriétaire virtuel de toute la terre ».³³⁰

L'attribution des terres se faisait alors sur décision du roi ou du chef de la tribu ; chaque village se voyait attribuer un territoire, « Fokontany », dont il prenait en quelque sorte possession, au nom du groupe tout entier. La répartition du sol, ainsi que sa transmission se faisait à l'intérieur du village en fonction des besoins de chacun. À l'origine, le village était presque toujours constitué d'une famille autour d'un ancêtre commun. Cette unité villageoise reposait donc sur des liens extrêmement forts : le lien du sang et le culte de l'ancêtre. À cette époque, communauté familiale et communauté territoriale se confondaient. Puis, avec le temps, la population des villages s'est multipliée, les liens familiaux se sont dilués, et l'ancêtre commun a disparu, seul le lien territorial a subsisté. On est alors passé d'une communauté de sang, à une communauté de résidence. Jusqu'à l'arrivée de la puissance coloniale, le niveau très faible d'occupation humaine sur la Grande île permettait un accès facile à la culture des terres qui sont alors abondantes. Le système coutumier d'occupation et de possession des terres fonctionnait d'une façon équilibrée, semble-t-il, selon des règles parfaitement admises. À côté de cette organisation ancestrale de la répartition et de la possession de la terre, le colonisateur a introduit sa propre conception de la propriété foncière, au travers du « titre foncier » inspiré par l'Acte de Torrens, document légal hors de portée de la grande majorité des autochtones. Conscients de la fragilité de leur situation foncière face au Titre foncier qu'ils n'étaient pas en mesure de se procurer, les populations rurales (mais également urbaines dans une certaine mesure) ont inventé leur propre document au travers du « petit papier », sorte de document écrit :

« établi sous sein privé, en présence de témoins [...], les parties y voient une consécration minimale de leur droit ».³³¹

Cette « sagesse populaire » n'est pas restée vaine, puisque la loi de 2005 a introduit un nouveau document officiel qui s'inspire des « petits papiers » sous la forme du Certificat foncier « conforme aux coutumes et aux pratiques localement reconnues ». Par ailleurs, le

³³⁰ Cf. L. Raharison, « Dualité entre héritage et vente de terres dans l'accès à la terre. Le cas de l'Imerina – Hautes Terres Centrales de Madagascar », in Colloque international « Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues », Montpellier, 2006.

³³¹ Cf. A. Rohegude, « La nouvelle politique foncière de Madagascar – Chapitre : la nécessité du « papier », Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris, Paris, Université de Paris I, 2010, pp. 1-16.

Titre foncier, héritier de la période coloniale est maintenu, en dépit du « caractère moins absolu de la valeur juridique des inscriptions » au travers du Certificat foncier, celui-ci est désormais « opposable aux tiers ». La réforme foncière très ambitieuse, engagée par l'État malgache avec la « lettre de politique foncière de 2005 »,³³² pilotée à l'échelon communal se heurte cependant à de nombreuses difficultés de mise en œuvre : elle requiert d'importants moyens financiers qui « fortement subventionnés par une douzaine de bailleurs de fonds internationaux [...] a connu un ralentissement lorsque ces derniers cessèrent leur contribution en 2009 en raison de la crise politique ». Seules 480 communes sur 1 550 sont aujourd'hui pourvues d'un guichet foncier, nécessaire à l'enregistrement légal des certifications foncières sur place.³³³

L'espace agricole à Madagascar est aujourd'hui soumis à une double pression. D'une part à l'intérieur, la rareté des terres disponibles aujourd'hui exacerbe les tensions au sein d'un monde agricole très fragilisé, qui doit faire face à une crise alimentaire bien réelle et amplifiée par une démographie galopante ; 33 % de la population est sous-alimentée.³³⁴ D'autre part à l'extérieur, les exigences de la mondialisation imposent un cadre légal stable et reconnu, répondant aux critères internationaux en matière de sécurité foncière, indispensable aux investissements d'envergure. Madagascar doit en outre être en mesure de s'appuyer sur une organisation légale et pérenne de son domaine foncier pour pouvoir défendre les intérêts de sa population face aux convoitises des multinationales pour ses richesses minières, et des grands pays émergents pour ses terres cultivables.

Le manque d'infrastructures éloigne les paysans des terres arables disponibles, et limite les mobilités de population qu'une logique de croissance démographique rendrait souhaitable. Malgré les menaces qui pèsent sur les derniers écosystèmes forestiers fragiles encore existant à Madagascar, les populations rurales vivant à proximité, continuent aujourd'hui encore, d'y prélever beaucoup de nourriture ainsi que de grandes quantités de bois. Les paysans, extrêmement pauvres, sont partiellement tributaires des ressources de la forêt qui leur procurent un complément de denrées alimentaires très précieux pendant la période de soudure entre deux récoltes souvent insuffisantes, pour couvrir la totalité de leurs besoins de l'année. Pour leur alimentation, les populations cueillent dans la forêt des tubercules, des fruits sauvages ainsi que les parties comestibles du palmier (cœur ou chou palmiste, jeunes pousses et fruits) :

³³² *Ibid.*

³³³ Cf. M. Rakontondrainibe, « Madagascar – Actualités de la question foncière », Nogent sur Marne, AGTER, 2012.

³³⁴ Cf. Statistiques mondiales, *op. cit.*

« la fréquence des prélèvements des produits dans la forêt, varie de 1 à 3 fois par semaine, selon l'éloignement des localités par rapport à la ressource, à la taille de la famille, et à la quantité de stock de riz [...] La récolte journalière par personne est de 3 à 5 kilogrammes. »³³⁵

Cette récolte complémentaire de cueillette est très précieuse, car elle procure une supplémentation nutritionnelle non négligeable dans une alimentation de base peu variée et très carencée ; particulièrement chez les jeunes enfants, dont 37 % présentent une insuffisance pondérale en milieu rural.³³⁶ L'exploitation du bois reste très importante : bois d'œuvre, bois de service, bois de construction, charbon de bois, bois de chauffe. Le bois prélevé dans les forêts représente 90 % de la source d'énergie utilisée par l'ensemble de la population malgache pour ses besoins domestiques.³³⁷ Le bois ramassé directement représente 71 % de l'usage domestique, 18,2 % pour le charbon de bois directement issu des forêts, alors que 8,6 % seulement du bois de chauffe prélevé fait l'objet d'un commerce.³³⁸ Régulièrement, en général en fin de semaine, on rencontre de nombreux enfants dans les villages qui se rendent à l'école, un morceau de bois dans chaque main, c'est le complément de rémunération de l'instituteur. En volume, la production annuelle de bois de chauffe est évaluée à 3 337 395 stères et celle du charbon de bois à 642 000 tonnes.³³⁹ Les essences de bois d'œuvre les plus recherchées sont le palissandre, l'ébène et le bois de rose. Cette production est surtout destinée à l'exportation. En dehors d'une exploitation règlementée de ces essences précieuses, il existe une exploitation « sauvage » bien réelle mais heureusement limitée par les difficultés d'accès et d'acheminement dues aux contraintes du relief et à l'absence d'infrastructures appropriées. La paupérisation des populations amplifiée par une démographie qui s'accélère, accroît inexorablement la pression anthropique sur un milieu naturel déjà fragilisé. La forêt malgache recule toujours.

4.3.4. Les limites du secteur industriel

Le secteur industriel est globalement peu développé à Madagascar. Cependant avec un taux de croissance de 3 % par an jusqu'en 2007, Madagascar a connu une réelle croissance de sa production industrielle avec une accélération de 6 % en 2008.

³³⁵ Cf. Food and agricultural organization, « Situation des ressources génériques forestières de Madagascar », Rome, FAO, 2010.

³³⁶ Cf. United Nations International Children's Emergency Fund, *op. cit.*

³³⁷ Cf. Food and agricultural organization, *op. cit.*

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ Cf. Direction générale des eaux et forêts, « Gestion des ressources forestières », Antananarivo, République de Madagascar, 2002.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Est°2008
Taux de croissance en %	5	3	3	3	3	3	3	3	6

Tableau 13 : Taux de croissance de la production industrielle à Madagascar (2000 à 2008). Source : index mundi.

La création à partir de 1990 de « zones franches », accordant des avantages fiscaux aux entreprises industrielles s’y installant, explique cette embellie. En 1990, on comptait douze entreprises franches (EF) et 191 en 2000 ; 80 000 emplois y ont été créés en 2004 et jusqu’à 120 000 en 2007.³⁴⁰ Malgré une évolution encourageante, le secteur industriel malgache reste structurellement très fragile. La crise politique qui a éclaté en 2009 lui a été fatale. De nombreux obstacles majeurs et récurrents demeurent, face au développement industriel à Madagascar, telles une insuffisance de production d’électricité, qui reste trop faible et insuffisamment fiable ou encore, une carence grave des transports terrestres qui, comme pour l’agriculture, freine considérablement les échanges internes, ne permettant pas une intégration du secteur industriel, préalable à son véritable développement. D’autre part, il y a une inadéquation entre la formation scolaire des jeunes et les besoins de l’industrie :

- 94 % des diplômés de l’enseignement supérieur viennent des filières générales telles l’éducation, les lettres, les sciences sociales et les sciences de la santé.
- seulement 4 % sont diplômés de l’enseignement supérieur dans l’ingénierie et l’industrie de production ou de transformation.³⁴¹
- seuls 500 étudiants suivent un cursus en tourisme, agriculture et agro-industrie, transports et BTP (qui sont les secteurs les plus porteurs).³⁴²

Les principaux secteurs de l’activité industrielle à Madagascar sont les industries de transformation agro-alimentaires (boissons, sucreries, conserveries, tissage), de textile et habillement (64% des entreprises franches),³⁴³ et minier avec les minerais industriels (chromite, graphite quartz, ilménite, nickel, mica, sables de plage, zircon et monazite, fer, quartz, charbon, etc.), les pierres d’ornementation (labradorite, cristal de roche, rhodonite,

³⁴⁰ Cf. Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Bureau de représentation de l’Océan Indien à Antananarivo, « Note d’Information – L’industrie à Madagascar en 2008 », Antananarivo, ONUDI, 2008.

³⁴¹ Cf. Banque africaine de développement, Organisation de coordination et de développement économique, Programme des Nations unies pour le développement, Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, *op. cit.*

³⁴² Agence française de développement, *Rapport annuel 2011*, Paris, Agence Française de Développement, 2012.

³⁴³ Cf. Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Bureau de représentation de l’Océan Indien à Antananarivo, *op. cit.*

marbre, cordiérite, célestite, béryl vitreux, quartz, tourmaline opaque, corindon, ammonite, etc.), les pierres précieuses (rubis, saphir, émeraude, aigues-marines, etc.) et l'or.

Depuis longtemps, l'activité d'extraction minière se fait à Madagascar sur une petite échelle, à un niveau quasi artisanal, et même souvent individuel, principalement dans les secteurs de l'or, des pierres précieuses, et des pierres d'ornementation ; la plupart des acteurs de la filière évoluent dans un cadre souvent informel. C'est un secteur d'activité très dangereux, où les individus travaillent dans des conditions extrêmes. Beaucoup sont salariés pour moins de deux euros par jour et 100 personnes meurent chaque année.³⁴⁴

Aujourd'hui, à côté de ce mode traditionnel d'extraction des minerais, des multinationales engagent de grands projets industriels sur l'île dans le cadre de la loi sur les grands investissements miniers (LGIM) de 2002, modifiée en 2005. Cette loi accorde un régime spécial très favorable pour les investissements miniers de grande envergure. Dans ce cadre, quatre grands projets sont en cours :³⁴⁵

- QMM : projet ilménite à Fort Dauphin.
- Sheritt Ambatovy : projet nickel/cobalt à Ambatovy (près de Tamatave).
- Madagascar Ressources : projet sables minéralisés (Titane) à Tuléar.
- Projet uranium.

L'avenir industriel et minier est très préoccupant. C'est :

« un pays d'une grande diversité biologique [...] et minérale ». ³⁴⁶

Madagascar est à la croisée des chemins. Extrêmement fragilisé par l'instabilité politique chronique et une paupérisation massive de sa population, le pays fait face à une double pression : pression interne d'une population exsangue et pression extérieure des multinationales minières et pétrolières à la recherche de « proies » faciles. La collusion était inévitable et prévisible. La rente minière est un choix irrésistible pour un pouvoir contesté, gangrené par la corruption : les ressources financières sont immédiates, sans effort d'investissement en propre. S'installer dans la rente minière apporte une solution de court terme ; elle peut un temps financer la paix sociale actuellement menacée. Le moyen terme et le long terme sont classiquement le prix à payer : aucune retombée significative en matière de développement, épuisement programmé des ressources, atteintes environnementales

³⁴⁴ Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Bureau de représentation de l'Océan Indien à Antananarivo, *op. cit.*

³⁴⁵ *Ibid.*

³⁴⁶ Cf. Les Amis de la Terre France, Association initiative pour la recherche économique et sociale en Afrique sub-saharienne, « Madagascar, nouvel eldorado pour les compagnies minières et pétrolières, Montreuil, Les Amis de la Terre France, 2012.

irréversibles. Entre l'environnemental et le minéral, Madagascar risque de s'abandonner au minéral.

Conclusion

Le mot paradoxe est récurrent quand on analyse la situation de Madagascar aujourd'hui. Cependant les paradoxes apparents ne sont que l'expression de réalités profondes et multiples qui, observées et analysées résultent d'un processus d'évolution négative sur le plan économique, éducatif, politique et également environnemental.

Doté d'un potentiel de développement encore remarquable et envié voici un demi-siècle (nature exceptionnellement généreuse, peuplement modéré, niveau global d'éducation plutôt élevé dans cette partie du monde), Madagascar est engagé sur la voie de la régression et du sous-développement. La destruction massive et continue de l'environnement constitue le symbole de la réalité malgache. Ce qui reste de la forêt primaire, mais aussi secondaire recule toujours ; la brousse et les prairies disparaissent à leur tour. L'érosion des sols engorge les rivières, les fleuves, les deltas, les lacs et les marais et pose déjà le problème de l'irrigation dans un pays où l'eau est particulièrement abondante. Madagascar a été façonné par son relief dont il reste encore aujourd'hui en grande partie tributaire : une place forte au centre, les Hautes Terres Centrales ceinturées par une bande côtière en contre-bas, adossée à la mer. Tout ou presque part du centre vers la périphérie en un ensemble satellisé dans presque toutes les composantes du pays : démographique, ethnique, économique et politique. La carence des infrastructures de communication terrestre, qui seraient pourtant essentielle à la maîtrise efficace de ce vaste territoire, n'a pas permis d'amorcer une réelle intégration à l'échelle du pays. Les liens qui relient le centre à la périphérie sont bien réels et très anciens mais ce sont des liens pour partie antagonistes, qui ne permettent pas des relais efficaces, mais qui sont néanmoins indispensables pour une administration effective du territoire. C'est la raison pour laquelle les décisions venues de la capitale peinent à trouver les relais nécessaires au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la périphérie. La gestion du problème environnemental n'échappe pas à cette extrême difficulté que rencontre l'autorité centrale dans la gestion du pays. L'emballement démographique perturbe aujourd'hui un équilibre déjà très fragile.³⁴⁷

« S'il est établi que l'existence d'une corrélation positive ou négative systématique entre la variable population et la croissance économique n'est pas évidente dans les

³⁴⁷ Cf. Food and agricultural organization, *op. cit.*

pays en développement, cependant il est clair que dans la conjoncture économique actuelle, une croissance rapide et même modérée de la population malgache risque de nuire à l'autosuffisance alimentaire du pays en l'an 2000. Finalement il apparaît que l'intégration de la variable population parmi les facteurs explicatifs du développement économique et social est une réalité pour Madagascar ». ³⁴⁸

La pression sur l'environnement est à son comble, faute de solutions de rechange. Cependant, il serait très réducteur de désigner la pression démographique comme seule responsable de la catastrophe environnementale qui se profile. En effet, l'accroissement de la population est un phénomène récent, qui agit essentiellement en tant que multiplicateur amplifiant un processus de destruction du couvert forestier à l'œuvre depuis des temps immémoriaux. Le phénomène de destruction systématique de la forêt est ancestral et profondément culturel ; il est directement lié à un modèle d'exploitation de la nature dans une pratique agricole très primitive (Tavy) qui n'a pas évolué. Aucune mesure coercitive des autorités, des rois Merina au XVIII^{ème}, en passant par les autorités coloniales, jusqu'aux gouvernements actuels n'a pu enrayer ce phénomène. L'analyse factuelle du rapport ancestral de la société malgache avec l'environnement conduit à penser qu'il s'agit d'un comportement traditionnel basé sur la libre jouissance de la nature en tant que ressource à disposition. Il faut écarter l'idée que cette attitude n'est pas délibérément agressive, même si par ailleurs elle l'est par ses conséquences. Il semble en effet, que dans l'inconscient collectif, l'environnement naturel soit considéré depuis des temps immémoriaux comme un acquis absolu, immuable et infini. Le fait que cette nature généreuse soit consubstantielle à la vie même, suscite certes une considération religieuse, mais ce respect ne signifie pas que son devenir pose question. ³⁴⁹ La découverte du caractère fragile de cette nature supposée prolifique qui laisse des nécessités insatisfaites aujourd'hui, suscite dans l'urgence une certaine forme de stupeur résignée. Dans ce contexte, les programmes de protection multiples et variés et leur corollaire écotouristique idéalisé paraissent décalés dans la réalité malgache.

³⁴⁸ V-R. Andrianarivelo, I. Randretsa, in C. Feller, F. Sandron, *Parcours de recherche à Madagascar*, l'IRD-Orstom et ses partenaires, Marseille, IRD, 2010, p. 181.

³⁴⁹ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 51.

CHAPITRE 5

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE : LE CHOIX POLITIQUE DE L'ÉCOTOURISME

Introduction

La situation environnementale à Madagascar révèle un bilan et une gestion préoccupante des ressources naturelles. La biodiversité malgache se retrouve dégradée par des populations locales très appauvries qui n'ont souvent d'autres choix que de continuer à exploiter la forêt, par des pratiques agricoles archaïques et inadaptées à la situation environnementale actuelle. Cette augmentation de la pression anthropique est à corrélérer pour partie avec une augmentation très forte de la démographie, poussant l'environnement malgache dans une voie difficile. Par ailleurs, Madagascar est le troisième pays le plus pauvre de la planète, cette situation défavorable éloigne les possibilités endogènes de mesure politique efficace en matière de développement et de protection environnementale. Malgré cette situation environnementale très dégradée, Madagascar offre encore un potentiel écotouristique majeur, essentiellement par son caractère endémique.

5.1. Le processus régressif de l'environnement malgache

5.1.1. La dégradation des ressources naturelles de l'île

Nous nous contenterons ici de rappeler que l'État malgache s'est séparé de l'Afrique, il y a 150 millions d'années, induisant un type très particulier d'évolution de la faune et de la flore qui en font l'une des vingt-cinq régions biogéographiques du monde et qui font de l'île, un véritable « sanctuaire de la nature », concentrant plus de 90 % d'espèces végétales et animales endémiques. Il s'agit d'un laboratoire de l'évolution qui représente un grand intérêt scientifique pour le monde entier, il est classé « hot spot » de biodiversité.³⁵⁰

³⁵⁰ Cf. N. Myers, R-A. Mittermeier, C-G. Mittermeier, G. Da Fonseca, J. Kent., « Biodiversity hotspots for conservation priorities » in *Nature*, Londres, Macmillan Publishers Limited, volume 403, 2000. pp. 853-858.

➤	85 % des 12 000 variétés végétales
➤	94 % des arbres et des arbustes
➤	85 % des plantes herbacées
➤	Plus de 95 % des poissons d'eau douce
➤	La majorité des mammifères terrestres, dont les cinq familles de lémuriens
➤	98 % des reptiles et amphibiens
➤	Plus de 40 % des 250 espèces d'oiseaux recensées sur l'île
➤	2900 espèces d'oiseaux et de papillons sur les 3 000 représentées à Madagascar

Figure 8 : Endémisme à Madagascar. Source : N. Myers, R-A. Mittermeier, C-G. Mittermeier, G. Da Fonseca, J. Kent., *op. cit.*

Malheureusement, cette biodiversité exceptionnelle se trouve dans un état critique. En effet, la situation économique, la pauvreté et la culture ancestrale portent gravement atteinte à cet équilibre naturel fragile. C'est la destruction anthropique massive de leur habitat qui menace aujourd'hui la faune et la flore malgaches. Près de 85 % du couvert forestier de l'île ont déjà disparu. Les modifications du milieu ont commencé il y a près de 1 500 ans. En effet, l'arrivée des premiers occupants de l'île a apporté la culture du riz et l'élevage du zébu. Cette modification extérieure a eu des conséquences très néfastes sur l'île, c'est d'ailleurs à partir de cette époque qu'ont commencé les atteintes à la faune et à la flore, avec l'extinction d'espèces locales très anciennes, comme l'hippopotame nain et de nombreux lémuriens. Bien que la population de l'île ne soit pas très importante en valeur relative (38,5 hab/km²), elle a connu une expansion importante, passant de 2,5 millions d'habitants en 1900 à plus de 22 millions d'habitants aujourd'hui. Néanmoins, le progrès technique, économique et social n'a pas accompagné cette poussée démographique,³⁵¹ puisque le secteur agricole emploie 75 % de la population active. La culture sur brûlis (appelée Tavy) est l'une des composantes majeures de cette déforestation continue. Cette réalité a pendant longtemps été sous-estimée en raison de l'abondance considérable des ressources naturelles de l'île. À Madagascar, les forêts sont avant tout des terres vierges permettant à une population en forte croissance de subsister en augmentant les superficies cultivables. La forêt malgache a toujours constitué et constitue encore, pour partie, le système agraire de base, en tant que réserve de terres arables³⁵² (défrichage, brûlis), source d'énergie (bois de feu),³⁵³ production de bois d'œuvre (construction), gisements d'essences rares de bois précieux (exportation), réserve pour la chasse, le braconnage, la cueillette. Ces dernières activités « primitives » sont toujours

³⁵¹ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.*, p. 143.

³⁵² S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *Déforestation et systèmes agraires à Madagascar, les dynamiques des tavy sur la côte orientale*, Montpellier, Antananarivo, Cirad, Cite, Fofifa, 2003, p. 119-120.

³⁵³ G. Froger, V. Géronimi, P. Méral, P. Schembri, *Diversité des politiques de développement durable*, Paris, Karthala, 2009, p. 153.

pratiquées à grande échelle ; la seule cueillette des litchis sauvages en forêt représente 22 000 tonnes/an et fait de Madagascar le premier producteur mondial de ce fruit. Les techniques de culture sont restées très majoritairement traditionnelles, sinon archaïques. Le défrichage et la culture sur brûlis, les feux de brousse et de prairies constituent le principal fléau de l'île : 150 000 hectares de forêt sont ainsi détruits chaque année. Les conséquences sont tout simplement désastreuses.³⁵⁴ Une couverture végétale suffisamment dense permet au processus de formation des sols de se poursuivre. À l'inverse, sa disparition laisse le champ libre à l'érosion (eau, chaleur, vent) qui agresse le sol dénudé. La forêt tropicale représente un équilibre entre la végétation et le sol très long à atteindre (qui demande des siècles). La déforestation accélère l'érosion, et provoque un bouleversement du processus de pédogenèse : on entre dans un processus d'évolution régressif. C'est dans cette impasse écologique que se trouve Madagascar aujourd'hui. Le sol de la forêt tropicale malgache est relativement pauvre, tout défrichage empêche pour longtemps sa régénération. Le potentiel de fertilité du sol acquis par brûlis est éphémère : il s'épuise en trois ans. L'érosion du sol dénudé emporte la mince pellicule d'humus. La dégradation commence par la structure du sol, qui perd rapidement ses agrégats sous l'action violente de la pluie, et se trouve fragilisé.³⁵⁵ Il résiste mal à l'érosion pluviale en période de fortes pluies, et éolienne en période sèche. Il se décape en surface. Les matières organiques et les particules minérales les plus fines sont entraînées les premières. La faune et la microflore disparaissent. La structure du sol devenant de plus en plus compacte, les pluies ne parviennent plus à s'infiltrer.

Le climat très humide et chaud donne des sols ferrallitiques de couleur rouge, très typiques de Madagascar. La déforestation de ces sols ferrallitiques forme une croûte dure en surface (latérite) sur laquelle rien ne pousse. L'instabilité de ces sols provoque d'énormes glissements de terrain sur les pentes. L'afflux massif d'alluvions latéritiques sur les côtes et dans les lacs donne une vue d'avion particulièrement saisissante : « Madagascar baigne dans le sang ». La destruction massive de la forêt malgache est un véritable désastre écologique qui accompagne ce désastre économique. On ne peut dissocier la forêt malgache et ses habitants : c'est ensemble qu'ils sont en péril.

³⁵⁴ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 87.

³⁵⁵ *Ibid.*

5.1.2. L'aggravation de la situation économique et de la pauvreté

Madagascar est l'un des pays les plus pauvres au monde ; classé en 151^{ème} position sur 187 pays, selon l'Indicateur de développement humain en 2011. La population augmente d'environ 3 % par an. En parallèle, l'économie du pays régresse,³⁵⁶ amplifiée par une instabilité politique chronique depuis l'indépendance : le territoire est actuellement sous un régime de transition politique dans un contexte de crise économique mondiale depuis 2008.

Le secteur touristique tente de se développer et de profiter des nouvelles tendances économiques pour le durable et l'environnemental afin de retrouver le niveau qui avait été atteint en 2008 ; mais face à une faible pénétration touristique, ce pays a des difficultés à être identifié comme une destination touristique à part entière. La croissance économique du pays connaît un ralentissement dû notamment à la crise économique de 2008 qui a touché la zone euro et qui, par conséquent, a considérablement réduit les flux commerciaux qui existaient auparavant ; mais aussi du fait de l'instabilité politique et institutionnelle qui touche le territoire depuis 2009. Par ailleurs, on assiste à une hausse des prix qui touche non seulement des produits du quotidien mais surtout l'énergie. En attendant une éventuelle sortie de crise du pays, le gouvernement a mis en place une politique d'austérité budgétaire. Cette situation économique dégradée atteint de plus en plus les populations locales et provoque une augmentation constante du taux de pauvreté et de chômage dans le pays, notamment chez les jeunes diplômés. L'agriculture est le socle de l'économie actuelle du pays. Selon les informations que nous avons relevées dans le dossier de la Conjoncture économique de Madagascar en 2011, cette activité concerne plus de 80 % de la population malgache et représente environ 30 % du PIB. L'agriculture produit essentiellement du riz et du manioc (qui représente tout de même une part moins importante). La culture rizicole est une des seules activités qui a su rester stable malgré le contexte économique, cependant, elle peine à suivre l'évolution démographique du pays parvenant de moins en moins à subvenir aux besoins de la population. L'élevage bovin, porcin et de volaille impacte également positivement l'économie malgache puisque le volume de production a connu une légère hausse de 1,1 % par rapport au dernier semestre de 2011, mais la hausse des prix a aussi touché ces produits :

³⁵⁶ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.*, p. 40.

	Indice de quantité	Indice de prix	Indice de valeur
BOVIN	103,2	128,4	132,5
PORCIN	91,4	118,8	102,2
POULET	86,5	86,7	75,0
ENSEMBLE	101,1	125,1	126,4

Tableau 14 : Indices des principaux produits d'élevage. Source : Conjoncture économique, 2011.

Le secteur secondaire représente 16 % du PIB global, c'est d'ailleurs la part la plus faible. Les activités se concentrent essentiellement autour du textile, qui est l'une des branches les plus actives de l'industrie à Madagascar.³⁵⁷ Depuis la crise de 2009, les entreprises manufacturières, comme les industries chimiques, de cuir ou pharmaceutiques connaissent des difficultés causées principalement par la hausse des prix des facteurs de production (pétrole, électricité, etc.). En marge des industries de textile, on trouve les industries du bois dont la production augmente de plus en plus, impactant encore davantage le phénomène de déforestation. On note également les industries agroalimentaires (brasseries, conserveries) qui sont en nette progression par rapport à l'année 2010. À l'inverse, les industries extractives ont des résultats en baisse, du fait de l'augmentation importante des coûts de production, comme nous l'avons mentionné plus haut. Enfin, le secteur tertiaire représente 54,9 % du PIB, il est le secteur économique le plus important de l'île.³⁵⁸ Le tourisme reste encore faible par rapport au potentiel lié touristique du pays. La part actuelle de cette pratique est inférieure à celle qu'a connue Madagascar en 2008. Néanmoins, elle reste en augmentation avec 225 055 touristes en 2011 contre 196 052 en 2010, soit une hausse de 14,8 % au premier trimestre 2012.³⁵⁹ Les touristes se déplacent beaucoup mais dépensent peu sur le territoire malgache, ce qui pose des problèmes au niveau des recettes touristiques. Bien que le tourisme représente en valeur absolue une activité très marginale par comparaison aux performances d'autres destinations touristiques dans le monde, celui-ci reste le premier pourvoyeur de devises à Madagascar et constitue en cela une activité très importante.

Enfin, la télécommunication progresse grâce à l'essor technologique qui se diffuse à l'échelle mondiale. Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) occupent

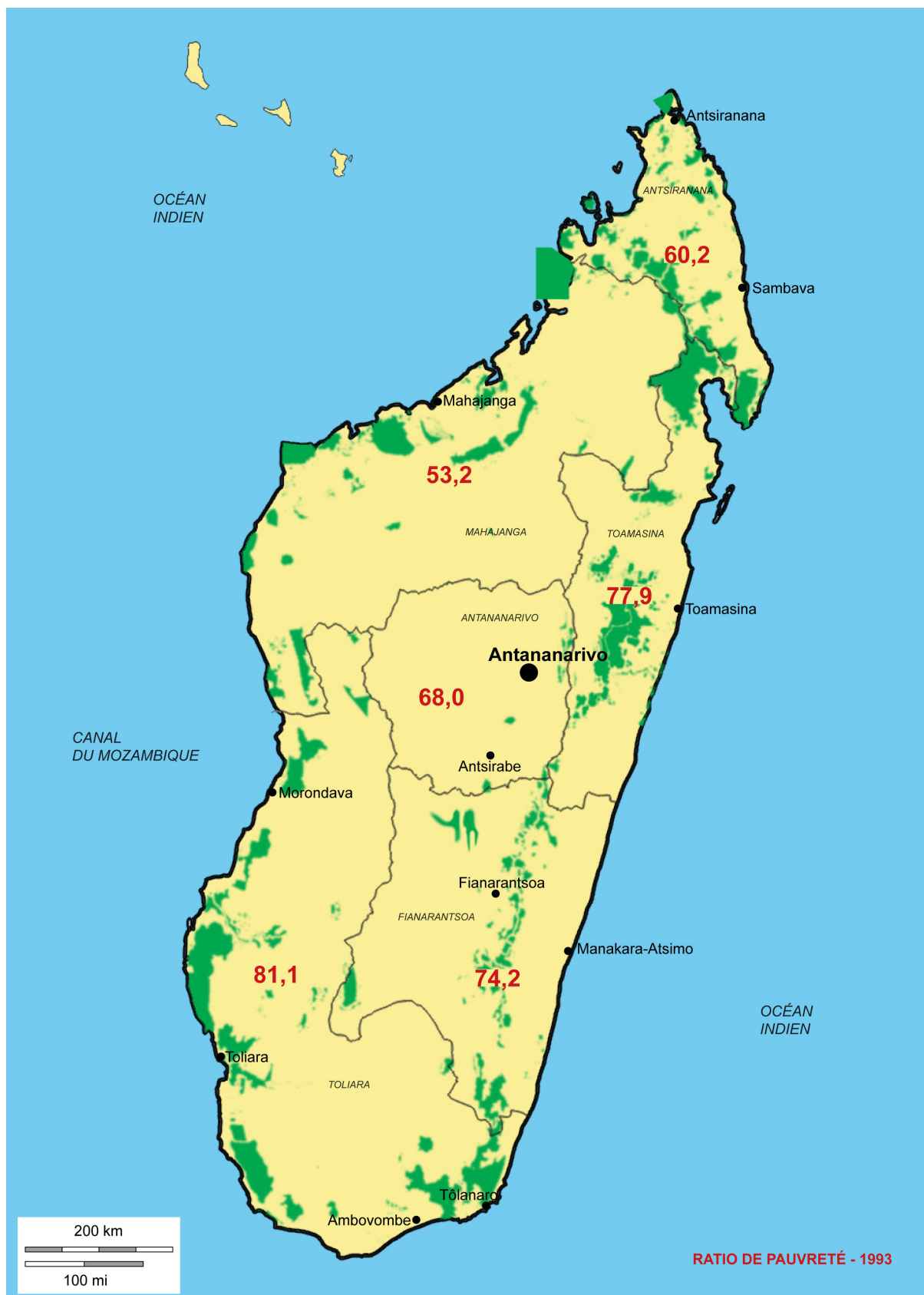
³⁵⁷ Cf. Banque Mondiale, « Madagascar - Vue d'ensemble », Washington DC, Banque Mondiale, 2013, consulté sur www.banquemondiale.org le 10 juillet 2013.

³⁵⁸ *Ibid.*

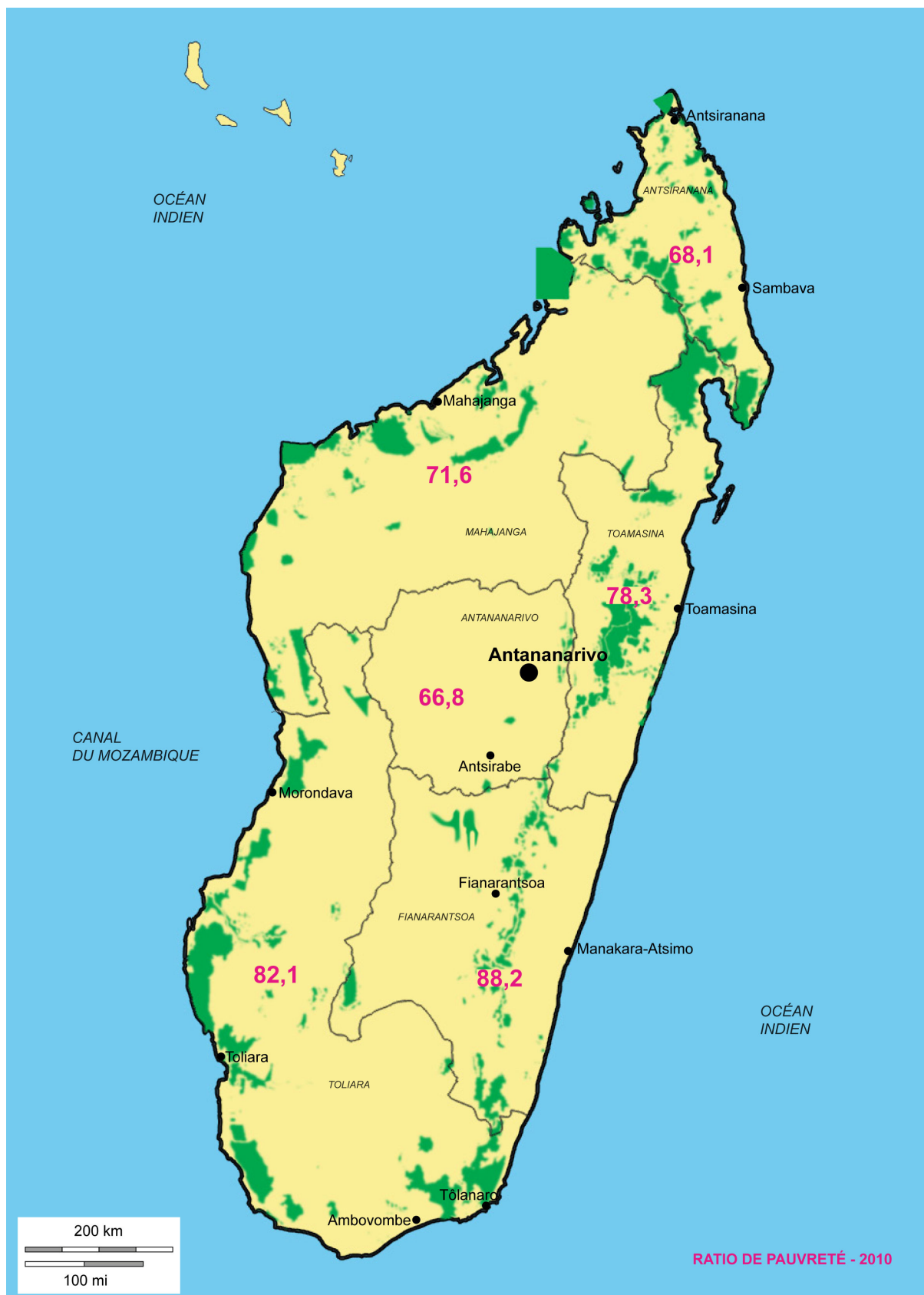
³⁵⁹ Cf. Banque Afrique de développement, Organisation de coordination et de développement économique, Programme des Nations unies pour le développement, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, « Perspectives économiques en Afrique 2011 », BAFD, OCDE, PNUE, CEA, 2012.

aujourd'hui une place de plus en plus importante dans le secteur tertiaire de l'économie malgache malgré la pauvreté du pays. En ce qui concerne le commerce international, on assiste également à une évolution liée à la crise mondiale de 2008. À défaut d'avoir connu une baisse des flux avec la zone euro, à l'échelle des importations, Madagascar se tourne désormais vers des pays émergents comme les Émirats Arabes Unis ou bien la Chine. Au niveau des exportations, la France reste le principal partenaire de Madagascar, puis viennent l'Inde et Singapour dont l'ascension économique est fulgurante. On observe alors que Madagascar s'est adaptée au contexte du commerce international en s'associant à des pays émergents d'Asie ou d'Asie du Sud-Est qui sont moins touchés que les pays européens par la crise mondiale de 2008. Dans le contexte politico-économique du pays, le chômage est de 3,8 % sur le total de la population. Les jeunes sont plus particulièrement touchés car ils représentent deux tiers des chômeurs. Les offres d'emploi sur le marché du travail ont considérablement baissé au cours des dernières années, selon l'Observatoire malgache de l'emploi et de la formation. Actuellement, le gouvernement malgache tente de mettre en place un programme de soutien par le biais de la politique nationale de l'emploi mais les très faibles moyens dont ils disposent en limite la portée. Ces taux de chômage élevés chez les jeunes déstabilisent les structures familiales traditionnelles. Cette situation est source de tensions et de violences dans les villes, mais aussi dans les zones rurales. Madagascar est peu connecté au système-monde contemporain ; ses échanges au niveau mondial peuvent être considérés comme marginaux en quantité et en valeur. De plus, on constate que la pauvreté ne cesse d'augmenter et que les conditions de vie ne cessent de se dégrader. Selon les chiffres d'African Economy, 76 % des ménages malgaches sont considérés comme étant en dessous du seuil de pauvreté alors qu'ils étaient 68 % en 2005, ce qui constitue un très grave retournement de la situation des ménages.³⁶⁰

³⁶⁰ Cf. Banque Africaine de développement, Organisation de coordination et de développement économique, Programme des Nations unies pour le développement, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, *op.cit.*



Carte 19 : Ratio de pauvreté à Madagascar en 1993. Source : INSTAT/DSM/EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010. Conception : Clémence Ratel, réalisation Julien Brevet.



Carte 20 : Ratio de pauvreté à Madagascar en 2010. Source : INSTAT/DSM/EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010. Conception : Clémence Ratel, réalisation Julien Brevet.

Le taux de mortalité est très élevé et l'espérance de vie des Malgaches s'élève à 67 ans en 2011, selon les chiffres de la Banque Mondiale. Le taux de mortalité infantile (moins d'un an) est également très important et représente 46 ‰ en 2013, selon les chiffres de l'United Nations international children's emergency fund (UNICEF). Ces chiffres sont à corrélés aux conditions de vie difficiles ; caractérisées par une sous-alimentation chronique, des conditions sanitaires dégradées en matière d'accès à l'eau potable, et d'installations sanitaires insuffisantes au niveau de l'hygiène. L'accès aux soins est particulièrement difficile surtout en zone rurale.



Figure 8 : Espérance de vie à Madagascar en 2011. Source : Banque Mondiale.

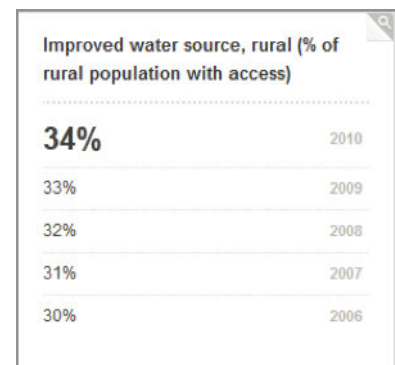


Figure 9 : Évolution de l'approvisionnement, ressource en eau en milieu rural. Source : Banque Mondiale.

Le taux d'alphabétisation est de 66 %, ce qui est très encourageant et porteur de beaucoup d'espoir. Cependant, aujourd'hui avec la pression démographique et la dégradation économique, le secteur de l'éducation à Madagascar se détériore rapidement et le taux de scolarisation chute de manière inquiétante. Madagascar est un pays en développement, qui est actuellement en dehors du mouvement global de la mondialisation, or le secteur touristique est un pur produit de la mondialisation et représente même un secteur majeur de l'économie mondiale. Cependant, l'ouverture de ce secteur majeur à l'économie mondiale pourrait apporter des ressources importantes et précieuses à Madagascar. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des projets réellement efficaces de développement et d'aménagements territoriaux en faveur du tourisme ; en effet, le pays dispose d'immenses richesses naturelles très mal exploitées et non valorisées. L'avancée des nouvelles technologies et le développement des pratiques touristiques pourraient constituer un puissant moteur de développement pour Madagascar.

5.2. L'ambition touristique malgache : la stratégie de l'écotourisme

5.2.1. L'environnement comme attraction principale

Écotourisme et environnement sont indissociables. Madagascar a donc tout de suite saisi cette opportunité de mettre en avant sa politique environnementale, critère essentiel d'une offre écotouristique selon les normes internationales en vigueur. Il est alors intéressant d'étudier la politique environnementale et écotouristique de l'île.

La mise en œuvre de la politique environnementale malgache nécessite l'intervention de différents acteurs.

Les acteurs institutionnels :

- Le ministère de l'Environnement, des eaux et forêts

Il définit la politique nationale en matière environnementale, assure sa mise en œuvre et son intégration dans la politique globale du pays. Il est responsable de la mise en œuvre des différents accords de financement en matière environnementale et assure le bon déroulement de tous les programmes et projets œuvrant dans le domaine de l'environnement, et ce, quelles que soient les sources de financement. Il s'assure de la contribution du secteur environnemental au développement du pays et en particulier à la participation effective de l'action environnementale pour la réduction de la pauvreté à Madagascar.

Ce ministère se charge essentiellement de l'exécution du Plan national d'action environnementale (PNAE), de l'élaboration et de la soumission au gouvernement des programmes d'action à mettre en œuvre, de l'intégration des actions environnementales dans la recherche du bien-être de la population et de la mise en compatibilité des investissements à l'environnement, de favoriser la promotion d'une politique en faveur de l'environnement, de la gestion des ressources forestières (hors aires protégées) qui représentent une vaste surface de plus de 12 millions d'hectares, de l'application de la législation forestière et de la mise en œuvre de la politique forestière à travers le territoire national.

- L'Office national pour l'environnement (ONE)

Il est sous la tutelle du ministère de l'Environnement, des eaux et forêts et a pour rôles, de coordonner la mise en place et l'exécution du Plan national d'action environnementale, de promouvoir la politique, la législation et les stratégies environnementales pour définir le cadre

global de la gestion de l'environnement, de réaliser ou faire réaliser des études environnementales, de coordonner les activités et les programmes de recherche sur l'environnement.

- Le Service d'appui à la gestion de l'environnement (SAGE)

Sous la tutelle du ministère de l'Environnement, des eaux et forêts, le SAGE a pour principale mission d'intégrer la politique environnementale dans les processus de développement. Il a pour objectifs, d'appuyer les plans de développement régionaux, intercommunaux et communaux, de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles, notamment la biodiversité marine et terrestre et enfin de renforcer les capacités locales en matière de gestion des ressources naturelles et de communication.

- L'Agence nationale pour la gestion des forêts (ANGEF)

La préservation et la gestion durable des ressources forestières sont déléguées à cet organisme qui est rattaché au ministère de l'Environnement, des eaux et forêts. L'ANGEF s'occupe des divers projets forestiers financés dans le cadre du Plan environnemental III et prend en charge les forêts à vocation de préservation et d'exploitation commerciale.

- Le ministère de la Recherche scientifique pour le développement

C'est l'autorité scientifique dans la gestion des ressources. Il lui appartient de trancher les questions concernant les effets du commerce sur la situation d'une espèce particulière.

La politique et les programmes environnementaux :

Conscient des problèmes de dégradation accrue de l'environnement et de la perte de la biodiversité liés à la situation économique et à la pauvreté, le gouvernement malgache a élaboré son PNAE en 1989, avec l'appui de la Banque Mondiale, d'agences internationales et d'organisations non gouvernementales. Madagascar a adopté en 1990, la Charte de l'environnement malgache, qui fixe le cadre général d'exécution de la politique de l'environnement. Elle définit les principes généraux et les dispositions traduisant en termes opérationnels, la politique nationale de l'environnement de mise en œuvre des trois Programmes environnementaux à réaliser sur 15 ans, dans le cadre du développement global de Madagascar. Ces différentes dispositions institutionnelles expriment clairement le lien entre la protection de l'environnement et le développement économique du pays. Le fait de

renverser la « spirale de dégradation » de l'environnement devrait bénéficier principalement aux populations les plus démunies, tout en préservant l'exceptionnelle richesse en biodiversité.

- Le Programme environnemental

La tendance générale de la conception et de l'exécution de la première phase du PNAE (1991-1996) était d'intégrer toutes les activités prioritaires ayant trait à l'environnement dans un seul et même programme. Dans son exécution, le Programme environnemental I (PE I) est composé de plusieurs volets, qui correspondent à la nécessité d'asseoir le cadre institutionnel, l'approche méthodologique, procédurière, financière et technique. Les problèmes d'urgence ont été par ailleurs prioritaires, à travers les diverses interventions des agences d'exécution du programme. La réalisation du Programme environnemental II (PE II), à partir de 1997, intervient dans un contexte de décentralisation et d'autonomie des provinces, la stratégie de gestion de l'environnement et des ressources naturelles est basée sur le développement d'une approche régionale et locale de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité et des autres ressources naturelles. Une plus grande implication avec les acteurs a permis, à la fin de cette phase, d'avoir plus d'impact sur le terrain. Parallèlement, les actions concrètes étaient accompagnées par la conception d'outils et de mesures indispensables à une bonne gestion de l'environnement. L'approche « programme » du Plan national d'action environnemental, doit se faire en synergie avec les efforts de développement des zones rurales et des activités des pôles de croissance régionaux. Le principe de la conservation et du développement se concrétise par des actions qui ont des impacts palpables, liés à la réduction de la pression anthropique sur l'environnement et les ressources naturelles. La conservation et la gestion durable des ressources de la biodiversité ne sont plus considérées comme une composante en soi, elles font partie intégrante du développement. Dans la pratique, tout ceci implique une participation active et une responsabilisation réelle des acteurs locaux. Le Programme environnemental III (PE III), à partir de 2002, entend consolider les acquis des deux premières phases. La finalité de ce dernier s'énonce comme :

« L'importance et la qualité des ressources naturelles sont conservées et valorisées pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie ».³⁶¹ Les objectifs stratégiques sont définis de manière à ce que les modes de gestion durable des ressources naturelles renouvelables et de conservation de la biodiversité soient adoptées et

³⁶¹ Cf. P. Montagne, B. Ramamonjisoa, « Politiques forestières à Madagascar entre répression et autonomie des acteurs », in *Revue Économie Rurale*, Paris, Société française d'économie rurale, 294-295, 2006, pp. 9-26.

appropriées par les populations dans les zones d'intervention et que la pérennisation au niveau national de la gestion des ressources naturelles et environnementales soit assurée.

Les objectifs spécifiques ciblés sont :

- La mise en place d'actions de développement durable.
- La gestion durable des écosystèmes forestiers (naturels et artificiels), des zones humides et des réserves d'eau.
- La conservation et la valorisation des écosystèmes sensibles de Madagascar au niveau des aires protégées et des sites de conservation.
- Le changement de comportement des populations vis-à-vis de l'environnement (culture sur brûlis).
- La recherche de bases de financement durable d'actions de gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement.
- L'instauration d'une meilleure gouvernance environnementale.

Après une analyse de l'objectif : « Conservation et valorisation des écosystèmes sensibles de Madagascar au niveau des aires protégées et des sites de conservation », ³⁶² on peut noter que les différentes actions entreprises durant le Programme Environnemental II ont eu comme principal effet de réduire le niveau de menaces pesant sur les aires protégées. Toutefois, bien que beaucoup d'efforts aient été réalisés, trois problèmes majeurs restent aujourd'hui posés pour la gestion du Réseau national des aires protégées de Madagascar. D'une part, les écosystèmes naturels existants ne sont pas encore entièrement représentés dans le Réseau de gestion des aires protégées. D'autre part, la persistance des menaces pesant sur les aires protégées, malgré une situation nettement améliorée de l'ensemble du Réseau des aires protégées, du fait de l'existence de structures de gestion opérationnelles et de la mise en œuvre d'actions de conservation. Les différentes informations collectées en ce qui concerne le suivi de ces actions ont révélé que les menaces pesant sur elles ne sont pas totalement écartées. Enfin, le taux de couverture des besoins financiers du Réseau présente des faiblesses puisque les ressources propres, constituées essentiellement par les recettes de l'écotourisme, ne couvrent actuellement que 5 % de ses besoins de financement. Cela rend très critique le financement durable du Réseau et des actions de conservation de la biodiversité, si aucune action d'envergure n'est prise dans l'immédiat.

Pour faire face à ces trois problèmes majeurs, et conformément à sa mission, la composante aire protégée et biodiversité s'était fixée, pour cinq ans, deux objectifs fondamentaux. Le

³⁶² *Ibid.*

premier étant de développer ses ressources propres à travers le développement de l'écotourisme, de façon à accroître le nombre de visiteurs dans les aires protégées. Le second étant d'augmenter le prix des Droits d'entrées dans les aires protégées.

En ce qui concerne l'objectif : « Changer le comportement des populations vis-à-vis de l'environnement (culture sur brûlis) », le Programme Environnemental III préconise que le nombre des feux de brousse pourrait considérablement diminuer si certaines suivantes sont réalisées, comme le fait de motiver la population sur la prévention des feux sauvages à travers la promotion des comités de lutte contre les feux, d'appliquer les lois en matière de maîtrise et de lutte contre les feux, et de mettre en place un dispositif de suivi des feux par satellite.

« Afin de motiver les populations locales, le Gouvernement a lancé en 2002 une vaste campagne de lutte contre les feux de brousse dans tout Madagascar. À cet effet, une mobilisation a été effectuée au niveau des régions et des communes pour sensibiliser la population et appliquer les textes législatifs en vigueur. Des comités permanents de suivi et d'évaluation des feux ont été instaurés au niveau de chaque préfecture par le décret 2002/793 du 07 août 2002 ». En février 2003, le ministère de l'Environnement, des eaux et forêts a fait une évaluation de l'opération avec des images satellitaires à l'appui. Au vu des rapports obtenus, l'ampleur des feux de brousse avait effectivement été réduite de 50 %. À la lumière de ces résultats, le gouvernement a poursuivi cette opération dans le PE III afin de préserver l'environnement des méfaits des feux de brousse. L'activité consiste à mettre en route un programme de sensibilisation et de mobilisation des populations.

La réalisation de cette activité comporte des sous-activités, notamment d'élaborer et diffuser des outils de sensibilisation et de supports didactiques (posters, synthèse des textes, etc.), de former des médiateurs et animateurs au niveau des régions, de sensibiliser la population sur les pratiques et la gestion des feux contrôlés, d'instaurer des comités de lutte contre les feux au niveau des communes et d'appuyer les initiatives locales de lutte contre les feux.

- La Stratégie nationale de gestion durable de la biodiversité (SNGDB)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention internationale sur la diversité biologique, Madagascar a établi, sous l'égide de l'ONE, une stratégie nationale de gestion durable grâce à un processus participatif (régional et national, multidisciplinaire et multisectoriel). Le document final est sorti vers la fin 2001. La SNGDB met en exergue différents enjeux sur le plan scientifique, écologique, économique, culturel et social. Le document donne d'abord un cadre global, des stratégies et des objectifs nationaux. Puis, des plans d'action régionaux basés sur des spécificités et des problématiques des régions ont été défini. Les particularités

de la biodiversité malgache, tant au niveau des écosystèmes qu'au niveau des espèces, sont démontrées pour justifier la nécessité d'une gestion durable.

La SNGDB repose sur trois axes d'orientation. D'une part, la conservation de la biodiversité, où les écosystèmes et les ressources génétiques sont pris en considération. D'autre part, la valorisation durable de la biodiversité, pour laquelle il y a lieu d'améliorer les filières existantes et d'en promouvoir des nouvelles. Valorisation qui, bien évidemment, repose sur la connaissance des ressources porteuses à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Et pour terminer, le troisième axe d'orientation qui est celui de la réduction des pressions sur les ressources.

- La gestion durable de la biodiversité

Dans la première phase du Plan national d'action environnementale, en réponse à la déforestation et à la perte de la biodiversité, la composante « Biodiversité » traitait plus particulièrement des aspects de conservation, de protection et de gestion à travers la création des aires protégées, et en liaison avec un développement intégré des zones périphériques. Dans la deuxième phase d'exécution du PNAE, en plus de l'objectif initial de renverser la tendance de la dégradation de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles, la prise en compte des considérations environnementales afin qu'elles fassent partie intégrante de la gestion macro-économique du pays, étaient aussi un des objectifs prioritaires. Lors de la préparation du Programme environnemental II (PE II), Madagascar avait adopté, avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Programme des Nations unies pour le développement et de Conservation internationale, un « processus participatif » de définition des options et des priorités en matière de conservation de la biodiversité, qui implique une participation active et une responsabilité réelle des acteurs locaux. Le PNAE entend consolider les acquis des deux premières phases. Plusieurs de ses composantes s'attellent plus particulièrement à la gestion des ressources de la biodiversité, à travers des objectifs spécifiques :

- La composante aire protégée gérée par l'ANGAP et l'élaboration de la SNGDB œuvrent à la mise en place d'un réseau national intégrant les différents types d'écosystèmes.
- La composante environnement marin et côtier, travaille à la conception et la mise en œuvre de la politique de Gestion intégrée de la zone côtière (GIZC).

- Les écosystèmes forestiers par la Gestion locale sécurisée (GELOSE), avec le transfert aux communautés locales de la gestion des Ressources Naturelles Renouvelables de leur terroir.
- Le programme de recherche environnementale et de valorisation durable de la biodiversité vise à faire en sorte que la recherche appliquée soit un outil de valorisation durable des ressources naturelles. Il a également comme objectif de créer un cadre de protection des droits d'accès à ces ressources, en vue de répondre aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique afin de mettre en valeur les ressources naturelles d'un point de vue économique.
- Les procédures et les législations environnementales sont principalement traduites dans les Études d'impacts environnementaux (EIE) ; ceci, dans un souci d'intégration des contraintes de gestion de l'environnement au sein des activités de production en vue du développement durable.
- Le Système d'information environnementale, sert d'outil de prise de décision avec les données qu'il fournit en amont de toute action et pour le suivi écologique de la diversité biologique. La formation et la sensibilisation sont des composantes déterminantes pour les différentes actions à mettre en œuvre, plus particulièrement dans un contexte d'intégration de tous les acteurs.

- La politique forestière

La politique forestière de 1997, adoptée par le gouvernement malgache, figure aussi parmi les grands acquis de la SNDGB malgache. Elle repose sur six principes de base :

- La conformité avec la politique de développement national.
- La conservation des ressources forestières par une gestion durable appropriée.
- La limitation des risques écologiques.
- La contribution du secteur forestier au développement économique.
- La responsabilisation des acteurs locaux à la gestion des ressources forestières.
- L'adaptation des actions forestières aux réalités du pays (utilisation optimale des moyens financiers et humains).

La stratégie de mise en œuvre de cette politique forestière concerne la gestion de ressources phytogénétiques forestières, et la gestion durable des ressources, tenant compte à la fois de la nécessité de préservation et des besoins de production.

Elle s'articule autour de quatre grandes orientations :

‣ Enrayer le processus de dégradation forestière qui, compte tenu de son ampleur, constitue une menace pour la pérennité du patrimoine forestier et biologique. Il s'agit d'appuyer les pratiques rurales de substitution, de contribuer à la maîtrise des feux de brousse, de préserver le patrimoine forestier et les grands équilibres écologiques.

‣ Gérer les ressources forestières, en recherchant, dans une optique de développement durable, la meilleure adéquation possible entre les ressources et les besoins. Il s'agit de mettre en œuvre des plans d'aménagement des ressources forestières, de gérer rationnellement l'exploitation des ressources forestières et de réorganiser le système de recettes forestières en instituant le professionnalisme forestier.

‣ Augmenter la superficie et le potentiel forestiers pour que la forêt puisse mieux remplir ses fonctions économique, écologique et sociale sur le long terme. Les objectifs consistent à instaurer un environnement favorable aux initiatives en matière de reboisement, assurer la sécurité foncière aux reboiseurs, orienter les reboisements en fonction des besoins régionaux et locaux, et intensifier les actions liées à l'aménagement des bassins versants.

‣ Accroître la performance économique du secteur forestier pour qu'il contribue davantage au développement économique du pays. Les objectifs sont de mieux valoriser les produits de la forêt, de consolider les structures de transformation, d'améliorer le fonctionnement des circuits de commercialisation, et de développer l'écotourisme.

La législation forestière est constituée d'un ensemble de règles juridiques applicables à la protection de la faune et de la flore. Le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts est chargé de la gestion durable de ces ressources.

- La création des Paiement pour services environnementaux (PSE)

Il faut payer les hommes pour rétribuer le service de protection qu'ils rendent à la nature soit directement par la restauration des écosystèmes, soit indirectement, en s'abstenant de détruire.³⁶³ Le problème dans la mise en place des PSE à Madagascar est que les meilleures intentions ne s'accompagnent pas toujours de bonnes conceptions : le discours sur la propriété du service environnemental « carbone » oublie qu'il s'agit, avec les PSE, de rémunérer des actions ou des abstentions volontaires ainsi que des modifications de comportement, pas de verser des rentes à des agents, que ce soient des communautés ou des gouvernements, en vertu de leur hypothétique « droit de propriété ». Cela signifie que le PSE est *in fine* un «

³⁶³ Cf. F. Andriamahefazafi, C. Bidaud, P. Méral, G. Serpantié, A. Toillier, « L'introduction de la notion de service environnemental et écosystémique à Madagascar », in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, volume 12, n°3, 2012.

instrument fondé sur l'incitation à changer un certain nombre de pratiques », on peut percevoir un effet « pervers » des PSE : « Si vous ne payez pas, je détruis. » On peut donc se demander s'il peut y avoir « une action désintéressée de protection de la nature » et donc, se demander comment mesurer l'efficacité des PSE ? (instruments économiques, instruments juridiques).³⁶⁴

Dans une société rurale extrêmement pauvre, toute privation d'usage de la nature, ou sa limitation, doit d'une part être consentie (pédagogie) et d'autre part être compensée financièrement (économie). Mais il faut tenir compte de deux exigences qui peuvent souvent s'opposer : premièrement, l'organisation socioculturelle des populations concernées, et deuxièmement, la vision occidentale des actions menées et de leur évaluation. Madagascar conjugue deux caractéristiques qui s'affrontent ; c'est un pays où la pauvreté est extrême dans un environnement d'une richesse extrême en biodiversité. C'est un État jeune, fragile, politiquement instable, qui doit administrer directement d'immenses aires protégées, autour desquelles s'agrègent des zones couvertes par des PSE d'organismes privés dont les populations rurales dépendent de plus en plus. Ces PSE prennent une importance croissante dans les actions menées par les gouvernements des pays en développement.

« Dans le contexte économique et politique que nous avons décrit, nous posons l'hypothèse que les décideurs politiques trouvent leur intérêt dans le PAE, dans la mesure où celui-ci constitue un catalyseur de financement international multilatéral et bilatéral, public et privé. Ce financement permet à l'élite au pouvoir de se maintenir tout en appuyant des programmes à prétention sociale comme le PAE ». ³⁶⁵

Le PE I et le PE II sont qualifiés de « programmes appauvrissants »³⁶⁶ aux résultats environnementaux quasi nuls parce qu'il y a une mauvaise articulation entre les programmes et les acteurs avec les populations rurales concernées, qui ont souvent ressenti les actions menées comme des punitions et des privations de ressources alimentaires.

« Si la population est identifiée comme la cause du problème environnemental, elle apparaît aussi comme la solution ». ³⁶⁷

Le problème central réside dans la capacité d'une population à s'impliquer activement dans la protection de son environnement naturel. Cette capacité dépend directement de son niveau de développement lors de la mise en place des processus de conservation par des autorités extérieures. On peut aisément faire la corrélation entre niveau de pauvreté extrême et extrême

³⁶⁴ Cf. M. Randrianarison, *La protection de la biodiversité à Madagascar : Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)*, Paris, L'Harmattan, 2011.

³⁶⁵ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *Environnement et développement à Madagascar, du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles*, Paris, Karthala, 2013, p. 55.

³⁶⁶ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.* p. 90.

³⁶⁷ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.* p. 92.

difficulté à engager des processus de protection environnementale rapidement efficaces. Il s'agit en fait de la capacité potentielle d'une population à intégrer et à mettre en œuvre rapidement et durablement des moyens de subsistance, pouvant valablement se substituer aux ressources naturelles utilisées de manière ancestrale et qui deviennent soudainement inaccessibles à ces populations.³⁶⁸ Face à ce paradoxe, il est intéressant de s'interroger sur la pertinence de la politique environnementale malgache et plus précisément sur les buts qu'elle cherche à atteindre. Comme dit précédemment, Madagascar est un pays en survie qui a besoin de l'aide internationale. Les crédits internationaux ne sont débloqués que si le pays demandeur répond à certains critères, mettre en place une politique environnementale en est un. C'est d'ailleurs ce dernier critère qui a permis au pays d'obtenir des crédits conséquents. Dès lors, on peut se demander si Madagascar a une réelle volonté écologique ou simplement une logique de survie passant par l'aide internationale. Dans ce questionnement général tenant à l'environnement malgache, on est en droit de s'interroger sur la politique écotouristique malgache.

Les Conventions internationales :

- La mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique a été établie lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement lors du Sommet de Rio en 1992. Cette convention a été ratifiée par Madagascar en 1995. Elle reconnaît la souveraineté nationale des ressources naturelles dans un pays donné et encourage la coopération internationale pour la gestion des ressources génétiques et naturelles. Elle vise à augmenter, au sein de la population mondiale, le sens de la responsabilité vis-à-vis de la gestion durable des ressources naturelles. La Convention a plusieurs ramifications directes pour les parcs nationaux de Madagascar, y compris l'engagement de la conservation par le développement et le maintien du réseau national des aires protégées pour représenter la biodiversité de Madagascar, ainsi que la contribution d'informations pour une banque de données sur la biodiversité dans le pays. La convention constitue également un instrument important pour développer la coopération entre les parcs nationaux de Madagascar et les entités internationales afin de renforcer la pérennité du Réseau national d'aires protégées.

³⁶⁸ Cf. B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.*

- The Convention of international trade of endangered species Washington (Convention CITES 1973).

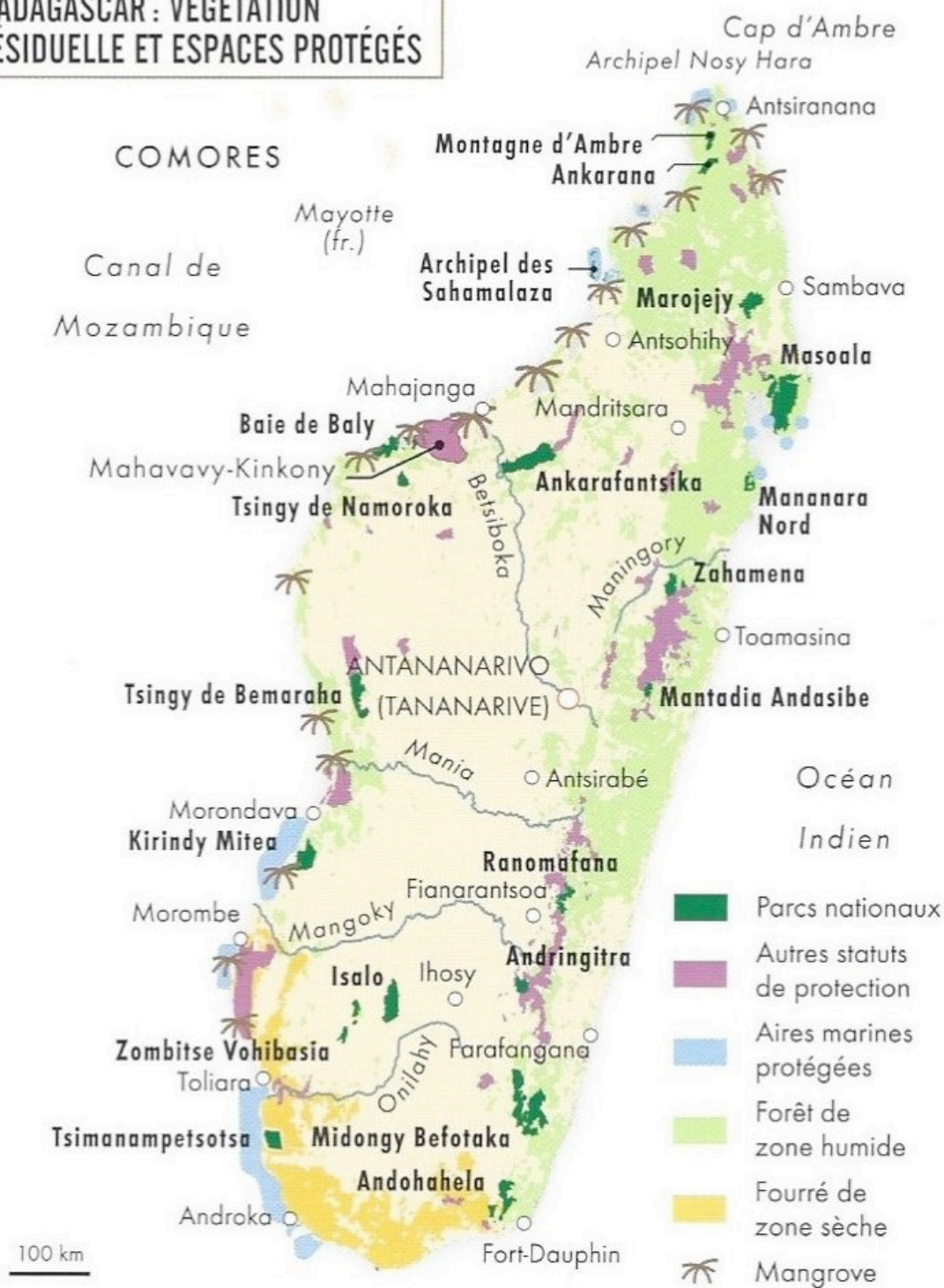
Madagascar est un pays membre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) depuis 1975. Le principe de la Convention est la protection de la faune et de la flore contre la surexploitation commerciale par la mise en place de permis d'exportation et d'importation. Le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts assure la fonction d'organe de gestion du CITES à Madagascar. Ainsi, il est le seul habilité à délivrer les permis relatifs à l'exploitation de la faune et de la flore incluses dans cette convention. Le rôle d'autorité scientifique appartient au ministère de la Recherche scientifique.

Les parcs, réserves et partenaires :

- ANGAP (Actuelle Madagascar National Parks)

Le gouvernement colonial français a ouvert les premiers parcs de Madagascar en 1927. En 1985, il existait trente-six réserves protégées. Aujourd'hui, plus de cinquante parcs nationaux et réserves couvrent 12 % de la surface inhabitée du pays.

MADAGASCAR : VÉGÉTATION RÉSIDUELLE ET ESPACES PROTÉGÉS



Carte 21 : Madagascar : végétation résiduelle et espaces protégés. Sources : REBIOMA, 2008, Madagascar National Parks, Protected Planet, 2012.³⁶⁹

³⁶⁹ L. Laslaz, S. Depraz, S. Guyot, S. Héritier, *Atlas mondial des espaces protégés, les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement, 2012, p. 74.

Les différents parcs et réserves fonctionnent selon un système complexe de propriété et de gestion. La plupart sont placés sous la tutelle de l'ANGAP qui est une association de droit privé, créée en 1990 et reconnue d'utilité publique par le décret n°91-592 du 4 décembre 1991. Sa mission est de mettre en œuvre l'animation et la gestion d'un programme de conservation de la biodiversité malgache. Elle consiste pour l'essentiel à créer et gérer un ensemble national de parcs et réserves, dans une optique d'éducation et de développement des populations autochtones. Elle travaille avec d'autres ONG, des départements ministériels et des universités. Elle finance ses projets grâce aux droits d'entrée perçus dans les parcs. Mis en œuvre depuis 1992, le PAE est le plus important programme que Madagascar ait jamais connu dans le domaine de l'environnement. L'ANGAP est chargée de la coordination des activités dans l'élaboration du Programme des aires protégées (PAP). À partir du PE II, le programme d'action de l'ANGAP se résume en cinq priorités : la préservation des écosystèmes, la recherche appliquée sur la biodiversité et le suivi écologique, l'éducation environnementale valorisant la spécificité des aires protégées, le développement de l'écotourisme comme forme de gestion durable de la biodiversité, et l'appui aux activités de développement des zones périphériques et de la région.

Cet organisme de gestion a classé ses parcs et réserves selon trois catégories. Les parcs nationaux : l'agriculture, la chasse, le débitage et l'habitat y sont interdits. Les réserves spéciales visent à protéger des régions particulières, où la faune et la flore sont moins importantes. Les touristes peuvent les parcourir et la population locale s'y établir, mais l'agriculture, la chasse et le débitage restent aussi interdits. Enfin, les réserves naturelles intégrales dont l'accès est strictement interdit, à l'exception des chercheurs autorisés.

Face à ce catalogue législatif, il ressort une volonté certaine du gouvernement malgache de sauver ses ressources naturelles. Nous ne remettons pas en cause ici la politique au sens strict mais plutôt sa mise en œuvre et ses résultats.

Nous avons choisi la déforestation, même si elle n'est pas le seul aspect de la politique environnementale, elle reste le maillon fondamental de la politique environnementale malgache.

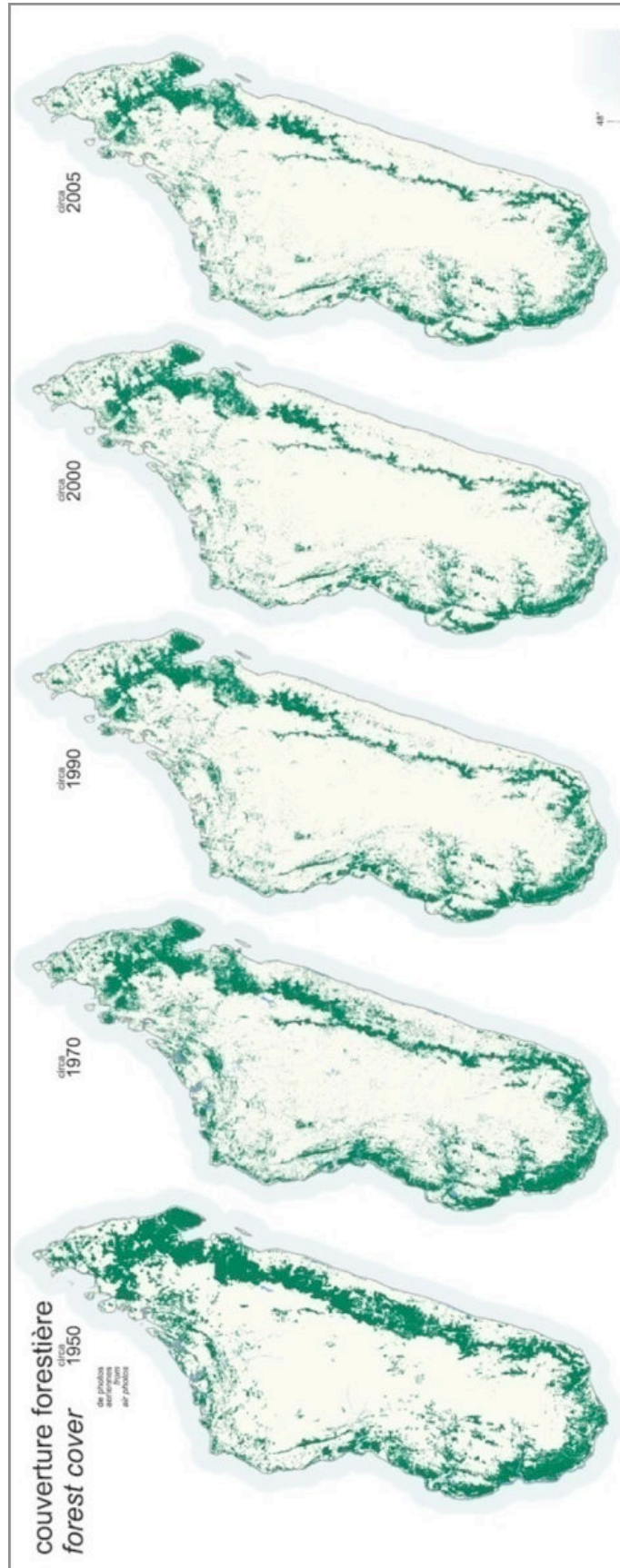
5.2.2. Quel environnement pour quelle société ?

- Déforestation : mythe ou réalité ?

Même si la couverture forestière de Madagascar semble plus ou moins en voie de stabilisation, cette stabilité apparente est trompeuse. Il convient en effet de s'accorder sur la distinction

entre deux réalités qui se chevauchent : la déforestation proprement dite, et la dégradation forestière. On peut penser que la dégradation forestière concerne les formations secondaires issues de la disparition de la forêt naturelle, souvent désignée en tant que forêt primaire ou forêt originelle, par référence à sa présence très ancienne à Madagascar.³⁷⁰ Ces formations secondaires sont exploitées de manière traditionnelle par la culture extensive sur brûlis, à laquelle succèdent généralement les feux de brousse, conduisant à une lente dégradation en savane, puis en steppe ou pseudo-steppe. Cette exploitation traditionnelle est souvent présentée comme une gestion durable des espaces agri-forestiers, même si l'érosion et l'appauvrissement des sols qui apparaissent à terme, hypothèquent cette gestion forestière traditionnelle sur la durée. La déforestation au sens strict concerne plutôt le déboisement direct de la forêt primaire originelle, qui conduit à sa dénaturation en formations forestières secondaires dégradées. Cette déforestation directe de la forêt originelle résulte pour l'essentiel du statut ancestral de la forêt, considérée comme une réserve foncière disponible pour l'agriculture. La production scientifique de haut niveau, particulièrement abondante sur Madagascar sur près d'un siècle, dégage un large consensus sur la réalité d'une dynamique régressive de la forêt malgache à l'œuvre depuis très longtemps. Bien que l'ampleur du phénomène reste toujours difficile à mesurer avec précision. Enfin, on peut difficilement soutenir que les programmes de protection environnementaux mis en place à grand renfort de financements internationaux multiples et conséquents depuis plus de vingt ans, aient pu s'organiser à grande échelle autour d'une « crise environnementale » imaginaire à Madagascar. La question de savoir s'il existe ou non un processus de déforestation à Madagascar alimente davantage un débat sur les causes de la déforestation renvoyant par la même à la réalité indiscutable de celle-ci.

³⁷⁰ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 81.



Carte 22 : Évolution de la couverture forestière à Madagascar. Source : Conservation internationale, 2008.

- Causes anthropiques de la déforestation : mythe ou réalité ?

L'appropriation par les populations rurales des espaces boisés et la mise en culture par la technique ancestrale du Tavy, correspond à une réalité peu contestée ; les causes essentiellement anthropiques de la déforestation de la forêt primaire sont reconnues à Madagascar.

« Ce sont essentiellement les pressions anthropiques qui sont les premières causes de dégradation ou de disparition des forêts ».³⁷¹

L'origine anthropique du processus de déforestation de grande ampleur à Madagascar est décrite depuis des décennies par une majorité de chercheurs. Aujourd'hui encore des auteurs attestent ce phénomène :

« Le parc National de l'Isalo fait partie de l'écorégion du centre [...] intact ».³⁷²

Ou encore :

« Dans le cas de Madagascar c'est l'extension des surfaces cultivées qui constitue la principale contrainte sur la forêt ».³⁷³

« Mais ce sont incontestablement les pressions anthropiques qui sont les premières causes de dégradation ou de disparition des forêts ».³⁷⁴

Il s'agit avant tout pour les habitants d'exploiter la ressource naturelle pour satisfaire leurs besoins vitaux. Le recours au Tavy est aussi une appropriation culturelle de la nature puisque :

« détruire la forêt prend à Manakana le sens de rendre « clair » (mazava), de permettre la diffusion de la lumière : les collines dénudées qui entourent le village témoignent de l'effort accompli par les ancêtres pour dompter un environnement a priori hostile, pour marquer le paysage de l'empreinte humaine. Le contraste entre la parcelle cultivée et l'environnement resté boisé est déjà un élément de civilisation ».³⁷⁵

- Démographie et pression anthropique sur l'environnement : mythe ou réalité ?

Les causes anthropiques de la dégradation du couvert forestier à Madagascar, dans un contexte d'exploitation des espaces agri-forestiers selon le procédé ancestral du Tavy, conduisent à considérer la variable démographique comme déterminante. Bien que n'étant pas hostile par principe à la pratique de l'agriculture extensive sur brûlis, René Battistini soulevait dès 1967 le problème de l'inadéquation qui pourrait survenir entre cette pratique agricole primitive et la croissance très rapide de la population dans les campagnes.

³⁷¹ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 38.

³⁷² B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op. cit.*, pp. 139-141.

³⁷³ G. Froger, V. Géronimi, P. Méral, P. Schembri, *op. cit.*, p. 30.

³⁷⁴ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 38.

³⁷⁵ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 123.

« le problème essentiel ne réside pas dans la pratique même de l'agriculture itinérante sur brûlis [...] de se déclencher ». ³⁷⁶

Vingt ans plus tard, il soulevait une nouvelle fois la question de l'expansion démographique rapide et de développement.

« Reste encore à savoir si la forte expansion démographique ne remettra pas en cause les objectifs économiques et sociaux : c'est un pari sur l'avenir ». ³⁷⁷

En effet, l'augmentation rapide de la population, et sa concentration sur les zones rurales traditionnelles ³⁷⁸ s'accommodent mal d'un mode d'exploitation qui requiert beaucoup d'espace agricole, avec de faibles rendements (de l'ordre de 600 kilogrammes à l'hectare) ³⁷⁹ contre 2 500 kilogrammes à l'hectare dans les rizières irriguées. ³⁸⁰ Si l'on tient compte de la période normale de jachère de cinq ans entre deux Tavy, la surface réellement cultivée en continu ne représente que 20 % de la surface totale destinée au Tavy. La poussée démographique déstabilise donc de plus en plus la logique du Tavy par la réduction des périodes de jachère, épuisant prématurément les sols, et par le défrichement de zones plus abruptes (Tanety) à fort risque d'érosion. Bruno Sarrazin le confirme quand il fait ce constat :

« L'accroissement de la migration dans la région environnante au Parc National de l'Isalo exerce une pression de plus en plus forte sur les forêts ». ³⁸¹

MADAGASCAR	
Superficie Totale	587 000 km ²
Taux de déforestation	Défrichement : 13 000 à 25 000 hectares en 2008 Feux de brousse : 322 791 hectares (soit 45 360 feux en 2009)
Surface Territoire Protégé	6 000 000 hectares, soit 8 % du territoire total

Tableau 15 : Réalité de la déforestation à Madagascar. Source : MEEFT 2008.

³⁷⁶ R. Battistini, *op. cit.*, p. 179.

³⁷⁷ R. Battistini, J-M. Hoerner, *op. cit.*, p. 125.

³⁷⁸ A. Rakotonarivo, C. Martignac, B. Gastineau, Z-L. Ramialison, « Densification rurale et structures spatiales du peuplement à Madagascar : quelle place pour les migrations ? », in B. Gastineau, F. Guibert, A-S. Robilliard, F. Roubaud, *Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement*, Marseille, IRD Éditions, p. 275.

³⁷⁹ R. Battistini, *op. cit.*, p. 179.

³⁸⁰ Cf. Banque Mondiale, « Agriculture et développement rural », 2012, consulté sur www.donnees.banquemonde.org le 14 juin 2013.

³⁸¹ B. Sarrazin, H. Ramahatra, *op. cit.*, p.142.

L'auteur emploie le terme « migration » qui s'inscrit à Madagascar dans le phénomène contemporain de la « dynamique migratoire » provoqué par ce que certains chercheurs appellent « l'impasse démo-économique »³⁸² en milieu rural à Madagascar. On comprend donc que c'est la pression démographique qui initie des flux migratoires interrégionaux tels qu'ils sont décrits par Bruno Sarrazin dans le Parc National de l'Isalo, ou par Frank Muttенzer dans sa thèse sur la *Déforestation et droit coutumier à Madagascar, l'historicité d'une politique foncière*.³⁸³

C'est en ce sens que le lien entre pression démographique et dégradation environnemental peut être clairement établi à Madagascar pour la période contemporaine. C'est donc sur fond de tension démographique, économique et culturelle concernant le rapport entre l'homme et la nature que se posent à Madagascar les questions de fond s'agissant des modalités qu'il conviendrait d'adopter, concernant la protection et la gestion de cet environnement naturel aujourd'hui menacé. Deux visions s'opposent : une vision que l'on pourrait qualifier de sociale, où l'intérêt immédiat des populations est la priorité absolue, et une vision « environnementaliste » stricte, où la préservation intégrale des espaces naturels, déclarés à haute valeur écologique, s'impose.

L'approche « sociale » de la gestion des espaces forestiers à Madagascar est sans nul doute en phase avec les attentes des populations très pauvres qui ne disposent pas d'option de remplacement dans leur stratégie de survie à court terme. Il paraît ainsi légitime de privilégier la gestion forestière selon les modalités culturelles propres au mode d'exploitation agri-forestier ancestral, même si par certains aspects son efficacité peut sembler relative. Cette vision sociale s'oppose à la vision politique de l'environnement à Madagascar sur fond de programmes internationaux d'aide, orientés exclusivement depuis vingt ans vers la protection environnementale plus ou moins sacralisée, selon des critères majoritairement occidentaux. Les tenants d'une approche sociale des questions environnementales réclament une réorientation de ces programmes d'aide vers le développement agricole et le maintien des sociétés rurales dans leurs espaces traditionnels. Il convient cependant de relativiser les décisions d'exclusions des occupants des aires protégées, celles-ci s'étant avérées plus théoriques qu'effectives. En effet, malgré les mesures coercitives décidées par les autorités,

³⁸² A. Rakotonarivo, C. Martignac, B. Gastineau, Z-L. Ramialison, *op. cit.*, p. 275.

³⁸³ F. Muttенzer, *Déforestation et droit coutumier à Madagascar, l'historicité d'une politique foncière*, sous la direction de M. Hufty, Genève, Université de Genève, Institut universitaire d'études du développement, 2006, p. 177.

l'occupation humaine des aires protégées n'a jamais vraiment cessé ; la Réserve spéciale de Manongarivo.^{384 385}

Ce débat sur les mesures qu'il conviendrait d'adopter en matière de protection environnementale semble tourner en boucle, tant que ne sera pas tranchée la question suivante : quel environnement pour quelle société ?

« Au-delà de la question morale posée par la conservation de l'ensemble du monde vivant tel qu'il existe, certains se demandent si autant d'espèces sont nécessaires aux groupes fonctionnels ». ³⁸⁶

Xavier Amelot pose également cette question :

« Quelle nature doit-on conserver, et pourquoi doit-elle être enfermée pour être protégée ? ». ³⁸⁷

Ces interrogations sur la nécessité qu'il y aurait, ou non, de conserver un nombre maximum d'espèces renvoient à un autre questionnement indiscutablement moral : dans un pays tel que Madagascar où la pauvreté s'accroît, au nom de quelle légitimité pourrait-on empêcher des populations d'accéder à des ressources vitales ? La contrainte alimentaire semble justifier à elle seule l'option du développement rural sur le mode ancestral, même si le bilan écologique en matière de biodiversité est nettement moins favorable. En effet, les formations secondaires qui succèdent au couvert forestier primaire présentent une biodiversité très appauvrie. Réduire délibérément les écosystèmes terrestres à des ensembles fonctionnels de formations naturelles secondaires inquiète de nombreux scientifiques, pas seulement occidentaux. Ils expriment leurs doutes quant à la capacité de l'environnement, ainsi appauvri, à répondre à des perturbations majeures qui pourraient survenir, notamment au niveau climatique. En ce sens, Michel Veuille nous éclaire utilement au travers de sa métaphore de la valise :

« L'homme est un peu, vis-à-vis de la biodiversité, dans la situation de quelqu'un qui fait sa valise et qui doit choisir ce qu'il emporte. Faut-il, prendre une grande diversité de types de vêtements, ou un grand nombre de vêtements du même type ? Faut-il garder beaucoup d'espèces avec peu de variabilité génétique chacune, ou faut-il garder peu d'espèces avec beaucoup de variabilité chacune, afin qu'elles aient plus de possibilités d'évolution ? Nous n'avons pas encore les instruments conceptuels pour résoudre ce genre de question ». ³⁸⁸

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ S. Aubert, S. Razafiarison, A. Bertrand, *op. cit.*, p. 180.

³⁸⁶ M. Veuille, *in* Centre national de la recherche scientifique, *La biodiversité*, Paris, CNRS, 2006, p. 7.

³⁸⁷ X. Amelot, V. André-Lamat, *op. cit.*, p. 82.

³⁸⁸ M. Veuille, *op. cit.*, p. 8.

Faut-il préserver l'intégralité de certains écosystèmes uniques et précieux pour la biodiversité qu'ils renferment dans un objectif de précaution ? C'est ce que préconise Robert Barbault en ces termes :

« L'expression « gérer la biodiversité » est totalement démesurée par rapport à nos capacités. Par contre, nous pouvons établir des règles pour sauvegarder la diversité de vastes écosystèmes sans avoir à intervenir à l'intérieur de ces écosystèmes ». ³⁸⁹

Au contraire, faut-il faire le choix d'une biodiversité restreinte en laissant se développer le système archaïque du Tavy, très peu productif ³⁹⁰ ainsi que les pratiques traditionnelles d'élevage du zébu très peu efficiente sur le plan alimentaire. ³⁹¹

5.2.3. La réalité de la politique écotouristique

Un nouveau plan d'action a été mis en place en 2004, le Plan directeur de l'écotourisme, avec comme principal objectif de « Faire de Madagascar la première destination écotouristique dans l'océan Indien ». Afin de répondre à cette nouvelle stratégie touristique, des actions devaient être déployées pour améliorer et renforcer les infrastructures d'accueil ainsi que la formation des prestataires de services en vue de concurrencer les îles voisines comme La Réunion, les Seychelles et l'Île Maurice.

Pour la première phase, allant de 2004 à 2005, il a été proposé d' « instaurer une bonne base de promotion et de gestion de l'écotourisme à Madagascar ». Pour développer l'écotourisme, il est nécessaire, dans un premier temps : tout d'abord d'identifier, de valoriser et de renforcer les sites potentiels déjà existants, ensuite de mettre en place et d'améliorer ou de renforcer les infrastructures (routes, hébergement, télécommunications) attenantes à ces sites et enfin, de renforcer les capacités humaines pour mieux les gérer. Cette première phase consiste donc à améliorer l'environnement global où doit évoluer l'écotourisme et à faire connaître la destination touristique « Madagascar » comme unique au monde.

Pour la seconde phase, allant de 2005 à 2008, consiste à « développer des projets pilotes modèles tout en maximisant le développement local ». Le but étant d'identifier les produits « phares » qui serviront de produits d'appel pour la destination Madagascar. Ces projets devant également démontrer comment ils pourraient contribuer au développement local.

³⁸⁹ R. Barbault, *in* Centre national de la recherche scientifique, *op. cit.*, p. 8.

³⁹⁰ Cf. Banque Mondiale, « Agriculture et développement rural », *op. cit.*

³⁹¹ R. Battistini, *op. cit.*, p. 185.

La troisième phase, allant de 2009 à 2013, s'est fixée comme objectif d'« assurer le décollage effectif de l'écotourisme ». Les projets développés pendant la deuxième phase de ce plan d'action serviront de modèles pour être répliqués dans les autres sites ou régions de Madagascar. Il faudra continuer les efforts dans ce sens pour qu'au terme de cette dernière phase, l'ensemble de ces sites constitue une destination privilégiée. Les potentialités ainsi réunies, à savoir la nature, la culture, les infrastructures mises aux normes et le professionnalisme des acteurs locaux, devaient faire de Madagascar une destination idéale pour les écotouristes nationaux et internationaux et devaient être en mesure de concurrencer les destinations voisines. Le Plan directeur de l'écotourisme à Madagascar reprenait les plans d'action menés par les ministères de l'Environnement, des eaux et forêts et du tourisme, mais il se différençait par de nouvelles stratégies de développement économique en redynamisant le secteur du tourisme et en renforçant la politique de protection de l'environnement. D'une part, valoriser les sites à haut potentiel écotouristique car ils présentent à la fois une richesse exceptionnelle en termes de biodiversité ou de culture, et aussi des intérêts touristiques justifiés. Ils peuvent donc être soit une aire protégée terrestre ou marine, soit un patrimoine culturel, soit un site privé ou public d'une particularité rare, qui nécessite des actions de valorisation et de conservation. Étant donné les potentialités spécifiques de chaque région malgache, les sites seront choisis en fonction de plusieurs critères. Les sites ayant déjà un minimum d'infrastructures de base adéquates (routes, pistes d'accès, hygiène et sécurité), l'investissement des acteurs locaux, et les sites faisant l'objet d'un programme de conservation des ressources naturelles en partenariat avec des institutions spécialisées afin de garantir la durabilité écologique, économique et socioculturelle du site sont autant de critères favorables à la valorisation des sites à haut potentiel écotouristique. D'autre part, il faut promouvoir des valeurs culturelles et artisanales car ce sont des secteurs d'activité indissociables du tourisme et principalement de l'écotourisme. Madagascar est réputé pour sa diversité culturelle, et sa valorisation constitue un « plus » pour l'écotourisme, étant donné l'intérêt des écotouristes internationaux pour la découverte de nouvelles coutumes. Des efforts doivent donc être déployés pour mettre en avant ces valeurs culturelles en aidant les communautés locales. De telles actions peuvent également limiter le phénomène d'acculturation, car elles peuvent renforcer l'esprit d'appartenance et ainsi de conservation.

L'artisanat s'est énormément développé ces dix dernières années (tissage, broderie, tannerie, vannerie, etc.). Cependant, si le potentiel existe, le métier d'artisan est considéré comme peu valorisant, dans lequel l'amateurisme et le bricolage tiennent encore une place importante. Pour la majorité des artisans, le manque de professionnalisme, de savoir-faire, d'innovation et

de créativité est bien réel. Il faut donc les aider dans la promotion et la créativité du design et de l'innovation sans pour autant leur faire perdre leur spécificité culturelle. Il faut également faciliter et pérenniser l'accès de ces artisans aux ressources. Ces actions doivent permettre de renforcer leurs capacités tout en développant et diversifiant leurs produits, impliquant automatiquement une augmentation de leurs revenus et donc une amélioration de leurs conditions de vie. Et enfin par le développement des activités agricoles, d'élevage, de pêche et d'apiculture. Il faut noter que, dans les sites écotouristiques déjà exploités actuellement, les populations ont leurs habitudes de vie communautaire et leurs activités, comme la culture vivrière, l'élevage ou la pêche. La mise en place de centres, d'hôtels, de circuits ou d'autres infrastructures écotouristiques dans leur environnement devient une opportunité pour augmenter la production vivrière et aussi respecter la qualité et les délais d'approvisionnement de ces centres. Une opportunité importante se dégage ainsi pour les paysans enclavés, dans la majorité des cas pour écouler leurs produits. La production d'excédents facilement commercialisables est incontournable pour s'extraire d'une activité exclusivement vivrière basique et accéder au véritable développement élargi.

Conclusion

L'instabilité politique et la faiblesse économique de Madagascar viennent sérieusement compromettre l'avenir touristique de l'île. Plus profondément, la relation de la population malgache à son environnement hypothèque quelque peu l'avenir concernant la préservation des écosystèmes. En dépit d'une prise en compte certaine des enjeux environnementaux par les institutions malgaches, la destruction environnementale a perduré et la pauvreté n'a pas été endiguée à ce jour. Pour autant l'environnement malgache représente le principal atout touristique de l'île. En effet, ces ressources exceptionnelles et diversifiées pourraient permettre la mise en place d'un véritable secteur touristique viable et durable.

CHAPITRE 6

MADAGASCAR : L'ILLUSION ÉCOTOURISTIQUE

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de comprendre et d'analyser la réalité touristique de Madagascar en l'abordant sous plusieurs aspects. Il s'agit ici d'étudier le rôle des pouvoirs publics en tant que véritable acteur du tourisme, mettant en place une politique ambitieuse, alliée au développement d'infrastructures adaptées. Cette première approche effectuée, il s'agit ensuite d'aborder les acteurs privés du tourisme en tant qu'investisseurs développant et augmentant la capacité d'accueil touristique de l'île. Ces deux premiers points nous permettent de dégager la réalité économique liée à l'activité touristique. Ce qui nous conduit *in fine* à relever les atouts de Madagascar en faveur du développement du tourisme, développement essentiel de la lutte contre la pauvreté.

6.1. Le constat écotouristique : l'absence de tourisme à Madagascar

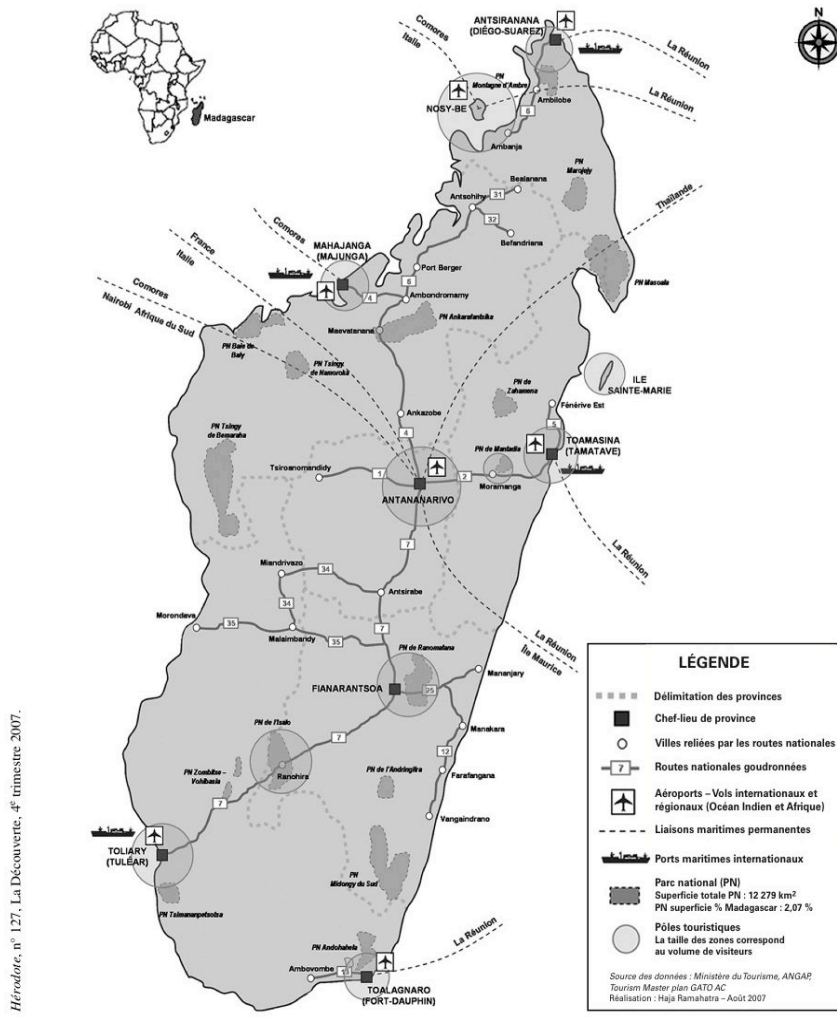
6.1.1. La politique touristique à Madagascar

Selon le ministère du Tourisme malgache, le pays se divise en cinq régions touristiques au volume inégal de fréquentation. La région Sud est la première d'entre elles, elle comprend des villes comme Toliara (Tuléar), Fianarantsoa, Toalagnaro (Fort Dauphin) où se trouvent des parcs naturels (Ranomafana, Isalo et Ifaty). Cette région est la plus fréquentée de toutes et accueille 38,4 % des visiteurs étrangers. En effet, il s'agit de l'une des régions les mieux desservies par les axes routiers (RN7) et par conséquent accessible. De plus, la diversité de paysages présente dans cette zone de Madagascar représente un réel atout touristique. La deuxième est la région Nord avec 21,1 % des visiteurs (Diego Suarez), à la montagne d'Ambre, mais on s'y rend surtout pour séjourner à Nosy Be. Parmi ces cinq régions touristiques, la région Est (Toamasina, Sainte-Marie, Parc national d'Andasibe) et la région Ouest (Mahajanga, Morondava) reçoivent à peu près le même pourcentage de visiteurs et

comptabilisent respectivement 19,3 % et 13,9 % des visites des touristes internationaux. Enfin, en marge de l'activité touristique, se trouve la région des Hautes Terres (Antsirabe, Itasy, Ampefy, Mantsoà), qui représente seulement 7,3 % des visiteurs.³⁹²

GÉOPOLITIQUE DU TOURISME À MADAGASCAR

CARTE 1. — LES VOIES D'ACCÈS ET LES PÔLES TOURISTIQUES À MADAGASCAR



139

Carte 23 : Voies d'accès et pôles touristiques à Madagascar. Source : B. Sarrasin (2007), « Géopolitique du tourisme à Madagascar », in S. Cousin, *Le tourisme, nouvel enjeu du choc des civilisations ?*, in *Hérodote*, Paris, La Découverte, n°127, 2007, p. 139.

³⁹² Cf. Principales régions de séjour des touristes en 2007, consulté sur www.info-tourisme-madagascar.com le 15 avril 2012.

Ainsi, l'analyse de ces chiffres montre bien que les flux touristiques sont inégalement répartis sur l'ensemble du territoire puisque l'on parle des régions Nord et Sud pour identifier les zones ayant un potentiel élevé de développement touristique, car à elles deux, ces régions concentrent presque 60 % des visiteurs étrangers sur le pays.

L'offre touristique se concentre autour de deux axes majeurs, qui comprennent le circuit « Descente vers le Sud » et le circuit « Soleil et plage ». La descente vers le Sud fait référence à la RN7, qui est l'un des réseaux routiers le plus praticable du pays permettant une mobilité acceptable des visiteurs. Cette descente part généralement de la capitale, Antananarivo, pour arriver à Toliara, en passant par différentes villes étapes comme Fianarantsoa, Ranomafana et l'Isalo. Le circuit « Soleil et plage » se situe principalement autour de Nosy Be. 90 % du temps, ces circuits sont proposés par les tour-opérateurs, ce qui contribue à façonner une « concentration spatiale » du développement touristique malgache autour de certains pôles, au détriment d'autres zones périphériques. Madagascar mise sur la nouvelle « tendance » du tourisme durable pour attirer de plus en plus les touristes étrangers. Sur la vague de l'écotourisme et du tourisme vert, le pays a connu une augmentation de la clientèle anglo-saxonne et allemande. Le tourisme à Madagascar s'articule autour d'une politique menée par le gouvernement malgache depuis le milieu des années 90. On retrouve tout d'abord les acteurs institutionnels, avec au sommet de la pyramide le ministère du Tourisme chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique et de la stratégie du développement touristique. Ensuite, on trouve le Comité national pour le développement touristique (CNDT) en tant que structure interministérielle chargée d'appliquer la politique de développement du tourisme, dont le relais au niveau local s'effectue par les directions provinciales du tourisme (Antananarivo, Diego Suarez, Tamatave, Majunga, Fianarantsoa, Tuléar) et par les délégations régionales du tourisme (Nosy Be, Morondava, Antsirabe, Fort Dauphin). À cet effet, l'exécutif malgache a mis en place un plan d'action dédié au tourisme lui-même divisé en cinq objectifs. Le premier objectif stratégique consistait en la promotion d'un développement touristique et écotouristique protégeant et sauvegardant l'environnement naturel ainsi que l'identité socioculturelle malgache. Cet objectif est lui-même réparti en trois secteurs. Le premier consiste en la relance des activités touristiques, qui se caractérise par une redynamisation du dispositif de promotion, ainsi que la création de l'Office national du tourisme. Le deuxième secteur a pour vocation de valoriser l'écotourisme et ses produits dérivés (valorisation de l'artisanat touristique, conduite des actions écotouristiques et inventaire des potentialités touristiques). Et enfin, le dernier secteur reflète la volonté pour le

gouvernement de l'époque d'établir des normes sur les écolodges. Le deuxième objectif stratégique se veut un catalyseur des retombées économiques liées au tourisme, c'est-à-dire faire du tourisme un levier de développement durable au bénéfice direct des communautés villageoises, en élaborant un Plan directeur touristique comprenant l'élaboration du schéma et de la politique de développement du tourisme pour en arriver à l'élaboration du plan lui-même. Le troisième objectif stratégique est un lien avec tous les acteurs du tourisme malgache dans le but d'assainir et d'augmenter les recettes du tourisme auprès de tous les acteurs concernés. Cela consiste en la mise en conformité des établissements avec les textes existants (mise à niveau des établissements et contrôle du versement de la vignette touristique), tout en améliorant l'accès aux informations statistiques fiables des utilisateurs et acteurs du tourisme malgache. L'avant-dernier objectif, le plus dense, exprime l'ambition de développer les infrastructures en viabilisant et en rentabilisant les zones ciblées. Il s'agit dans un premier temps d'établir un véritable « cadastre » des Réserves foncières touristiques (RFT) : opérations de bornage, élaboration du plan d'aménagement et attribution des lots formés à l'intérieur des RFT. Cette redéfinition des réserves foncières s'accompagne de l'édition de supports informatifs (inventaires, amélioration et diffusion de supports de promotion des investissements). Cette sécurité « textuelle » a pour but de déclencher des procédures d'investissements touristiques accélérées (accélération du traitement des dossiers et facilitation de la réalisation des projets). Cet appel d'offre réalisé, le gouvernement malgache voulait contrôler et faciliter l'accessibilité aux mécanismes de financement avec, en parallèle, l'amélioration et l'exploitation rationnelles des sociétés d'État. Une fois le territoire malgache sécurisé et encadré au niveau institutionnel et législatif, le ministère a voulu améliorer la qualité globale des acteurs du tourisme en dégageant le cinquième objectif. Cette ultime stratégie devait mettre en place des formations adaptées en restructurant l'Institut national du tourisme et de l'hôtellerie (INTH) tout en identifiant les besoins en formation, qui aurait à terme débouché sur la création d'unités mobiles de formation. Malheureusement, les événements mondiaux alliés à la baisse de fréquentation touristique de l'île n'ont pas permis un déploiement optimal de la politique touristique malgache. Il a fallu attendre 2003 pour que le gouvernement malgache mette en place une réelle stratégie touristique conservant la politique touristique élaborée dans les années 90 permettant la création et la mise en place de nouveaux Schémas directeurs tournés vers le tourisme et la pauvreté tout en se lançant à la conquête du label « vert » octroyé par les instances internationales.

L'ambition malgache ne se limite pas à une approche internationale, dans la mesure où les autorités publiques ont souhaité la création de clusters en hébergements et de services de

qualité dans l'objectif d'une visibilité de l'offre touristique aux échelons national et international. En parallèle de cette politique étatique, le Projet de fonds solidarité prioritaire « Renforcement des capacités institutionnelles du secteur touristique en partenariat avec le secteur privé », dont la finalité est d'accroître le nombre d'entrées touristiques dans le cadre du développement d'un tourisme durable et responsable, a démarré officiellement le 15 avril 2003. Ce projet s'articulait autour de trois composantes, dont les principaux résultats attendus concernaient la mise en place de formations adaptées et leur délocalisation, la création de réserves foncières à vocation touristique avec un accès facilité et sécurisé au foncier pour les investisseurs et la réalisation de supports promotionnels. Parmi les premières actions menées par ce projet, on peut noter la création de formations pour les enseignants de l'Institut national du tourisme et de l'hôtellerie, l'équipement de cet établissement, la mise en place de centres de formation aux métiers du tourisme à Majunga et à Nosy Be, l'édition de brochures touristiques, du guide de Nosy Be et des hôtels et restaurants de Madagascar. Le manque d'accessibilité aux pôles touristiques a conduit l'État malgache à envisager le développement des infrastructures permettant une meilleure attractivité du pays, et favorisant *de facto* les investissements et les aménagements territoriaux dans la mise en place du tourisme. De cette période de réflexion seront dégagées les Stratégies Nationales 2008-2013.

Les pratiques écotouristiques étant en hausse, Madagascar mise sur une croissance rapide de quelques parcs nationaux, qui peinent tout de même à se développer, notamment en raison de l'insuffisance des infrastructures de transport et d'accueil. Ces parcs constituent des enjeux économiques majeurs, puisqu'ils influencent directement les revenus des populations locales. Les stratégies nationales en termes d'environnement sont portées depuis une quinzaine d'années par le PNAE malgache, qui souhaite ralentir la dégradation de l'environnement à l'échelle nationale par une meilleure gestion du milieu. Le résultat visé est une amélioration du cadre de vie par le développement économique en s'appuyant sur la valorisation des ressources naturelles dans une dynamique écotouristique. Officiellement, toutes ces actions devraient être automatiquement réalisées par les ministères, les ONG, les collectivités et la population, mais on ne peut s'assurer de la garantie de la faisabilité de ce plan.

L'un des enjeux majeurs de Madagascar consiste dans le développement et dans l'amélioration de ces infrastructures en commençant par le transport aérien. L'île possède douze aéroports, dont seulement cinq sont en mesure d'accueillir des vols internationaux. On y compte seulement deux types de transport aérien, avec d'une part les vols charters, commercialisés essentiellement par les tour-opérateurs, dont la fréquence de départ est

principalement hebdomadaire, et d'autre part les vols réguliers, dont la fréquence s'est accentuée, favorisant prioritairement une clientèle d'affaires avec cependant des tarifs plus élevés. Le principal aéroport de Madagascar est celui d'Ivato à Antananarivo ; il reçoit 1,15 million de passagers tous les ans. Plusieurs compagnies françaises ont accès au ciel malgache, comme Air France, Corsair ou bien Air Austral. Air Madagascar assure l'essentiel du trafic intérieur, et ce, de façon régulière ; notons que, depuis quelques années, la compagnie se trouve inscrite sur la liste rouge publiée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). En revanche, une dizaine de compagnies privées assurent des transports ponctuels, comme Madagascar Flying Service, Aeromarine, Malagasy Airlines, Sun and Sea, Service et transport aérien (STA), etc. Ces compagnies sont agréées pour le transport commercial et effectuent des trajets sur demande. De plus, dans le cadre des stratégies nationales de 2008-2013, Madagascar a pour projet de moderniser ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, et d'améliorer la télécommunication à dimension régionale afin de favoriser le commerce et le tourisme. La réhabilitation du réseau routier fait partie des perspectives incontournables mais fondamentales pour l'intégration et le développement du tourisme dans le pays. En effet, à Madagascar, les réseaux routiers sont en très mauvais état, seulement 12 % des routes sont goudronnées et 80 % sont délabrées, empêchant une réelle mobilité et isolant *de facto* certaines régions du pays.³⁹³ Cela explique les problèmes de l'enclavement de plusieurs parties de Madagascar. Depuis 2002, le gouvernement malgache a lancé un programme de réhabilitation et d'extension de ce réseau, c'est en 2004 que l'Union européenne finance ce programme, en attribuant 75 millions d'euros pour l'aménagement de 309 kilomètres de routes allant de la capitale jusqu'à Diego Suarez. Les efforts de réhabilitation ne touchent que l'axe allant de la capitale vers le Sud, Antananarivo/Toliara, qui aujourd'hui s'identifie comme le principal axe touristique, grâce à un minimum d'entretien de la route mais aussi grâce aux écolodges qui se sont construits le long de cet axe, qui répondent aux normes internationales d'hébergement et contribuent au développement de l'image d'un tourisme durable à Madagascar.

Dans les stratégies nationales, l'intégration régionale du tourisme doit contribuer au développement des transports, visant ainsi au désenclavement humain et économique des régions ciblées ; l'indispensable augmentation des flux de personnes et de biens et la condition première d'une véritable croissance économique. Dans le cadre du « Document de stratégie pays et programme indicatif national 2008-2013 » une enveloppe de 577 millions

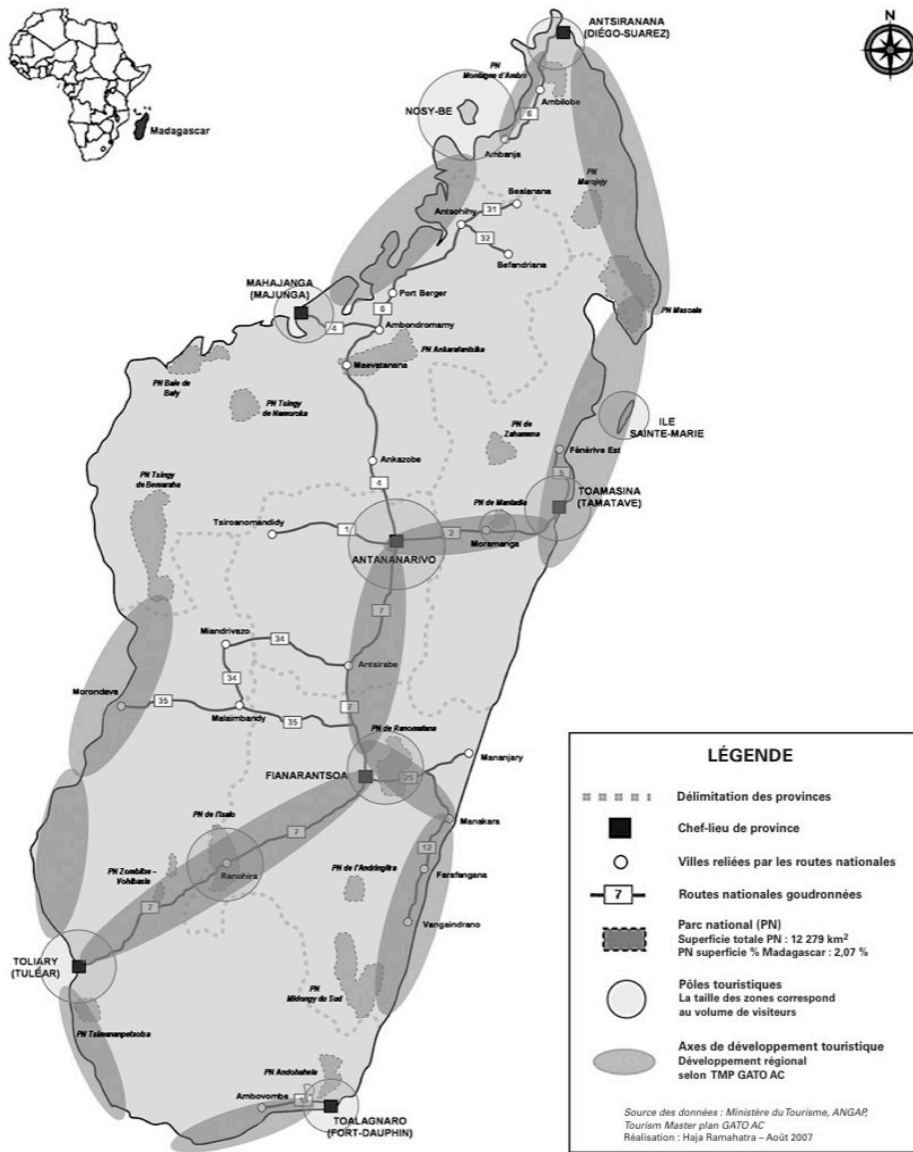
³⁹³ *Supra*, Chapitre 4.

d'euros a été attribuée à Madagascar pour couvrir essentiellement les opérations de développement à long terme pour les infrastructures de transport et de développement rural, favorisant ainsi le développement du tourisme.³⁹⁴ D'après ces stratégies, il est nécessaire de sortir définitivement le pays de la spirale de l'enclavement et de la pauvreté à travers la mobilisation de fonds suffisants pour permettre la réalisation d'infrastructures nationales de transport. Les montants qui ont été alloués pour la réhabilitation des réseaux routiers, représentent près de 40 % de l'enveloppe. Ces versements ont été interrompus en 2010 en raison de la grave crise politique à Madagascar.³⁹⁵ Le programme devait se limiter à la reconstruction, à la réhabilitation et à l'entretien des routes existantes, sans envisager de nouveaux itinéraires, « dans le souci de préservation du patrimoine existant et du respect de l'environnement ». Cette précision plutôt surréaliste des instances européennes donne une précieuse indication du décalage qui règne au niveau des instances internationales dans les critères d'attribution des aides. Elles semblent mettre en garde contre un possible excès d'infrastructures, quant à leur niveau économique actuel notoirement insuffisant et une des raisons du sous-développement du pays.

³⁹⁴ B. Sarrazin, H. Ramahatra, « La valorisation des espaces naturels et les enjeux de développement, le Sud-Est de Madagascar, convergence ou divergence ? », in C. Gagnon, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 235.

³⁹⁵ Cf. « Madagascar et l'UE », consulté sur www.eeas.europa le 10 août 2013.

CARTE 2. – LES AXES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À MADAGASCAR



Hérodote, n° 127, La Découverte, 4^e trimestre 2007.

Carte 24 : Les axes de développement touristique à Madagascar. Source : B. Sarrasin (2007), « Géopolitique du tourisme à Madagascar », in S. Cousin, *Le tourisme, nouvel enjeu du choc des civilisations ?*, in *Hérodote*, Paris, La Découverte, n°127, 2007, p. 144.

Le gouvernement malgache souhaite redresser ses différents secteurs grâce à l'Action plan. Pour mieux intégrer le tourisme dans ces projets, il envisage non seulement d'améliorer la gamme des produits liée aux pratiques touristiques, mais aussi de mettre en place une politique de promotion du tourisme à Madagascar, en mettant en avant la valeur de l'écotourisme pour attirer une nouvelle clientèle. D'un point de vue social et professionnel, le gouvernement malgache incite désormais les jeunes à se former aux métiers liés au secteur du tourisme. De plus, le pays encourage les étrangers à investir dans des projets d'aménagement ; on peut prendre l'exemple du promoteur réunionnais GETIM, qui prévoyait de créer une dizaine d'hôtels (3, 4 et 5 étoiles) d'une taille comprise entre 150 et 450 chambres, soit 4 000 chambres au total, ou bien celui de l'implantation du groupe italien Ventaglio (complexe hôtelier haut de gamme), qui souhaitait créer un complexe de plus de 200 chambres, et qui a signé un contrat avec Air Madagascar pour obtenir un vol direct entre Milan et Nosy Be. Ces investissements étrangers devaient en outre contribuer à mettre en place des équipements d'intérêts communautaires (dispensaires, pharmacies, banques, écoles, etc.). Ils sont à ce jour restés à l'état de projet. Le ministère du Tourisme mise notamment sur l'e-tourisme, qui pourrait apporter une touche de modernité à la destination mais aussi la rendre plus accessible. Il s'agit de libéraliser la destination en faveur de l'économie locale, en créant un modèle de développement qui aurait pour objectif de faire du tourisme « un vecteur de croissance et un catalyseur d'intégration de Madagascar dans l'économie mondiale ».

Le gouvernement souhaite donner aux régions dont les infrastructures existent déjà une meilleure image, en améliorant la qualité et la compétitivité de l'offre touristique dans l'esprit du modèle de développement proposé par l'Institution financière internationale (IFI), c'est-à-dire en misant sur la consolidation des pôles touristiques actuels en améliorant les infrastructures d'accès et de soutien (suivi technologique par exemple).

Il met l'accent sur le décloisonnement des pôles touristiques à travers la création d'axes liant les pôles existants. L'objectif est de conduire à l'étalement géographique des lieux touristiques en constituant de nouveaux axes, à l'image de la RN7 (Antananarivo/Toliara).

L'idée est de désenclaver certaines régions par l'implantation de réseaux nationaux reliés à des pôles touristiques par des axes de développement.

Les acteurs étatiques ne sont pas les seuls intervenants du secteur touristique. En effet, les structures privées jouent un rôle prépondérant dans l'activité touristique à Madagascar. Tous les niveaux de la profession et de la production touristique sont organisés en associations ou groupements : Tour-opérateurs (TOP), Agences de voyages (AAVM), Loueurs de voitures

(GLVM), Hôteliers et Restaurateurs (FHORM), Organisation professionnelle réunissant parmi ses membres : hôteliers, restaurateurs, transporteurs aériens, loueurs de voitures, tour-opérateurs, agents de voyages et prestataires spécialisés (GOTO).

Des associations et groupements professionnels du tourisme existent dans les régions touristiques (ASHORT à Antananarivo, ASHOTA Antsirabe, GIFT Fiaranantsoa, GIHT Tamatave, GOT Sainte Marie, GOTA Diego Suarez, GIHTN Nosy Be, GIT Majunga, GOT Sambava, GOTOM Morondava, AOTT Tuléar, UETT Fort Dauphin), ou encore la Maison du tourisme (MTM) qui est une association privée d'utilité publique, jouant le rôle fédérateur des opérateurs du secteur privé touristique. Toutes ces institutions privées répondent et agissent dans un cadre juridique défini par des sources de droit national comme le Code du tourisme, qui définit les normes régissant les entreprises, établissements et opérateurs touristiques ainsi que leurs modalités d'application, ou le Code des aires protégées, régissant toutes les activités dans les aires protégées du réseau de l'ANGAP, actuel Madagascar national parks.

Le tourisme malgache est aussi encadré par le droit international, avec notamment la Charte du tourisme durable, qui reconnaît la nécessité de développer un tourisme répondant aux attentes économiques et aux exigences de la protection de l'environnement, et qui respecte non seulement la structure sociale et les caractères physiques de la destination, mais aussi la population locale. En effet, le droit international permet à Madagascar de développer son réseau de partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale, qui projette d'effectuer une analyse du secteur tourisme orientée essentiellement sur deux niveaux. Le premier niveau consiste en l'identification des actions prioritaires, tant au niveau des sites que des fonctions, pour la mise en place d'un partenariat effectif et efficient entre les différents acteurs. Le second niveau traite de la coordination entre tous les acteurs, en tenant compte du fait que le secteur du tourisme a besoin de l'expression et de la concrétisation d'une volonté politique et du dynamisme du secteur privé. On retrouve aussi le service de la Coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France qui intervient sans interruption dans le secteur touristique à Madagascar depuis 1993, dont le soutien s'est traduit principalement par un appui institutionnel apporté au ministère du Tourisme, à la Maison du tourisme et l'Institut national de tourisme et de l'hôtellerie (INTH).

Les acteurs privés du tourisme sont en contact direct avec les touristes, à l'instar des entités publiques. Leur rôle majeur est de mettre à disposition des services, et bien entendu des hébergements, nécessaires au développement de cette activité.

EVOLUTION DE L'OFFRE (CUMUL)

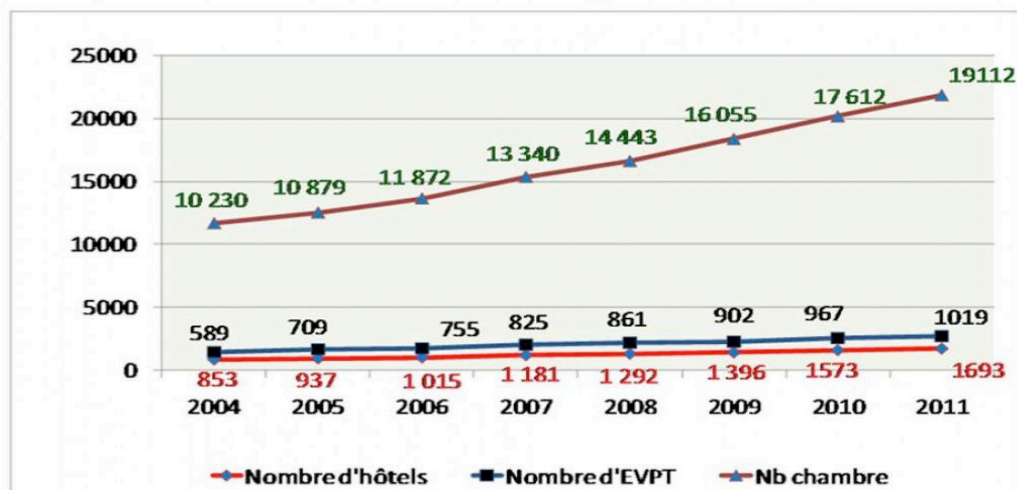


Figure 10 : Évolution de l'offre touristique. Source : ministère du Tourisme, 2011.

Bien que l'évolution de la capacité d'accueil soit en progrès, les établissements d'hébergement ne répondent pas encore aux normes internationales et se révèlent être un frein au développement du tourisme dans le pays. En effet, le non-respect des normes internationales, l'absence d'hôtels de grande capacité et de label international dévalorisent les infrastructures d'accueil des touristes et font par conséquent de Madagascar une destination en marge de la rivalité concurrentielle qui existe dans l'Océan Indien. À La Réunion, aux Seychelles mais surtout à l'Île Maurice, de nombreux établissements haut de gamme sont présents. Non seulement, ils répondent aux normes internationales, mais ils offrent aussi la dimension du « luxe » à leurs établissements. En sept ans, le nombre d'hôtels (tout comme le nombre de chambres) a doublé à Madagascar, ce qui montre l'irrésistible envie de l'île de devenir un pôle touristique incontournable. Malgré cette nette progression, l'offre reste particulièrement faible pour un pays de cette dimension, et n'est toujours pas à la hauteur des prétentions touristiques affichées.

	MADAGASCAR	COSTA RICA
Touristes	225 000	2 500 000
Hôtels	1693	2476
Nombre de chambres	19 112 (capacité moyenne d'un hôtel : 11/12 chambres)	136 000 (capacité moyenne d'un hôtel : 55 chambres)

Tableau 16 : Capacité hôtelière de Madagascar et du Costa Rica en 2011. Source : Conception, réalisation Clémence Ratel d'après le ministère du Tourisme à Madagascar et l'Institut du tourisme costaricain.

6.1.2. La réalité économique du tourisme

Le premier bilan que l'on peut faire de la réalité écologique mais aussi économique de Madagascar réside dans le décalage entre l'ambition politique et la réalité du terrain. Il est de notoriété publique que l'île est riche en ressources naturelles, avec une faune et une flore considérées comme uniques au monde. Néanmoins, ce patrimoine environnemental se trouve délaissé et attaqué de toute part ; l'action des autorités reste particulièrement ambiguë sur ce point à Madagascar. En effet, au lieu de favoriser davantage les politiques en matière de protection environnementale en vue d'attirer les touristes, les gouvernements successifs laissent la forêt primaire périlcliter. Depuis toujours, la déforestation liée à l'activité agricole touche la plupart des richesses de Madagascar. Aujourd'hui, seulement 10 % de la forêt primaire originelle malgache a survécu. La déforestation ne touche pas seulement la biodiversité; en effet, une projection économique à plus ou moins court terme montre que les Malgaches risquent à l'avenir de se retrouver sans ressources. Le développement durable sous-entend un équilibre subtil entre ressources et consommation. On le voit ici, cet équilibre est rompu et en devient dangereux pour la survie globale du pays. Des organisations comme le WWF, et de nouvelles ONG tentent de mettre en place en urgence des programmes pour stopper cette destruction environnementale. Elles s'engagent à préserver ces surfaces uniques, dans le cadre du Programme holistique de conservation des forêts à Madagascar (PHCT), et ainsi à protéger forêts, barrières de corail, de même que les populations autochtones.

La réalité économique est très difficile à établir lorsque l'on veut l'associer au tourisme. Il s'avère compliqué de mesurer tous les effets indirects liés au secteur touristique. C'est dans cet esprit que les Nations unies ont créé les Comptes satellite du tourisme (CST) permettant de mesurer les retombées économiques du tourisme sur un territoire donné.³⁹⁶ Madagascar n'a pas encore mis en place les CST du fait de l'infime part que représente le tourisme dans son économie. Nous nous sommes appuyés sur une ébauche de ces CST au travers des statistiques internationalement reconnues du World travel & tourism council (WTTC). L'économie touristique de Madagascar est essentiellement générée par des agences de voyages, des hôtels, des compagnies aériennes, et diverses compagnies de transport. 92,4 % des touristes directs viennent principalement à Madagascar pour profiter des paysages et pour y trouver différents

³⁹⁶ *Infra*, Chapitre 9.

loisirs (randonnées, balade en mer, plongée, etc.), alors que le part de tourisme d'affaires reste faible : elle est seulement de 7,6 % du total des touristes entrant sur le territoire.

Madagascar	2011	2011	2012	MGAbn ¹	2022	Growth ³
	MGAbn ¹	% of total	Growth ²		% of total	
Direct contribution to GDP	1,095.8	5.4	13.9	1,924.8	6.1	4.4
Total contribution to GDP	3,005.2	14.9	11.6	5,086.2	16.1	4.3
Direct contribution to employment ⁴	198	4.3	13.6	297	4.8	2.8
Total contribution to employment ⁴	577	12.5	11.2	835	13.5	2.7
Visitor exports	1,397.5	26.6	13.8	2,582.2	24.7	5.0
Domestic spending	376.4	1.9	0.4	527.5	1.7	3.4
Leisure spending	1,652.6	8.2	14.8	2,948.5	9.3	4.5
Business spending	135.6	0.7	1.0	184.0	0.6	3.0
Capital investment	590.4	15.5	6.7	884.7	14.9	3.5

Tableau 17 : Les chiffres et projections du tourisme dans l'économie malgache, source : WTTC, 2011.

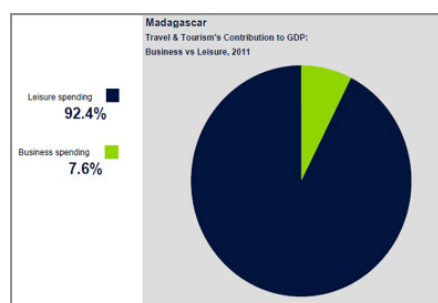


Figure 11 : Contribution du tourisme au PIB. Source : WTTC, 2011.

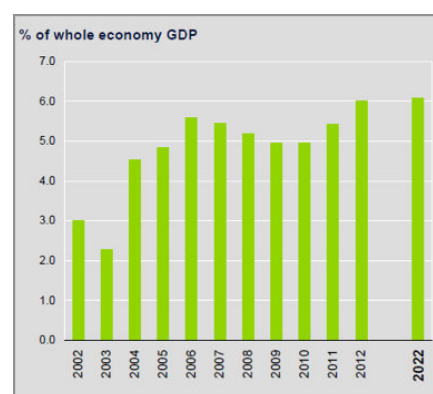


Figure 12 : Contribution directe du tourisme dans le PIB malgache. Source : WTTC, 2011.

À partir des années 2000, la part du tourisme dans le PIB global a connu une importante augmentation, selon les chiffres du WTTC. Cette part diminue en 2009, en raison de la crise politique qui a touché le pays. En revanche, dès 2011, le tourisme représente 5,4 % du Produit intérieur brut global, cette légère augmentation s'explique grâce à une accalmie politique, mais surtout grâce aux initiatives prises par le gouvernement dans le but de préserver les espaces naturels de l'île et d'attirer plus de touristes internationaux. L'évolution de la part du tourisme dans le PIB, est à l'image de l'évolution économique du pays sur cette période. 27 299 emplois directs liés au tourisme ont été recensés en 2009 (avant la crise), une reprise s'est dessinée en 2011.

Année	2005	2006	2007	2008	2009
Hôtels et/ou restaurants	16 877	17 805	19 395	20 623	21 998
EVPT	4 310	4 527	4 852	5 039	5 301
Total	21 187	22 332	24 247	25 662	27 299

Tableau 18 : Évolution des emplois directs générés par le secteur hôtelier entre 2005 et 2009. Source : Ministère de la culture et du tourisme.

À côté de la dimension économique locale, on observe aussi que le nombre des arrivées de touristes internationaux peine à retrouver son niveau de 2008 comme le précise les tableaux suivants.

Année	2008	2009	2010	2011
Nombre de touristes	375 000	163 000	196 000	225 000

Tableau 19 : Évolution du nombre de touristes à Madagascar entre 2008 et 2011. Source : Banque Mondiale, 2013.

Année	2005	2006	2007	2008	2009
Millions de DTS	124,5	157,7	210,3	302,6	116,0
Taux moyen DTS/Ariary	2 898,9	3 150,7	2 789,0	2 840,0	3 041,0
Milliards d'Ariary	343,0	496,7	586,7	858	352,7

Tableau 20 : Évolution des recettes en devises au titre du tourisme entre 2005 et 2009. Source : Banque Centrale de Madagascar – Direction des Études.

En définitive, Madagascar a été très affecté par la crise politico-économique de 2009, et commence peu à peu à remonter la pente pour atteindre de nouveaux les chiffres de 2008, au niveau économique, mais aussi touristique.

Les réalités spatiales du tourisme à Madagascar :

Comme le souligne Bruno Sarrazin :

« Dans ces conditions, le tourisme consacre davantage l'avancée dans les campagnes malgaches d'un mode d'organisation économique et social particulier qu'une alternative crédible à l'exploitation des ressources naturelles par la population locale ». ³⁹⁷

Le tourisme à Madagascar crée des concurrences entre les différentes régions et les différents sites touristiques. Les villes sont soit visitées, soit traversées, soit occupées, et par conséquent récoltent des recettes inégalement réparties dans l'espace. Les plus importantes d'entre elles se

³⁹⁷ B. Sarrazin, « Géopolitique du tourisme à Madagascar », in S. Cousin, *Le tourisme, nouvel enjeu du choc des civilisations ?*, in *Hérodote*, Paris, La Découverte, n°127, 2007, p. 146.

concentrent sur des régions mieux desservies que d'autres et où les infrastructures y sont le mieux développées, créant alors des disparités spatiales. Le tourisme sous toutes ces formes requiert un mode d'organisation qui vise à mettre en place un mode d'organisation spatial, politique et social. De ce fait, l'équilibre est difficile à trouver et le mauvais contrôle de ces interactions est de nature à expliquer l'échec malgache. Les instances internationales n'ont pas reconnu les autorités issues de la crise politique de 2009, fermant un peu plus la destination touristique de Madagascar. En outre, la recrudescence d'une certaine insécurité dans de nombreux endroits de l'île constitue un frein considérable dans la promotion touristique que le gouvernement malgache avait décidé d'entreprendre. Le développement économique et touristique du pays est pour l'instant entre parenthèses. Cette dégradation inquiétante de la situation de Madagascar ne permet pas d'envisager l'émergence rapide de ce pays parmi les États résolument tournés vers le tourisme comme l'Indonésie ou le Costa Rica malgré un potentiel touristique largement comparable.

La politique touristique et réduction de la pauvreté :

Dans les années 2000, l'ONU, par l'intermédiaire du PNUD associé à la Banque Mondiale a mis en place un programme mondial de développement « Tourisme en faveur des pauvres ». Le gouvernement malgache a adhéré à ce programme et à ces préconisations qui permettent l'octroi de subventions. Dans ce cadre, Madagascar a conçu un projet de tourisme pour lutter contre la pauvreté au travers du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) du 1^{er} octobre 2001, qui a été remplacé en 2003 par le Madagascar action plan (MAP). L'indice de pauvreté de Madagascar était de 73,3 % en 1997, passant à 70,2 % en 2000. Plus de 76 % de la population rurale est pauvre, comparée à 52 % de la population urbaine. Ce document considère le tourisme comme un outil valable pour faire reculer la pauvreté en tant que secteur économique pouvant produire une croissance économique durable.³⁹⁸ C'est ainsi que notre projet écotouristique dans le village d'Ambodivohangy devait s'inscrire dans le cadre des préconisations du MAP ; il impliquait les populations locales qui devaient percevoir directement les bénéfices de l'activité écotouristique mise en place. Ce projet d'écotourisme visait à impliquer la communauté villageoise à un degré plus ou moins important dans les activités, par la création d'emplois directs, ou par le développement d'activités annexes génératrices de revenus, comme l'artisanat ou l'agriculture. Le MAP impliquait que les Droits d'entrées dans les aires protégées (DEAP) soient reversés directement à hauteur de 50 % à la

³⁹⁸ B. Sarrazin, H. Ramahatra, 2010, *op. cit.*, pp. 234-235.

population locale pour le financement de micro-projets de développement. Il prévoyait par ailleurs de créer des Réserves foncières touristiques (RFT) dans plusieurs régions du pays afin de faciliter l'accès des investisseurs à des biens fonciers garantissant leurs droits par l'État. La loi n°95-017 du 25 août 1995 portant sur le Code du tourisme définissait les Zones d'intérêt touristique (ZIT) comme des étendues de terrain, délimitées et destinées à l'implantation des entreprises touristiques. Elles sont généralement constituées sur les biens immobiliers du domaine privé national, du domaine public ou des terrains cédés par l'État. Jusqu'à présent, les RFT créées font l'objet de plans d'aménagement, approuvés par décret du ministère du Tourisme. Elles étaient destinées aux zones à fort potentiel touristique ; il faut cependant souligner que leur nombre est resté limité, ce qui a considérablement réduit la portée du projet, confirmant là encore le caractère ambiguë de la démarche des autorités malgaches. Cette ambiguïté est confirmée par le fait que l'organisme chargé de la gestion des Zones d'Intérêt Touristique, par le décret 96-1293 du 30 décembre 1996 relatif à la création et à la gestion des Zones d'intérêt touristiques (ZIT), n'est pas encore opérationnel. Il serait pourtant urgent de le rendre opérationnel afin d'assurer la mise à disposition foncière des zones pour des investisseurs stratégiques, tant nationaux qu'internationaux et permettre également la réalisation d'infrastructures de base, comme les pistes et les routes. Ce blocage malgache sur le problème foncier est contre productif car il devient vital pour les régions à forte potentialité touristique d'avoir une politique foncière incitative pour les investisseurs nationaux et internationaux qui veulent investir dans ce secteur.

Dans le cadre du tourisme en tant que moteur de développement en faveur des plus pauvres ; on rencontre aussi à Madagascar un tourisme communautaire, le Pro poor tourism qui favorise les liens entre tour opérateurs et communautés visant à la participation active des populations autochtones dans l'activité touristique.

Les Pôles intégrés de croissance (PIC) obéissent à cette même logique « qui a pour ambition de susciter une croissance économique à base sociale élargie dans des pôles identifiés en appuyant des secteurs porteurs ». ³⁹⁹ Les résultats escomptés de tous ces programmes et projets ambitieux n'étant pas au rendez-vous, le gouvernement malgache a une fois encore mis en place un nouveau plan, le Madagascar action plan qui remplace le Document stratégique de réduction de la pauvreté et qui fixait un objectif de croissance pour 2012 entre 8 et 10 %. Le Madagascar action plan voulait redynamiser le secteur du tourisme dans le cadre d'un développement rapide et durable de la République malgache. Cependant, la crise politique qui

³⁹⁹ Projet de Pôles intégrés de croissance, consulté sur www.pic.mg le 12 février 2013.

sévit depuis 2009 a mis a mal tous ces projets idéaux. La réalité économique malgache balaye tous ces projets mirifiques. Aujourd'hui, 81 % de la population vit en dessous du seuil international de pauvreté⁴⁰⁰ ramenant la situation du pays vingt ans en arrière.

6.2. L'incompatibilité du tourisme « restreint » et de l'impératif de développement

Malgré l'aspect rassurant du point de vue écologique qu'implique un nombre limité de touristes se voulant protecteur de l'environnement, il apparaît que cette réponse n'est pas satisfaisante dans le temps. En effet, nous avons souligné précédemment l'importance d'une protection environnementale efficace par les populations locales, qui doivent s'approprier leur territoire mais surtout y trouver un intérêt qui s'avère ne pas être purement la protection environnementale. En effet, l'afflux massif de devises étrangères sur un territoire permet non seulement d'assurer un financement efficace des sites en question ou à protéger, mais ces devises permettent surtout un développement économique durable. Les faibles retombées économiques proposées par certains auteurs concernant leur vision de l'écotourisme ne répondent qu'à un aspect de la définition, mais surtout ne permettent pas d'amorcer une dynamique économique suffisante à l'échelle d'un pays. De plus, si on sort de l'aspect purement économique, on remarque un autre point positif à l'élargissement du panel de touristes, en ce sens que certains sites ont besoin pour être protégés d'une sensibilisation planétaire. En se déplaçant dans ces lieux, tous les touristes, présents en immersion face à la réalité sans aucun intermédiaire, si ce n'est leur propre regard, ne peuvent que donner du poids aux actions extérieures de préservation. Ainsi, la multiplication du nombre de touristes se révèle être une solution qui apporte contre toute attente, réussite et durabilité aux sites environnementaux à protéger.

L'aspect économique n'est pas la seule carence de la définition de l'écotourisme ; en effet, si la dimension naturelle est mise en avant à travers les différentes définitions, celles-ci restent peu précises quant à la nature des environnements naturels dans lesquels peut s'exercer l'écotourisme ainsi que sur la nature même de l'activité écotouristique. Aussi, de nombreux auteurs ont tenté de délimiter les frontières entre le tourisme axé sur la nature et la notion multidimensionnelle d'écotourisme. Alors que le tourisme axé sur la nature et le tourisme

⁴⁰⁰ Cf. United nations international children's emergency fund, « Rapport national Madagascar, analyse de la pauvreté des enfants à Madagascar », New York, Unicef, 2011.

d'aventure sont plutôt définis sur la base des activités récréatives des touristes, l'écotourisme est défini aussi, sinon plus, par les bénéfices qu'il est susceptible d'apporter, tant à la conservation qu'aux communautés locales. L'écotourisme adhère à des principes que la notion plus vague de tourisme axée sur la nature n'est pas tenue de partager.⁴⁰¹ Concernant la relation entre l'écotourisme et le tourisme d'aventure, David Weaver se positionne en mettant en avant l'idée que certaines formes d'écotourisme peuvent être considérées comme du tourisme d'aventure. À l'inverse, pour plusieurs raisons, en général, le tourisme d'aventure ne se qualifie pas comme écotourisme. Premièrement, plusieurs activités de tourisme d'aventure ne sont pas axées sur la nature. Ensuite, comme c'est le cas pour le tourisme axé sur la nature, cette forme de tourisme ne nécessite pas de répondre à des critères de durabilité. Une autre distinction concerne la nature de l'interaction entre le participant et l'attraction touristique : alors que l'écotouriste recherche une expérience éducative, le touriste d'aventure désire en premier lieu un environnement qui va faciliter le risque et l'effort physique recherché. Un autre aspect de cette définition pose problème, il est toujours lié à l'aspect du nombre « restreint » de touristes, mais cette fois-ci, il touche à la dimension qualitative du touriste. En effet, certains auteurs suggèrent que seule une catégorie limitée de la population internationale devrait avoir accès à ces sites. En effet, de par une éducation, une culture et une expérience certaines, le touriste de qualité est probablement plus érudit que ces autres compatriotes. À l'image de Jean-Pierre Lozato-Giotart, qui a déclaré :

« L'écotourisme ne représente-t-il pas l'une des voies privilégiées d'une bonne gestion touristique fondée sur le bon sens ? [...] Il s'agit dans ce cas de limiter les aménagements ainsi que les dépenses d'énergie et de consommation, sans oublier de contrôler les déplacements touristiques, selon des seuils de tolérance environnementale préétablis : la présence humaine induit toujours un trouble ou un dérangement, à l'instar des randonnées en milieu désertique qualifiées d' « écotouristiques » mais où les déplacements en 4X4 semblent moins « écolos » que le recours aux dromadaires [...] Ne faut-il pas plutôt limiter l'écotourisme à des séjours en milieux naturels avec randonnée pédestre, sac à dos et nuit à la belle étoile ? ».⁴⁰²

Néanmoins, les sites touristiques n'ont pas seulement besoin d'être fréquentés par des scientifiques, ils ont aussi besoin d'être fréquenté par tous, pour être préservés et protégés de devenir une part de chaque individu sur la planète. Seule cette éternelle prise de conscience générale peut permettre de promouvoir, protéger et sauvegarder les espaces environnementaux en danger. D'ailleurs, une sauvegarde purement environnementale sans se soucier des populations locales ne peut qu'aboutir à un échec. Il faut que les populations

⁴⁰¹ Cf. M. Honey, *op. cit.*

⁴⁰² J-P. Lozato-Giotart, *op. cit.*, p. 123.

soient associées à la préservation de leur environnement, pas seulement au point de vue moral ou idéologique, mais surtout en y associant l'idée d'un réel développement économique. Si la préservation de l'environnement devient synonyme de retombées économiques pour tous, alors l'enjeu écotouristique ne peut que réussir, puisque tous les rouages du développement durable seront enfin actionnés.

Le tourisme solidaire ou équitable est séparé en deux parties dans l'ouvrage *Du tourisme durable au tourisme équitable*.⁴⁰³ À première vue, le tourisme solidaire indique une référence au secteur de l'économie sociale et solidaire. La notion de solidarité implique à la fois un objectif d'utilité collective et un mode de fonctionnement particulier basé sur le consensus, et une prise de décision démocratique. En tourisme, la solidarité exige une ouverture d'esprit et une volonté de contribuer au développement des destinations. Avant tout, la solidarité se traduit par une volonté de nouer des relations équilibrées avec autrui, comme dans les pays les plus défavorisés, par la volonté des opérateurs touristiques et des touristes de contribuer au développement de ces pays. Il se distingue aussi grâce à une solidarité entre les opérateurs touristiques du Nord et leurs partenaires dans les pays destinataires, ou encore à travers une solidarité entre touristes et leurs hôtes grâce à l'échange et la rencontre. La notion de solidarité est également présente dans le tourisme équitable, mais la volonté de mettre en place des relations équitables ajoute des contraintes en ce qui concerne les relations commerciales entre les opérateurs au Nord et leurs partenaires au Sud. Le tourisme équitable se réfère au commerce équitable, dont l'objectif principal est d'aboutir à des relations commerciales équitables entre partenaires du Nord et partenaires du Sud.⁴⁰⁴ Cette vision est d'ailleurs relayée par de nombreux spécialistes, comme Sylvie Blangy, qui précise que :

« de nombreuses communautés voient dans le tourisme solidaire le moyen le plus efficace de protéger leur écosystème de ces visées. Peuple amérindien de l'Amazonie, les Huaorani accueillent une fois par mois un groupe de huit visiteurs qui partagent leur vie quotidienne pendant deux à huit jours. Cette initiative d'écotourisme autogérée leur a ouvert d'autres horizons. Elle a attiré l'attention de l'opinion publique internationale sur le contentieux qui les oppose à l'industrie pétrolière, leur donnant un véritable levier face à de puissants intérêts économiques. L'activité touristique permet ainsi aux Huaorani de ne pas avoir à travailler dans le pétrole ou l'abattage forestier (Epler-Wood, 1998) ».⁴⁰⁵

Néanmoins, cette vision est chancelante dès lors qu'on pose un regard scientifique sur ce système. En effet, le peuple Huaorani représente une population de 2 200 à 2 500 personnes

⁴⁰³ B. Schéou, *Du tourisme durable au tourisme équitable, quelle éthique pour le tourisme de demain ?*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 171.

⁴⁰⁴ Cf. B. Schéou, *op. cit.*

⁴⁰⁵ Cf. S. Blangy, A. Laurent, « Le tourisme autochtone : un lieu d'expression privilégié pour des formes innovantes de solidarité », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, 2007, pp. 38-45.

sur une superficie de deux millions d'hectares. Seulement, ils sont obligés de se battre pour acquérir la propriété officielle de leur territoire puisque seuls 760 000 hectares leur sont reconnus par convention comme territoire de nationalité Huaorani, mais sans titre de propriété. Il ne faut pas caricaturer pour autant les actions du touriste « destructeur/pollueur », qui s'avèrent le plus souvent très positives. En effet, le touriste est le porte-parole de ces populations dans leur combat pour faire reconnaître leurs droits sur leur territoire, que des sociétés multinationales cherchent à exploiter, directement en chassant les populations indigènes. Cependant, d'un point de vue économique, on observe très rapidement que l'écotourisme mis en place chez les Huaorani ne permet pas de créer de réelles retombées économiques pour toute une population sur une année. En effet, si l'on compte un groupe de touristes au nombre de huit qui se rendent dans la tribu des Huaorani sur une durée de 2 à 8 jours, une fois par mois, cela représente en terme de retombées économiques :

$$(96 \text{ (touristes)} \times 8 \text{ (jours)}) 100 \text{ €} = 76\,800 \text{ € pour un village de 2500 habitants.}$$

Ce qui revient à 31 €/an/habitant, soit 0,09 €/jour /habitant.

On peut donc conclure que les retombées économiques sont quasi nulles. Seules les retombées médiatiques au niveau international ont un véritable intérêt. Ainsi, le touriste est un véritable relais médiatique international.

Conclusion

Malgré les objectifs de protection environnementale attirés à l'écotourisme, il a été mis en évidence dans l'analyse que cette notion a fait naître un paradoxe, en ce sens que la limitation du nombre de touristes implique comme résultat, l'absence de retombées financières significatives qui ne permet pas un développement économique viable. L'aspect financier, même s'il est abordé, a été sous-estimé, et toute référence au tourisme de masse, banni. Néanmoins il apparaît que seul l'afflux massif de devises étrangères lié à la venue en masse de touristes pourrait permettre de se rapprocher d'un développement viable et durable. À la lumière de cette analyse du tourisme malgache, l'hypothèse de recherche se confirme, à savoir que l'écotourisme malgache est une illusion. Tout le système de développement durable du pays est peu efficace, il semble en effet que la dynamique environnementale ne soit pas au rendez-vous, ne permettant pas une protection écologique. Néanmoins, il apparaît opportun de comparer ces résultats à une autre destination dite « écotouristique » : le Costa

Rica. Cette étude confirmera les problèmes malgaches internes liés à différents facteurs, mais elle mettra en évidence la lecture atypique de l'écotourisme opéré par les Costaricains.

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Madagascar a été l'occasion d'éprouver tous les aspects du tourisme, et plus particulièrement de l'écotourisme. Madagascar offre des territoires propices à l'étude de l'écotourisme (biodiversité exceptionnelle, utilisation de l'écotourisme et enfin volonté d'accueillir des touristes). En réalité, il a été constaté sur l'île toutes les contradictions que génère la mise en place de l'écotourisme, dont les résultats sont inexistantes, ce qui a conduit à qualifier cette mise en place d'illusion écotouristique. Les hypothèses de départ ont en partie été démontrées ; en effet, il a été relevé au cours des premières réflexions le paradoxe tenant à la définition, qui demande à la fois une protection environnementale et dans le même temps impose aux territoires une activité touristique réduite au strict minimum. Les résultats d'enquêtes sont sans appel, une protection environnementale ne peut se faire sans financement. Certains défenseurs de la notion écotourisme argueraient que le financement peut venir de l'aide internationale, ce qui constituerait une erreur majeure. En effet, cela pourrait conduire à un néo-impérialisme des grandes puissances, ce qui pourrait représenter un danger sur le long terme. De plus, une telle vision semble méconnaître un aspect fondamental du développement durable : l'appropriation territoriale dans une dynamique de protection environnementale. Les Malgaches n'ont pas inscrit dans leur mode de vie cette logique de protection, la culture du Tavy en est l'exemple le plus révélateur. Les aides internationales sont un stimulus permettant, pour un temps, la progression de cette protection. Dès lors, il faudrait songer à la mise en place d'une économie propre au pays, tournée vers la protection et la promotion écologiques. Lors de nos 5 000 kilomètres d'enquête à Madagascar, il a été constaté l'absence de protection environnementale efficace, pire encore, la destruction de la forêt malgache a perduré. En définitive, l'écotourisme se montre peu adapté à la situation malgache. Cependant, cela ne saurait être suffisant pour le condamner définitivement, en ce sens, la troisième partie traitera de l'écotourisme dans une autre destination : le Costa Rica. En effet, ce pays connaît un essor économique et un développement conséquent, dont l'écotourisme s'avère être l'emblème ; il est alors intéressant de se demander quelle réalité représente l'écotourisme au Costa Rica.

PARTIE 3

LE TOURISME CRÉATEUR DE RICHESSES : LA RÉUSSITE COSTARICAINE

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3

Lors de la présentation de nos terrains de recherche,⁴⁰⁶ nous avons établi que le protectionnisme environnemental du Costa Rica est le résultat d'une convergence particulière. Par sa position géographique en plein cœur du continent américain, par l'instabilité politique environnante et enfin par sa taille limitée, le Costa Rica a dû se redéfinir afin de trouver sa place sur la scène internationale. La première étape de cette mutation a été la gestion postcoloniale espagnole. À la différence de Madagascar, la décolonisation a été achevée en 1821, ce qui a donné le temps au Costa Rica d'asseoir un régime démocratique viable qui dénote de celui de ses voisins. Les institutions publiques sont respectées, ce qui permet une application efficace des politiques gouvernementales, notamment en matière environnementale. La reconnaissance de cette première réussite est arrivée avec le prix Nobel de la paix remis en 1987 à Oscar Arias, cette stabilité est une garantie de bien-être pour les millions de touristes venus fréquenter ce territoire. La deuxième étape a consisté au renforcement de l'économie costaricienne. La première orientation a été de maintenir les activités issues de la colonisation, à savoir l'exploitation agricole massive pour la culture du café, de la banane et de l'ananas notamment, mais le bilan a été lourd pour l'environnement (déforestation, etc.). Le Costa Rica a alors inversé sa stratégie dans les années 90, en amorçant une « reconquête » de son environnement. Grâce à l'aide du voisin Nord-américain, le Costa Rica a racheté des territoires aux « privés », permettant une réappropriation nationale axée sur la protection immédiate des territoires concernés (création de parcs et de réserves naturelles). Sous influence occidentale, le Costa Rica a compris les avantages qu'il pouvait tirer de la préservation de son environnement : une telle richesse attire les Américains en masse, les retombées financières dynamisent le pays tout en accélérant la protection viable de la richesse environnementale costaricienne, enfin, ce cercle vertueux le distingue de ses voisins, lui donnant une place différente sur la scène internationale. De plus, ce petit pays a l'ambition de devenir à court terme une plateforme incontournable des nouvelles technologies sur le continent américain et même du monde. Ainsi, des sociétés comme la Washington Mutual, Hewlett-Packard et même le géant Microsoft ont décidé de délocaliser certaines de leurs unités au Costa Rica. La qualité de la main-d'œuvre, le régime démocratique stable et la géopolitique du pays ont séduit l'industrie des hautes technologies. En parallèle de cette

⁴⁰⁶ *Supra*, Chapitre 3.

évolution, le Costa Rica a choisi de mettre l'accent sur l'éducation en en faisant un enjeu national toujours axé sur le patrimoine naturel (par exemple avec des cours en plein air sur la faune et la flore). Ce processus permet aux futures générations de s'approprier encore plus leur territoire, toujours dans une logique de conservation.

Toutes ces réalités convergent inévitablement vers la confirmation d'une destination écotouristique majeure. Ce faisant, le gouvernement et les Costaricains ont vu dans le tourisme, le moyen de développer durablement tout en gagnant leur indépendance.

En réalité, loin d'être un danger pour l'environnement, le tourisme moderne se révèle être un véritable créateur et protecteur de richesses pour les Costaricains.

CHAPITRE 7

LE COSTA RICA : UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

Introduction

La réalité du Costa Rica aujourd'hui n'est pas le reflet de son histoire écologique. En effet, comme Madagascar, le Costa Rica a connu les ravages d'une exploitation agricole démesurée. Loin de s'approprier leur territoire sous l'angle écologique, les Costaricains ont détruit une grande partie de ce qui fait leur richesse actuellement. La pression démographique, alliée à l'exploitation agricole massive, a poussé le pays dans une voie délétère à l'image de Madagascar. Néanmoins, l'anticipation écologique des scientifiques internationaux a été suivie par les gouvernements costaricains avec l'appui des États-Unis. Amorçant son grand virage écologique et sa reconquête environnementale, le Costa Rica a réussi sa mutation en faveur de la nature et est devenu le fer de lance des politiques écologiques mondiales. En réalité, le Costa Rica s'avère être le contre-exemple de la gestion environnementale malgache. Cette réalité fait du Costa Rica un pays d'avant-garde, dont le sauvetage écologique est assuré par le tourisme de masse.

7.1. La présentation environnementale du Costa Rica

Comme Madagascar, le Costa Rica a connu une histoire écologique tourmentée, mais l'anticipation écologique des scientifiques internationaux a reçu un écho favorable auprès du gouvernement costaricain, ce qui a favorisé la réappropriation du territoire par la population locale puis sa conservation.

7.1.1. L'aperçu de la biodiversité exceptionnelle

Situé au centre de l'isthme centroaméricain, le Costa Rica s'étend sur une superficie de 51 090 km² et dispose d'une situation privilégiée entre les deux vastes océans Pacifique et

Atlantique et entre les deux continents de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Cette position providentielle lui permet de jouir d'une biodiversité immense avec une flore et une faune très denses.

« Le nom du Costa Rica serait apparu pour la première fois en 1539 dans le rapport rédigé par le conquérant espagnol Francisco Fernández de Cordoba pour illustrer la richesse de la flore et la faune qui l'avait impressionné ». ⁴⁰⁷

Aujourd'hui, le Costa Rica est considéré comme la destination écotouristique par excellence et renvoie une image « extrêmement positive d'un pays pacifique, démocratique, éduqué et sans armée ». ⁴⁰⁸ La stabilité politique du Costa Rica n'est pas le seul attrait de ce territoire. Bien que couvrant seulement 0,03 % de la superficie de la planète, le pays a le privilège de renfermer 6 % de la biodiversité mondiale. Le Costa Rica abrite une avifaune exceptionnelle : plus de 200 espèces d'oiseaux migrateurs venus d'Alaska ou d'Australie y hivernent, et près de 850 espèces ont été recensées. On dénombre environ 237 espèces de mammifères et 361 espèces de reptiles et d'amphibiens.

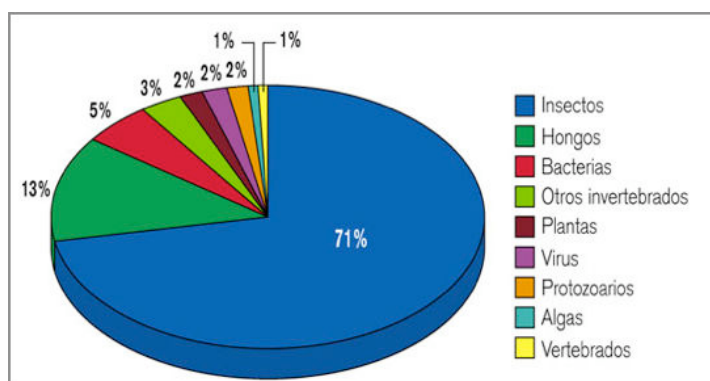


Figure 13 : Des espèces attendues en Costa Rica : Distribution en pourcentage par groupe taxinomique. Source : InBio-SINAC.

La biodiversité végétale est elle aussi très grande puisque plus de 10 000 espèces de plantes vasculaires (plantes vertes à tissus conducteurs) ont été inventoriées, et, chaque année, de nouvelles sont découvertes. En effet, la situation géographique exceptionnelle du pays, entre l'Amérique de Nord et l'Amérique du Sud, s'avère propice aux échanges de faunes.

Ainsi, cette biodiversité s'illustre par une multitude d'espèces animales et végétales. Aujourd'hui, sur les 2 millions d'espèces recensées dans le monde, 91 000 se rencontrent au

⁴⁰⁷ Cf. N. Raymond, « Costa Rica : du petit pays démocratique sain et pacifique, au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement », in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, 2007, pp. 1-13.

⁴⁰⁸ Cf. F. Nicolas, « Un bilan des enjeux et impacts de l'écotourisme au Costa Rica » in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, 2006, pp. 1-8.

Costa Rica, soit 4,5 % de la biodiversité mondiale. Ce chiffre fait de ce pays l'un des plus riches au monde en termes de densité d'espèces par hectare.

Le Costa Rica occupe les rangs suivants (sur 228 pays) :		
Plantes :	17 ^{ème} rang avec 11 451 espèces	n°1 : Brésil avec 55 000 espèces
Amphibiens :	13 ^{ème} rang avec 183 espèces	n°1 : Colombie avec 585 espèces
Reptiles :	20 ^{ème} rang avec 226 espèces	n°1 : Australie avec 867 espèces
Mammifères :	32 ^{ème} rang avec 239 espèces	n°1 : Indonésie avec 515 espèces
Oiseaux :	24 ^{ème} rang avec 857 espèces	n°1 : Colombie avec 1753 espèces

Tableau 21 : Classification Costa Rica selon nombre d'espèces. Source : INBio-SINAC/MINAE. Réalisation : Clémence Ratel.⁴⁰⁹

Par ailleurs, 1,3 % des espèces présentes au Costa Rica y sont endémiques. Ce taux d'endémisme atteint 25 % chez les amphibiens, 14 % chez les poissons d'eau douce, 10 % chez les plantes, 9,7 % chez les reptiles, 7,5 % chez les mammifères et seulement 0,7 % chez les oiseaux.⁴¹⁰

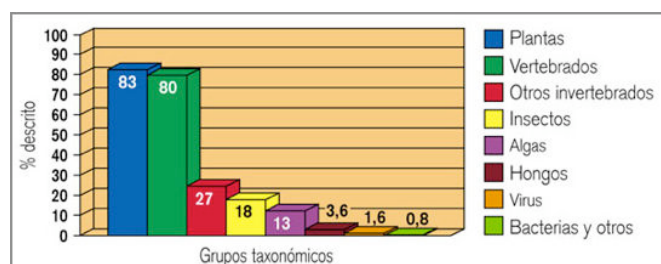


Figure 14 : Pourcentage d'espèces connues par groupe taxinomique, en fonction de l'attendu. Source : INBio-SINAC, 2007.

Autrement dit :

« le Costa Rica abrite plus d'un demi-million d'espèces animales et végétales, soit 5 à 6 % de l'ensemble de la planète, réparties sur un petit territoire qui ne représente que 0,03 % des terres émergées ». ⁴¹¹

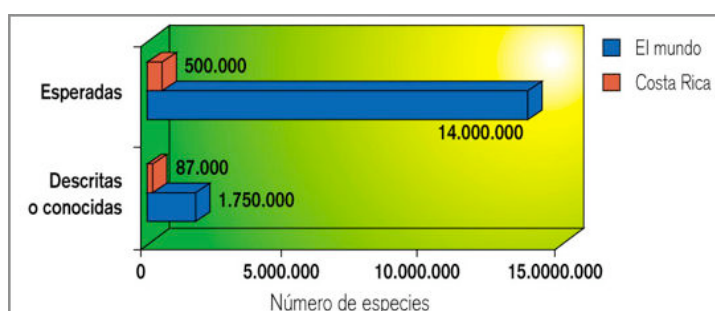


Figure 15 : Comparaison entre le nombre approximatif des espèces attendues et connues dans le monde et au Costa Rica. Source : INBio-SINAC, 2007.

⁴⁰⁹ Cf. V. Obando, « Biodiversidad de Costa Rica en cifras », Santo Domingo de Heredia INBio-SINAC/MINAE, 2007.

⁴¹⁰ *Ibid.*

⁴¹¹ Cf. J-F. Beauvais, P. Matagne, « Le concept de corridor vert et le développement durable au Costa Rica », in *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, volume 108, n°605, 1999, pp. 5-20.

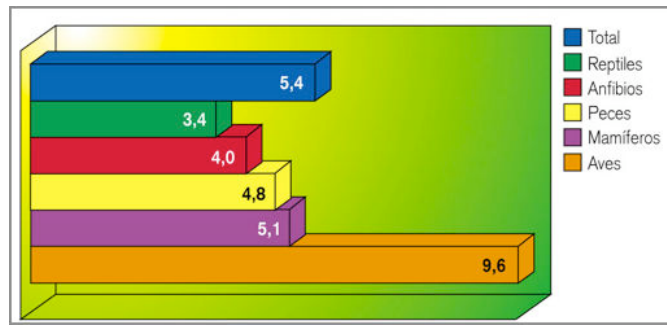


Figure 16 : Pourcentage des espèces connues de vertébrés dans le monde que l'on trouve en Costa Rica.
 Source : INBio-SINAC, 2007.

On distingue trois aires climatiques au Costa Rica : la côte caraïbe (humide et semi-marécageuse), la côte pacifique (plus sèche), et la zone centrale (au relief élevé dont la végétation est sèche). Cette biodiversité est précieusement protégée et conservée par un réseau de parcs nationaux implantés dans les régions représentatives des différents écosystèmes existant dans le pays. Par ailleurs, ce réseau est renforcé par un grand nombre de réserves privées, créées en bordure de parcs nationaux et jouant un rôle de zone tampon, permettant ainsi d'étendre la superficie du territoire protégé. Au total, environ 27 % de la superficie du pays est protégée et les parcs nationaux couvrent plus de 13 % du territoire costaricain.

« Selon le rapport GEO : le Costa Rica est un des 20 pays du monde qui compte une très grande diversité d'espèces exprimée en numéro total d'espèces par unité de ligne. En conséquence, il pourrait être le pays qui a la plus grande diversité d'espèces au monde, essentiellement grâce à sa position géographique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ».^{412 413}

Afin de gérer les ressources naturelles et forestières du pays, des parcs nationaux et des zones protégées ont été créés, il existe six catégories de gestion des ressources naturelles en fonction du degré de protection et des normes d'exploitation : les réserves biologiques, les parcs nationaux, les forêts nationales, les monuments nationaux, les refuges de faune, les zones protégées et les réserves forestières :⁴¹⁴

➤ 27 parcs nationaux dont 2 font partie du patrimoine mondial de l'Unesco : le Parc national de l'Isla del Coco (1997) et le Parc national du Guanacaste (1999).

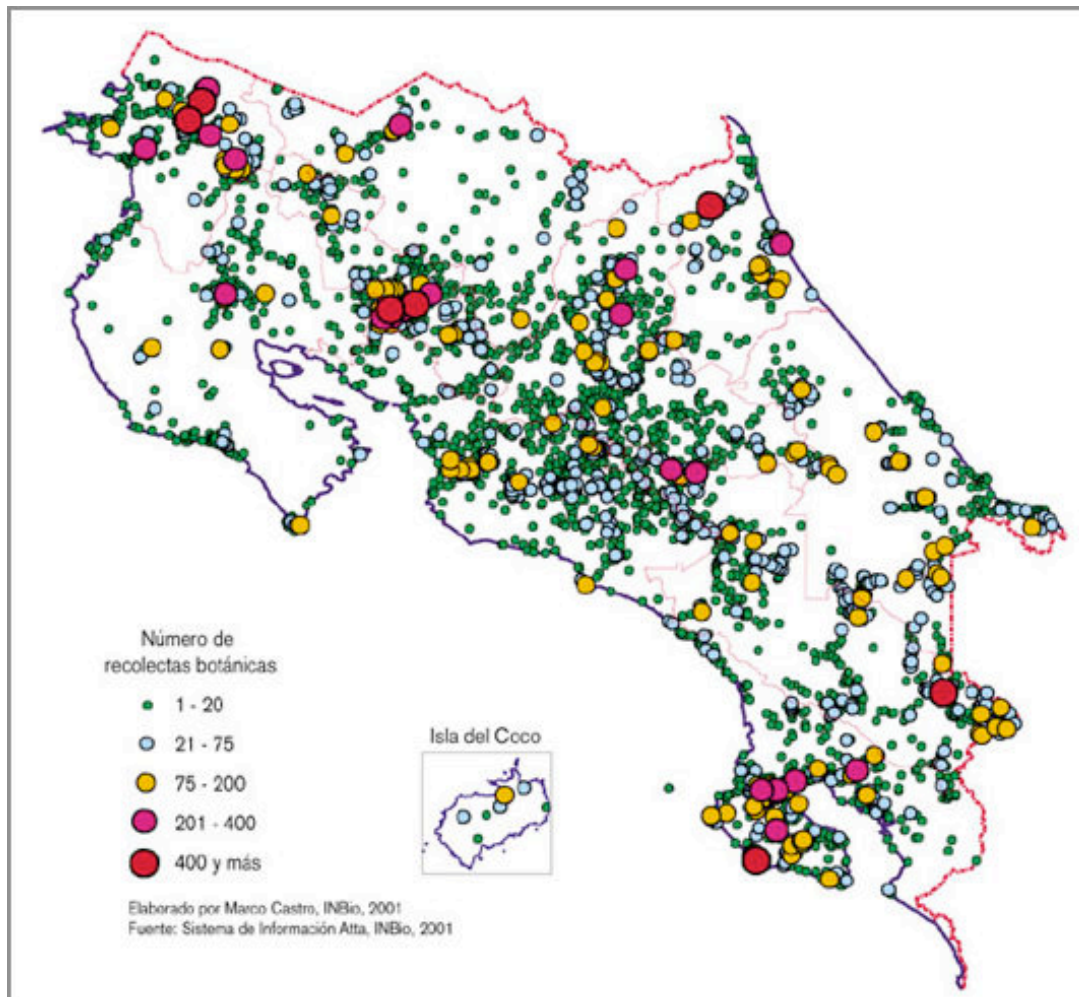
➤ 58 refuges,

⁴¹² Cf. F. Nicolas, *op. cit.*

⁴¹³ Cf. Ministerio del Ambiente y energia, Rapport GÉO, « Una perspectiva sobre el medio ambiente », Ministerio del Ambiente y energia, San Jose, Republica de Costa Rica, 2003.

⁴¹⁴ Cf. P-O. Girot, « Parcs nationaux et développement rural au Costa Rica : mythes et réalités » in *Revue Tiers-Monde*, Paris, Armand Colin, tome 34, n°134, 1993, pp. 405-421.

- 32 zones protégées,
- 15 zones humides marécageuses,
- 11 réserves forestières,
- 8 réserves biologiques complètent le tableau.

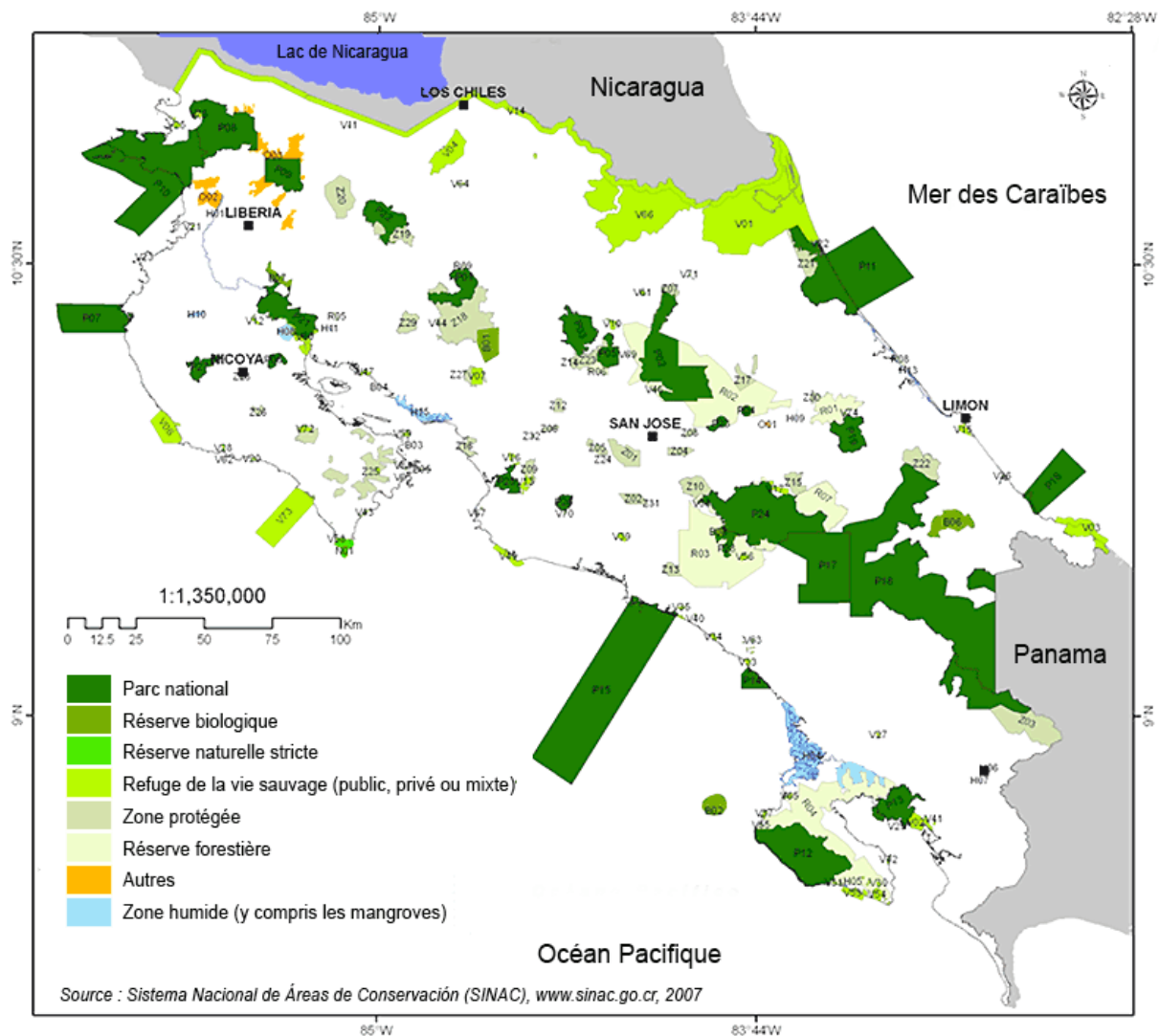


Carte 25 : Lieux de relevés botaniques. Inventaire de la biodiversité. Source : INBio-SINAC, 2007.

Rémy Knafou complète cette liste en parlant de « refuges de la vie sauvage, zones humides, sites du patrimoine naturel, réserves marines, aires marines de protection » et propose une carte du pays afin d'illustrer les aires protégées qui représentent « 26,28 % de la superficie terrestre du pays et 17,19 % de sa superficie maritime ».⁴¹⁵

⁴¹⁵ Cf. R. Knafou, S. Tabarly, « Le Costa Rica, un modèle pour l'écotourisme ? », 2011, consulté sur www.geoconfluences.ens-lyon.fr le 10 mai 2011.

Costa Rica : les aires naturelles protégées



Carte 26 : Répartition des aires naturelles au Costa Rica. Source : INBio-SINAC, 2007 in R. Knafou, S. Tabarly, « Le Costa Rica, un modèle pour l'écotourisme ? », 2011, consulté sur www.geoconfluences.ens-lyon.fr le 10 mai 2011.

Ainsi, on constate un réel effort de la part du Costa Rica dans sa politique de préservation et de conservation de l'environnement. Par ailleurs, pour la première fois au monde, un tribunal de l'environnement est créé, où le juge vert a le droit d'arrêter tout projet pouvant porter atteinte à l'environnement.

La Réserve de la Amistad créée en 1983, partagée avec le Panama, est également déclarée patrimoine mondial de l'Unesco. Le Costa Rica protège ainsi plus de 13 000 km² d'aires naturelles terrestres ou marines. Les administrations publiques ou privées, ont en charge la protection de cette incroyable richesse. Les différentes lois, comme la loi organique sur l'environnement, la loi sur la protection et l'exploitation des forêts, la loi sur la faune et la loi

sur les parcs, sont des outils législatifs qui permettent une véritable avancée en matière de protection de l'environnement.

7.1.2. L'histoire écologique tourmentée

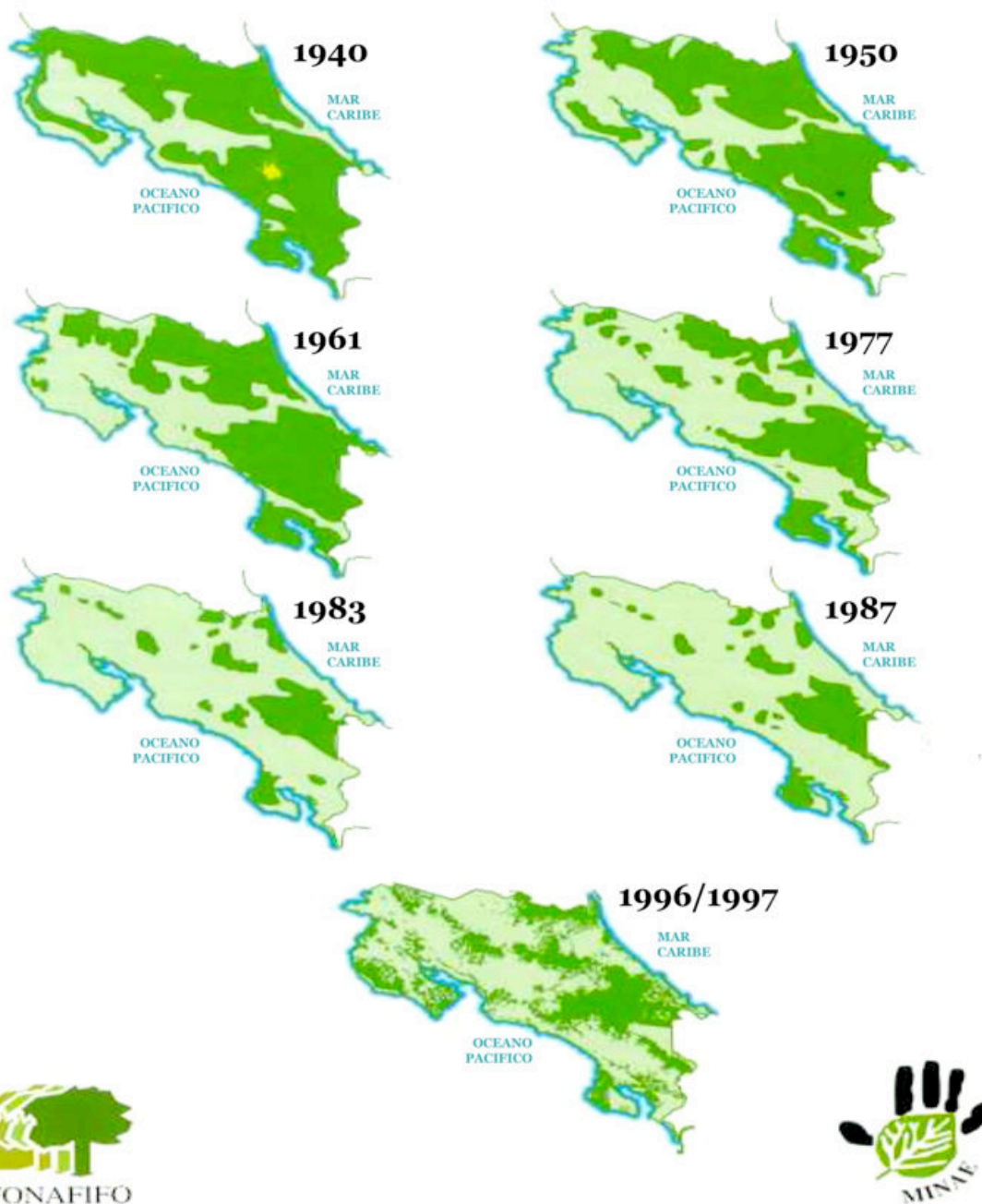
Ce trésor écologique n'a pas été protégé et a été sévèrement attaqué par le passé. Il y a deux explications à ces atteintes, tout d'abord la pression démographique et ensuite l'agriculture intensive. Le résultat commun de ces deux facteurs est la déforestation massive du pays. Le Costa Rica n'a pas échappé à la mauvaise gestion écologique qui touche les pays en voie de développement, comme le montre la carte ci-après, qui met en évidence les atteintes au domaine forestier costaricain jusque dans les années 1990. Comme à Madagascar, les pressions anthropiques ont considérablement entraîné la régression du domaine forestier. L'expansion démographique du Costa Rica s'est étalée sur quarante ans avec une population passant de un million d'habitants en 1950 à trois millions en 1990, selon une étude menée par Pierre Olivier Girot en 1993. Ce même auteur a comparé ses résultats avec une déforestation qui est passée de 36 000 hectares en 1950 à 50 000 en 1980 (cf. tableau ci-dessous). Comme l'a souligné Gilbert Vargas en 1992 : « Entre 1950 et 1990, les peuples centroaméricains ont déboisé plus d'un tiers de la surface de la région, autant qu'au cours des 450 années antérieures ».⁴¹⁶

Année	Population	Déforestation (annuelle)
1950	1 000 000 habitants	36 000 hectares
1990	3 000 000 habitants	50 000 hectares

Tableau 22 : Évolution de la population associée à l'évolution de la déforestation. Source : Clémence Ratel à partir des données de Pierre Olivier Girot (1993).

⁴¹⁶ Cf. G. Vargas, « Estudio del uso Actual y Capacidad de uso de la Tierra en America Central, Anuario de Estudios Centroamericanos », in P-O. Girot, « Parcs nationaux et développement rural au Costa Rica : Mythes et réalités » in *Revue Tiers Monde*, Paris, Armand Colin, tome 34, n°134. 1993, pp. 405-421.

Évolution de la couverture forestière du Costa Rica 1940 - 1996/1997



Source : FONAFIFO

FUENTE : FONAFIFO

Carte 27 : Évolution de la couverture forestière du Costa Rica 1940 - 1996/1997. Source : Fonafifo.

Cette « boulimie » forestière est le résultat de la persistance du modèle colonial. Au cours de la colonisation opérée par la couronne d'Espagne, le secteur agricole avait besoin d'un nouveau souffle. Ainsi, il a été décidé de faire du Costa Rica un producteur massif de café, de banane et d'ananas. Cependant, à l'époque, la démographie permettait cette exploitation sans

porter atteinte de façon irrémédiable au territoire. De plus, les techniques d'exploitation ne concernaient pas l'ensemble du territoire en raison de facteurs géographiques : difficultés d'accès, pentes, roches, etc. Après le départ des colons il y a maintenant plus d'un siècle, le pays a changé de régime, mais pas de politique économique, conservant les mauvaises habitudes de l'impérialisme colonial, et a donc continué son système d'exploitation agricole. À partir des années 50, le monde a changé de visage. Les anciennes puissances coloniales, affaiblies par la Première et la Seconde Guerre mondiale, ont laissé la place au géant américain et à sa nouvelle logique économique : l'exploitation massive favorisée par le développement de nouvelles techniques. Ainsi, les demandes en café, banane ou encore en ananas ont pu être satisfaites par l'extension des terres cultivables, dont le développement s'est fait par la déforestation.

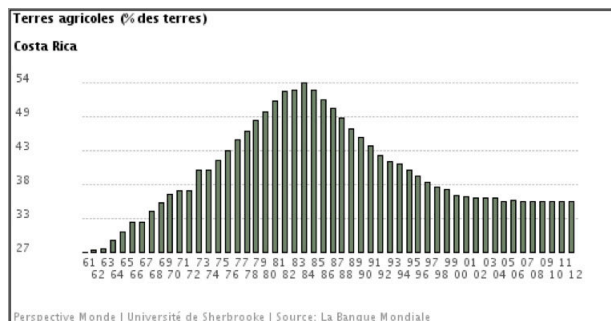


Figure 17 : Évolution du pourcentage des terres agricoles au Costa Rica. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

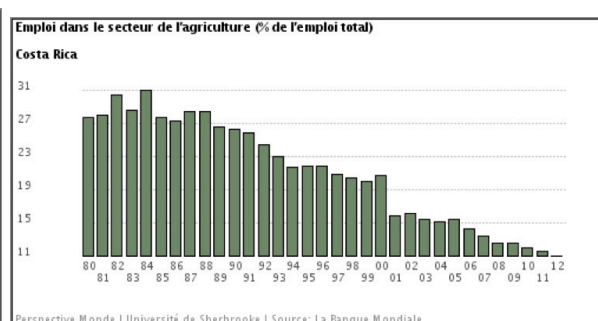


Figure 18 : Évolution de l'emploi dans le secteur de l'agriculture au Costa Rica. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

Les investisseurs étrangers ont acquis des zones stratégiques du territoire dans une logique de contrôle total, mais le bouleversement international n'a eu d'égal que le bouleversement interne. La population a été multipliée par trois en l'espace de quarante ans, population qui a eu des besoins en termes d'infrastructures, d'économie, etc. Pour y faire face, le gouvernement costaricain a mis en place un programme d' « ouverture économique » tourné vers les États-Unis. On le remarque d'ailleurs, le Costa Rica a opéré une mutation économique importante, en faisant du secteur tertiaire le premier secteur économique, avec une tendance à abandonner les secteurs agricole et industriel.

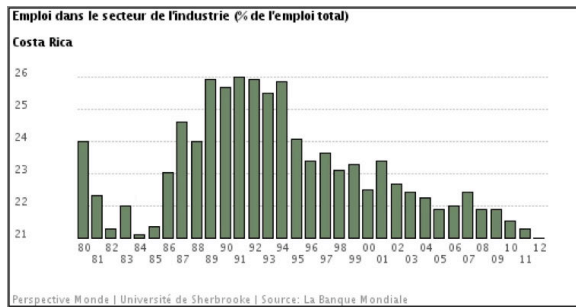


Figure 19 : Évolution de l'emploi dans le secteur de l'industrie. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

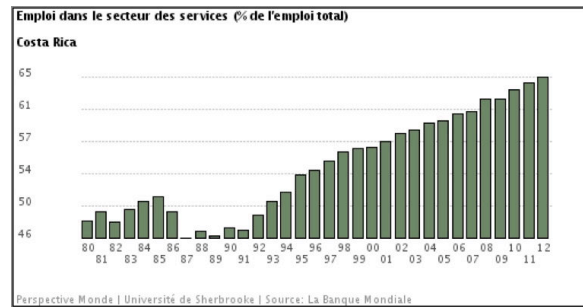


Figure 20 : Évolution de l'emploi dans le secteur des services. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

L'association de ces paramètres a conduit le Costa Rica au bord d'une crise majeure à l'image de celle de Madagascar. D'un point de vue purement économique, l'expérience de la participation mexicaine au TLC (accord de libre échange) Nord-Américain a montré la destruction de trois emplois pour un emploi créé par la libéralisation, selon une étude menée par Audley en 2003,⁴¹⁷ et le Costa Rica a commencé à ressentir les mêmes effets. Les conséquences indirectes de ce libéralisme non maîtrisé ont été dramatiques. En premier lieu, la désappropriation du territoire costaricain opéré par le néo-impérialisme industriel américain éloignent les populations locales de leur environnement, cette perte de contact environnementale est un facteur redoutable pour l'avenir, en ce sens que la protection écologique ne peut vraiment pas être efficace. Ensuite, l'exploitation agricole au niveau industriel a provoqué un déséquilibre majeur dans les écosystèmes fragiles du Costa Rica ; afin d'augmenter la production agroalimentaire, il a fallu déboiser, encore et toujours davantage afin d'exploiter la banane, le café et l'ananas. La forêt a beaucoup reculé devant cette déforestation organisée, elle a :

« diminué d'un quart entre 1973 et 1984, alors que les surfaces en pâturages et en terres cultivées ont augmenté ».⁴¹⁸

À l'approche des années 90, les scientifiques du monde entier ont sonné l'alarme face à cette destruction. Paradoxe inattendu, la solution a été en partie apportée par le géant américain, qui est passé du statut d'instigateur de la déforestation à celui de premier soutien de la protection environnementale.

⁴¹⁷ G. Faure, M. Samper, « Vingt ans d'ouverture économique : l'avenir compromis de l'agriculture familiale au nord du Costa Rica » in *Revue Tiers-Monde*, Paris, Armand Colin, tome 46, n° 83, 2005, p. 586.

⁴¹⁸ P-O. Girot, *op. cit.*, p. 413.

7.2. Le parcours de la protection environnementale

7.2.1. L'anticipation écologique inédite

Comme expliqué précédemment, le bilan costaricain a montré un environnement menacé, voire condamné, à l'image de Madagascar. Mais à l'inverse des Malgaches, le gouvernement costaricain a amorcé une volte-face salvatrice à la fin des années 80 sous l'impulsion des scientifiques de la communauté internationale. Le président costaricain de l'époque, Oscar Arias, a très vite compris l'intérêt que représentait, à la fois à court terme et à long terme, la protection de l'environnement. En effet, l'industrie sans contrôle des années 80 n'était plus un moteur satisfaisant et faisait place de plus en plus à une logique de viabilité dans le respect du développement durable. Ce faisant, le Costa Rica a inversé la vapeur dans tous les domaines en suivant les recommandations des scientifiques. Premièrement, il a fallu stopper l'expansion agricole ultra intensive et dans le même temps protéger ce qui restait du patrimoine écologique costaricain. Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, on trouve des discours politiques teintés d'écologie et la volonté de protéger l'environnement. Depuis, cette conscience n'a cessé de progresser. En 1948, l'Organisation des études tropicales (OTS), et en 1963, le Centre scientifique tropical (CCT) ont été fondés. La même année, Cabo Blanco, la première réserve biologique du pays, a aussi été créée. C'est la loi forestière de 1969, renforcée d'un volet législatif en 1989, qui met en place la création des aires de conservation et le réseau des parcs nationaux gérés par le Système national de gestion des aires de conservation du Costa Rica (SINAC), les refuges de vie sylvestre et réserves biologiques. Le pays compte aujourd'hui 161 parcs nationaux, refuges et différents espaces naturels protégés au selon le ministère de l'Environnement et de l'énergie (MINAE). Deuxièmement, le Costa Rica a vite compris qu'une nouvelle « industrie » se mettait en place : le tourisme ; dont les flux financiers représentaient une alternative, *in fine*, au système agro-industriel intensif. Néanmoins, la transition s'est opérée progressivement. La réalité a montré qu'en parallèle de cette prise de conscience, le Costa Rica a continué son exploitation agricole, mais sans la développer outre mesure, en gardant un lien économique de premier ordre avec les États-Unis, qui sont les premiers investisseurs étrangers du Costa Rica, avec des flux financiers s'élevant à 1 282 millions de dollars en 2011, soit une augmentation de 60 % depuis 2010. Par ailleurs, les exportations du Costa Rica vers les États-Unis représentent 36,6 % contre 47,6 % d'importations en 2011, induisant une balance commerciale négative pour le Costa Rica. En

réalité, le Costa Rica importe plus qu'il n'exporte. Au premier abord, cette situation peut paraître paradoxale sous l'angle de l'économie classique des États. Cependant, cette caractéristique, loin d'être un handicap, permet au Costa Rica de limiter considérablement son empreinte environnementale, notamment son empreinte carbone, dans la lignée des préconisations du protocole de Kyoto, prenant ainsi une position totalement novatrice en matière d'environnement. Dans le même temps, le Costa Rica investit son capital environnemental dans une politique touristique, résolument écologique et opère ainsi un basculement idéologique du tout industriel à l'environnemental.

Le Costa Rica a utilisé le potentiel de touristes américains en suivant la politique classique de l'offre et de la demande : les touristes veulent de la sécurité (démocratie stable), des infrastructures adaptées (hôtels, etc.) et surtout un environnement très protégé (aires de conservation et parcs naturels). Le pays accueille plus de 700 000 touristes américains par an, permettant des aménagements en faveur d'un développement économique centré sur la protection environnementale. En réalité, c'est l'une des différences majeures avec Madagascar puisque ce dernier avait choisi de couper toute relation avec l'Occident dans les années 80, en se rapprochant du bloc soviétique, alors que le Costa Rica avait choisi de se rapprocher du bloc de l'Ouest. Ce choix a été fatal aux Malgaches et salvateur pour les Costaricains, qui ont accepté la présence et l'aide américaines. Le Costa Rica a par exemple, supprimé son armée en 1948, demandant dans le même temps une protection des États-Unis ; l'intérêt était double : les relations avec les Américains étaient renforcées et cette suppression de l'armée a permis une réaffectation du budget de la défense au profit de l'éducation. Cependant, en 2010, les États-Unis ont agrandi leur présence militaire en Amérique latine avec un accord de gestion commune de la surveillance maritime costaricaine, qui leur a permis de renforcer leur influence sur d'autres pays, comme le Venezuela ou Cuba, diminuant quelque peu le rôle du Costa Rica. Cette présence a été renforcée par l'arrivée d'environ 40 navires de guerre et 200 hélicoptères. D'après le site primitivi.org, il s'agirait de :

« la plus grosse flotte étasunienne déployée dans les environs depuis l'indépendance du Costa Rica en 1821 ». ⁴¹⁹

Ce renforcement a été mis en place dans le cadre de la lutte anti-drogue dans le pays. Cependant, certains disent qu'il s'agirait d'une « couverture » pour en réalité maîtriser le pays. En effet, d'après certains journalistes, comme le montre le site globalvoicesonline.org :

⁴¹⁹ Cf. Primitivi, « Les USA Militarisent le Costa Rica », 4 juillet 2010, consulté sur www.primitivi.org le 12 juin 2013.

« Le Costa Rica, Panama et la Colombie sont à la merci des intérêts nord-américains à plusieurs points de vue. Cela fait partie d'une stratégie géopolitique et militaire évidente, les trois pays étant au cœur de l'Amérique latine ».⁴²⁰

De plus, les Costariciens ont des avis mitigés sur ce renforcement, toujours d'après le site globalvoicesonline.org, entre le fait que l'aide soit nécessaire pour que le pays ne tombe pas dans les mains des trafiquants, « beaucoup de Costariciens se réjouissent de la présence de l'armée américaine pour aider à combattre le trafic de drogue » et le fait qu'ils ne veulent pas être contrôlés par les États-Unis. Laura Chinchilla, actuelle présidente du Costa Rica, a d'ailleurs déclaré :

« Je n'ai pas envie de voir dans mon pays des soldats étrangers qui ont la permission de faire ce qu'ils veulent ».⁴²¹

Un autre aspect qui a séduit les États-Unis tient dans la volonté intangible du Costa Rica d'assainir son administration, puisqu'il a fait face au début de l'année 1998 à une montée de la corruption. Cette dernière est souvent un marqueur des pays en voie de développement. Comme le montrent le diagramme ci-dessous, le Costa Rica est le seul pays d'Amérique centrale qui obtienne une baisse aussi nette et rapide de la corruption en seulement quelques années. Il n'en reste pas moins que le pays reste marqué, mais la volonté étatique efficace d'assainir la situation séduit très fortement les investisseurs étrangers.

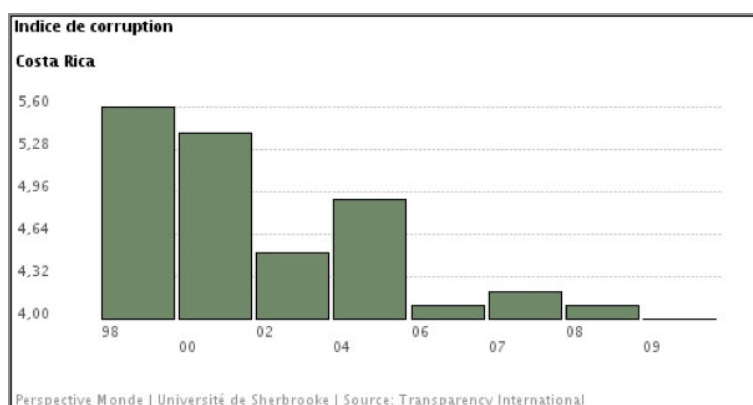


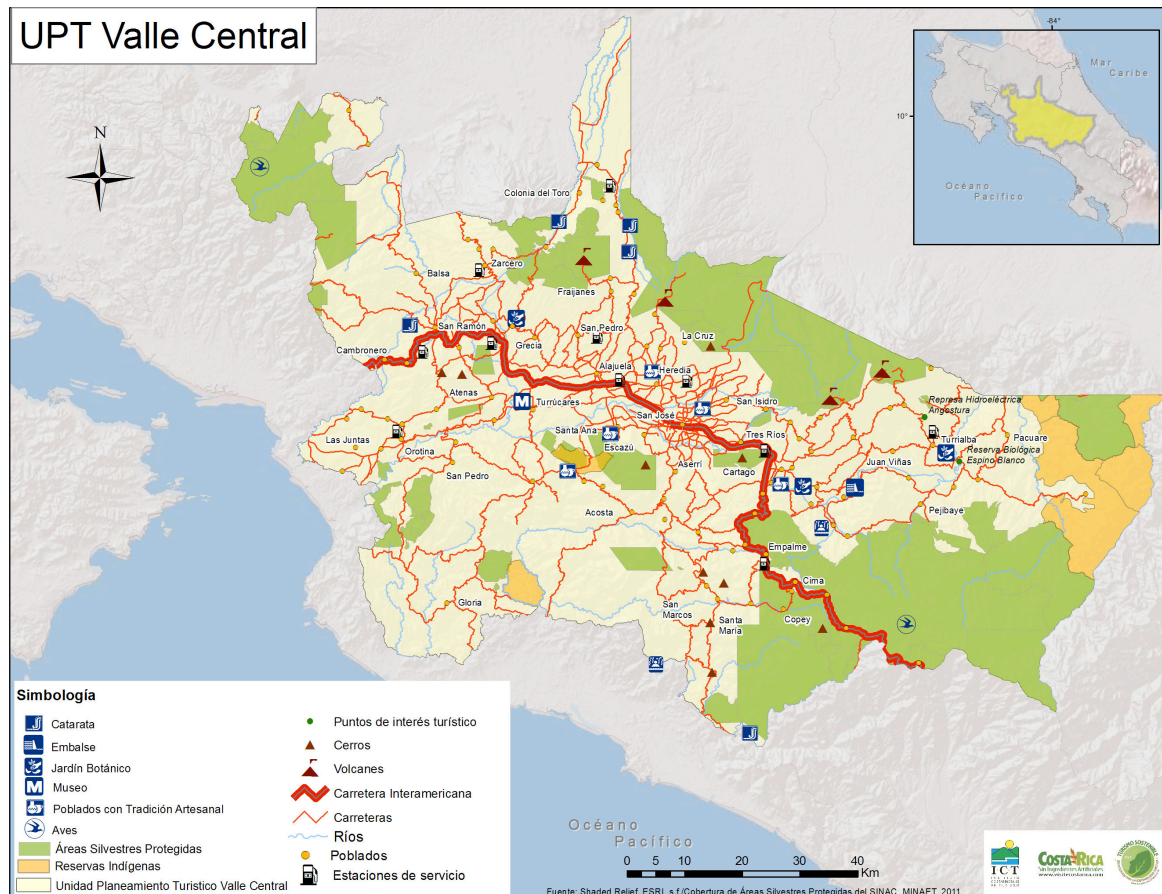
Figure 21 : Évolution de l'indice de corruption au Costa Rica. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

En parallèle de ces conflits d'ordre politique et d'un ressenti contrasté tenant à la présence américaine au Costa Rica, ces derniers ont permis la mise en place du National biodiversity

⁴²⁰ Cf. J. Cascante Gonzalez, « Costa Rica : Au nom de la lutte anti-drogue, le Congrès approuve la présence militaire américaine », 7 juillet 2010, consulté sur www.globalvoicesonline.org le 12 juin 2013.

⁴²¹ *Ibid.*

institute of Costa Rica (INBio) puisqu'il a été fondé en 1989, sous l'impulsion des scientifiques américains. Il s'agit d'un centre de recherche sur la biodiversité financé en grande partie par des capitaux américains, qui a favorisé la prise de conscience environnementale mondiale grâce à ses recherches en faisant du Costa Rica un véritable laboratoire de recherche environnementale.



Carte 28 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la Vallée Centrale du Costa Rica. Source : ICT.

Au fil du temps, les gestionnaires du centre ont saisi l'intérêt de favoriser l'accès de ce parc aux touristes. L'InBioparque, sorte de « parc d'attraction » environnemental, a donc été créé en 2000. Il est situé à proximité du centre-ville de la capitale San José et offre aux touristes un premier aperçu de la richesse naturelle présente au Costa Rica, s'adressant aussi bien aux étudiants et chercheurs internationaux qu'au grand public. Lors de notre séjour de recherche sur place, nous avons pu constater que la particularité de l'InBioparque tient dans son organisation. Nous sommes en présence d'une association à but non lucratif qui réinjecte tous ses bénéfices au sein même de la structure dans le but d'améliorer l'efficacité touristique et de financer le département « recherches », servant ainsi toujours la raison d'être de ce parc.

Dans un souci de réappropriation territoriale limitant le rôle du voisin américain, les autorités publiques du Costa Rica avec le MINAE et plus spécifiquement le SINAC contrôlent l'exploitation de la biodiversité du Costa Rica tout en continuant le financement de la recherche grâce aux revenus tirés de l'exploitation touristique de ce parc, qui a permis la mise en place d'une structure viable, orientée à la fois vers la protection et la valorisation de l'environnement, mais aussi vers la recherche et le développement. En effet, l'InBioparque n'est pas seulement un centre de recherches, mais bien un parc d'attractions à proprement parler. Nous avons observé sur place de réelles infrastructures touristiques attractives (photo n°96), permettant ainsi au touriste une approche ludique et sans effort de la nature, à la différence d'une excursion en forêt souvent rude et peu adaptée à tous les publics (photo n°93). La présence d'un complexe de restauration et de magasins de souvenirs, mais aussi des fauteuils roulants pour un public à mobilité réduite, des voitures adaptées aux enfants (photo n°94), des allées bétonnées (photo n°97), facilitent la découverte du parc. Tout au long de la visite, le touriste est également orienté par une signalétique ludique favorisant l'immersion du touriste en terre inconnue (photo n°95). Ce parcours environnemental est ponctué de supports interactifs de sensibilisation écologique et de compréhension du fonctionnement de la nature. Dès lors, en arrivant dans une salle interactive (photo n°98), on comprend que l'InBioparque n'est qu'une première étape de la découverte environnementale costaricaine. Dans cette salle, les supports audiovisuels nous offrent un avant-goût des autres parcs naturels de ce territoire d'Amérique centrale. Ainsi, le touriste est immédiatement submergé par la richesse environnementale du Costa Rica. Au gré de cette visite et de la découverte d'une faune comprenant oiseaux, caïmans, iguanes, tortues, serpents, insectes, et d'une flore composée d'orchidées rares, de plantes médicinales et différents types de forêts présents sur le territoire et la notion de préservation qui entoure ces derniers, le touriste prend aussi conscience de la politique environnementale costaricaine. Cette prise de conscience est confirmée lorsqu'il visite certaines parties du centre de recherches (photo n°99), qui manifeste la volonté du Costa Rica de transmettre et de découvrir encore plus de richesses tirées de son environnement.



93



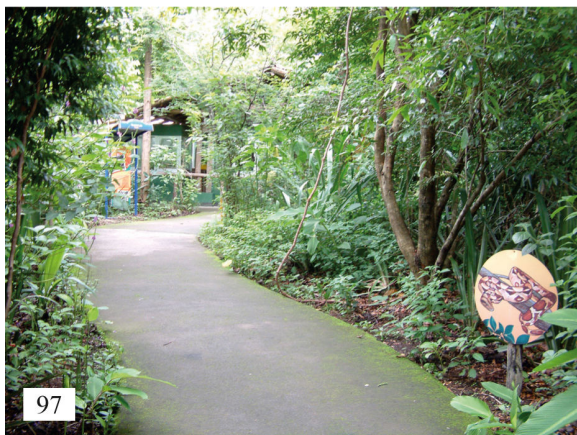
94



95



96



97



98



99

INBióparque

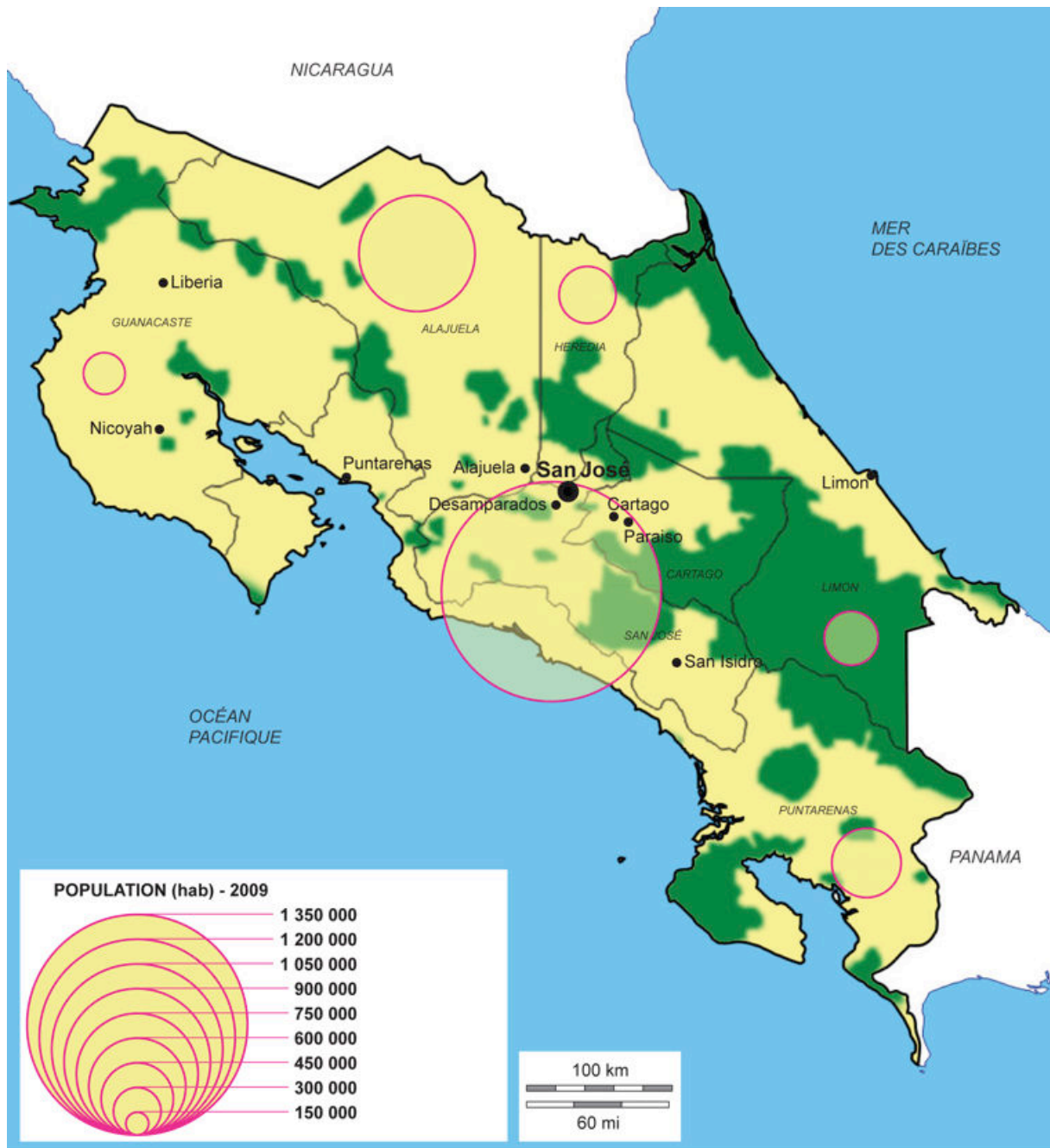
- 93- Accueil InBióparque
- 94- Voitures pour enfants
- 95- Signalétique du parc
- 96- Hall d'entrée du parc
- 97- Allée du parc
- 98- Salle interactive
- 99- Centre de recherches

En définitive, l'InBioparque est le parfait exemple de la conciliation entre tourisme et environnement. Au Costa Rica, le touriste est perçu comme un médiateur écologique ; en ce sens, le touriste n'est pas un simple visiteur, il devient un véritable porte-parole de la protection environnementale. L'industrie touristique devient une activité servant la protection environnementale, mais permettant aussi d'acquérir une indépendance financière vis-à-vis des capitaux américains. Toutefois, les bonnes volontés affichées et les premiers résultats bien qu'encourageants ne suffisent pas pour permettre au Costa Rica de demeurer une destination écotouristique majeure. Pour conserver ce titre, il a fallu mettre en place une véritable et solide politique environnementale.

7.2.2. L'application d'une politique environnementale et touristique

La protection de l'environnement et donc la préservation du patrimoine naturel sont la véritable vocation du Costa Rica. Il est intéressant de comprendre comment, à l'inverse de Madagascar, ce petit pays en développement a réussi sa mutation écologique, passant d'une situation écologique préoccupante à la fin des années 80 à un exemple de protection environnementale aujourd'hui. Comme son homologue malgache, le Costa Rica a mis en place une politique servant l'objectif supérieur de protection environnementale. Au début des années 50, le Parlement du Costa Rica décide la création du premier parc national, qui a été introduit par la suite dans une aire de conservation. Cette première étape marque la volonté de faire du Costa Rica à terme la première destination « verte » du monde. Faisant suite à cette amorce, le gouvernement inaugure en 1963 sa première zone naturelle protégée. Les années 70 vont être marquées par un foisonnement législatif ciblé sur la protection environnementale, formant un conglomérat juridique de protection digne des pays occidentaux : protection de la faune marine, des forêts, traitement des eaux, reboisements, etc. Grâce aux capitaux étrangers, en majorité étasuniens, cette politique a pu être mise en place. Jusqu'au début des années 90, le Costa Rica a vu naître sur son territoire nombre de parcs nationaux et quelques 70 espaces naturels, couvrant ainsi plus de 25 % du territoire, administrés et protégés par l'État costaricain. Il n'en demeure pas moins que la question du financement mais aussi celle de l'appropriation territoriale restaient entières en cette fin de XX^{ème} siècle. Le gouvernement du Costa Rica avait saisi toute l'importance de se dégager économiquement, dans une certaine mesure, du voisin américain afin de réaffirmer son indépendance. Mais il était tout aussi

important d'associer plus avant le peuple costaricain, à la réappropriation et à la protection de son territoire.



POPULATION (hab) - 2009	
GUANACASTE	264 238
LIMON	339 395
HEREDIA	354 732
PUNTARENAS	357 483
CARTAGO	432 395
ALAJUELA	716 286
SAB JOSÉ	1 345 750

Carte 29 : Pression anthropique sur les zones protégées. Source : www.diplomatique.gouv.fr. Conception : Clémence Ratel, réalisation : Julien Brevet.

La première réponse économique a été apportée par le tourisme ; les revenus générés par cette activité permettant de maintenir et de développer les zones protégées. Le souci de la « propriété » a été résolu en partie par des procédés audacieux dans les années 90 avec la mise en place de programmes de protection environnementale tournés vers le volontariat et perpétrés par des entreprises ou des associations. Ainsi, sortant du cadre de protection publique, le gouvernement a soutenu l'entrepreneuriat privé au service de l'écologie du Costa Rica, à l'image du programme de protection des plages Bandera azul ecologica (BAE), drapeau bleu, initié en 1998. Les plages sont évaluées et reçoivent une classification jugeant de la qualité de l'eau de mer, de la propreté des espaces côtiers, des efforts environnementaux et des aspects de sécurité. Renforcé en 2002, ce programme dépasse la protection côtière et s'étend désormais aux communes, centres éducatifs, micro bassins versants et espaces naturels protégés. Le drapeau bleu est la récompense ultime pour toute entreprise valorisant et assainissant son espace. Le cercle vertueux est amorcé, les touristes s'orientent vers les drapeaux bleus, ce qui pousse les professionnels du tourisme à acquérir à leur tour le précieux fanion. En 1995, le ministère du tourisme costaricien a adopté le système de certification des professionnels du tourisme durable. Plus qu'un véritable cahier d'évaluation, il s'agit en réalité d'un véritable mètre-étalon permettant aux touristes et aux tour opérateurs d'avoir des garanties sur les prestations proposées et donc d'établir à la fois un lien de confiance entre le prestataire et le consommateur, mais aussi d'amorcer une dynamique poussant les prestataires à améliorer en permanence leurs offres et services. Véritable questionnaire, cette évaluation se décline en une centaine de questions réparties sur quatre domaines : milieu physique et biologique, qualité environnementale et de sécurité, client externe (inviter le touriste à participer) et milieu socio-économique. Une fois le questionnaire rempli, l'entreprise doit obtenir au minimum 20 % du total des points octroyés ; le résultat est ensuite incorporé dans 5 niveaux : niveau 1 (entre 20 et 39 %), niveau 2 (entre 40 et 59 %), niveau 3 (entre 60 et 79 %), niveau 4 (entre 80 et 94 %) et enfin niveau 5 (supérieur à 95 %). Très coûteux à l'origine, ce programme compte aujourd'hui 272 entreprises certifiées et suscite un réel intérêt chez tous les acteurs du tourisme, favorisant une reprise de contact avec le territoire de la part des acteurs locaux.

De nombreux programmes d'études et de préservation de la biodiversité sont implantés au Costa Rica. L'Organisation des études tropicales, par exemple, présente ses bureaux de recherches dans trois régions du Costa Rica : Palo Verde, Las Cruces et La Selva. Cette organisation propose des excursions naturelles pour les touristes. On retrouve au programme : histoire naturelle, découverte des arbres, observation d'oiseaux, etc., tout cela dans un cadre

strictement écologique. Cette organisation a pour mission la recherche, l'éducation et la prise de responsabilité face à la forêt tropicale, qui est aujourd'hui fortement menacée.

On note aussi des actions communautaires, avec par exemple la péninsule d'Osa, dont les hôteliers ont créé la fondation Corcovado qui fait de la recherche, tout comme la région de Sarapiquí, qui améliore sans cesse le tourisme durable.

En 2007, le gouvernement a initié sa politique « Paix et Nature ». L'un des objectifs est de devenir le premier pays neutre en carbone en 2021. Afin d'obtenir ce résultat ambitieux, l'exécutif costaricain a lancé un programme de reboisement, de lutte contre la déforestation et enfin la création d'un programme de Paiement pour services environnementaux (PPSA), qui n'est qu'une reprise d'une technique de financement déjà utilisée à la fin des années 90.⁴²² Ce dernier a donné lieu à la création par le Fonds national de financement de la forêt (FONAFIFO) d'une contribution pécuniaire adressée à tous ceux qui reboisent ou entretiennent la forêt. Les acteurs du tourisme ne sont pas en marge de cet effort national, puisque le volet Viaje Limpio calcule les émissions de CO2 engendrées par les voyages et les déplacements (un voyage France-Costa Rica est évalué à 25 dollars) ; ainsi, l'argent récolté par l'État est affecté directement au reboisement. Comme l'a souligné Laurence Caramel :

« Les campagnes de reforestation, à partir d'espèces natives comme le cèdre, le chêne rouvre ou le teck, ont par ailleurs permis de faire passer le couvert forestier de 21 % en 1986 à plus de 50 % du territoire national actuellement. Un quart du pays a été placé sous statut protégé ».⁴²³

En complément de toutes ses actions, le gouvernement a souhaité sensibiliser les citoyens et les touristes par l'éducation à la protection environnementale. En partenariat avec l'InBioparque, le Costa Rica enseigne aux visiteurs et aux écoliers, les bénéfices tirés de la préservation de la nature, appuyés par des cours ludiques en plein air au sein même du parc, par des démonstration sur supports vidéo, etc. L'éducation est l'assurance d'un changement de mentalité durable, d'une diffusion mondiale des efforts accomplis et surtout de la certitude de voir ces derniers poursuivis sur le long terme. Les ONG ne sont pas en reste de la protection environnementale, mais à la différence de Madagascar, où elles luttent seules pour protéger l'environnement, elles se greffent ici dans un environnement entièrement tourné, on l'aura compris, vers la nature, à l'image de Rainforest Alliance, association mondiale pour la protection de l'écosystème, de l'environnement et des populations qui y vivent, ou encore

⁴²² J-F. Le Coq, P. Méral, « Transfert de politiques publiques : le cas de la diffusion internationale des mécanismes de Paiements pour Services Environnementaux à travers les exemples Costaricien et Malgache », Communication au XI^{ème} Congrès de l'Association Française de Science Politique – Strasbourg, 2011, p. 7.

⁴²³ Cf. L. Caramel, « Au Costa Rica, l'État récompense les bons gestionnaires de la nature », consulté sur www.lemonde.fr le 19 octobre 2011.

l'Association des nouveaux alchimistes inc (ANAI) qui se situe à Talamanca, sur la côte caribéenne. L'une de ses principales missions est de préserver l'environnement sur la côte Est du Costa Rica, afin d'empêcher le tourisme de nuire à l'environnement local. Les ONG Widecast et Pretoma ont pour principal but la préservation des tortues au Costa Rica.

Ce faisant, tout le Costa Rica est tourné vers la protection et le développement durable de son environnement. Cependant, le sujet du financement des services forestiers environnementaux demeure. Plutôt que de se lancer dans l'exploitation de ses ressources non renouvelables (pétrole, etc.), qui ne permettent pas un développement durable et qui polluent gravement le territoire, le Costa Rica a choisi de développer un autre pan de son économie : le tourisme de masse. Loin des idées préconçues qui stigmatisent cette activité, le Costa Rica en a fait la pierre angulaire de sa politique de développement durable labellisée écotouristique. Comme l'a souligné J. M. Rodriguez Zuniga :

« Le Costa Rica se tourne maintenant vers les activités respectueuses de l'environnement, comme le tourisme, qui est le deuxième principal secteur contribuant au produit intérieur brut ». ⁴²⁴

Cet auteur ajoute même :

« Le Costa Rica reconnaît que la valeur totale des services environnementaux offerts par ses forêts représente un énorme potentiel financier, qui est supérieur à la simple valeur marchande du bois tiré des forêts naturelles et des plantations forestières ». ⁴²⁵

Ainsi, le tourisme de masse permet en partie le financement mais aussi le contrôle direct de cette politique ambitieuse.

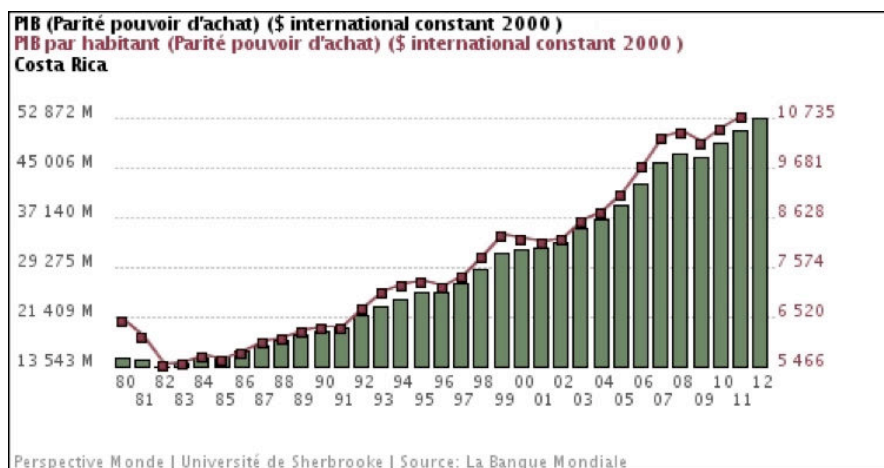


Figure 22: Évolution du PIB par habitant. Source : Perspective monde d'après les données de la Banque Mondiale, 2011.

⁴²⁴ Cf. J-M. Rodriguez, « Comment rétribuer les services forestiers environnementaux : l'expérience du Costa Rica », in *Unasylva*, Rome, FAO, n°212, volume 54, 2003, pp. 31-33.

⁴²⁵ *Ibid.*

En définitive, le Costa Rica, de par sa politique affirmée et audacieuse, est reconnu par la communauté internationale comme l'une des destinations écotouristiques majeures du globe. La politique écologique s'exerce à tous les niveaux du Costa Rica, et même hors de ses frontières, à l'image de ces déclarations au lendemain de la conférence mondiale sur le climat en 2009 à Copenhague :

« L'incapacité de la communauté internationale à trouver une voie de compromis pour le bien-être de tous alors que la science est sans équivoque sur les conséquences du réchauffement climatique est très préoccupante ».

En réalité, ce n'est pas la seule attaque contre la communauté internationale. En effet, l'écotourisme et ses promoteurs occidentaux sont indirectement attaqués par la politique costaricaine au niveau de l'écotourisme.

	MADAGASCAR	COSTA RICA
Superficie Totale	587 000 km ²	51 100 km ²
Surface Territoire Protégé	1 690 639 hectares soit 2,86 % du territoire total	1 304 306 hectares soit 25,58 % du territoire total
Fréquentation touristique	315 000 touristes	2 500 000 touristes
Forêt	9 294 237 ha / 92 942, 37 km ² (soit 15 %)	2 396 500 ha / 23 965 km ² (soit 46,9 %)

Tableau 23 : Fréquentation touristique et protection de l'environnement en 2009. Conception, réalisation : Clémence Ratel d'après les statistiques du MEEFT, ministère du Tourisme et de l'ICT.

L'incapacité des élites internationales à concilier le tourisme de masse avec les objectifs de l'écotourisme a été surmontée sans questionnement, ni difficulté par le Costa Rica. Loin d'être une atteinte à l'environnement comme l'avance l'Occident, ce petit pays en a fait le moteur de toute sa politique environnementale ; politique et résultats acclamés par la communauté internationale. En ce sens, le tourisme de masse ne serait pas destructeur de l'environnement mais bien un véritable créateur de richesse.

Conclusion

Après avoir connu une trajectoire écologique similaire à celle de Madagascar, le Costa Rica a amorcé et réussi sa transition environnementale et est devenu en même temps une véritable destination touristique. Cependant, la durabilité de cette nouvelle économie et la viabilité de la protection environnementale n'ont été et ne sont possibles que par un tourisme au volume important. Par conséquent, le Costa Rica n'a pas appliqué l'écotourisme *stricto sensu*, ne prenant pas en compte la limite touristique imposée, et se servant du tourisme comme d'un véritable pilier de toute l'économie costaricaine. Cette volonté des Costaricains de se servir du levier touristique a propulsé le tourisme dit « de masse » en véritable sauveteur et protecteur de l'environnement, mais aussi en véritable moteur du développement durable.

CHAPITRE 8

LE SAUVETAGE ÉCOLOGIQUE PAR LE TOURISME DE MASSE

Introduction

Loin d'être un obstacle ou un danger, le tourisme de masse a été le véritable déclencheur intrinsèque de la politique environnementale costaricienne. Aujourd'hui, il est un véritable garant de l'efficacité de la politique écologique du pays. Néanmoins, le chemin parcouru par le Costa Rica vers le développement durable n'a pas été linéaire et s'est heurté à nombre d'obstacles. Devenir une destination touristique majeure, protéger son environnement et amorcer le cercle vertueux du développement durable demande du temps, de la rigueur et de l'ambition. En ce sens, il faut étudier l'histoire du tourisme de masse au Costa Rica ; histoire touristique marquée d'échecs, mais aussi de vraies réussites, qui ont permis un réel revirement social et économique dans le pays.

8.1. La dynamique du tourisme au Costa Rica

Ce petit pays d'Amérique centrale a eu beaucoup de difficultés à décrocher sa place sur la scène internationale en tant que puissance environnementale et touristique. Le Costa Rica est passé par trois phases de développement touristique, que l'on peut découper chronologiquement. Une première phase lors des années 50, dans laquelle on peut noter l'absence de fréquentation touristique, une deuxième au cours des années 80 qui a été l'amorce de la fréquentation touristique et une troisième aujourd'hui où la fréquentation touristique est soutenue. Ces étapes, même si elles se différencient sur bien des points, ont été animées par deux composantes fondamentales, le tourisme et l'environnement.

8.1.1. La réponse inattendue à un premier échec touristique

Nous l'avons vu précédemment,⁴²⁶ le Costa Rica a vite compris tous les profits qu'il pouvait tirer d'un environnement stable et protégé. Le respect et la valorisation de l'environnement, ainsi que la stabilité politique sont les trois atouts pour la venue de touristes sur le territoire. Ces trois variables n'étaient pas acquises à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour les Malgaches et les Costaricains, mais à la différence des premiers, les seconds ont su dépasser leurs limites.

À la fin des années 40, José Figueres Ferrer restaure la démocratie par la force au Costa Rica avant d'être élu Président en 1953. La situation économique, politique et sociale du pays est lourde et les ambitions sont à la mesure du travail à accomplir. Le Président Ferrer voulait sortir son pays de la pauvreté, et lui donner des bases institutionnelles solides.

« L'adoption d'une nouvelle Constitution, en 1949, sera la clé de voûte de nombreuses transformations ».⁴²⁷

Ainsi, le Costa Rica va développer son économie toujours axée vers la production agricole,

« Diversification de la structure productive agricole, industrialisation poussée, etc. ».⁴²⁸

Le Costa Rica, avec l'aide américaine, s'est lancé dans l'exploitation agricole massive, le graphique ci-dessous montre l'évolution des terres agricoles.

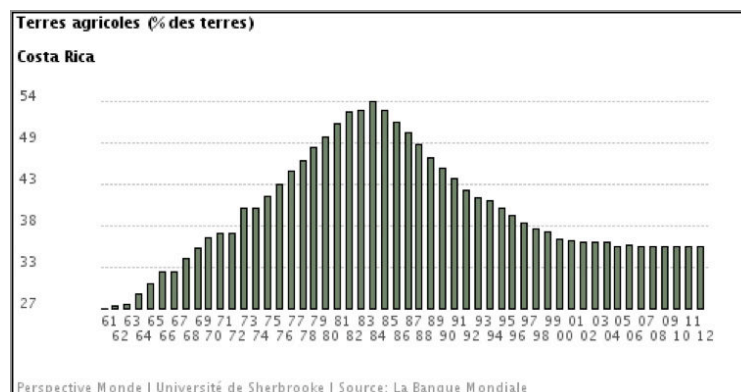


Figure 23 : Évolution des terres agricoles au Costa Rica. Source : Perspective monde.

Mais le territoire costaricain offre bien d'autres possibilités. Le tourisme est une activité économique qui se développe dans le monde, et les Costaricains entendent bien profiter des retombées de cette activité. Dès 1931, le Bureau du tourisme est créé, ainsi que l'Institut

⁴²⁶ *Supra*, Chapitre 7.

⁴²⁷ Cf. Costa Rica, consulté sur www.diplomatie.gouv.fr le 27 janvier 2012.

⁴²⁸ *Ibid.*

costaricien du tourisme en 1956. Le but de cette institution est de promouvoir et de développer le tourisme et son image, principalement en Amérique du Nord. Entre 1930 et 1970, la majorité des touristes venaient d'autres pays d'Amérique centrale et visitaient essentiellement la capitale San José, la biodiversité du Costa Rica n'intéressait pas encore les touristes. De plus, l'État ne mettait pas beaucoup de politiques en œuvre afin de favoriser le tourisme. La promotion du Costa Rica à l'égard des Américains s'est traduite de différentes manières. Pendant la guerre froide, les Costaricains ont choisi de se ranger du côté des États-Unis, à la différence des Malgaches, qui ont préféré Moscou. En 1958, un grand congrès anti-communiste est organisé dans la capitale costaricaine. Les investisseurs américains sont accueillis en héros au Costa Rica et l'industrialisation de l'activité agricole bat son plein. Malheureusement, l'environnement qui est mis à contribution pour une économie industrielle massive ne peut être attractif pour les touristes, la déforestation liée à l'agriculture « mange » peu à peu le patrimoine touristique.

L'espace touristique devient alors synonyme d'attractivité, dès lors que les informations véhiculées par les agents économiques, chargés de valorisation, et par les visiteurs qui se déplacent pendant leurs séjours sont positives. Jean-Marie Miossec le souligne dès les années 70 :

« L'espace touristique est avant tout une image [...], image que s'en font les touristes, qu'en donnent les organisations de voyages. Image complexe, rêvée, reflétée par les affiches, les guides, les dépliants, les peintures, les livres, les films. Image et évocation qu'en rapportent et colportent les touristes [...]. C'est du choix et de la valorisation de ces lieux par les acteurs, de la possibilité et des besoins de s'échapper du lieu où l'on est et d'atteindre les autres que naît l'image touristique ».⁴²⁹

Dans un premier temps, le développement touristique et environnemental est un échec, mais il a permis de mettre en place des institutions et de véhiculer une image internationale du Costa Rica. C'est dans les années 1980 que ce pays a commencé à faire parler de lui. En effet, à cette époque, le pays sort du lot des pays violents d'Amérique centrale. L'image de la nature paradisiaque et extravagante du pays commence à s'ancrer dans les esprits, et la paix politique devient peu à peu la marque de fabrique du Costa Rica. Par exemple, entre 1986 et 1990, Oscar Arias, alors Président du Costa Rica, œuvre en faveur de la paix dans le pays en mettant en place un processus de paix en Amérique centrale (à l'époque très agitée). Il devient alors le premier chef d'un État latino-américain à recevoir le prix Nobel de la paix. Cet événement a propagé un sentiment de sécurité et de calme qui s'est exporté au-delà des frontières

⁴²⁹ Cf. J-M. Miossec, « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme », in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, volume 86, n° 473, 1977, pp. 55-70.

costariciennes, plaçant alors le pays en choix judicieux parmi les destinations touristiques de l'époque. En effet, le Costa Rica est le seul pays d'Amérique centrale à jouir d'une réputation aussi sûre et politiquement stable. Il suffit de s'intéresser à ses voisins pour se rendre compte de la singularité de ce petit pays. Si les trafics de drogue et les mafias sont courants au Nicaragua et au Panama, le Costa Rica a quant à lui réussi à les contrôler, ressortant d'autant plus du contexte régional. Cependant, un prix Nobel n'est pas suffisant pour déclencher une vague d'intérêt pour une destination. D'autres événements ont contribué à faire connaître le Costa Rica du reste du monde, permettant ainsi d'en médiatiser ses lieux incontournables. En effet, c'est l'addition de plusieurs facteurs encourageant le tourisme qui ont permis aux touristes du monde entier de prendre conscience du potentiel du Costa Rica. Ce dernier n'a eu de cesse de développer sa communication, comme aux Jeux olympiques de 1988 à Séoul, qui ont permis d'exporter l'image des Costariciens sur les autres continents, notamment grâce aux bons résultats des athlètes. Ceci a permis de montrer un haut niveau de développement du pays, mais également d'ancrer une image sympathique. Un autre facteur notable dans la diffusion du Costa Rica en tant que destination touristique est le statut de « vitrine » des États-Unis qu'il a tenu alors que la guerre froide s'éternisait, notamment au cours de la « guerre sale », qui est une vague de guerres civiles ayant eu lieu entre les années 1970 et 1980 dans toute l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Nous pouvons donc dire qu'à travers le Costa Rica, les Américains ont pu faire la propagande du mode de vie américain (démocratie, capitalisme), en assurant en parallèle la sécurité de la zone. Ce fort lien avec les États-Unis a permis au Costa Rica de gagner en popularité auprès des pays développés (par exemple le Canada), et de l'élever par rapport à ses voisins. En effet, un pays soutenu par la superpuissance américaine ne peut que susciter un certain intérêt.

Il faut cependant nuancer cette popularité qui ne reflétait pas la réalité dans les années 1980, puisque le pays était en pleine déforestation et connaissait une recrudescence de la pauvreté. Les conséquences d'une industrialisation agricole dérégulée ont poussé l'environnement costaricain au bord de la catastrophe. Néanmoins, le travail de communication a permis au Costa Rica d'acquérir l'image d'une « destination verte », d'une attractivité certaine pour les touristes en majorité américains. Ces différences avec Madagascar sont fondamentales, dès lors que ce dernier n'a pas su ou n'a pas pu communiquer comme le Costa Rica. La démocratie et la stabilité politique n'ont pas été affirmées et enfin les partenariats économiques et le développement industriel n'ont pas profité aux Malgaches qui continuent

de nuire à leur environnement.⁴³⁰ C'est donc l'aspect politique qui a été le plus déterminant dans la popularité touristique de la « Côte riche » au cours des années 1980.

L'élan touristique du milieu des années 1980 a été le déclencheur des innovations du Costa Rica, entre autres, l'avènement de l'écotourisme, qui s'est développé petit à petit grâce à l'image paradisiaque du pays. Le pays en a fait sa marque de fabrique, en développant son image autour de cette notion, en faisant un véritable outil marketing.

8.1.2. L'offre touristique audacieuse

Depuis cette prise de conscience dans les années 1980-1990, le Costa Rica a bien compris que son image était un atout considérable pour attirer les touristes. Depuis une vingtaine d'années, le pays communique sur ses atouts naturels et « vend » un régime politique stable. La faune et les paysages du Nicaragua et du Panama ne diffèrent pas beaucoup de ceux du Costa Rica, mais ces deux pays, contrastent avec leur voisin sur la politique et le niveau de développement entre autre, ce qui le fait paraître bien plus attractif touristiquement. En résumé, le Costa Rica se sert non seulement de son image, mais l'inscrit également dans le contexte géopolitique et économique de sa zone touristique. À partir des années 1980, l'intérêt mondial pour le développement durable commence à émerger. Cela permet au Costa Rica de se faire connaître comme une destination écotouristique grâce à sa biodiversité très importante. Le réseau touristique mondial était déjà saturé en offre de toute sorte : tourisme balnéaire, tourisme d'aventure, etc., le Costa Rica devait alors trouver dans ses ressources une spécificité qui lui permettrait d'attirer en masse les touristes américains mais aussi du monde entier. Partant d'un premier constat environnemental favorable à la création d'une offre touristique viable, le Costa Rica a cherché un label international afin d'individualiser et de commercialiser son environnement. Avec tous ses atouts politiques, sociaux, environnementaux et économiques, la notion d'écotourisme était un bon moyen, de lancer sur le marché touristique, une offre atypique.

Les États-Unis sont plus qu'un partenaire économique, ils constituent un « vivier » touristique important. Ce potentiel de touristes peut représenter une manne financière considérable et assurer le développement touristique et économique du Costa Rica. Seulement, faire venir les touristes américains sur un territoire, demande la mise en place d'une offre spécifique qui

⁴³⁰ *Supra*, chapitres 4, 5 et 6.

répond à des exigences de personnes vivant dans un pays riche (taille de lit, confort, etc.). Les Costaricains ont donc orienté leurs efforts vers la création d'infrastructures attractives pour les touristes. À cet effet, un plan de développement touristique a été mis en place entre 1984 et 1990. Celui-ci avait pour objectif de développer quatre formes de tourisme : le tourisme balnéaire sur les côtes, le tourisme de croisière, le tourisme d'affaires dans la capitale San José, qui est le principal lieu pour les prises de décision ainsi que pour la gestion du pays, enfin, le tourisme de nature et d'aventure dans les montagnes, les plaines et les volcans. Grâce à ce plan de développement qui visait à augmenter le nombre de touristes au Costa Rica, des investissements pour la construction d'hébergements ont eu lieu afin de pouvoir accueillir les touristes de plus en plus nombreux. L'aspect législatif a évolué en faveur du développement touristique. Une loi pour le renforcement du développement de l'industrie touristique nationale a été adoptée le 21 août 2007, ainsi qu'une loi générale du tourisme du 26 septembre 2008 qui a réformé et additionné des lois de l'Institut costaricien du tourisme. L'aspect juridique est une garantie offerte aux citoyens occidentaux d'arriver dans un univers sûr et familier. Sur ce point précis, la sécurité juridique fait souvent défaut aux pays émergents alors qu'elle est un gage général de stabilité globale, ce que le Costa Rica a très vite compris. Cet effort parlementaire n'était néanmoins pas suffisant à ce stade pour susciter « l'achat de la destination Costa Rica », il a également fallu moderniser le pays afin de correspondre aux « standards » de confort occidentaux. L'État a organisé une stratégie spatiale qui a eu pour objectif de diversifier la localisation des hébergements touristiques au Costa Rica. Cela a permis une décentralisation de l'hébergement, qui autrefois se concentrait dans la capitale. Aujourd'hui, 40 % de l'hébergement touristique est situé à San José, 30 % dans la province de Puntarenas et 15 % dans le Nord-Est de la province de Guanacaste. L'accueil des visiteurs passe inévitablement par des infrastructures plus importantes, comme les aéroports. L'intérêt d'avoir des infrastructures aéroportuaires est donc primordial. La qualité de ce type d'infrastructures en fonction des normes internationales se mesure à travers plusieurs aspects, comme les aéroports (nombre, localisation, la signalisation à l'intérieur des aéroports, etc.), la fréquence des vols, le nombre de compagnies aériennes, la capacité des avions, etc. Il faut ajouter que le Costa Rica est un territoire où la nature rend parfois les déplacements difficiles. Les vols domestiques sont donc très fréquents afin de se rendre dans les endroits inaccessibles par la route. Le Costa Rica est doté de deux aéroports internationaux, l'aéroport Juan Santamaría, basé à Alajuela, à dix-huit kilomètres de San José, et l'aéroport Daniel Oduber, basé à Liberia, capitale de la province du Guanacaste. Depuis San José, deux aéroports proposent des vols nationaux : l'aéroport Juan Santamaría, qui programme des vols

quotidiens sur la compagnie TACA Sansa ; et l'aéroport Tobías Bolanos, qui propose tous les jours des vols domestiques sur la compagnie Nature Air. L'aéroport international Juan Santamaría est le plus important du Costa Rica. Il accueille 3,3 millions de passagers par an, à titre de comparaison, l'aéroport d'Ivato à Madagascar accueille 1,9 millions de voyageurs par an. L'aéroport travaille avec 21 compagnies internationales, et deux compagnies domestiques. Il a été rénové au début des années 2000, ses deux nouvelles salles d'embarquement comprennent un accès à Internet, un salon VIP, etc. Il est dès lors, considéré comme l'un des aéroports d'Amérique centrale, le plus moderne et dynamique. L'aéroport international Daniel Oduber, avec 40 vols en moyenne par semaine, reçoit 1 150 passagers par jour. L'aéroport avait une fréquence de seulement 10 vols par semaine il y a peu. Il opère avec onze compagnies aériennes, dont American Airlines et Continental Airlines. Les appareils utilisés sont des Boeings 737 et 757. Cet aéroport est une bonne option pour les touristes qui commencent ou terminent leur séjour sur la péninsule de Nicoya et qui choisissent de voyager avec l'une des deux compagnies américaines.

Pour se rendre au Costa Rica, les touristes européens ont plusieurs possibilités :

- ▶ La compagnie Iberia propose des vols quotidiens entre Madrid et San José. Depuis juin 2007, tous les vols sont directs. Le vol transatlantique est effectué sur un A340 d'une capacité maximale de 300 sièges et dure environ dix heures trente. Les vols sur cette compagnie offrent deux avantages, d'une part, ils ne passent pas par les États-Unis et évitent ainsi les formalités douanières (passeport biométrique obligatoire) et d'autre part les horaires de vols permettent une arrivée en début d'après-midi à San José et un retour en fin d'après-midi à Madrid. Les Français ont la possibilité de prendre un vol Paris / Madrid qui dure à peine deux heures et est effectué sur un A320. Le temps de transit est d'environ deux heures trente à Madrid.
- ▶ Air France propose au départ de Paris des vols à destination de Caracas au Venezuela. C'est la compagnie TACA qui assure le vol Caracas / San José.
- ▶ La compagnie Continental Airlines propose des vols quotidiens au départ de plusieurs villes de France. Le vol transatlantique est à destination de New York ou Houston. La correspondance à destination de San José de Costa Rica est aussi assurée par la compagnie.
- ▶ American Airlines est une autre alternative. Les vols transitent par Miami ou Dallas.
- ▶ La compagnie Air Caraïbes propose depuis janvier 2008 deux vols hebdomadaires au départ de Paris-Orly. À l'aller, le changement d'appareil se fait à Pointe-à-Pitre, et au retour à Fort-

de-France. Une escale technique est prévue au Panama pour chaque vol. Le voyage est assez long mais le service à bord est de qualité. Les appareils utilisés pour les vols transatlantiques sont des A330-200 et des A330-300, dont la capacité maximale est de 350 sièges.

Les infrastructures routières n'ont pas pour autant été négligées par le gouvernement costaricain, même si beaucoup d'efforts restent à faire. En effet, le réseau routier au Costa Rica est assez mal développé, et les autoroutes sont rares. Le pays est traversé du Nord au Sud par la route interaméricaine (Carretera Interamericana). Plus souvent connue sous le nom de « Panaméricaine », elle traverse le pays du côté Ouest d'abord, puis plus au centre à partir de San José, elle est très utilisée et généralement bien entretenue. Les routes nationales sont essentiellement des routes à deux voies, qui traversent parfois certains cours d'eau sur des ponts à voie unique. Les routes de ce réseau ne sont pas toujours revêtues, surtout dans les villages, dans les parcs ou près des plages. Les temps de déplacement sont différents des normes européennes mais restent tout à fait acceptable. Cette situation s'explique par l'état des routes très aléatoire puisque certaines sont asphaltées et d'autres sont recouvertes de gravier. L'abondance de l'eau pendant la saison des pluies rend difficile le maintien en parfait état des routes, qui peuvent parfois être impraticables. Par ailleurs, les routes sont souvent encombrées d'animaux, de cavaliers et de cyclistes. On rencontre beaucoup de marcheurs en bordure des grandes routes, ce qui rend la conduite parfois dangereuse. Les autocars s'arrêtent à des endroits souvent non adéquates pour prendre des passagers même sur les autoroutes. Le stationnement a lui aussi connu un développement important. Les parqueos públicos (parkings publics) sont très nombreux dans les grandes villes. De nombreux hôtels et restaurants, possèdent des parkings surveillés, particulièrement à San José.

Beaucoup de tour-opérateurs proposent des auto-tours, avec ou sans chauffeur mais toujours avec des véhicules de qualité et à des prix très abordables. Il s'agit d'un mode classique de découverte du Costa Rica qui s'adresse à tous les touristes, alors qu'il s'apparente plutôt à une aventure à haut risque à Madagascar aux résultats aléatoires.

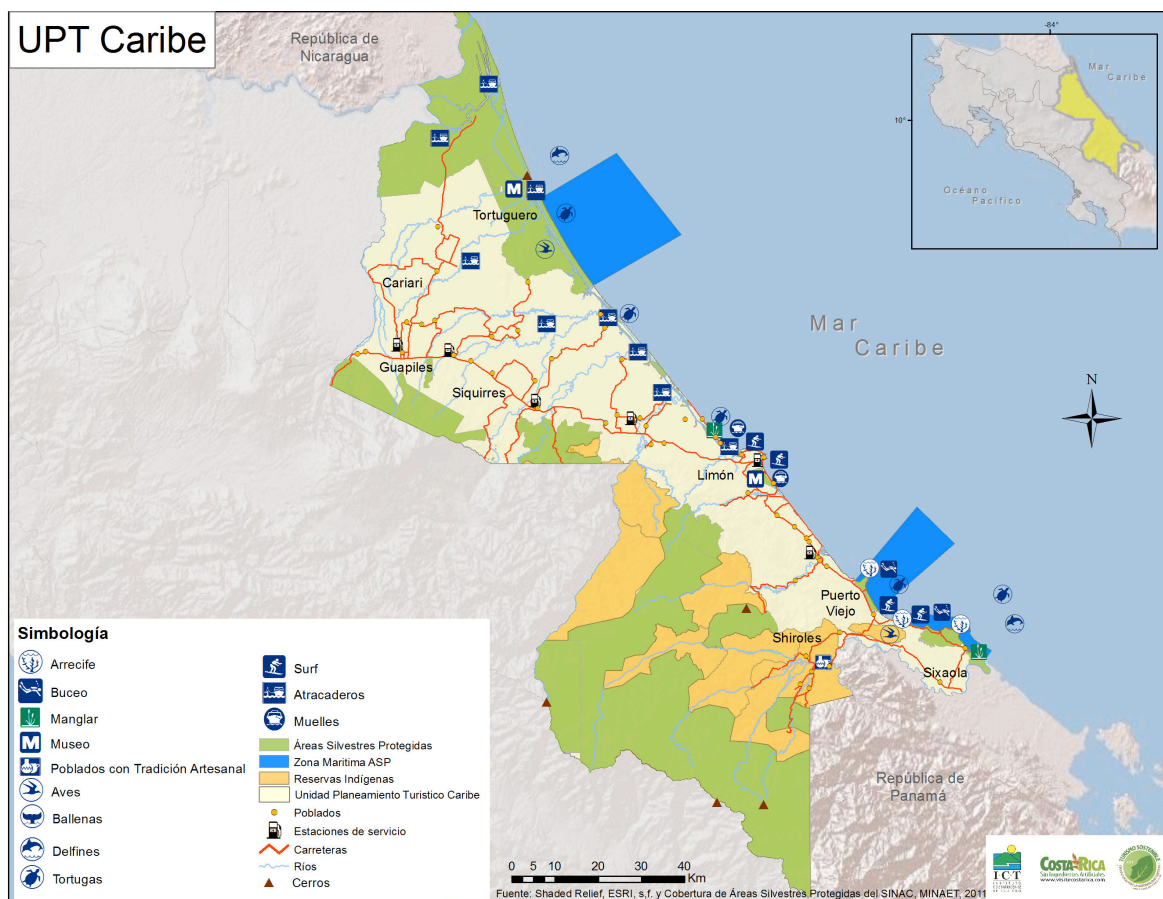
Transports

Chemins de fer :	<i>total</i> : 950 km <i>voies étroites</i> : 950 km (largeur = 1.067 m) (260 km électrifiés) (2003)
Grandes routes :	<i>total</i> : 35,303 km <i>asphaltées</i> : 4,236 km <i>non-revêtues</i> : 31,067 km (2002)
Voies navigables :	730 km (navigables par de petits bateaux saisonnièrement) (2004)
Pipelines :	produits raffinés 242 km (2004)
Ports :	Caldera, Golfito, Moin, Puerto Limon, Puerto Quepos, Puntarenas
Marine marchande :	<i>total</i> : 2 navires (1,000 GRT ou plus) 1,716 GRT/ DWT <i>par type</i> : passagers/cargo 2 (2005)
Aéroports :	149 (2004 est.)
Aéroports avec pistes pavées :	<i>total</i> : 30 <i>2,438 à 3,047 m</i> : 2 <i>1,524 à 2,437 m</i> : 2 <i>914 à 1,523 m</i> : 18 <i>moins de 914 m</i> : 8 (2004 est.)
Aéroports avec des pistes non-pavées :	<i>total</i> : 119 <i>914 à 1,523 m</i> : 24 <i>moins de 914 m</i> : 95 (2004 est.)

Tableau 24 : Voies de communication au Costa Rica. Source : Tableau de bord – 2005.

Ainsi, le Costa Rica a aménagé et modernisé son territoire afin d'accueillir les touristes et de créer une offre crédible, sur le mode occidental. Même si le touriste quitte son pays, il emporte une partie de son quotidien avec lui. Il est illusoire de croire qu'un individu qui voyage (un touriste tout simplement) abandonne tout ce qui compose son quotidien lorsqu'il arrive dans un nouveau lieu. En effet, afin d'optimiser la découverte d'un lieu inconnu, les infrastructures d'accueil, d'hébergement et de restauration doivent correspondre à des normes internationales facilitant l'appréhension. On pourrait dire au contraire que le pays rajoute à ses acquis des ambitions comme la découverte et le dépaysement, et des attentes comme le confort, la stabilité et la sécurité. Durant la découverte du Costa Rica, nous avons été frappé par les efforts des Costaricains pour prendre en compte les paramètres du confort d'inspiration Nord-américaine à la différence de Madagascar, dont la découverte a réclamé beaucoup d'efforts et de persévérance (problème d'électricité, d'eau, moyens de communication aléatoires, hygiène de première nécessité, etc.). Au travers de ce modernisme, le Costa Rica a su créer une destination jouant sur l'aspect sauvage de son environnement en l'associant à des infrastructures accueillantes adaptées aux touristes internationaux, même sur le créneau de l'hôtellerie « bon marché ». Ce lourd travail de développement d'infrastructures s'est accompagné d'une stratégie de communication afin de faire connaître l'offre touristique costaricaine.

Le gouvernement costaricain ne s'est pas contenté de promouvoir son environnement à l'international, il a aussi mené une politique rigoureuse de promotion et de réappropriation interne auprès des Costaricains. C'est ainsi qu'après avoir été dépossédés et « éloignés » de leur territoire, et après y avoir porté atteinte, les Costaricains se retrouvent impliqués dans la protection et la sauvegarde de celui-ci. Ce changement d'attitude a été rendu possible grâce à un investissement massif dans le secteur de l'éducation. Le Costa Rica n'entretient pas d'armée, ce qui lui a permis d'investir dans l'éducation. Un peu partout dans le pays, se sont développés des programmes d'éducation de l'environnement. Ces actions, le plus souvent à l'initiative d'associations environnementales locales ou émanant des pouvoirs publics, visent à impliquer la population dans des projets de protection et de conservation de la nature. L'objectif premier étant de stimuler la prise de conscience environnementale de la population locale. Parallèlement, en 1992, un réseau d'experts s'est créé afin de former des animateurs locaux parmi les habitants vivant à proximité de parcs nationaux.



Carte 30 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la région Caraïbe du Costa Rica. Source : ICT.

Dans le parc national de Tortuguero, par exemple, des animateurs ont pour mission de convertir les pêcheurs, anciens braconniers d'œufs de tortues afin qu'ils accompagnent les

visiteurs venus observer la ponte annuelle sur les plages. Ce parc est un véritable sanctuaire naturel, représentatif de l'identité du Costa Rica, il comporte de nombreuses contraintes géographiques et climatiques, et le gouvernement costaricain a dû mettre en place des infrastructures permettant sa découverte. À l'origine, le parc, créé en 1975 était destiné à protéger les tortues vertes très prisées pour leur viande et qui faisaient l'objet d'un commerce/trafic. Ce parc national, de 190 km² s'étend sur 22 kilomètres de littoral et 30 kilomètres de mer. Le canal de Tortuguero de 105 kilomètres relie une multitude de deltas, canaux secondaires et lagons. Cette région luxuriante abrite 11 biotopes et préserve pas moins de 2 000 espèces de plantes et 400 d'arbres, 57 espèces d'amphibiens, 111 de reptiles (crocodiles, caïmans, etc.), 60 de mammifères (singe-écureuil, capucin à tête blanche, singe-araignée, singe hurleur, paresseux bruns à trois doigts, etc.) et plus de 300 espèces d'oiseaux (ibis rouges, pélicans, cormorans, perroquets et le quetzal, véritable emblème du pays).

Les autorités costariciennes ont lié la découverte touristique à la protection environnementale. Des infrastructures de restauration, d'hôtellerie et de guidage ont été mises en place afin de proposer aux touristes une réelle découverte de ce lieu emblématique du Costa Rica. Les bateaux adaptés à la forte pluviométrie (5 000 mm/an) de la région, sont le seul moyen d'accès à ce parc. Ils favorisent et facilitent la découverte car les sentiers que peuvent utiliser les gardiens du parc ou les scientifiques habilités s'avèrent difficiles voire parfois impraticables. Des sorties nocturnes d'observation de la faune et de la flore sont également proposées aux touristes, comme l'observation de la ponte des tortues, qui est organisée en fonction du cycle de ponte des tortues vertes (de juillet à octobre) et des tortues luth (de février à juin). Tout est préparé pour le touriste, comme le prêt de matériel adapté au lieu et à l'observation, lui permettant ainsi de contempler de façon optimale la nature dans sa diversité.



100



101



102



103



104

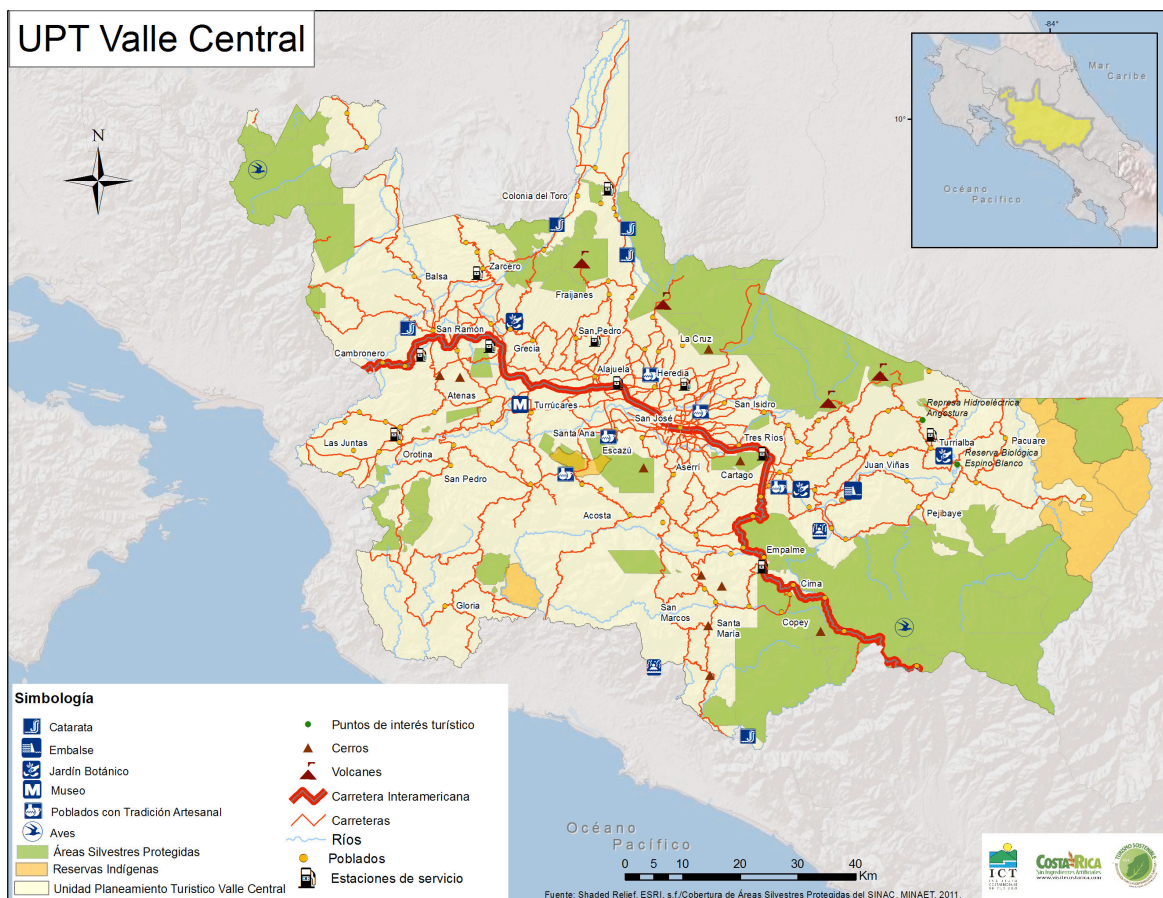


105

PARC NATIONAL DE TORTUGUERO

- 100- Entrée du Parc National Tortuguero
- 101- Centre de recherches
- 102- Salle sensibilisation écologie
- 103- Village de Tortuguero
- 104- Pachira Lodge
- 105- Bungalows Pachira Lodge

Toutes ces représentations identitaires constituent un bon moyen d’appréhender et de comprendre la vie des autochtones et les singularités territoriales du Costa Rica. Cet État a théâtralisé de façon plus importante ses richesses naturelles, permettant au visiteur de s’approcher encore plus près d’une réalité environnementale propre à ce pays. Un touriste qui se rend au « Parque Nacional Volcan Arenal » au Nord-Ouest de la capitale dans la région de l’Alajuela doit, s’il veut connaître cette particularité géographique du pays, passer par un circuit officiellement établi. Ceci est le résultat d’une politique de protection de l’environnement mise en place par le gouvernement. Le parc national de 120 km² entoure le Volcan Arenal. Il produit presque tous les jours des éruptions, ce qui ne permet pas de le découvrir seul et sans risque. Cependant, les circuits organisés proposés permettent de voir réellement un volcan encore actif. Un sentier de trois kilomètres de ponts suspendus traverse la forêt primaire vierge. Ce parcours permet d’observer en toute sécurité chaque étage de la forêt tropicale humide, du sol à la canopée. L’écotouriste n’étant ni un explorateur, ni un scientifique en mission, il doit bénéficier de cette protection et de cette organisation. La découverte ne doit pas être une activité où l’on se met en danger.



Carte 31 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la Vallée Centrale du Costa Rica. Source : ICT.



106



107



108



109



110



111

PARC NATIONAL DU VOLCAN ARENAL

- 106- Volcan Arenal
- 107- Complexe Thalasso (sources chaudes du volcan)
- 108- Complexe Thalasso (sources chaudes du volcan)
- 109- Canopée Volcan Arenal
- 110- Plateforme tyrolienne
- 111- Vestiaires équipements (visite tyrolienne)

À travers des campagnes de sensibilisation, le gouvernement s'efforce également de rappeler, sans cesse, la grande valeur économique du tourisme et ses effets d'entraînement sur tous les secteurs d'activité. La récente campagne de communication nationale a pour slogan « Costa Rica, pour vivre et partager ». Il s'agit d'une campagne de conscientisation sur l'importance et les bénéfices du tourisme au Costa Rica appelée « Campagne de culture touristique ». Elle a pour objectif d'une part de créer une conscience collective, une attitude positive vis-à-vis du tourisme afin d'envisager son développement, d'autre part de changer les habitudes des Costaricains afin de renforcer leur intérêt pour le tourisme, et enfin de renforcer l'image d'une destination attentive aux besoins des touristes, qui est l'élément différenciateur.

À ce sujet, Amos Bien souligne que :

« L'écotourisme, en plus d'être une manne et une source d'emplois pour nombre de Costaricains jusque-là cantonnés à des métiers liés à l'agriculture, a été un puissant vecteur d'éducation de la population locale, qui est désormais consciente de la valeur de son environnement naturel ».⁴³¹

Au Costa Rica, beaucoup de petits « propriétaires » vivent du tourisme, comme les propriétaires de bateaux, ou de fermes dans lesquelles ils louent leurs chevaux, ou fournissent d'autres services aux touristes ou aux petites agences de voyages locales, ces métiers apportent un complément de revenu non négligeable.

⁴³¹ Cf. A. Bien, « Environmental certification for tourism in Central America: CST and other programs », in M. Honey, *Ecotourism and Certification : Setting Standards in Practice*, Washington DC, Island Press, 2002, pp. 134-160.



Carte 32 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la région Pacifique du Costa Rica. Source : ICT.

La ville de Jaco est un bon exemple puisque cette station balnéaire propose de nombreuses infrastructures pour l'accueil des touristes nationaux et internationaux. Elle est reconnue comme étant la ville la plus festive du pays et offre de nombreux restaurants, boîtes de nuit, et magasins. Même si le surf demeure l'activité principale, la station propose une grande diversité de pratiques touristiques telles que le tourisme balnéaire, le tourisme d'aventure avec par exemple l'accrobranche dans la jungle, le saut à l'élastique, le tourisme sportif, comme le kayak en mer, le parapente, ou la pêche sportive, le tourisme culturel qui propose la visite du village de Sarchi, ou l'artisanat local, ainsi que l'écotourisme, avec la réserve biologique de Caraca et le Parc national de Manuel Antonio.

La station balnéaire Jaco est un haut lieu pour les surfeurs du monde entier, mais c'est aussi une destination très prisée par les Costaricains. La station balnéaire propose également toute une gamme de produits touristiques et de loisirs destinés à sa clientèle nationale (camping, village vacances famille, activités enfants, etc.).



STATION BALNÉAIRE JACO

- 112- Vue station balnéaire Jaco
- 113- Plage principale Jaco
- 114- Plage Jaco
- 115- Restaurant sur la plage
- 116- Hôtel familial à Jaco

Grâce à son investissement pour la protection de l'environnement, le Costa Rica brille sur la scène internationale dans le domaine écologique. Il a ainsi reçu de nombreuses distinctions pour ses diverses actions environnementales. Il a par exemple été élu, par des chercheurs des universités de Yale et Columbia, comme le troisième pays le plus propre du monde après l'Islande et la Suisse. En juillet 2009, le journal britannique *The New Economics Foundations* a qualifié le Costa Rica de pays où l'on se sent le mieux au monde. En effet, 85 % de la population locale déclarent être heureux. Le 16 mars 2010, le pays a également été reconnu comme la destination la plus « amicale » avec l'environnement. Pour Allan Flores, ministre du Tourisme de l'époque, il s'agit d'une récompense importante :

« Cette distinction faite à notre pays est de la plus haute importance parce qu'elle prouve que nous agissons en accord avec les politiques environnementales, piliers de nos campagnes de communication à l'étranger, et fait que les autres nous reconnaissent comme une destination verte et amicale avec l'environnement ».⁴³²

Le pays est aussi classé parmi les premiers au monde pour la préservation de l'environnement. Seuls trois autres pays d'Amérique latine arrivent parmi les 25 premiers : la Colombie, le Chili et le Panama. Les principaux critères pris en compte pour ce classement sont la qualité de l'air, l'utilisation des ressources naturelles, l'agriculture, la préservation des forêts ou encore la santé de la population.⁴³³ Sur le plan touristique, le Costa Rica a été promu en 2008, première destination mondiale de tourisme durable, selon le Congrès virtuel latino américain pour la qualité de son hôtellerie et plus particulièrement pour la mise en place des normes de Certification écotouristique dans l'hôtellerie. En 2009, le Costa Rica a été élu première destination touristique d'Amérique latine et pionnier de l'écotourisme par la Société internationale d'écotourisme.⁴³⁴ Enfin, la même année, le Costa Rica a occupé le siège de la présidence du Conseil exécutif de l'OMT.

Les efforts du Costa Rica ne s'arrêtent pas là, puisqu'il a amorcé une dynamique écologique unique qu'il entend poursuivre. La Présidente du Costa Rica, Laura Chinchilla, en fonction depuis le 8 mai 2010, souhaite que d'ici à quatre ans le pays « produise son énergie à partir de sources renouvelables », ce qui n'est pas un objectif impossible, car le Costa Rica est déjà très avancé par rapport aux autres pays, 90 % de son énergie est produite actuellement à partir de sources renouvelables. Cela permet au Costa Rica de s'imposer comme une destination touristique pionnière en matière de respect de l'environnement.

⁴³²Cf. Distinctions reçues par le Costa Rica, consulté sur www.costarica-nature.org le 12 juin 2013.

⁴³³ *Ibid.*

⁴³⁴ *Ibid.*

Le Costa Rica ne se contente pas de son affichage écotouristique, puisque c'est dans ses résultats tangibles au niveau de l'environnement qu'il impose son modèle. En effet, le couvert forestier au Costa Rica a augmenté de 31 % en vingt ans alors que dans presque tous les autres pays, la déforestation est à l'œuvre. Ainsi, ce succès indiscutable dans sa politique environnementale permet au Costa Rica de se démarquer très nettement sur le plan écotouristique, d'autres destinations dites « nature » dans le monde. La prise de conscience écologique a non seulement conduit le Costa Rica à repenser son économie passée, mais aussi à refuser certains développements économiques futurs, comme par exemple l'exploitation pétrolière. En effet, le Costa Rica dispose de ressources pétrolières mais ne souhaite pas les exploiter. Cette continuité politique est la garantie la plus sûre de la solidité touristique du Costa Rica, à l'image des lois imposées par le gouvernement afin de lui permettre de rester une destination écotouristique. La protection des mammifères marins, nombreux au Costa Rica est l'exemple même de cette volonté politique continue. Afin de maintenir cet attrait touristique, le Costa Rica mène une politique de protection de ces mammifères au travers de réglementations très sévères concernant la plongée, et par l'interdiction totale d'observer les baleines et les dauphins permettant en même temps de préserver les littoraux. Les retombées de cette politique volontariste constante, mise en place des années 80 aux années 90 en matière de protection environnementale et de protection des sites liés au tourisme, ont conduit à des résultats impressionnants en matière de fréquentation touristique, puisque le nombre des arrivées de touristes internationaux ne cesse d'augmenter depuis. Le nombre de visiteurs étrangers est passé de 42 000 en 1960, à près de 155 000 en 1970, pour atteindre 2,5 millions en 2012.⁴³⁵ L'État est considéré comme le « maître du jeu »⁴³⁶ et il démontre ainsi, par ses initiatives, l'intérêt et la volonté de développer et promouvoir le tourisme durable, d'encadrer l'activité touristique par le biais de plusieurs moyens comme les normes, les services et les institutions, et de favoriser l'attractivité des investissements étrangers en mettant en place des garanties et des avantages, en faveur des nouveaux investisseurs dans une logique de développement du tourisme durable. L'accessibilité et l'orientation de la destination doivent être contrôlées par l'État. Toujours dans cette même logique, le gouvernement doit établir un plan de « spatialisation du tourisme » c'est-à-dire un projet spatial avec des infrastructures, et des transports respectueux de l'environnement et de la population locale.⁴³⁷

⁴³⁵ Cf. F. Nicolas, *op. cit.*

⁴³⁶ Cf. P. Duhamel, P. Violier, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Paris, Belin, 2009.

⁴³⁷ *Ibid.*

Après une conversion du pays vers l'écotourisme, dans les années 2000, le Costa Rica a vu les résultats de sa mise en tourisme avec 2,14 milliards de dollars. Ce secteur touristique a contribué à 7,2 % du PIB en 2008⁴³⁸ et représente :

« près de 1,3 milliard de dollars de devises [...] procure 2,5 fois plus de devises que les exportations de bananes et près de 8 fois plus que le café, qui représente 25 % du total des exportations du pays ». ⁴³⁹

Dans ce contexte d'engouement pour le développement durable, le pays s'efforce de saisir cette opportunité pour appuyer son dessein de devenir le modèle de tourisme alternatif à l'échelle internationale.

8.2. Un tourisme de masse protecteur de l'environnement

Le Costa Rica a voulu dans les années 80 prendre l'orientation de protéger ses ressources naturelles et d'en faire un atout touristique. En effet, le Costa Rica a conscience que toute activité économique a des conséquences sur les ressources naturelles, et que le tourisme n'échappe pas à cela.

Dans cette logique de développement durable appliquée au tourisme, le Costa Rica a souhaité intégrer l'ensemble des acteurs liés au tourisme, c'est-à-dire l'État, les entreprises, les touristes et les populations locales. En ce sens, le principe de durabilité est appliqué à l'ensemble de l'activité touristique globale. La particularité du Costa Rica, et qu'il est parfaitement conscient que la réalité de son offre touristique ne correspond pas à la définition *stricto sensu* de l'écotourisme, notamment vis-à-vis de l'importance de la fréquentation touristique. Cependant, une autre réalité est observable, malgré un nombre important de touristes, le Costa Rica réussit à protéger son environnement. C'est la raison pour laquelle il existe une corrélation interdépendante entre l'expansion du tourisme et la protection de l'environnement, puisque sans tourisme il n'y a pas de développement économique, et sans environnement, l'attractivité touristique disparaît. Conscient que le Costa Rica ne répond pas à la définition de l'écotourisme, il arrive toutefois à démontrer que le tourisme ne nuit pas aux critères du développement durable, bien au contraire, il prouve que des flux importants de touristes ne portent pas atteinte à l'environnement, et qu'ils permettent même une protection environnementale digne des pays développés. On constate alors qu'un pays au seuil d'un développement économique comparable à celui d'un pays du Nord, obtient en termes de

⁴³⁸ Cf. R. Knafou, S. Tabarly, *op. cit.*

⁴³⁹ *Ibid.*

politique de protection environnementale, les mêmes résultats que les pays développés. En effet, ce pays a réussi à protéger 25% de son territoire, ce qui est comparable à la France, dont 26 % du territoire est protégé.

« Le tourisme du XXI^{ème} siècle au Costa Rica, sera durable ou simplement ne sera pas ! ». ⁴⁴⁰

8.2.1. L'adaptation inédite de la notion d'écotourisme

En 2004, l'Institut costaricien du tourisme, en collaboration avec le ministère du Tourisme, a réalisé une étude sur les infrastructures d'hébergement touristique des différentes provinces du Costa Rica. D'après le tableau ci-dessous, nous pouvons voir que la majorité des touristes sont des Américains, des Canadiens et des Européens.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nationalité	1 679 000	1 725 261	1 979 789	2 089 174	1 922 579	2 099 829
Les principaux pays dont les ressortissants se rendent au Costa Rica.						
USA	758 134	731 236	790 315	807 162	770 129	830 993
Canada	86 906	88 304	102 061	109 854	102 471	119 654
Espagne	49 218	50 225	59 089	54 029	46 457	48 492
Allemagne	38 523	37 847	40 285	44 705	40 918	44 539
France	24 365	24 392	25 939	34 622	30 737	35 266
Royaume Uni	26 917	27 890	37 580	40 250	28 882	34 745
Pays Bas	24 173	24 303	28 014	30 615	25 006	26 373
Italie	20 726	19 175	20 251	18 994	18 497	19 658
Suisse	12 730	13 144	13 358	12 958	12 343	14 336
Belgique	4 844	5 977	6 659	8 368	9 509	13 306
Autriche	4 244	5 107	5 778	6 124	5 504	5 863

Tableau 25 : Évolution du tourisme international au Costa Rica de 2005 à 2010. Source : ICT.

L'offre du Costa Rica est complète, à l'image de ses infrastructures qui se répartissent de façon assez homogène sur l'ensemble du territoire. À l'exception de la côte Est, qui est peu accessible, la côte Ouest connaît une capacité hôtelière particulièrement dense, les régions centrales sont également bien pourvues. Les hôtels et lodges forment les deux principaux types d'hébergement costaricains dont la grande majorité est de catégorie trois ou quatre

⁴⁴⁰ Cf. « Pourquoi et quand apparaît-il ? », consulté sur www.tourismo-sostenible.co.cr consulté le 14 avril 2013.

étoiles selon les normes locales. Le terme « lodge » peut s'entendre au sens d'auberge avec gîte et couvert, d'hôtel de charme, ou encore d'établissement au charme rustique, dans lequel on est en contact direct avec la nature. D'autres types d'hébergements existent au Costa Rica comme les « cabanas » qui sont généralement de petits hôtels situés en bord de mer. Les hébergements chez l'habitant font aussi partie de l'offre, cette formule est assez répandue au Costa Rica, mais ne sont pas référencés par les institutions officielles. Tout comme l'hôtellerie de plein air puisqu'en réalité, il existe très peu de terrains de camping au Costa Rica. Le nombre d'hébergements touristiques est relativement homogène entre les différentes régions touristiques. La Vallée Centrale, notamment la capitale San José et sa périphérie comptent le plus d'hébergements, avec le littoral Sud. Les infrastructures hôtelières sont beaucoup moins nombreuses sur la côte Est. En revanche, leur capacité est inégale quant au nombre de lits. Alors que la côte pacifique rassemble un nombre de lits très élevé, la côte caraïbe détient un nombre bien inférieur de lits. En effet, les descriptions individuelles des hôtels présentés par l'ICT montrent que les hébergements touristiques sur la côte pacifique ont des capacités d'accueil plus grandes que ceux de la côte caraïbe. Alors que les hôtels du Pacifique sont souvent des hôtels et resorts, on trouve plus de lodges sur la côte Caraïbe. Il faut également souligner la présence d'un grand nombre de lits dans la province de San José. Cette enquête a référencé les hôtels inscrits à la Camara nacional de turismo (CANATUR), selon quatre critères : la région touristique, la catégorie de confort en nombre d'étoiles (normes locales), le label CST (Certificat pour la soutenabilité touristique) et le type de prestations offertes. Cependant, celle-ci a révélé que seuls 16 % de l'offre globale d'hébergement étaient répertoriés à la CANATUR. Ainsi en 2004, 390 hôtels étaient inscrits à la CANATUR contre 1935 non référencés par l'organisme. La carte ci-dessous représente l'offre hôtelière du pays en 2011, qui s'élève à 2 476 hôtels référencés à la CANATUR.



Carte 33 : Capacité hôtelière (Certification CST) au Costa Rica en 2011. Source : ICT. Conception : Clémence Ratel, réalisation : Julien Brevet.

En se basant sur cette dernière, on note que les écarts d'offre d'hébergement touristique entre les provinces côtières et les provinces situées à l'intérieur des terres sont évidents. Les provinces de Puntarenas et de Guanacaste, qui couvrent le littoral pacifique, représentent à elles deux plus de la moitié de l'offre d'hébergement touristique. *A contrario*, les provinces de Cartago et de Heredia, qui n'ont aucun accès balnéaire, ne représentent que 6,2 % de l'offre. Un autre tableau de l'ICT met en lumière le nombre de chambres dont dispose la totalité des hébergements touristiques de chaque province costaricaine. On remarque que la province de

San José (dans laquelle se trouve la capitale du Costa Rica) constitue 25,5 % de l'offre de lits en hébergement touristique et se positionne ainsi en deuxième position derrière la province de Puntarenas (27,8 %). La province de Limón, qui longe la côte caraïbe, ne représente que 10 % de l'offre en termes de lits, alors que la totalité des hébergements touristiques est l'une des plus élevées (15,4 %) dans cette province.

8.2.2. L'attractivité de la labellisation écotouristique

La grande majorité des hôtels s'inscrit dans des catégories de confort de trois et quatre étoiles. Cette classification propre au Costa Rica correspond à des hôtels de catégorie deux et trois étoiles en France.

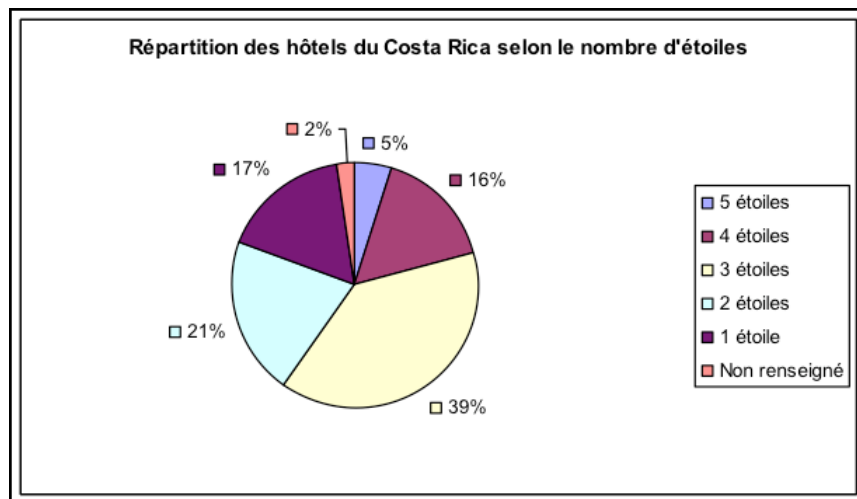


Figure 24 : Répartition des hôtels du Costa Rica en fonction de leurs classification. Source : ICT. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Les structures et offres de loisirs se sont considérablement développées au Costa Rica. Dans le guide CANATUR, qui est, l'équivalent de l'Icotour en France, toutes les catégories d'entreprises qui ont un attrait touristique sont référencées. Après avoir choisi les catégories de prestataires cohérentes avec le sujet, nous avons compté le nombre de prestataires inscrits à la CANATUR. Les entreprises sont classées par région touristique (définie par l'ICT) et par type de prestataire.

REGIONS	Restaurants	Location de véhicules	Location Surf/Loisirs aquatiques	Centres SPA	Boutiques souvenirs	Casinos	Galleries d'Art	Musées
Caraïbes Nord	15	0	0	0	1	0	0	0
Caraïbes Sud	14	1	0	0	0	0	1	0
Guanacaste Nord	23	3	1	3	8	1	2	0
Guanacaste Sud	12	1	3	0	2	0	0	0
Llanuras del Norte	11	1	0	2	3	0	0	0
Monteverde	15	0	0	1	1	0	5	2
Pacifique Centre	7	4	4	0	0	0	3	0
Pacifique Sud	2	0	2	0	0	0	0	0
Puntarenas et Iles du Golfe	1	0	0	0	0	0	0	0
Vallée Centrale	52	21	0	0	4	1	0	4
TOTAL COSTA RICA	152	31	10	6	19	2	11	6

Tableau 26 : Entreprises touristiques inscrites à la CANATUR. Source : CANATUR 2008. Conception : Clémence Ratel.

Comme pour les hébergements, la CANATUR répertorie les entreprises de loisirs, notamment les restaurants et les entreprises de location de voiture, sont très bien représentées dans la région de la Vallée Centrale. Les entreprises de location de voiture. Cependant, on remarque que les musées ne constituent pas un intérêt majeur d'après la CANATUR. À part quelques-uns dans la Vallée Centrale, à San José notamment, avec l'incontournable musée du Jade, il n'y a presque aucun musée référencé. Ce n'est pas une destination « culturelle » comme l'est le Guatemala, qui présente beaucoup plus de vestiges précolombiens. Les loisirs en lien avec la nature sont donc très convoités : promenade à cheval, tour de la canopée (équivalent de la tyrolienne), pêche sportive, surf, rafting, observation ornithologique, observations des tortues, etc. Les entreprises qui proposent ces activités sont bien développées au Costa Rica, et très souvent, ce sont les hébergements touristiques, et particulièrement les « lodges », qui proposent des activités de loisirs. En 2008, on estime à 254 entreprises indépendantes ou d'hébergements qui proposeraient des activités de loisirs au Costa Rica, d'après la liste mentionnée sur le site de l'ICT. Parmi ces loisirs, il y aurait 30 entreprises qui proposent l'activité rafting et 45 qui proposent l'activité tour de la canopée. Le golf est très à la mode au Costa Rica : 14 hôtels possèdent un golf au Costa Rica. Beaucoup d'entre eux sont situés sur la côte pacifique. Les restaurants se sont eux aussi multipliés, offrant un panel de possibilités digne des grandes destinations touristiques.

La chambre nationale du tourisme costaricaine a dès lors établi une politique de visibilité de l'offre pour la protection environnementale. Celle-ci se traduit par la mise en place d'une

labellisation nationale CST. Ce programme vise à différencier les entreprises touristiques en fonction de leur organisation par rapport à un modèle de durabilité. Ces entreprises font l'objet d'une évaluation selon un questionnaire de 153 questions pour les établissements d'hébergement, et 108 pour les tour-opérateurs, selon plusieurs domaines :

Milieu physique et biologique	Il évalue l'interaction entre l'entreprise et le milieu naturel environnant, s'intéressant au traitement des eaux résiduelles, à la protection de la flore et de la faune, entre autres.
Centre de service (uniquement pour les établissements d'hébergement)	Il mesure les aspects liés aux systèmes et aux différents processus internes de l'entreprise, par rapport à la gestion des déchets et l'implantation des technologies pour ne pas gaspiller de l'eau et de l'énergie.
Gestion du service (uniquement pour les Agences Tour-Opérateurs)	Elle se rapporte au processus dans lequel, l'entreprise en tenant compte des éléments exogènes et endogènes, dessine un produit touristique qui répond aux besoins du marché et aux caractéristiques propres du pays et des endroits dans lesquels le produit va être opérant.
Client	Il détermine les actions réalisées par la direction pour amener le client à participer à l'utilisation des politiques de soutenabilité de l'entreprise.
Milieu socio-économique	Son objectif est d'évaluer et de faire l'identification et l'interaction entre l'établissement et ses voisins, en faisant une analyse par exemple, du rôle des hôtels en relation avec le développement de la région, la manière dont ils contribuent à la création d'emplois, ainsi que les différents bénéfices qu'ils apportent à la collectivité locale.

Tableau 27 : Thèmes fondamentaux du questionnaire d'évaluation du CST. Source : ICT. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

L'attractivité de ce label encourage fortement les entreprises à l'obtenir. On retrouve ici l'idée costaricaine d'impliquer l'ensemble des acteurs touristiques, en l'occurrence l'entreprise. Mais également le touriste, qui ne se contente plus d'être un simple consommateur et spectateur, il devient par son voyage, un véritable acteur de la protection environnementale. Cette labellisation CST mise en place par l'ICT prend de plus en plus d'importance au Costa Rica, puisqu'elle représente une valeur ajoutée non négligeable pour les hébergements qui en bénéficient. L'objectif de cette démarche vise à labelliser de manière plus évidente l'offre d'hébergement sur l'ensemble du territoire. En 2008, on comptait 61 hébergements labellisés CST, on en compte 222 aujourd'hui (ICT). La finalité étant que le tourisme au Costa Rica soit labellisé dans son ensemble.

Conclusion

En définitive, le Costa Rica a réussi sa mutation touristique, avec un environnement protégé et en reconstruction (reboisement), une diminution de l'empreinte carbone (associée à l'objectif zéro), stabilité politique et sociale qui concourent au développement touristique. Le pays a su tirer profit de son environnement, mais l'environnement est une composante nécessaire mais pas suffisante. En effet, Madagascar possède lui aussi un environnement paradisiaque mais qui souffre d'une mauvaise gestion qui s'exprime à tous les niveaux. C'est bien sur la gestion que le Costa Rica se distingue le plus de l'île : la politique est stable, le système juridique fiable, les infrastructures développées et l'appropriation territoriale retrouvée. Le développement économique attendu par les promoteurs de l'écotourisme ne peut arriver si tous les éléments ne convergent pas vers l'accueil d'un tourisme massif, seul détenteur de fonds suffisamment importants pour générer une protection de l'environnement rentable. Le Costa Rica applique cette nuance de façon « instinctive », à la différence de Madagascar, qui a raté des étapes fondamentales qui aboutissent aujourd'hui au non-développement dont l'environnement fait les frais au prix d'un respect *stricto sensu* de la définition internationale de l'écotourisme.

CHAPITRE 9

LE TOURISME PROMOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Introduction

La mondialisation contemporaine est créatrice de richesses à des niveaux jamais atteints par les mondialisations antérieures. Néanmoins, les pays dits « du Sud » ont beaucoup moins profité de ce phénomène que les pays « du Nord ». En définitive, la majeure partie des pays du Sud est restée à la périphérie de l'espace mondialisé tel que décrit dans le premier chapitre de ce travail. De par la réalité qu'elle représente, on ne peut réduire l'activité touristique à son seul aspect économique. Le tourisme moderne est une création de la mondialisation qui a permis au plus grand nombre de découvrir le monde. Dans la recherche d'intégration à la mondialisation des pays en voie de développement, il convient d'étudier le rôle du tourisme et les richesses qu'il peut générer. L'analyse est complexe, car les retombées sont difficilement mesurables ; les effets directs (nombre de passagers d'un vol, nombre d'occupants par chambre, etc.) sont facilement quantifiables ; mais les effets indirects (consommation dans les pays de départ et d'arrivée, création d'emplois, etc.) suscitent une étude plus approfondie.

9.1. Le tourisme vecteur d'intégration dans l'économie mondiale

9.1.1. Le tourisme dans le développement socio-économique des pays du Sud

Les désirs des hommes sont ressentis comme des besoins qui fondent l'activité économique. À partir d'un certain degré de satisfaction, celle-ci ne peut que diminuer. Les besoins peuvent se substituer les uns aux autres et être complémentaires. On distingue, dans les biens, des biens de consommation qui vont directement au consommateur et des biens de production qui permettent de produire d'autres biens. En économie, on fait aussi la distinction entre les biens non durables (biens alimentaires), les biens semi-durables (équipement des ménages) et les biens durables (immobilier). On classe les biens, en biens matériels et biens immatériels ; ces derniers constituent les services, c'est-à-dire les activités liées au commerce, aux banques,

aux transports, et bien sûr au tourisme. On différencie les biens et services fondamentaux (alimentation, habillement, logement, santé et éducation) et les biens et services non fondamentaux, qui ne sont pas vitaux, comme le tourisme. Cependant, le tourisme n'est pas exclusivement une activité de services, puisqu'il conditionne la production des biens nécessaires à la mise en place des infrastructures indispensables à ce secteur. Les activités touristiques sont répertoriées d'une part dans la Comptabilité nationale, et d'autre part par les Comptes satellites du tourisme. Un compte satellite décrit une partie du système social en utilisant la technique comptable. C'est un ensemble de tableaux qui peuvent s'exprimer en termes physiques et monétaires, par exemple, il existe un compte Satellite Recherche. Il y a toujours un raccord du compte satellite au cadre central de Comptabilité nationale. Le tourisme est un ensemble de secteurs d'activités tels que le transport, l'hébergement, la restauration, les loisirs, les spectacles, le sport et les entreprises de voyages. Ce n'est donc pas une branche d'activité classique, et sa mesure est difficile. La notion de « compte satellite » a été élaborée par les Nations unies pour mesurer ces secteurs économiques particuliers qui ne sont pas définis comme des branches d'activité dans les comptes nationaux. Le tourisme est défini par rapport au consommateur (touriste) qui achète des biens et des services. Pour le compte satellite du tourisme, il s'agit d'établir un lien entre l'achat et les biens et services qui constituent l'offre touristique dans un pays. Le CST, outil statistique de mesure des biens et services du tourisme selon des normes internationales en matière de concept, classification et définition, permet d'établir des comparaisons avec d'autres branches d'activité et éventuellement entre pays et groupes de pays. Le CST permet de mesurer l'apport du tourisme au PIB, l'importance du tourisme par rapport à d'autres secteurs économiques, le nombre d'emplois créés par le tourisme au sein d'une économie, l'importance de l'investissement dans le tourisme, les recettes fiscales générées par l'industrie touristique, l'incidence du tourisme sur la balance des paiements d'un pays, ainsi que les caractéristiques des ressources humaines impliquées dans le tourisme.⁴⁴¹

Tous ces travaux se font aussi bien au niveau national, qu'international (Nations unies, UE, FMI, Banque Mondiale, OMC, etc.). La Comptabilité nationale de chaque pays a été harmonisée avec les Conventions internationales, ce qui permet de comparer les économies des différents pays, d'autant plus que le système d'économie libérale est appliqué pratiquement sur l'ensemble de la planète.

⁴⁴¹ Cf. G. Caire, P. Le Masne, « La mesure des effets économiques du tourisme international sur les pays de destination » in C. Bataillou, B. Schéou, *op. cit.*, pp. 33-37.

Les biens matériels dans le secteur touristique concernent les infrastructures de transport (aérien, portuaire, ferroviaire, routier), les infrastructures d'urbanisation (eau, gaz, électricité), les infrastructures des bâtiments publics et privés (hébergement, restauration, etc.), les infrastructures de loisirs (théâtre, sport, parcs, jardins, etc.). Tous ces biens générés ou développés par le tourisme ont des retombées directes sur la population locale, qui en bénéficie.

« Parmi toutes les activités économiques, le tourisme est sans doute celle qui sera susceptible, au travers des dépenses faites par les touristes étrangers, de procurer au pays en cause le plus vite possible les devises nécessaires pour l'importation de biens de consommation et d'investissement ».⁴⁴²

Au sens trivial, on peut dire que le tourisme n'est pas un jeu à somme nulle, les deux populations, touriste et locale, augmentant leur satisfaction :

« La culture et l'économie touristique, au lieu de se tenir en opposition, décrivent un avantage réciproque l'une de l'autre ».⁴⁴³

Ce constat de satisfaction réciproque n'est-il pas une caractéristique de l'industrie touristique ? En effet, comparons l'industrie touristique à l'industrie pétrolière en prenant comme exemple le cas des sites pétroliers au Nigeria dans le Delta du Niger. Le Nigeria est la troisième puissance économique d'Afrique, et ses richesses reposent essentiellement sur le pétrole qui représente 95 % des recettes d'exportation et 80 % du revenu du pays, faisant du Nigeria le sixième pays exportateur de pétrole dans le monde. Les dégâts environnementaux sont considérables, cette zone du pays étant polluée par les fuites d'hydrocarbures et le brûlage des gaz qui ont altéré la terre, l'eau et l'air. Les secteurs agricoles ne sont plus une source de revenus pour la population locale, l'agriculture s'étant effondrée. Par une corruption généralisée, cette industrie du pétrole enrichit les potentats locaux et pour l'essentiel, les multinationales occidentales. Dans ce schéma classique d'activité industrielle et minière, on constate des dégâts environnementaux considérables et quasi irréversibles corrélés à un appauvrissement de la population qui s'accroît.^{444 445}

« Mais l'économie reste pénalisée par la mauvaise qualité des infrastructures, un fort taux de pauvreté et une insécurité omniprésente ».⁴⁴⁶

⁴⁴² K. Krapf in M. Picard, *Bali, tourisme culturel et culture touristique*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 110.

⁴⁴³ A. Sessa in M. Picard, *op.cit.*, p. 111.

⁴⁴⁴ Cf. J. Vidal, « Les marées noires oubliées du delta du Niger », 3 juin 2010, consulté sur www.courrierinternational.com le 25 avril 2011.

⁴⁴⁵ Cf. Amnesty International, « L'industrie pétrolière a apporté la pauvreté et la pollution au delta du Niger », 30 juin 2009, consulté sur www.amnesty.org le 25 avril 2011.

⁴⁴⁶ C. Perdriel, *Atlaséco, 2009*, Paris, MédiaObs Édition, p. 158.

Cet exemple du Nigéria est loin d'être un cas isolé. Il est emblématique des externalités négatives de l'industrie occidentale transférées en masse vers les pays du Sud, sans véritable contrepartie.⁴⁴⁷ Les pays pauvres n'ont pas les moyens de faire respecter les normes de protection environnementale sur leur propre territoire comme les pays occidentaux sont capables de le faire chez eux.

« S'il paraît évident de voir BP assumer sa responsabilité dans cette catastrophe pétrolière, en assurant financièrement et logistiquement les opérations de dépollution, cela ne se passe malheureusement pas toujours ainsi. En effet, loin des médias et de la pression publique occidentale se trame une catastrophe écologique bien plus grave que celle qui touche le Golfe du Mexique actuellement, et pourtant rien n'est fait pour endiguer la pollution générée. Cela se passe au Nigéria, un des plus grands pays exportateur de brut au monde, où l'on assiste depuis cinquante ans à une marée noire continue dans le delta du Niger ».⁴⁴⁸

Dans une certaine mesure, on peut penser qu'en comparaison, l'industrie touristique est peu encline par nature à détruire l'environnement qui la fait vivre. Ce simple intérêt bien compris qui oblige cette industrie à une certaine forme de retenue en matière d'impact environnemental, permet toute proportion gardée, de classer cette activité majeure au niveau mondial comme comparativement vertueuse sur le plan environnemental, économique et social. De la fin du XIX^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle, les pays occidentaux sont passés d'une économie basée sur l'agriculture à une économie industrielle, puis au travers de la mondialisation contemporaine, les sociétés occidentales ont accéléré leur transition d'économie industrielle vers une économie de services ; la santé, l'enseignement, les banques, les assurances et la sécurité constituent aujourd'hui le secteur économique le plus important. En 2009, ce secteur représente en France 77,20 % du PIB contre 20,75 % pour le secteur industriel et 2,05 % pour l'agriculture. Aux États-Unis, la part des services est estimée à 75,80 % du PIB, l'industrie 23 % et l'agriculture 1,20 %, en 2009.⁴⁴⁹ Le secteur touristique étant essentiellement une activité de services, il s'est inscrit totalement dans ces nouvelles logiques économiques de la mondialisation dont il est emblématique. Le tourisme connaît depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale une croissance très forte et continue, qui retentit sur le secteur de l'emploi dans le monde. C'est ainsi que l'on qualifie l'ensemble des activités liées au tourisme d'industrie touristique, ce secteur économique présentant les éléments

⁴⁴⁷ Cf. J. Ziegler, *La Haine de l'Occident*, Paris, Albin Michel, 2008.

⁴⁴⁸ Cf. A. Van Schilt, « Carton rouge pour les groupes pétroliers : le cas du Nigéria », 2010, consulté sur www.ceas-ge.ch le 25 avril 2011.

⁴⁴⁹ C. Perdriel, *op. cit.*, p. 158.

caractéristiques de l'industrie traditionnelle : investissements lourds et de long terme (infrastructures touristiques) et le recours à une main d'œuvre abondante.⁴⁵⁰

« Le WTTC estime les emplois directs créés par le tourisme à 98 031 500 en 2011, soit 3,3 % de l'emploi mondial. Il prévoit une croissance de 2,3 % en 2012, portant les emplois directs à plus de 100 millions et à environ 3,4 % de l'emploi mondial. Cette croissance devrait se confirmer par la suite, puisque plus de 120 millions d'emplois sont prévus en 2022. Si l'on comptabilise les activités induites, alors que l'emploi généré par les activités touristiques s'élevait à 254 941 000 emplois en 2011 (soit 8,7 % de l'emploi mondial). Il est prévu une croissance de 2 % en 2012, ce qui conduirait à plus de 260 millions d'emplois. Les prévisions à l'horizon 2022 s'établissent à 327 922 000 emplois (soit 9,8 % de l'emploi total) ». ⁴⁵¹

La croissance mondiale a soulevé une question de fond sur la notion de développement. En effet, cette évolution dans l'organisation économique mondiale présente une grande asymétrie dans les dynamiques de développement entre le Nord développé et le Sud qui s'est peu développé. On s'accorde généralement sur l'évolution des pays occidentaux en trois étapes : agriculture, puis industrie, puis services, alors que les pays du Sud semblent évoluer plus directement de l'agriculture aux activités de services ; le secteur industriel pouvant se développer en même temps ou après celui des services.⁴⁵² On arrive donc à une juxtaposition du secteur agricole encore important et des services où le tourisme occupe parfois une place prépondérante, le secteur industriel restant embryonnaire. La notion de développement par la mondialisation a finalement créé une dichotomie sur l'ensemble de la planète, avec une terminologie plus spécifique : pays développés/pays en développement ; terminologie qui a mis en exergue la notion d'inégalités économique, politique, sociale et environnementale entre les pays. La mondialisation a fait cohabiter économiquement ces deux pôles de la planète au travers d'un réseau économique mondialisé. Dans cet espace mondialisé, les flux touristiques (phénomène migratoire contemporain de grande ampleur) se révèlent comme des vecteurs d'hybridation des sociétés. C'est en cela que le tourisme peut valablement être considéré potentiellement comme initiateur et promoteur puissant de développement durable.

9.1.2. L'immersion touristique dans l'économie mondiale

L'amorce directe du développement économique d'un lieu par le tourisme se fait par l'apport des devises, qui génère des retombées immédiates à court et moyen terme. En complément de

⁴⁵⁰ Cf. F. Vellas, *op. cit.*

⁴⁵¹ P. Violier, *Le tourisme phénomène économique*, Paris, La Documentation française, 6^{ème} édition, 2013, p. 144.

⁴⁵² Cf. P. Delfaud, C. Gérard, P. Guillaume, J-A. Lesourd, *Nouvelle Histoire Économique, Tome 1*, Paris, Armand Colin, 1976, 335 pages.

cet apport, la création d'infrastructures liées aux transports, aux aménagements (eau, gaz, électricité), aux hébergements, à la restauration et aux loisirs a des effets sur le long terme.

« Les revenus supplémentaires dégagés par la présence temporaire de ces consommateurs permettent aux lieux d'accueil de se distinguer par des taux d'équipements et de services largement supérieurs à la moyenne ».⁴⁵³

La mise en place de voies de communication calquées sur le mode occidental favorise la mobilité des touristes dans de nouveaux lieux et à plus long terme favorise aussi les échanges de marchandises et les déplacements des investisseurs-hommes d'affaires. Ces évolutions qui concernent le transport aérien, maritime et routier participent à la création de lieux touristiques pouvant permettre aux pays du Sud d'« entrer dans la mondialisation par les lieux ».⁴⁵⁴ En s'ouvrant au tourisme, les lieux sont amenés à développer l'organisation de leur territoire ; en cela, le tourisme est un des vecteurs d'entrée dans la modernité du système-monde globalisé, il permet dans une certaine mesure, l'accession au « marché des lieux ».⁴⁵⁵ Cette immersion dans l'économie mondiale impose aux pays en développement une nouvelle vision de la gestion de ces ressources. Le pays doit améliorer sa capacité de production agricole pour un accroissement de la population globale touristes et autochtones. L'arrivée de touristes augmente momentanément la population du pays récepteur, qui doit par conséquent, produire davantage de produits agricoles pour répondre à la demande supplémentaire. Les lieux récepteurs doivent alors moderniser leurs équipements de production, de stockage et de distribution. Aujourd'hui, le recours à de nouvelles technologies est également indispensable pour le tourisme, et leur utilisation a des répercussions sur d'autres domaines. Cette diffusion de nouvelles technologies renforce l'immersion de ces pays dans la mondialisation. Les touristes sont toujours à la recherche de produits locaux et par conséquent de produits artisanaux qui représentent un souvenir, preuve matérielle de leur voyage. L'objet devient « une mémoire » du touriste. L'artisanat a une connotation très locale qui s'adapte bien aux lieux de vente directs, à la différence d'une plus grande lourdeur industrielle qui utilise des réseaux de vente plus classiques. Dans l'artisanat, à tort ou à raison, l'objet semble unique et n'est pas anonyme. Le produit artisanal dans une démarche écotouristique est l'expression d'une culture, d'une histoire. L'expansion du tourisme dans le monde entraîne des valeurs politico-économiques qui auront une répercussion sur la population locale. Un développement économique induit fatalement un changement des mentalités, et le tourisme participe à ce

⁴⁵³ M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzarotti, I. Sacareau, P. Violier, *op. cit.*, p. 153.

⁴⁵⁴ O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, *op. cit.*, p. 86.

⁴⁵⁵ O. Dollfus, C. Grataloup, J. Lévy, *op. cit.*, p. 87.

changement. Ce qui peut créer une volonté de développement, sortir de sa condition de pauvreté tant sur le plan individuel que sociétal.

9.2. La redéfinition de la capacité de charge

9.2.1. La remise en question du sens premier de la notion

Le concept de capacité de charge trouve son origine en biologie animale.⁴⁵⁶ On le définit comme étant la capacité maximale de population qu'un lieu donné peut supporter sans altérer l'environnement. Ce concept de capacité de charge s'inspire de l'approche malthusienne, car il souligne qu'une population ne peut pas croître indéfiniment dans un lieu donné, sans altérer l'environnement et sans épuiser les ressources disponibles. En ce sens, le Club de Rome s'inscrit dans l'héritage malthusien, qui a inspiré à son tour le Rapport Brundtland, qualifié de néomalthusien par ses opposants. Cette approche malthusienne ou anti malthusienne de la capacité de charge maximale de la planète conduit à une estimation très différente selon les scientifiques. Pour certains, la capacité de charge maximale est déjà atteinte, pour d'autres, il existerait encore une marge supplémentaire de quelques milliards d'humains. Cette capacité de charge est estimée en fonction des ressources alimentaires et de l'eau disponible. On a transposé ce concept au tourisme⁴⁵⁷ pour signifier qu'un lieu touristique ne pourrait supporter qu'un nombre limité de touristes, au-delà duquel la préservation de l'environnement ou des sites ne pourrait être plus assurée.⁴⁵⁸ L'afflux de plus en plus important de touristes dans des espaces plus ou moins restreints a provoqué une sorte de stupeur ; un phénomène de type explosif, de par sa soudaineté et son ampleur.⁴⁵⁹ La croissance extrêmement rapide de l'activité touristique a engendré une peur certaine des élites devant ce fait nouveau, sans cesse grandissant et qui semblait incontrôlable. La soudaineté d'un phénomène majeur inquiète, alors que la lenteur rassure. Cette incompréhension coexiste avec un manque de recul et beaucoup d'*a priori* ce qui entraîne des paradoxes dans les raisonnements, souvent extrêmes et radicaux, entraînant fréquemment des solutions à l'encontre des intérêts des populations sédentaires. C'est ainsi que l'on retrouve de manière récurrente et parfois abusive le parallèle

⁴⁵⁶ Cf. J. Le Fur, « Considération sur la capacité de charge (K) et sa représentation en halieutique » in D. Hervé, M. Langlois, « Pressions sur les ressources et raretés », Orstom, Montpellier, 1998, pp. 23-30.

⁴⁵⁷ G. Cazes, *Tourisme et Tiers Monde : un bilan controversé*, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 152-153.

⁴⁵⁸ L-J. Lawton, « Public Protected Areas » in D-B. Weaver, *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 2001, pp. 292-295.

⁴⁵⁹ *Infra*, Chapitre 1.

établi entre, d'une part la masse de touristes allongés au soleil sur une plage, parés de tous les attributs de ceux qui n'ont d'autres soucis qu'eux-mêmes dans un « temps suspendu » et d'autre part, la masse d'urbains entassés dans le métro, stressés par la « compression du temps » dans les nécessités qui les accablent. Les « privilégiés », par définition peu nombreux, s'accaparent des espaces rares pour leur jouissance personnelle et relaient l'idée sous-jacente que la « masse » pollue, et doit être écartée de ces espaces. Les privilégiés sont « propres » et ne « détruisent pas », alors que la « masse » est « sale et destructrice ». On retourne à l'ancien schéma social : une élite bien éduquée et une « masse » non ou mal éduquée.⁴⁶⁰ On ne peut écarter l'idée selon laquelle cette vision élitiste de la « masse populaire », proche par certaines présentations de la « populasse », ait pu inspirer des auteurs dans le concept de capacité de charge appliqué au tourisme.⁴⁶¹ C'est par essence une notion malthusienne dans son principe, que ces mêmes élites réfutent par ailleurs majoritairement et souvent violemment, quand il s'agit de limiter la croissance des populations, réservoir disponible de masse laborieuse dont la mise en concurrence à l'échelle mondiale génère de colossaux profits pour ces mêmes privilégiés. Ce débat d'ordre éthique n'est toujours pas tranché aujourd'hui, mais il renvoie *in fine* aux politiques qui ont depuis la guerre inspiré les organismes internationaux dans leurs programmes. Le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale du tourisme ont élaboré une méthodologie pour définir et calculer cette capacité de charge touristique. Cette dernière est un indicateur qui permet de définir des orientations de développement, et plus particulièrement de développement écotouristique dans des zones estimées en danger. L'objectif étant la mise en place de politique de régulation, de surveillance des flux touristiques, et d'évaluation du maintien écologique du lieu considéré. Cependant, on a trop souvent tendance à considérer le touriste comme une entité à part isolée de l'ensemble de la population, alors qu'il en fait partie intégrante. Il s'agit dans la réalité du déplacement ponctuel, d'une partie plus ou moins importante d'une population d'un point géographique vers un autre. On peut d'ailleurs faire une sorte de bilan global du déplacement touristique, qui peut se mesurer quantitativement par les dépenses effectuées pendant un voyage. Ce qui a été consommé à l'endroit B (la destination touristique) ne l'est plus à l'endroit A (le lieu de résidence principale). Ce raisonnement nous semble cohérent aujourd'hui dans un monde globalisé où l'on raisonne désormais à l'échelle planétaire. En effet, la capacité de charge en matière d'écotourisme se traduit par un transfert de charge de

⁴⁶⁰ *Infra*, Chapitre 1.

⁴⁶¹ Cf. J-P. Lamic, *Tourisme durable, utopie ou réalité ? Comment identifier les voyageurs et voyageurs écoresponsables ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 108.

population touristique dans un rapport entre le tourisme et l'environnement et dans un cadre essentiellement entre le Nord et le Sud. Même partiel, on observe un transfert de richesses effectué avec le consentement des deux parties en présence, le touriste et l'hôte. Dans la préparation de son voyage, le touriste a déjà accepté cette forme de transfert de richesses. Cet échange de service contre une rémunération est un gain pour le touriste qui paie sa curiosité et sa découverte, et l'argent reçu participe au développement économique du pays d'accueil. Le tourisme pourrait s'analyser comme une aide indirecte au développement, qui éviterait l'écueil de la charité, et par certains aspects, pourrait se substituer aux aides classiques internationales insuffisantes voire défailtantes.⁴⁶²

Au lieu de combattre le tourisme dit de « masse », il serait peut-être plus avisé d'en faire un vecteur dynamique d'une véritable politique de l'environnement qui aurait une force suffisante pour s'opposer efficacement aux lobbies industriels et financiers. Ces derniers pillent et polluent la planète dans des proportions sans commune mesure avec la pression négative du tourisme sur l'environnement, qui est parfois réelle mais le plus souvent supposée. Le touriste ne réside pas aux frais de la population qui le reçoit. C'est même tout le contraire, puisque le touriste arrive avec des moyens financiers conséquents, destinés à être employés sur place.

La peur de l'explosion démographique, supposée inévitable, a engendré celle de l'épuisement rapide des ressources naturelles de la planète ainsi que de la destruction de l'environnement. C'est alors qu'est apparu la nécessité d'évaluer la capacité de charge des écosystèmes. Il en résulte que la préservation de la nature et le contrôle de la consommation sont indissociables et considérés dans leur globalité sur l'ensemble de la planète. Cependant, on ne remet plus en cause l'objectif de développement des sociétés humaines, mais on lui oppose les « limites de la capacité de charge des écosystèmes ».⁴⁶³ Selon les statistiques de la Food and agriculture organization (FAO), l'efficacité agricole est fonction du niveau technologique des sociétés : par exemple, pour les céréales, elle correspondrait en Afrique à dix quintaux par hectare, en Asie à trente quintaux par hectare et en Europe à soixante-cinq quintaux par hectare.

⁴⁶² Cf. F. Frangialli, « L'organisation mondiale du tourisme et la réduction de la pauvreté » in Extrait du discours prononcé à Marseille en septembre 2003 lors de la Conférence inaugurale du Forum international « Tourisme solidaire et développement durable » OMT Pauvreté, consulté sur www.tourisme-solidaire.org le 18 janvier 2011.

⁴⁶³ Y. Izabel, « *Les méthodes d'évaluation des capacités de charge des destinations touristiques* », travail de fin d'études, sous la direction de Marie-Françoise Godard, études spécialisées en gestion de l'environnement, Université Libre de Bruxelles, 2003, p. 16.

Si l'on extrapole,

« la production africaine suffirait à nourrir environ 5 milliards d'êtres humains, tandis que la production des pays d'Europe extrapolée au reste de la planète permettrait d'en satisfaire 40 milliards ».⁴⁶⁴

Il apparaît donc que la capacité de charge de la planète est difficile à estimer, car elle dépend beaucoup du niveau technologique qui évolue sans cesse. On voit d'ailleurs que les différences de production entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe dépendent de leur développement économique respectif. Elle est aussi tributaire de l'évolution des sociétés humaines. Les besoins alimentaires des individus ont évolué à travers les âges :

« À l'âge de pierre, Malthus aurait estimé la limite des subsistances à environ une personne pour 10 km². Quelques millénaires plus tard, chez des pasteurs, il aurait trouvé une densité limite de deux à cinq habitants par km². Enfin, pour un village actuel d'Europe, Malthus aurait fixé la densité limite autour de cent personnes par km² ».⁴⁶⁵

L'amélioration des techniques se fait à une vitesse telle qu'il devient de plus en plus difficile de faire des prévisions. Malthus raisonnait depuis l'âge de pierre jusqu'au XIX^{ème} siècle, alors que les évolutions technologiques avaient été extrêmement lentes. La référence malthusienne est d'une certaine manière peu convaincante car on ne peut comparer l'évolution d'une population « sédentaire » avec celle d'une population touristique « mobile ». En ce sens, la population touristique n'a pas les mêmes besoins globaux lors d'un voyage, puisqu'elle est mobile et temporaire dans les lieux où elle se rend. L'Union mondiale pour la conservation de la nature (IUCN) définit quant à elle la capacité de charge comme étant :

« la capacité d'un écosystème à entretenir des organismes sains, tout en maintenant sa propre capacité d'adaptation et de renouvellement ».⁴⁶⁶

Si la notion générique de capacité de charge est couramment utilisée dans le domaine du tourisme, les définitions recoupent des contenus différents, mais l'idée commune est la capacité maximale d'une population : animaux ou êtres humains. Le facteur K, c'est-à-dire la capacité biotique, est inopérant dans le domaine touristique. L'expérience de PEARL, qui consistait à observer l'évolution des mouches drosophiles dans un bocal, concluait que c'était le contenant qui fabriquait l'équilibre de l'espèce. Cependant, cette définition biologique de la capacité de charge ne peut pas, elle non plus être adaptée et utilisée dans la connaissance touristique, puisque les touristes ne peuvent pas être ramenés à une population de drosophiles

⁴⁶⁴ Y. Izabel, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁶⁵ Cf. P. Leroy-Beaulieu, *La question de la population*, Paris Alcan, 1913.

⁴⁶⁶ Cf. IUCN, PNUE, WWF, *Stratégie pour l'avenir de la vie*, Gland, 1991, consulté sur www.portals.iucn.org le 23 juin 2012.

dans un bocal.⁴⁶⁷ Selon l'idéologie de l'écologie radicale, l'homme est perçu comme un prédateur, et lorsqu'il devient touriste, il est doublement prédateur. C'est une des raisons pour laquelle on a puisé un concept dans une pensée écologique qui, de plus, est culpabilisante et remplie d'aspects négatifs sur la perception que l'on peut avoir de l'homme et particulièrement du touriste. Dans l'idée d'utiliser le même concept « capacité de charge » adapté au tourisme, quatre variables semblent déterminantes : le niveau de développement d'un lieu, c'est-à-dire les infrastructures, les conditions historiques et géographiques, qui définissent les besoins, les conditions de distribution des ressources (transports) et la superficie du lieu. Une modélisation mathématique ou économétrique de ce concept paraît peu opérante, les paramètres étant extrêmement difficiles à quantifier ; seuls la superficie du lieu, la capacité hôtelière, la capacité de transport et d'autres paramètres moins pertinents représentent des variables quantitatives. L'idée qu'il existe des limites à un phénomène de croissance ne doit pas être rejetée en bloc, mais débarrassée de ses excès, cette idée peut servir de support à une réflexion plus spécifique appliquée au tourisme. Il devient alors nécessaire de sortir de tous les stéréotypes négatifs rattachés au tourisme relevant de ce que l'Équipe MIT appelle le « *delirium touristicus* ».⁴⁶⁸

9.2.2. La capacité de charge dans une logique écotouristique

Définir la capacité de charge revient à tenter de mesurer et formaliser les effets des interactions résultant de la rencontre de deux systèmes extrêmement complexes. Le premier que l'on pourrait qualifier de statique est inscrit dans un lieu géographique spatialement réduit, caractérisé par son environnement (naturel, social et culturel) présumé stable. Le second que l'on pourrait qualifier de dynamique est inscrit dans une mobilité temporaire dans ce même lieu, et caractérisé par son aspect massif, irruptif et spontané. Par conséquent, il convient d'admettre que cette notion de capacité de charge touristique comporte une part d'approximation et d'incertitude. Une analyse des effets du tourisme sur l'environnement dans toutes ses dimensions, nécessite une prise en compte des conséquences de tous les biens et services propres à l'activité touristique. Cette évaluation requiert un très grand nombre de données qualitatives et quantitatives dans des domaines pluridisciplinaires, écologiques,

⁴⁶⁷ M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzarotti, I. Sacareau, P. Violier, *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, 2003, p. 242.

⁴⁶⁸ Équipe Mobilité, Itinéraire et Territoires, *Tourismes 1 lieux communs*, Paris, Belin, 2002, p. 16.

sociologiques, économiques, politiques, etc.⁴⁶⁹ Cette démarche se heurte à des difficultés méthodologiques presque insurmontables au regard des outils opérationnels dont nous disposons actuellement au plan scientifique pour mesurer avec précision tous les indicateurs d'évaluation du concept de capacité de charge touristique. L'augmentation de la pression touristique se traduit par une concentration spatiale et une concentration temporelle. Il peut y avoir un phénomène d'engorgement à la fois pour les infrastructures d'accueil touristique (hôtels, restaurants, etc.) et pour les lieux de visites. Il peut également exister un effet de « piétinement » de la part des touristes ; par exemple, les files d'attente interminables sur les sites incontournables de la destination touristique qui peuvent par ailleurs fortement altérer la satisfaction du touriste (paramètre à prendre en considération selon la définition de l'OMT concernant la capacité de charge touristique).⁴⁷⁰ La capacité de charge touristique évalue les différents aspects de la pression touristique sur les espaces : pression sur l'environnement naturel directe et/ou indirecte, sur l'environnement culturel directe et/ou indirecte, sur les ressources directes et/ou indirectes, et enfin sur les équilibres sociaux des populations visitées. La capacité de charge touristique est conçue comme un objectif pour un développement durable dans le secteur du tourisme en conformité avec les objectifs et prescriptions du Programme Action 21.⁴⁷¹ Il s'agit en fin de compte de rationaliser le développement de l'activité touristique qui s'opère selon une dynamique spontanée et aléatoire conduisant à un certain désordre. Cette notion de capacité de charge touristique opératoire ou non fait prendre conscience des limites de l'activité touristique dans un lieu donné.

L'évolution des sociétés se fait selon une dynamique qui tend vers la modernité ou en tout cas ce qu'elles considèrent comme tel aujourd'hui (transports, confort, communications, etc.) selon les références occidentales. Le tourisme peut certes avoir un rôle d'accélération de cette tendance, mais on ne peut pas l'accuser d'être en lui-même destructeur de particularismes socio-culturels. Le tourisme est un phénomène migratoire contemporain inhérent à l'évolution de l'humanité.

« Mobilité, diversification et contacts sont essentiels à l'espèce humaine. Ces phénomènes n'ont rien de nouveau ».⁴⁷²

« De même, les marchands, soldats, savants, diplomates, missionnaires, pèlerins et représentants de l'État ont généralement circulé le long des grands axes commerciaux, et participé activement aux transferts de technologies, aux conversions religieuses et

⁴⁶⁹ Cf. Y. Izabel, *op. cit.* pp. 43-46.

⁴⁷⁰ Cf. Y. Izabel, *op. cit.* p. 31.

⁴⁷¹ Cf. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, *op.cit.*

⁴⁷² J-P. Warnier « La mondialisation de la culture ? » in C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli, J-P. Warnier, *op. cit.*, p.109.

aux transformations des identités ethniques et des styles artistiques qui ont alimenté, depuis l'âge du Bronze, les processus globaux d'acculturation. Mc Neil (1998, 2003) rappelait encore récemment que ces processus étaient en grande partie à l'origine des principales inventions et innovations humaines. La « globalisation » des échanges et le cosmopolitisme qui l'accompagne ne sont donc pas spécifiques à l'époque contemporaine, sauf à considérer l'existence de seuils d'intégration au-delà desquels la densité des flux et l'extension des réseaux d'interaction induisent nécessairement des changements institutionnels et structurels majeurs ». ⁴⁷³

Les effets positifs sont nombreux : la concentration touristique favorise par exemple l'accessibilité aux lieux par la rationalisation des infrastructures entraînant baisse des coûts et optimisation dans leur utilisation. En outre, la concentration peut aussi avoir un impact attractif pour les touristes par le potentiel de satisfaction et de curiosité qu'il sous-tend. Dans l'imaginaire touristique, la notoriété est symbole de sécurité dans le choix d'une destination et l'effet de concentration rassure, en cela le touriste a un comportement sociable très caractéristique de l'être humain. Les touristes donnent un supplément de vie à un lieu. Toute rencontre, toute confrontation entre des groupes humains contribue depuis des temps immémoriaux à l'évolution des sociétés humaines. ⁴⁷⁴ La confrontation touristique entre visiteurs et visités, pour pacifique qu'elle soit, n'échappe pas à la règle de l'échange et de l'imprégnation, qui s'exerce beaucoup moins à sens unique qu'on semble le supposer très souvent. La conception couramment admise du « touriste, prédateur culturel » ⁴⁷⁵ présuppose l'infériorité culturelle de l'autochtone, postulat hautement discutable. Une expérience touristique peut bouleverser durablement des certitudes bien ancrées sur une certaine vision du monde qui en sera durablement modifiée. À l'inverse, un autochtone peut vite oublier ce touriste qui n'a fait que passer, sans laisser d'empreinte autre que financière, par définition neutre culturellement. Ce n'est pas le touriste en tant que tel qui modifiera culturellement et socialement en profondeur les sociétés qui l'accueilleront, c'est le plus souvent le bouleversement économique qu'il induit par l'apport financier, parfois déterminant, qu'il provoque, à l'exemple d'internet, du téléphone portable, de la télévision, qui sont aujourd'hui planétaires et transfrontaliers. C'est l'exemple du guerrier masaï qui répond à son portable devant un groupe de touristes médusés, une « Rolex chinoise » dernier cri fièrement accrochée à son bras. À l'époque d'un monde globalisé, les nouveaux vecteurs de

⁴⁷³ P. Beaujard, L. Berger, P. Norel, *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, p. 422.

⁴⁷⁴ J-P. Warnier « La mondialisation de la culture ? » in C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli, J-P. Warnier, *ibid.*

⁴⁷⁵ Cf. J-M. Breton, « Tourisme, société, culture et pauvreté : les ambiguïtés d'une politique développementale » in S. Boujrouf, O. Tebbaa, *Tourisme et Pauvreté*, Paris, Archives contemporaines, pp. 20-21.

communication balayent tout sur leur passage. La disparition de certains particularismes locaux ancestraux est plus la conséquence d'une série télévisée américaine regardée en boucle par tout un village, que celle du débarquement de touristes d'un autocar, dont la venue est par ailleurs annoncée par téléphone, pour permettre leur accueil en costume traditionnel, que l'on ne met plus que pour eux.

L'écotourisme est conçu comme un processus de changement d'un lieu touristique qui, comme toute activité touristique, modifie les infrastructures du lieu, mais orienté vers l'échange culturel, le développement économique et la protection de l'environnement du lieu. Tous ces paramètres doivent donc être pris en compte par la capacité de charge appliquée à l'écotourisme en reprenant le triptyque du développement durable. Si l'on s'en tient *stricto sensu* aux préconisations contenues dans les « principes de planification de mise en valeur de l'écotourisme » de l'OMT, l'activité écotouristique suppose des infrastructures et des installations moins lourdes que le tourisme traditionnel. Par ailleurs, ces mêmes préconisations de l'OMT précisent de manière explicite la nécessité de retombées économiques. En conséquence, il apparaît nécessaire de formater des projets d'ampleur suffisante pour éviter l'écueil de l'inefficacité économique, qui se pose par ailleurs à toutes les formes alternatives de tourisme.

« À l'opposé, le tourisme dit solidaire propose des formules d'hébergement chez l'habitant qui permettraient un échange moins inégal. Si localement, les effets peuvent être bénéfiques, il est permis de douter de la capacité de la formule à se généraliser, tant elle met en mouvement de faibles effectifs de touristes. Et cette indigence tient à l'altérité et à l'incapacité qui en résulte pour le plus grand nombre des touristes à s'affranchir de normes de confort proches de leur quotidien. Finalement, ceux qui présentent le solidaire comme l'avenir du tourisme, et dont l'hébergement chez l'habitant constitue la marque de fabrique, oublient que cette pratique a commencé dans les sociétés locales, pour la bonne raison qu'il n'existait pas d'autres solutions ».⁴⁷⁶

On considère souvent de façon réductrice le déplacement touristique comme un déplacement de nuisances ; il serait plus rationnel de le considérer dans sa globalité comme un déplacement comportant certes des nuisances, mais qui est aussi vecteur de flux de richesses, de revenus, de besoins, d'investissements, et donc de déplacement économique. En effet, tout déplacement entraîne de façon mécanique une forme de déséquilibre, négatif ou positif. Le transport peut être considéré comme responsable du déséquilibre négatif, l'émission des gaz d'échappement sur les routes et dans les villes traversées provoque une atteinte à

⁴⁷⁶ P. Violier, *Le tourisme phénomène économique*, Paris, La Documentation française, 6^{ème} édition, 2013, p. 159-160.

l'environnement. En termes de déséquilibre positif, un déplacement touristique crée une dépense étalée au cours du déplacement ; il y a donc un flux financier qui s'opère et qui représente un avantage pour le lieu visité.⁴⁷⁷ L'intérêt conceptuel de la capacité de charge dans une logique écotouristique est de trouver un équilibre positif entre efficacité écologique et efficacité économique, désigné au cours de l'étude par l'expression : « plage de réalisation écotouristique de la capacité de charge ». Il a été opéré un arbitrage entre l'efficacité écologique et l'efficacité économique selon un schéma économique où seul le terme de l'échange est facilement quantifiable financièrement. Dans cette logique, on retient que le consommateur fait toujours des arbitrages entre plusieurs produits en introduisant la satisfaction du bien et son prix. En ce qui concerne le produit écotouristique, il s'agit de compenser et limiter l'empreinte humaine en termes de dégradation écologique, par les gains générés par l'activité touristique, qui sont par la suite réinvestis dans la protection environnementale et le développement local.

La difficulté de la capacité de charge appliquée à l'écotourisme réside dans le fait que cette activité est relativement nouvelle et que la méthodologie qui pourrait permettre d'évaluer la situation environnementale manque du recul nécessaire.⁴⁷⁸ De plus, le coût élevé de l'expertise d'une capacité de charge écotouristique d'une destination limite son utilisation dans le temps et de façon généralisée. Il pourrait être intéressant de concevoir une méthodologie qualitative simplifiée moins onéreuse, et plus opératoire dans sa mise en place.

Les meilleures intentions conduisent parfois aux pires résultats. La prévision et l'évaluation en matière de développement des sociétés sont un exercice particulièrement périlleux et aléatoire. La mise en œuvre de politique de développement durable requiert un minimum de synthèse de différents paramètres de nature à conforter des décisions indispensables pour qui souhaite agir efficacement dans le domaine de l'écotourisme et du développement durable. Le concept de capacité de charge écotouristique complété d'un seuil minimal de rentabilité économique, pour imparfait qu'il soit, semble incontournable.

La capacité de charge est un concept séduisant, car elle est d'apparence très simple dans sa formulation.

« en dépit des méthodes d'approche améliorées, il ne sera jamais possible de déterminer de façon objective, voire mathématique, la capacité de charge d'un site ».⁴⁷⁹

⁴⁷⁷ Cf. O. Dehoorne in M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzaroti, I. Sacareau, P. Violier, *op. cit.*, p. 160.

⁴⁷⁸ Cf. Centre national de la recherche scientifique, *op.cit.*, p. 4.

⁴⁷⁹ J. Krippendorf, *Les dévoreurs de paysages : le tourisme doit-il détruire les sites qui le font vivre ?*, Lausanne, Édition 24 Heures, 1977, p. 100.

« Définir une « surfréquentation » implique en effet d'avoir fixé les chiffres d'une fréquentation idéale, tout autant, par différence, que ceux de « sous-fréquentation ». Mais qu'est ce qu'une fréquentation idéale, quand cesse-t-elle de l'être et qui en décide ? ».⁴⁸⁰

La capacité de charge est un outil qui a toute les apparences de la science exacte, très prisé des esprits rationnels et notamment des gestionnaires et des décideurs. Cependant, la difficulté réside dans l'utilisation de paramètres fiables tels que :

- Des indicateurs environnementaux appropriés.
- Des données statistiques chiffrées et fiables de l'écotourisme.
- Des mesures statistiques efficaces des retombées économiques.
- L'existence d'un centre d'interprétation.

Cependant, nous pensons que bien maîtrisé, le concept de capacité de charge touristique couplé à la variable économique peut s'avérer un outil précieux pour les concepteurs des programmes écotouristiques. S'inspirant des travaux de Kuznets⁴⁸¹⁴⁸² et en particulier de la « courbe environnementale dite de Kuznets », il semble intéressant d'envisager d'une part, d'accélérer la première phase de croissance nocive pour l'environnement, par l'apport économique immédiat et massif du tourisme. D'autre part, à partir d'un seuil minimum de rentabilité économique (SRE) tel que nous l'avons proposé, il s'agirait d'enclencher la deuxième phase positive d'amélioration de l'environnement consécutive à l'accroissement du niveau de vie des populations, jusqu'à atteindre un seuil où l'environnement deviendrait un bien supérieur, de telle sorte que la capacité de charge touristique maximum pourrait s'accroître mécaniquement au fur et à mesure de la prise en charge de plus en plus efficace par les populations, de leur environnement. Il apparaît donc au final que c'est le seuil déclencheur de ce cercle vertueux, à savoir la capacité de charge minimum touristique qui révèle toute son importance.

« En renversant le rapport de force entre société et milieux naturels, elle permet leur redéfinition affective qui aboutira au processus de leur préservation, mais aussi, au siècle suivant, de leur appropriation collective, alors que le tourisme et les loisirs se diffusent aux classes populaires ».⁴⁸³

⁴⁸⁰ O. Lazzarotti, *Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 2011, P. 88.

⁴⁸¹ Cf. Alternatives Economiques, « Simon Kuznets, 1901-1981 », 2005, consulté sur www.alternativeseconomiques.fr le 5 mai 2012.

⁴⁸² Cf. M. Hilali, N. Ben Zina, « Commerce et environnement : une relecture de la courbe environnementale de Kuznets », Sfax, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, 2007, pp. 1-27.

⁴⁸³ S. Pickel Chevalier, *L'Occident face à la nature : à la confluence des sciences, de la philosophie et des arts*, Paris, Le cavalier bleu, 2014, p. 106.

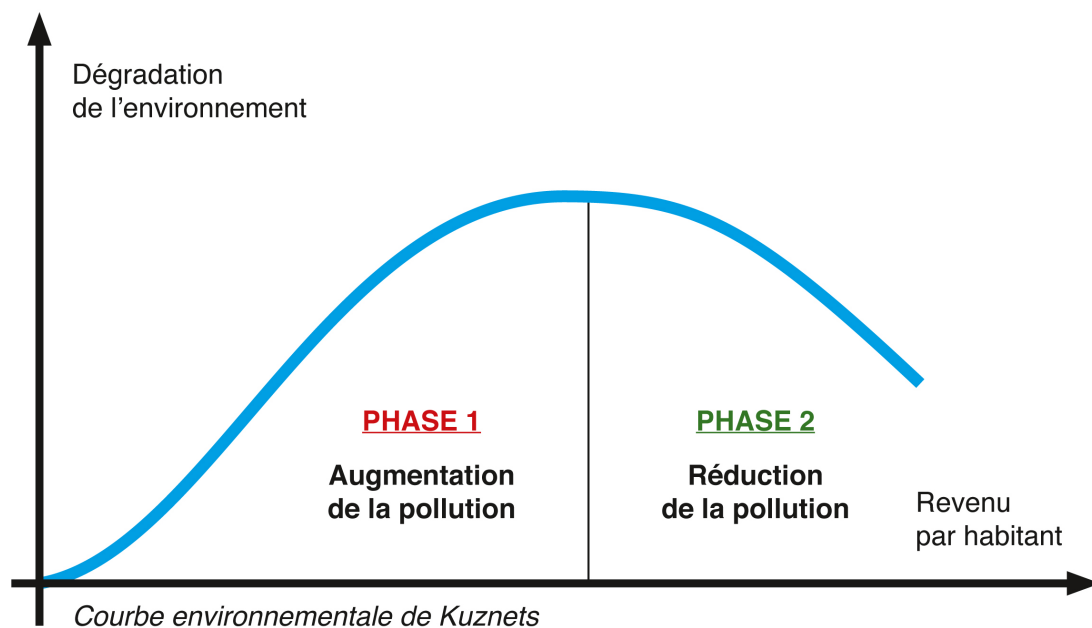


Figure 25 : Courbe de Kuznets. Conception, réalisation : Clémence Ratel.⁴⁸⁴

9.2.3. La proposition d'une nouvelle approche de la capacité de charge

Ce concept de capacité de charge a été transposé au secteur touristique. Le PNUE et l'OMT définissent ce concept comme :

« Le nombre maximum de personnes qui peuvent se rendre dans une destination touristique au même moment, sans provoquer de destruction de l'environnement physique, économique et socioculturel, et une diminution inacceptable de la satisfaction des visiteurs ».⁴⁸⁵

Cette définition peut sembler pertinente et opératoire par les idées qu'elle énonce. Cependant, on y perçoit des lacunes puisqu'elle comporte une part importante d'éléments relevant de la subjectivité, c'est-à-dire celle de la détérioration et de la destruction des lieux, celle de la destruction socioculturelle et celle de la satisfaction des touristes. La destruction qui pourrait être créée par un « piétinement touristique » qui reste à définir, est potentiellement compensable par la restauration ou la remise en valeur d'un lieu par l'apport financier généré par ce même tourisme. L'action de l'Anapurna conservation area project (ACAP) au Népal illustre ce mécanisme tourisme-développement durable.

⁴⁸⁴ Cf. J. Couppey-Soubeyran, « La courbe de Kuznets », Alternatives Economiques, n° 312, 2012, consulté sur www.alternativeséconomiques.fr le 5 mai 2012.

⁴⁸⁵ Y. Izabel, *op. cit.*, p. 31.

« L'originalité de l'action de l'ACAP, consiste à coupler une politique classique de préservation de l'héritage naturel et culturel de la région avec l'utilisation des revenus touristiques dans des programmes d'amélioration des conditions de vie des paysans, que l'on cherche à associer étroitement à la gestion des projets [...]. Les fonds recueillis sont employés pour financer différentes actions dont les plus importantes concernent la préservation de la forêt dont dépendent largement les villageois pour le bois de chauffe, la menuiserie et le fourrage : mise en défens, contrôle des coupes de bois par des comités forestiers locaux, plantations de pépinières et reboisement afin de limiter les glissements de terrain ». ⁴⁸⁶

Au Népal comme ailleurs, une destination touristique demeure attractive si ses richesses environnementales ne sont pas dégradées. En ce sens, le Costa Rica nous semble être un bon exemple de destination touristique puisqu'il protège sa ressource touristique environnementale avec une fréquentation touristique importante dans certains lieux, par exemple le Parc de Tortuguero ou le Volcan Arenal. ⁴⁸⁷ On comprend ainsi que le Costa Rica, véritable destination écotouristique, est dans l'obligation de trouver un équilibre entre un flux de touristes important, un apport essentiel à l'économie du pays, et la protection d'un environnement consubstantielle à la fréquentation touristique. Si le Costa Rica connaît une dégradation environnementale, il perd l'essence même de son attractivité touristique ainsi qu'un apport économique substantiel. ⁴⁸⁸ Concernant la subjectivité de la destruction socioculturelle, il faut abandonner le schéma simpliste du touriste écrasant l'autochtone, et prédateur de la culture des autres. Les spectacles vivants du « Puy du Fou » nous démontre le contraire. En effet, ce site retrace l'histoire des guerres de Vendée en la théâtralisant et en mettant en scène la population locale. Un touriste qui a assisté à cette représentation culturelle a acquis un premier niveau de compréhension de l'histoire vendéenne. La création de ce site a permis à la région de faire connaître son histoire et sa culture, tant au niveau national, qu'international, ce qui a contribué à consolider son identité. ⁴⁸⁹ Il y a également une grande subjectivité dans l'évaluation et l'interprétation de la satisfaction de chaque individu ou touriste, car celle-ci est liée à des attentes et des comparaisons personnelles qui dépendent de chacun. Pour juger, les références ne sont jamais les mêmes en fonction du vécu touristique de chaque personne. La nature des résultats dépend aussi de l'origine géographique et sociale de chaque individu ou touriste, qui n'a pas les mêmes exigences et attentes en fonction des

⁴⁸⁶ I. Sacareau, *op. cit.*, 1999, pp. 37-38.

⁴⁸⁷ *Infra*, Chapitres 7 et 8.

⁴⁸⁸ C. Ratel, « Fréquenter n'est pas user, le cas du parc national Tortuguero au Costa Rica » » in P. Duhamel, P. Violier, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Paris, Belin, 2009, pp. 123-126.

⁴⁸⁹ P. Bachimon, « Tourisme et identité, un rapport ambigu », in M. Franck, J-M. Furt, *Tourismes et Identités*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2006, pp. 15-26.

prestations touristiques proposées. Au vu de ce constat, l'agrégation des données sur un indice de satisfaction globalisé n'est pas forcément réaliste.

Toute cette charge subjective ne peut qu'aboutir à une analyse empirique puisqu'en tant qu'outil de mesure, les résultats produits par la capacité de charge touristique ne semblent pas correspondre à une réalité objective.⁴⁹⁰ La capacité de charge touristique d'un espace renvoie à la notion de tourisme durable et d'écotourisme. L'évaluation de la capacité de charge touristique d'un lieu pose le problème de son évaluation préalable à la mise en tourisme de ce lieu. C'est une étape indispensable à toute évaluation postérieure d'une éventuelle dégradation environnementale liée à l'activité touristique. Une mauvaise évaluation préalable aurait des conséquences négatives ; sous-évaluée, la capacité de charge touristique conduirait à une activité infructueuse économiquement; et, surévaluée, elle serait inopérante en matière de protection environnementale. L'utilisation classique de la capacité de charge touristique se limite à évaluer un seuil maximal de fréquentation touristique au-delà duquel la pression touristique ne serait pas soutenable. En matière d'écotourisme, il serait intéressant d'envisager un indice de capacité de charge à partir d'un seuil minimal au-dessous duquel une fréquentation écotouristique serait infructueuse au plan économique par son trop faible apport financier. Les figures 39 à 44 proposent une illustration schématique du concept de capacité de charge appliqué à l'écotourisme en incluant la notion de seuil minimal de capacité de charge liée à la rentabilité économique d'une part et en retenant le seuil maximal lié à l'efficacité de la protection environnementale d'autre part.

⁴⁹⁰ M. Stock (coord), O. Dehoorne, P. Duhamel, J-C. Gay, R. Knafou, O. Lazzarotti, I. Sacareau, P. Violier, *op. cit.*, pp. 242-246.

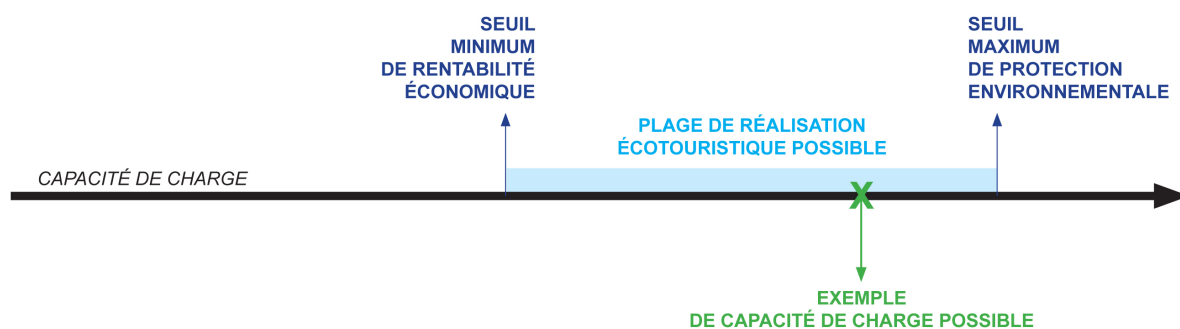


Figure 26 : Plage de réalisation écotouristique viable en capacité de charge. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

On pourrait concevoir un axe représentant la capacité de charge sur lequel glisserait deux curseurs, un seuil minimal de rentabilité économique (SRE) et un seuil maximal de protection environnemental (SPE). Entre les deux seuils, nous avons une plage de réalisation possible de capacité de charge pour le lieu écotouristique considéré.

L'intérêt est que la plage soit la plus large possible pour qu'il y ait une marge de manœuvre pour le lieu touristique. Si le seuil minimal (SRE) est supérieur au seuil maximal (SPE), la réalisation touristique n'est pas viable puisque la rentabilité économique ne compense pas l'empreinte des touristes sur le territoire donné.

Lorsque le seuil maximal (SPE) pour l'environnement est supérieur au seuil minimal (SRE) pour la rentabilité économique, l'intérêt pour le lieu écotouristique est de se rapprocher le plus possible du seuil maximal (SPE) pour la protection environnementale. Ce que l'on appelle dans la vision libérale une « maximisation du profit sous contrainte environnementale ».

Les deux schémas suivants proposent une modélisation de la notion de capacité de charge écotouristique dans une réalisation écotouristique viable au Costa Rica (figure 40) et une réalisation écotouristique non viable à Madagascar (figure 41).

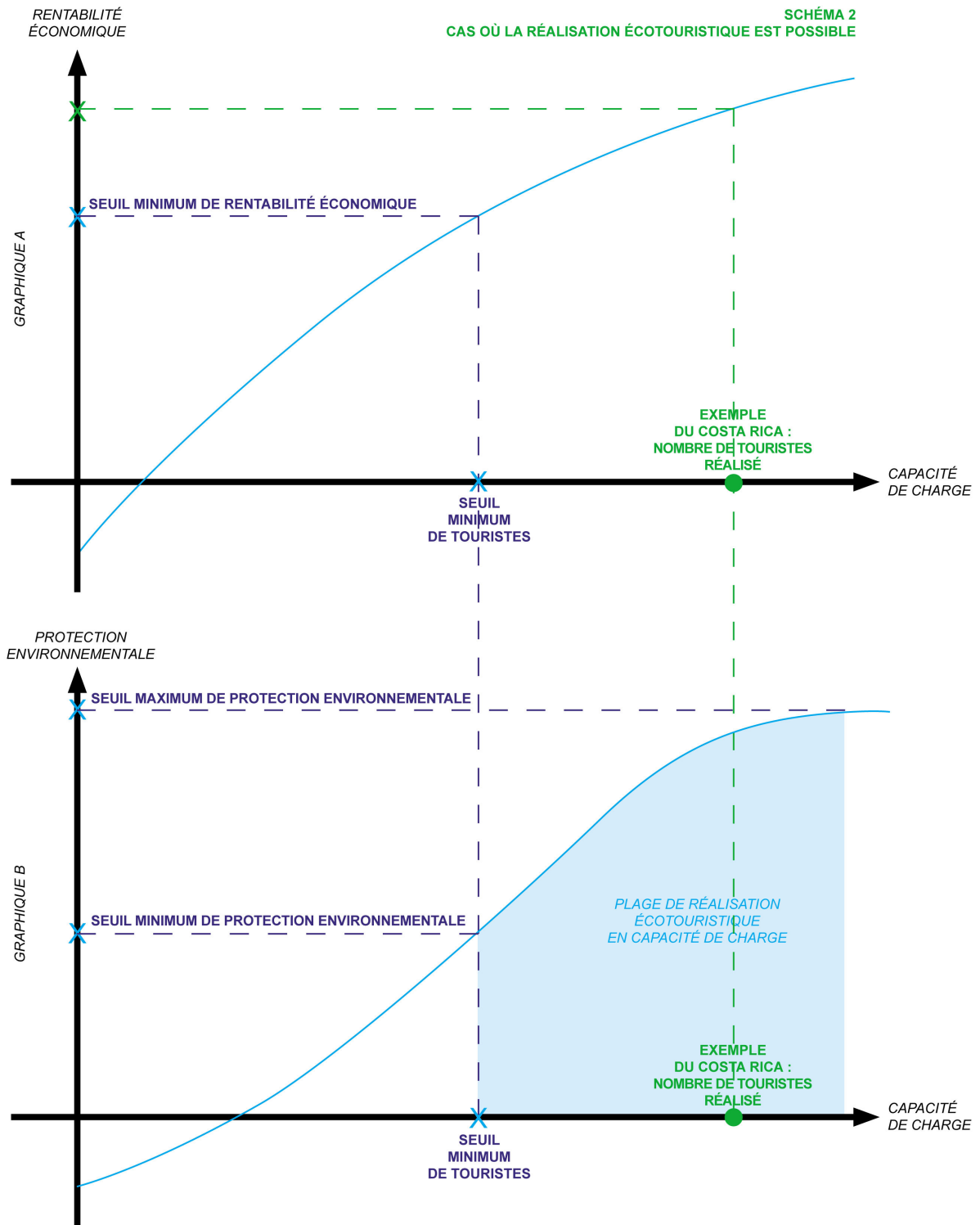


Figure 27 : Cas où la réalisation écotouristique est possible, l'exemple du Costa Rica. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Sur le premier graphique (figure 27a), la capacité de charge écotouristique se trouve en abscisse et la rentabilité économique en ordonnée. Lorsque la fréquentation touristique est nulle, la rentabilité économique est négative, étant donné le coût des infrastructures mises en

place. La courbe est croissante et en générale concave, c'est-à-dire que la rentabilité croît toujours mais de façon moindre. Le seuil minimum (SRE) correspond à une exploitation viable de toutes les infrastructures et du personnel mis en place.

Sur le deuxième graphique (figure 27b), la capacité de charge écotouristique se trouve toujours en abscisse et c'est la protection environnementale qui est désormais en ordonnée. Lorsque la fréquentation touristique est nulle, la protection environnementale est nulle. Avec l'arrivée des premiers touristes, la protection environnementale baisse et pourrait même être négative. L'augmentation ultérieure des touristes permet une arrivée de capitaux, utilisés en partie pour protéger l'environnement (attractivité principale de la destination écotouristique). Ce schéma pourrait illustrer la situation du Costa Rica, où le seuil minimal (SRE) est élevé et le nombre de touristes réalisé dépasse largement ce seuil minimal (SRE) sans avoir atteint le potentiel touristique du pays.

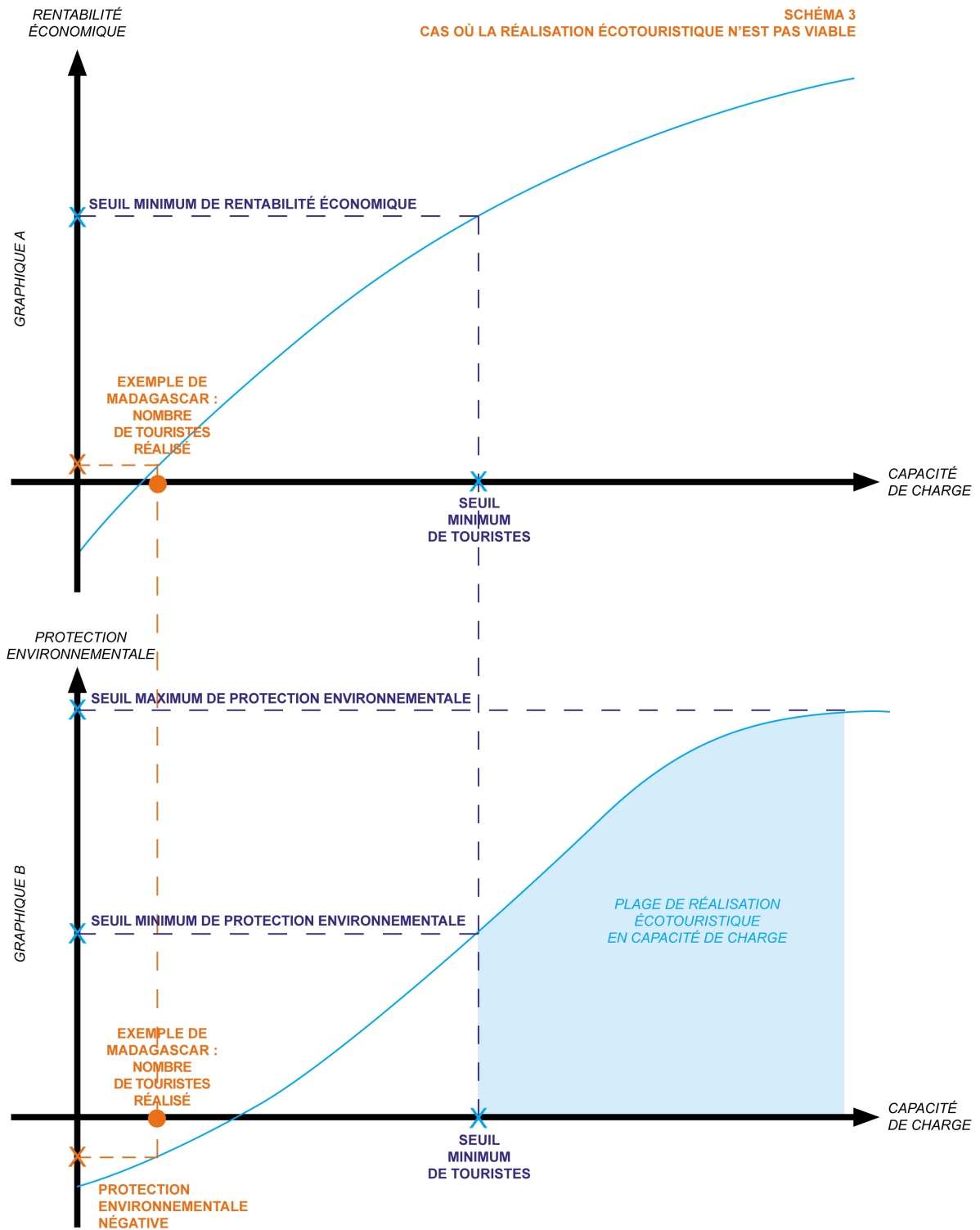


Figure 28 : Cas où la réalisation écotouristique n'est pas viable, l'exemple de Madagascar. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Le second graphique propose une modélisation du cas de Madagascar (figure 28). Le pays se trouve dans une situation très différente de celle du Costa Rica, puisque le nombre réel de touristes (très faible) ne se situe pas dans la plage de réalisation écotouristique de la capacité de charge. La rentabilité économique n'est pas assurée (figure 28a) et la protection environnementale est quasiment nulle au regard du faible apport financier (figure 28b).

Cette proposition de modélisation de la capacité de charge écotouristique sur la base d'un seuil minimum de touristes pourrait permettre une compréhension claire des enjeux économiques et environnementaux dans l'évaluation des sites écotouristiques existants ou en projet. Les exemples schématisés du Costa Rica et de Madagascar (figure 29) semblent valider ce concept de seuil minimum de touristes qualifiant la viabilité d'une réalisation écotouristique.

Conformément à ce que nous rappellent Philippe Duhamel et Philippe Violier :

« un tourisme durable, qui ne néglige pas la dimension économique, donc la rentabilité des investissements, suppose une fréquentation réelle et non les quelques dizaines de touristes (mais pas une centaine) que les « romantiques » conseillent de ne pas dépasser ».⁴⁹¹

⁴⁹¹ P. Duhamel, P. Violier, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Paris, Belin, 2009, p. 130.

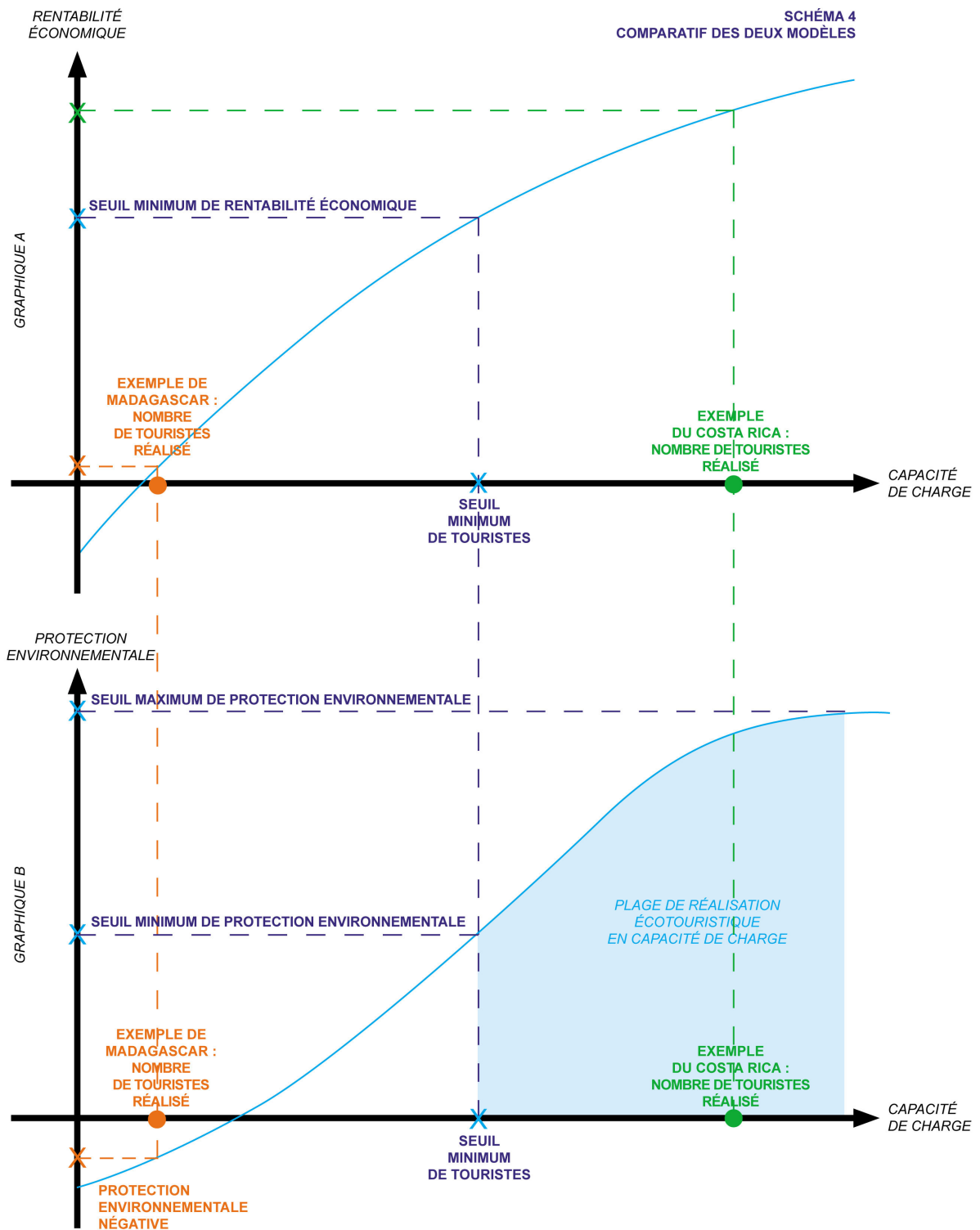


Figure 29 : Comparaison entre les deux territoires. Conception, réalisation : Clémence Ratel.

Conclusion

Les retombées générées par le tourisme moderne en font l'une des activités économiques les plus importantes au niveau mondial. Par sa croissance très forte et continue, le tourisme pourrait même devenir le premier secteur économique du monde. Il est créateur de multiples richesses, favorise la réduction de la pauvreté,⁴⁹² crée des emplois durables, protège l'environnement, et suscite l'apaisement social et politique. Il est dès lors intéressant de se demander en quoi le tourisme pourrait être une alternative positive aux effets néfastes de la mondialisation, qui permettrait de répondre à la dialectique paix et développement ?⁴⁹³ En effet, rééquilibrer les rapports internationaux issus de la mondialisation s'est avéré à la fois l'objectif mais aussi l'échec des Nations unies. En réalité, le tourisme impose des zones de villégiature sans tensions amenant avec lui du développement, et *de facto* le développement qu'il amène devient lui aussi vecteur de paix.

⁴⁹² Cf. P. Duhamel, *Le tourisme : lectures géographiques*, Paris, La documentation française, 2013, p. 11.

⁴⁹³ Cf. F. Aumond, « L'humanité dans l'œuvre de René-Jean Dupuy », consulté sur www.droits-fondamentaux.org le 28 janvier 2014.

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

L'objectif de cette dernière partie a été de démontrer toutes les richesses créées par le tourisme dit de « masse » au travers de l'exemple de l'écotourisme au Costa Rica. Il apparaît que le Costa Rica a davantage utilisé l'aspect marketing du concept tout en s'affranchissant de certaines contraintes qui sont associées à la définition stricte de ce concept préférant bénéficier des avantages du tourisme moderne. Comme Madagascar, le Costa Rica a vu son environnement détérioré sous la pression de différents facteurs. Néanmoins, le Costa Rica a su tirer avantage de tous ses atouts (voisin américain, biodiversité, etc.), ce qui a permis de mettre en place une politique environnementale efficace. L'écotourisme est utilisé par les Costaricains afin de promouvoir leur offre touristique, mais la politique du pays ne suit pas en totalité les préceptes de l'écotourisme. En effet, ces derniers ont préféré utiliser le tourisme dit « de masse » afin d'amorcer un développement global de leur territoire ; à la différence des Malgaches, qui n'ont pas poursuivi dans cette voie. Pourtant, le Costa Rica a lui aussi été confronté à des revers touristiques, mais il semble être engagé dans le cercle vertueux de la protection écologique. Plus encore, il apparaît que cette protection écologique permet au pays d'accéder au statut de pays développé. À ce titre, le Costa Rica est l'exemple même de l'association vertueuse du tryptique tourisme de masse, protection environnementale et développement économique et social. L'essence même du tourisme est d'être un acteur de la stabilité mondiale et la clef d'un développement durable dans les pays du Sud. Le Costa Rica en est l'exemple incontestable, il faut se servir du tourisme moderne, au risque de se heurter aux stéréotypes et aux peurs du mythe « tourisme destructeur ». La mondialisation est créatrice de richesses qu'il faut exploiter durablement et rendre accessible à tous et dont les effets négatifs doivent être réduits au strict minimum.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche sur l'écotourisme s'est imposé lors d'un projet avec l'association Antongil Conservation, visant à la création d'une structure villageoise d'hébergement écotouristique, autogérée à Ambodivohangy, dans le Nord-Est de Madagascar. Ce projet n'a pu être mené à son terme. Cet échec a conduit à un questionnement sur la formulation de la notion d'écotourisme dans son aspect théorique d'une part, et dans son applicabilité sur le terrain d'autre part. Cette recherche a souligné un paradoxe concernant les vertus supposées de l'écotourisme en matière sociale, économique et environnementale, face au tourisme dit « de masse » supposé destructeur. L'objectif de l'écotourisme est d'amorcer un processus de développement dans les pays du Sud dans une logique durable appliquée au tourisme. Cependant, demander aux pays concernés de stimuler la protection environnementale dans une dynamique de développement durable, en dehors des retombées financières offertes par le tourisme moderne, sans pour autant proposer ni même suggérer une alternative économique viable, a fait naître un véritable paradoxe.

À travers le tourisme, on peut constater que la mondialisation est productrice de nouveaux lieux et espaces touristiques dans les pays du Sud.

« Cependant, contrairement à une idée courante, la mondialisation n'est pas seulement destructrice mais productrice de lieux ».⁴⁹⁴

« Parmi les lieux à signification mondiale on peut citer aussi [...] les grands monuments naturels ou culturels, que le tourisme ou la « conscience planétaire » tend

⁴⁹⁴ M. Beaud, O. Dollfus, C. Grataloup, P. Hugon, G. Kébabdjian, J. Lévy, *op. cit.*, p. 316.

à patrimonialiser, et se retrouve recréés avec des significations nouvelles, non en dépit mais à cause de la mondialisation ».⁴⁹⁵

Ces nouveaux lieux et espaces touristiques dans les pays du Sud sont source de potentialités économiques importantes. Leur développement dans l'espace mondialisé peut drainer des flux touristiques de plus en plus importants, transférant indirectement des excédents financiers conséquents, des pays riches vers les pays pauvres, au bénéfice du développement durable.

Pour autant, l'accès à ces flux touristiques mondialisés s'est opéré de façon très inégale pour les pays du Sud. Si le Costa Rica a réussi son intégration dans le système touristique mondial avec des objectifs environnementaux, à l'inverse, Madagascar est resté en dehors de ce système.

Les deux terrains de recherche – Madagascar et le Costa Rica – sont des États qui ont connu des phases similaires de destruction de leur environnement les conduisant l'un et l'autre dans une impasse environnementale. Le Costa Rica a réussi à enrayer et inverser la tendance en enclenchant le cycle du développement durable, à la différence de Madagascar qui voit son environnement se dégrader dans une spirale de sous-développement.

Ces deux logiques d'évolution environnementale ont conduit à repenser la relation de l'homme à son environnement. La notion de temporalité étant une question commune au genre humain dans la gestion du quotidien, la finitude des ressources dans leur surexploitation actuelle, a obligé les individus à reconsidérer leur mode de vie dans la durabilité. Ce principe de durabilité dans une perspective d'avenir. C'est en ces termes que se pose la question de la place du tourisme en tant qu'activité économique mondiale majeure et son rapport à l'environnement.

« Comme tous les secteurs de l'économie, le touriste-consommateur détruit, exclu, sélectionne des espaces et des personnes en fonction de son intérêt ».⁴⁹⁶

Dans cet esprit, le tourisme moderne, qualifié de « tourisme de masse », a très vite été transformé en bouc émissaire de la mondialisation présenté ainsi comme un obstacle à la mise en place du développement durable. Dans cette logique, de nouveaux concepts alternatifs au tourisme moderne ont été développés comme le tourisme équitable, le tourisme solidaire pour aboutir à la création de l'écotourisme dans les années 2000. Cette notion a été relayée par les plus hautes instances internationales, à l'image de l'OMT, qui la définit comme rassemblant :

« toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures

⁴⁹⁵ *Ibid*, p. 317.

⁴⁹⁶ B. Sarrasin, H. Ramahatra, *op.cit*, p. 136.

traditionnelles. Il comporte une part d'éducation et d'interprétation. Il est en général organisé pour des groupes restreints, par des petites entreprises localisées. Il favorise la protection des zones naturelles et veille au bien-être des populations ».⁴⁹⁷

Il est apparu sur les terrains malgache et costaricain que l'écotourisme recoupe deux réalités différentes d'une même notion, certes dans l'air du temps, proche des stéréotypes et des idées à la mode dans les pays riches, mais au final idéalisée et manquant de pertinence. L'observation des terrains a révélé un décalage entre une vision occidentalisée des pays du Sud, souvent peu réaliste, et sans réelle prise en compte des vrais besoins des pays en voie de développement. Les pays du Sud ont besoin des retombées financières du tourisme afin de protéger durablement leur environnement. En effet, comment demander à des populations en difficulté de protéger leur territoire sans les contreparties financières de l'activité touristique, ce que suggère pourtant la théorie écotouristique ? Ce choix comparatif pouvait être discuté au travers des différences géographiques, économiques et sociales qui opposent ces deux destinations. Néanmoins, il a pu être démontré la cohérence de ce rapprochement en rapport avec le sujet : la biodiversité présente à Madagascar et au Costa Rica fait l'unanimité ; ces deux pays représentent des trésors écologiques pour le monde. Ils ont tous deux saisi les bénéfices que pouvaient apporter la mise en valeur de leur environnement, dans le but de créer une offre touristique et *de facto*, capter une partie des flux touristiques mondiaux. Le Costa Rica a choisi, comme Madagascar, de promouvoir sa nature sous le label écotourisme. Cependant, cette labellisation s'apparente à une illusion des deux côtés sous différentes formes. À Madagascar, l'écotourisme affiché permet à l'île d'attirer l'attention des pays du Nord sur la scène internationale, en vue de l'obtention d'aides financières en faveur du développement et de la protection environnementale. En réalité, la protection environnementale est inefficace et la déforestation continue, les habitudes et coutumes malgaches s'avèrent incompatibles avec les objectifs de l'OMT. L'hypothèse d'une solution qui reposerait sur l'idée d'encourager l'augmentation importante des flux touristiques, de nature à susciter chez les Malgaches l'intérêt qu'il y aurait, dans cet objectif d'attraction touristique, de protéger leur environnement ; ne s'accorde pas avec les orientations de l'écotourisme, qui préféreraient voir naître une volonté autochtone et indépendante tournée vers la protection écologique. L'état économique de Madagascar (l'un des pays les plus pauvres de la planète dans la spirale du sous-développement) conduit à des préoccupations bien éloignées de celles des occidentaux. En ce sens, les pays du Nord agissent de façon contre-productive, n'adaptant pas leurs propres objectifs environnementaux à la dure réalité

⁴⁹⁷ Cf. Sommet mondial de l'écotourisme, « Déclaration de Québec sur l'écotourisme », 2002, consulté sur www.gdrc.org le 4 juin 2010.

du terrain. Pire encore, ces pays critiquent l'attitude malgache, montrant *de facto* qu'ils ont oublié leur propre histoire écologique. En effet, tous les pays du Nord ont connu dans leur histoire une phase concomitante de déforestation et de développement qu'il a fallu corriger et réparer par la suite, comme l'explique l'Office national des forêts.⁴⁹⁸ Il est alors intéressant d'observer, qu'historiquement, toutes les civilisations quand elles se développent, portent atteinte à leur environnement naturel, exploité comme ressource directe ; lorsqu'elles sont installées et suffisamment développées, ces sociétés reconstituent progressivement un environnement naturel, perçu en tant que bien supérieur, tel que Kuznets a pu le démontrer selon sa courbe environnementale.

En définitive, l'écotourisme malgache n'a pas vraiment dépassé le stade de l'utopie, et les raisons en sont profondes. Les Malgaches n'ont pas atteint un niveau de développement requis, indispensable pour amorcer une appropriation écologique de leur territoire dans sa dimension environnementale. L'écotourisme n'apparaît pas efficace dans ce processus d'appropriation vertueux de l'environnement ; il n'engendre pas de richesses significatives, comparables à l'ampleur des flux économiques importants générés par une véritable industrie touristique. Le Costa Rica a confirmé l'analyse de l'écotourisme éprouvée à Madagascar. Ce pays est riche d'enseignements et de vertus réalistes. Il a réussi à changer son territoire en premier lieu grâce aux scientifiques, par le suivi et l'expertise nécessaires au revirement vers le développement durable et aux touristes américains, qui ont suscité l'attrait d'une nouvelle économie. Pourtant, le Costa Rica a tiré profit de l'économie touristique moderne, rejetant *in fine* le paradoxe de l'écotourisme « sans touristes » tout en continuant de vendre son offre touristique sous le label écotouristique. En réalité, le Costa Rica s'impose même sur la scène internationale comme pourfendeur des pollueurs occidentaux, à l'image de la déclaration du directeur de l'Institut national de la biodiversité, José Ugalde :

« L'incapacité de la communauté internationale à trouver une voie de compromis pour le bien-être de tous alors que la science est sans équivoque sur les conséquences du réchauffement climatique est très préoccupante ».⁴⁹⁹

⁴⁹⁸ « Entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle, 30 000 à 40 000 ha sont défrichés par an. L'ère des grands défrichements va venir, liée à la croissance démographique et à l'essor économique. C'est la « révolution agricole » : l'assolement triennal se généralise, la charrue se perfectionne, les rendements augmentent, les cultures se diversifient ». On défriche et on assèche pour obtenir de nouvelles terres, sur des sols de moins en moins fertiles et cultivables. Jamais la France ne perdra autant de forêts. « À partir du XIII^{ème} siècle, les autorités en place favorisent les colonies de défrichement, les « villefranches » ou « bastides » sont créées. Le couvert forestier d'alors ne dépasse pas 13 millions d'ha (25 % du territoire). Les grands massifs que l'on retrouve aujourd'hui datent de cette époque. Le bois manque, même si la guerre de Cent ans permettra une reprise des forêts. », cf. Office national des forêts, « Le bois, utilisé depuis toujours », 2007, consulté sur www.onf.fr le 25 août 2013.

⁴⁹⁹ Cf. L. Caramel, « Au Costa Rica, l'État récompense les bons gestionnaires de la nature », 18 janvier 2010, consulté sur www.lemonde.fr le 25 août 2013.

Ce pays est à la fois l'exemple de la non-pertinence de l'écotourisme mais aussi l'exemple de la réussite et des bienfaits du tourisme moderne. En dépit des stéréotypes tenaces, la massification des flux touristiques n'implique pas *de facto* une inévitable destruction environnementale ; à l'inverse, l'industrie touristique peut permettre la protection et la sauvegarde de l'environnement. Celle-ci se révèle comme une activité économique qui ne produit pas autant d'externalités négatives que l'industrie et l'agriculture intensives, à des échelles incomparables par leur ampleur et leur gravité. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer qu'à valeur économique comparable, l'industrie touristique est beaucoup moins impactante pour l'environnement que toutes les autres activités de type industriel et agricole. C'est en ce sens, que l'on peut qualifier l'industrie touristique de vertueuse. En effet, l'offre touristique doit être attrayante ; elle implique un environnement préservé pour un touriste consommateur de bien être. De par sa seule présence, il est à son corps défendant, un « baromètre » de la qualité environnementale. La réussite costaricaine valide l'efficacité du tourisme moderne tant sur le plan économique qu'environnemental.

Il faut donc s'interroger sur l'origine véritable des critiques virulentes dirigées contre le tourisme, et replacer la notion d'écotourisme dans son contexte. Au final, l'écotourisme apparaît plutôt comme la variante acceptable et politiquement correcte du tourisme mondialisé. En effet, le succès phénoménal du tourisme international représente le résultat le plus aboutit d'une mondialisation par ailleurs, source de controverses idéologiques. Le tourisme traduit un processus de changement global, symbole du progrès des sociétés au cours du XX^{ème} siècle. Les touristes restent des citoyens à part entière, qui n'abandonnent rien de ce qui les a construits quand ils voyagent. Ainsi, les touristes occidentaux exportent des valeurs comme la démocratie, la liberté, l'altérité, les droits de l'homme. Il est intrinsèquement vecteur de paix, la confrontation entre les touristes et les populations locales se faisant sans violences.

« De ce jeu de relations souvent protéiformes naît le « lieu commun », un lieu de co-présence, de confrontation ou d'échange entre deux groupes sociaux que tout oppose : l'origine, le niveau de vie, la culture, la religion, le système de représentations, le rapport à l'Autre, etc. Le territoire urbain deviendrait un kaléidoscope de lieux à géométrie variable, forains ou fixes, éphémères ou plus durables, où touristes et populations locales se rapprochent, quel que soit l'enjeu de la rencontre ».⁵⁰⁰

⁵⁰⁰ N. Bernardie-Tahir, « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar » in P. Duhamel, R. Knafou, *Mondes urbains du tourisme*, Belin, 2007, p. 44.

Le touriste, consommateur de bien-être et d'altérité n'agit pas en « colonisateur », animé d'idéologies dominatrices. Le touriste ne vend rien et n'exploite pas à perte les ressources locales, à l'image de l'industrie pétrolière par exemple. Au contraire, il incite les pays en voie de développement à créer des lieux nouveaux attractifs dans l'offre internationale, induisant un accès progressif à l'économie moderne et favorisant le développement durable.

Le tourisme moderne dit « de masse » par son potentiel économique semble pertinent pour favoriser la consécration de l'environnement comme bien supérieur, en tant que capital culturel et économique majeur dans l'esprit des travaux de Kuznets et en tant que tel, il représente un moteur de développement durable. L'écotourisme par son paradoxe représente une notion inopérante qu'il convient d'abandonner afin de se consacrer au mieux aux potentialités effectives du tourisme face aux enjeux mondiaux économiques et écologiques. Dans cet objectif de développement durable, le tourisme moderne semble être un vecteur positif et viable d'une distribution plus équitable des richesses produites à l'échelle internationale. En définitive, dans un monde sous tension, le rôle majeur du tourisme dans le domaine du maintien de la paix et du développement est incontestable.

BIBLIOGRAPHIE

-
- A**BRAM-FROIS G. (1993), *Keynes et la macroéconomie contemporaine*, Paris, Economica, 4^{ème} édition, 197 pages.
- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (2012), *Rapport annuel 2011*, Paris, Agence Française de Développement, 63 pages.
- ALLCOCK A., JONES B., GRANT J., LANE S. (1994), « National Ecotourism Strategy », Canberra, Commonwealth Department of Tourism, 68 pages.
- ALTERNATIVES ECONOMIQUES (2005), « Simon Kuznets, 1901-1981 », consulté sur www.alternativeseconomiques.fr.
- ANDRIAMAHEFAZAFY F., BIDAUD C., MÉRAL P., SERPANTIÉ G., TOILLIER A. (2012), « L'introduction de la notion de service environnemental et écosystémique à Madagascar », in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, volume 12, n°3, 2012, pp. 1-25.
- ANDRIANAIVOARIVONY R. (1988), « L'environnement végétal des sites à enceintes des Hautes Terres Centrales malgaches et sa transformation par l'homme », in *Omalý sy Anio (revue d'études historiques)*, Tananarive, Université de Madagascar, n° 27, pp. 49-56.
- ASSOCIATION NATIONALE DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES (2001), *Plan de gestion du réseau national des aires protégées de Madagascar*, Antananarivo, Angap, 112 pages.
- ATTALI J., GUILLAUME M. (1974), *L'anti-économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 240 pages.
- AUBERT G. (1962), « La classification des sols, la classification pédologique française », in *Cahiers Orstom de Pédologie*, Paris, Orstom, n° 3, pp. 1-7.
- AUBERT S., RAZAFIARISON S., BERTRAND A. (2003), *Déforestation et systèmes agraires à Madagascar, les dynamiques des tavy sur la côte orientale*, Montpellier, Antananarivo, Cirad, Cite, Fofifa, 210 pages.
-
- B**ACHIMON P. (2006), « Tourisme et identité, un rapport ambigu », in *Tourismes et Identités*, FRANCK M. (dir.), FURT J-M. (dir.), Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, pp. 15-26.

- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, ORGANISATION DE COORDINATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (2012), « Perspectives économiques en Afrique 2011 », BafD, OCDE, PNUE, CEA, 318 pages.
- BANQUE MONDIALE (2012), « Rendements des céréales », Washington DC, Banque Mondiale, consulté sur www.donnees.banquemondiale.org.
- BANQUE MONDIALE (2013), « Madagascar -Vue d'ensemble », Washington DC, Banque Mondiale, consulté sur www.banquemondiale.org.
- BATAILLOU C., SCHÉOU B. (2007), *Tourisme et développement, regards croisés*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 483 pages.
- BATTISTINI R. (1967), *L'Afrique australe et Madagascar*, Paris, Presses Universitaires de France, 230 pages.
- BATTISTINI R., GUILCHER A., MAREC A-M. (1970), « Morphologie et formations quaternaires du littoral occidental entre Maintirano et le cap Saint-André », in *Madagascar revue de géographie Tananarive*, Université de Madagascar, volume 16, pp. 45-81.
- BATTISTINI R., HOERNER J-M. (1986), *Géographie de Madagascar*, Paris, Edicef, Sedes, 187 pages.
- BAVOUX J-J. (2009), *La géographie, objets, méthodes et débats*, Paris, Armand Colin, 2^{ème} édition, 309 pages.
- BEAUD M., DOLLFUS O., GRATALOUP C., HUGON P., KÉBABDJIAN G., LÉVY J. (1999), *Mondialisation, les mots et les choses*, Paris, Karthala, 358 pages.
- BEAUD S., WEBER F. (2003), *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 356 pages.
- BEAUJARD P., BERGER L., NOREL P. (2009), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 502 pages.
- BEAUVAIS J-F., MATAGNE P. (1999), « Le concept de corridor vert et le développement durable au Costa Rica », in *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, volume 108, n°605, pp. 5-20.
- BERNARDIE-TAHIR N. (2007), « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar », in DUHAMEL P., KNAFOU R., *Mondes urbains du tourisme*, Belin, pp. 43-54.
- BESAIRIE H. (1973), *Précis de géologie malgache*, in *Annales géologiques de Madagascar*, Tananarive, Impression nationale, fascicule n°36, 142 pages.

- BESAIRIE H., ROEDERER P. (1971), « Les sols malgaches », in *Cahiers Orstom de pédologie*, Paris, Orstom, pp. 1-56.
- BIEN A. (2002), « Environmental certification for tourism in Central America: CST and other programs », in HONEY M., *Ecotourism and Certification : Setting Standards in Practice*, Washington DC, Island Press, pp. 134-160.
- BLAMEY R.K. (2001), « Principles of ecotourism », in *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, UK, New York, NY CABI Publishing, pp. 5-22.
- BLANCHON D., MOREAU S., VEYRET Y (2009), « Comprendre et construire la justice environnementale », in GERVAIS-LAMBONY P., *Justice spatiale, in Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, 176 pages.
- BLANC-PAMARD C., RAKATO RAMIARANTSOA H. (2003), « Madagascar les enjeux environnementaux », in LESOURD M. (coord.), *L'Afrique, vulnérabilités et défis*, Nantes, Éditions du temps, pp. 354-376.
- BLANGY S. (1993), « Écotourisme et développement : l'expérience de l'Amérique Latine », in *Cahiers Espaces*, Paris, Espaces, tourisme et loisirs, pp. 228-235.
- BLANGY S. (1993), « L'écotourisme dans le monde », in *Cahiers Espaces*, Paris, Espaces, tourisme et loisirs, Hors Série, pp. 223-225.
- BLANGY S. (2002), « Écotourisme, expériences françaises », Paris, Agence française ingénierie touristique, 92 pages.
- BLANGY S., LAURENT A. (2007), « Le tourisme autochtone : un lieu d'expression privilégié pour des formes innovantes de solidarité », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, pp. 38-45.
- BOO E. (1990), *Ecotourism : The potentials and pitfalls*, Washington, World Wildlife Fund, 73 pages.
- BOUCARET F. (2009), « Copenhague, capitale de l'écotourisme, le voyage et vous », Paris, Le Figaro, consulté sur www.lefigaro.fr.
- BOUGHRIER R. (2013), « 28% des maladies en Afrique sont liées aux risques environnementaux, selon le Pnue », le 21 février 2013, consulté sur www.actu-environnement.com.
- BOUJROUF S., TEBBAA O. (2011), *Tourisme et Pauvreté*, Paris, Archives contemporaines, 268 pages.
- BOURDIEU P. (1979), *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Broché, 672 pages.
- BOURG D., FRAGNIÈRE A. (2014), *La pensée écologique, une anthologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 875 pages.

- BOURGEAT F., ZEBROWSKI C. (1969), « Les vallées alluviales de l'Ouest et du Nord-Ouest de Madagascar : caractérisation de certains types de sols pour les cultures de décrue », *in Terre Malgache*, Tany magalasy, Tananarive, volume 5, pp. 115-132.
- BOYER M. (1999), *Histoire du Tourisme de masse*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 pages.
- BRAUDEL F. (1993), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 1, La part du milieu*, Paris, Librairie générale française, 9^{ème} édition, 533 pages.
- BRAUDEL F. (1993), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 2, Destins collectifs et Mouvements d'Ensemble*, Paris, Librairie générale française, 9^{ème} édition, 800 pages.
- BRAUDEL F. (1993), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tome 3, Les évènements, la politique et les hommes*, Paris, Librairie générale française, 9^{ème} édition, 662 pages.
- BRENON P., BUSSIÈRE P. (1959), « Le volcanisme à Madagascar », *in Bulletin volcanologique*, Tananarive, n°2, pp. 77-93.
- BRETON J-M. (2001), *L'Écotourisme dans la Caraïbe : un nouveau défi ?*, Paris, Karthala, 450 pages.
- BRUCKNER P. (2006), *La Tyrannie de la pénitence, essai sur le masochisme occidental*, Paris, Grasset et Faquelle, 251 pages.
- BRUNEL S. (2007), *Le Développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2^{ème} édition, 127 pages.
- BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (2012), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier, Paris, GIP Reclus, La documentation française, 3^{ème} édition, 518 pages.
- BUCKLEY R-C., (2009), *Ecotourism: Principles and Practices*. Wallingford, CABI Publishing, 368 pages.
- BUDOWSKI G. (1976), « Tourism and environmental conservation : conflict, coexistence or symbiosis ? », *in Environmental conservation*, Cambridge, Cambridge University Press, volume 31, n°1, pp. 27-31.
- BUHLER P. (2011), *La puissance au XXI^{ème} siècle, les nouvelles définitions du monde*, Paris, CNRS, 508 pages.
- BUTLER R-W. (1980), « The concept of tourist area cycle of evolution : implications for management of ressources », *in The Canadian Geographer*, Canada, volume 25, pp. 5-12.

BUTLER R-W. (1996), « The concept of carrying capacity for tourism destination : dead or merely buried ? », in *Progress in hospitality research*, Wichester, West Sussex, John Wiley and Sons, volume 2, n°3-4, pp. 283-294.

CACCOMO J-J. (2007), *Fondements d'économie du tourisme, acteurs, marchés, stratégies*, Bruxelles, De Boeck, 225 pages.

CARMEL L. (2010), « Au Costa Rica, l'Etat récompense les bons gestionnaires de la nature », consulté sur www.lemonde.fr.

CARRÉ J-J., DUBOIS P., MALINVAUD E. (1972), *La Croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, Seuil, 711 pages.

CARROUÉ L., COLLET D., RUIZ C. (2006), *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 352 pages.

CAZES G. (1989), *Le Tourisme international, mirage ou stratégie d'avenir ?*, Paris, Hatier, 195 pages.

CAZES G. (1992), *Tourisme et Tiers Monde : un bilan controversé*, Paris, L'Harmattan, 208 pages.

CAZES G., LANQUAR R. (2000), *L'aménagement touristique et le développement durable*, Presses Universitaires de France, n° 1882, 5^{ème} édition, 125 pages.

CEBALLOS-LASCURAIN H. (1996), « Tourism, ecotourism and protected areas : the state of nature-based tourism around the world and guidelines for its development », The World Conservation Union, Switzerland, United Kingdom, 314 pages.

CENTRE D'ÉCHANGE D'INFORMATION, CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (2008), « Espèces et écosystèmes », Antananarivo, Montréal, consulté sur www.mg-chm.cbd.net.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, *La biodiversité*, Paris, CNRS, 2006, 44 pages.

CENTRE TRICONTINENTAL (2006), *Expansion du tourisme : gagnants et perdants*, Louvain-la-Neuve, Paris, Centre tricontinental, Syllepse, 236 pages.

CERG2R, CIRAD (1997), « Ce qu'il faut savoir sur la GELOSE, Gestion locale sécurisée des ressources renouvelables », Antananarivo, Office national pour l'environnement, 28 pages.

CHABOUD C., FROGER G., MÉRAL P. (2007), *Madagascar face aux enjeux du développement durable*, Paris, Karthala, 308 pages.

- CHABOUD C., MÉRAL P., ANDRIANAMBININA D. (2004), « Le modèle vertueux de l'écotourisme : mythe ou réalité ?, l'exemple d'Anakao et Ifaty-Mangily à Madagascar », in *Mondes en développement*, Bruxelles, De Boeck, volume 32, n°125, pp. 11-32.
- CHABOUD C., FROGER G., MÉRAL P. (2007), *Madagascar face aux enjeux du développement durable*, Paris, Karthala, 308 pages.
- CHABROL D. (2008), « Manger, un acte culturel », in *Revue Projet*, La Plaine Saint Denis, Centre de recherche et d'action sociales, novembre 2008, n°307.
- CHAPERON P., DANLOUX J., FERRY L. (1993), *Fleuves et rivières de Madagascar*, Paris, Cahiers Orstom, Orstom, 874 pages.
- CHAUSSADE J. (2012), « Assez de surpêche », consulté sur www.lemonde.fr.
- CHAVAGNEUX C., MILEWSKI F., PISANI-FERRY J., PLIHON D., RAINELLI M., WARNIER J-P. (2007), *Les enjeux de la mondialisation, les grandes questions économiques et sociales, III*, Paris, La découverte, 123 pages.
- CHAVEZ R. De. (2006), « Mondialisation et Tourisme : mélange détonant pour les peuples indigènes », in *Expansion du tourisme : gagnants et perdants, points de vue du sud*, Paris, Sylleps, volume 13, n°3, pp. 189-214.
- CHEVALIER A. (1922), « La végétation à Madagascar, d'après l'ouvrage de Henri Perrier de la Bathie », in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, tome 31, n° 174, pp. 465-484.
- CHEVALIER L. (1952), *Madagascar : population et ressources*, Paris, Presses Universitaires de France, 212 pages.
- CHRISTIE I., CROMPTON E. (2003), *République de Madagascar : Étude du Secteur Tourisme*, Africa Region Working Paper Series, Washington DC, Banque mondiale, n°63, 155 pages.
- CIATTONI A., VEYRET Y. (2007), *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 301 pages.
- COEFFE V., PEBARTHE H., VIOLIER P. (2007), « Mondialisations et mondes touristiques », in *l'Information géographique*, Paris, Armand Colin, n°2, volume 71, 2007, pp. 83-96.
- CONSEIL NATIONAL DU TOURISME (2010), « Le poids économique et social du tourisme », Paris, Ministère de l'Économie de l'Industrie et du Tourisme, 137 pages.
- CORNET A. (1976), « Essai de cartographie bioclimatique à Madagascar », in *Cahiers Orstom*, Paris, Orstom, pp. 1-41.
- COUPPEY SOUBEYRAN J. (2012), « La courbe de Kuznets », *Alternatives Economiques*, n° 312, 2012, consulté sur www.alternativeséconomiques.fr.

COUTURE M. (2002), « L'écotourisme, un concept en constante évolution », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 21, n°3, 2002, pp. 5-13.

CUVELIER P. (2010), *Anciennes et nouvelles formes de tourisme, une approche socio-économique*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 247 pages.

DAMON J. (2013), *Les classes moyennes*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 pages.

DANDOUAU A. (1922), *Manuel de géographie de Madagascar*, Paris, Larose, 243 pages.

DANDOUAU A. (1952), *Histoire des populations de Madagascar*, Paris, Orstom, 317 pages.

DARDOT P., LAVAL C. (2009), *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 498 pages.

DECARY R. (1962), *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*, Paris, Maisonneuve et Larose, 305 pages.

DECROLY J-M., DUQUESNE A-M., DELBAERE R., DIEKMANN A. (2006), *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 244 pages.

DEHOORNE O., TRANSLER A-L. (2007), « Autour du paradigme d'écotourisme », in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, pp. 1-12.

DELAUNAY J. (1972), *Halte à la croissance*, Paris, Fayard, 314 pages.

DELFAUD P., GÉRARD C., GUILLAUME P., LESOURD J-A. (1976), *Nouvelle Histoire Économique*, tome 1, Paris, Armand Colin, 335 pages.

DELFAUD P., GÉRARD C., GUILLAUME P., LESOURD J-A. (1976), *Nouvelle Histoire Économique*, tome 2, Paris, Armand Colin, 399 pages.

DELISLE M-A., JOLIN L. (2007), *Un autre tourisme est-il possible ? éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 144 pages.

DEPREST F. (1995), *Enquête sur le tourisme de masse : contribution de l'analyse du tourisme à la science géographique*, thèse de doctorat, géographie, Paris VII, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.

DEPREST F. (1997), *Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire*, Paris, Belin, 207 pages.

DESCARTES R. (1998), *Discours de la méthode*, Paris, Nathan, 143 pages.

DEWAILY J-M. (2006), *Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos ?*, Paris, L'Harmattan, 221 pages.

DIDEROT D. (2008), *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Gallimard, 123 pages.

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS (2002), « Gestion des ressources forestières », Antananarivo, République de Madagascar, 57 pages.

DONNADIEU G., KARSKY M. (2002), *La systémique, penser et agir dans la complexité*, Rueil Malmaison, Éditions Liaisons, 269 pages.

DRUMM A., MOORE A. (2002), *Ecotourism development, a Manual for Conservation Planners and Managers*, The Nature Conservancy, Virginia, USA, volume 1, pp. 1-96.

DUCHAUFOR P., (1983), *Pédologie, Pédogenèse et classification*, Paris, New-York, Barcelone, Masson, 491 pages.

DUCRET B. (2000), « L'éthique dans le tourisme : la nécessité d'un engagement politique des États », in *Cahiers Espaces*, Paris, Espaces, tourisme et loisirs, n° 67, pp. 48-52.

DUHAMEL P., (2013), *Le tourisme : lectures géographiques*, Paris, La documentation française, 63 pages.

DUHAMEL P., KNAFOU R. (2007), *Mondes urbains du tourisme*, Belin, 366 pages.

DUHAMEL P., SACAREAU I. (1998), *Le Tourisme dans le monde*, Paris, Armand Colin, 223 pages.

DUHAMEL P., VIOLIER P. (2009), *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Paris, Belin, 191 pages.

EAGLES P-F-J. (1998), « International Trends in Park Finance and Tourism: Implications for Ontario », in NELSON J-G., VAN OSCH K., BEECHEY T-J., STEPHENSON W-R., MARSH J., *Parks and Protected Areas Research, in Ontario*, Heritage Resources Centre, Waterloo, University of Waterloo, 410 pages.

EAGLES P-F-J., HIGGINS B-R. (2002), *Ecotourism development, a Manual for Conservation Planners and Managers*, The Nature Conservancy, Virginia, USA, volume 1, pp. 11-43.

EPLER-WOOD M. (1998), « Meeting the Global Challenge of Community Participation in Ecotourism », Working Paper n°2, America Verde, The Nature Conservancy, Arlington, VA, USA.

ESCOURROU P. (1993), *Tourisme et Environnement*, Paris, Sedes, 239 pages.

ÉQUIPE MOBILITÉ ITINÉRAIRE ET TERRITOIRES (2002), *Tourismes 1 lieux communs*, Paris, Belin, 319 pages.

ÉQUIPE MOBILITÉ ITINÉRAIRE ET TERRITOIRES (2005), *Tourismes 2 moments de lieux*, Paris, Belin, 349 pages.

ÉQUIPE MOBILITÉ ITINÉRAIRE ET TERRITOIRES (2011), *Tourismes 3 la révolution durable*, Paris, Belin, 332 pages.

FAURE G., SAMPER M. (2005), « Vingt ans d'ouverture économique : l'avenir compromis de l'agriculture familiale au nord du Costa Rica », in *Revue Tiers-Monde*, Paris, tome 46, n° 83, pp. 581-602.

FELLER C., SANDRON F. (2010), *Parcours de recherche à Madagascar*, l'IRD-Orstom et ses partenaires, Marseille, IRD, 423 pages.

FENNELL D. (1999), *Ecotourism : an introduction*, London, New-York, Routledge, 1999, 315 pages.

FENNELL D., DOWLING R. (2003), « Chapter 1 : The context of ecotourism policy and planning », in FENNELL D., DOWLING R. *Ecotourism Policy and Planning*, CABI Publishing, 361 pages.

FERGUSON E. (2004), « Ecotourisme utile : la petite ferme dans la forêt brésilienne », in *Courrier International*, Paris, n°709, pp. 60-61.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION, « Évaluation indépendante du programme de pays, Madagascar, 2008-2013 », New-York, FNUAP, 101 pages.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (2003), « Situation des ressources génériques forestières de Madagascar », Rome, FAO, pp. 1-5.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (2010), « Évaluation des ressources forestières mondiales, rapport final Madagascar », Rome, FAO, pp. 1-57.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION, PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (2013), « Rapport spécial, mission FAO/PAM d'évaluation de la sécurité alimentaire à Madagascar », Rome, FAO, pp. 1-75.

FOURNET-GUÉRIN C. (2009), « La dimension spatiale du fait national à Madagascar : un État-nation en Afrique ? », in *L'Espace Politique*, Université de Reims, pp. 1-17.

FRANCK M. (1998), *Tourismes, touristes et sociétés*, Paris, L'Harmattan, 384 pages.

FREUD S. (2010), *Malaise dans la civilisation*, Paris, Points, 184 pages.

FROGER G., GERONIMI V., MÉRAL P., SCHEMBRI P. (2009), *Diversité des politiques de développement durable*, Paris, Karthala, 248 pages.

GAGNON C. (2010), *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 259 pages.

GAGNON C., GAGNON S., (2006), *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, de la conservation au développement viable des territoires*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 414 pages.

GASTINEAU B., SANDRON F. (2006), « Démographie et environnement à Madagascar », *in Revue Économie Rurale*, Paris, Société française d'économie rurale, 294-295, pp. 41-56.

GEORGE P., VERGER F. (2006), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 472 pages.

GIRARD R. (1999), *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Hachette Littératures, 351 pages.

GIRAUD P-N. (2008), *La Mondialisation, Émergences et Fragmentations*, Auxerre, Sciences Humaines, 158 pages.

GIRAUD-LABALT C., MORICE J-R., VIOLIER P. (2009), *Le patrimoine est-il fréquentable ?, accès, gestion, interprétation*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 361 pages.

GIROT P-O. (1993), « Parcs nationaux et développement rural au Costa Rica : mythes et réalités », *in Revue Tiers-Monde*, Paris, Armand Colin, tome 34, n°134, pp. 405-421.

GLASERSFELD E. von. (1995), *Radical constructivism, a way of knowing and learning*, London, Washington DC, Routledge Farmer, 213 pages.

GLON É. (2008), *Forêts et société au Canada : ressources durables ou horreur boréale ?*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 211 pages.

GLON É. (2009), *Protéger la nature, est-ce protéger la société ?*, Paris, L'Harmattan, n°69, 143 pages.

GLON É., CHEBANNE A. (2013), « Peuples autochtones et patrimonialisation de la nature protégée : les San indésirables dans le « Central Kalahari » (Bostwana) ? », *in Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, Hors Série 16, pp. 1-14.

GOLDSMITH E., MANDER J. (2001), *Le Procès de la mondialisation*, Paris, Fayard, 488 pages.

HERRERA R., DE SOUZA SABADINI M. (2008), « Crise systémique et capital fictif », Cnrs, Paris, pp. 1-12.

HÉRITIER S., LASLAZ L. (2008), *Les parcs nationaux dans le monde, protection, gestion et développement durable*, Paris, Ellipses, 312 pages.

HÉRITIER S., LASLAZ L., DEPRAZ S., GUYOT S. (2012), *Atlas mondial des espaces protégés, les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement, 96 pages.

HERSCOVICI A. (2006), « Du capitalisme industriel au capitalisme immatériel : quelques pistes de réflexion », in Colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication », Paris, 19 pages.

HILALI M., BEN ZINA N. (2007), « Commerce et environnement : une relecture de la courbe environnementale de Kuznets », Sfax, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, pp. 1-27.

HOERNER J-M. (2008), *Géopolitique du tourisme*, Paris, Armand Colin, 192 pages.

HONEY M. (1999), *Ecotourism and Sustainable Development : Who Owns Paradise ?*, Washington DC, Island Press, 405 pages.

HUSSERL E. (1976), *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendentale*, Paris, Gallimard, 589 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2010), « Situation économique au 1^{er} janvier 2010 », Antananarivo, République de Madagascar, 75 pages.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE, ICF MACRO (2010), « Enquête démographique et de santé, Madagascar 2008-2009 », Antananarivo, Calverton, République de Madagascar, 474 pages.

INSTITUTO COSTARICENSE DE TURISMO (2002), « Plan General de desarrollo Turistico Sostenible 2002-2012 », San José, ICT, 97 pages.

INSTITUTO COSTARICENSE DE TURISMO (2011), « Tourism statistical yearly report », San José, ICT, 73 pages.

INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT, WORLD WILDLIFE FUND (1991), *Stratégie pour l'avenir de la vie*, Gland, IUCN, PNUE, WWF, 255 pages.

IZABEL Y. (2003), « *Les méthodes d'évaluation des capacités de charge des destinations touristiques* », travail de fin d'études, sous la direction de Marie-Françoise GODARD, études spécialisées en gestion de l'environnement, Université Libre de Bruxelles, pp. 1-114.

JENKINS M-D. (1990), *Madagascar : profil de l'environnement*, Switzerland, United Kingdom, UICN-PNUE-WWF, 436 pages.

JOLIN L. (2001), « Compte rendu du livre : Écotourisme et gouvernances participatives par Marie Lequin », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 20, n°2, pp. 63-64.

KEYNES J.M. (1985), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, tirage de l'édition de 1969, 382 pages.

KNAFOU R., PICKEL CHEVALIER S. (2011), « Tourisme et « développement durable » : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique », consulté sur www.geoconfluences.ens-lyon.

KNAFOU R. TABARLY S. (2011), « Le Costa Rica, un modèle pour l'écotourisme ? », consulté sur www.geoconfluences.ens-lyon.

KOTTELAT P. (2011), « Multiplicité et ambiguïté des discours sur les alter-tourismes : un point de vue linguistique sur les tourisms alternatifs », in DUHAMEL P., KADRI B., *Tourisme et mondialisation, Troisièmes Rendez-vous Champlain sur le tourisme*, Angers, 2010, Paris, Éditions touristiques européennes, Espaces tourisme et loisirs, 460 pages.

KRAPF K. (1961), « Les pays en voie de développement face au tourisme. Introduction méthodologique », in *Revue de Tourisme*, 16/3, pp. 82-89.

KRIPPENDORF J. (1977), *Les dévoreurs de paysages : le tourisme doit-il détruire les sites qui le font vivre ?*, Lausanne, Édition 24 Heures, 157 pages.

KUTAY K. (1993), « Le concept d'écotourisme », in *Cahiers Espaces*, Paris, n° Hors Série, Espaces, tourisme et loisirs, pp. 212-222.

LA BRUYÈRE J. De. (2005), *Les caractères : de la cour et des grands*, Paris, Gallimard, 151 pages.

LALIBERTÉ M. (2005), « Tourisme durable, équitable, solidaire, responsable, social... un brin de compréhension... », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 24, n°2, pp. 69-71.

LAMIC J-P. (2008), *Tourisme durable, utopie ou réalité ? Comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?*, Paris, L'Harmattan, 219 pages.

LASLAZ L., DEPRAZ S., GUYOT S., HÉRITIER S. (2012), *Atlas mondial des espaces protégés, les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement, 96 pages.

LAURENT A. (2003), *Caractériser le tourisme responsable facteur de développement durable*, Paris, Ministère des Affaires Etrangères, 270 pages.

- LAZZAROTTI O. (2011), *Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 302 pages.
- LE COQ J-F., MERAL P. (2011), « Transfert de politiques publiques : le cas de la diffusion internationale des mécanismes de Paiements pour Services Environnementaux à travers les exemples Costaricien et Malgache », Communication au XI^{ème} Congrès de l'Association Française de Science Politique – Strasbourg, pp. 1-16.
- LE FUR J. (1998), « Considération sur la capacité de charge (K) et sa représentation en halieutique », in HERVÉ D., LANGLOIS M., « Pressions sur les ressources et raretés », Orstom, Montpellier, pp. 23-30.
- LE MOIGNE J-L. (2007), *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, 127 pages.
- LEQUIN M. (2004), *Écotourisme et gouvernance participative*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 234 pages.
- LEROY-BEAULIEU P. (1913), *La question de la population*, Paris Alcan, 512 pages.
- LES AMIS DE LA TERRE FRANCE, INITIATIVE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (2012), « Madagascar, nouvel eldorado pour les compagnies minières et pétrolières », Montreuil, Les Amis de la Terre France, 51 pages.
- LÉVI-STRAUSS C. (2001), *Tristes Tropiques*, Paris, Presses Pocket, 504 pages.
- LÉVI-STRAUSS C. (2004), in *Revue Les Temps Modernes*, Paris, Gallimard, 269 pages.
- LÉVY J., LUSSAULT M. (2013), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, Nouvelle édition, 1127 pages.
- LIEBERHERR B. LIEBERHERR F. (1978), « Quel avenir pour le paysage, lieu d'échange entre la nature et l'homme ? », in *Revue Économie Rurale*, n°124, Paris, Société française d'économie rurale, 1978, pp. 55-61.
- LIZARZABURU A. (1987), « Promotion de campagnes et de programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation des jeunes et des adultes », in *Rapport technique de l'UNESCO, Politique de Post-alphabétisation – Madagascar*, Paris, UNESCO, 69 pages.
- LOZATO-GIOTART J-P. (2006), *Le chemin vers l'écotourisme, impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd'hui*, Paris, Delachaux et Niestlé, 192 pages.
- LUMSDON L-M., SWIFT J-S. (1998), « Ecotourism at a crossroads: the case of Costa Rica », in *Journal of Sustainable Tourism*, London, Taylor and Francis Group, volume 6, n°2, pp. 155-172.

-
- MARCUSE H. (1963), *Eros et civilisation*, Paris, Minuit, 244 pages.
- MARTIN J-Y. (2002), *Développement durable ?*, Paris, IRD éditions, 344 pages.
- MARX K. (2009), *Le Capital, livre 1*, Paris, Presses Universitaires de France, 1024 pages.
- MESPLIER A., BLOC-DURAFOUR P. (2009), *Le Tourisme dans le monde*, Paris, Bréal, 335 pages.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (2002), « Une meilleure gestion de l'environnement pour un développement rapide et durable, programme environnemental III, document stratégique », Antananarivo, République de Madagascar, 42 pages.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX, DES FORÊTS (2004), *Charte de l'Environnement et ses modificatifs. (Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 modifiée par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004)*, Antananarivo, République de Madagascar, 65 pages.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX, DES FORÊTS ET DU TOURISME (2008), « Rapport sur l'état de l'environnement en 2007 à Madagascar », chapitre 7, section 4 « Environnement social et dégradation environnementale », Antananarivo, République de Madagascar et Réseau africain des informations environnementales, 38 pages.
- MINISTÈRE DU TOURISME (2002), « Écotourisme et tourisme de nature au Québec », Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 157 pages.
- MINISTERIO DEL AMBIENTE Y ENERGIA (2000), « Estrategia Nacional de Conservacion y uso Sostenible de la Biodiversidad », San José, Republica de Costa Rica, 123 pages.
- MINISTERIO DEL AMBIENTE Y ENERGIA (2003), Rapport GÉO, « Una perspectiva sobre el medio ambiente », Ministerio del Ambiente Y Energia, San José, Republica de Costa Rica.
- MINTEN B., RANDRIANARISOA J-C., RADRINANARISON L. (2003), « Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar », Washington DC, New-York, Antananarivo, USAID, CORNELL, INSTAT, FOFIFA, 174 pages.
- MIOSSEC J-M. (1977), « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme », in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, volume 86, n° 473, pp. 55-70.
- MOLET L. (1972), « Origine et sens du nom des Sakalava à Madagascar », in *Études de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou*, Paris, Mouton, pp. 341-355.

MONTAGNE P., RAMAMONJISOA B. (2006), « Politiques forestières à Madagascar entre répression et autonomie des acteurs », in *Revue Économie Rurale*, Paris, Société française d'économie rurale, n° 294-295, pp. 9-26.

MORAT P. (1973), *Les savanes du Sud-Ouest de Madagascar*, Paris, Orstom, 235 pages.

MORETTI J-L. (2010), *Tourisme et aménagement du territoire en corse, la recherche de l'optimum*, Paris, Torino, Budapest, L'Harmattan, 344 pages.

MUNICONSULT (2002), « Plan directeur de développement écotouristique de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre : rapport final », Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, 120 pages.

MUTTENZER F. (2006), *Déforestation et droit coutumier à Madagascar, l'historicité d'une politique foncière*, sous la direction de HUFTY M., Genève, Université de Genève, Institut universitaire d'études du développement, 557 pages.

MYERS N., MITTERMEIER R-A., MITTERMEIER C-G., DA FONCESCA G., KENT J. (2000), « Biodiversity hotspots for conservation priorities », in *Nature*, Londres, Macmillan Publishers Limited, volume 403, pp. 853-858.

NICOLAS F. (2006), « Un bilan des enjeux et impacts de l'écotourisme au Costa Rica » in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, pp. 1-8.

NIETZSCHE F. (1982), *Le Gai Savoir, textes et variantes établis par Giorgio Colli et Mazzino Montinari*, Paris, Gallimard, 384 pages.

OBANDO V. (2007), « Biodiversidad de Costa Rica en cifras », Santo Domingo de Heredia INBio-SINAC/MINAE, 26 pages.

OFFICE NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (1995). « Rapport sur l'état de l'environnement à Madagascar – 1994 », PNUD, Banque Mondiale, Antananarivo, Washington DC, 208 pages.

ORAMS M-B. (1995), « Towards a More Desirable Form of Ecotourism », in *Tourism Management*, Oxford, Butterworth Heinemann, volume 16, n° 1. pp. 3-8.

ORAMS M-B. (2001), « Types of Ecotourism », in *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, CABI Publishing, pp. 23-36.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2011), « Productivité des ressources dans les pays du G8 et de l'OCDE », Paris, OCDE, 48 pages.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, BUREAU DE REPRÉSENTATION DE L'OCÉAN INDIEN À ANTANANARIVO (2008), « Note d'Information – L'industrie à Madagascar en 2008 », Antananarivo, ONUDI, 14 pages.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (2002), « Le marché britannique de l'écotourisme », Madrid, World Tourism Organization, 100 pages.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (2002), « Le tourisme et la réduction de la pauvreté », Madrid, World Tourism Organization, 123 pages.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (2002), « Sommet Mondial de l'Écotourisme: rapport final », Madrid, World Tourism Organization, 150 pages.

OSTROM E. (2013), *Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 301 pages.

PERDRIEL C. (2008), « Atlaséco 2009 », Paris, MédiaObs Édition, 266 pages.

PICARD M. (1992), *Bali, tourisme culturel et culture touristique*, Paris, L'Harmattan, 217 pages.

PICKEL CHEVALIER S. (2014), *L'Occident face à la nature : à la confluence des sciences, de la philosophie et des arts*, Paris, Le cavalier bleu, 218 pages.

PIQUE A. (1999), « L'évolution géologique de Madagascar et la dislocation du Gondwana, une introduction », in *Journal of African Earth Sciences*, Oxford, Elsevier, volume 28, n°4, pp. 919-930.

POPULATION RÉFÉRENCE BUREAU (2013), « 2012 - World Population data sheet », Washington DC, Population Reference Bureau.

PORCEDA A., PETIT O. (2011), « Culture et développement durable : vers quel ordre social ? Quelques éléments d'introduction », in *Développement durable et territoires*, volume 2, n°2, pp. 1-6.

PRIMITIVI (2010), « Les USA militarisent le Costa Rica », consulté sur www.primitivi.org.

PRISKIN J. (2005), « Quand l'étiquette écotourisme est utilisée à toutes les sauces », réseau de veille en tourisme, Montréal, Université du Québec à Montréal, pp. 1-4.

RABOTEUR J. (2001), « Écotourisme et Écodéveloppement », in J-M. Breton, *L'Écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Paris, Karthala, pp.159-162.

- RAHARISON L. (2006), « Dualité entre héritage et vente de terres dans l'accès à la terre. Le cas de l'Imerina – Hautes Terres Centrales de Madagascar », in *Colloque international « Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues »*, Montpellier, pp. 1-17.
- RAISON-JOURDE F., RANDRIANJA S. (2002), *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris, Karthala, 443 pages.
- RAKOTONARIVO A., MARTIGNAC C., GASTINEAU B., RAMIALISON Z-L. (2010), « Densification rurale et structures spatiales du peuplement à Madagascar : quelle place pour les migrations ? », in GASTINEAU B., GUIBERT F., ROBILLIARD A-S., ROUBAUD F., *Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement*, Marseille, IRD Éditions, pp. 275-297.
- RAKOTONDRAINIBE M. (2012), « Madagascar – Actualités de la question foncière », Nogent sur Marne, AGTER, pp. 1-4.
- RANDRIANANDIANINA B-N., ANDRIAMAHALY L-R., HARISOA R-M., NICOLL M-E. (2003), « The role of protected areas in the management of the island's biodiversity », in GOODMAN S-M., BENSTEAD J-P., *The natural history of Madagascar*, Chicago, University of Chicago Press, pp 1423–1432.
- RANDRIANARISON M. (2011), *La protection de la biodiversité à Madagascar : Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)*, Paris, L'Harmattan, 472 pages.
- RASAMBAINARIVO J-H., RANAIVOARIVELO N. (2003), « Profil Fourager », Madagascar, FAO.
- RAYMOND N. (2007), « Costa Rica : du petit pays démocratique sain et pacifique, au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement », in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, pp. 1-13.
- REISER J-M. (2011), *On vit une époque formidable !*, Grenoble, Glénat, 80 pages.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR (1993), « État de la population », in *Recensement général de la population et de la gestion de l'habitat*, Antananarivo, République de Madagascar, tome 1, 76 pages.
- RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR (2006), « MAP - Plan d'Action Madagascar, 2007-2012 », Antananarivo, République de Madagascar, 114 pages.
- ROCHEGUDE A. (2002), « Foncier et décentralisation. Réconcilier la légalité et la légitimité des pouvoirs domaniaux et fonciers », in *Cahiers d'Anthropologie du Droit*, Paris, Karthala, pp.15-43.

ROCHEGUDE A. (2010), « La nouvelle politique foncière de Madagascar – Chapitre : la nécessité du « papier », Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris, Paris, Université de Paris 1, pp. 1-16.

RODARY E. (2005), « La France, l'Europe, le globe et le Monde », in *Écologie et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, n°31, pp. 5-10.

RODRIGUEZ J-M. (2003), « Comment rétribuer les services forestiers environnementaux : l'expérience du Costa Rica », in *Unasylva*, Rome, FAO, n°212, volume 54, pp. 31-33.

ROUSSEAU J-J. (1966), *Émile ou de l'éducation*, Paris, Garnier Flammarion, 629 pages.

ROUSSEAU J-J. (1998), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Nathan, 191 pages.

SACAREAU I. (1997), *Porteurs de l'Himalaya, le trekking au Népal*, Paris, Belin, 271 pages.

SACAREAU I. (1999), « La transformation d'une haute montagne par le tourisme : le massif des Annapurna dans l'Himalaya du Népal », in *Annales de Géographie*, Paris, Armand Colin, volume 108, n°605, pp. 21-45.

SACAREAU I. (2007), « Au pays des bons sentiments : quelques réflexions critiques à propos du tourisme solidaire », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 26, pp 1-14.

SACQUET A-M. (2003), *Atlas mondial du développement durable*, Paris, Nouvelle Édition, Autrement, 77 pages.

SAINT AUGUSTIN (1998), *Livre XI*, Paris, Nathan, 95 pages.

SAINT AUGUSTIN (2004), *La Mémoire et le Temps*, Paris, Mille et une nuits, 126 pages.

SALOMON J-N. (2009), « L'accrétion littorale sur la côte ouest de Madagascar », in *Physio-Géo*, Les Arcs, Revue Physio-Géo, pp. 1-30.

SARRASIN B. (2002), « Tourisme et conservation à Madagascar : quel rôle pour l'écotourisme ? », in *Téoros*, Montréal, Université du Québec, volume 21, n°3, pp. 60-67.

SARRASIN B. (2004), « Tourisme solidaire et responsable », in *Cahiers Espaces*, Paris, Espaces, tourisme et loisirs, n° 220, pp. 17-50.

SARRASIN B. (2007), « Géopolitique du tourisme à Madagascar », in COUSIN S., *Le tourisme, nouvel enjeu du choc des civilisations ?*, in *Hérodote*, Paris, La Découverte, n°127, 208 pages.

SARRASIN B. (2009), « La Gestion Locale Sécurisée (GELOSE) : l'expérience malgache de gestion décentralisée des ressources naturelles », in *Études Caribéennes*, Université des Antilles et de la Guyane, pp. 1-14.

SARRASIN B., RAMAHATRA H. (2013), *Environnement et développement à Madagascar, du plan d'action environnemental à la mise en valeur touristique des ressources naturelles*, Paris, Karthala, 281 pages.

SCHÉOU B. (2009), *Du tourisme durable au tourisme équitable, quelle éthique pour le tourisme de demain ?*, Bruxelles, De Boeck, 311 pages.

SERRES M. (2012), *La petite poucette*, Paris, Le Pommier, 82 pages.

SMITH A. (1800), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Imprimerie de Laran et Cie, volume 2, livre 3, chapitre 4, 521 pages.

STOCK M. (coord), DEHOORNE O., DUHAMEL P., GAY J-C., KNAFOU R., LAZZAROTTI O., SACAREAU I., VIOLIER P. (2003), *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, 303 pages.

TARDIF J. (2003), « Écotourisme et développement durable », in *Vertigo*, Montréal, Québec, Les éditions de l'environnement, pp. 1-19.

TEMPELS P.R.P. (2009), *La philosophie bantoue*, Paris, Éditions de l'évidence, 136 pages.

THE ECONOMICS OF ECOSYSTEMS AND BIODIVERSITY (2008), « An interim report », Cambridge, European communities, 68 pages.

TROUCHAUD J-P. (1964), « Contribution à l'étude géographique de Madagascar, la basse plaine du Mangoky » in *Cahiers Orstom*, Paris, Orstom, volume 2, n°3, pp. 1-94.

UNION DES PRODUCTEURS DE RIZ, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (2008), « Diagnostic et perspectives de développement de la filière riz à Madagascar » in « *Note sur les goulots d'étranglement et les points forts - Riz - Dossier Produits de base Mai 2008* », Antananarivo, Rome, FAO.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (1976), « Programme expérimental mondial d'alphabétisation : évaluation critique », Paris, UNESCO, 231 pages.

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME, MEDITERRANEAN ACTION PLAN, PRIORITY ACTIONS PROGRAMME REGIONAL ACTIVITY CENTRE (2003),

Guide to good practice in tourism carrying capacity assessment, Nairobi, UNEP, MAP, PAP/RAC, 47 pages.

UNITED NATIONS INTERNATIONAL CHILDREN'S EMERGENCY FUND (2011), *Rapport national Madagascar, analyse de la pauvreté des enfants à Madagascar*, New York, Unicef, 129 pages.

UNIVERSITÉ DE CORNELL (2001), « Recensement des Communes - Programme ILO », Washington DC, New-York, Antananarivo, CORNELL, USAID, FOFIFA, INSTAT.

V ALÉRY P. (1988), *Regards sur le monde actuel*, Paris, Folio, 305 pages.

VARGAS G. (1992) « Estudio del uso Actual y Capacidad de uso de la Tierra en America Central, Anuario de Estudios Centroamericanos », in GIROT P-O. (1993), « Parcs nationaux et développement rural au Costa Rica : Mythes et réalités » in *Revue Tiers Monde*, tome 34, n°134. pp. 405-421.

VEBLEN T. (2011), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 278 pages.

VELLAS F. (2007), *Économie et politique du tourisme international*, Paris, Economica, 2^{ème} édition, 323 pages.

VELOMIHANTA R. (2007), « Le système éducatif de Madagascar », in *Revue Internationale d'éducation de Sèvres*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques, pp. 125-132.

VEYRET Y. (2005), *Le développement durable : approches plurielles*, Paris, Hatier, 287 pages.

VEYRET Y. (2007), *Le développement durable*, Paris, Sedes, 432 pages.

VEYRET Y, ARNOULD P. (2008), *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement, 87 pages.

VEYRET Y, ARNOULD P. (2012), *Atlas des développements durables*, Paris, Autrement, 64 pages.

VICO G-B. (2001), *Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations : 1744*, Paris, Fayard, 560 pages.

VILOTEAU N. (2001), *Madagascar, l'île aux sorcières*, Paris, Arthaud, 197 pages.

VIOLIER P. (2003), « Tourisme et mondialisation : enjeux et perspectives », Paris, *Géoéconomie*, n°25, p. 45-62.

VIOLIER P. (2008), *Tourisme et développement local*, Paris, Belin, 191 pages.

VIOLIER P. (2013), *Le tourisme phénomène économique*, Paris, La Documentation française, 6^{ème} édition, 218 pages.

VIRGILE (1997), *Bucoliques. Géorgiques*, Paris, Folio, 352 pages.

WEAVER D-B. (1998), *Ecotourism in the Less Developed World*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 258 pages.

WEAVER D-B. (2001), *The encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, 668 pages.

WEGENER A. (1937), *La genèse des continents et des océans, théorie des translations continentales*, Paris, Nizet et Bastard, 236 pages.

WIGHT P. (2001), « Ecotourists : Not a homogeneous market segment », in *The Encyclopedia of ecotourism*, Oxon, New York, CAB International Publishing, pp. 36-62.

WORLD RESOURCES INSTITUTE (1992), « A Guide to the Global Environment 1992-1993 », Oxford University Press, Oxford.

WORLD TRAVEL AND TOURISM COUNCIL (2011), « Travel and tourism economic impact – Madagascar », in *Tourism Satellite Accounting*, consulté sur www.wttc.org.

ZACCAI E. (2002), « De quelques visions mondiales des limites de l'environnement », in *Développement durable et territoires*, pp. 1-14.

ZIEGLER J. (2002), *Les Nouveaux Maîtres du Monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 363 pages.

ZIEGLER J. (2005), *L'Empire de la honte*, Paris, Fayard, 323 pages.

ZIEGLER J. (2008), *La Haine de l'Occident*, Paris, Albin Michel, 299 pages.

ANNEXES

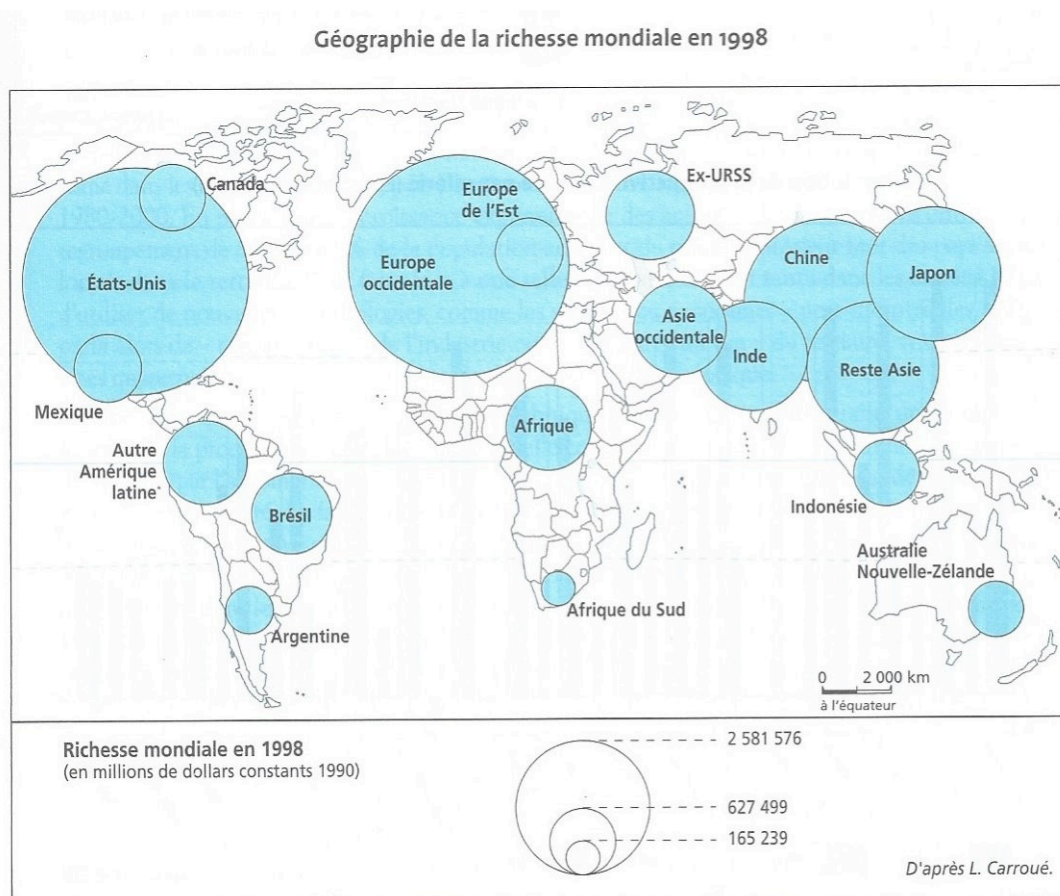
Madagascar et la mondialisation	382
Annexe n°1. Géographie de la richesse mondiale en 1998	382
Annexe n°2. Géographie des dynamiques de l'investissement productif mondial (1974-2000)	383
Annexe n°3. La production manufacturière de haute technologie	384
Annexe n°4. Les investissements étrangers dans le monde : un processus de surintégration et de surexclusion	385
Annexe n°5. L'éclatement des Suds : une insertion différenciée dans la mondialisation	386
Annexe n°6. Un système industriel mondial hiérarchisé	387
Annexe n°7. Le système financier international : un espace globalisé mais inégal	388
Annexe n°8. Le système migratoire international	389
Annexe n°9. Les transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine	390
Annexe n°10. La fracture numérique mondiale	391
Annexe n°11. Le système maritime mondial	392
Annexe n°12. La révolution du transport aérien : une interconnexion en réseaux très hiérarchisée	393
Les ethnies à Madagascar	394
Annexe n°13. Les « ethnies » malgaches selon H. Deschamps	394
Annexe n°14. Carte ethnographique selon J. Sibree d'après S.P. Oliver, 1886	395
Livret de sensibilisation à la gestion des ressources naturelles à l'usage de la population malgache	396
Annexe n°15. Gestion durable de la biodiversité	396
Carte touristique du Costa Rica	418
Annexe n°16. Carte touristique du Costa Rica	418
Politique touristique au Costa Rica	419
Annexe n°17. Desarrollo del Turismo (Capítulo 1)	419
Annexe n°18. El turismo en Costa Rica (Capítulo 2)	429

Madagascar et la mondialisation

Madagascar se retrouve aujourd'hui en pratique, en dehors des dynamiques de la mondialisation. Dans cette partie, nous avons reproduit une série de planisphères permettant de représenter spatialement la position relative de Madagascar dans le système-monde contemporain, dans les domaines de la production et des échanges mondiaux. Les auteurs de ces planisphères emploient même le terme de surexclusion.

Annexe n°1. Géographie de la richesse mondiale en 1998

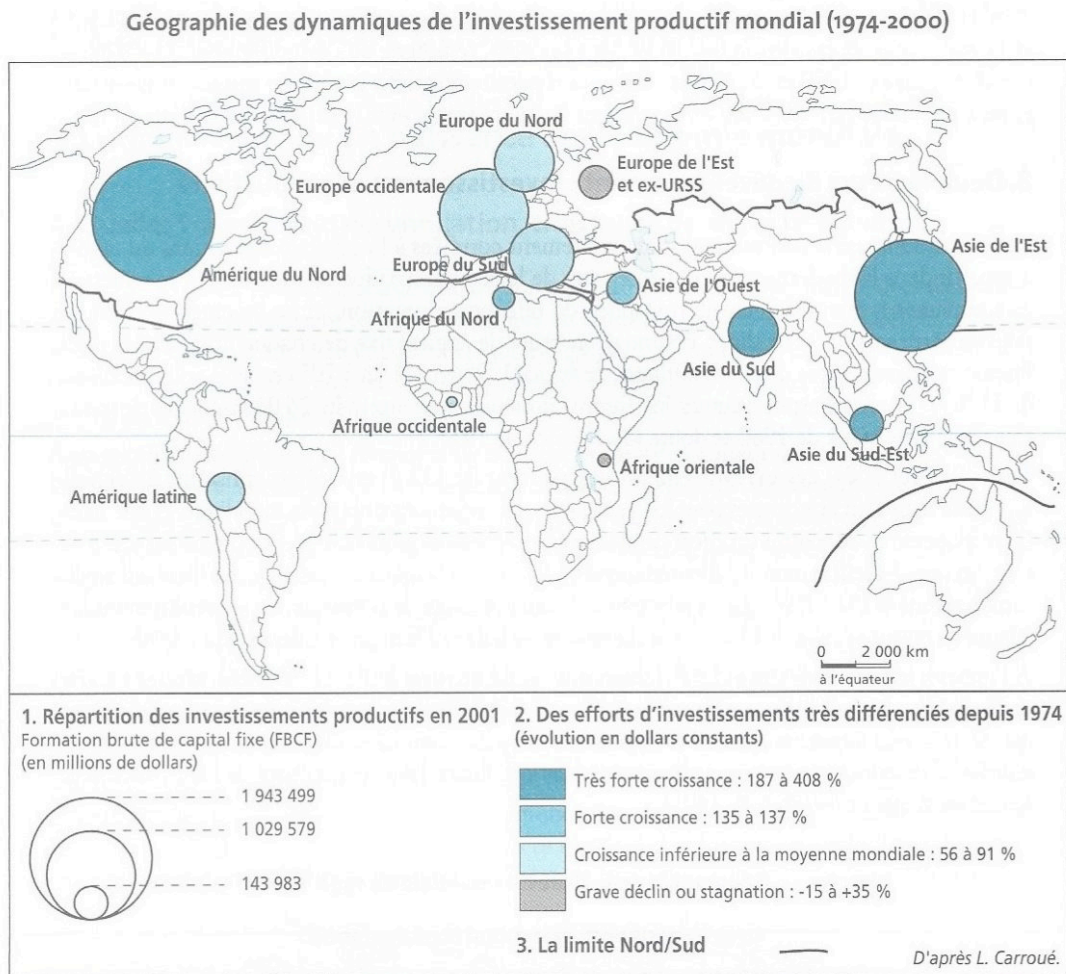
Répartition de la richesse mondiale où le déséquilibre Nord/Sud est considérable.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 51.

Annexe n°2. Géographie des dynamiques de l'investissement productif mondial (1974-2000)

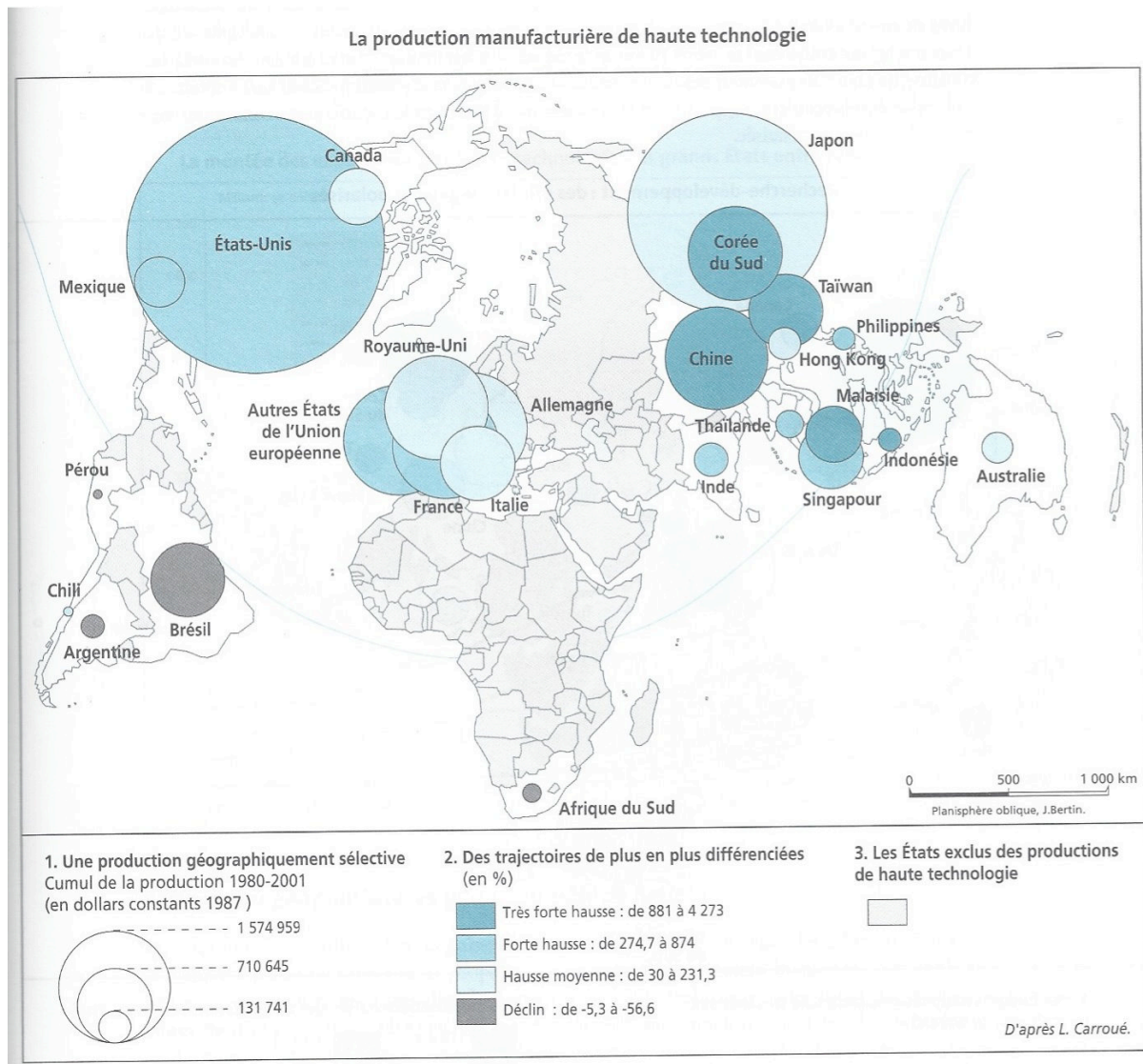
Les dynamiques des systèmes de production concentrées au Nord, présentent un isolement de l'Afrique et plus particulièrement de Madagascar.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 52.

Annexe n°3. La production manufacturière de haute technologie

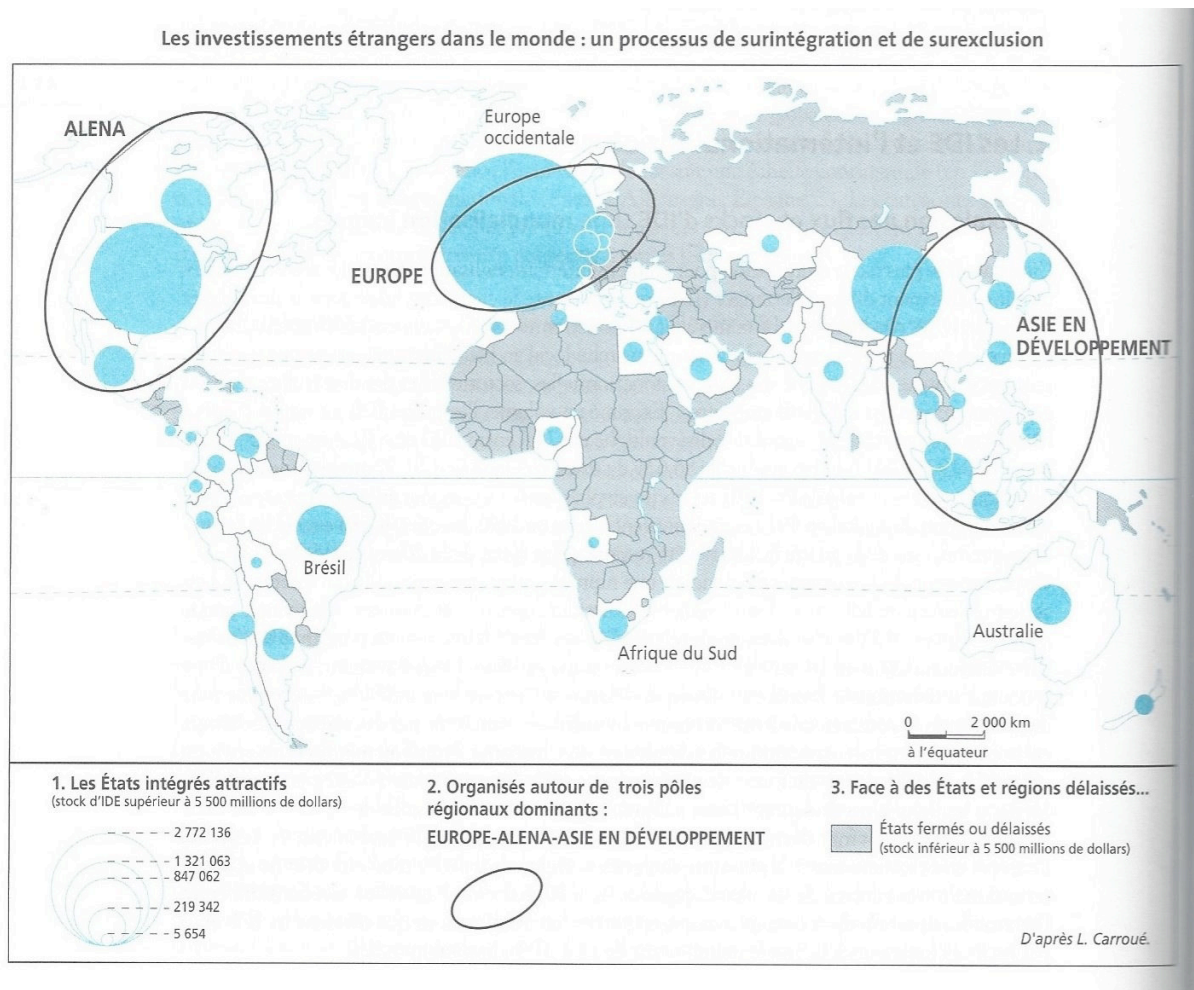
Absence de processus productif en matière de haute technologie et un éloignement en périphérie loin des cadres hégémoniques.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 59.

Annexe n°4. Les investissements étrangers dans le monde : un processus de surintégration et de surexclusion

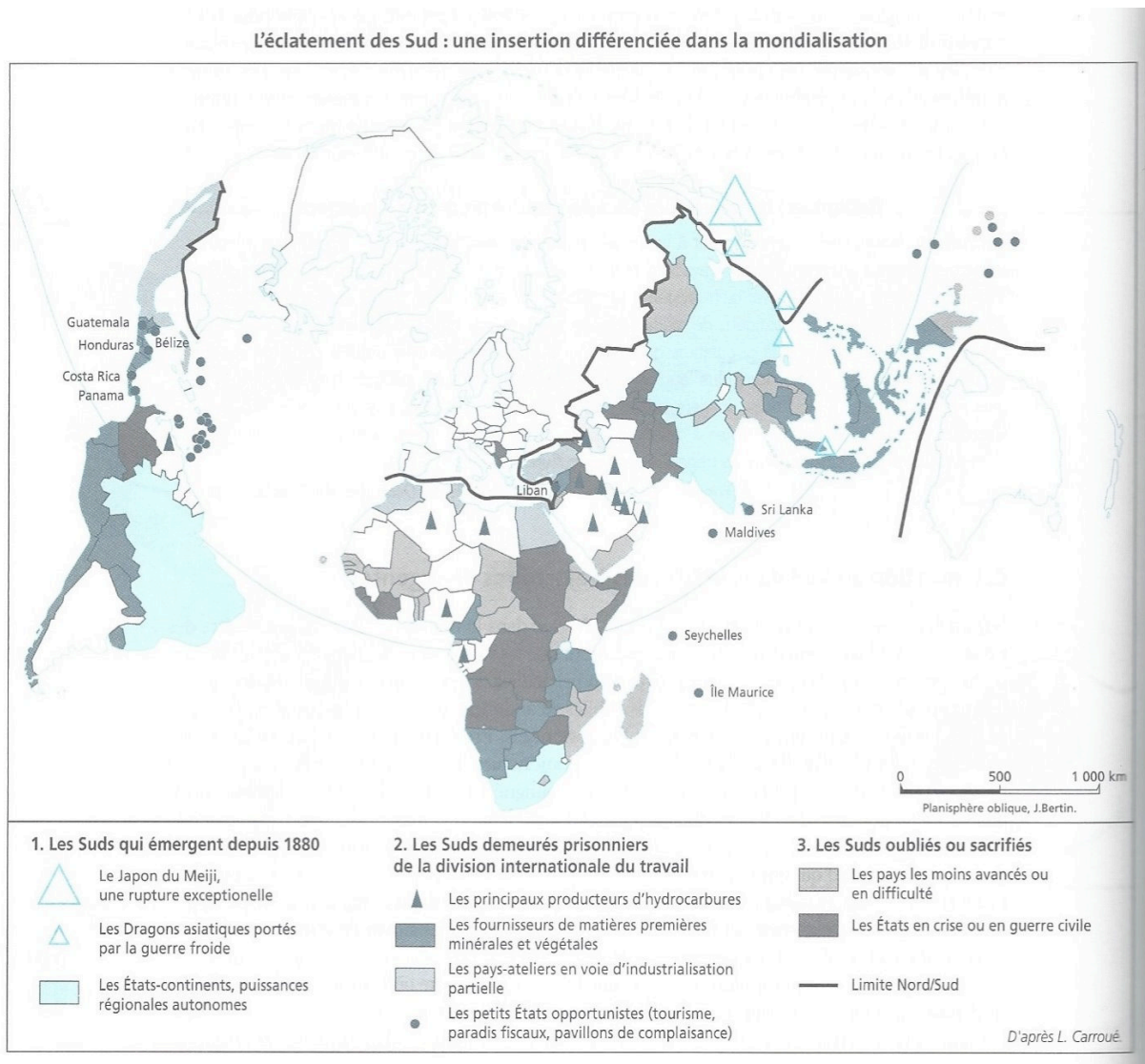
Un potentiel d'investissement à l'étranger pratiquement inexistant, à corrélérer avec des capacités d'accumulation de l'économie malgache extrêmement faibles aujourd'hui.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 212.

Annexe n°5. L'éclatement des Suds : une insertion différenciée dans la mondialisation

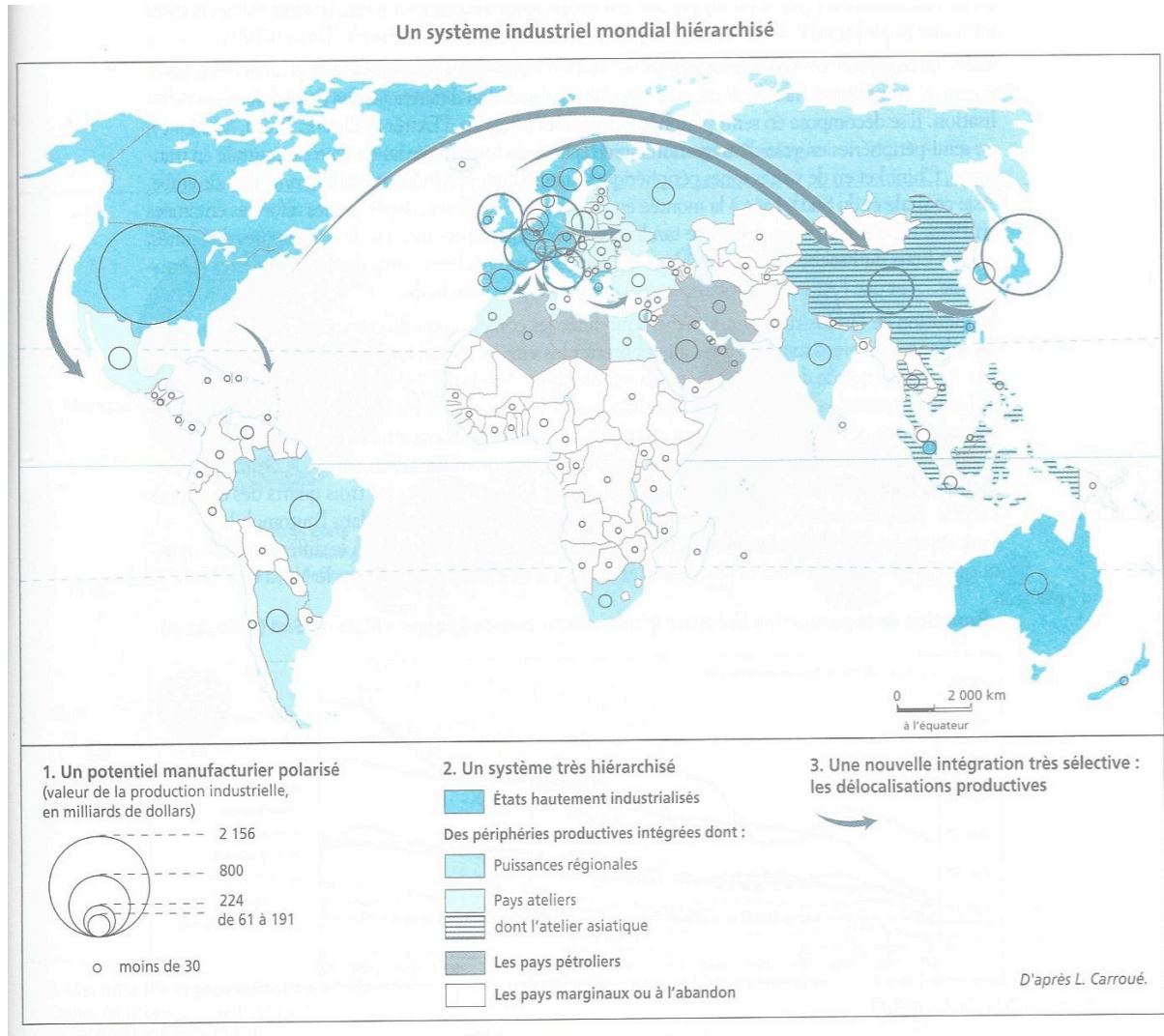
En dehors de la nouvelle DIT (Division internationale du travail) qui a permis à certains pays d'engager dans la mondialisation de grandes capacités de travail, devenant ainsi des « pays-atelier » qui ont pu entamer un processus de développement grâce à l'industrie manufacturière (Vietnam, Malaisie, Thaïlande).



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 230.

Annexe n°6. Un système industriel mondial hiérarchisé

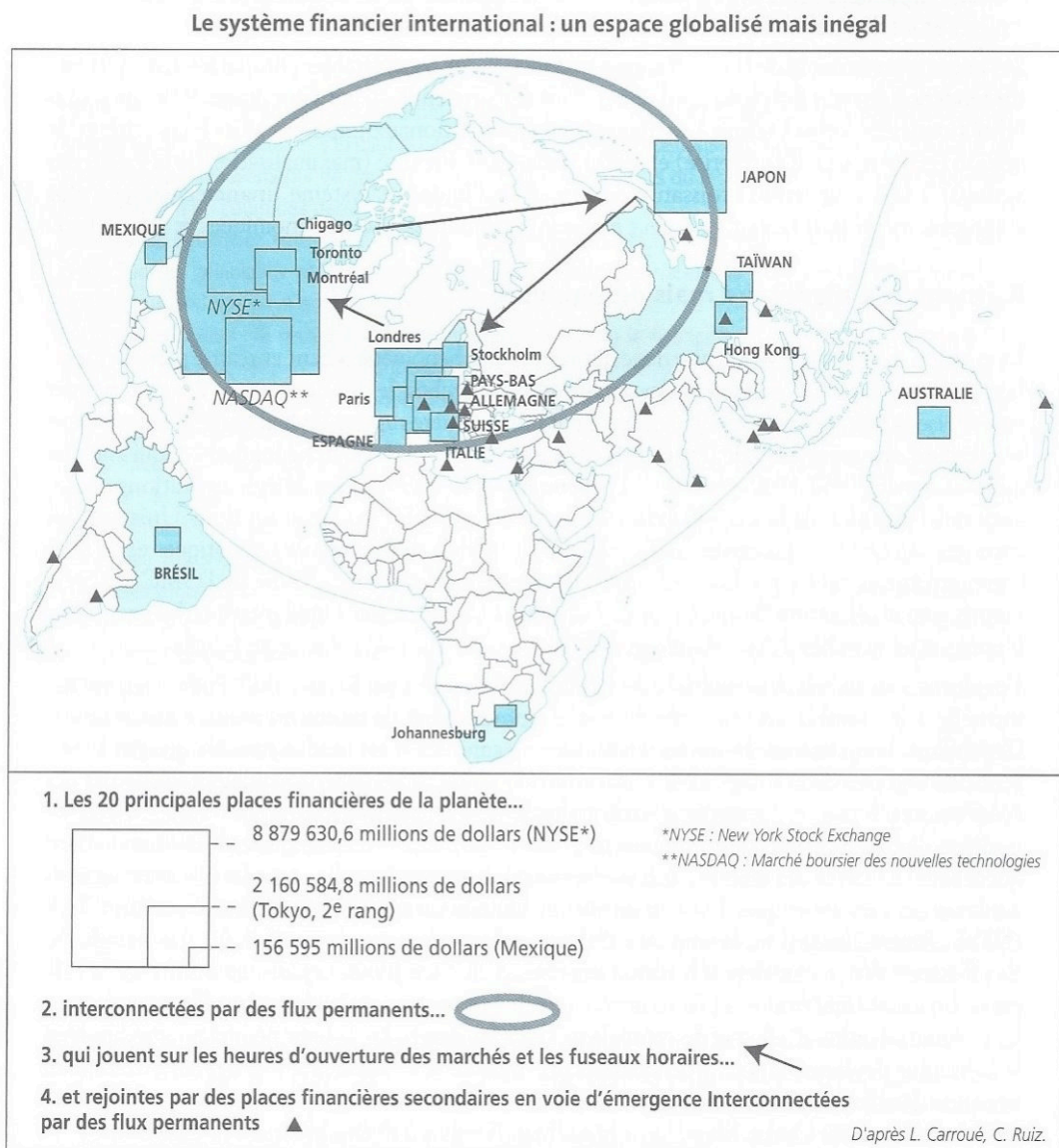
Un secteur industriel marginalisé en dehors des flux de délocalisation productive à l'œuvre à l'échelle mondiale depuis deux décennies.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 57.

Annexe n°7. Le système financier international : un espace globalisé mais inégal

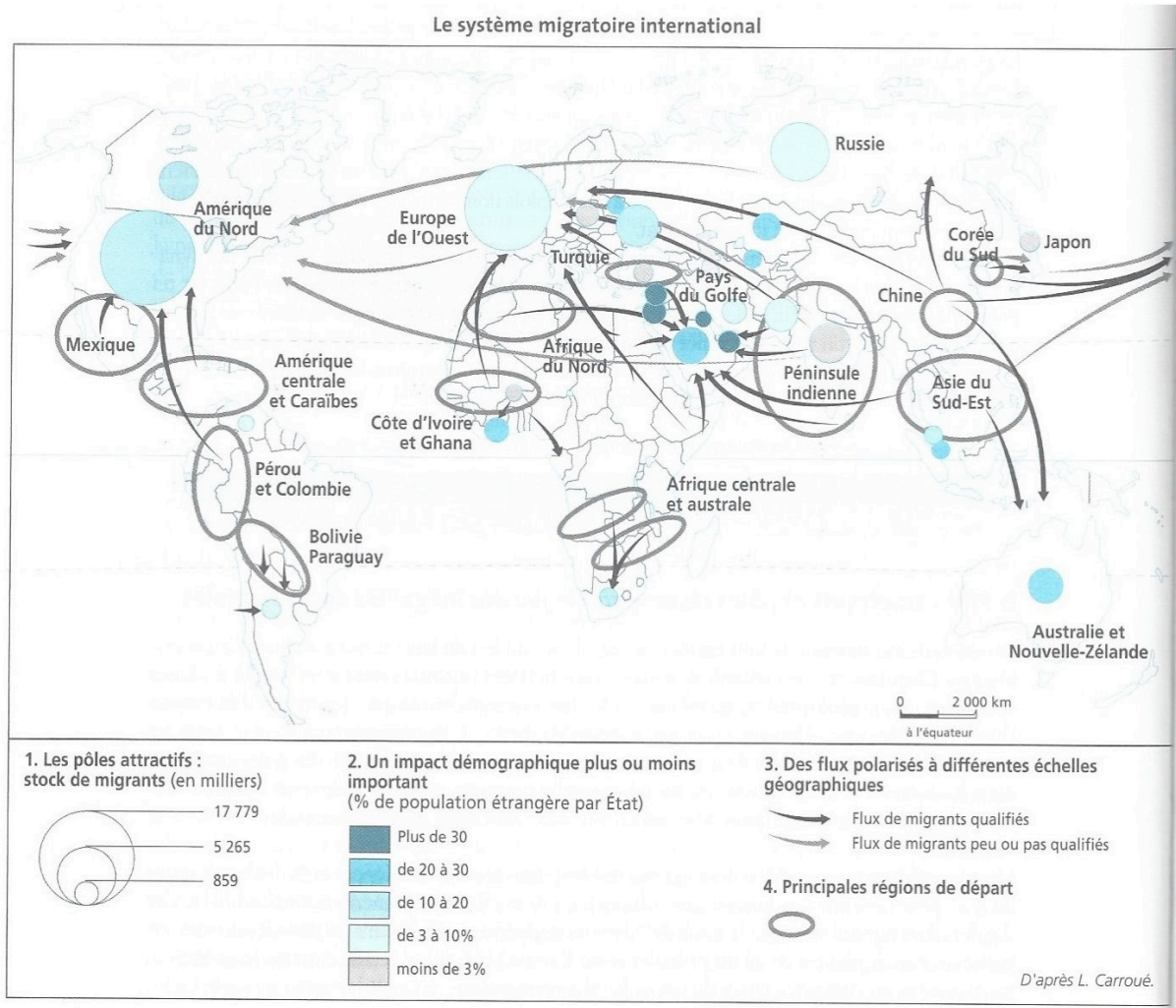
Isolé des réseaux mondialisés de la finance internationale par des flux financiers qui circulent en continu par-dessus les Etats.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 96.

Annexe n°8. Le système migratoire international

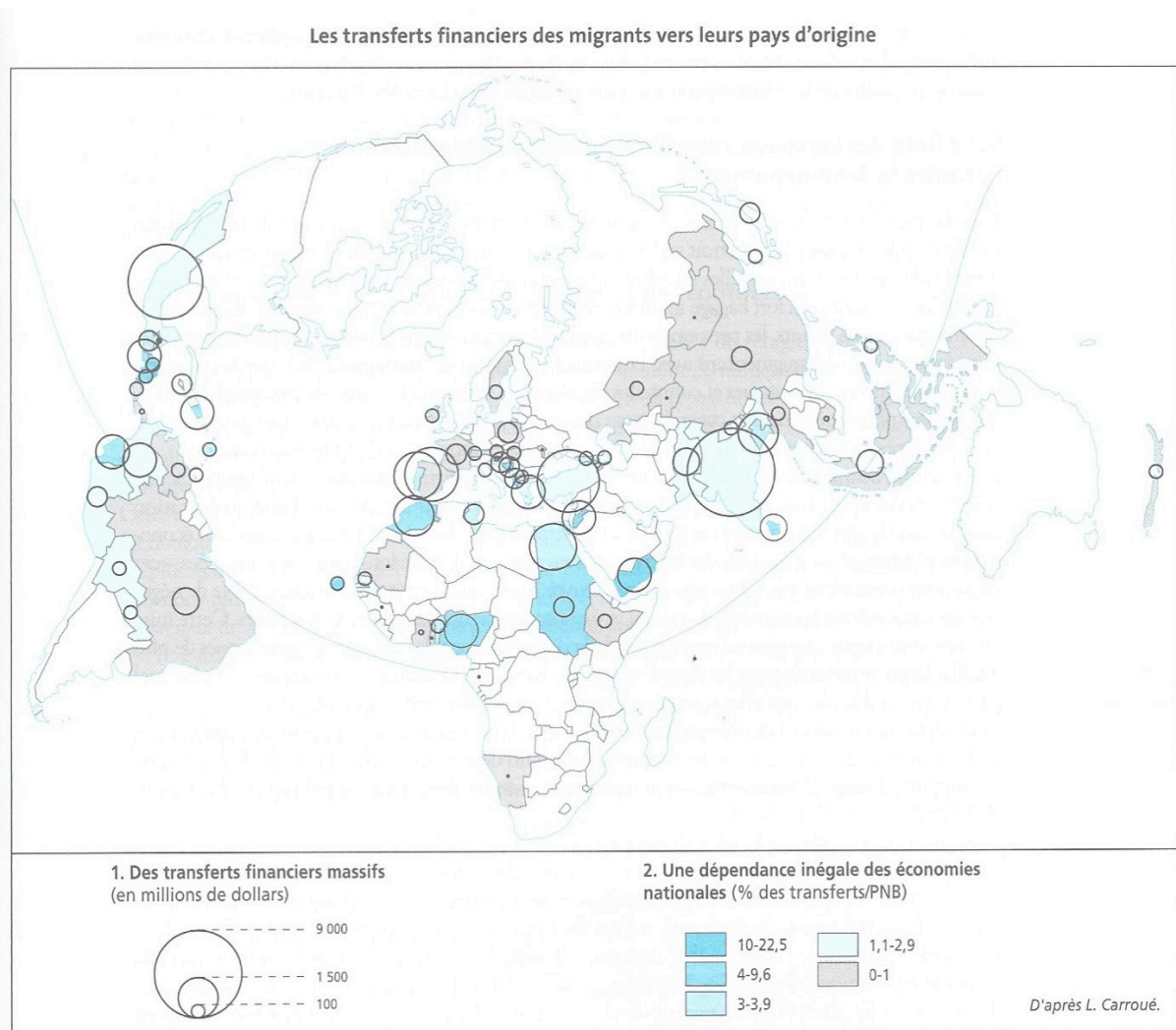
Isolement des flux migratoires : Madagascar n'est ni un pôle émetteur, ni un pôle récepteur de flux migratoires, qui sont pour l'essentiel des migrations de travail.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 130.

Annexe n°9. Les transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine

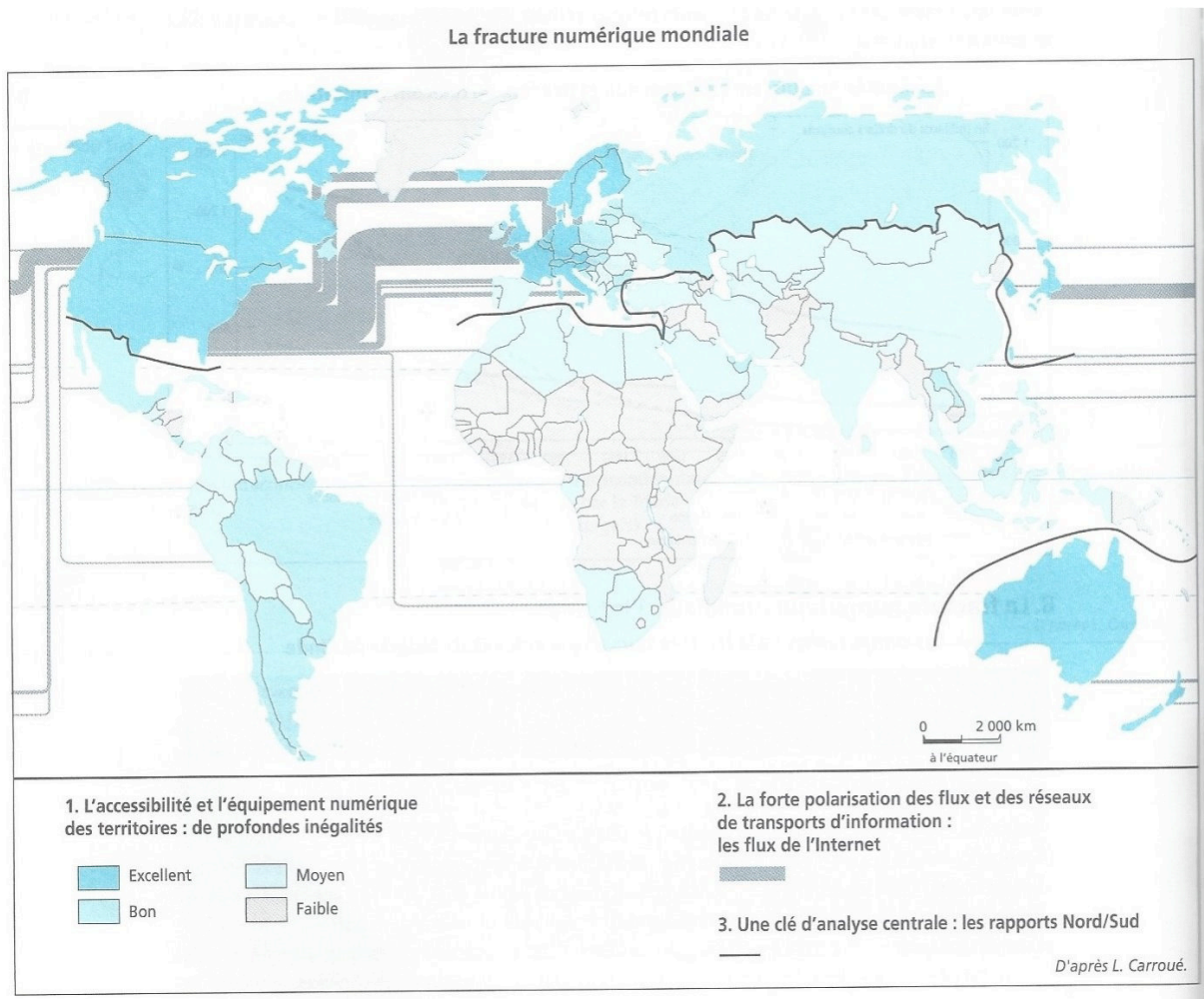
Hors des flux financiers considérables qui irriguent les économies des pays émetteurs du travail, par transfert de revenus des migrants vers leur pays d'origine (22% du PIB de la Jordanie, 13% du Cap Vert) . Ces transferts financiers s'élevaient à 200 milliards de dollars en 2006, soit plus que l'aide internationale et les investissements étrangers cumulés.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 131.

Annexe n°10. La fracture numérique mondiale

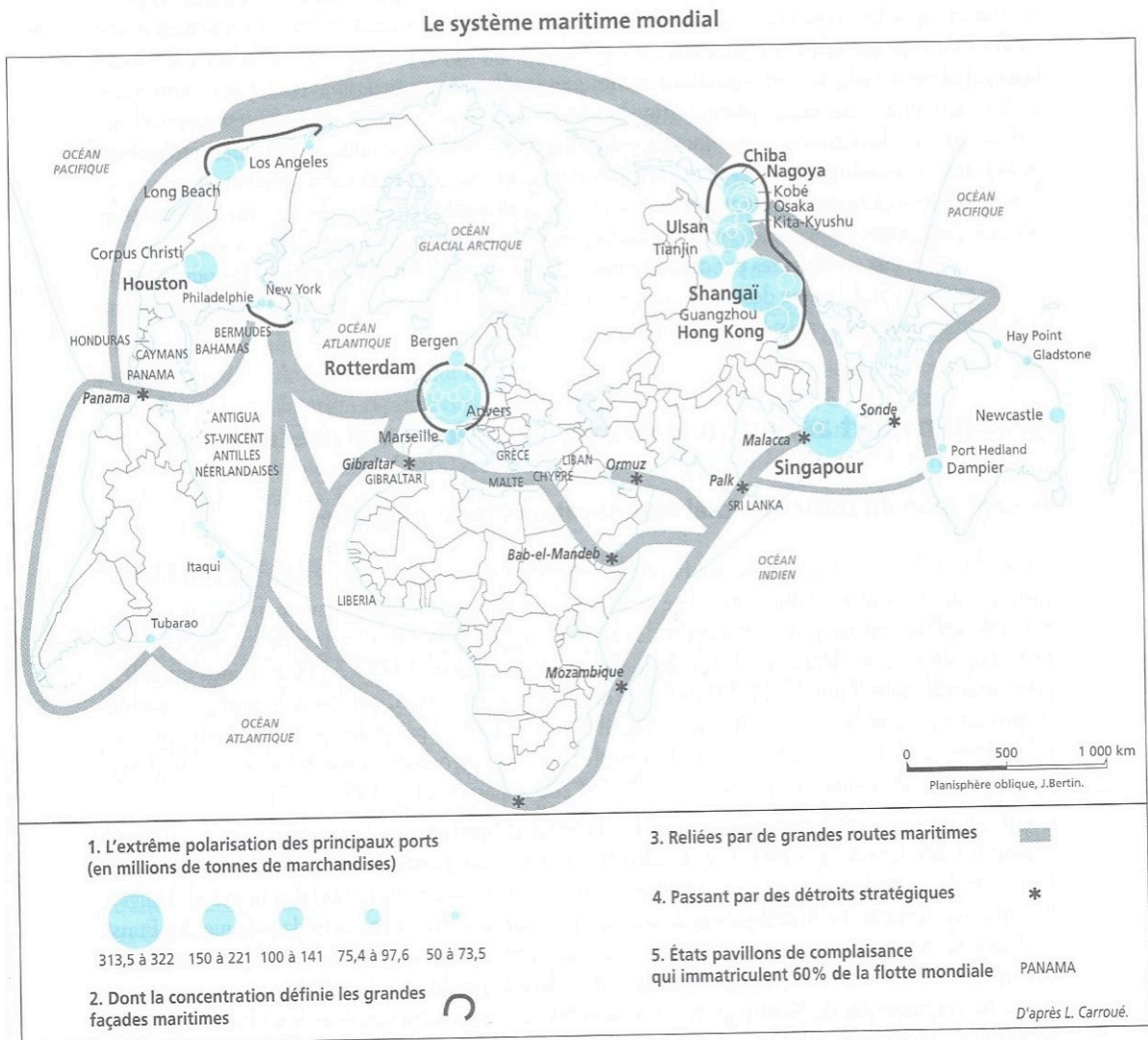
Accès très limité à l'espace numérique mondial, par l'insuffisance notoire d'infrastructures sur le territoire, ainsi que par la faiblesse de la solvabilité des populations.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 92.

Annexe n°11. Le système maritime mondial

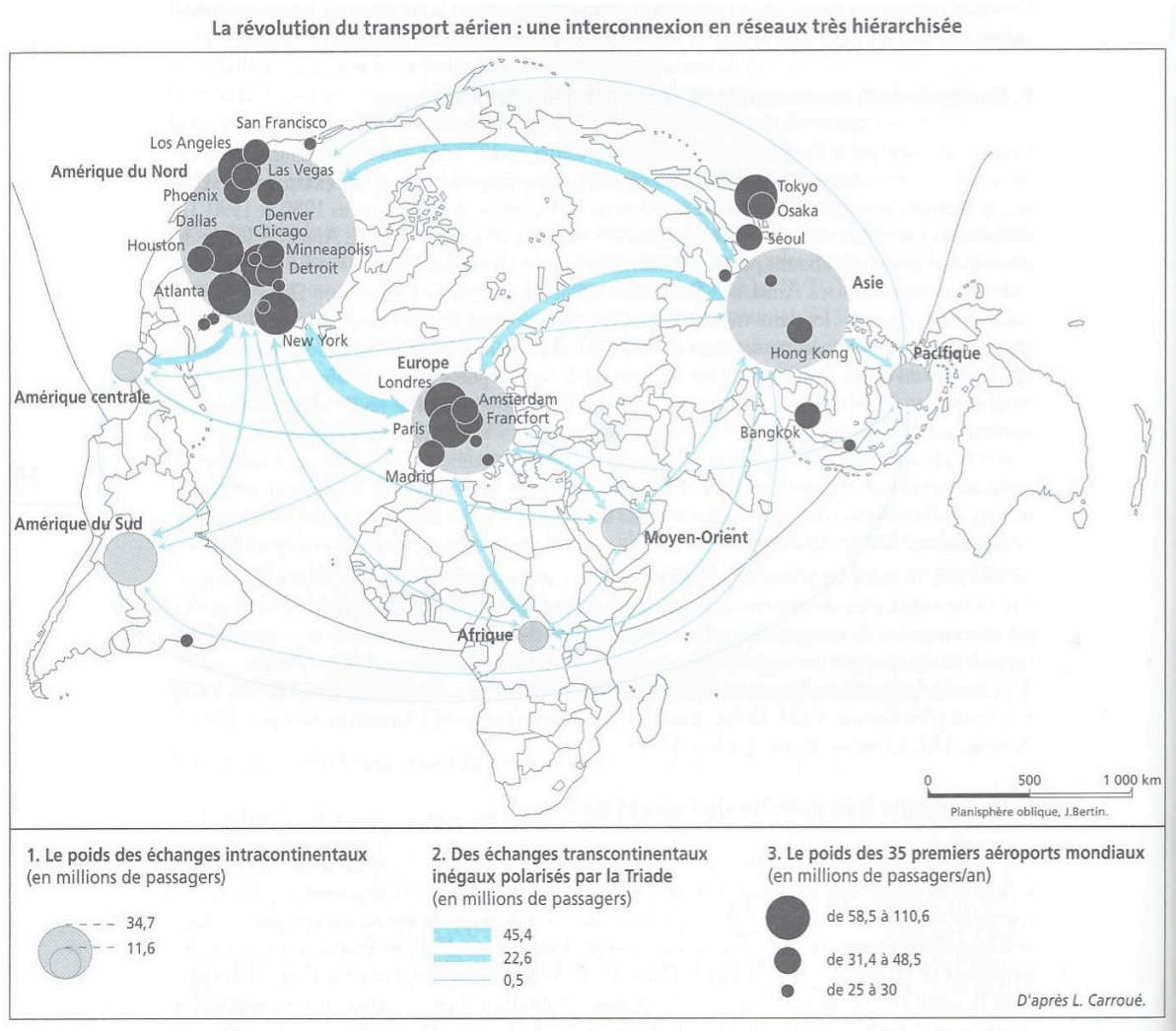
Quasi exclusion du trafic maritime mondial (hydrocarbures, grains, produits manufacturés) en dépit d'une position stratégique de premier ordre, en bordure du Canal du Mozambique.



Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 87.

Annexe n°12. La révolution du transport aérien : une interconnexion en réseaux très hiérarchisée

Peu d'intégration dans le réseau des transports aériens mondiaux, avec un nombre limité d'interconnexions.



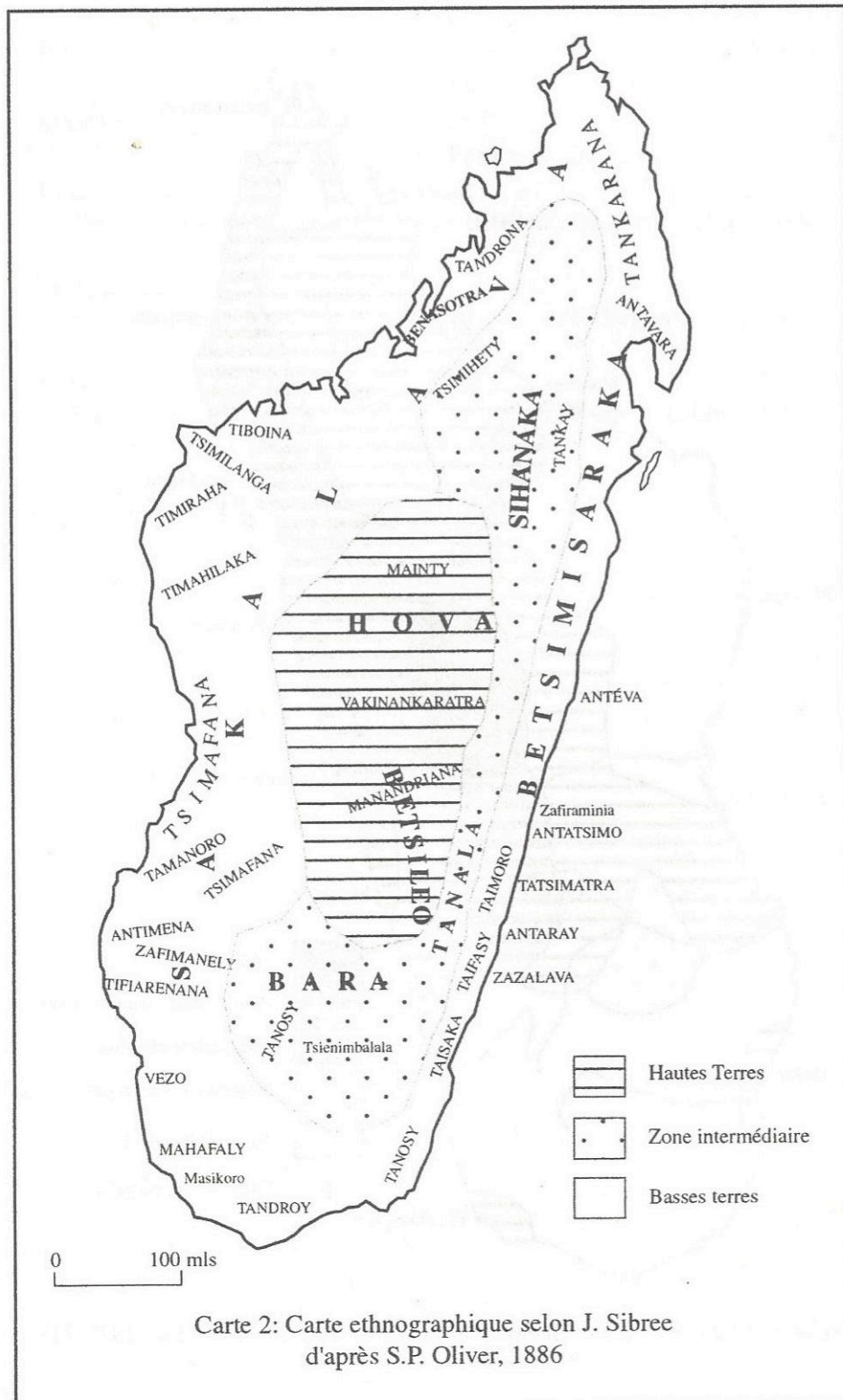
Source : L. Carroué, D. Collet, C. Ruiz, *La mondialisation*, Rosny-sous-Bois, 2006, p. 90.

Les ethnies à Madagascar

Annexe n°13. Les « ethnies » malgaches selon H. Deschamps



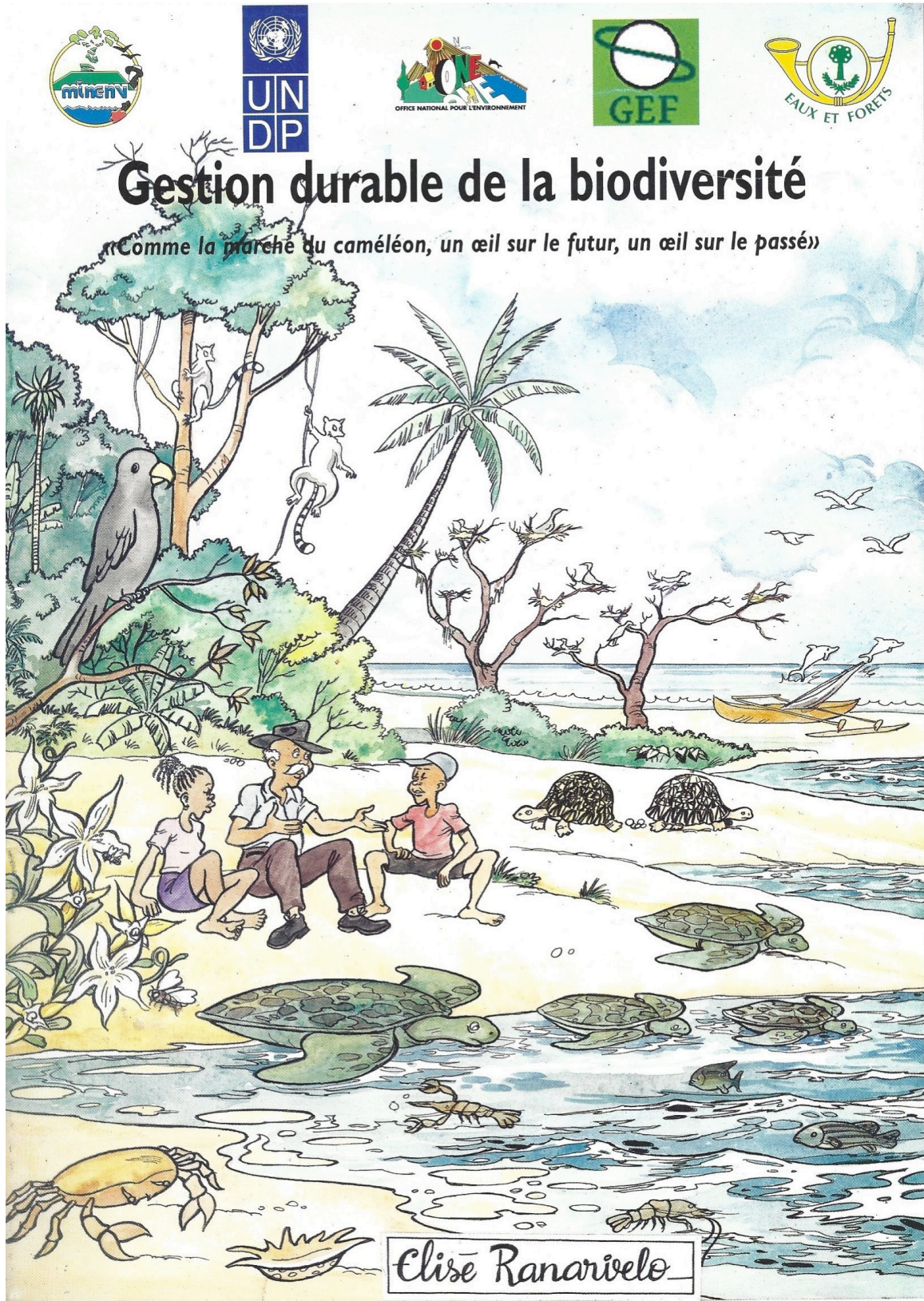
Source : J. Clesse, « Les représentations ethniques dans le discours français sur Madagascar. Permanences et évolutions de 1870-1914 », in F. Raison-Jourde, S. Randrianja, *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris Karthala, 2002, p.149.



Source : J. Clesse, « Les représentations ethniques dans le discours français sur Madagascar. Permanences et évolutions de 1870-1914 », in F. Raison-Jourde, S. Randrianja, *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Paris Karthala, 2002, p.148.

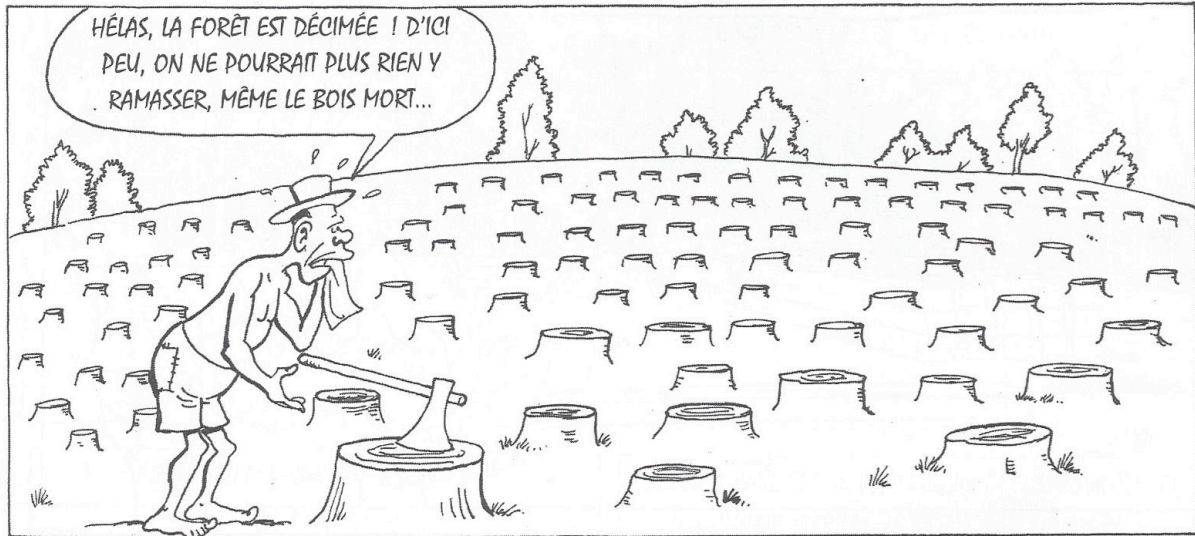
Livret de sensibilisation à la gestion des ressources naturelles à l'usage de la population malgache

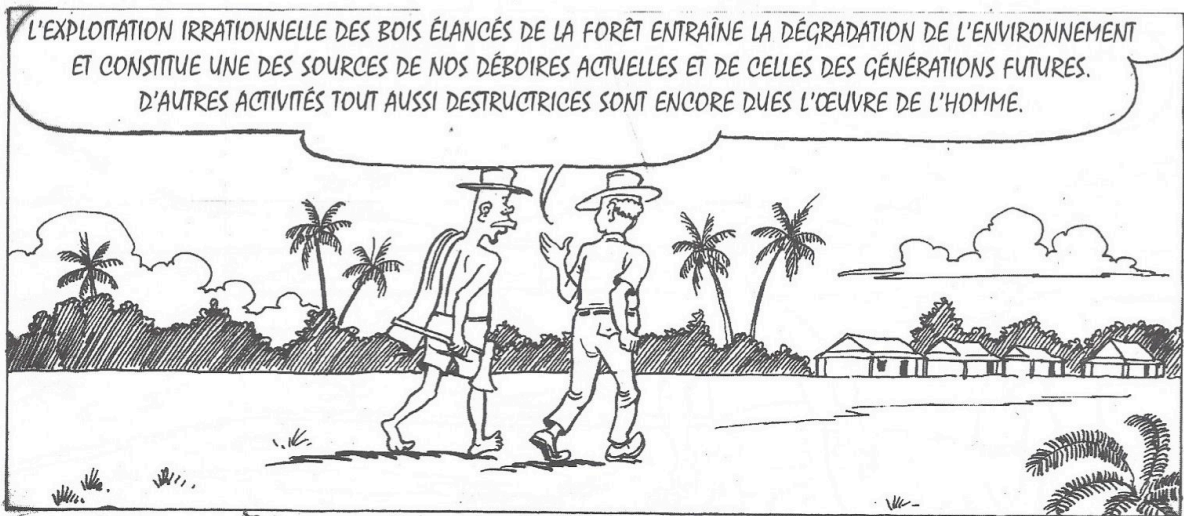
Annexe n°15. Gestion durable de la biodiversité



SUREXPLOITATION DE LA FORET, CULTURE SUR BRULIS, FEUX DE BROUSSE

Scenariio + images : *Elisè Ranarivelo*





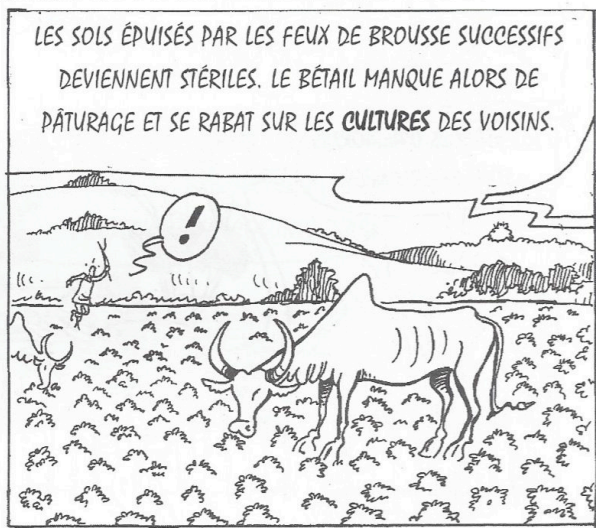


LES FEUX DE BROUSSE ET LE TAVY FONT DISPARAITRE DES INSECTES ET ANIMAUX TELS QU'ABEILLES, GRENOUILLES, CAMÉLÉONS, LÉMURIENS... ET LES VÉGÉTATIONS QUI PROTÈGENT LE SOL DE L'ÉROSION.



ET LES FEUX NON MAÎTRISÉS S'ÉTENDENT ET BRÛLENT LES BIENS DES GENS.

AU SECOURS ! ! !



LES SOLS ÉPUIÉS PAR LES FEUX DE BROUSSE SUCCESSIFS DEVIENNENT STÉRILES. LE BÉTAIL MANQUE ALORS DE PÂTURAGE ET SE RABAT SUR LES CULTURES DES VOISINS.

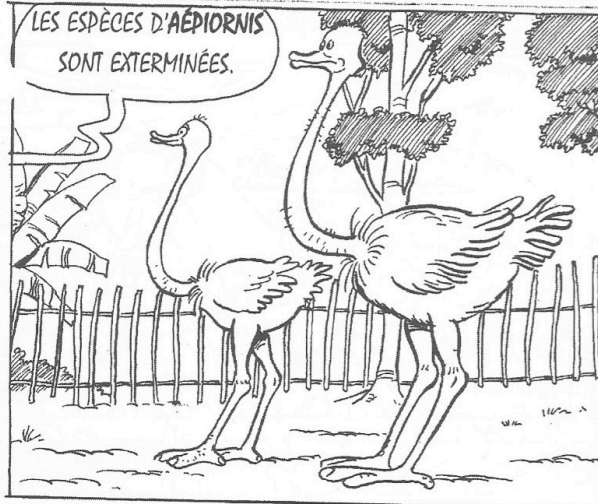
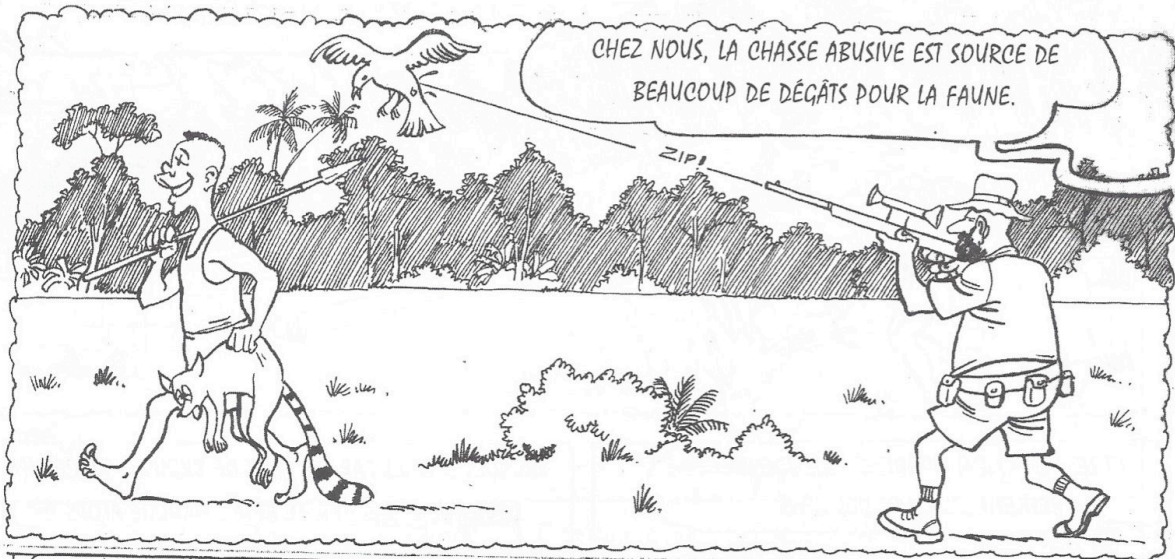


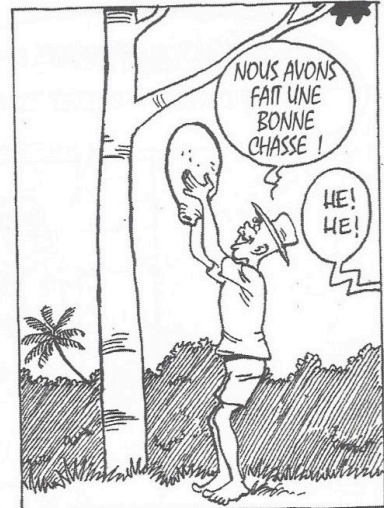
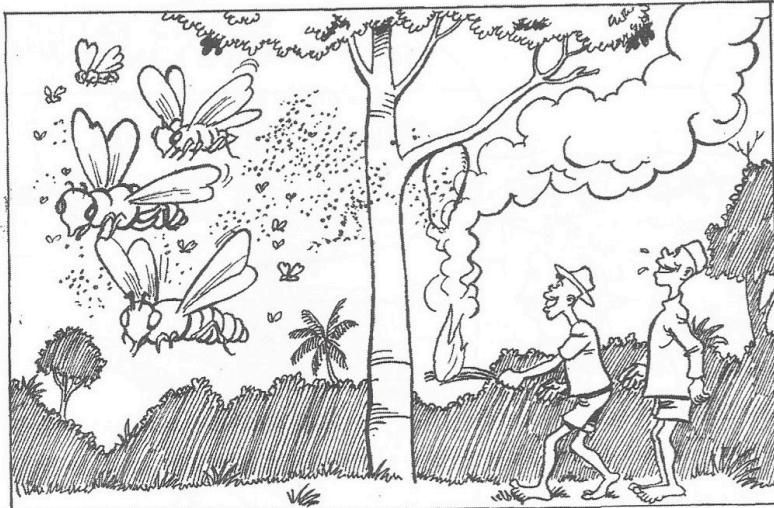
C'EST UNE SOURCE DE CONFLITS DANS LES VILLAGES.

LE FEU QUE VOUS AVEZ ALLUMÉ A BRÛLÉ NOTRE VILLAGE !

VOS BŒUFS DÉVORENT NOS CULTURES !

CHASSE ABUSIVE- PILLAGE

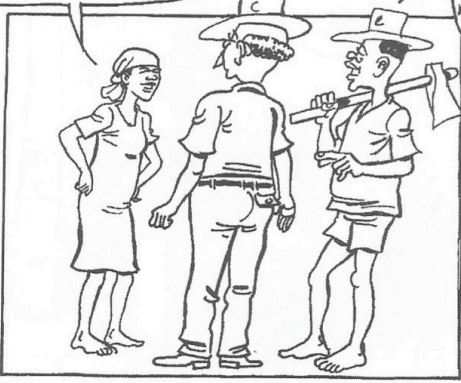




LE PILLAGE DES RUCHES DÉCIME LES ABEILLES AVEC LA REINE ET SES LARVES. ON DEVRAIT PLUTÔT UTILISER DES TECHNIQUES MODERNES D'APICULTURE. CE CI PERMET À LA FOIS DE RÉCOLTER PLUS DE MIEL TOUT EN PRÉSERVANT LA COLONIE D'ABEILLES.

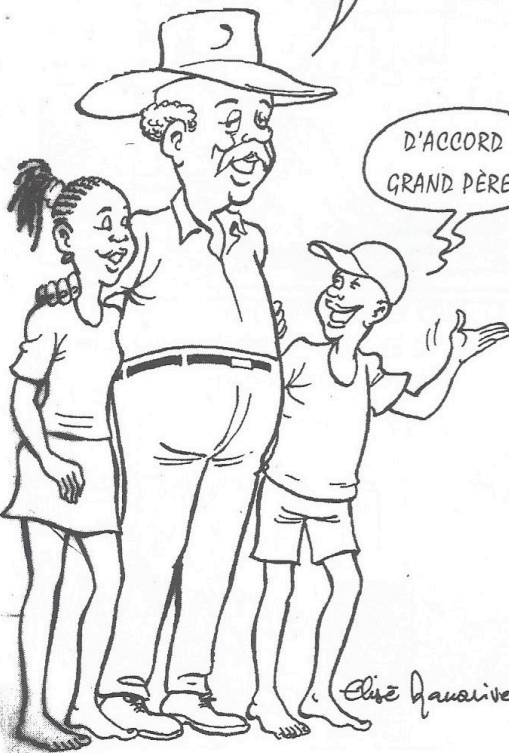


VOTRE DISCUSSION SEMBLE TRÈS ANIMÉE.
DE QUOI VOUS ENTRETENEZ-VOUS?



EH, OUI RASDA. PÈRE RAPPORTE
DES CHOSES PASSIONNANTES.
J'AIMERAIS QU'IL PARTAGE ÇÀ À
TOUTE NOTRE FAMILLE.

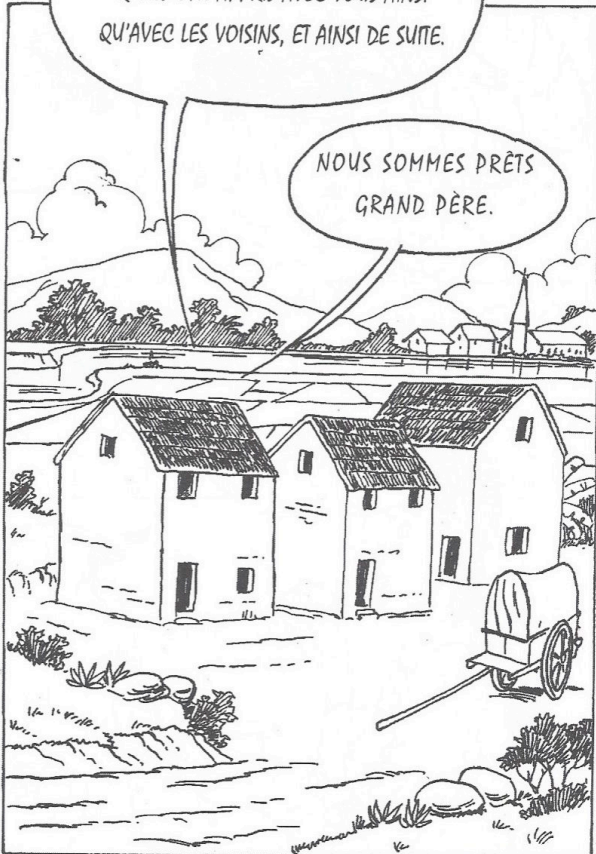
C'EST DÉCIDÉ. J'EMMÈNE FARA ET DIMBY AVEC
MOI. JE LEUR MONTRERAI ET LEUR
EXPLIQUERAI TOUT CE QUE JE SAIS SUR
L'INTÉRÊT DE PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ.



D'ACCORD
GRAND PÈRE.

Elise Jausavel

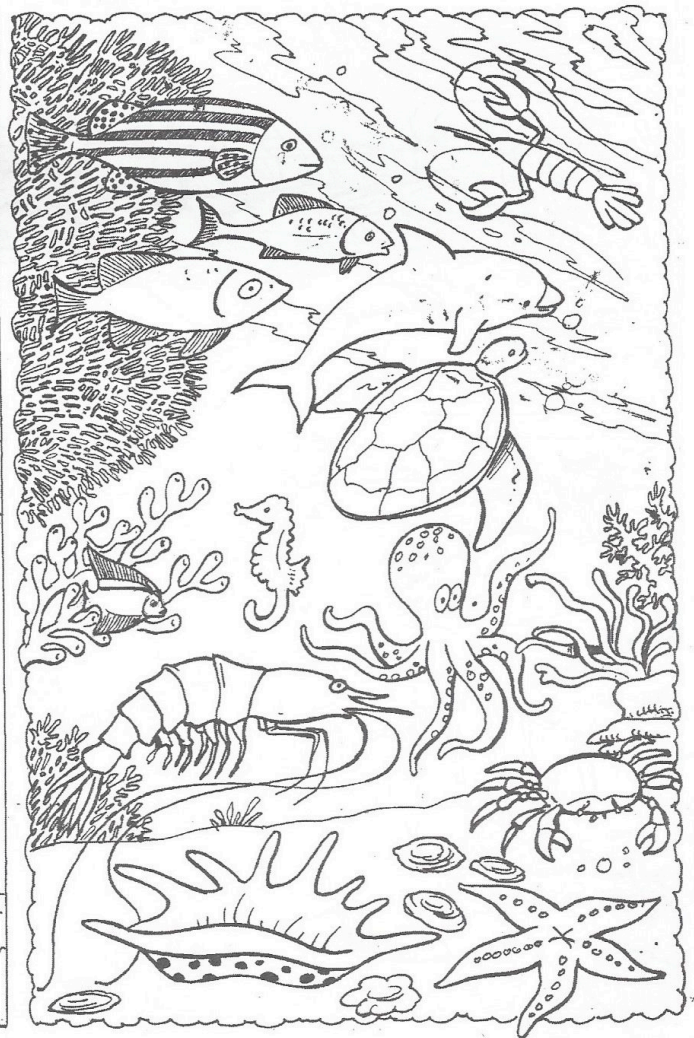
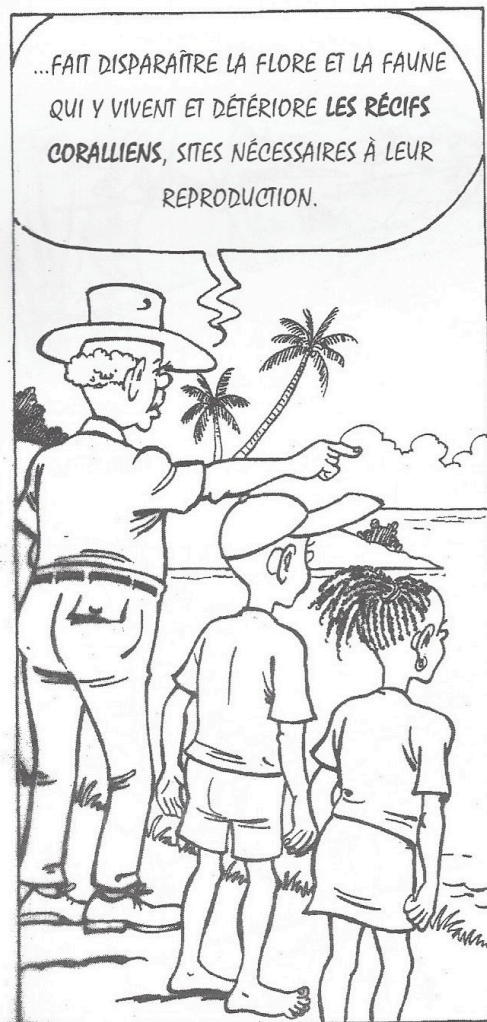
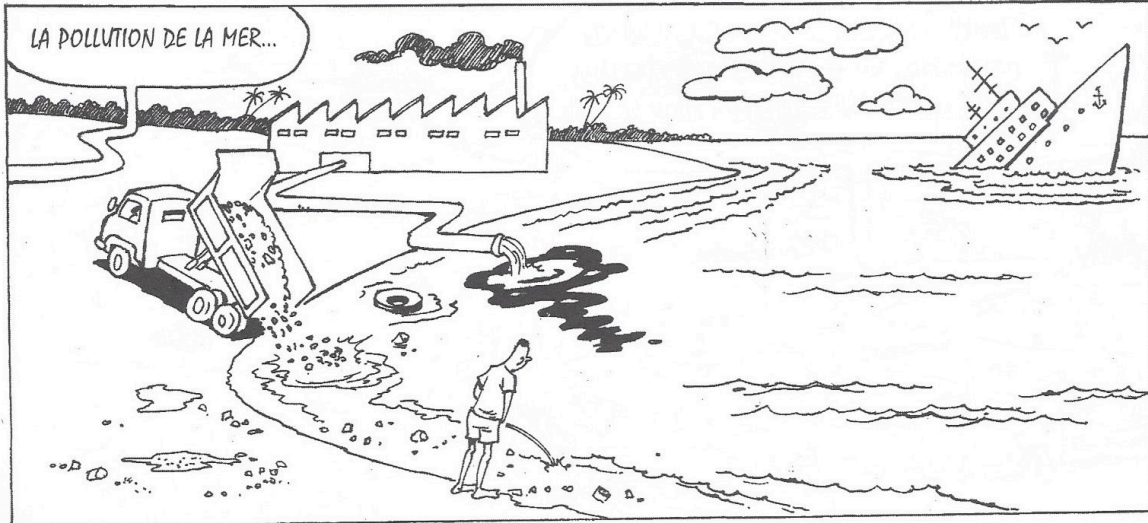
ILS POURRONT À LEUR TOUR PARTAGER CE
QU'ILS ONT APPRIS AVEC VOUS AINSI
QU'AVEC LES VOISINS, ET AINSI DE SUITE.



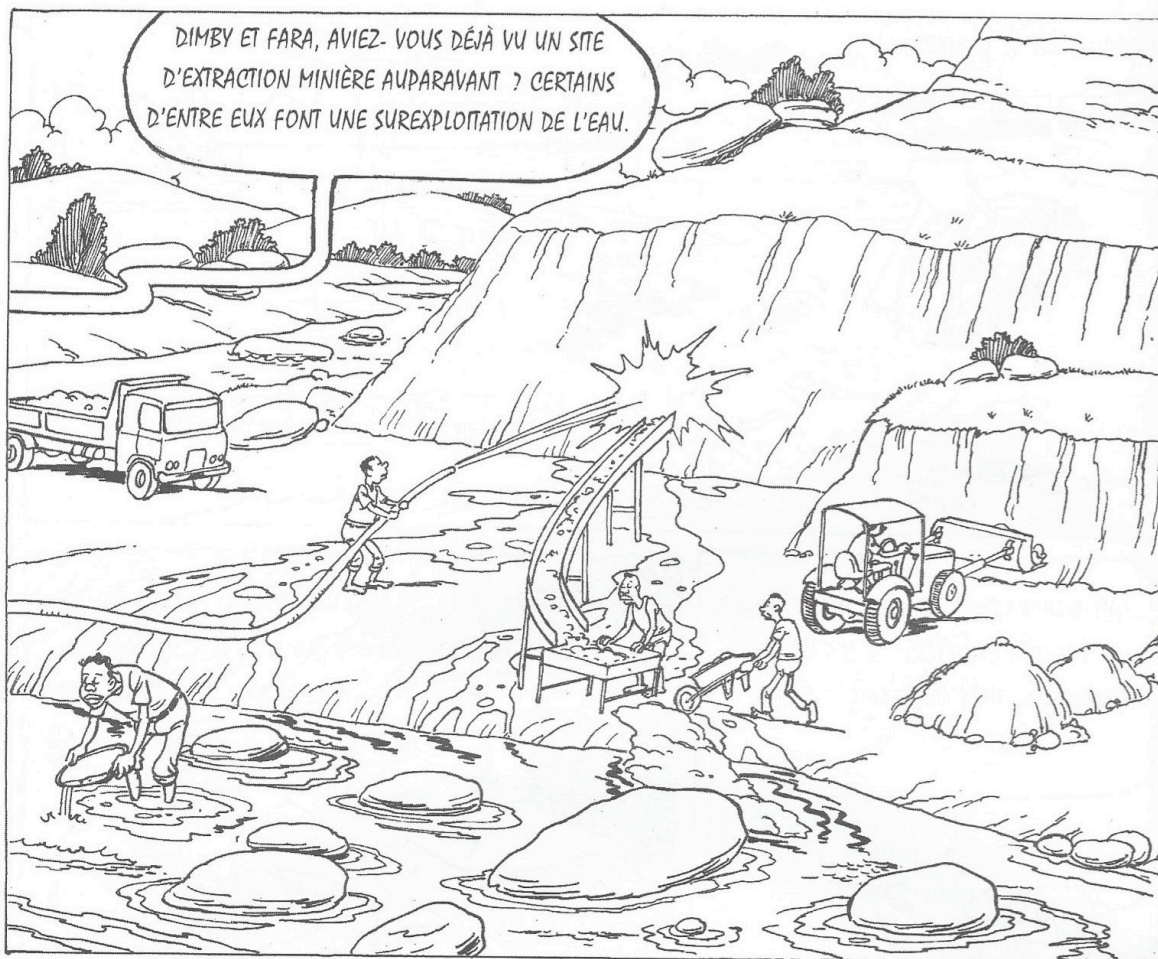
NOUS SOMMES PRÊTS
GRAND PÈRE.

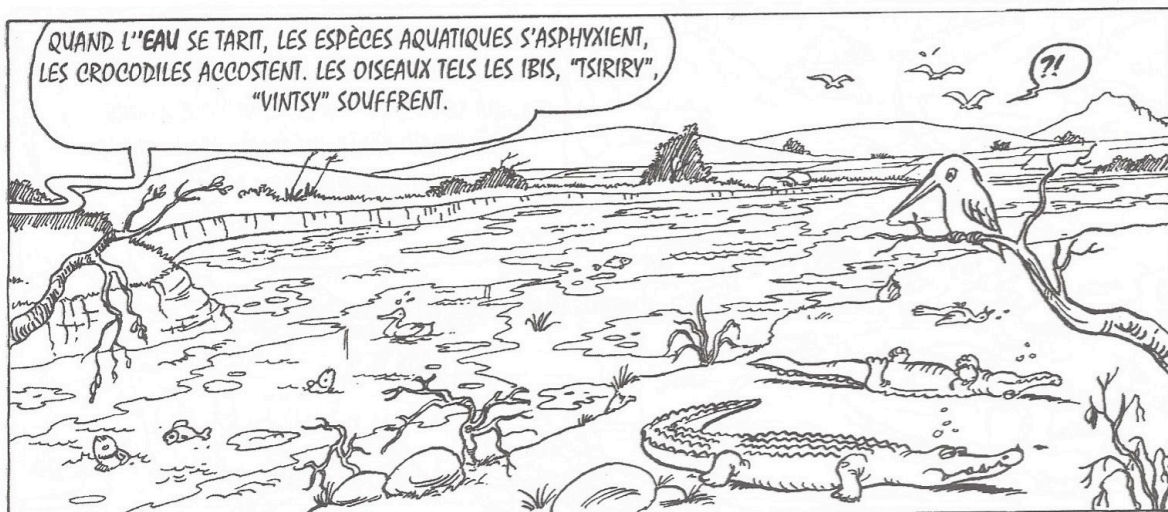
L'EAU EST POLLUEE.

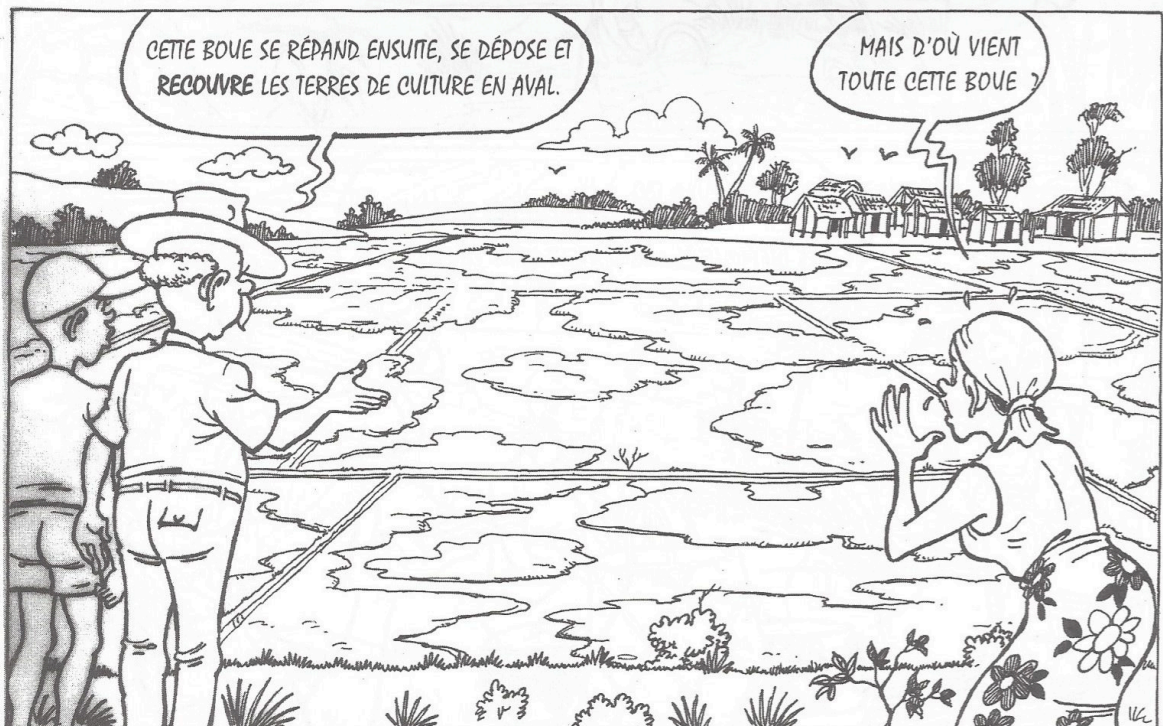
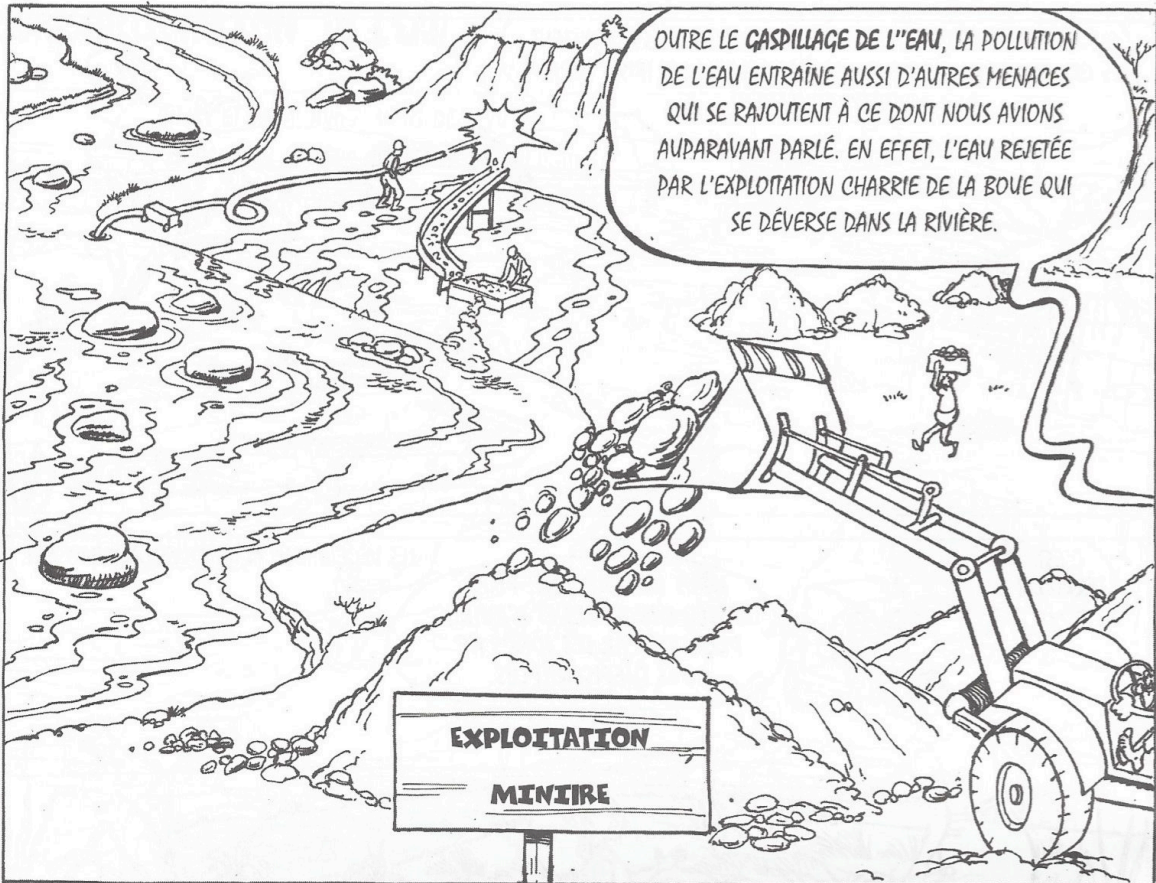
Elise PauariWeld -

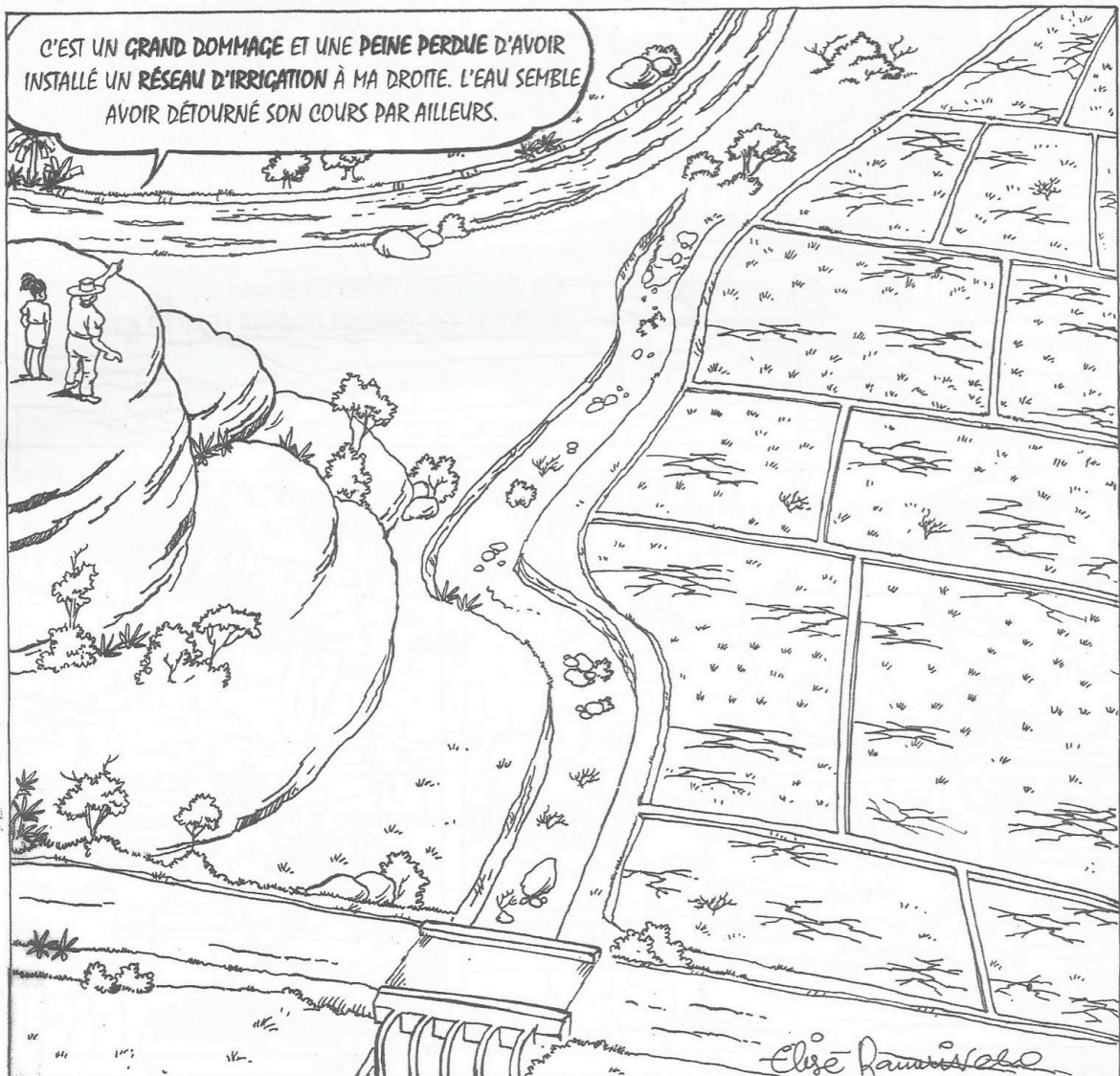
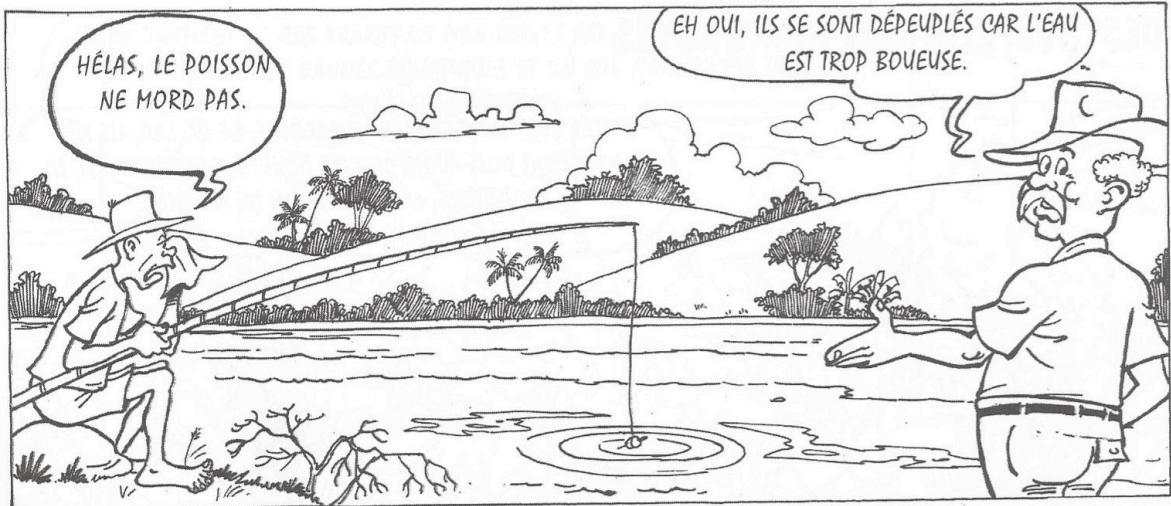


SUREXPLOITATION DE L'EAU

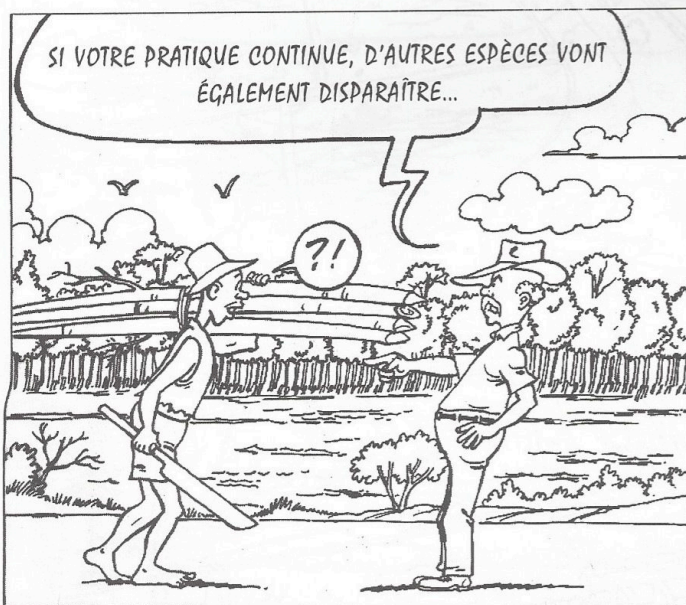






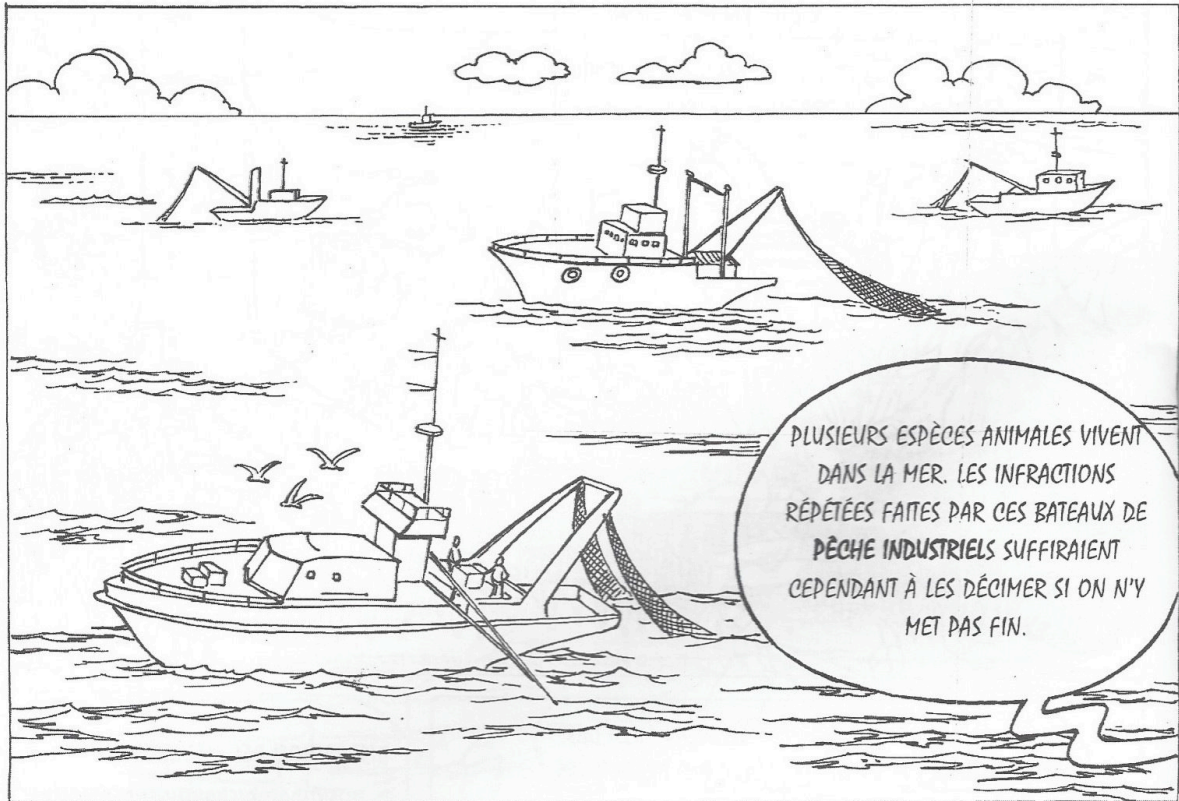


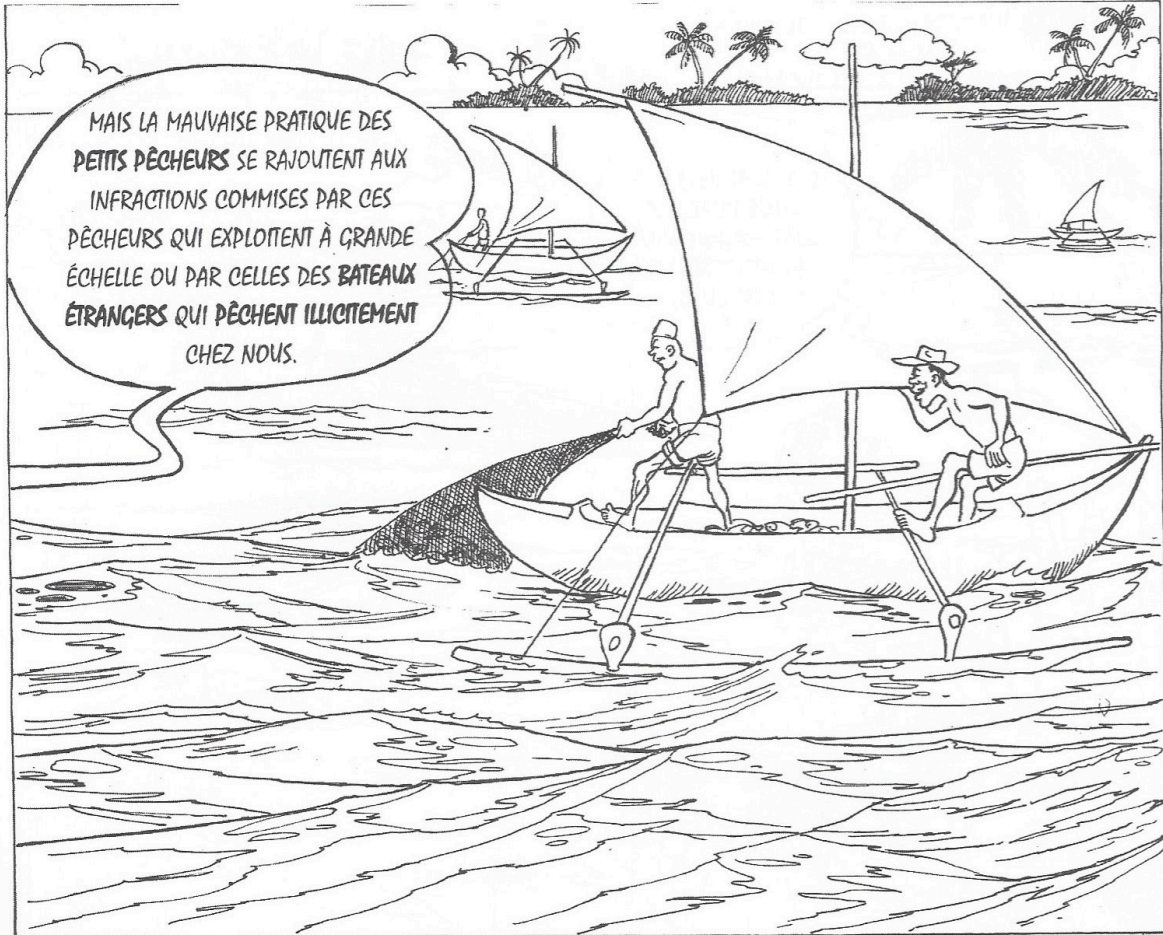
DESTRUCTION DES MANGROVES





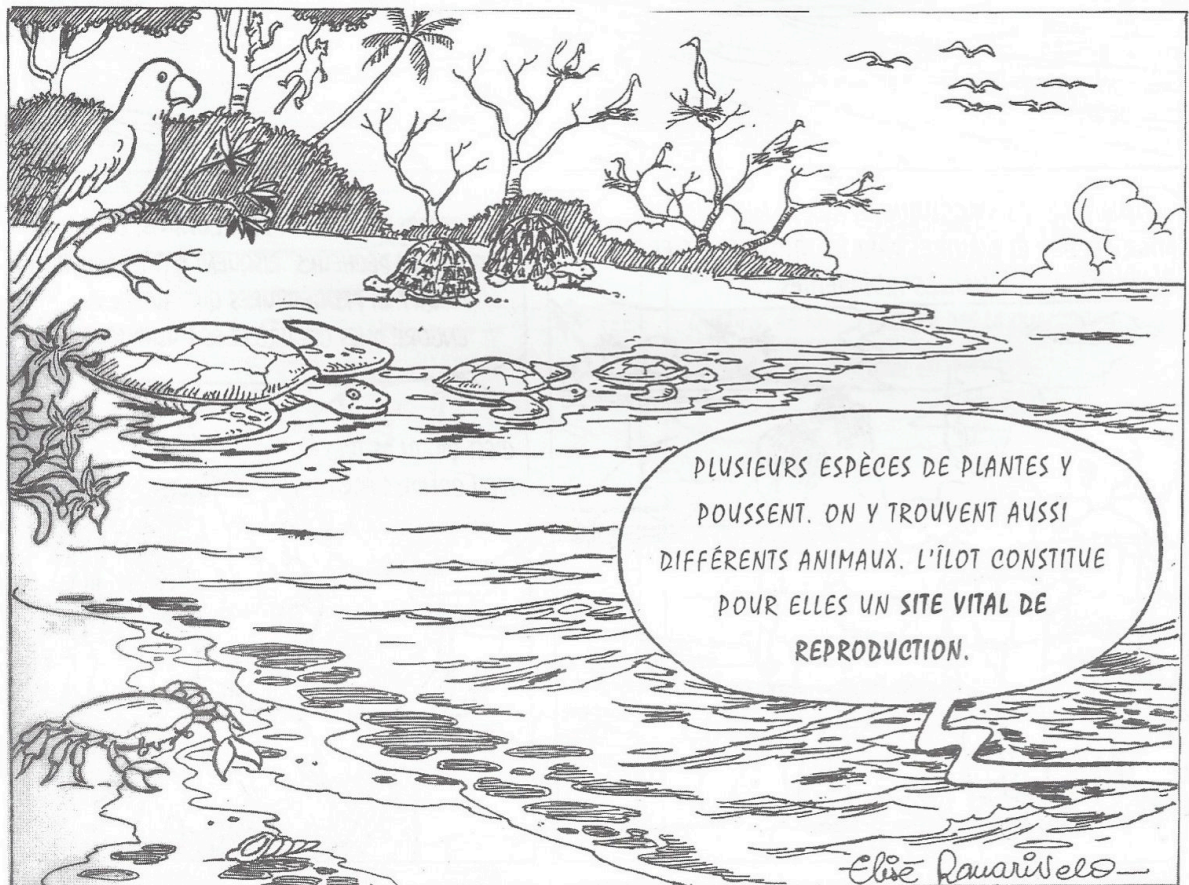
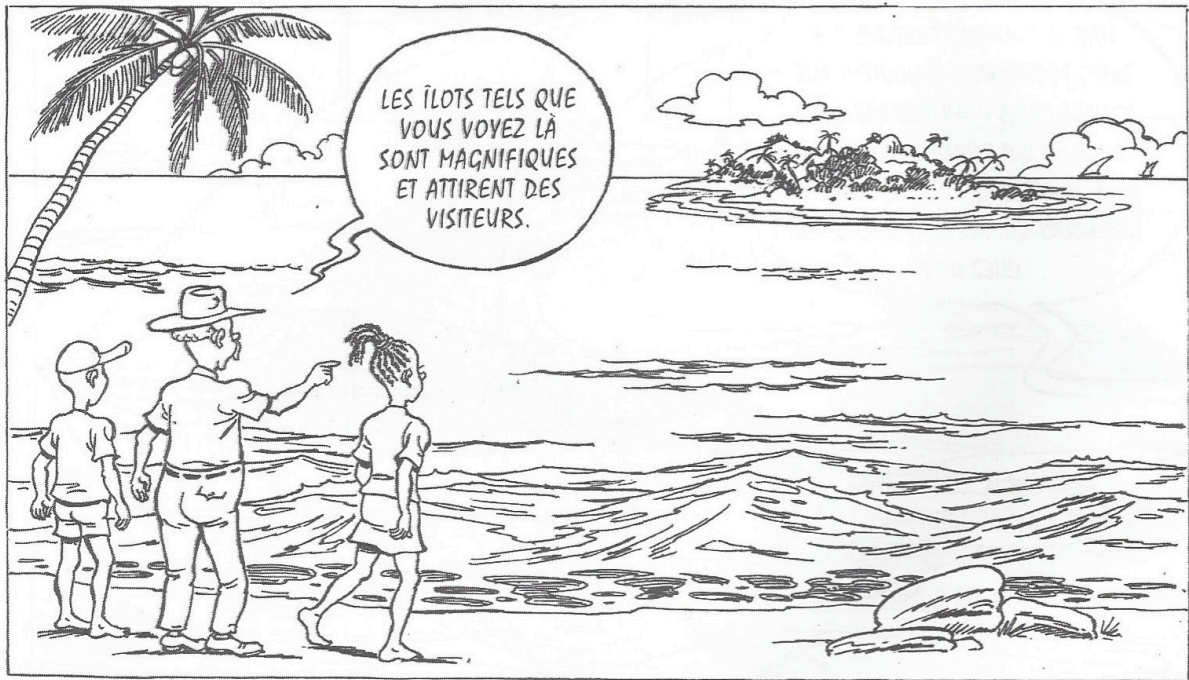
PÊCHE ET INFRACTIONS DIVERSES





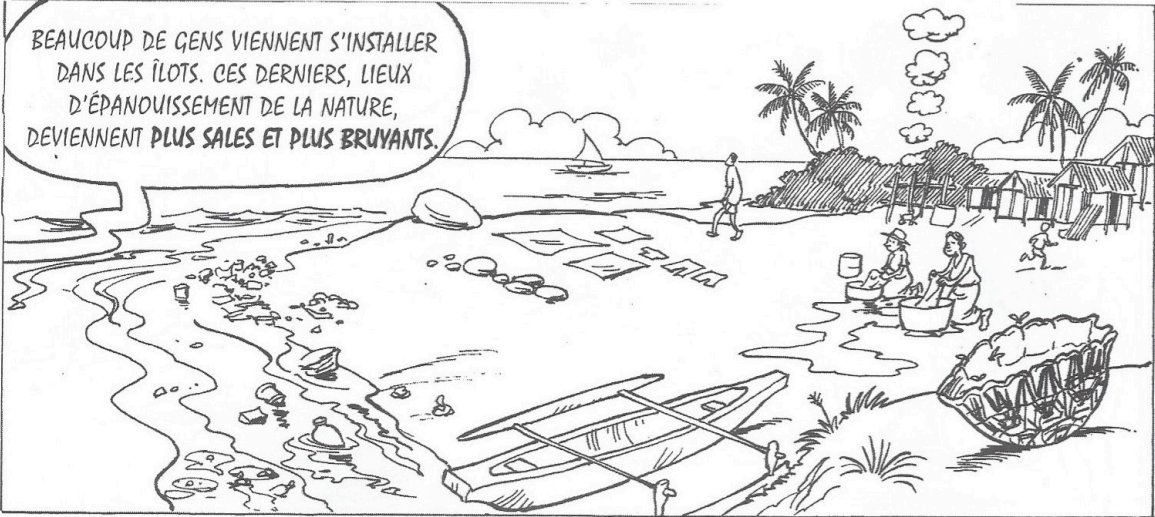
LES ÎLOTS

Elise Ranaivosoa



Elise Ranaivosoa

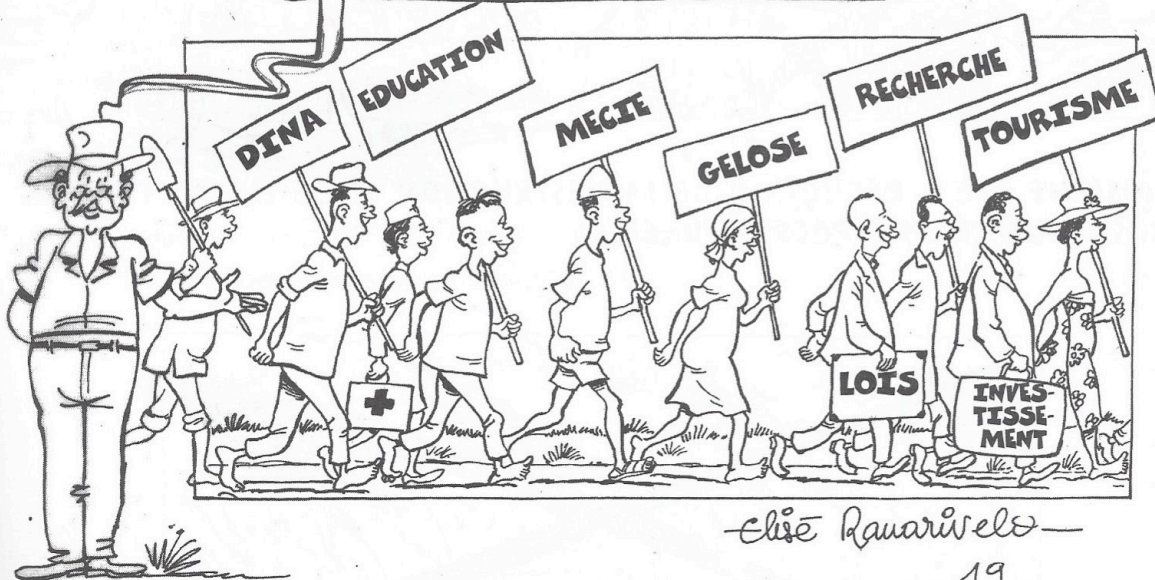




STRATEGIE A ADOPTER

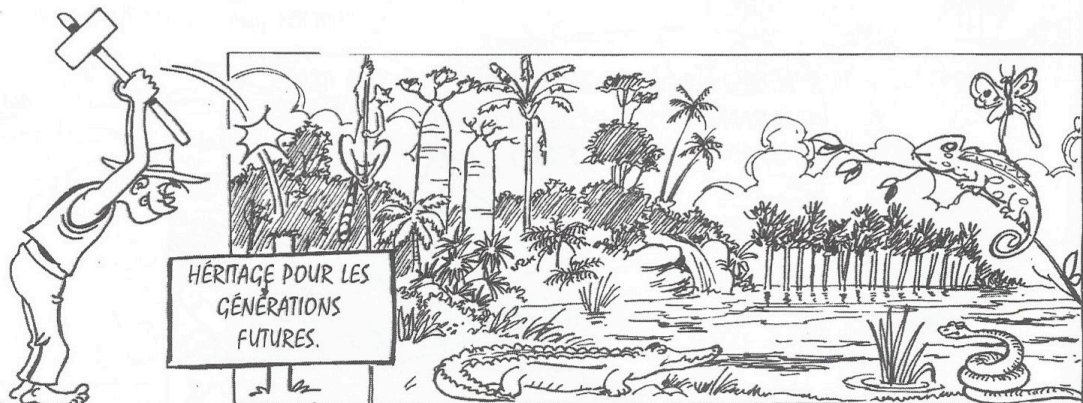


LA STRATÉGIE LA PLUS SÛRE POUR RÉSOUDRE CES PROBLÈMES, PRÉVENIR LES RISQUES ET MENACES SUR LA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ, C'EST DE RESPONSABILISER TOUT LE MONDE À APPLIQUER DES MODES DE GESTION RATIONNELLE DE LA BIODIVERSITÉ, POUR PRÉSERVER SA PÉRENNITÉ.



AXE D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

PREMIER AXE : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

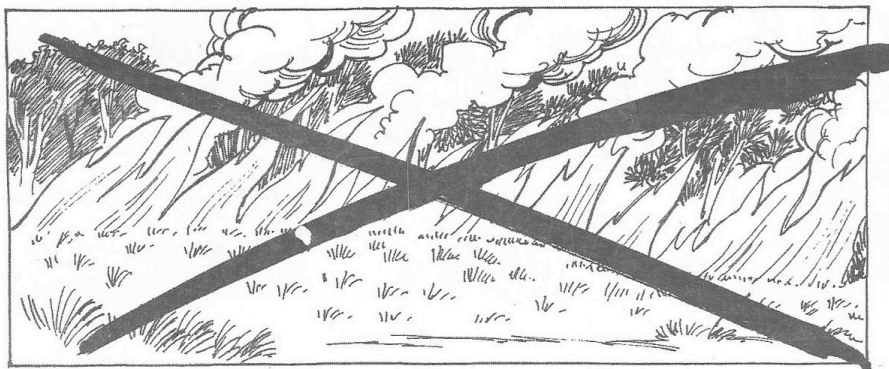


DEUXIÈME AXE : BIODIVERSITÉ, SOURCES DE REVENUS.



Elise Raurivelo.

TROISIÈME AXE : RÉDUCTION DE LA DESTRUCTION ET DE L'EXPLOITATION ABUSIVE DES RESSOURCES NATURELLES.



POUR EN SAVOIR PLUS

- sur le document de Stratégie nationale de gestion Durable de la Biodiversité 2001,
- sur les spécificités de la biodiversité malgache, son évolution et le contexte en général,
- sur les rapports nationaux remis à la Convention sur la Diversité Biologique,
- sur la Monographie Nationale sur la Biodiversité de Madagascar 1997
- sur les Rapports sur l'état de l'environnement

CONTACTER

Ministère de l'Environnement

Ampandrianomby

BP. 571, Tél 22 409 08 / 22 418 47 ; e-mail : minev@dts.mg

Ministère des Eaux et Forêts

Nanisana

BP. 243, tél 22 411 49 / 22 411 55 ; e-mail : dgef@malagasy.com

Office National pour l'Environnement

Antaninarenina

BP. 822, Tél 22 259 99 / 22 641 06 / 07/11 ; e-mail : one@pnae.mg

Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées

Ambatobe

BP. 1424, Tél 22 418 83 / 032 07 214 24; e-mail: angap@dts.mg

Service d'Appui à la gestion de l'Environnement

Ambaranjana

Tél 22 552 76 / 22 556 24; e-mail: sage@blueline.mg

VISITER

L'Espace d'Information et de Documentation pour l'Environnement à l'Office National de l'Environnement

Les sites web www.pnae.mg; www.parc-madagascar.com

Source : MINEF, PNUD, ONE, « Gestion durable de la biodiversité – « Comme la marche du caméléon, un œil sur le futur, un œil sur le passé » », 2003, pp. 1-20.

Carte touristique du Costa Rica

Annexe n°16. Carte touristique du Costa Rica



Source : Oculum Agency, consulté sur www.oculum-agency.net le 15 mai 2013.

Annexe n°17. Desarrollo del Turismo (Capítulo 1)

Capítulo 1



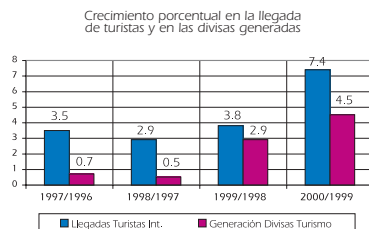
Desarrollo del Turismo

1.1 El turismo en el plano mundial

El turismo en ámbito mundial es una actividad que ha demostrado ser una de las más estables en términos de crecimiento y generación de divisas. Entre 1980 y 1999 la llegada de turistas internacionales en el plano mundial creció a un ritmo anual del 4.6%, mientras que los ingresos generados tuvieron un crecimiento anual compuesto de 9.1%, indicadores ambos que mostraron una estabilidad prácticamente continua, solamente afectada en dos ocasiones en la década pasada: en 1991 como resultado de la Guerra del Golfo y en 1993 como resultado de la recesión que afectó a gran parte de los países industrializados.⁴

El movimiento turístico mostró claramente un extraordinario dinamismo como fenómeno social y económico del siglo anterior y se vislumbra que indudablemente mantendrá esta posición para este siglo que empieza. Las estadísticas muestran cómo año con año más personas en el mundo forman parte de la actividad del turismo que se distingue como uno de los sectores de más rápido crecimiento de la economía mundial.

Gráfico N°1

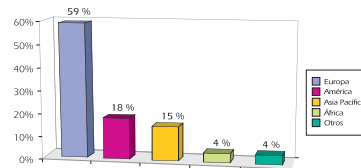


Según datos preliminares de la OMT para 2000, el número de arribo de turistas internacionales es de 667.7 millones, con un incremento del 7.4% respecto a 1999. Por su parte la generación de divisas logró un incremento del 4.5% respecto a 1999, alcanzando los US\$475.8 billones, para un promedio per cápita de US\$680.88, ligeramente inferior a los años 1998 y 1999 en que se ubicó en US\$692 y US\$700.1 respectivamente.

Las cuotas de mercado se presentan a continuación.

Gráfico N° 2.

Porcentajes de llegadas de turistas internacionales por región



En el entorno centroamericano incluyendo Belice y Panamá, los indicadores de la actividad turística muestran un crecimiento sostenido con promedios por encima de la media mundial; en este ámbito, Costa Rica se consolida como principal líder receptor de visitantes extranjeros, alcanzando en 2001 la cifra de 1,131,598 e ingresos de 1,277.6 millones de dólares.

4 CLADS-INCAE Destination: Central America, A conceptual Framework for Regional Tourism Development, Noviembre 1998.

Cuadro N°1 Llegadas de turistas internacionales por región

Región	2000	2010	2020	Cuota % Mercado 2010	Tasa promedio 2010
<i>Africa</i>	27.4	47.0	77.3	4.7	5.6
<i>Américas</i>	130.2	190.4	282.3	18.9	3.9
<i>Asia Pacífico</i>	92.9	195.2	397.2	19.4	7.7
<i>Europa</i>	393.4	527.3	717.0	52.4	3.0
<i>Oriente</i>	18.3	35.9	68.5	3.6	7.0
<i>Asia Meridional</i>	5.5	10.6	18.8	1.1	6.7
Total	667.7	1006.4	1561.1	100	4.2

Fuente OMT

Cuadro N°2 Llegadas de turistas internacionales a la región de América (en millones).

Región	2000	2010	2020	Cuota % Mercado 2010	Tasa promedio 2010
<i>Norte</i>	92.7	131.9	192.0	69.3	3.6
<i>Caribe</i>	17.5	26.6	40.0	14.0	4.3
<i>Central</i>	3.2	5.0	7.5	2.6	4.5
<i>Sur</i>	16.9	26.9	42.8	14.1	4.8
Total	130.2	190.4	282.3	100	3.9

Fuente OMT

1.2 Proyecciones a futuro

Las proyecciones realizadas para el mundo entero por OMT⁵ se presentan a continuación.

1.2.1 Condiciones cambiantes del entorno

El entorno social y económico del mundo está cambiando drásticamente a partir de los graves hechos acontecidos en los Estados Unidos con los ataques terroristas. Si bien es cierto todavía es muy pronto para aventurar un vaticinio certero sobre el futuro, la experiencia del desarrollo turístico ha mostrado la rigidez de la demanda, su resistencia a las crisis y una gran capacidad para superar situaciones adversas de inestabilidad política, económica o debida a catástrofes naturales.

Luego de los atentados del 11 de setiembre la OMT⁶ describió los posibles escenarios de la siguiente manera: "No se espera que la demanda turística mundial se contraiga de forma severa. Desde la óptica turística uno de los escenarios posibles sería una redistribución de la demanda total

a favor del turismo regional e interno, sin cambios sustanciales en las motivaciones de los viajes, acompañada con posibles modificaciones del gasto total y de la estancia media. El sector de transporte aéreo se podría ver más afectado que los demás modos de transporte. Podrían ser mayores los impactos sobre los viajes a larga distancia que los vuelos internos o de corto alcance."

Ciertamente el turismo demostró ser un sector económico resistente y estable porque a pesar de la situación, en el 2001 hubo 693 millones de llegadas de turistas, lo cual representó un retroceso del -0.6% ó 4 millones menos con respecto a los 697 millones del 2000; aun cuando representó una grave crisis porque fue la primera vez desde 1982 que experimentó una caída, su retroceso fue menos doloroso de lo esperado inicialmente⁷.

Aun cuando la situación en el 2002 no es completamente favorable, se está empezando a evidenciar alguna recuperación: el miedo se está disipando gradualmente y los negocios vuelven de forma gradual a la normalidad, sobre todo en lo que se

5 OMT Turismo: Panorama 2020.

6 OMT, "Impactos de los atentados en los Estados Unidos sobre el turismo internacional: Un primer análisis" 2001 www.world-tourism.org

7 OMT, "El turismo demuestra ser un sector económico resistente y estable" 2002, www.world-tourism.org



Osa.

Canopy



refiere a viajes intrarregionales. La OMT presume que durante el 2002 podría manifestarse una demanda reprimida de viajes que han ido posponiéndose ⁸.

Aunque es claro que la situación vivida impactó y seguirá impactando negativamente la industria turística nacional, cabría esperar mayores posibilidades de recuperación en comparación con los competidores más cercanos en virtud de la especificidad, diferenciación y excelente imagen internacional del producto nacional. Por lo pronto, Costa Rica fue el único país en la región de las Américas

que finalizó el año 2001 con un saldo positivo del 4% de crecimiento, y en los primeros meses del 2002 el crecimiento se encuentra en -3.9%.

Aun cuando se puede esperar que lo peor de la crisis ya pasó, el país está urgido de desarrollar las estrategias y acciones de corto plazo que permitan contrarrestar los efectos negativos y mantener concomitantemente la posición de ventaja que ha tenido en la región.

Teniendo esto presente, para efectos de este plan se estarían manteniendo las proyecciones de creci-

8 Ídem.

miento estimadas por la OMT hasta el 2020 (Sección 1.2 Proyecciones a futuro), y las expectativas de cambio que se han visualizado sobre los factores determinantes del turismo, con la excepción de los aspectos relacionados con seguridad internacional que obviamente ha variado sustancialmente.

A continuación se describen algunos rasgos sobresalientes relacionados con estos factores claves del crecimiento turístico:

a. Seguridad Internacional

El concepto de seguridad internacional ha dado un giro vertiginoso producto de los acontecimientos ya descritos. El punto de referencia histórico para evaluar las condiciones de seguridad, por lo menos en América, fue siempre la condición propia de los Estados Unidos, situación que ha dado paso a un concepto más global de seguridad. Posiblemente el riesgo inherente de la generalización por parte del público está dibujando un mapa difuso de regiones diferenciadas bajo la percepción de inseguridad que indudablemente afecta a muchos destinos turísticos. El recuento histórico de esta situación hace recordar la situación de Centroamérica en los periodos de enfrentamiento armado, la guerra del Golfo, el conflicto en Kósovo o los hechos terroristas en Luxor, que de una u otra manera promovieron visiones generalizadas de regiones poco seguras para el turismo. El impacto directo de estas situaciones no fue una disminución en el crecimiento turístico a nivel mundial sino una reorientación de los flujos turísticos.

Probablemente las condiciones actuales, la expectativa es que si algunos destinos se viesen afectados más severamente, los flujos turísticos se orientarían hacia otros de similar naturaleza.

Presagia la OMT ⁹ que algunos países estarían iniciando una serie de acciones de respuesta anticipada para conseguir que sus destinos turísticos sean percibidos por los mercados turísticos de forma clara y diferenciada, lo que sin duda reforzará su posicionamiento.



Paragliding Caldera

Aun para destinos que puedan estar sufriendo en menor grado los embates de la inseguridad, debe considerarse que la percepción de seguridad es ahora un concepto que trasciende el ámbito netamente geopolítico, y empieza a definirse más globalmente en términos de los componentes empresariales del turismo.

Las medidas de seguridad son percibidas y valoradas por los clientes como una responsabilidad en los componentes de la cadena del valor; situación evidente con las nuevas medidas de seguridad implantadas por las líneas aéreas en prácticamente todos los aeropuertos del mundo y que sin lugar a dudas pronto lo serán en el plano de tour operadoras, agencias de viaje, renta autos, hoteles y otros más.

Si bien la valoración anterior escapa a las posibilidades de manejo por parte de los gobiernos, lo cierto es que la gestión en el manejo de crisis de-

9 Idem.

be ser considerado de inmediato como un elemento estratégico de la máxima importancia. Urge en este sentido el desarrollo de acciones muy concretas en el corto plazo para garantizar una respuesta adecuada en términos de la promoción turística, las relaciones públicas, la comunicación y la comercialización, la planificación del espacio turístico y desarrollo de productos de alta calidad.

La OMT está trabajando en nuevos estudios sobre la mejora de la seguridad de los turistas, así como en el posicionamiento y consolidación de la imagen de destinos turísticos, con lo cual se tendrán nuevos elementos a futuro para enfrentar la situación.

b. Envejecimiento de la población ¹⁰

El envejecimiento de las poblaciones de los principales países emisores de turismo provocará un aumento en la cantidad de personas con disposición al turismo, que contarán con el tiempo y el dinero necesarios. Este tipo de turista tiene mucha más experiencia en gastos discrecionales y está mejor informado sobre las posibilidades de viaje, de manera que será un consumidor que exigirá más por su dinero y que estará interesado en cada vez más productos y servicios turísticos y nuevas necesidades.

c. Nueva visión sobre la sostenibilidad ambiental y cultural

Aumentará el nivel de conciencia y preocupación sobre problemas ecológicos en el mundo entero lo que ejercerá una considerable presión para promover desarrollos turísticos con el menor trastorno posible sobre variables ecológicas y culturales. La sostenibilidad como nuevo modelo de desarrollo económico se abre camino en el mundo entero y provoca cambios en las necesidades humanas para producir con ello modificaciones relativas con respecto a una nueva valoración del ambiente social, cultural y ambiental como elementos fundamentales en la sociedad.

Los consumidores de los mercados industrializados están cobrando cada vez mayor conciencia de los problemas ecológicos y están cada vez más informados de los destinos y productos turísticos. Por esta razón se espera que el turismo discrecional convencional (bajo el concepto de centros de vacaciones o circuitos) crezca más lentamente que las formas alternativas basadas en actividades especiales relacionadas con medio ambiente, sociedad y cultura como lo son la aventura y el turismo de naturaleza.

Reserva Natural Absoluta Cabo Blanco



¹⁰ Las ideas a continuación están basadas en el documento "Previsiones del turismo mundial hasta el año 2000 y después" OMT 1995

d. Nuevas preferencias y expectativas de los consumidores-turistas

El paradigma turístico tradicional se ha desarrollado fundamentalmente a partir de la asimetría informativa entre el demandante de servicios turísticos y la zona receptora de destino, no paliada suficientemente por los tour operadores que han intermediado la comercialización en la industria. Contrariamente, el nuevo paradigma turístico se está fundamentando en la mayor experiencia viajera de los consumidores turistas, así como por la facilidad para adquirir información neutral relativa al producto-servicio turístico que se desea contratar.

Esta circunstancia se traduce en una mayor correspondencia entre la calidad del producto-servicio turístico deseado por el consumidor turista y la ofrecida por los distintos agentes que configuran el destino turístico. El nuevo paradigma penalizará a los destinos turísticos cuya oferta real no se corresponda con la promocionada a través de los canales de comercialización, ya sea mediante una desviación de la demanda o a través de la degradación de la misma.

La demanda turística bajo el nuevo paradigma está experimentando un cambio de valores. En particular, se acentúa el deseo por la variedad para elegir, se amplían muy particularmente las características relativas a la diversión, la aventura, la búsqueda de lo natural, en un marco de mayor sensibilidad ante el entorno cultural y medioambiental del destino turístico.

El nuevo turismo está viendo incrementar el número de viajeros que desean participar activamente en el diseño de sus vacaciones, aumentando la espontaneidad y los cambios sobre las cuestiones planificadas en el lugar de origen, huyendo de la homogeneidad en favor de la diferencia.

En fin, la preferencia por una vida más saludable está favoreciendo la integración del ocio y los viajes en un nuevo estilo de vivir cada vez más extendido. Se prevé que la evolución turística de este tipo llegará a proliferar en todas las regiones y que cada vez más turistas que toman vacaciones discretionales incluirán elementos de naturaleza o cultura como parte de su viaje o escogerán un destino que es conocido por su enfoque sostenible del desarrollo.

e. Nuevas tecnologías

La industria turística es extremadamente intensiva en la transmisión de información, por lo que la adopción y difusión de las nuevas tecnologías constituyen un elemento de insoslayable importancia. El impacto de las nuevas tecnologías de la información no constituye una mera innovación de procesos. Principalmente, las nuevas tecnologías de la información están cambiando las reglas del juego y alterando substancialmente el papel de cada agente económico en el proceso de creación del valor en la industria turística.

Las nuevas tecnologías de la información posibilitan la introducción de mejoras substanciales en costes, frente a la distribución tradicional, además de favorecer la transición de productos-servicios estandarizados propios del turismo de masas, hacia una industria turística proveedora de productos-servicios turísticos flexibles y adaptables a una demanda diferenciada.

f. Nuevas formas organizativas y de producción

El paradigma turístico tradicional se ha caracterizado por la comercialización de paquetes turísticos rígidos, favorecedores de la generación de economías de escala, con objeto de reducir el coste medio, y consecuentemente el precio, de los productos-servicios turísticos.

Las perspectivas a futuro parecen favorecer formas más flexibles en el diseño y comercialización de productos turísticos con el objeto de acercarse cada vez más a las expectativas de los viajeros; la forma tradicional del paquete turístico estaría cambiando hacia una atención más personalizada y a la oferta de multiproductos que el mismo cliente podría ensamblar a la hora de la compra.

En particular, el nuevo paradigma turístico apunta hacia el establecimiento de vínculos y arreglos comerciales entre empresas para poder satisfacer esa flexibilidad, antes que la forma tradicional de integración vertical. Es decir, no se espera que empre-



sas individuales amplíen el espectro de servicios sino más bien se esperaría el acuerdo entre varias empresas especializadas en distintos servicios para lograr con ello la complementariedad requerida para el diseño y comercialización de productos y servicios flexibles.

g. Nuevas tendencias en la dirección de empresas

Las nuevas tendencias en la dirección de empresas turísticas están abandonando las técnicas masivas en favor de las relacionales particulares, poniendo el acento de la importancia no tanto en la maximización de la capacidad como en la rentabilidad a largo plazo.

En este nuevo escenario, la competencia entre empresas no se centra únicamente en el precio, sino que se traslada a otras variables como la diferenciación del producto-servicio, la innovación, la calidad o la superior generación de valor en favor del consumidor. Los recursos humanos pasan a jugar un papel determinante no como un coste de producción, sino por el contrario, como la clave del éxito en la consecución de los objetivos de la empresa turística.

Corcovado

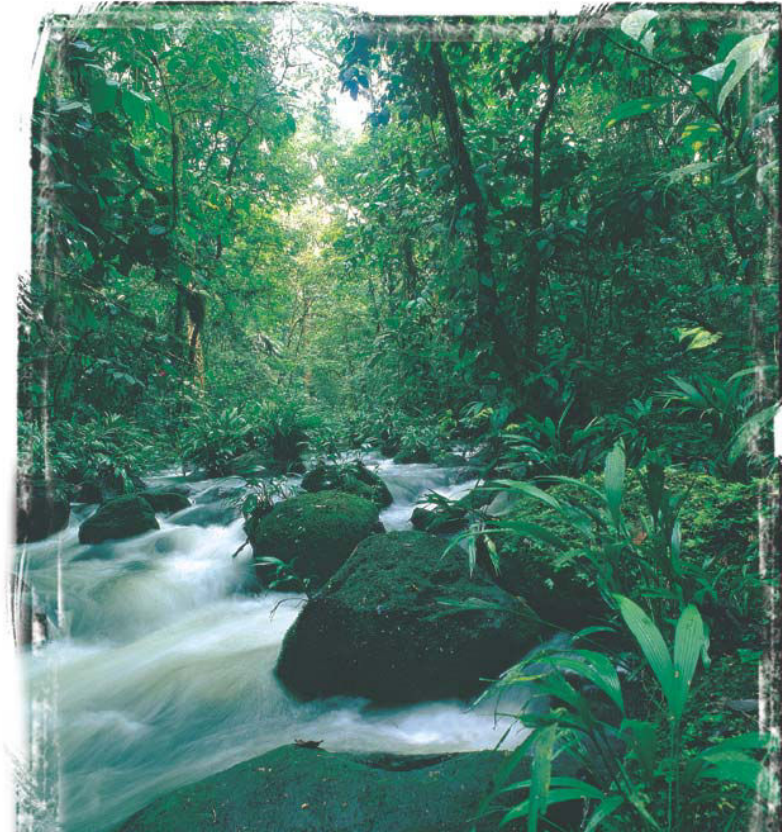
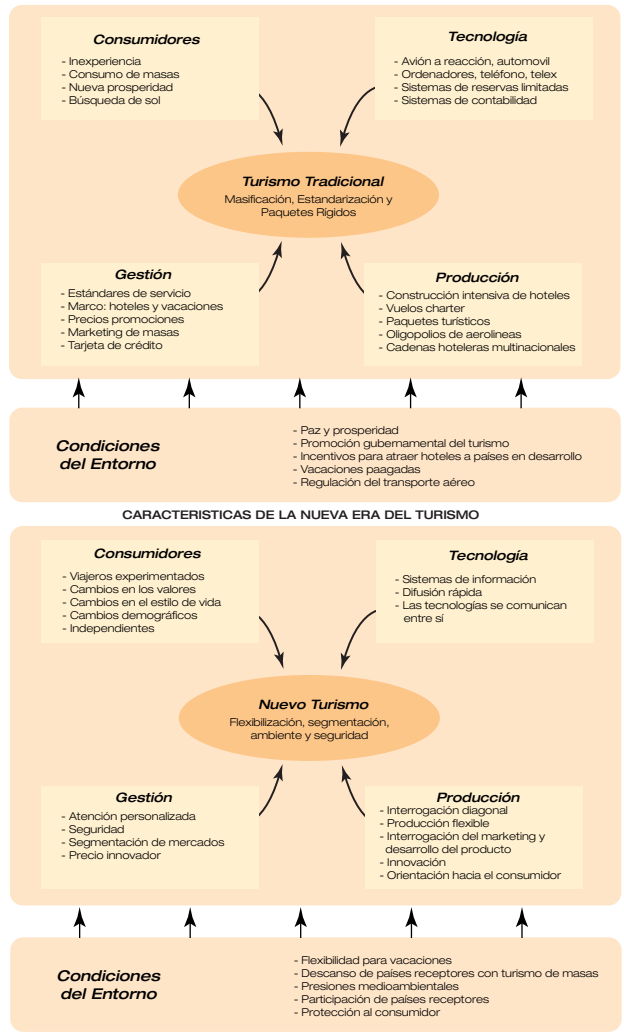


Figura N°1. Cambio de paradigma sobre la percepción del turismo





Source : ICT, « Plan general de desarrollo Turístico Sostenible 2002-2012 », San José, pp. 5-14.

Annexe n°18. El turismo en Costa Rica (Capítulo 2)

Capítulo 2



El Turismo en Costa Rica

2.1 Indicadores de la actividad para Costa Rica

2.1.1 Crecimiento

Sin duda uno de los indicadores más importantes del desarrollo turístico en Costa Rica, lo constituye el número de arribos de turistas internacionales, no solo por su efecto directo en la generación de divisas, sino en otras variables como la inversión y empleo en diversas actividades económicas relacionadas.

Para Costa Rica, superar el millón de turistas internacionales durante el año 1999, marcó un récord en la historia y evidenció la dificultad de plantear las metas de crecimiento sobre una base marginal, así como un reto permanente el mantener la tasa de crecimiento por encima del nivel de crecimiento mundial reportado por la OMT.

El crecimiento en llegada de turistas internacionales para 2001, fue del 4.0%, menor al porcentaje de crecimiento del año 2000, en que representó un 5.4%, sin embargo dicho porcentaje asemeja el ritmo de crecimiento mundial estimado en 4.1%.

Similar comportamiento se aprecia en la variable generación de divisas, la cual aumenta de \$1.036.1 millones en 1999 a \$1.229.2 en el 2000, equivalente a un 18.6% de crecimiento, mientras que en 1999 el crecimiento fue del 17.3%. Dicho comportamiento es explicado especialmente porque el ingreso de turistas internacionales y el gasto medio de los turistas ejerce una relación directa en la estimación de la generación

de divisas. La tasa de crecimiento en la generación de divisas para el año 2001 fue del 3.9%, la cual es explicada por el efecto que ocasionaron los atentados terroristas en los Estados Unidos.

El ritmo de incremento de la cantidad de habitaciones disponibles creció en promedio un 4.25% anual durante los últimos seis años mostrando una disminución paulatina desde 1997. Este comportamiento se atribuye principalmente a la disminución sustancial de los incentivos turísticos para la inversión y también, aunque en menor medida, al hecho de que la oferta de habitaciones existentes en algunas zonas del país desestimuló la entrada de nuevas empresas por el efecto de saturación observada en esas zonas.



A la luz de estos indicadores en el año 2000, se observa un crecimiento sostenido, más allá de un éxito coyuntural, fundamentado en la comparación del promedio de los resultados de los últimos seis años respecto al año 2000, en donde sobresalen el arribo de turistas internacionales, el ingreso de divisas por turismo y la inversión turística. Sólo muestra rezago el número de habitaciones y visitantes por medio de cruceros, con excepción del año 1996 en donde los indicadores registran una baja sensible.

La situación para el año 2001 mostró importantes variaciones en los niveles de crecimiento, los cuales deben ser analizados teniendo en cuenta el efecto de los atentados terroristas perpetrados el 11 de septiembre de 2001 y la incertidumbre para realizar proyecciones y demás mediciones de efecto que este hecho provoca en el desarrollo turístico nacional e internacional.

Cuadro N°3 Costa Rica, Principales Indicadores Turísticos 1995-2001.

Indicador	1995	1996	1997	1998	1999	2000 ¹¹	2001
Turistas Internac.	784,6156	781,127	811,490	942,778	1,031,585	1,088,075	1,131,406
Divisas (mill. US)	59.6	688.6	719.3	829.4	1,036.1	1,229.2	1,277.6
Inversión (mill. US)	137.77	33.97	77.46	209.06	25.29	38.03	45.31
Habitaciones Total	25,328	27,103	27,860	28,084	28,826	29,497	31706
Cruceros (atraques)	164	168	202	253	253	199	195
Visitantes cruceros	139,428	158,742	201,386	235,039	235,039	189,814	188,596

Fuente Dirección de Planificación, ICT.



Cuadro N°4 Porcentaje de Crecimiento Anual para diferentes Indicadores. 1995-2001.

Indicador	1995	1996	1997	1998	1999	2000 ¹¹	2001	Prom.
Turistas Internac.	3.0%	-0.4%	4.0%	16.2%	9.4%	5.5%	4.0%	4.0%
Divisas (mill. US)	5.4%	4.4%	4.5%	22.8%	24.9%	18.6%	3.9%	5.4%
Inversión (mill. US)	51.5%	-75.4%	128.0%	169.9%	87.4%	50.4%	51.4%	66.1%
Habitaciones total	10.0%	7.0%	2.8%	0.8%	2.6%	2.3%	7.5%	4.7%
Cruceros (atraques)	-5.2%	2.4%	20.2%	8.9%	15.0%	21.3%	-2.0%	2.4%
Visitantes cruceros	-10.4%	13.9%	26.9%	11.4%	4.7%	-19.2%	-0.6%	4.7%

Fuente Dirección de Planificación, ICT.

2.1.2 Inversión

En el año 2001, la inversión declarada turística fue de C15,697,510,197.29 equivalentes a \$47.7 millones de dólares ¹², de los cuales un 80.8% corresponde a la actividad de hospedaje; las empresas gastronómicas representan el 12.59% y el restante 6.6% se distribuyó entre las actividades de agencia de viajes, transporte acuático y alquiler de autos.

Al analizar la inversión declarada turística por provincia, se tiene que todas tuvieron participación y San José tiene el registro mayor con un 65.3% del total tramitado durante el año 2001.

Este indicador presenta una significativa recuperación, la cual se refleja en los niveles alcanzados durante 1999, 2000 y 2001 en que pasó de \$25.29

millones, \$38.03 millones y a \$47.7 millones, con un incremento anual del 50.3% y 33.8% respectivamente. El ritmo promedio de crecimiento de la inversión en dólares durante los últimos siete años es de 66.1.

2.1.3 Posición en el mercado mundial

En el ámbito mundial, Costa Rica mantiene una participación estable con tendencia al crecimiento, especialmente en lo referente a generación de divisas. Los datos concernientes a la importancia relativa del país en el plano internacional, para los indicadores de llegadas de turistas internacionales y generación de divisas en dólares US, pueden observarse en el cuadro 5.

¹¹ Cifras preliminares.

¹² Según promedio anual del tipo de cambio interbancario, venta (colones por EUA dólares), BCCR.

Cuadro N°5 Costa Rica en el mercado mundial.

Años	Costa Rica ¹³		Mundo ¹⁴		Importancia Relativa	
	Nº Turistas (miles)	Divisas (US \$ mill.)	Nº Turistas (miles)	Divisas (US \$ mill.)	Nº Turistas (miles)	Divisas (US \$ mill.)
1994	761,4	625,7	545.978	345.540	0,14%	0,18%
1995	784,6	659,63	561.027	380.693	0,14%	0,17%
1996	781,1	688,6	593.638	422.745	0,13%	0,16%
1997	811,5	719,3	619.574	438.165	0,13%	0,16%
1998	942,7	883,5	635.134	439.393	0,15%	0,20%
1999	1.031,6	1.036,1	650.400	455.400	0,16%	0,22%
2000	1.088,1	1.229,2	698.800	475.800	0,15%	0,25%
2001	1.131,4	1.277,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fuente: OMT & ICT

Dentro de la clasificación de los principales generadores de ingresos turísticos en las Américas, Costa Rica mejoró cuatro posiciones al pasar del sitio 19 en 1990 al 15 de los primeros 25 países en 1998, conservando la posición con respecto al año 1997¹⁵. La lista es encabezada por Estados Unidos, Canadá y México, respectivamente y Costa Rica es el único país centroamericano que figura en la lista.

2.1.4 Competidores

La clasificación de competidores de Costa Rica comúnmente está en función del producto turístico ofrecido, influenciado por la distancia geográfica respecto a los principales emisores de turistas.

Para un estudio más amplio de los competidores turísticos de Costa Rica hay que valorar la variedad y jerarquía de los atractivos, así como los precios del destino turístico.

Costa Rica compite en varios segmentos debido a su biodiversidad e imagen natural. En este sentido, se estima que para el producto de "playa", los competidores más sobresalientes son México, República Dominicana, Cuba, Caribe Insular, Cancún y Hawái; mientras que para productos de "naturaleza" se considera a los países de Centroamérica, África, Sudamérica (especialmente Galápagos, Pe-

rú y Brasil) y algunos destinos en Estados Unidos¹⁶. La competencia se está incrementando debido a que muchos de estos países han decidido variar sus estrategias de comercialización utilizando conceptos e imágenes similares a las de Costa Rica (basadas en naturaleza y complementariedad de productos) y por otra parte han puesto en operación nuevas Leyes de incentivos para impulsar la inversión turística.

De los 41.9 millones de turistas estadounidenses que visitaron algún país americano el 77.8% fueron a Canadá y México, 2.8% a Centroamérica, 2.7% a Sur América y el 16.6% visitó el Caribe. Lo anterior significa que los principales receptores de turistas norteamericanos en el continente son: México, Canadá, Puerto Rico, Jamaica, República Dominicana, Brasil, Hawái (USA), y Aruba y similares resultados se obtienen del análisis de preferencias de viaje de los canadienses.

En el área de precios¹⁷, Costa Rica es uno de los mercados turísticos más caros del continente. En general, el costo de una estadía de 7 noches, transporte y alimentación es mayor en Costa Rica que en Guatemala, Belice, República Dominicana, Cuba, Venezuela, Panamá y similar al costo en México. Por su parte es más barato que Brasil y Jamaica. Debe quedar claro que el precio alto no es necesariamente el reflejo de un factor negativo

Desfile carretas



13 Registros ICT.
 14 Estimaciones OMT.
 15 OMT. Las Américas: Tendencias del Mercado Turístico. Edición 1999.
 16 Inman, C. Segura, G. Turismo en Costa Rica: La visión de largo plazo. CLADS-INCAE, 1998.
 17 Estudio de los paquetes turísticos hacia Costa Rica y otros destinos competidores: Temporada alta 1997. Dirección de Planificación ICT, 1998.



porque bien podría considerarse que la venta del producto en el mercado internacional a un precio alto, se traduce en un aumento en la generación de divisas y la posibilidad de distribuir mayores recursos económicos en el plano local.

En todo caso, lo importante para el país es mantener un precio competitivo con respecto a los competidores.

2.1.5 Demanda turística por mercado de origen

La demanda turística es altamente sensible a las tendencias (gusto y preferencia) de los mercados emisores y principalmente de Estados Unidos. La evolución de la demanda turística por mercados emisores se muestra en el cuadro N° 6.

Cuadro N°6 Evolución de la demanda por mercados emisores.

Pais/Región	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Crec. Anual Promedio
Gran total	784610	781127	811490	942853	1031585	1088075	1131406	4,0%
Estados Unidos	287434	271320	285361	347442	392556	429725	429093	9,1%
México	19975	22326	30109	30109	31875	33432	36841	8,4%
Canadá	41898	36271	37032	42097	45565	52696	52661	2,1%
Centroamérica	218023	234326	247039	293810	310661	286466	320277	5,7%
Caribe	7125	6704	7765	8910	9327	9450	9298	1,3%
Europa	132057	129478	126706	127491	141331	151393	150796	0,6%
Sur América	58600	58932	59030	68851	73340	95612	103917	8,4%
Otras zonas	19498	21770	23210	24143	26930	29301	28523	8,8%

Fuente Dirección de Planificación, ICT.

Es importante destacar que Costa Rica presenta un crecimiento promedio anual desde 1995 al 2001, positivo en todas las regiones y en términos generales el crecimiento promedio de los últimos siete años es superior al crecimiento mundial. Estados Unidos es la región de mayor crecimiento y volumen.

2.1.6 Estadía y gasto promedio

La tendencia del promedio de estadía muestra un leve aumento durante los últimos siete años y aunque presenta movimientos de aumento y disminución, el promedio de estadía en dicho periodo es de 10,2 noches. Por su parte el promedio de variación del gasto, muestra una tendencia creciente, ya que en el mismo periodo, el porcentaje de variación indica un crecimiento promedio anual del 7,2% anual. La estadía y gasto promedio diario de turistas internacionales se detalla en el cuadro 7.

Cuadro N°7 Estadía y gasto promedio en Costa Rica

Años	Estadía (noches)	Variación Anual %	Gasto Diario por persona (US\$)	Variación Anual %
1994	9,7	-4,0	84,0	-2,0
1995	10,0	3,1	87,2	3,8
1996	10,4	4,0	86,3	-0,8
1997	9,7	-6,7	93,4	7,9
1998	10,8	11,3	95,6	2,3
1999	10,8	0,0	101,8	6,7
2000	11,3	4,6	110,9	8,9

Fuente: Área de Estadísticas, ICT.

2.1.7 Generación de Divisas por Turismo y variables económicas

La generación de divisas producto del turismo ha aumentado en los últimos 7 años (1995-2001), alcanzando un crecimiento promedio anual del 11.0%, el cual esta ampliamente explicado por el promedio de crecimiento anual del arribo de turis-

tas internacionales de 5.9% para el mismo periodo.

El detalle de esta tendencia puede apreciarse en el cuadro N°8. Cabe rescatar que el turismo activa indirectamente importantes sectores de la economía nacional, logrando un efecto multiplicador que beneficia la distribución del ingreso en zonas rurales y urbanas.

Cuadro N°8 Participación del turismo en el PIB (millones).

Año	Turismo Millones US\$	Turismo Millones ₡ ¹⁸	PIB ¹⁹ Millones ₡	Turismo / PIB
1991	330,6	40.839,18	876.805,0	4,6%
1992	431,1	58.310,58	1.152.618,6	5,0%
1993	577,4	82.484,48	1.369.394,3	6,0%
1994	625,7	98.635,87	1.656.634,5	5,9%
1995	659,6	118.885,75	2.100.797,9	5,6%
1996	688,6	143.221,34	2.455.535,5	5,8%
1997	719,3	167.467,43	2.982.440,1	5,6%
1998	883,5	227.431,31	3.624.318,4	6,3%
1999	1.036,1	296.241,71	4.467.183,8	6,6%
2000	1.229,2	379.146,74	4.864.461,0	7,8%
2001	1.277,6	420.522,04	4.832.435,6	8,7%

Fuente: Anuarios Estadísticos, ICT, BCCR.

Las divisas generadas por la industria turística superan las exportaciones de productos tradicionales, tales como café, carne, azúcar, banano y agropecuarios y del mar y solo es superado por las divisas generadas por zonas francas a partir de 1997

y el conglomerado del sector industrial tal y como se muestra en cuadro N° 9. Así mismo en los últimos siete años las divisas generadas por turismo han representado entre un 15% y 25% del total de exportaciones desde Costa Rica.



Golf Pacifico Central

Cuadro N° 9 Generación de Divisas: Turismo y Exportaciones Millones US\$.

Actividad	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Total Exportaciones	3.475,9	3.758,4	4.205,5	5.525,6	6.640,8	5.879,6	5.005,9
Turismo	659,6	688,6	719,3	883,5	1036,1	1.229,2	1.277,6
Razón Turismo / Exportaciones	19,0	18,3	17,1	16,0	15,6	21,0	25,5

Fuente BCCR²⁰ e ICT.

2.1.8 Generación de empleo

Para los últimos cuatro años, la generación de empleos directos de empresas con declaratoria turística se ha mantenido en niveles similares, con excepción de 1998 en que la tramitación de un so-

lo proyecto hotelero muy grande distorsionó la similitud de los resultados de este indicador. A lo largo del periodo las actividades que mayor empleo generan son los establecimientos de hospedaje y las empresas gastronómicas y centros de diversión nocturna.

18 Colonizado con promedios anuales de tipo de cambio interbancario, venta (colones por EAU dólares), según BCCR. Cifras de 1999 y 2000 preliminares.

19 Producto Interno Bruto a precios de mercado.

20 Datos tomados de: <http://websiec.bccr.fi.cr/indicadores/cuadro.web?sector=1&doc=2&cuadro=23>



Parque Nacional Volcán Irazú

En el ámbito macroeconómico la actividad turística genera alrededor de 86.000 empleos directos en hoteles y restaurantes, equivalente a un 5.5 % de la fuerza de trabajo ocupada de Costa Rica, la cual está compuesta por 1.552.924 personas ²¹ porcentaje que sólo es superado por las actividades económicas de: comercio y reparación (18.9%), la Agricultura, silvicultura, casa y pesca (15.6%) y la Industria manufacturera (15%).

Debe considerarse además que por cada empleo directo en la industria turística, se generan cerca de 5 indirectos lo que significa, en promedio, 430.000 empleos indirectos. No cabe duda que estos datos son un reflejo claro de la importancia del sector en la generación de empleo a nivel nacional.

2.1.9 Seguridad

En términos generales, Costa Rica se mantiene como el país con más bajo nivel de criminalidad comparado con el resto de los países en Améri-

ca²². No obstante, en los últimos años, la violencia y crímenes se han incrementado, pasando de 28.7, por 100.000 habitantes en 1983, a 136.8 en 1997. Los robos se incrementaron en 45.5% entre 1995 y 1997.

La imagen y seguridad ciudadana de Costa Rica ²³ (conjuntamente con la de Panamá) es buena, desde la opinión del turista extranjero que visita el istmo, mientras que en el resto de Centroamérica es calificada de regular. Dicha variable se midió a través de cinco indicadores: Trato de la población, Vigilancia de sitios, Ambiente de tranquilidad, Caminar tranquilo, Vigilancia de la ciudad. No obstante, por grupos de clasificación de turistas del resto de América consideran que la región es buena, respecto a dichos indicadores, mientras que el resto la consideran regular. No obstante y como una medida de prevención, en el sitio de Internet de Costa Rica (www.tourism-costarica.com) se incluyen algunos consejos prácticos sobre seguridad turística.



Museo del Oro

Cuadro N°10 Imagen y seguridad ciudadana en la región. (Datos en promedios en escala de 100 puntos).

Descripción	TOTAL	PA*	CR	NI	SA	HO	GU
Promedio Total	65.14	79.62	72.64	63.68	52.54	60.16	60.76
Trato población	68.90	79.60	74.5	67.70	56.70	64.90	66.80
Vigilancia sitios	6.90	79.60	74.50	67.70	56.70	64.90	66.80
Ambiente tranquilidad	66.20	81.20	74.00	67.50	53.10	61.10	60.40
Caminar tranquilo	61.30	79.30	71.40	59.20	47.00	55.70	55.10
Vigilancia ciudad	60.40	78.40	68.80	56.30	49.20	54.20	54.70

Fuente: BIMSA: Encuesta del grado de satisfacción del turista que visita Centroamérica septiembre, 2000.
* Las letras corresponden a las siglas de cada país de Centroamérica.

21 Instituto Nacional de Estadísticas y Censos. Encuesta de hogares y propósitos múltiples. Julio de 2000 - Julio 2001. INEC 2002.
22 CLADS-INCAE Costa Rica Country Profile. Draft.
23 Encuesta del grado de satisfacción del turismo que visita Centroamérica, Setiembre 2000. BIMSA.



Parque Juan Santamaría,
Alajuela

2.2 Factores de competitividad

2.2.1 Factores de crecimiento

Los elementos claves para la competitividad de Costa Rica como destino turístico se mantienen en una relación de ventaja comparativa contra otros destinos y forman parte de la historia del crecimiento

- La diversidad concentrada geográficamente permite que la oferta incluya una amplia gama de productos (parques naturales, playas, deportes acuáticos, etc.) que se encuentran cerca entre ellos.
- Existe infraestructura para que los atractivos sean accesibles.
- Existe densidad de infraestructura y biodiversidad.
- Existe estabilidad política reconocida internacionalmente.
- El nivel promedio de educación en la población es alto
- Un porcentaje alto maneja un segundo idioma.

- El mercado local tiene varias compañías especializadas en nichos.
- Fácil acceso desde el mercado norteamericano.
- Tiene imagen de uno de los principales destinos naturalistas en el mundo.
- Tiene un sistema de Áreas de Conservación bien estructurado.

Sin duda alguna, la promulgación de la Ley de Incentivos Turísticos, permitió mejorar la capacidad de ofrecer productos y servicios que efectivamente pusieron en valor los atractivos del país. A criterio de muchas personas, este fue el hecho sustantivo que realmente impulsó el desarrollo turístico en el país²⁴. Sobre este particular es importante señalar que los incentivos turísticos se fueron reduciendo paulatinamente en el periodo 1992-1998, hasta llegar casi a desaparecer en el presente.

El desarrollo turístico internacional pasado en Costa Rica, se puede caracterizar como a continuación se indica:

Período	Característica
1980-1988	Período Pionero de Turismo Ecológico
1989-1994	Período de Crecimiento
1995-2001	Período de Evolución de Destino de Turismo Ecológico a Destino de Turismo con base en la Naturaleza.

Entre los años 1995 a 1997, se da un estancamiento en la tendencia proyectada de crecimiento en la llegada de turistas internacionales a Costa Rica que pudo haber sido causada por:

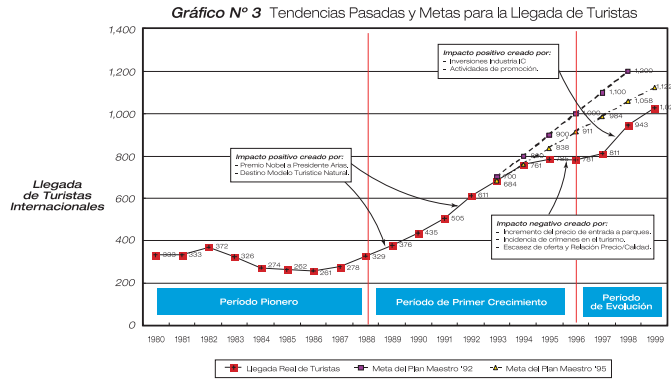
- Incremento abrupto en el precio de la entrada a extranjeros a los parques nacionales (posteriormente bajado).
- Algunos crímenes que afectaron a turistas internacionales y mal manejo de las crisis generadas.
- Escasez de instalaciones turísticas/servicios y relación precio/calidad.

- Maduración del mercado internacional de Turistas Ecológicos en Costa Rica.
- Disminución en la constancia y esfuerzo de promoción internacional del país.
- Políticas aéreas no acordes con el proceso de desarrollo turístico del país.

Por otra parte, después del período de estancamiento de 1995 a 1997, la llegada de turistas internacionales regresó a su tendencia de crecimiento en 1998 y 1999. Esta tendencia reciente de crecimiento podría haber sido generada por las siguientes actividades:

24 CLADS-INCAE Destination: Central America. A conceptual Framework for regional tourism development. 1998.

- Actividades de promoción efectivas y exitosas para cambiar la imagen nacional de destino para el "Turismo Ecológico" a un Destino Turístico basado en la Naturaleza.
- Liderazgo en turismo sostenible y responsable que se refuerza con el desarrollo y puesta en ejecución del programa de certificación para la Sostenibilidad Turística (CST).
- El desarrollo y fortalecimiento del sector empresarial en relación con la demanda internacional de turismo para Costa Rica, y los esfuerzos de promoción privada asociados a esto.



2.2.2 Evaluación de factores de competitividad

La evolución del desarrollo es el resultado del éxito con el segmento del ecoturismo, que posteriormente atrajo al país otros segmentos de mercado con expectativas más genéricas cuyo objetivo es el disfrute de unas vacaciones en un sitio natural. Se estima que esta situación ha estado influenciada por los cambios en el perfil del visitante: viajeros más experimentados, flexibles, auténticos, más exigentes, muy informados, entre otros.

El sector empresarial ha respondido a esto, tratando de ajustar su oferta, para captar este nuevo segmento de mercado: más desarrollos hoteleros

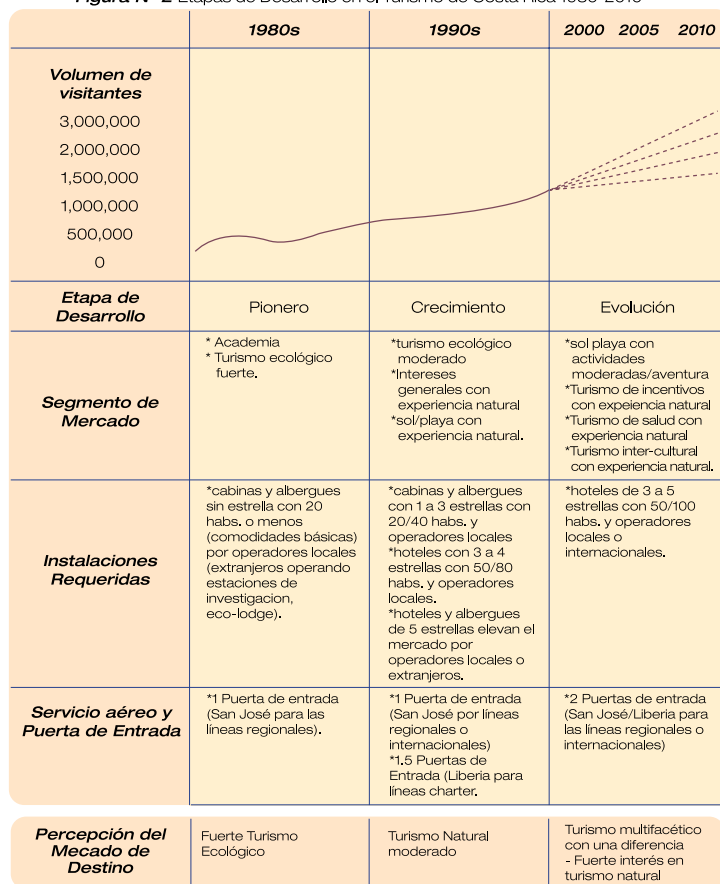
de playa y más empresas especializadas en nuevos nichos de mercado han optado por la flexibilidad, tratando de ofertar un producto en el que se combinan varios elementos; por ejemplo sol y playa y Parques Nacionales, deportes - aventura e historia natural, entre otros. Las etapas de desarrollo y una proyección sobre el futuro se muestran en la figura 2.

Parque Nacional Santa Rosa



Plan General de Desarrollo Turístico Sostenible

Figura N° 2 Etapas de Desarrollo en el Turismo de Costa Rica 1980-2010



2.2.3 Resumen de la situación actual

La situación actual del turismo en Costa Rica, detallada en el capítulo 1, puede resumirse con los siguientes elementos:

Cuadro N° 11 Resumen de situación de la actividad turística en Costa Rica

Característica	Situación Actual
Crecimiento.	La actividad turística venía creciendo a una tasa cercana al 8% pero debido a los atentados terroristas el 2001 cerró con una tasa de crecimiento del 4% y se espera, por efectos de la crisis generada, que el crecimiento sea un menor o nulo en el 2002.
Inversión.	La inversión fue menor en el 99 que en el 98, no obstante tuvo un importante repunte en el periodo 2000-2001.
Divisas.	El Turismo continúa siendo la principal actividad generadora de divisas en el país, superando lo generado por las actividades tradicionales.
Porcentaje del PIB.	Los ingresos por turismo como porcentaje del PIB continúan creciendo.
Empleo.	Continúa siendo una de las fuentes más importantes generadoras de empleo directo e indirecto, con la particularidad que el empleo generado representa un alto grado de estabilidad a través del tiempo.
Cuota de mercado.	La participación en el mercado internacional es muy pequeña aunque la posición en la región de América es intermedia.
Principal mercado.	Estados Unidos continúa siendo el mercado prioritario con una diferencia muy grande con respecto a otros países.
Factores de competitividad.	Los factores generales de competitividad no sufren variación, salvo la situación de los Incentivos turísticos que podría tener un impacto importante sobre la inversión en el futuro. Los factores positivos del producto turístico, todavía son fuente de diferenciación y el programa CST se consolida como un estándar que viene a consolidar la imagen y diferenciación del país como destino turístico.
Seguridad.	El tema de la seguridad puede llegar a convertirse en un serio inconveniente para el desarrollo. Se espera la aprobación de la Ley de Contravenciones lo cual será muy positivo en este rubro.

Basilica de Los Angeles
Cartago



Source : ICT, « Plan general de desarrollo Turístico Sostenible 2002-2012 », San José, pp. 15-26.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Évolution du nombre des voyages internationaux de 1950 à 2011, selon les continents en % du monde	35
Figure 2 : Secteur extérieur	38
Figure 3 : Les Conférences internationales sur la protection de l'environnement.....	76
Figure 4 : La longue histoire du développement durable	77
Figure 5 : Le schéma de la posture de recherche	106
Figure 6 : Le schéma de l'écotourisme	107
Figure 7 : Endémisme à Madagascar	219
Figure 8 : Espérance de vie à Madagascar en 2011	226
Figure 9 : Évolution de l'approvisionnement, ressource en eau en milieu rural	226
Figure 10 : Évolution de l'offre touristique	259
Figure 11 : Contribution du Tourisme au PIB	261
Figure 12 : Contribution directe du tourisme dans le PIB malgache	261
Figure 13 : Des espèces attendues en Costa Rica : Distribution en pourcentage par groupe taxinomique	275
Figure 14 : Pourcentage d'espèces connues par groupe taxinomique, en fonction de l'attendu	276
Figure 15 : comparaison entre le nombre approximatif des espèces attendues et connues dans le monde et au Costa Rica	276
Figure 16 : Pourcentage des espèces connues de vertébrés dans le monde que l'on trouve en Costa Rica	277
Figure 17 : Évolution du pourcentage des terres agricoles au Costa Rica	282
Figure 18 : Évolution de l'emploi dans le secteur de l'agriculture au Costa Rica	282
Figure 19 : Évolution de l'emploi dans le secteur de l'industrie	283
Figure 20 : Évolution de l'emploi dans le secteur des services	283
Figure 21 : Évolution de l'indice de corruption au Costa Rica	286
Figure 22 : Évolution du PIB par habitant	294
Figure 23 : Évolution des terres agricoles au Costa Rica	298

Figure 24 : Répartition des hôtels du Costa Rica en fonction de leur classification	320
Figure 25 : Courbe de Kuznets	341
Figure 26 : Plage de réalisation écotouristique viable en capacité de charge	344
Figure 27 : Le cas où la réalisation écotouristique est possible, l'exemple du Costa Rica ...	345
Figure 28 : Le cas où la réalisation écotouristique n'est pas viable, l'exemple de Madagascar	347
Figure 29 : Comparaison concernant les deux territoires	349

Carte 1 : Les voyageurs en 1985	36
Carte 2 : Les voyageurs en 2012.....	36
Carte 3 : Les principaux hauts lieux de la biodiversité.....	62
Carte 5 : Terrain de l'observation participante : Aire de conservation de Makira	116
Carte 6 : Vue satellite de la forêt de Makira	116
Carte 7 : Nord-Est de Madagascar Baie d'Antongil, division communale de Makira.....	118
Carte 8 : Les pressions anthropiques qui pèsent sur l'Aire de conservation de Makira.....	120
Carte 9 : Terrain de l'observation participante Conservatoire vivant d'Analabe	124
Carte 10 : Région centre de Madagascar	124
Carte 11 : Terrain de l'observation participante Parc national de la montagne d'Ambre	129
Carte 12 : Nord de Madagascar.....	129
Carte 13 : Terrain de l'observation participante de la Réserve de Berenty.....	134
Carte 14 : Localisation de la réserve	134
Carte 15 : Les déplacements liés à l'observation participante à Madagascar.....	139
Carte 16 : Topographique de Madagascar	153
Carte 17 : Végétation dans l'île de Madagascar d'après Perrier de la Bathie.....	163
Carte 18 : Répartition de la population à Madagascar en 2007.	187
Carte 19 : Ratio de pauvreté à Madagascar en 1993	224
Carte 20 : Ratio de pauvreté à Madagascar en 2010	225
Carte 21 : Madagascar : végétation résiduelle et espaces protégés	238
Carte 22 : Évolution de la couverture forestière à Madagascar	241

Carte 23 : Voies d'accès et pôles touristiques à Madagascar	250
Carte 24 : Les axes de développement touristique à Madagascar	256
Carte 25 : Lieux de relevés botaniques. Inventaire de la biodiversité	278
Carte 26 : Répartition des aires naturelles au Costa Rica	279
Carte 27 : Évolution de la couverture forestière du Costa Rica 1940 - 1996/1997	281
Carte 28 : Représentations des activités touristiques et des aires protégées de la Vallée Centrale du Costa Rica	287
Carte 29 : Pression anthropique sur les zones protégées	291
Carte 30 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la région Caraïbe du Costa Rica	306
Carte 31 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la Vallée Centrale du Costa Rica	309
Carte 32 : Représentation des activités touristiques et des aires protégées de la région Pacifique du Costa Rica	312
Carte 33 : Capacité hôtelière (Certification CST) au Costa Rica en 2011	319

Tableau 1 : Les cinq propositions du Consensus de Washington ayant un lien avec le tourisme	37
Tableau 2 : PIB/habitant des principales puissances économiques (en milliers de dollars de 1990)	40
Tableau 3 : La catégorisation des écotouristes selon le modèle de « Tourism Queensland » d'Australie	97
Tableau 4 : Les expériences de terrain à Madagascar : actions, observations et questionnaire	112
Tableau 5 : Offre de trekking proposée aux visiteurs du parc	132
Tableau 6 : Les observations et les entretiens au Costa Rica	141
Tableau 7 : Évolution de la population malgache	186
Tableau 8 : Fécondité par âge selon quatre sources	189
Tableau 9 : Les principaux secteurs économiques.	204
Tableau 10 : Madagascar, dix principaux produits disponibles à la consommation 2009	205
Tableau 11 : Pourcentage de ménages agricoles par culture pratiquée (%)	205

Tableau 12 : Voies de communication à Madagascar	208
Tableau 13 : Taux de croissance de la production industrielle à Madagascar (2000 à 2008)	214
Tableau 14 : Indices des principaux produits d'élevage	222
Tableau 15 : Réalité de la déforestation à Madagascar	243
Tableau 16 : Capacité hôtelière de Madagascar et du Costa Rica en 2011	259
Tableau 17 : Les chiffres et projection du tourisme dans l'économie malgache	261
Tableau 18 : Évolution des emplois directs générés par le secteur hôtelier entre 2005 et 2009	262
Tableau 19 : Évolution du nombre de touristes à Madagascar entre 2008 et 2011	262
Tableau 20 : Évolution des recettes en devises au titre du tourisme entre 2005 et 2009	262
Tableau 21 : Classification Costa Rica selon nombre d'espèces	276
Tableau 22 : Évolution de la population associée à l'évolution de la déforestation	280
Tableau 23 : Fréquentation touristique et protection de l'environnement en 2009	295
Tableau 24 : Voies de communication au Costa Rica	305
Tableau 25 : Évolution du tourisme international au Costa Rica de 2005 à 2010	317
Tableau 26 : Entreprises touristiques inscrites à la CANATUR	321
Tableau 27 : Thèmes fondamentaux du questionnaire d'évaluation du CST	322

Photographies 1 à 7 : Aire de conservation de Makira	123
Photographies 8 à 14 : Conservatoire vivant d'Analabe	127
Photographies 15 à 21 : Parc national de la montagne d'Ambre	133
Photographies 22 à 28 : Planche photographique : Réserve de Berenty	138
Photographies 29 à 35 : Paysages Est	165
Photographies 36 à 42 : Paysages Nord	167
Photographies 43 à 49 : Paysages Hautes Terres Centrales	169
Photographies 50 à 55 : Paysages Ouest	172
Photographies 56 à 60 : Paysages Sud	174
Photographies 61 à 67 : Animaux	182

Photographies 68 à 74 : Animaux	183
Photographies 75 à 81 : Animaux	184
Photographies 82 à 88 : Animaux	185
Photographie 89 : Route Nationale – sortie Fort Dauphin	209
Photographie 90 : Moitié de pont écroulée – Route Antsirabe/Morondava	209
Photographie 91 : Vue d'ensemble, zone urbaine Antananarivo	210
Photographie 92 : « Agri-ville », vue du palais d'Ambohimanga – Antananarivo	210
Photographies 93 à 99 : INBioparque	289
Photographies 100 à 10 : Parc National de Tortuguero	308
Photographies 106 à 111 : Parc National du Volcan Arenal	310
Photographies 112 à 116 : Station Balnéaire Jaco	313

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	9
SIGLES ET ACRONYMES	11
INTRODUCTION GÉNÉRALE	15
PARTIE 1. DU TOURISME À L'ÉCOTOURISME	27
CHAPITRE 1. LA RÉALITÉ DU TOURISME DANS LE CONTEXTE MONDIALISÉ ...	31
1.1. Le développement du tourisme dans la mondialisation	31
1.1.1. L'émergence du phénomène touristique	32
1.1.2. La mondialisation du tourisme	35
1.2. Le tourisme : un enjeu de la société contemporaine	39
1.2.1. Les catastrophes écologiques : le tourisme hors de cause	39
1.2.2. Le tourisme en tant que marqueur social	40
1.3. Le tourisme de masse et ses représentations	41
1.3.1. Le tourisme de masse et les classes sociales	43
1.3.2. Le tourisme de masse et le consumérisme	46
1.3.3. Le tourisme de masse et la démocratisation	49
1.3.4. Le tourisme de masse et l'environnement	50
CHAPITRE 2. LA PLACE DU TOURISME DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	55
2.1. L'enjeu mondial de la gestion des ressources naturelles	56
2.1.1. Les conséquences environnementales des activités humaines	56
2.1.2. Le développement durable : la temporalité dans la durabilité	63
2.2. La biodiversité dans la logique du développement durable	65
2.2.1. La civilisation et la nature idéalisées	65
2.2.2. L'homme contemporain protecteur de la nature	67
2.3. L'adaptation du tourisme au développement durable	78
2.3.1. La nécessité d'un tourisme durable	78
2.3.2. Le tourisme protéiforme dans le développement durable	80
CHAPITRE 3. L'AVÈNEMENT DE LA NOTION D'ÉCOTOURISME	87
3.1. L'écotourisme : une pratique touristique récente	87
3.1.1. Quelle définition de l'écotourisme ? Un consensus introuvable ?	87
3.1.2. L'écotourisme dans le monde	95
3.2. Les aspects socio-économiques de l'écotourisme	96
3.2.1. La pratique ésotérique de l'écotourisme	96
3.2.2. Les retombées économiques marginales de l'écotourisme	98
3.3. La dialectique du tourisme et de l'environnement	99
3.3.1. Le questionnement sur la pertinence de l'écotourisme	99
3.3.2. La question de départ et le cadre d'étude	102
3.3.3. La posture de recherche : la démarche constructiviste	103
3.3.4. La problématisation et la construction de l'objet de recherche	106

3.3.5. L'approche qualitative de la méthodologie	109
3.3.6. L'observation participante de l'Aire de conservation de Makira	114
3.3.7. L'observation participante du Conservatoire vivant d'Analabe	124
3.3.8. L'observation participante du Parc national de la montagne d'Ambre	129
3.3.9. L'observation participante de la Réserve de Berenty	134
3.3.10. L'étude d'une destination de renommée écotouristique mondiale	139

PARTIE 2. L'ÉCOTOURISME À L'ÉPREUVE DES FAITS : L'EXEMPLE DE MADAGASCAR 143

CHAPITRE 4. LA PHASE EXPLORATOIRE DU TERRITOIRE MALGACHE	147
4.1. L'état des lieux environnemental	148
4.1.1. Le relief	148
4.1.2. Les sols	154
4.1.3. Le réseau hydrographique et les ressources en eau	156
4.1.4. Le climat	159
4.1.5. La végétation	162
4.1.6. Les écosystèmes	175
4.2. L'aperçu de la dimension sociale	186
4.2.1. La population	186
4.2.2. L'alimentation, la sécurité et l'éducation	189
4.2.3. La culture malgache	195
4.3. L'étude de la situation économique	203
4.3.1. La prédominance de l'agriculture	204
4.3.2. La carence des infrastructures et des voies de communication	208
4.3.3. La particularité du système foncier	210
4.3.4. Les limites du secteur industriel	213

CHAPITRE 5. LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE : LE CHOIX POLITIQUE DE L'ÉCOTOURISME	218
5.1. Le processus régressif de l'environnement malgache	218
5.1.1. La dégradation des ressources naturelles de l'île	218
5.1.2. L'aggravation de la situation économique et de la pauvreté	221
5.2. L'ambition touristique malgache : la stratégie de l'écotourisme	227
5.2.1. L'environnement comme attraction principale	227
5.2.2. Quel environnement pour quel société ?	239
5.2.3. La réalité de la politique écotouristique	246

CHAPITRE 6. MADAGASCAR : L'ILLUSION ÉCOTOURISTIQUE	249
6.1. L'analyse de l'activité touristique à Madagascar	249
6.1.1. La politique touristique à Madagascar	249
6.1.2. La réalité économique du tourisme	260
6.2. L'incompatibilité du tourisme « restreint » et de l'impératif de développement	265

PARTIE 3. LE TOURISME CRÉATEUR DE RICHESSES : LA RÉUSSITE COSTARICAINE	271
CHAPITRE 7. LE COSTA RICA : UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE	274
7.1. La présentation environnementale du Costa Rica	274
7.1.1. L’aperçu de la biodiversité exceptionnelle	274
7.1.2. L’histoire écologique tourmentée	280
7.2. Le parcours de la protection environnementale	284
7.2.1. L’anticipation écologique inédite	284
7.2.2. L’application d’une politique environnementale et touristique	290
CHAPITRE 8. LE SAUVETAGE ÉCOLOGIQUE PAR LE TOURISME DE MASSE	297
8.1. La dynamique du tourisme au Costa Rica	297
8.1.1. La réponse inattendue à un premier échec touristique	298
8.1.2. L’offre touristique audacieuse	301
8.2. Le tourisme de masse protecteur de l’environnement	316
8.2.1. L’adaptation inédite de la notion d’écotourisme	317
8.2.2. L’attractivité de la labellisation écotouristique	320
CHAPITRE 9. LE TOURISME PROMOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	325
9.1. Le tourisme vecteur d’intégration dans l’économie mondiale	325
9.1.1. Le tourisme dans le développement socio-économique des pays du Sud	325
9.1.2. L’immersion touristique dans l’économie mondiale	329
9.2. La redéfinition de la capacité de charge	331
9.2.1. La remise en question du sens premier de la notion	331
9.2.2. La capacité de charge dans une logique écotouristique	335
9.2.3. La proposition d’une nouvelle approche de la capacité de charge	341
CONCLUSION GÉNÉRALE	353
BIBLIOGRAPHIE	359
ANNEXES	381
TABLE DES ILLUSTRATIONS	441
TABLE DES MATIÈRES	447

Thèse de Doctorat

Clémence RATEL

Tourisme et environnement, le grand paradoxe de l'écotourisme.

Exemples de Madagascar et du Costa Rica.

Tourism and environment, the great paradox of ecotourism.

Examples of Madagascar and Costa Rica.

Résumé

Le tourisme a connu une croissance spectaculaire à travers le monde depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le tourisme ne concernait que 50 millions de touristes en 1960 pour atteindre 561 millions en 1995 et 980 millions en 2011, selon l'Organisation mondiale du tourisme.

Liée à ce phénomène, la mondialisation a accentué la pensée écologique. En effet, on a vu apparaître avec le Rapport Meadows en 1972, une prise de conscience des problèmes écologiques de la planète sur la scène politique internationale.

Depuis le Rapport Bruntland en 1987, en passant par le Sommet de la Terre à Rio et, plus récemment le Sommet Rio +20, le tourisme associé aux principes du développement durable semble correspondre aux attentes des sociétés.

Le tourisme est-il synonyme de dégradation environnementale ou au contraire permet-il une préservation des espaces naturels ?

Un travail de terrain à Madagascar et au Costa Rica nous a conduit à un questionnement de fond sur la pertinence des stratégies de développement qui s'appuie sur l'écotourisme, ainsi qu'à une analyse approfondie de la notion d'écotourisme dans son application concrète au niveau international. Il s'agit en définitive d'une étude dans le temps et l'espace, de la mise en place de l'activité écotouristique sur ces deux terrains de recherche et des implications économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Mots clés :

Tourisme, Développement durable, Écotourisme, Madagascar, Costa Rica.

Abstract

The tourist industry has seen spectacular development from the second half of the 20th Century. According to the World tourism organization, 50 million tourists in 1960 expanded to 561 million tourists in 1995 and to 980 million in 2011.

Along with this phenomenon, globalization has increased ecological thinking and the Meadows Report in 1972 highlights political awareness to environmental problems around the world. From the Bruntland Report in 1987 to the Earth Summit in Rio and more recently, the Rio +20 Summit, the association of the tourism in the principles of sustainable development would seem to correspond to expectations of societies today.

Does tourism induce environmental degradation or on the contrary, does it allow the preservation of natural sites ?

Field work in Madagascar and Costa Rica has led me to question the pertinence of development strategies based on the notion of ecotourism, and an indepth analysis of this notion and it's concrete application to major sites at an international level. It is a close examination in time and space of the establishment of ecotourism on these two areas of research and it's consequences on the economic, social, cultural and environmental system.

Key words:

Tourism, Sustainable development, Ecotourism, Madagascar, Costa Rica.